JOURNAL ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME X.

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

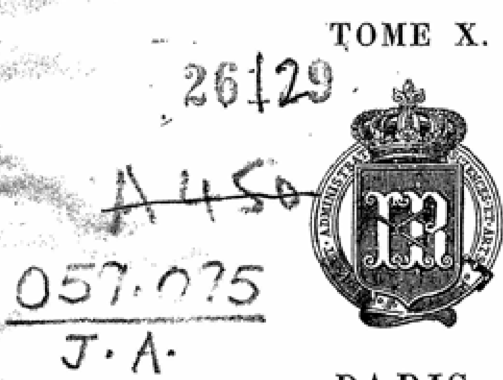
RÉDIGÉ PAR MM.

BIANCHI, ÉD. BIOT, BORÉ, BURNOUF, CAUSSIN DE PERCEVAL, LOUIS DUBEUX, D'ECKSTEIN, GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, DE HAMMER, HASE, A. JAUBERT, STAN. JULIEN, MAC GUCKIN DE SLANE, J. J. MARCEL, J. MOHL, S. MUNK, G. PAUTHIER, QUATREMÈRE, REINAUD, DE SCHLEGEL, SÉDILLOT, STAHL, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

TROISIÈME SÉRIE.

TOME X.



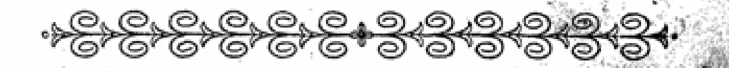


PARIS.

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU ROI

A L'IMPRIMERIE ROYALE.

M DCCC XL.



JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1840.

ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. BURNOUF.

AVERTISSEMENT.

Je me propose d'examiner, dans une suite d'observations détachées, un certain nombre de termes zends qui par leur importance, soit pour la connaissance de la doctrine du Zend Avesta, soit pour l'étude comparative des langues de la famille arienne, me paraissent mériter l'attention des orientalistes. La plupart de ces termes sont obscurs, et Anquetil en a rarement saisi le véritable sens; souvent même la tradition des Parses, qui a servi de base à son travail, se tait sur leur signification précise, et l'analyse philologique peut seule en faire soupçonner l'origine et l'application. Ici, comme dans mon Commentaire sur le Yaçna, je ferai amplement usage de ce dernier moyen; mais j'aurai l'avantage d'y joindre les secours que fournit la connaissance plus avancée aujourd'hui du dialecte védique. Grâce aux travaux d'un savant à jamais regrettable, nous pouvons maintenant étudier

une portion assez étendue du Rigvéda, et mettre à profit, pour l'intelligence des livres zends, un texte qui n'était pas accessible au moment où j'ai publié le commencement de mon Commentaire sur le Yaçna. Les analogies nombreuses qu'offrent les Védas avec ce que nous possédons du Zend Avesta sous le rapport du langage et des idées, ne seront, je le pense, méconnues de personne, et par là sera mis hors de doute un fait que, dans le principe, je n'avais pu que soupçonner, limité comme je l'étais à quelques phrases et à quelques mots isolés des Védas.

J'aurais voulu pouvoir présenter le résultat de mes études d'une manière systématique et suivie; mais je n'ai pu découvrir d'ordre qui me satisfît complétement. Les remarques qui vont suivre portent, en général, plutôt sur le lexique que sur la grammaire, et sous ce rapport, l'ordre alphabétique serait celui qu'il conviendrait d'adopter. Je ne l'ai cependant pas suivi, parce que mon intention n'est pas de donner aujourd'hui un dictionnaire zend pour lequel j'ai rassemblé des matériaux nombreux, mais qui n'est pas encore assez achevé pour être livré au public. Il m'a semblé que des remarques détachées, distinguées les unes des autres par un numéro qui en marque la succession, assuraient à ce travail quelques-uns des avantages d'un dictionnaire. D'ailleurs, lorsque j'aurai parcouru le cercle des termes qui me paraîtront les plus propres à jeter du jour sur quelques-unes des parties encore obscures du Zend Avesta, je réunirai dans un index alphabétique tous les faits et tous les mots qui auront été expliqués ou examinés dans ces remarques. Les lecteurs familiarisés avec les travaux lexicologiques qui ont été exécutés sur les langues grecque et latine me pardonneront, j'ose l'espérer, d'avoir adopté cette méthode; et en se rappelant qu'un homme aussi éminent par le talent et le savoir que Buttmann n'en a pas suivi d'autre dans son *Lexilogus*, ils s'étonneront moins de la voir appliquée à un idiome dont l'étude ne date encore que de quelques années.

1. [illegible] [illegible], *Yavê, yavatâitê.*

Quand on parcourt le Zend Avesta d'Anquetil, on rencontre assez fréquemment la mention du dogme de la résurrection, dogme qui forme un des traits les plus frappants de la doctrine morale et religieuse de Zoroastre. C'est, en effet, une tradition constante et universellement admise parmi les Parses, que la croyance à la résurrection est indiquée en termes exprès dans les textes zends dont se compose le recueil du Zend Avesta. Anquetil, en ce point, n'a fait que se conformer à l'opinion de ses maîtres, et son témoignage n'est que l'expression du leur. Il est aisé de comprendre de quel intérêt sont, pour l'histoire de la religion des anciens peuples ariens, les textes où est exposé un dogme de cette importance. C'est sans contredit le plus remarquable de tous les caractères par lesquels le Zoroastrisme se distingue du Brâhmanisme. A quelque époque en effet que l'on prenne ce dernier culte, qu'on l'étudie sous sa forme primitive dans le naturalisme antique des Vêdas, ou qu'on en suive les développements dans la mythologie polythéistique des Purâṇas, on n'y trouve que la doctrine purement indienne de la transmigration, doctrine qui est jusqu'à un certain point contradictoire avec celle de la résurrection. Il m'a donc paru utile de rassembler tous les textes zends qui ont rapport à ce dogme, et d'en faire l'objet

d'un travail spécial, que j'avais annoncé dans le premier volume de mon Commentaire sur le Yaçna[1]. Tous les passages où Anquetil a cru reconnaître l'idée de *résurrection* ne sont malheureusement pas également intelligibles; et, s'il en est un assez grand nombre sur lesquels il m'a été possible d'arriver à une certitude complète, il en reste plusieurs dont l'incorrection des manuscrits ou la difficulté intrinsèque du langage m'a jusqu'à présent dérobé le sens véritable. Je ne puis donc, en ce moment, remplir que d'une manière partielle l'engagement que j'avais pris d'examiner tous les textes où il est question de la résurrection. Peut-être serai-je en état plus tard de reprendre cette question curieuse; je ne veux pas cependant retarder plus longtemps l'examen de plusieurs passages dont l'analyse jette un grand jour sur quelques points obscurs du Zend Avesta.

En comparant entre eux les textes zends où Anquetil a cru pouvoir retrouver le dogme de la résurrection, on n'est pas longtemps sans reconnaître qu'il a donné une interprétation uniforme de locutions ou de termes très-variés. Cette circonstance, sur laquelle Anquetil ne s'est pas suffisamment expliqué, conduit immédiatement, ce me semble, à cette double conclusion : ou bien la langue zende possédait un grand nombre de mots ou de locutions pour rendre l'idée de résurrection, ou la tradition, et d'après elle Anquetil, ont eu tort de voir toujours cette même idée dans un aussi grand nombre

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 101, note 75.

de textes fort différents les uns des autres. C'est à cette dernière conclusion que j'avais été conduit à l'égard du terme zend *fracha*, qu'Anquetil traduit très-fréquemment par *résurrection*. Aujourd'hui, je vais examiner une locution différente, qui n'exprime certainement pas davantage l'idée qu'y voient les Parses, mais qui renferme une notion de durée sur la valeur de laquelle ils se sont mépris.

On rencontre, à la fin du chapitre XXIX du Yaçna, une expression qui est rare dans ce livre, mais qui se représente beaucoup plus fréquemment dans le Vendidad Sadé, où elle est accompagnée d'un mot qui sert à l'explication de celui que nous allons citer. Je donne ici ce passage, qui ne doit paraître que dans une portion encore très-reculée de mon Commentaire. Voici comme le lit le Vendidad Sadé :

[1] [illegible]

Le n° VI S. lit le dernier mot de ce texte comme le Vendidad Sadé; mais il est évident que la séparation est fautive, et qu'il faut écrire, au moins quant à l'unité du mot, *yavaêtâitê*, comme font les deux Yaçnas zend-sanscrits. L'édition de Bombay a *yavaêtâiti*, avec une désinence qui se présente comme celle d'un verbe : nous verrons tout à l'heure que cette leçon est fautive. Quant au sens qu'Anquetil assigne à ce passage : « Conservez les saints et purs « de cœur jusqu'à la résurrection [2], » il s'éloigne d'une manière notable de celui de Nériosengh ; mais

[1] *Vendidad Sadé*, p. 169; édit. de Bombay, p. 167.

[2] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 162.

ici l'interprète indien s'est manifestement trompé, ainsi que je le démontrerai plus tard. Le seul terme de sa version qui ait, en ce moment, de l'intérêt pour nous, c'est celui par lequel il représente le dernier mot du texte zend précité; ce terme est सदा प्रवृत्तये. Si maintenant, à la traduction que fournit l'analyse philologique des autres termes de notre passage, nous joignons celle que nous suggère Nériosengh pour le seul mot de ce texte qui nous soit inconnu, *yavaêtâitê*, nous devrons l'interpréter ainsi : « Toi qui conserves par eux la pureté et le cœur « bienveillant pour l'action à toujours. » Quoique ces derniers mots soient encore vagues, il est déjà possible de reconnaître qu'ils forment une expression destinée à indiquer une longue durée, un temps auquel on ne fixe pas de terme. Une conclusion plus positive encore qu'on en peut déduire, c'est que Nériosengh, ou plutôt la traduction pehlvie sur laquelle a été rédigée sa glose sanscrite, n'y voyait pas l'idée de résurrection. Mais, je dois me hâter de le dire, l'inexactitude manifeste de la version de Nériosengh infirme gravement l'argument négatif que je me crois en droit de tirer de son texte.

De la comparaison de ce texte même avec celui d'Anquetil, il résulte toujours que, pour traduire le mot *yavaêtâitê*, nous avons le choix entre ces deux idées : celle de *résurrection*, et *l'action* (ou *la durée*) *pour toujours*. Ce sera à l'analyse étymologique de déterminer laquelle de ces deux significations convient le mieux au terme encore obscur qui nous occupe.

Avant de tenter cette analyse, il importe de signaler un mot qui se rencontre quatre fois dans le Yaçna, sous des orthographes diverses, et qui offre, avec celui dont je viens de parler, une ressemblance extérieure que l'on ne peut méconnaître. C'est le mot *yavé*, que nous trouvons dès le chapitre VII du Yaçna, précédé de , et formant la locution *viçpâi yavé*, que Nériosengh remplace par सदैव यावत् सर्वं; dans ce passage, nos trois Yaçnas manuscrits lisent *yaové*, et l'édition de Bombay *yavôaé*[1]. Le même terme se représente, et dans le même passage, à la fin du chapitre XL du Yaçna, où les manuscrits le lisent diversement : le Vendidad Sadé, *yavé;* l'édition de Bombay et les deux Yaçnas zend-sanscrits, *yaové;* le n° VI S., *yaovê*[2]. Ici encore Nériosengh traduit ce mot par *toujours*, et en ce point Anquetil s'accorde avec lui d'une manière remarquable, puisqu'il le rend par *continuellement*. Le chapitre XLV du Yaçna nous présente encore la même expression, mais avec une différence d'orthographe qui n'est pas sans intérêt, parce qu'elle ne laisse aucun doute sur la forme véritable de ce terme; c'est *yavôi*, qui, au lieu d'être précédé de *viçpâi*, est suivi de ce mot. Nériosengh n'a pas, ici encore, d'autre traduction que celle de *toujours;* la version d'Anquetil, au con-

[1] *Vendidad Sadé*, p. 36; édit. de Bombay, p. 38; n° II F., p. 72; n° VI S., p. 31; n° III S., p. 45.

[2] *Ibid.*, p. 312; édit. de Bombay, p. 313; n° II F., p. 266; n° III S., p. 169; n° VI S., p. 150.

traire, est un peu confuse, et je n'y trouve que *aussitôt* qui réponde au *yavôi viçpâi* du texte zend [1]. Cette nouvelle orthographe est suivie, dans ce passage, par tous les Yaçnas; l'édition de Bombay, seule, lit par erreur *yavô*. Enfin, cette même orthographe se rencontre encore au chapitre L du Yaçna, où les trois Yaçnas manuscrits lisent, comme dans le Vendidad Sadé, *yavôi*, tandis que l'édition de Bombay a encore *yavô* [2].

Du rapprochement de ces textes il résulte, pour le mot sur lequel je désire appeler l'attention du lecteur, trois orthographes différentes dont la comparaison favorise singulièrement la recherche du thème duquel elles partent; ce sont *yavê*, *yaovê*, *yavôi*. Premièrement, *yavôi* revient à *yavê;* car nous savons que la diphthongue *ôi*, à la fin d'un mot, représente la voyelle *ê*, employée comme désinence dans les noms substantifs : je ne rappellerai ici que *maidhyôi*, pour le sanscrit *madhyê* (dans le milieu). D'une autre part, *yavê* et *yaovê* se présentent l'un et l'autre comme le datif d'un nom monosyllabique en *u*, et ils sont entre eux dans le même rapport que les orthographes *schavê* et *schaovê*, que j'ai rattachées avec certitude au thème *schu* [3]. Si ce rapprochement est fondé, il en résulte que *yavê* et *yaovê* sont deux formes (la première, à mon sens,

[1] *Vendidad Sadé*, p. 362; édit. de Bombay, p. 367; n° VI S., p. 171; n° II F., p. 313; n° III S., p. 198.

[2] *Ibid.*, p. 473; édit. de Bombay, p. 500; n° VI S., p. 197; n° II F., p. 356; n° III S., p. 226.

[3] On trouvera plus bas un article spécial sur ce mot.

plus régulière que la seconde) du datif d'un substantif *yu*, que je n'hésite pas à comparer au sanscrit *âyus*, me fondant en cela autant sur le témoignage de la version de Nériosengh que sur la convenance du sens qui résulte de ce rapprochement, et sur l'analyse étymologique. L'explication que les grammairiens indiens donnent du sanscrit *âyus*, qu'ils tirent du radical *i* (aller), avec un suffixe *us*, ne rend sans doute pas compte du zend *yu*, dans le sens de *longue vie, durée*, que je lui donne; mais, si *yu* n'est pas formé des mêmes éléments que *âyus* (où j'aimerais à voir avec M. Pott[1] le préfixe *â*, plus le radical *i* modifié par le suffixe *us*), c'est du moins un substantif d'une origine analogue. Car, si l'idée d'*aller*, avec celle d'*addition*, d'*accession*, fait le fonds du sanscrit *âyus*, du latin *ævum*, ainsi que de *ætas* et du grec *αἰών*, celle de *joindre*, c'est-à-dire la notion de continuité et par suite de durée, forme la base du substantif zend que je viens d'analyser.

De tout ceci je me crois en droit de conclure que l'expression zende *viçpâi yavê* doit se traduire avec certitude par *pour toute la vie;* mais je suppose en même temps qu'on peut prendre ici *vie* dans un sens plus étendu que celui qui s'attache à ce mot, en tant que désignant la vie de l'homme, et que, d'accord avec Nériosengh, il faut regarder cette expression comme synonyme de *toujours* (tous jours), et comme répondant au latin *in omne ævum*.

[1] *Etymol. Forschung.*, t. I, p. 114 et 201, et t. II, p. 306. Voyez cependant Benfey, *Griech. Wurzellexic.* t. I, p. 7.

[illegible] [1]

Anquetil traduit ce texte de deux manières très-différentes l'une de l'autre, d'abord au fargard III du Vendidad : « Le mort même sur lequel le Daroudj « Nesosch se promène, élèvera la voix contre cet « homme, qui ne sera ensuite purifié de ce crime « qu'à la résurrection [2]; » et ensuite au fargard VII : « Cela n'empêcherait pas le Daroudj Nesosch de s'en « emparer depuis la tête jusqu'aux pieds. Il sera en-« suite impur, tant que les siècles couleront [3]. » Ce même passage, qui se représente aussi au fargard VII et au IXe [4], y est, sauf un ou deux termes qui n'ont pas d'importance ici, traduit conformément à la seconde version d'Anquetil [5]. On voit, par la com-

[1] *Vendidad Sadé*, p. 140 et 236; édit. de Bombay, p. 138 et 235. Les seuls mots de ce texte sur lesquels il y ait quelque intérêt à comparer entre elles les variantes des manuscrits, sont d'abord *çrui*, que le Vendidad Sadé lit *çraôi* et *çraôui* : l'édition de Bombay, *çraoî* et *çraovi*; les n^os I F. et V S., *çraoé*, dans les deux passages; le n° II S., *çruyé* et *çrui*. Le Vendidad Sadé lit *yavaĕtcha yavaĕtâtaĕtcha* dans les deux passages, ainsi que l'édit. de Bombay, le n° I F. et le n° V S.: ce dernier a, dans le second passage, *yavaĕtiâtaĕtcha;* le n° II S. a *yavaĕtâtaĕtcha*, et, en deux mots, *yavaĕtâ taĕtcha*.

[2] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 282.

[3] *Ibid.* p. 320.

[4] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 321 et 361.

[5] *Vendidad Sadé*, p. 237 et 333; édit. de Bombay, p. 236 et 335. Le Vendidad Sadé lit ici *çraôi;* l'édit. de Bombay, *çraoui ;* le n° I F. et V S., *çraoé;* le n° II S., *çrui*. Le Vendidad Sadé lit encore *yavaĕtcha yavaĕtâtaĕtcha;* l'édit. de Bombay, *yaĕvatcha yaĕvatâtaĕtcha :* le n° V S. est le seul qui ne suive pas le Vendidad Sadé, et qui lise

paraison de ces deux traductions d'un seul et même texte, combien la tradition des Parses, qu'Anquetil a prise exclusivement pour guide, est incertaine et flottante : l'expression *yavaétcha yavatâtaétcha* signifie dans un cas, selon Anquetil, « jusqu'à la résurrec- « tion ; » dans un autre, « tant que les siècles coule- « ront : » deux notions qui sont, jusqu'à un certain point, contradictoires, ou du moins dont la conciliation ne paraît pas facile; car, *tant que les siècles couleront*, c'est-à-dire *éternellement*, est une formule qui embrasse, et la partie de la durée qui précède, et celle qui suit l'époque de la résurrection. Pour moi, après l'analyse que j'ai donnée de chacun de ces deux mots en particulier, il me semble que je puis les représenter approximativement en latin par *et in ævum, et in ætatem*, ce qui forme une expression indiquant la plus longue durée, et rendant l'idée de *toujours* avec une certaine emphase.

Quant au sens qu'il faut donner à ce texte qu'Anquetil traduit de deux façons aussi différentes, il n'est pas facile de le déterminer d'une manière précise, à cause de l'obscurité d'un mot qui s'y trouve, mot dont il serait cependant intéressant de posséder la forme et le sens véritables. Notre premier soin doit être d'examiner si les passages au milieu desquels se présente ce texte sont de nature à l'é-

yaévatâ taétcha. Dans le passage du fargard IX, le Vendidad Sadé et l'édit. de Bombay lisent *çrui;* le n° I F. et le n° II S., *çraoé*, et le n° V S., *çraoi*. Le Vendidad Sadé et l'édit. de Bombay lisent *yavaétcha yavaétâtaétcha;* le n° I F., *yavatcha;* le n° II S., *yaévatâ taétcha*, et le n° V S., *yavaétâ taétcha*.

claircir; puis ensuite de rendre compte des motifs qui ont pu décider Anquetil à proposer deux interprétations aussi éloignées l'une de l'autre.

Au fargard III du Vendidad, Ormuzd, auquel Zoroastre avait demandé quel est le moyen de se rendre la Terre favorable, répond qu'on fait une chose agréable à la Terre, en détruisant les édifices sur lesquels ont été déposés les morts[1]. Ormuzd défend ensuite au Parse de porter seul un mort, parce que le démon des cadavres s'emparerait des

[1] Je suis ici la tradition conservée par Anquetil, quoiqu'il ne fût pas impossible de trouver dans le texte un sens différent : par exemple, de le regarder comme recommandant l'érection des Dakhmas (édifices consacrés à recueillir les cadavres), sur le sommet desquels on sait que les Parses sont dans l'usage d'exposer les morts. Ce qui m'empêche d'adopter cette dernière supposition, c'est le verbe [illegible], qu'Anquetil nous apprend avoir été traduit en pehlvi par *il détruit* (*Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 283). Je trouve, en effet, le radical [illegible] (le sanscrit *khan* et le grec *χαίνω*) avec les trois préfixes [illegible], [illegible] et [illegible], et recevant de ces additions les diverses acceptions de : 1° creuser pour enfouir; 2° creuser pour extraire; 3° creuser pour détruire. Voici, au reste, le texte en question; le lecteur pourra en juger par lui-même : [illegible]
(*Vendidad Sadé*, p. 140.) [illegible]

« Ahura Mazda dit alors : C'est certainement lorsqu'on détruit, en « aplanissant le sol, les Dakhmas construits sur la terre, au sommet « desquels on dépose les morts. »

L'adverbe *paiti fraéstĕm*, que je traduis comme s'il représentait le sanscrit *prati prastham*, peut signifier aussi « dans chaque endroit « uni; » l'interprétation que j'ai adoptée a pour elle la tradition des Parses. J'avoue cependant que je ne saisis pas encore la raison de l'orthographe *fraésta* pour *prastha:* existerait-il en zend un préfixe *fraé*, espèce d'adverbe de *fra* (sansc. *pra*)? Je suis encore l'autorité de la tradition pour le mot *uzdaéza*, de *uz* (s. *ut*) et de *daéza* (s. *dêha*), que

diverses parties de son corps; et c'est après l'énumération de ces parties que vient le texte que j'ai transcrit tout à l'heure.

Au fargard VII, Ormuzd déclare à Zoroastre que ceux qui ont mangé de la chair d'un animal mort ne peuvent être purifiés de cette souillure; et aussitôt il ajoute le texte qui fait l'objet de la présente discussion. Le même texte est répété pour le cas où des hommes ont souillé l'eau en y portant un cadavre. Dans le fargard IX, Ormuzd insiste sur la nécessité de satisfaire le purificateur; car, s'il ne se retirait content, le Dêv Naçu s'emparerait des diverses parties du corps de celui qui n'aurait pas satisfait à ce qu'il doit au prêtre; et l'énumération de ces parties, qui est la même que celle du fargard III, est immédiatement suivie du texte en question [1].

J'avoue que je ne trouve rien dans ces passages

je traduis conjecturalement par *construction*, du radical *dih*, pris dans le sens d'*accumuler, amonceler*. Je conviens cependant qu'à s'en tenir à la signification du sanscrit *déha*, on traduirait bien *uzdaêza* par « le lieu d'où les corps ont été enlevés. » Les autres mots de ce texte ne présentent pas de difficulté; je suppose que ســ *bâ* est le mot qu'on rencontre souvent écrit *bâṭ*, et que c'est le védique *bat*, dont le *t* final est tombé et la voyelle allongée, comme cela se voit fréquemment dans les monosyllabes zends. Le Nighaṇṭu (ch. III, art. 10) place le monosyllabe *bat* au nombre des *satyanâmâni*; il signifie donc *véritablement, en effet*, et c'est dans ce sens que je crois qu'on doit traduire le zend *bâ* et *bâṭ*. Je n'ai pu, jusqu'à présent, découvrir d'une manière certaine la synonymie sanscrite du zend [zend] *dakhma*, à moins qu'on ne dérive ce substantif du radical sanscrit *dhakk* (détruire) et qu'on ne le traduise par « l'endroit où se dé- « truisent les corps. »

[1] La partie du fargard IX à laquelle est emprunté notre texte

qui jette du jour sur notre texte. Il est cependant de quelque intérêt de remarquer qu'il est, jusqu'à un certain point, lié à une énumération des princi-

renferme des détails curieux, qui ne sont malheureusement pas toujours parfaitement intelligibles, à cause du peu de correction des manuscrits. Je crois utile cependant de signaler ici quelques traits relatifs à ce passage, sur lesquels l'examen attentif du texte permet d'arriver à une précision plus grande que celle dont Anquetil s'est contenté dans sa traduction. Immédiatement après le passage transcrit au commencement de cette discussion, on lit le paragraphe suivant, que je corrige d'après la comparaison de nos trois manuscrits et de l'édition lithographiée de Bombay.

[illegible]

(*Vendidad Sadé*, p. 333, 334; éd. Bombay, p. 334.)

Anquetil traduit comme il suit ce passage : « Le soleil, ô Sapet-« man Zoroastre, la lune, les étoiles, sont fâchés de luire sur celui « qui meurt en cet état. Faites en sorte de plaire au feu, de plaire « à l'eau, de plaire à la terre, de plaire aux bestiaux, de plaire aux « arbres, de plaire à l'homme pur, de plaire à la femme pure. » (*Zend Avesta*, t. I, IIᵉ part., p. 361.) Anquetil ne s'est pas aperçu qu'il avait omis la partie du texte comprise entre les mots [illegible] et [illegible]; mais, comme cette proposition se représente plus bas dans le même fargard, nous ne sommes pas privés de l'opinion d'Anquetil, qui la traduit ainsi la seconde fois qu'elle paraît : « Cet « homme qui a été (souillé par) un mort, et dont le Daroudj Ne-« sosch se sera emparé (de nouveau). » Je crois qu'on peut traduire plus exactement tout le passage comme il suit : « Malgré lui, en « effet, ô Spitama Zarathustra, le soleil éclaire ceux qui ont été en « contact avec un cadavre; malgré elle la lune, malgré elles les « étoiles les éclairent. En effet, le purificateur, ô Spitama Zarathustra,

pales parties du corps, sauf dans deux passages où il n'y a pas d'énumération de ce genre. C'est vraisemblablement cette circonstance qui a suggéré à

« lorsqu'il délivre de Naçu celui qui a été en contact avec un cadavre, satisfait l'eau; il satisfait le feu, il satisfait la terre, il satisfait la « vache, il satisfait l'arbre, il satisfait l'homme pur, il satisfait la femme « pure. » Quelques mots de ce texte méritent une attention particulière. Premièrement *anuço*, que plusieurs manuscrits lisent à tort *anuchô*, et dont le sens n'a pas échappé à Anquetil, nous offre un exemple de la contraction du radical *vaç* (vouloir) en *uç*, contraction qui est tout à fait dans le génie du langage védique, ainsi qu'on peut s'en convaincre en se reportant aux observations que ce fait a fournies à Rosen (*Rigvéda*, lib. I, adnot. p. v). Ce mot garde sa forme de nomin. sing. masc. dans toutes les propositions où il se trouve, et quel que soit le genre du terme auquel il se rapporte: on serait tenté d'en conclure que c'est un adverbe, si déjà on n'était accoutumé aux graves incorrections de la syntaxe des textes zends. Une forme plus rare et plus anomale, au moins du point de vue de la grammaire sanscrite, est l'emploi du pronom *aêcha*, pour l'accusatif plur. masculin et neutre; mais cette anomalie n'est, en réalité, qu'un des restes d'une déclinaison ancienne du pronom *êcha*, dans laquelle ce thème passait par tous les cas. Le langage védique offre un fait analogue dans la déclinaison du pronom plur. de la première personne. Le mot *yâ*, qui suit *avaṭ*, est une irrégularité beaucoup plus grave qui vient du fait des copistes; il faudrait ici *yaṭ* au neutre, en rapport avec le nom *hvarĕ* (soleil) et avec le pronom *avaṭ* (cela). Le mot *hâo* est la modification zende de *sâu*, l'ancienne forme du pronom classique sanscrit *a-sâu;* nous le trouvons également en zend, écrit *châo*. Je traduis par « celui qui a été en « contact avec un cadavre, » le composé *paiti iristĕm*, et au pluriel *paiti irista;* il signifie peut-être seulement « celui qui s'est trouvé « en face ou en présence d'un cadavre. » Quant à *frânaçûm*, j'y vois le préfixe *fra* (s. *pra*), dont la voyelle est vraisemblablement augmentée par l'accent : c'est, en effet, sur la préposition que l'accent devait porter dans le composé possessif *frânaçûm*, puisque c'est la préposition qui en constitue presque à elle seule le sens. Je ne puis admettre avec Anquetil que cet adjectif désigne celui dont le Daroudj Nesosch s'est emparé; il est plus conforme au sens général du pas-

Anquetil la seconde de ses traductions, celle qui est ainsi conçue : « Le Daroudj Nesosch s'en empare depuis la tête jusqu'aux pieds. » Quant à la première, qu'il exprime ainsi : « Le Daroudj Nesosch élèvera « la voix contre cet homme, » il est probable qu'elle lui a été inspirée par la grande ressemblance que le mot *çrui* ou *çraoé* offre avec plusieurs des dérivés du radical *çru* (entendre). J'épargne au lecteur l'exposé des tentatives que j'ai faites pour arriver, dans cette direction, à une explication satisfaisante, et je passe immédiatement à l'indication des motifs qui m'engagent à croire qu'il est ici question d'une partie quelconque du corps humain.

Je rencontre, au fargard XVII du Vendidad, les deux propositions suivantes : [illegible] [1], et [illegible] [2], sur le sens desquelles Anquetil ne s'est pas mépris ; il a bien vu qu'il s'agissait des précautions à prendre quand on se coupe les ongles, pratique à laquelle un Parse donne toujours de l'attention, à cause de l'impureté à laquelle elle l'expose [3]. Or, le mot qu'avec Anquetil je traduis par *ongle* est écrit fort diversement par nos divers manuscrits, savoir : [illegible] *çrvai*, par le Vendidad Sadé, par le n° II S. et par le n° I F. ; [illegible] *çravai*, par le n° V S. ; [illegible] *çravé*, par le Ven-

sage, comme à l'analyse étymologique, de croire qu'il caractérise celui duquel s'est retiré Naçu, le démon des cadavres. Le préfixe *fra* exprime, en effet, un mouvement en avant.

[1] *Vendidad Sadé*, p. 450 ; éd. de Bombay, p. 470.

[2] *Ibid.* p. 450 ; éd. de Bombay, p. 471.

[3] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 400.

didad Sadé, par l'édition de Bombay, par le nº II S. et le nº V S.; enfin *çravaé*, par le nº I F. J'omets à dessein l'enclitique *tcha*, qui force les finales *é* et *i* à s'augmenter d'un *a*. Si maintenant je choisis la leçon *çravé*, c'est que je trouve au ch. II de l'Iescht de Behram l'épithète de [1] qu'Anquetil traduit par : « qui a des cornes d'or, » et qu'il applique au taureau sous la figure duquel apparaît Behram [2]. Je n'hésite pas à regarder la leçon *çaravahé* comme légèrement fautive, et à lire *çravahé;* et de cette leçon, qui est un gén. singul. masc., je déduis le thème *çrava*, auquel je rattache la forme *çraoé* du fargard III du Vendidad. En effet, si *çravahé* est bien le génitif de *çrava*, la forme *çraoé* en peut être le locatif, puisque la voyelle zende *ao* est la contraction du sanscrit *ava*. Je dis que *çraoé* est plutôt un locatif sing. qu'un nom. ou un acc. plur., parce que les variantes que donnent pour ce mot nos autres manuscrits indiquent toutes un locatif. Je n'insiste pas sur celle de *çraoi*, parce qu'elle est rare et suspecte; mais je cite en preuve de ce que j'avance l'orthographe *çrui*, qui se représente plus souvent qu'aucune autre, et qui nous offre la désinence du locatif *i* jointe immédiatement au thème *çru*, sans qu'il subisse aucune modification. Nous nous trouvons ainsi en possession d'un thème nouveau, *çru*, auquel je rattache la leçon *çruyé*, qui existe non-seulement dans un de nos manuscrits du

[1] Ms. Anq. nº III S., p. 603.

[2] *Zend Avesta*, t. II, p. 288.

Vendidad, mais aussi au ch. II de l'Iescht de Behram, dans le passage qui suit : [illegible] « Il le frappa en haut à la corne. » Il est clair que *çruyé* est, quant à la forme, un datif de *çru*, dans lequel *é* est joint au thème par l'intermédiaire d'un *y* de liaison. Nous arrivons donc, en résumé, à deux substantifs, *çrava* et *çru*, qui, de l'aveu d'Anquetil, signifient *corne* et *ongle;* et, sans rechercher si ces deux thèmes ne doivent pas se ramener à la forme unique *çru*, dont *çrava* ne serait qu'un développement, nous sommes en droit de conjecturer que, dans les passages du Vendidad relatifs à Naçu, ce mot a la même signification que dans le fargard XVII et dans l'Iescht de Behram. Il suit de là que, si l'on réunit au locatif *çrui* la préposition distributive *paiti*, on traduira ce composé par « sur « chaque ongle, » expression qui vient bien à sa place après l'énumération des diverses parties du corps dont s'empare le Dew des cadavres. Je pense donc, dans l'absence de tout autre moyen d'interprétation, que le texte qui a donné lieu à la discussion précédente signifie : « La cruelle Naçu les envahit « jusqu'au bout des ongles; ensuite ils sont im- « purs pour toujours et à jamais. » Cette traduction rend compte, si je ne me trompe, de la seconde version d'Anquetil; car elle revient à dire que le Dew Naçu s'empare de la totalité du corps des coupables. On pourrait même aller jusqu'à dire que, si *çru* signifie *corne*, il peut avoir aussi le sens d'*extrémité*, *sommet*, comme le *cornu* latin et le קרן hé-

breu; de sorte que le composé *paiti çrui* signifierait peut-être « sur chaque extrémité. » Quoi qu'il en soit de la tradition qui a guidé Anquetil, il faut convenir qu'elle n'est pas assez clairement indiquée dans sa traduction pour que nous renoncions au sens que nous fournit l'étude des passages parallèles où *çru* se présente avec le sens de *corne* et d'*ongle*. Je n'hésite pas à considérer ce sens comme définitivement acquis à ce monosyllabe, et j'y vois le radical sanscrit श्रु *çru* (aller) qui, devenant le substantif zend 𐬯𐬭𐬎 *çru*, désigne probablement « ce qui va en haut, « ce qui s'élève, » comme le conjecture M. Pott du sanscrit शृङ्ग *çrĭgga* (corne), c'est-à-dire « ce qui part « de la tête[1]. » Je pense encore que ce monosyllabe est la base de tous les mots qui, soit avec une gutturale, soit avec une aspirée *h*, désignent la corne dans les langues européennes, comme le grec *κέρ-ας*, le latin *cor-nu*, le gothique *haur-ns*, peut-être même le sémitique קֶרֶן. Je remarquerai, en passant, que c'est de ce radical *çru* (plutôt que de श्रोण *çrôṇa*) que dérive le sanscrit श्रोणि *çrôṇi*, le zend 𐬯𐬭𐬀𐬊𐬥𐬀 *çraona* (hanche) et le latin *clunis*.

Je reprends maintenant la suite des textes où je trouve l'expression qui représente, suivant Anquetil, l'idée de *résurrection*, et, suivant moi, celle de *durée*. Après un passage qui est indiqué deux fois, l'une à la fin du fargard III du Vendidad, l'autre dans le VIIe, et qui se termine par ces mots : « Il n'y

[1] *Etymol. Forschung.* t. I, p. 129.

« a pas pour lui d'expiation, » passage que j'ai amplement expliqué dans le premier volume de mon Commentaire[1], on lit ce qui suit :

[illegible][2]

Anquetil traduit encore ici : « Cette action l'empêchera de passer le pont jusqu'à la résurrection[3] ; » mais, si je ne me suis pas trompé dans l'analyse que j'ai donnée du commencement de ce passage, et si j'ai saisi le véritable sens du mot *yu,* tant sous sa forme primitive que sous sa forme dérivée, il faudra traduire : « A cause de cette action qui est inexpiable pour toujours et à jamais. »

On rencontre, aux fargards III et IX du Vendidad, un texte qui termine la description d'une peine indiquée comme servant d'expiation pour diverses fautes ; ce texte se retrouve encore au fargard V, mais après un morceau différent. Le voici tel que la comparaison des manuscrits me permet, si je ne me trompe, de le corriger :

[illegible][4]

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 499 et 501.

[2] *Vendidad Sadé*, p. 147 et 263 ; édit. de Bombay, p. 146 et 262. Le Vendidad Sadé sépare une fois en deux mots *yavaé tâtaêtcha;* le n° V S. lit *yavaêtâtaêtcha* avec l'édit. de Bombay ; le n° II S., *yavaêtâitaêtcha ;* le n° I F., *yavaêtâ taêtcha.* Dans le second passage, le Vendidad Sadé lit *yavatâtaêtcha ;* le n° V S., en deux mots, *yavatâ taêtcha*, et le n° II S., *yavaêtâitaêtcha.*

[3] *Zend Avesta*, t. I, II[e] part., p. 286, 334 et 335.

[4] *Vendidad Sadé*, p. 143, 185 et 336 ; édit. de Bombay, p. 140, 183 et 337. Les variantes que fournissent les manuscrits sont ici

Anquetil traduit ce texte comme il suit : « Si cet « homme avoue ainsi le mal qu'il a fait, (cet aveu) « ce repentir en sera l'expiation : mais, s'il n'avoue « pas le mal qu'il a fait, il aura lieu de s'en repentir « jusqu'à la résurrection [1]. » Le sens littéral me paraît devoir être : « Et si, ayant commis d'autres actions coupables, il avoue qu'il les a faites, c'est là « son expiation; mais si, ayant commis d'autres actions coupables, il n' [avoue pas qu'il] les a faites, « il s'en repentira pour toujours et à jamais. » Placé à la suite d'un texte indiquant la punition qui doit être infligée à de grands crimes, notre passage veut dire que, pour les autres actions coupables qu'aurait pu commettre le condamné, il suffit d'un acte de pénitence, mais que, dans le cas où il ne les avouerait pas, ces actions sont pour lui l'objet d'un repentir perpétuel. Je n'aurai besoin, pour justifier cette interprétation, que d'un petit nombre de remarques.

sans intérêt ; je remarquerai seulement que l'édition de Bombay lit partout, en un seul mot, *yézisé*, considérant le pronom *sé* comme enclitique, ce que fait aussi le manuscrit v S., p. 57, tandis que les autres manuscr., avec le Vendidad Sadé, écrivent en deux mots *yézi sé*, excepté le n° i F., p. 543, le n° ii S., p. 305, le n° v S., p. 347, qui ont tous trois *ché*, orthographe toute védique, qui, seule, est régulière, et que j'ai suivie. Les mots qui font l'objet de cette discussion offrent toujours les variantes ordinaires. Le Vendidad lit une seule fois *yavatcha*, et a partout *yavaêtâtaêtcha*. L'édit. de Bombay lit une fois, p. 183, *yavatcha yavêtâtêtcha* ; le n° i F., p. 99, lit une fois *yavaêṭtcha* ; le n° ii S., p. 49, dans le même passage, *yvaitâtaêtcha* ; le n° v S., p 57, *yavatcha yavaêtâ taêtcha* ; le n° ii S., p. 107, lit *yvaêtcha*, et le n° v S., p. 123, *yaêvatcha yaêvatâ taêtcha*, et p. 348, *yavaêtcha yavaêtâ taêtcha* : le n° ii S., p. 305, a *yavaêtcha yavaêtâtaêtcha*.

[1] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 283, 302 et 363.

Les premiers mots, jusqu'à *paitita*, ont déjà paru plusieurs fois dans mon Commentaire; il faut seulement observer que *agha* est pris ici comme un adjectif, et non exclusivement comme un substantif, ainsi que cela a lieu en sanscrit. Quant à *paitita*, je n'hésite pas à y voir, avec Anquetil, l'idée de *repentir;* seulement on peut être en doute sur la manière dont cette idée est exprimée par ce terme : premièrement, *paitita*, pour le sanscrit *patita*, qui se présente comme le participe passé passif du radical *pat*, peut avoir en zend le sens de *repenti, qui éprouve du repentir*, si l'on suppose à *pat* ce sens de *se repentir*, en le comparant au latin *pudere* (avoir honte); secondement, *paitita*, pour *patita*, peut, comme le mot sanscrit qu'il représente, signifier *tombé*, et au figuré *dégradé*, et ce n'est peut-être que par extension que l'idée de *repenti* se joint au sens primitif de ce mot, soit que, en partant de l'acception propre, l'expression du repentir consiste à se jeter à terre, et que l'homme *tombé* soit un *pénitent*, soit que, en partant de l'acception figurée, on suppose qu'un homme *tombé* et *dégradé* éprouve du repentir des causes de sa chute. Pour ma part, je pense que *paitita*, qui a dû primitivement, en zend comme en sanscrit, signifier *tombé*, n'a pris le sens de *repenti* que par extension, et sans doute parce que le coupable se jetait à terre devant le juge qui lui reprochait son crime. Quant à l'emploi que font les textes zends de *paitita*, pris dans le sens de *repenti* (qui éprouve du repentir),

il me suffira de faire remarquer, en ce moment, qu'on le fait rapporter au nom de la chose sur laquelle porte l'acte de pénitence. Dans le passage précité, il est également vraisemblable que *paitita* se rapporte à *skyaothna*, c'est-à-dire qu'il est, comme ce nom, au nominatif pluriel neutre; car il me semble que la traduction littérale revient à ceci : « Si de lui d'autres coupables actions faites repen« ties, [c'est] pour lui l'expiation, » pour dire : « Qu'il « en fasse l'aveu avec repentir, c'en est là l'expia« tion. » Dans la seconde phrase qui termine le texte, *paititĕm* est au neutre sing., et le participe représente ainsi un substantif; « le repenti de cet homme. » Cette construction est peut-être un peu hardie, elle l'est moins cependant que l'ellipse de *paitita*, que je suis obligé de suppléer; mais je ne puis retrouver autrement un sens analogue à celui d'Anquetil.

L'expression de *yavaĕtcha yavatâtaĕtcha* se représente encore dans un texte curieux du fargard v du Vendidad, où, non plus que dans ceux que je viens de citer, elle n'a pas le sens de *résurrection*. Voici ce texte, corrigé d'après la comparaison des mss. :

[illegible] [1]

[1] *Vendidad Sadé*, p. 189; édit. de Bombay, p. 186. Les manuscrits donnent les variantes suivantes; je ne reproduis que celles qui portent sur les mots importants. Le Vendidad Sadé lit *dâmân*; tous les autres, avec l'édition de Bombay, ont *dâmanãm*. Le Vendidad Sadé lit une fois *raĕthwayaĕti*, et une autre fois *rathwayaĕti*; le n° 1 F.

Anquetil traduit ce texte comme il suit : « Le « chien Oropesch, dans le monde de l'Être caché « dans l'excellence, ne (rendra rien impur de l'im- « pureté) Hamrid : quelque chose qu'il frappe, à « quelque chose qu'il s'attache, cette chose (durera) « toujours et jusqu'à la résurrection[1]. » Le sens paraît devoir être : « Ce chien, qui est l'*Urupis*, ne « souille, ne corrompt aucune des créatures de l'Être « intelligent qui est saint; bien différent de celui « qui blesse et qui aboie, il s'attache à ceux-ci et à « ceux-là pour toujours et à jamais. » J'avoue que je ne donne cette traduction qu'avec défiance; le texte contient quelques mots qui sont encore obscurs pour moi. Anquetil, rapprochant du nom zend *urupich* le persan روبه *rabah*, considère le chien, qu'il appelle *Oropesch*, comme un renard. Tout en conservant le nom d'*urupich* comme la désignation d'une espèce de chien, je n'hésite pas à admettre le rapprochement proposé par Anquetil, et parce qu'il est très-naturel de croire que le renard a pu être compris sous le genre du chien, et parce que l'explication qu'il est possible de donner du zend *urupich* s'accorde bien avec le rapprochement sug-

lit *raêthwayêiti;* le n° II S., *rathwayêtê*, et le n° V S., *raêthwyêti;* l'édit. de Bombay a toujours *raêthwyêiti*. Je lis *kuchaiti* avec les trois Vendidads mss.; l'édition de Bombay et le Vendidad Sadé ont *kusaiti*. Je lis *hakhti* avec l'édit. de Bombay, le Vendidad Sadé et le n° V S.; le n° I F. lit *hikhti*, et le n° II S., *hikhta*. L'édit. de Bombay, le Vendidad Sadé, le n° V S., ont *yavaêtcha yavaêtâtaêtcha;* le n° I F., *yavaêtataêtcha;* le n° II S., *yvaêtcha yvaêtâtaêtcha*.

[1] *Zend Avesta*, t. I, II[e] part., p. 304 et 305.

géré par Anquetil. Je pense, en effet, que le zend *urapich* dérive du radical sanscrit *lup* (enlever, dérober): car, comme le zend ne possède pas la liquide *l*, *lup* ne peut se présenter dans cette langue qu'avec la lettre *r;* et, quant à la voyelle *u*, qui ouvre le mot *u-rup-ich*, elle résulte seulement de la facilité avec laquelle cette voyelle se déplace, quand elle suit la liquide *r*, de manière à l'envelopper en quelque sorte, comme fait aussi la voyelle brève *ĕ*. Il résulte de là que *u-rup-ich* doit signifier *le ravisseur*, épithète qui s'applique aussi bien au loup qu'au renard, mais que je propose de réserver pour ce dernier, car nous avons déjà en zend *vĕhrka* pour le sanscrit *vrĭka* (loup). L'application qu'on peut faire de cette épithète au renard, permet de croire que c'est à ce même radical qu'appartient le latin *vulp-es*, par suite d'un déplacement de la voyelle analogue à celui que je viens de remarquer dans *urupich* pour *ulupis*, c'est-à-dire *uulpis* (lat. *uulpes*[1]).

J'ai lu, avec le plus grand nombre des manuscrits, *raēthwayēiti*, parce que je considère ce verbe comme appartenant à la conjugaison qui est la dixième dans la classification des grammairiens indiens : ce mot a, en effet, une forme trop développée pour ne pas être dérivé; mais j'ignore encore le sens de son primitif, et c'est uniquement par conjecture que je traduis ce verbe, joint aux préfixes *hăm* et *paiti*, par *souiller*, *corrompre*. A ne considérer que les prépo-

[1] M. Pott tire *vulpes* de *vi-lup*. (*Etymol. Forschung.* t. I, p. 149, 258, et t. II, p. 485.)

sitions *hăm* et *paiti* (*con-greditur*, *pro-pugnat*), on pourrait croire que le mot *attaquer*, pris dans son acception la plus générale, est celui qui convient le mieux aux divers passages où je rencontre *raêthwayêiti*. Anquetil le transcrit plutôt qu'il ne le traduit, quand il dit : « Il rend *hamrid*, il rend *pitrid* ; » expressions qui signifient, selon lui : « Il rend impur, » et qui diffèrent entre elles, en ce que *hamrid* est l'impureté que produit l'attouchement d'un être impur par lui-même, comme le cadavre d'un homme, tandis que *pitrid* est l'impureté communiquée par un être devenu *hamrid*[1]. Je n'ai pas de raisons pour contester ces données qu'Anquetil doit, sans contredit, à la tradition; mais, sauf la forme causale du verbe, je n'ai encore trouvé que le persan ريديدن (corrompre) qui les confirme. Comme ces expressions sont le plus souvent employées dans des passages où figurent des êtres impurs, comme Nesosch (Naçu), par exemple, il est possible que l'idée de souillure ne se soit attachée à ce mot qu'après coup, et que celle de *contact*, au contraire, soit primitive : c'est cependant un point que je ne puis encore affirmer. Il m'a semblé que, dans l'ignorance où nous sommes touchant la signification primitive de ce verbe, il valait mieux respecter la tradition des Parses. Quant à la forme même du verbe *raêthwayêiti*, après en avoir retranché la caractéristique verbale et la désinence, il reste *raêthw*, qui est très-probablement un substantif dont le thème est *raêtu*,

[1] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 303, note 1.

thème qui d'ailleurs m'est inconnu en sanscrit. Je dis que *raêtu* doit être un substantif, parce que ce mot se présente comme formé par le suffixe *tu*, d'un radical *ri* (aller, blesser) ou *rî* (blesser, hurler). Il résulte de là que le verbe *raêthwayêiti* signifie : « Il « met un être dans l'état de celui qu'on nomme « *raêtu*. » Je ne connais, dans les langues congénères, que le persan ريـدن (corrompre) et les mots germaniques, island. *ryd* (rouille), angl. *rot* (pourrir), qui ressemblent à *raêtu*. Peut-être retrouverons-nous, quelque jour, ce mot dans les Vêdas.

On remarquera encore *zanaiti* (il blesse), au lieu de *zaiñti* pour *hanti;* c'est le radical *zan* pour *han*, conjugué sur le thème de la première classe. Je donne au verbe *kuchaiti* un sens que n'ont pas les racines sanscrites *kaç* et *kuch;* je le suppose synonyme de *kruç :* la convenance du sens est ici pour moi la raison décisive, dans le silence complet des listes de radicaux sanscrits [1]. Anquetil me paraît avoir bien rendu le sens distributif de la locution *âdim, âhis,* que les manuscrits écrivent le plus souvent ainsi en deux mots, quelquefois en quatre, *â dim, â his :* je remarquerai seulement qu'elle doit se traduire lit-

[1] Il s'est passé peut-être ici le même fait que celui que je crois remarquer dans le sanscrit védique *dhichṭyâ* que Rosen traduit par *illustres*, et que le commentateur Sâyaṇa propose de rendre encore par *doués d'audace*. Quelque orthographe qu'on adopte pour ce mot, qu'on le lise *dhichṭya* ou *dhichṇya*, il est toujours certain que, dans l'opinion des Brahmanes, il dérive du radical *dhich* qui manque dans les listes actuelles, mais que Wilson, sans doute d'après le témoignage des grammairiens originaux, regarde comme ayant été substitué à *dhrĭch*. (Voy. *Rĭgvêda*, lib. I, adnot. p. XI.)

téralement par *ad hunc, ad hâs, his* (ou plutôt *hîs*) étant l'accusatif pluriel féminin du pronom *hî*, le *sî* des Vêdas ; je n'ai pas cru nécessaire de conserver cette différence de genre dans ma traduction. Le préfixe *á* se rapporte au verbe *hakhti*, qui dérive du radical sanscrit *satch* (se joindre, s'attacher), radical qui, dans le style vêdique, signifie *cultiver, aimer* [1] ; il est ici conjugué sur le thème de la deuxième classe.

On rencontre encore deux fois l'expression qui fait l'objet principal de cette discussion, dans un passage du fargard VII du Vendidad, qui renferme quelques détails intéressants ; je le donne corrigé d'après la comparaison des manuscrits :

[illegible]

[1] Rosen, *Rigvéda*, lib. I, adnot. p. VII.

[illegible]
[illegible] [1]

Anquetil traduit ce texte de la manière suivante : « Un Mazdéïesnan qui rend la santé, qui prolonge « la vie, sur qui apprendra-t-il d'abord (l'effet de

[1] *Vendidad Sadé*, p. 240 et 241 ; édit. de Bombay, p. 238 et 239. J'indique ici les variantes les plus importantes des manuscrits. L'édit. de Bombay lit *fravazdoñti* ; je préfère la désinence du moyen (*ñté*) avec le Vendidad Sadé et les nos I F. et V S. ; le n° II S. lit *fravadhâoñté*. Le Vendidad Sadé lit *âmayâoñti* ; les nos I F. et V S. diffèrent peu ; l'éd. de Bombay, *âmyâoñti* ; le n° II S. préfère le moyen *âmâyâoñté*. La seconde fois que ce verbe se présente, le Vendidad Sadé et le n° I F. lisent *âmayayañta* ; le n° V S., *âmayâñta* ; le n° II S., *âmayayañti*, et l'éd. de Bombay, *âmayâoñti*. La même incertitude existe à l'égard du verbe *mairyâiti*, que lisent de cette manière le Vendidad Sadé, l'édit. de Bombay, le n° II et le n° V S., tandis que le n° I F. lit deux fois *mairyâité*, leçon que suit deux fois le n° II S. Ce dernier ms. lit seul *yavaêta* ; le Vendidad Sadé a *yavatcha yavaêtâtaêtcha* ; le n° I F., *yavaêtcha*, etc., et le n° V S., *yavaêtcha yaêvatâtaêtcha*. Les deux passages marqués chacun par deux étoiles manquent dans tous les Vendidads manuscrits ; ils ne se trouvent que dans le Vendidad Sadé et dans l'éd. de Bombay. Le Vendidad Sadé lit la première fois *vimâdhayanta* ; les nos I F. et V S. lisent, le premier deux fois, le second une, *kĕrĕtu* ; le n° II S. a *kĕrĕthu*. Je suis pour *irichyâț*, l'orthographe des nos I F., II S., V S. ; le Vendidad Sadé a *irisyâț*, ainsi que l'éd. de Bombay, qui a une fois seulement *irisayâț*. Je donne *irichĕñtô*, d'après le n° I F. : le Vendidad Sadé a *irisĕñto* ; le n° II S., *arichiñtô* : le n° V S., *irichĕñtu*, et l'édit. de Bombay, *irisĕñtu*. Je lis *raêchĕm* avec I F. et II S. ; le Vendidad Sadé, l'édit. de Bombay et le n° V S. ont *raêsĕm*. L'édit. de Bombay, le n° I F. et le n° II S., ont *tchikayaț* ; le Vendidad Sadé, *tchikayâț*, et le n° V S., *tchakayaț*. Je lis *âmâtô* avec l'édit. de Bombay et le n° V S. ; le Vendidad Sadé et les nos I F. et II S. lisent *anâmâtô*. Le n° V S. et l'édit. de Bombay lisent la seconde fois *yavaêtâtaêtcha* ; le Vendidad Sadé, *yavaêtâtaitcha* ; le n° I F., *yavaêtâtaêitcha* ; le n° II S., *yavaêté yavaêtâtaêtcha*. Le Vendidad Sadé lit *vimâdhayañtu* ; le n° II S., *vi mâdayañtu* ; les nos I F. et V S., *vimâdhayañta* ; l'édit. de Bombay, *vimâdhyañti*. Je lis *baêchazyâț* avec le n° II S. ; le n° I F. et l'édit. de Bombay ont *baêsazyâț* ; le n° V S., *baêsaziâț*, et le Vendidad Sadé, *biszyâț*.

« ses remèdes)? Sera-ce sur les Mazdéïesnans ou sur « les adorateurs des Dews? Ormuzd répondit : Qu'il « apprenne (son art en l'exerçant d'abord) sur les « Dewiesnans, et qu'ensuite (il traite) les Mazdéïes- « nans. S'il traite une fois un Dewiesnan, et que le « malade vienne à mourir; s'il en traite un second, « et qu'il vienne à mourir; s'il en traite un troisième, « et qu'il vienne à mourir, ne sachant pas son mé- « tier, il ne doit jamais l'exercer : qu'il n'aille pas « ensuite traiter les Mazdéïesnans et leur faire du « mal. S'il traite après cela les Mazdéïesnans et leur « fait du mal, pour le mal qu'il leur aura fait, il sera « lui-même puni du Bodoveresté. Mais, si le méde- « cin traite d'abord un Dewiesnan, et qu'il le gué- « risse; s'il en traite un second, et qu'il le guérisse; « s'il en traite un troisième, et qu'il le guérisse, il « sait son métier et peut toujours l'exercer : son de- « voir ensuite est de traiter les Mazdéïesnans. Qu'il « se perfectionne et se rende encore plus habile : « son état est de rendre la santé[1]. » Ce passage, qui est généralement bien entendu dans la version que je viens de transcrire, peut, si je ne me trompe, être encore plus exactement traduit de la manière suivante : « Les Mazdayaçnas qui s'appliquent à la mé- « decine, quels sont ceux sur qui ils s'essayeront d'a- « bord, les Mazdayaçnas ou les Daêvayaçnas? Ahura « Mazda dit alors : Qu'ils s'essayent d'abord sur les « Daêvayaçnas, comme si c'étaient des Mazdayaçnas. « Si, la première fois qu'un Daêvayaçna emploie [le

[1] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 322 et 323.

« médecin], il [le malade] vient à mourir ; si, la se-« conde fois qu'un Daêvayaçna l'emploie, il vient à « mourir ; si, la troisième fois qu'un Daêvayaçna l'em-« ploie, il vient à mourir, celui-là [le médecin] est « inhabile pour jamais et à toujours. Qu'ensuite les « Mazdayaçnas [* ne se servent d'aucun de ses re-« mèdes, que les Mazdayaçnas ne l'emploient pas*], « ne l'emploient pas ; le malade mourrait. Si, après « cela, les Mazdayaçnas [*se servent de quelqu'un de « ses remèdes ; si les Mazdayaçnas l'emploient*], « l'emploient, [et] que le malade meure, que la « mort soit infligée [au médecin] en retour de cette « mort, comme châtiment d'une action faite sciem-« ment. Si, la première fois qu'un Daêvayaçna em-« ploie [le médecin], il en échappe ; si, la seconde « fois qu'un Daêvayaçna l'emploie, il en échappe ; « si, la troisième fois qu'un Daêvayaçna l'emploie, il « en échappe, celui-là [le médecin] est certainement « expert pour jamais et à toujours. Qu'ensuite les « Mazdayaçnas se servent volontiers de ses remèdes, « que les Mazdayaçnas l'emploient volontiers, qu'ils « l'emploient volontiers, il pourra [les] *guérir.* »

La traduction que je viens de proposer peut encore, sur deux ou trois points, laisser quelque doute dans l'esprit du lecteur. Je regrette de n'avoir pu trouver, dans les textes zends qui sont à ma disposition, le moyen d'arriver, sur ces divers points, à une détermination positive. Les observations suivantes ont pour but de justifier le sens proposé.

Je n'hésite pas d'abord à prendre dans le sens d'*art*

de la médecine le mot *baêchaza*, qui, d'ordinaire, ne signifie que *médicament;* la vraisemblance de ce sens me paraît une raison suffisante pour le faire adopter. Je regarde *fravazâoñtê* comme la troisième personne pluriel du présent du conjonctif du radical *vaz*, pour le sanscrit *vah;* la voix moyenne, que suivent ici le plus grand nombre des manuscrits, donne à ce verbe le sens de *se porter en avant*. On remarquera ensuite *katârô*, que je considère comme le nominatif pluriel masculin d'un thème *katâr*, répondant à un sanscrit hypothétique *katrĭ*, et au sanscrit réel *katara* (lequel entre deux?). Cette formation est digne d'attention en ce qu'elle fait passer un mot dérivé d'un pronom primitif dans la catégorie des noms en *târ*, et qu'elle nous indique un moment où le suffixe du comparatif *tara*, qu'on a déjà rapproché justement du radical *trī* (traverser), cédait sa place au suffixe d'agent *trĭ*, et avec vriddhi, *târ*, qu'on doit, selon toute vraisemblance, rattacher à ce même radical, en vertu de l'intime connexion qui unit les idées de *traverser* et d'*instrument*. L'analyse que je donne de *katârô* a pour elle l'existence de l'accusatif singulier masculin *katârĕm*, qui part du même thème *katâr* (lequel entre deux?); quoique, je dois l'avouer, on puisse regarder l'allongement de la voyelle de *târ* comme une particularité propre au zend, et dire, conséquemment, que *târô* est un nominatif singulier masculin du suffixe *târa*. Mais la tendance bien connue du zend à abréger la voyelle *â*, étymologiquement longue en sanscrit, m'engage à rejeter

cette seconde interprétation. Au reste, que l'on regarde *katârô* comme un singulier ou comme un pluriel, ce sera toujours un nominatif. Or, ici le nominatif trouble toute la syntaxe de ce passage; ce serait le datif qui serait nécessaire ici comme complément du verbe *âmayâoñtê* : mais nous rencontrons dans le Vendidad assez d'irrégularités de ce genre, pour ne pas être surpris de celle que nous constatons en ce moment. L'anomalie de notre texte se retrouve, en partie, au commencement du second chapitre du Vendidad, dans un passage sur le sens duquel il ne peut cependant exister aucun doute, malgré la confusion qu'on remarque dans l'expression des rapports grammaticaux:

[illegible]
[illegible]
[illegible] [1]

Anquetil le traduit ainsi : « Quel est le premier « homme qui vous ait consulté, comme je fais, ô « vous qui êtes Ormuzd? A qui avez-vous montré « clairement la loi du dieu de Zoroastre[2]? » Mais je crois qu'on peut traduire plus littéralement encore : « Quel est le premier entre les hommes, autre que « moi, qui suis Zoroastre, que tu as interrogé, toi « qui es Ahura Mazda? A qui as-tu enseigné la loi « qui est celle d'Ahura, celle de Zoroastre? » On remarquera que la différence qui distingue le passage précité du chapitre II du Vendidad, de celui

[1] *Vendidad Sadé*, p. 123; édit. de Bombay, p. 120.

[2] *Zend Avesta*, t. I, II[e] part., p. 271.

qui nous occupe, c'est que le pronom interrogatif est, dans le premier, au datif, tandis qu'il est au nominatif dans le second. Cette différence donne cette double traduction : « Auquel le premier... as- « tu adressé des questions? » et « Quels sont ceux « [sur] lesquels ils s'essayent, sur les adorateurs de « Mazda, ou sur les adorateurs des Daêvas? »

Entre les variantes qui nous laissent le choix de l'actif ou du moyen pour le verbe *âmayâoñtê*, je préfère celles d'où résulte le moyen, parce qu'elles s'accordent mieux avec l'analyse que je vais donner de ce verbe. Le sens que j'adopte pour ce terme me paraît ressortir assez clairement de l'ensemble du texte, outre que c'est celui qu'a choisi Anquetil, d'accord avec la tradition des Parses; cependant ce n'est pas le sens qu'il faudrait assigner à ce verbe s'il existait en sanscrit. Dans cette dernière langue, en effet, *âmaya* signifie *maladie*, et c'est seulement avec la négation que ce mot prend la signification de *santé* (anâmaya). Cette contradiction si manifeste m'a longtemps mis en doute sur la question de savoir si je devais attribuer le sens d'*essayer, s'exercer*, à un verbe qui, d'après le dictionnaire sanscrit, devrait signifier *être malade*. Mais l'impossibilité où je me suis trouvé de tirer un sens satisfaisant du commencement du texte que j'examine en ce moment, dans la supposition que *âmayâoñtê* devrait se traduire par *ils sont malades*, m'a décidé d'une manière définitive en faveur de l'interprétation que je propose. Je suis frappé, d'ailleurs, du peu de certitude

que présentent les étymologies données, pour le substantif *âmaya*, par les grammairiens indiens, qui tirent ce mot, tantôt de *ama* (rendre malade), tantôt de *âma* (cru), et de *ya* pour *yâ* (obtenir). L'analyse du verbe zend *âmayâoñtê* conduit, ce me semble, à un autre résultat étymologique. Si l'on retranche, en effet, la désinence *âoñtê* (où la voyelle *âo* est le développement de *â*, qui doit ici indiquer le conjonctif, et qui se trouve fréquemment devant *ñ*), on obtient *âmay*, dissyllabe où *â* est manifestement le préfixe *â* (vers). Je pense que *may* est le radical *mâ*, conjugué suivant le thème des verbes sanscrits de la quatrième classe, c'est-à-dire amplifié par l'addition de la semi-voyelle *y*, qui entraîne l'abrégement de la voyelle primitivement longue. L'existence du participe *âmâtô*, et avec la négation *anâmâtô*, met cette dernière analyse à l'abri de toute contestation. Nous pouvons donc affirmer avec certitude que le verbe *âmayâoñtê* dérive du radical *mâ* (mesurer); et ce qui ajoute à la valeur de cette observation, c'est que ce radical, en sanscrit, se conjugue aussi sur le thème des verbes de la quatrième classe.

Reste maintenant à déterminer le sens qu'il faut donner à *mâ*, précédé de *â*. J'ai dit tout à l'heure que la vraisemblance de la signification que je préfère était à mes yeux l'argument le plus décisif. J'en tire un autre, qui est également de quelque force, des participes *âmâtô* et *anâmâtô*, mots dont le premier est employé dans le passage où il est permis au Mazdayaçna d'exercer la médecine, tandis que

le second l'est dans la partie du texte où défense lui est faite de l'exercer. Il me semble que *âmâta* ne peut signifier, dans ces deux passages, autre chose que *exercé*, *expert*, signification qui, outre qu'elle convient au texte, n'est pas incompatible avec la forme du participe en *ta*, qui, dans le cas actuel, est celui d'un verbe moyen, et répond ainsi au participe des verbes déponents latins. J'ajouterai que le radical *mâ*, transformé en *mû*, et précédé du préfixe *âz*, forme en persan le verbe آزمودن *âzmûden*, qui signifie *essayer*, *expérimenter*, comme l'a bien fait voir M. Pott[1]. Enfin, la considération qui me paraît appuyer de plus la signification de *essayer*, donnée à *â-mâ*, c'est que nous allons reconnaître tout à l'heure une autre transformation du radical *mâ*, qui ne peut, selon toute vraisemblance, signifier autre chose que *médicamenter*, *employer des remèdes*. On aura donc ainsi deux significations distinctes de la racine *mâ*, significations marquées par la différence du suffixe, et par la modification du radical *mâ*, lequel veut dire, avec *â*, *s'essayer*, *expérimenter*, littéralement, *se mesurer à*; et avec *vi*, plus une certaine modification du radical, *médicamenter*, *traiter en médecin*.

La seconde modification du radical *mâ*, que je viens d'annoncer, nous est offerte par le verbe *vimâdhayañti*, qui revient deux fois dans le texte que j'analyse, sous la double forme d'un verbe et d'un substantif. Je crois nécessaire de ne pas attendre,

[1] *Etymol. Forschung.* t. I, p. 194.

pour examiner ce mot, que j'aie traité de la totalité de ceux qui le séparent de celui que j'ai analysé tout à l'heure. Je n'hésite pas à regarder *vi-mâdh-ayañti* comme un verbe conjugué sur le thème de la dixième classe, et dérivé du radical *mâdh*, qui est manifestement, avec *mâ*, dans le même rapport que le zend *çnâdh* (laver) avec le sanscrit *snâ*[1]. Anquetil donne à ce verbe le sens de *traiter*, quoique, à vrai dire, on ne voie pas bien clairement dans sa version ce qu'il fait de *vimâdhaçtchit*, qui précède le verbe *vimâdhayañti*. Il est très-probable que la signification de ce verbe est générale, et qu'il veut dire *exercer la médecine*, soit pour les autres, soit pour soi-même. Je montrerai tout à l'heure les avantages et les inconvénients qu'il y a dans l'adoption exclusive de l'une ou de l'autre de ces deux nuances de la même signification. Je me contente en ce moment d'insister sur la signification de *traiter à l'aide de médicaments*, que j'assigne au radical *mâdh*, précédé du préfixe *vi*, radical qui est pour moi un développement de *mâ*, et que je regarde comme identique au latin *mederi* et au grec *μήδομαι*. On voit, par ce qui précède, quels motifs j'ai de rattacher ce dernier verbe au radical *mâ*, à l'aide d'un rapprochement sur la certitude définitive duquel M. Pott hésite encore[2]. J'ajouterai que, quant à l'analogie qu'on remarque entre *mederi* (guérir) et *meditari* (méditer), elle part de l'idée primitive commune à ces deux ac-

[1] *Observ. sur la Gramm. comp. de M. Bopp*, p. 37.
[2] *Etymol. Forschung.* t. I, p. 195.

ceptions distinctes, celle de *faire attention;* et qu'elle se retrouve également dans le verbe dérivé sanscrit *tchikits* (guérir), qui n'est autre chose que la forme désidérative du radical *kit*, dont le sens primitif est *connaître, penser,* quand il se conjugue sur le thème de la deuxième classe, et qui signifie *guérir,* quand il se conjugue sur celui de la première.

Je ne m'arrêterai pas à justifier la traduction de «comme si c'étaient des Mazdayaçnas,» que je trouve dans la conjonction *yathâ*, et aussi dans *tchiṭ*, qui suit *mazdayaçnaêibyaç*, et qui ajoute la nuance de sens suivante : «comme si c'étaient des Mazdayaçnas quelconques.» La signification de *kĕrĕñtâṭ*, que je regarde comme la troisième personne de l'impératif de *kĕrĕt*, qui répond au sanscrit *krït*, avec la désinence *tâṭ* au lieu de *tu*, me paraît plus difficile à préciser. Anquetil traduit les mots *yaṭ paourvîm daêvayaçnô kĕrĕñtâṭ* par : «s'il traite une fois «un Dewiesnan.» Mais il est manifeste que *daêvayâçnô* est le sujet du verbe *kĕrĕñtâṭ*, et on doit conclure de là que la signification de *traiter* ne convient pas, dans ce passage, au radical *kĕrĕt*. La seule manière de concevoir que *kĕrĕñtâṭ* puisse avoir pour sujet un Mazdayaçna sous-entendu, en un mot le médecin, serait de supposer une très-grande irrégularité de construction, savoir, que *daêvayaçnô* est à tort au nominatif, mais que le véritable complément direct de *kĕrĕñtâṭ* est *paourvîm*, de sorte qu'il faudrait traduire : «si [quem] primum sanet, [is sit] «Daevarum cultor.» Mais je pense que le lecteur

trouvera, comme moi, cette supposition beaucoup trop forte. Les acceptions diverses que possèdent en sanscrit les différentes conjugaisons du radical *krĭt* (couper, envelopper, célébrer), ne fournissent pas une interprétation satisfaisante de la proposition qui nous occupe : si *krĭt* pouvait exprimer simplement l'idée de *appeler*, ce serait la seule qui conviendrait ici; mais alors il faudrait, ce me semble, un complément direct, un pronom désignant le médecin. Il faut donc admettre que *kĕrĕñtâṭ* a un sens très-général, et que le radical *kĕrĕt* (*krĭt*), d'où il dérive, n'est ici qu'un développement d'une racine plus commune encore, de *krĭ*, comme *tchit* paraît l'être de *tchi*. Je propose, en conséquence, de traduire *kĕrĕñtâṭ* par *qu'il emploie*, en sous-entendant, pour plus de clarté, le médecin.

Après ce que j'ai dit sur le verbe *âmayâoñtê*, je n'ai pas besoin d'insister beaucoup sur la signification de *inhabile*, que j'assigne au participe *anâmâtô*, qui est le contraire de *âmâtô*. Cette phrase signifie manifestement que le médecin est déclaré inhabile pour toujours, et à jamais incapable de se livrer à la pratique de la médecine. Remarquons, en ce qui touche l'expression *yavaêtcha yavatâtaêtcha*, qu'ici Anquetil, d'accord sans doute avec la tradition des Parses, renonce à chercher dans cette formule l'idée de *résurrection*, et qu'il la traduit très-exactement, mais un peu brièvement, par *jamais*.

Dans le paragraphe suivant, j'ai marqué de deux étoiles plusieurs mots qui ne se trouvent que dans

le Vendidad Sadé et dans l'édition de Bombay, tandis qu'ils manquent dans les trois autres manuscrits du Vendidad. Je les ai reproduits dans ma traduction, mais en les enfermant entre des crochets, parce que je suppose qu'ils sont interpolés; cependant cette certitude n'est pas telle que j'aie cru pouvoir les retrancher tout à fait : ils allongent certainement la phrase sans aucun avantage pour l'idée principale; mais nous sommes accoutumés à rencontrer dans les textes zends des répétitions qui ne sont pas moins frappantes que celle dont il s'agit ici.

C'est par une conjecture qui s'appuie sur l'analyse que j'ai donnée de *vimâdhayañti*, que je traduis *vimâdhaçtchit* par *médicament quelconque*. Ce mot, qui ne peut être qu'un substantif, est ou l'ablatif d'un nom terminé par une consonne, ou, ce qui me paraît plus vraisemblable, l'accusatif singulier d'un nom neutre dont le thème est en *as*. Il n'est pas rare de voir en zend l'action qu'exprime le verbe, répétée sous la forme d'un substantif placé comme complément direct du verbe lui-même : ici cette expression revient à « medicamen quodcunque medicantur. » Au reste, il n'est pas facile de reconnaître dans ce passage si cette expression s'applique au malade qui prend pour lui le médicament, ou au médecin qui le donne. Au premier coup d'œil, la seconde supposition paraît la plus satisfaisante, à cause de la voix active du verbe *vimâdhayañti;* mais je trouve que la marche du texte est plus embarrassée dans cette supposition que dans la première. Voici, en

effet, comment il faudrait traduire tout ce morceau : « Qu'après cela les Mazdayaçnas [médecins] ne donnent aucun médicament; que les Mazdayaçnas « n'exercent pas, qu'ils n'exercent pas, il [le malade] mourrait. Si, après cela, les Mazdayaçnas « [médecins] donnent quelque médicament, si les « Mazdayaçnas exercent, s'ils exercent, et que le « malade meure, etc. » Or, toute satisfaisante qu'elle paraît être, cette version a le désavantage de rompre le parallélisme qui doit, si je ne me trompe, exister entre les deux parties de ce morceau. Dans la première partie, le législateur ordonne au médecin de s'essayer sur les adorateurs des Daêvas, et il déclare que celui-là est pour toujours un médecin inhabile dans les mains duquel sont morts trois de ces malades. Le texte nous montre le Daêvayaçna s'adressant au médecin, l'employant, si toutefois je ne me suis pas trompé sur le sens de *kĕrĕñtâṭ*. Cela posé, il paraît assez naturel que la seconde partie nous montre les adorateurs de Mazda s'adressant de même au médecin et l'employant à leur tour; et ce qui achève de donner une grande vraisemblance à cette supposition, c'est que le verbe principal de cette seconde partie, *kĕrĕñtu*, est le même, sauf le nombre, que celui de la première. Cette considération m'a paru décisive en faveur du sens que j'ai adopté, et elle m'a fait renoncer aux avantages que je voyais d'ailleurs à faire porter la défense sur les Mazdayaçnas exerçant la médecine, plutôt que sur les Mazdayaçnas qui en réclament le secours. On

remarquera que l'on sort plus aisément de cette difficulté si, avec les trois manuscrits du Vendidad de la Bibliothèque royale, on regarde comme interpolés et répétés à tort par le copiste les mots que j'ai enfermés entre deux étoiles; car alors on traduira : « Qu'ensuite les Mazdayaçnas se gardent « d'employer [ce médecin]; le malade mourrait. »

Quant à l'expression par laquelle le texte indique le châtiment qui doit être infligé au médecin entre les mains duquel est mort le malade, elle présente des difficultés que je me suis déjà engagé à examiner à part. Je ne donne pas en ce moment le résultat de la comparaison des textes où Anquetil reconnaît la punition qu'il nomme *Bodoveresté*, parce que la discussion à laquelle je serais obligé de me livrer détournerait trop longtemps l'attention du lecteur de l'objet principal de la recherche présente, qui est l'analyse d'un texte où se rencontre deux fois l'expression *yavaêtcha yavatâtaêtcha*. J'omets donc à dessein, en ce moment, les mots du texte qui commencent à *para hê*, et qui finissent à *tchithaya;* je les analyserai ailleurs en détail, en les comparant aux autres expressions semblables que l'on rencontre dans le Vendidad.

Au second paragraphe de notre texte, je crois trouver une justification satisfaisante du sens que je donne à *kĕrĕñtâṭ*, dans la facilité avec laquelle s'expliquent les deux propositions *yaṭ paourvîm daêvayaçnô kĕrĕñtâṭ apa hô djaçâṭ*, « si un Daêvayaçna « emploie [le médecin] une première fois, qu'il

« échappe. » Il n'y a pas ici lieu de douter, pas plus que dans le cas de mort, que le véritable sujet de *kĕrĕñtâț* ne soit l'adorateur des Daêvas. Remarquons en outre un tact heureux dans le choix des préfixes *ava* et *apa*, qui modifient de part et d'autre les deux verbes *mairyâité* (prés. du conjonctif moyen) et *djaçâț* (imparf. du conjonctif actif) : *ava* exprimant le mouvement de chute dans un lieu inférieur; *apa*, au contraire, indiquant la marche d'un être qui s'échappe et sort d'un lieu.

Après la troisième et dernière de ces propositions, qui sont répétées ici comme l'est, dans le premier passage, la phrase qui indique le cas de mort du Daêvayaçna, je lis *âmâtô*, quoique, comme on a pu le voir à la note des variantes que donnent les manuscrits pour notre texte, quelques copies lisent *anâmâtô*. Cette dernière leçon me paraît une faute manifeste, qui vient de ce que le copiste a vu dans le premier passage *anâmâtô*, et qu'il s'est trouvé ainsi porté à répéter ce mot, sans comprendre qu'il exprime ici le contraire de ce que veut dire le texte. Je n'hésite donc pas à lire *âmâtô*, quoique cette leçon ne soit pas la plus commune, et je traduis ce mot par *expert, habile*. Quant à l'expression *yavaêtcha*, etc., nous voyons encore ici Anquetil, fidèle sans doute à la tradition des Parses, renoncer à l'idée de *résurrection*, et la traduire par *toujours*, comme il l'a fait plus haut, lorsque, dans la phrase négative du commencement, il l'a rendu par *jamais*.

On remarque encore, dans l'emploi du singulier

vaçô (voulant) avec le pluriel *mazdayaçna*, une irrégularité de syntaxe qui nous reporte à un état presque barbare de la langue zende. On pourrait croire que *vaçô* est un adverbe sous forme d'ablatif, dérivant d'un thème *vaç*; mais, comme *vaçô* se représente assez souvent dans les textes zends avec le rôle d'un adjectif (nomin. sing. masc.) signifiant *le voulant bien*, *consentant*, j'aime mieux lui conserver ici cette valeur et admettre l'irrégularité syntactique que je viens de signaler, que d'en faire un adverbe : j'ai cru seulement nécessaire de faire cette remarque, parce que, dans ma traduction, j'ai, pour plus de clarté, choisi l'adverbe *volontiers*.

Le dernier passage du Vendidad où se trouve l'expression *yavatâitê* termine l'énumération des moyens à prendre pour purifier les soucoupes qui ont touché à un cadavre. Je donne ce texte pour ne laisser aucun doute sur le sens du terme qui nous occupe :

[illegible]
[illegible] [1]

Anquetil traduit ainsi cette phrase : « Si cette « (soucoupe) est de terre, ou (faite) de poussière

[1] *Vendidad Sadé*, p. 253 ; édit. de Bombay, p. 251. Voici les variantes les plus importantes des manuscrits : le n° II S., p. 196, lit seul *zĕmĕnas* et *drvaĕnas ;* mais les deux lettres ܘ et ܪ se confondent quelquefois, suivant que le trait inférieur de ܘ est plus ou moins relevé. L'édit. de Bombay lit *daravaĕniss* et *fravâkhsanaĕs ;* je lis *fravâkhchaĕnis* avec le n° I F., p. 385 ; le n° II S. a *fravâkhsaĕnis*, ce qui rentre dans la précédente leçon ; le Vendidad Sadé lit plus fautivement *fravâkhsĕnis*, et le n° V S., *fravâkhsanis*. Je déduis la leçon *yavatâitê* des variantes de l'édit. de Bombay, *yavaĕtâti ;* du n° II S., *yavaĕtâitê ;* du Vendidad Sadé et du n° I F., *yavaĕtâiti :* le n° V S. a fautivement

« d'arbre ou de plomb, elle ne sera pure qu'à la fin « des siècles [1]. » Il n'y a, dans ce texte, qu'un seul mot sur lequel il puisse rester quelque incertitude : c'est *fravâkhchaênis*, qu'Anquetil traduit par *fait de plomb;* mais son interprétation n'est pas tellement sûre, que, dans un passage du chapitre VI du Vendidad où se trouve l'adjectif [illegible] *fravâkhsaênĕm* (lisez ....*khchaênĕm*), il ne propose encore de le traduire par *plomb* ou par *la dernière* (*des matières*) [2]. En traitant le mot *fravâkhchaêna* d'après les lois de l'étymologie, on trouve que c'est un adjectif dérivé, au moyen du suffixe *aêna*, de *fravâkhcha*, où je vois *fra* et *vâkhcha*, de *vakhch* (croître). Il semble donc que *fravâkhcha* ne puisse signifier autre chose que *croissance;* mais ce sens est très-vague, et il ne donne pas une interprétation satisfaisante de l'adjectif *fravâkhchaêni*, qui détermine le substantif *soucoupe*. En s'attachant strictement à l'étymologie, on pourrait croire que *fravâkhcha* désigne « ce qui croît en avant, une « pousse ; » en un mot, les jeunes branches des arbres avec lesquelles on tresse des corbeilles. Dans cette supposition, on traduirait *fravâkhchaêna* par « fait « d'osier. » Cependant, quelque vraisemblable que paraisse cette explication, l'autorité de la tradition des Parses, reproduite par Anquetil, m'engage à me

yavatâiti. Les mss. varient considérablement sur l'orthographe du dernier mot : l'édit. de Bombay et le n° II S. ont *ayaojdaya;* le Vendidad Sadé, *ayaôjdaya;* le n° I F., *ayaojdyān*, et le n° V S., *yaojdyān*.

[1] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 329.

[2] *Vendidad Sadé*, p. 208; *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 315, note 4.

rapprocher du sens qu'il propose, et à conserver à *fravâkhchaêna* la signification de *fait de plomb*, signification que possède vraisemblablement ce mot en vertu du principe, assez obscur d'ailleurs, qui du radical sanscrit *vrĭdh* (croître) tire *vardhra* ou *vardha*, un des noms du plomb[1]. En effet, l'analogie de formation du zend *fravâkhcha* et du sanscrit *vardhra* est complète, puisque le terme zend dérive du radical *vakhch* qui a, comme le sanscrit *vrĭdh*, le sens de *croître*. Les autres adjectifs sont plus faciles à expliquer : *zĕmaênis* signifie *faites de terre*, et *drvaênis*, dont Anquetil a donné cette traduction singulière : « faite de poussière d'arbre, » doit se rendre littéralement par « venant d'un arbre; » mais je crois pouvoir prendre *dru* comme le nom de ce qu'on tire des arbres, c'est-à-dire du bois. Enfin, il reste le mot principal, *yavatâitê*, dont j'ai donné dans une note les diverses orthographes. Ici Anquetil renonce à la sobriété de ses précédentes traductions (*toujours, jamais*), pour adopter l'expression « jusqu'à la fin des siècles. » Je ne vois pas de raison pour abandonner la traduction que m'a fournie l'analyse grammaticale, celle de *pour toujours, à jamais;* je traduis donc le texte dont je viens d'analyser les divers termes, de la manière suivante : « Alors, si elle est de terre, de bois ou « de plomb, elle est à jamais incapable d'être pu- « rifiée. »

[1] *Amarakôcha*, p. 237, éd. Colebrooke; Wilson, *Sanscr. Dict.* au mot *varddha*.

CATALOGUE

Des manuscrits malays appartenant à la Bibliothèque de la Société royale asiatique de Londres (Royal Asiatic Society of Great-Britain and Ireland), par M. Éd. Dulaurier.

Le public savant, auquel ces pages s'adressent, excusera sans doute l'imperfection du travail qui en forme l'objet, lorsqu'il saura les circonstances dans lesquelles furent recueillis les documents qui le composent. Chargé de recherches archéologiques et littéraires, en Angleterre, il me restait, après avoir rempli la mission qui m'avait été confiée, quelques heures dont je pouvais disposer avant de quitter le sol britannique; j'en profitai pour transcrire les titres des manuscrits malays et javanais que possède la Société royale asiatique, me promettant bien de revenir un jour examiner à loisir cette riche collection, où sont consignées les notions les plus précieuses sur l'histoire, sur les institutions religieuses, sur la littérature, sur les productions naturelles d'une partie du monde encore si peu connue parmi nous, et qui mérite tant de l'être [1].

[1] Ce vœu que je formais à l'époque de la rédaction de mon article s'est aujourd'hui réalisé. Pendant qu'on le composait à l'Imprimerie royale, M. le Président du Conseil, ministre des affaires étrangères, et M. le ministre de l'instruction publique m'ont chargé de la mission d'aller visiter les belles collections malayes de la Société royale asiatique de Londres et de King's college.

Il suffit d'une simple lecture du catalogue retracé ci-dessous, pour voir tout ce qu'il y a d'inexact dans le jugement qu'a porté, sur la littérature malaye, l'un de nos collaborateurs les plus distingués par son érudition, et que la Société a eu le malheur de perdre encore fort jeune; je veux parler de M. Jacquet. Dans un article inséré aux mois de février et de mai 1832, article qui, sous le titre de *Bibliothèque malaye*, offre, avec de nombreuses additions, une reproduction en français du catalogue de livres malays, de Werndly [1]; M. Jacquet a signalé dans la littérature malaye ce qu'il appelle les *formes timides et rétrécies de ses conceptions*, et celles *non moins exiguës des volumes* qui les renferment. Il n'est pas besoin sans doute de dire que ce savant orientaliste n'eût jamais émis une pareille assertion en présence des in-folios énormes qui existent dans la collection malaye de la Société asiatique de Londres, et la nature si variée des ouvrages dont elle se compose. Encore même cette collection peut-elle être considérée comme ne reproduisant guère que cette partie de la littérature malaye qui est cultivée à Java, tandis que celle de M. W. Marsden, déposée à King's College, représente, suivant la remarque très-juste de M. Jacquet, l'île de Sumatra. La mienne, formée par les soins de M. Huttmann à Malaca, comprend plus spécialement les ouvrages que l'on peut se procurer dans la péninsule

[1] *Maleische Sprachkunst*, Amsterdam, 1736, in-8°.

malaye; je me propose de la faire connaître plus tard par une notice détaillée.

Les titres des ouvrages énumerés dans la liste suivante ont été publiés déjà, en partie, par M. Jacquet dans sa Bibliothèque malaye; mais, comme la plupart de ces titres ne lui avaient été communiqués que d'une manière inexacte ou incomplète, et que, par conséquent, ses traductions ont dû se ressentir de ce défaut de renseignements, j'ose croire que mon travail paraîtra encore neuf après le sien.

La nomenclature que je donne ici, ainsi que celles publiées par Valentyn [1], Werndly [2], le Dr Leyden [3], W. Marsden [4] et M. Jacquet [5], est sans doute beaucoup trop incomplète pour permettre de juger du haut intérêt qui s'attache à la connaissance du malay; mais du moins elle suffira à prouver que cette langue possède une littérature qui mérite de fixer l'attention et les études des érudits comme celle des hommes de goût.

D'autres considérations en recommandent l'étude; je ne puis que les indiquer pour le moment, en quelques mots. Dans ses applications à la marine et au commerce, le malay présente, suivant le témoignage de l'un de nos plus savants navigateurs,

[1] Dans les différentes parties de sa Description de l'archipel asiatique, 4 vol. in-fol. Amsterdam, 1724.

[2] *Maleische Sprachkunst.*

[3] *On the language and literature of the indo-chinese nations; Asiatic Researches*, t. X, p. 156.

[4] *Bibliotheca Marsdeniana*, in-4°.

[5] *Journal asiatique*, février et mars 1832.

M. de Freycinet, dont l'autorité ici a d'autant plus de poids qu'il a voyagé longtemps dans les pays où on le parle, le malay présente un caractère d'utilité pratique incontestable. Il règne dans toute la mer des Indes, et là où il n'est point parlé comme idiome national, il est employé de la même manière que la langue franque dans les Échelles du Levant, comme moyen de communication dans toutes les transactions commerciales[1]. La famille des dialectes qui en dérivent et dont il est la clef étend ses limites, comme cela est prouvé aujourd'hui, jusqu'aux dernières îles du grand océan, embrassant dans cette immense circonscription la plus étendue des cinq parties du monde[2]. De quelle utilité ne serait pas pour notre navigation au long cours l'explication des termes de marine dont ces idiomes fourmillent, la connaissance des notions de géographie qui se trouvent dans les livres malays et javanais !

Le lecteur me saura gré sans doute de lui communiquer la note suivante, que je dois à l'obligeance de l'illustre académicien dont je viens d'invoquer le témoignage :

[1] Leyden nous explique la raison pour laquelle le malay est devenu la langue générale dans les mers de l'orient : « The malayu « language is extremely well fitted for being a *lingua franca*, or ge« neral medium of communication among the eastern isles, by the « smoothness and sweetness of its tone, and the simplicity of its « structure and construction. » — *On the languages and literature*, etc. p. 175.

[2] Voyez les savantes recherches de M. Dumont d'Urville, Voyage de l'Astrolabe, Philologie ; Paris, 1833, in-8°.

« Ayant navigué à diverses époques dans les pa-
« rages lointains où l'on parle la langue malaise[1], j'ai « pu me convaincre que cette langue est pratiquée « depuis le cap de Bonne-Espérance jusques et com- « pris la Nouvelle-Guinée, dans un espace de plus « de 110 degrés en longitude, et que seule elle suffit « pour se faire parfaitement entendre et établir toutes « les relations désirables avec les naturels des îles « indiennes Timor, Ombay, Solor, Flores, Java, Su- « matra, Bornéo, les Moluques, Banda, Amboine, « Célèbes, etc.

« Dans ma navigation au milieu des îles peu fré- « quentées de Guébé, qui nourrissent le muscadier, « de Rawaïk, Vaigiou, qui se rattachent à la Nou- « velle-Guinée, terre encore vierge, le malais m'a « toujours bien servi pour toutes mes relations, et « même pour me procurer des renseignements sur « les parties où je ne pouvais pénétrer.

« A Madagascar, les dialectes qui s'y parlent sont « dérivés du malais, et l'on peut en dire autant des « langues sandwichiennes, de Tahiti, etc. dans le « grand océan, ainsi que de celles de la Nouvelle- « Zélande, île si intéressante aujourd'hui par ce lin « fameux, le *phormium tenax*, qu'elles produisent, et « qui formant une des branches les plus importantes

[1] M. de Freycinet, en écrivant *malais*, *malaise*, suit l'orthographe la plus généralement reçue. Je me suis conformé à celle déjà adoptée dans le Journal asiatique, et employée par M. Jacquet dans ses divers mémoires.

« du commerce anglais, commence à fixer aussi les « regards de nos spéculateurs [1].

« Je ne crains donc pas d'avancer ici que la pro« pagation parmi nous de la langue malaise, écrite « en caractères romains et à laquelle on rattacherait « les idiomes polynésiens, serait un des services les « plus éminents qu'on pût rendre au commerce et « à la navigation des mers orientales [2]. »

Nos grands établissements industriels de la Nor-

[1] Le témoignage de M. de Freycinet sur l'immense étendue de l'espace où le malay est en usage vient à l'appui de ce que dit W. Marsden sur le même sujet : « The malay language is a branch « or dialect of the widely extended language, prevailing throughout « the islands of the archipelago, to which it gives names (which may « be understood to comprehend the Sunda, Philippine and Molucca « islands), and those of the south sea, comprehending between Ma« dagascar on the one hand and Easter Island on the other, both « inclusive, the space of full 200 degrees of longitude. » — *Asiat. Research. loc. cit.* t. IV ; cf. l'*Archæologia* du même auteur.

Valentyn rend le même témoignage de l'universalité du malay dans les pays indo-chinois. Voici comme il trace les limites de cette langue : « Van het Koningkryk Pegu af, langs de geheele Maleytsche « kust, tot in Siam, Cambodia, Sumatra, Java, Borneo, Celebes, tot « in alle de Oostersche Eyland en van Indien, ja zelfs tot in de Phi« lippines, doorgebrooken, en van een algemeyn gebruyk of byna « even eens, als de latynsche of fransche taal in Europa geworden is. » — *Beschryving van Amboina*, t. II, p. 244.

[2] C'est dans des vues semblables que M. Roorda van Eysinga, professeur de malay à l'Académie royale militaire de Breda, a publié, pour l'usage de ses compatriotes qui se livrent au commerce et à la navigation des mers de l'Inde, un vocabulaire manuel malay vulgaire, sous le titre de : *Noodzakelijk handboek der laag Maleische taal*, in-18 ; Kampen, chez Van Hulst, 1837.

Notre commerce maritime attend une semblable publication, dont l'utilité est reconnue par toutes les personnes qui ont voyagé dans les parages où se parle le malay.

mandie et de l'Alsace tendent, depuis plusieurs années, à s'ouvrir dans ces contrées des débouchés qui pourront devenir de plus en plus considérables. Parmi nos villes manufacturières, je citerai Mulhouse et Sainte-Marie qui exportent annuellement, tant par Marseille, Bordeaux, le Havre, que par Rotterdam, plusieurs milliers de pièces de toiles peintes, de calicots et de filés. Quel immense développement la plus féconde industrie des temps modernes, celle des cotons, n'est pas appelée à prendre dans des pays dont tous les habitants, hommes et femmes, vont vêtus de tissus de cette matière! En retour, les îles aux épices ont à nous offrir leurs précieuses productions, qui figurent depuis la plus haute antiquité parmi les objets les plus lucratifs du négoce européen. On sait avec quels soins jaloux fut toujours cultivée cette branche de commerce par les peuples qui en étaient les maîtres et qu'elle enrichissait. Il appartient à la France de prendre un rang digne d'elle dans ces marchés d'où la Hollande chassa le Portugal, et dont l'Angleterre s'efforce avec son habileté ordinaire de saisir le monopole[1]. Pour connaître toute

[1] M. le maréchal duc de Dalmatie, lorsqu'il était président du conseil, avait conçu la pensée vraiment nationale d'étendre le commerce français dans cette partie du monde, sentant avec raison qu'un immense avenir l'y attend. C'est dans les mêmes vues que plusieurs de nos premiers armateurs de Bordeaux et de Nantes ont envoyé, dans ces parages, des expéditions entreprises à leurs frais. MM. Hippolyte Raba et Balguerie de Bordeaux, MM. Toché, Noguet et Arnous-Rivière de Nantes, ont armé le navire *le Comte de Paris* destiné à transporter une colonie dans la petite île de Bancks qui fait partie de la Nouvelle-Zélande, et dont la propriété a été acquise

l'importance de nos relations commerciales avec cette partie de l'orient et ce qu'elles pourraient devenire, il suffit de consulter les documents officiels publiés par l'administration des douanes et les statistiques du ministère du commerce[1]. Dans l'état actuel de ces relations et dans l'avenir immense qui leur est réservé, on conçoit tout l'intérêt qui s'attache à la connaissance d'un idiome sans lequel on ne parviendra jamais à acquérir des notions exactes sur les ressources des pays où il est en usage, sur ceux de leurs besoins qui y appellent d'une manière plus particulière tels ou tels produits de notre industrie nationale.

Les services que le malay est appelé à rendre aux investigations de la philologie comparée et à la science ethnographique ont déjà été signalés par d'excellents esprits. Quoique devant beaucoup aux idiomes de l'Inde, il a néanmoins sa physionomie propre, ses origines à lui, qui le relient à la grande famille des langues polynésiennes, dont il est un des rameaux les plus féconds et les plus étendus. Le docteur Leyden[2], S. Raffles[3], Guillaume de Hum-

par les armateurs de cette expédition. (*Journal des Débats*, 23 mai 1840.)

[1] *Tableau général des importations et exportations de* 1826 à 1836, publié par l'administration des douanes, et les *Statistiques du commerce général de la France* pour la même époque, publiées par le Ministère du commerce. In-folio.

[2] *On the languages and literature of the indo-chinese nations*, by J. Leyden, M. D. *Asiatic Res.* t. X, p. 159.

[3] *History of Java.* — *On the maluyu nations; Asiatic Res.* t. XII, p. 102.

boldt[1], ont déjà cherché à fixer les limites dans lesquelles s'exerça l'influence du sanscrit sur le système de ces langues et celle de la civilisation hindoue sur le monde maritime[2].

Mais c'est dans l'île de Java où cette action de l'indianisme se manifeste dans toute sa puissance et son intensité. Le kawi, qui était autrefois la langue littéraire et liturgique de cette île, sur dix mots en contient neuf d'origine sanscrite, et qui sont moins altérés que ceux que nous offre le pali, tel que nous le connaissons aujourd'hui[3]. A côté du kawi, mais de formation comparativement récente, est le haut javanais (Basa krama), dans lequel abondent aussi les mots sanscrits; et au-dessous, sur cette échelle linguistique, se trouve le langage populaire (Basa ngaka), qui s'éloigne d'autant plus de la source hindoue et conserve plus fidèlement le type polynésien primitif, que l'on descend plus avant dans les classes de la nation vierges de tout contact étranger.

Le malay a reçu, lui aussi, l'action fécondante ou régénératrice du sanscrit; il lui doit un grand nombre de mots qui rappellent des idées morales ou intellectuelles, une foule de termes de la langue religieuse[4].

[1] *Uber die kawi Sprache auf der Insel Java*, von Wilhelm von Humboldt; Ier Band. Berlin, 1836, in-4°.

[2] Cf. W. Marsden, *On the traces of the hindu languages and literature. Asiatic Res.* t. IV, p. 223.

[3] «Nine out of ten are of sanscrit origin, and less corrupted than «the present pali of Siam and Ava appears to be.» — St. Raffles, *History of Java*, t. I, p. 367.

[4] D'après Leyden, le Bhâsa djawi ou malay littéral paraît dériver

A mesure que l'on s'éloigne de Jawa, foyer de la civilisation polynésienne, la connexion des dialectes océaniques avec le sanscrit devient moins étroite et s'efface. Ce fait paraîtra dans toute son évidence, si l'on prend, par exemple, pour terme de comparaison avec les langues malaye et javanaise, le madécasse et le néozélandais, idiomes qui appartiennent évidemment à la même famille, quoique les pays où on les parle soient situés à un intervalle immense l'un de l'autre et à une extrémité toute opposée.

En étudiant les affinités si frappantes qui existent entre les nombreux dialectes de la langue polynésienne, la philologie apprendra à remonter jusqu'aux origines des peuples disséminés sur ces îles innombrables qui sèment le grand océan, et à suivre les traces de leurs migrations au travers de cette vaste étendue de mers qui occupent plus de la moitié de la surface du globe.

Ce n'est pas tout : l'histoire du monde maritime

dans son état actuel de trois branches principales. La première, qui a fourni le plus grand nombre de mots usuels au langage de la conversation, peut être regardée dans l'état actuel de nos connaissances comme originale, quoiqu'elle se lie non-seulement aux dialectes polynésiens (insular languages), mais encore à plusieurs des idiomes monosyllabiques comme le *birman* et le *t'hay;* la seconde branche est le sanscrit qui a donné au malay une quantité de mots moins considérable que la première, mais beaucoup plus grande, en ce qui concerne du moins le langage usuel, que celle que le malay doit à l'arabe, qui est la troisième source de formation. *On the languages and literature of the indo-chinese nations*, p. 164.— Le malay s'est encore accru des emprunts qu'il a faits aux dialectes populaires de l'Inde, au bengali, et à ceux surtout qui sont parlés sur la côte de Coromandel, au Tamoul, au Malayalam, au Telinga. *Ibid*, p. 171.

recèle encore bien d'autres sujets d'étude curieux ou d'un haut intérêt. J'indiquerai, entre autres et d'abord, l'influence exercée sur la primitive civilisation du monde océanique par les doctrines du bouddhisme, s'implantant sur les croyances brahmaniques; et, à une époque postérieure, l'alliance des dogmes de l'Alcoran avec ces premiers éléments religieux, alliance qui se montre à nous plus ou moins intime suivant les localités; en second lieu, l'action des peuples de l'archipel indien sur le mouvement commercial de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes; puis, et enfin, les pérégrinations maritimes dirigées vers ces contrées depuis le voyage d'Iamboule, voyage réel au fond, quoique fabuleux dans la forme des récits qui le retracent, jusqu'aux expéditions si hardies et si dramatiques des Portugais au XVIe siècle, jusqu'aux savantes explorations des navigateurs français qui ont parcouru ces parages au dernier siècle ainsi que dans le nôtre.

Il est temps que les langues polynésiennes considérées non point une à une et isolément, mais dans l'ensemble du système dont elles font partie, prennent dans les études philologiques le rang qui leur appartient; qu'elles entrent dans le cercle aujourd'hui agrandi de l'érudition orientale et qu'elles soient rattachées aux études asiatiques dont elles forment le complément obligé et naturel.

Simple dans ses formes grammaticales, claire et facile dans sa phraséologie, la langue malaye permet, au bout d'un temps comparativement fort court

d'application, de lire, dans les nombreuses traductions qu'elle possède, les grandes épopées hindoues, les chroniques et les poëmes javanais, dont l'original, pour être compris, exigerait plusieurs années d'efforts[1]. Toute une partie du monde qui, depuis le commencement de notre siècle, et par suite des découvertes dont notre marine peut revendiquer une part si glorieuse, a pris rang parmi les quatre autres parties, est restée jusqu'ici en dehors de la sphère d'activité dans laquelle se meut l'érudition européenne. L'y faire entrer, tel est l'objet que l'étude des langues polynésiennes est destinée à remplir, en même temps qu'elle est appelée à satisfaire à toutes les nécessités politiques, commerciales ou littéraires que je viens de signaler.

Les numéros d'ordre du catalogue suivant sont ceux que portent les ouvrages qu'ils désignent dans la classification des livres et manuscrits de la Société royale asiatique de Londres. Ils y forment un fonds particulier.

[1] Ce que je dis ici de la lecture facile des ouvrages malays ne s'applique qu'à la prose; il en est tout autrement de la poésie, dont l'intelligence présente souvent de très-grandes difficultés.

COLLECTION DE SIR THOMAS STAMFORD RAFFLES, DONNÉE À LA SOCIÉTÉ PAR LADY RAFFLES, SA VEUVE.

1. Grand in-fol. Copie faite sur papier anglais. حكايت هڠ تواه يڠ امت ستياون ڤد توانن دان ترلالو ساڠت بربوت كبقتين كڤد توانن *Histoire de Hang-touah, qui se montra plein de fidélité envers son maître, et qui lui rendit les plus grands services.* (Cf. B. M. 48.—B. M. add. p. 83 [1].)

D'après le شجرت ملايو, Hang-Touah était un des personnages de distinction attachés à la cour de Sultan-Mansour-Schah, roi de Malaca, et le plus illustre de tous par ses lumières et par sa valeur. Aussi chacun était-il habitué, ainsi que le roi, à lui donner le titre de *Laksamana*, qui en malay désigne l'un des grands officiers d'état, et signifie *commandant en chef, amiral*. Les aventures et les exploits de Hang-Touah racontés dans les Annales malayes [1] ont ce caractère naïf et merveilleux qui distingue les hauts faits des paladins dans nos romans de chevalerie. (Cf. le chap. XIV, p. 160 de l'ouvrage précité; voy. encore le combat de Hang-Touah contre Hang-Castoury, ainsi que des détails curieux sur l'étiquette suivie à la cour des monarques malays, dans le chap. XVI, p. 184.)

2. In-fol. اين حكايت يڠ برنما ڤندو جاى اد ليم.

[1] Je désigne par les deux initiales B. M. le mémoire de M. Jacquet qui a pour titre : *Bibliothèque malaye*, et qui a été inséré dans les cahiers du Journal asiatique de l'année 1832 : la première partie, n°s 1 à 77, dans le cahier de février; la deuxième partie, n°s 78 à 172, dans le cahier de mars. J'indique par B. M. add. les additions à ce mémoire qui font partie du cahier de janvier 1833, p. 84.

[2] *Malay annals*, translated from the malay language by the late Dr Leyden, with an introduction by Th. St. Raffles. London, in-8°, 1821.

بلس كورس ادن *Cette histoire, qui a pour titre : Pandawa Djaya* (Histoire des Pandous), *se compose de quinze divisions* (B. M. 123.—B. M. add. p. 84.)

Marsden traduit كورس ou ݢورس par *sillon, ligne tracée sur la terre ou le sable;* il est évident que ce mot ne peut s'entendre ici que des divisions tracées entre les différentes parties d'un livre. Le Pandawa-djaya, ainsi que le Pandawa-lima et tous les ouvrages qui contiennent le récit des destinées de la famille des Pandous, forment un cycle de compositions prises, soit comme imitation, soit comme traduction, dans le Mahabharata.

On lit à la suite du titre de ce volume :

مك اينله سوات چرترا يڠ امت مشهور ڤركتاءن
دياتس اڠين دان دباوه اڠين يڠ تله ترسبوت ديدالم
شطر سكل مهرشي دان برهمان ڤري مڠتاكن ڤنداو
ڤنچا كليم

« Cette histoire, dont les récits sont très-célèbres dans les pays situés au-dessus et au-dessous du vent (l'occident et l'orient), et qui a été racontée dans les livres des Maharischi et des Brahmanes, est une continuation du Pandawa-pandja-klima. »

3. اين حكايت رڠڬ اريا كود نستاڤ اد تيڬ بلس كورس *Cette histoire, dont le titre est : Ranga aria kouda nestupa, se compose de treize divisions.* — L'original est écrit en kawi; toutefois je ne répondrais pas que cette traduction n'eût été faite sur une version en javanais moderne.

4 et 73. انيله حكايت يڠ برنما باين بوديمن اد تيڬ بلس كورس ادن *Histoire du sage perroquet, composée de treize divisions.* — V. B. M. 20.

5 et 11. Mince in-fol. اين حكايت يغ برنما دامر بولن *Cette histoire a pour titre : Dâmar Boulan, le flambeau de la lune.* Dâmar Boulan était le mari de Prabou-Kanya, princesse hindoue de Majapahit, et la trente-cinquième dans l'ordre des souverains qui régnèrent à Jawa, d'après l'autorité des manuscrits recueillis dans la partie orientale de cette île, dans celle de Madoura (district de Soumenap), ainsi que dans l'île de Bali par Nata Kesouma, actuellement Panambahan de Soumenap. (Raffles, t. II, p. 81.)

Les aventures de Dâmar Boulan forment un des sujets favoris des *wayang* ou drames javanais. (*Ibid.* t. I, p. 339.)

6. اين حكايت شعر والقمر اد دو قولة ساتو كورس *Cette histoire, qui a pour titre : Schéïr-we'l-Kamar, renferme vingt et une divisions.*

7. In-fol. Ce manuscrit contient quatre poëmes réunis. Voici leurs titres :

1° شعر بيدا ساري *Poëme de Bida Sâri.* L'héroïne de ce roman poétique, qui se compose de six mille vers, était la fille du roi de كمباية.

2° شعر كنتمبوهن *Poëme de Kéni Tambouhan.* On peut voir, dans la Praxis qui termine la grammaire de Marsden, des fragments de cette simple et pathétique histoire. Elle suffirait seule pour donner la plus haute idée du mérite littéraire des compositions malayes.

L'auteur de Notre-Dame de Paris, si riche lui-même de ses propres inspirations, n'a pas dédaigné d'en emprunter plusieurs à la muse malaye. C'est un Pantoun traduit presque mot pour mot, que cette délicieuse pièce de vers qui se trouve dans les Orientales :

Les papillons voltigent vers la mer
Qui du corail baigne la longue chaîne.
Depuis longtemps mon cœur sent de la peine,
Depuis longtemps j'ai le cœur bien amer, etc.

3° شعر ايكن تمبرا *Poëme d'Ikan Tambra.*

8 et 17. كتاب بستان السلاطين بهاس ملايو *Livre du jardin des sultans, en langue malaye.*

9, 37 et 55. In-fol. اندر ڤترا *Indra Poutra.* (B. M. 18. — B. M. add. p. 88.)

10. — B. M. 147. ڤرکار ڤرجنجين يڠ بهارو ڤربايکن در
ڤد ڤادك سري سلطان حسن الدين کرايڠ ݢوه دڠن
سکل راج ۲ دالم نݢري مڠکاسر در سبله دڠن کورنليس
سڤلمن دهول کورندور کوسته کورمنديل سڠرن
تندين دان کماي ساري در سکل ملوك کڤيتن لاوت
دان ڤغليم در سکل کواس کمڤني دهداڤن مڠکاسر درڤد
نما کڤيتن مور دان اورڠ بسر۲ دالم جکتر در سبله

« Article du traité qui est intervenu dernièrement de la part « du Padouka Sri Sultan Hassan eddin Carayng Gouwah, ainsi « que de tous les radjas du pays de Mangkassar, d'un côté; — et « de la part de Cornelius Spielman, ancien gouverneur de la « côte de Coromandel, commissaire de toutes les Moluques, « capitaine de la mer (amiral), commandant des forces de « la Compagnie (hollandaise) devant Mangkassar, au nom du « capitaine Moor et des principaux habitants de Djakatra, du « côté de la Compagnie. »

C'est le traité qui eut lieu entre le radja de Mangkassar et l'amiral Spielman, après la campagne que celui-ci dirigea contre le prince malay, et qui fut si désastreuse pour ce dernier. L'histoire de cette expédition a été retracée dans le poëme malay intitulé : *Orang Batawi.* Cf. n° 78.

On sait que Djakatra, dans l'île de Jawa, est la ville sur l'emplacement de laquelle Batavia a été bâtie en 1629.

12. In-fol. ordinaire. اين حکايت يڠ برنما برما شعدان *Cette histoire est intitulée : Brama Schaëdan.*

14. In-fol. très-épais. اين حكايت يغ برنما چارغ كونيا *Histoire nommée Tcharang kounia.* Cf. Catal. Werndly, et Jacquet, B. M. 49, où ce nom est écrit چرغكلين *Tcharang kolina.*

15. اين حكايت يغ برنما بوما *Histoire intitulée : Bouma.* L'histoire du maharadja Bouma, de Pourichou Nikassan, est, suivant Leyden, un récit de la dispute survenue entre Brahma et Vischnou, et la traduction d'un ouvrage kling (tamoul), composé par l'auteur dramatique Mungakarta Nigara (dissert. précitée, p. 178).

16. اين حكايت اسم ياتيم *Ceci est l'histoire de Isma l'orphelin.* (B. M. 14. — B. M. add. p. 89.) Voyez l'analyse de cet ouvrage dans le tome X des Mémoires de la Société de Batavia, par M. Roorda van Eysinga : *Verhandeling over het Maleisch werk getiteld Hhikâjat Isma Jâtiem.*

Le texte malay du Isma Iatym a été publié par le même savant à Batavia en 1821. M. Jacquet en a donné le titre qu'il n'a accompagné d'aucune traduction ; je supplée à cette lacune : « Histoire de Isma l'orphelin, ou règlements concernant les princes, les ministres et les officiers publics, ainsi « que tous les sujets. — Ouvrage composé par Ismayl, revu « avec soin et rectifié dans ses divisions par M. Roorda van « Eysinga. Imprimé à Batavia, à l'Imprimerie royale hollandaise, l'an de l'hégyre 1237 (1827). »

18. اين حكايت چريتا اصل راج ٢ اد سمبيلن كورس *Ce livre contient des récits sur l'origine des rois ; il se compose de neuf divisions.*

Une des parties de l'ouvrage commence ainsi : مك ترسـر ستله ڤركتاءن راج بنوسم در ڤد زمان دهول كال بهو نگرى سم ايت شهر نوى نمان « Le radja de Siam cessa « de raconter ces histoires du temps passé ; la capitale de ses « états portait le nom de Schaher Nawi. »

19, 20 et 51. In-fol. اين حكايت يغ برنما دالغ ڤغود اسمارى اد دو ڤغكل *Cette histoire, qui a pour titre : Dâlang Pangouda Asmâry, se compose de deux parties.*

21. In-fol. énorme. اين حكايت يغ برنما ڤندو لمه در ڤد اصلن *Cette histoire a pour titre : Pandawa lima, d'après l'original d'où elle est traduite.* (B. M. 24.—B. M. add. p. 84.)

22. Gros in-fol. اين حكايت يغ برنما سرى رام ادن *Histoire de Sri Rama.* C'est la version malaye du Ramayana. Marsden en a inséré quelques extraits dans la Praxis qui se trouve à la fin de sa Grammaire malaye. (*A dictionary and grammar of the malayan language*, London, in-4°, 1812. p. 169 et suiv.)

23. اد ڤون اين حكايت يغ برنما چيكيل وانيغ ڤاتى بايق كورس دو ڤوله كورس ادن *Cette histoire est intitulée : Tchekel waning pâty, et le nombre de ses divisions est de vingt-sept.* C'est la traduction de l'une des parties du grand ouvrage javanais moderne nommé *Angréné*. V. n° 65. (B. M. 120. — B. M. add. p. 86.)

24 et 25. In-fol. سلسله راج ٢ دتانه جاو *Généalogie des rois du pays de Java.* On lit à la suite ces mots : اين حكايت سسونن مغكورت هغكه سمڤى هابسله سسونن مغكوبو. Cet ouvrage va depuis le règne du Sousounan[1] Mangkourat jusqu'à la fin de celui du Sousounan Mangkoubouama.

Dans la table chronologique des souverains de Java qui ont régné depuis la destruction du gouvernement hindou, il existe quatre princes du nom de Mangkourat. Le premier, appelé plus ordinairement Séda Tégal Aroum, régna à Matarem de 1659 à 1677 ; le second, Mangkourat, occupa le trône jusqu'à l'année 1701 ; le troisième, Sousounan Mang-

[1] *Sousouhounan*, en javanais du dialecte basa krama, signifie *empereur, monarque.*

kourat Mas, jusqu'en 1701; le quatrième, Sousounan Prabou Amangkourat, de 1717 à 1746. Sous le règne de ces trois derniers, le siége de l'empire était à Kerta Soura.

N'ayant pas actuellement sous les yeux le سلسله راج ٢ دتانه جاو, je ne puis dire auquel de ces quatre souverains commence cet ouvrage ni déterminer auquel des quatre souverains du nom de Amangkoubouama il se termine. L'empire ayant été divisé en deux parties sous le règne du sultan Pakoubouana, le troisième de ce nom, celui-ci et son successeur, ont continué jusqu'à présent de régner à Kerta Soura, tandis que le sultan Amangkoubouama Ier alla s'établir à Yougia Kerta en 1756. Le quatrième souverain de ce nom occupait le trône en 1815. Cf. St. Raffles, *History of Java*, t. II, p. 231.

Le premier volume de cette chronique se termine par la note suivante du copiste : تمت حكايت كـڤد امڤت هاري بولن جماد الاول كـڤد هاري اثنين دان كـڤد تاهن الف سريبو دو راتس دو ڤوله توجه تاهن يهو يڠ ميورت حكايت اين يايت انچي عباس ابن احمد لتڠن كمڤوڠ ملايو سمارڠ اداڽ تمت الكلام بالخير والسلام
« (La copie de) cette histoire a été finie le quatrième jour du « mois de djoumady premier, un lundi, dans l'année 1227 « (1812). Celui qui l'a transcrite est Intchy (monsieur) Abbas « ebn-Ahmed, du quartier des Malays à Samarang, etc. »

Voici la date du second volume : كـڤد امڤت هاري بولن المحرم دان كـڤد تاهن ها يايت سريبو دو راتس دو ڤوله دلاڤن. « Le quatrième jour du mois de muharrem, « l'an 1229 (1813). »

25. اين حكايت ابندڠ مالت رسمي *Ceci est l'histoire de la mère de Mâlat Rasmy.*

26. اين حكايت يغ برنما ڤنج ويلا كسوما *Histoire intitulée : Pandji Wila Kesouma*[1]; c'est une traduction de l'une des parties de l'Angréné. Voy. n° 65.

Dans la B. M. (43), ce livre porte le titre de *Misa Tamon Pandji Wila Kesouma;* peut-être est-ce encore le même ouvrage qui est désigné sous le titre de *Pandji Indra Wila.* B. M. add. p. 86.

27 et 28. اين حكايت نمان دالغ اندر كسوما *Histoire ayant pour titre : Dalang Indra Kesouma.* Cf. l'Hikayat de Kesouma Indra. B. M. 116.—B. M. add. pag. 87.

29. حكايت ناك بسرو *Histoire de Naga Besrew.*

Leyden a indiqué ainsi le sujet de cette composition : « Histoire de la fille d'un roi de Daha, qui fut reléguée dans « un lac et transformée en serpent. » (Dissertation précitée, pag. 179.)

30. شجرت سلسله نبى محمد *Arbre de la généalogie du prophète Mahomet.*

31. شاه قبات. *Histoire du schah Kobat,* ou histoire de la guerre avec les singes. B. M. 115.

32. اوندغ ٢ *Recueil de lois.* 2 vol. in-fol.

33 et 34. اوندغ ٢ *Recueil de lois.* In-fol.

35, 68 et 80. شجرت ملايو. B. M. 56. Traduit par le docteur Leyden sous le titre de *Malay Annals,* avec une introduction par sir Th. St. Raffles. Composé en l'an 1021 de l'hégire (1612). Conf. St. Raffles, *History of Java,* tom. II, pag. 108.

[1] *Kesoummo,* noble, illustre, magnifique, en *kawi.* Cf. *Algemeen Javaansch en Nederduitsch Woordenboek in de Kromo-ngoko, Modjo en Kawische taal, etc.* door P. P. Roorda van Eysinga. Kampen, chez K. van Hulst, 1835, 2 vol. in-8°.

Le شجرت ملايو est un recueil de traditions historiques relatives aux radjas et aux princes des différentes parties de l'archipel indien et de la péninsule malaye. L'auteur commence au règne du radja Iskander (Alexandre), fils du radja Darab de Roum, originaire de Macédoine, et finit à l'arrivée des Portugais : me réservant de faire connaître plus tard ce livre, qui, bien que renfermant quelques légendes, est au fond d'un haut intérêt historique, je me bornerai, pour en donner une idée, à citer les titres de quelques-uns de ses chapitres :

Du radja de Palembang. — Sur le radja du pays de Kling nommé Adi Bernilam radja Moudeliar. — Du Bitara de Madjapahit. — Du radja de Pasay. — Récit du règne du sultan Melek el-Mansour, de Sumatra. — Du radja de Siam, nommé Scheri Nawi. — Relations du radja de la Chine avec celui de Malaca. — Récits sur la contrée de Harou. — Sur le roi des Moluques, qui s'enfuit lorsque Castela (Castille ou l'Espagne) envahit son pays. — Du sultan Mohammed, radja de Pahang. — Sur le radja Nizzam el-Mulk Akber-Schah, roi de Pahali dans le pays de Kling; etc. etc.

Il est fâcheux que Raffles, qui connaissait si bien la géographie et l'histoire des pays où se passent les scènes décrites dans le شجرت ملايو, ait publié ce livre dans l'état d'imperfection où Leyden l'avait laissé.

36. شعر بيده ساري *Poëme de Bida Sari*. Cf. n° 7.

37. Voy. n° 9.

38 et 71. كليله دان دمنه *Calilah et Dimnah*. B. M. 39. — B. M. add. pag. 89.

39. حكايت ملايو *Histoire malaye;* je pense, avec M. Jacquet, que c'est le même ouvrage que le شجرت ملايو.

40. رادين ميسا لار كسوما *Radin*[1] *misâ lara kesoumâ.*

[1] *Radin*, fils d'origine princière, en *basa krama* ou haut javanais.

41. *Wukon di Pindeh pada Bhâsa malayou.*

42. مكوت سكل راج ٢ *La couronne de tous les rois.* Voy. n° 64. Publié à Batavia par M. Roorda van Eysinga; in-4°. M. Jacquet a cité le titre malay de cette publication sans en donner la traduction. La voici : *Kitab tadj es-selatin*, c'est-à-dire (en malay) la couronne de tous les rois, ouvrage composé par Bokhary de Djohor, et traduit par M. Roorda van Eysynga, interprète de S. M., membre de la Société des sciences et arts de Batavia. — De l'Imprimerie royale de Batavia, l'an de l'hégyre 1243.

43. *Hikayat Pangeran*[1] *kesuma agung*[2]. C'est une traduction du *Pandji ang'ron akung*, l'une des parties de *l'Angréné*. Voy. n° 65[3].

44. *Hikayat chabat tungul*, trad. du javanais. Voy. *Sang yang tunggal*, dans le Kanda. St. Raffles, *History of Java*, tom. I, pag. 373.

45. Voy. n° 23.

46. حكايت ديو هندو *Histoire de Déwa Hindou.*

47. مس[4] اندر ديو كسوما *Mas Indra dewa kesoumâ.*

[1] *Pangngeran*, prince, seigneur, dieu, en *basa krama*. Marsden nous apprend que c'est le titre qu'on donne dans l'île de Java, et dans les parties méridionales de Sumatra qui se rattachaient autrefois au territoire de Bantan, à certains chefs feudataires, qui, en plusieurs endroits, sont aujourd'hui des princes indépendants. Le même nom s'applique aussi dans l'île de Java aux personnages distingués, qu'ils possèdent ou ne possèdent pas de fiefs. (*Dictionary of the malayan language*, au mot ڤڠيرن.

[2] *Adjoung*, titre de souverain, roi, en *basa krama*.

[3] Les titres de manuscrits transcrits dans le précédent catalogue en caractères romains, sont ceux que l'on lit en tête ou sur la couverture des volumes, et dont je n'ai pas eu le temps de vérifier la transcription malaye dans le corps des manuscrits.

[4] *Mas*, titre que portent les fils de familles nobles javanaises.

48. مختصر التوحيد *Traité abrégé de l'unité de Dieu*[1].

49. *Sheir karangan Banten.* M. Jacquet a rendu ce titre par : « Poëme sur la fondation de Banten. » Cette traduction n'est fondée sur rien.

50. حكايت تميم الدارى *Histoire de Temim el-Dari* ou *Tamam al-Dari*, nom d'un des compagnons de Mahomet, qui fut transporté miraculeusement dans une des îles de l'Océan, où il vit des choses merveilleuses[2].

51. Voy. n[os] 19 et 20.

52. *Hikayat radja Babi.* M. Jacquet lit *Bali* بالى, et traduit « Histoire du radja de Bali. » J'adopte volontiers cette leçon.

53. شعر اغكاس ديو *Poëme d'Angkasa Déwa.* — شعر ايكن *Poëme d'Ikan Tambra;* c'est l'héroïne d'un roman poétique, que je crois d'origine javanaise. M. Jacquet a traduit, par une méprise évidente, ce titre par « Poëme du poisson. » B. M. 132. — شعر اجر انق *Poëme destiné à l'instruction des enfants.* B. M. 130.

54. حكايت بتار بسنو *Histoire des Awatars de Vischnou.*

[1] Il existe en arabe plusieurs auteurs qui ont écrit sur l'unité de Dieu. J'ignore auquel d'entre eux doit être attribuée la rédaction originale d'où a été tiré notre manuscrit 48. L'un, qui a traité de l'unité de Dieu et de ses attributs divins, a pour nom Aboubekr Mohammed ben Ischak ben Hazimeh; un second s'appelle Abou Mansour Mohammed ben Mohammed el Mathery; un troisième, qui a donné simplement à son ouvrage le titre d'*El-tawhid* (l'unité), se nomme Abd el-Gaffar ben Nouh el-Koussi; un quatrième est Abou Hamed el-Gazali.

[2] Voyez sur Témim el-Dari les récits des Contes orientaux de M. de Caylus, La Haye, 1743, in-12, tom. I[er], pag. 180. La Bibliothèque royale possède l'histoire de Temim el-Dari, en turk, avec une traduction faite par un jeune de langues. Cf. d'Herbelot, *Biblioth. orient.* au mot *Temim el-Dari*.

55. Voy. n[os] 9 et 37.

56. بدر الزمان انق حمزه *Bedr el-Zéman, fille du roi Hamzah.* Cf. B. M. 26. — B. M. add. pag. 39.

57. *Indra layangan.*

58. حكايت شاه جوهن دان جوهر مانكم *Histoire du roi Djohon et de Djohor Manikam*[1].

59. Voy. n° 38.

60. اندرجاى *Histoire des victoires d'Indra.* B. M. 88.

61. شمس برين.

62. حكايت اسما ياتم دان نبى برچكر *Histoire de Isma l'orphelin,* (cf. n° 16.) *et du prophète Bar Tchakar* (?).

63. راج عادل *Le Roi Juste,* célébré par les poëtes javanais. Conf. Raffles, *History of Java* (t. I); traité de la versification javanaise, mètre *sékar-sepoh,* variété *palou-gangsal.*

64. كتاب تاج السلاطين *Le livre de la couronne des sultans;* même ouvrage, sous un titre arabe, que le n° 42.

[1] *Jowar manikam* est une des productions les plus estimées de la littérature javanaise moderne. L'ouvrage malay a-t-il été traduit du javanais, ou bien celui-ci est-il une version empruntée au malay? c'est ce que je ne saurais affirmer pour le moment. D'après les extraits qu'a donnés Raffles (*History of Java,* t. I, p. 395) du Jowar manikam javanais, ce poëme doit être jugé comme ayant un mérite littéraire très-remarquable. On en trouve une imitation abrégée dans l'histoire de ستى مروج, qui fait partie d'un manuscrit malay in-4°, très-mince, appartenant à la Bibliothèque royale. Ce manuscrit a reçu du donateur, M. Langlès, un titre évidemment inexact, *Histoire du capitaine Kurgou;* ce titre désigne seulement, ainsi que l'a fait remarquer avec raison M. Jacquet, le propriétaire du livre qui s'appelait كفيتن كرل *le capitaine Carlo.* Mais ce dernier s'est à son tour trompé en lisant ce nom Karkou, Kerrk? Cf. B. M. 29.

65. شعر اغرني *Poëme d'Angréné.*

Voici les détails que nous a donnés Raffles (*Hist. of Java*, tom. I, pag. 392) sur l'ouvrage javanais qui porte le titre d'*Angréné*. C'est un ouvrage historique qui commence avec le règne de Sri Jaya Langkara, souverain de Medang Kamoulan et grand père du célèbre héros Pandji[1], et qui se termine à la mort de ce dernier. C'est le plus long ouvrage existant dans la littérature javanaise moderne. Il renferme la partie de l'histoire de Java qui présente le plus d'intérêt, celle des temps qui précédèrent immédiatement l'introduction de l'islamisme. La versification de ce poëme se compose des diverses variétés du mètre *sekar-gangsal*. Il se divise ordinairement en plusieurs parties formant chacune un petit ouvrage auquel est attaché le nom de *Pandji*, ainsi qu'il suit :

1° *Pandji mordaningkung*. C'est l'histoire de la partie de la vie de Pandji, pendant laquelle sa femme Sékar Tadji fut enlevée par un dieu, et le récit de ses exploits guerriers. Une portion de cet ouvrage est écrite dans le mètre *sékar-sépoh* (versification ancienne), et une autre dans le mètre *sékar-gangsal* (versification moderne).

2° *Pandji magat-kung*. Cette partie de l'Angréné raconte l'histoire des poursuites amoureuses de Pandji.

3° *Pandji-ang'ron akung*. Récit des cérémonies du mariage de Pandji.

4° *Pandji priambada*. Récit des succès et de l'issue des amours de Pandji, qui se terminent par son mariage.

5° *Pandji jaya kasouma*. C'est là un des noms que prit notre héros lorsqu'il eut perdu sa femme Sékar Tadji. Cet ouvrage contient le récit de l'expédition qu'il entreprit contre l'île de Bali, lorsqu'il l'eut retrouvée.

6° *Pandji tchekel waning paty*. Récit des exploits de la jeunesse de Pandji.

7° *Pandji norowangsa*. Histoire de cette partie de la vie

[1] *Pandji*, en *kawi*, officier, puissant, beau jeune homme. Titre d'un héros célèbre dans les traditions historiques javanaises.

de Pandji, pendant laquelle la princesse de Daha se métamorphosa en homme.

Il est question de la princesse Angréné dans un *pada* ou stanze cité par Raffles comme exemple du *sekar-gangsal*, l'un des cinq mètres de la poésie javanaise moderne, de la variété nommée *sinom sri nata* ou *perdapu* (*History of Java*, tom. I, pag. 404).

66. *Hikayat radja Mah Mouden.* Histoire du roi Mah Mouden. B. M. 105 et 106. — Cet ouvrage est sans aucun doute le même que celui dont Leyden a donné le titre ainsi : *Hikayat radjah Shah Murdan.* De ces deux transcriptions, la première de Raffles, la seconde de Leyden, j'ignore quelle est celle qui doit être conservée, n'ayant pour le moment aucun moyen d'en vérifier l'exactitude.

67. حكايت راج ڤاسى *Histoire du roi de Pasay.*

Pasay, capitale d'un état autrefois très-puissant, est situé sur la côte septentrionale de l'île de Sumatra, non loin d'Atcheh. Sultan Malek el-Salih en fut le fondateur, et son fils Malek el-Dhaher le premier roi, suivant les *Annales malayes* (pag. 71). On peut voir ce que j'ai rapporté, d'après les écrivains portugais, des relations qui existèrent entre les souverains d'Atcheh et ceux de Pasay (Pasem).

68. Voy. n[os] 35 et 80.

69. باب العقل كڤد سكل اورڠ بسر ٢ *Le chapitre de la sagesse, adressé aux grands.* B. M. 139.

C'est sans doute le nom de l'un des chapitres de l'ouvrage; peut-être même du premier, qui aurait ainsi servi à désigner ce manuscrit.

70. بستان العارفين *Le jardin des savants*, c'est-à-dire de ceux qui possèdent la connaissance *réelle* des choses, ἡ γνῶσις.

Hadji-Khalfa, dans son Dictionnaire bibliographique et encyclopédique, a mentionné deux ouvrages qui portent le

titre de بستان العارفين. — « Le premier, composé par le « scheikh l'Imam le jurisconsulte Abou'lleits ben Mohammed, de Samarkande, hanéfite, mort dans l'année 375. Le « second, composé par l'imam Mouhy eddin Yahya ben « Schéréf, de Nawa[1], le schaféyte, mort en l'année 676[2]. »

72. كتاب الرسول *Le livre de l'envoyé de Dieu*, c'est-à-dire, le Prophète. B. M. 140.

73. Voy. n° 4.

74 et 75. اوندغ ٢ *Code de lois*. In-4°.

76. چريت سلسله راج ٢ دمڠكاسر *Histoire généalogique des rois de Mangkassar* (Macassar).

77. اوندغ ٢ *Code de lois*. In-4°.

78. شعر اورڠ بناوى *Poëme des Hollandais*. In-4°.

C'est le même ouvrage qui, dans la B. M. 77, porte, d'après Marsden, le titre de فنتن سڤلمن, *pantoun* (poëme) de Spielman. Il contient la description de la conquête de l'île Mangkassar (Macassar) par les forces combinées des Hollandais, des habitants de Bali et des Boughis, sous le commandement de l'amiral Cornélius Spielman et du radja Palaka en l'année 1667[3]; l'auteur est Intchy Amboun. (Cf. Marsden, *Biblioth. Marsden.*)

[1] Nawa, ville de Syrie aux environs de Damas. Cf. Aboulféda, *Géographie*, texte arabe, p. 253 de l'édition donnée par MM. Reinaud et de Slane.

[2] Manuscrit arabe n° 875, ancien fonds, Bibliothèque royale.

[3] L'énumération des forces qui concoururent à cette expédition se trouve au commencement de ce poëme :

ممرنتهكن رعيت سكلين جنس
دڠن سلدادو بالى دان بوݢس

M. Jacquet à tort a fait deux ouvrages séparés (B. M. 77 et 172) de ce qui n'en forme qu'un seul, sous deux titres différents. C'est ce que je puis affirmer, après avoir comparé le poëme de Spielman, qui est conservé, ainsi que tous les livres de W. Marsden, dans la *Bibliotheca Marsdeniana* de King's College à Londres, avec le *Shéir orang Batawi*, dont je possède une copie et qui fait partie des livres que St. Raffles a donnés à la Société royale asiatique.

79. كتاب (ال) تفسير. Traduction interlinéaire de l'Alcoran avec le texte arabe au-dessus de chaque ligne. C'est la forme ordinaire de ces sortes d'ouvrages, tels qu'on les trouve dans toutes les parties de l'archipel indien où l'islamisme est professé, ainsi qu'à Madagascar. La Bibliothèque du roi possède plusieurs manuscrits écrits sur des feuilles de palmier, et regardés jusqu'ici comme étant d'origine madécasse. Le

سكلين رعيت اد دسان
کچل دان بسر هين دان دين
سڠل توان ٢ يڠ ڤون تانه
د منتاءين اورڠ سموان كنا
ماسيڠ ٢ مڠاداكن اورڠ
اد برلبه اد بركوراڠ
بايقن تيدق لاك تربيلڠ
اد يڠ داتڠ اد يڠ ڤولڠ

« Le général commandait à des hommes de toute sorte, ainsi qu'à la milice « de Baly et des Boughis ; tous avaient répondu à l'appel de guerre, les « grands comme les gens des classes inférieures, les riches comme les pauvres. « Chaque chef du pays avait levé des troupes dans les pays soumis à sa domi- « nation, et tous avaient fourni leur contingent, les uns plus, les autres « moins ; leur réunion formait une armée innombrable. »

texte arabe y est tracé d'une manière très-élégante et accompagné d'une version interlinéaire. Le mérite calligraphique de ces manuscrits m'aurait fait penser qu'ils ne pouvaient être de Madagascar, qui n'a fourni jusqu'ici que des manuscrits écrits en caractères arabes très-grossiers, lors même que la présence de ڊ, articulation étrangère à la langue madécasse, n'aurait pas exclu toute idée d'une semblable provenance. Ces soupçons se sont pleinement confirmés lorsqu'à un examen plus attentif j'ai découvert que la version interlinéaire est en javanais écrit avec des caractères arabes. Suivant St. Raffles, les Musulmans de Java se servent quelquefois des caractères arabes pour transcrire les livres qui ont pour objet des matières religieuses, et ces sortes d'ouvrages, ajoute le savant anglais, sont assez rares. Au nombre de ceux que possède la Bibliothèque royale, est l'ouvrage intitulé شرط الايمان. Je ferai connaître dans un article spécial ces manuscrits et le dialecte javanais dans lequel ils sont écrits.

80. Voy. n°s 35 et 68.

COLLECTION DE M. LE COLONEL FARQUHAR, OFFERTE À LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE LE 3 NOVEMBRE 1827.

1. چريتا سلطان اسكندر *Histoire du sultan Alexandre.* Quatre exemplaires, dont trois sont de format in-4° et un de format in-8°. C'est là une de ces histoires d'Alexandre si répandues dans l'Orient.

2. حكايت راج اسكندر انق راج فرب *Histoire du radja Alexandre, fils du radja Forab* (Darius). In-4°.

3. اين چريت اولند برڤرڠ دڠن چينا *Ceci est le récit des guerres soutenues par les Hollandais contre les Chinois.* Poëme formant un épais volume in-4°.

4. اين سورت چريت تتكال بيني راج ٢ عامل

5. شجرت ملايو *Annales malayes.* Voy. n°s 35, 68 et 80, collect. Raffles.

6. شعر. Poëme sans titre. En voici le premier sloka :

دڠركن توان سوات رنچان
فقير مڠارڠ سوات بيڠا
اوجر يڠ مانس مود ترون
لاڬي جوهاري بجقسان

7. شعر. Autre poëme, dont il existe deux exemplaires, également sans titre. Je donne ici le premier sloka :

بسم الله ايت مود باج
كلمڤاهن رحمت ترڠ چوج
رحيم امڤام كنديل كاج
دسناله اصل ڤوج دان ڤوجا

8. Traité de théologie scholastique, contenant un exposé des dogmes de la secte schaféyte, par Mohammed Zéīr, fils de Djélal-eddin, d'Atcheh (dans l'île de Sumatra); offert le 4 juillet 1832 par M. le colonel Colebrooke, qui l'avait reçu du sultan de Palembang[1].

A cette nomenclature j'ajouterai le titre d'un ouvrage malay publié à Londres en 1821, et dont M. Jacquet a donné

[1] Sous le titre de كتاب شافعى, il existe un grand ouvrage en 15 volumes de l'imam Schafey, chef d'une des quatre sectes orthodoxes de l'islamisme, dans lequel ses sentiments, qui ont été et qui sont encore aujourd'hui suivis par ceux de sa secte, sont expliqués fort au long. Il l'a composé en Égypte. Cf. d'Herbelot, *Biblioth. orient.* au mot *Ketab Schafei.*

déjà le titre anglais (B. M. 78) : *A code of Laws, as established by the Pangeran's court at Fort-Marlborough*, collected by H. R. Lewis. In-4°. Voici le titre malay :

اوندڠ ٢ عادت لمباك ملايو يڠد ڤاكى اوله راج دڠن
ڤڠهول دالم نڳرى بڠكهول كوت ملبرا يڠ د موفقتكن
اوله حندرى رابت لويس ايسكوير

« Lois, coutumes et constitutions malayes, adoptées par les « radja de concert avec les chefs de service public dans le ter- « ritoire de Bangkawl (Bencoulen), au Fort-Marlborough, et « approuvées par H. R. Lewis, esquire. »

LETTRE

Sur la géographie de l'Arabie, par M. Fulgence Fresnel.

A M. LE RÉDACTEUR DU JOURNAL ASIATIQUE.

Suez, 20 mai 1839.

Monsieur,

J'ai profité de l'occasion qui m'a été offerte dernièrement pour ajouter quelques observations à mes premiers essais de géographie ancienne. Il y a déjà longtemps que mes idées sont tournées de ce côté, et, en attendant que les circonstances me permettent de continuer mon travail sur la langue hhimyarique, je vous prie de vouloir bien insérer

dans votre journal mes dernières remarques sur quelques points de la géographie gréco-romaine de l'Arabie.

Le principal objet de ce mémoire est la détermination du lieu où s'arrêta l'invasion des Romains en Arabie, sous le commandement d'Ælius Gallus.

A part les fables d'Agatharchide, et son *Eldorado*, qui n'est, après tout, que l'exagération d'un fait très-réel, l'opulence des Sabéens, il est certain que les anciens connaissaient beaucoup mieux que nous l'intérieure de l'Arabie heureuse, au moins de toute la région comprise entre Omân et le Yaman occidental. Par exemple, nous savons aujourd'hui qu'ils avaient entendu parler du puits de Barhôt (Barahoût), où les âmes prédestinées à l'enfer attendent le jugement dernier dans une atmosphère fétide, car le *Stygis aquæ fons* de Ptolémée correspond exactement, de notion et de position, avec le puits dont me parlaient à Djeddah mes amis du Hhadramaut (4e lettre sur l'hist. des Arabes, p. 15). Or, je ne sache pas que l'existence de cette source infernale ait été révélée aux modernes avant la publication de la lettre que j'écrivais de Djeddah à M. Jules Mohl, en 1838. Comme les anciens étaient merveilleusement prompts à saisir les moindres analogies, et que le Styx appelait Minos et Rhadamanthe, Pline ne manque pas de nous avertir, dans sa description de l'Arabie (lib. VI, vol. II, p. 728,729, edit. Lipsiæ, 1778), que les *Minæi* et les *Rhadamei*, peuples du Yaman, descendaient en lignes directe (*ut exis-*

timant) des deux frères Crétois. Ainsi les touristes qui ont visité le Styx de la Campanie, dans le royaume de Naples, ensuite le Styx d'Arcadie, dans le Péloponnèse, n'ont point encore complété leur tour classique; il leur reste à visiter le Styx des Minéens ou des *Rhadamei*, le plus ancien des trois, dans l'Arabie heureuse.

Les leçons varient pour le nom du second peuple (*Rhadamei*), qui se lit encore *Rhamnei* et *Rhammei*, et que j'identifie avec les Rhamanites dont parle Strabon (lib. XVI, p. 1128, edit. Amstel. 1707) à propos de l'expédition d'Ælius Gallus, et dont il nomme la ville *Marsyabæ*. Ce fut, selon son rapport, la dernière, sans doute, la plus méridionale de villes attaquées par le général romain. Je vais plus loin, et j'identifie les Manites de Ptolémée avec les Rhamanides de Strabon.

D'abord, il me paraît impossible que la ville de Marsyabæ, la dernière de celles qu'Ælius Gallus investit, selon Strabon (selon Pline c'est Caripeta), et dont il fut obligé de lever le siége, ne se retrouve ni dans Pline ni dans Ptolémée. Le nombre des villes et villages dont ils nous donnent la liste est trop considérable pour qu'une cité aussi importante y ait été omise; or, il est certain que le mot *Marsyabæ* ou Μαρσυαβαὶ, tel que je viens de l'écrire, ne se rencontre ni dans le texte de Ptolémée ni dans celui de Pline. Nous sommes donc réduit à chercher dans ces auteurs un nom approchant de *Marsyabæ*.

Ainsi que je viens de le dire, Strabon parle de

Marsyabæ à l'occasion de l'expédition d'Ælius Gallus; et ce nom, ainsi écrit, ne se revoit plus dans son texte : c'est un ἅπαξ λεγόμενον; mais Pline dit aussi quelques mots de cette expédition, et nous donne une liste des villes arabes attaquées, et, s'il faut l'en croire, *démantelées* par le général romain. Vers la fin de cette liste, au pénultième rang, figure la ville de *Mariaba* ou *Mariba*. Pline, ayant fait mention ailleurs de trois villes du même nom, nous avertit ici que celle qu'il a en vue est « la Mariaba de six mille pas de circuit, » c'est-à-dire, comme l'observe le P. Hardouin, « Mariaba *Calingiorum*, » la plus petite des trois. (Les deux autres sont : Mariaba « *Regia omnium*, » capitale des Sabéens et des Atramites (p. 725), et Mariaba *Baramalacum*, ville des Minéens, de quatorze mille pas de circuit (p. 728-729.)

Nous voici arrêtés dans le début.

S'il n'y a que « la main, » comme on dit, de *Marsyabæ* à *Mariaba*, en revanche il y a fort loin des *Rhamanites* de Strabon aux *Calengii* de Pline, et je ne trouve même pas, aux environs des Calengii, c'est-à-dire parmi les peuplades dont Pline fait mention immédiatement avant ou immédiatement après, un seul nom qui approche des *Rhamanitæ*, un seul renseignement qui puisse nous mettre sur la voie de la vérité!

J'espère qu'on ne m'accusera point de pédantisme, si j'ajoute ici qu'en pareil cas il n'y a de salut que dans une idée *à priori*. Je me suis dit : La peuplade

qui, seule d'entre toutes les tribus arabes, a eu l'honneur insigne d'opposer une barrière aux Romains, barrière qu'ils n'ont point franchie, ne peut pas être une peuplade obscure; et il n'est pas probable que la ville dont Ælius Gallus fut forcé de lever le siége au bout de six jours fût une ville du troisième ordre. Voilà donc les Calingii et leur Mariaba exclus du concours; car les Calingii ne se retrouvent ni dans Strabon, ni dans Ptolémée. Au contraire, les Rhamanites semblent avoir été connus des trois auteurs, et nommés par eux avec de légères variantes. J'ai déjà parlé des *Rhadamei* ou *Rhammei*, ou *Rhamnei* que Pline fait remonter à Rhadamanthe. Voilà du moins une origine illustre; vraie ou fausse, elle prouve en faveur de la nation à laquelle on l'attribue. La dernière leçon, *Rhamnei*, nous rapproche beaucoup de *Rhamanitæ*, en sorte que l'on peut dire que *Rhamnei* ou *Rhamanei* est la forme latine du nom de peuple, dont *Rhamanitæ* est la forme grecque. Quant à Ptolémée, il n'a point les *Rhamanites*, mais les *Manites* et les *Arabanites*, entre lesquels il nous faudra choisir.

Voilà pour le nom de la peuplade, sur lequel nous allons revenir.

Quant au nom de la ville, j'ai déjà dit que Pline n'a point de *Marsyabæ*, mais nous offre trois Mariaba :

1° Mariaba Regia omnium (p. 725);

2° Mariaba Baramalacum (p. 729);

3° Mariaba Calingiorum (p. 730).

Ptolémée n'a point non plus de *Marsyabæ*, mais nous offre une *Maraba Metropolis*, par 76° long. est et 18° $\frac{1}{3}$ lat. nord, et, en outre, une ville nommée *Mariama*, qui ne porte ni le titre de métropole, ni celui de *Regia*, et dont il fixe la position par 78° $\frac{1}{6}$ long. et 17° $\frac{1}{6}$ lat.

Enfin Strabon a connu, outre *Marsyabæ*, une ville du nom de *Meriaba* Μερίαβα, capitale des Sabéens (lib. XVI, p. 1124).

Il ne peut y avoir aucun doute sur l'identité de la « Maraba Metropolis » de Ptolémée avec la « Mariaba regia omnium » de Pline, et la « Meriaba métropole des Sabéens » selon Strabon. Il n'y en pas davantage sur l'identité de cette ville avec la *Marib* ou *Maârib* des géographes arabes, dont nous connaissons la position approximativement.

Quant à la ville (*Marsyabæ*), qui fut, selon Strabon, la pierre d'achoppement et le terme de l'expédition romaine, il est évident qu'on ne peut pas l'identifier avec la métropole. Le texte de Pline s'y oppose aussi bien que celui de Strabon. Si Ælius Gallus avait assiégé la capitale des Sabéens, Pline et Strabon n'auraient pas manqué de nous le dire.

Reste donc la *Mariama* de Ptolémée d'une part, et la *Mariaba Baramalacum* de Pline d'autre part; car nous avons exclu la *Mariaba Calingiorum* du même auteur. On sait que le *b* et l'*m* se permutent très-souvent en arabe : on dit مكة et بكة, *Makkah* et *Bakkah* (la Mecque); متاع et بتاع, etc. Ainsi *Mariama* et *Mariaba* ne sont pas deux noms différents.

Que conclure de tout cela, sinon l'identité de *Marsyabæ* avec *Mariama*, et *Mariaba Baramalacum?*

Mon raisonnement peut se ramener à ceci : La ville nommée dans Strabon *Marsyabæ* doit se retrouver dans Pline et Ptolémée; c'est-à-dire Pline et Ptolémée ont dû la connaître et en parler. Or, ce nom, ainsi écrit, ne se rencontre ni dans l'un ni dans l'autre. Le nom le plus semblable à celui-là, que nous offre le texte de Pline, est *Mariaba;* mais cet auteur distingue trois villes de ce nom, une petite, une grande et une très-grande, ou métropole. De son côté, Ptolémée nous offre les nom de *Maraba* et *Mariama*, et applique le premier à une métropole. Mais Ptolémée est géographe, et s'il n'a inscrit dans sa géographie que *deux* villes du nom de Mariaba, ou d'un nom approchant, tandis que Pline en met *trois* dans son catalogue, il faut croire qu'il a donné *les deux plus considérables*. Or, nous avons vu que Marsyabæ de Strabon ne peut pas être la métropole; c'est donc la *Mariama* de Ptolémée, la seconde des *Mariaba* de Pline, Mariaba Baramalacum de quatorze mille pas de circuit.

Remarquons ici que la difficulté que nous avons rencontrée au début ne tient qu'à un chiffre, et que si le secrétaire de Pline, ou le copiste qui nous a transmis son texte, avait écrit XIV au lieu de VI (page 731 de notre édition), nous n'aurions pas eu besoin de nous occuper des Calingii et de leur Mariaba.

Il nous reste à déterminer approximativement la

position de la ville que Strabon nomme Marsyabæ probablement avec deux lettres de trop (συ), et à faire connaissance avec le peuple qui l'habitait, si la chose est encore possible à la distance où nous en sommes.

La position de cette ville est donnée par celle de la Métropole, que nous connaissons à peu près. On conçoit que je n'ai point égard aux longitudes et aux latitudes *absolues* de Ptolémée; je n'ai égard qu'aux intervalles qu'elles supposent entre les différents points dont il cherche à fixer la position. Ainsi que nous l'avons dit, il donne pour Maraba Metropolis, qui est la *Marib* des Arabes :

	76°	long. et	18° $\frac{1}{3}$	lat.
et pour Mariama..	78° $\frac{1}{6}$	et	17° $\frac{1}{6}$	
Différence....	2° $\frac{1}{6}$	et	1° $\frac{1}{6}$	

D'après la carte que j'ai sous les yeux, carte publiée à Gotha en 1835, ces différences placeraient Mariama (ou *Marsyabæ*), dans le pays de Yâfè, à vingt-cinq lieues environ au nord de Hhissn Ghorâb حِصْن غُراب ou de مُجْدِحَة *Madjdihhah* (c'est le point de la côte qui est marqué *Caua-Canim* sur toutes nos cartes). Première approximation.

Passons maintenant à l'examen des textes anciens sur cette portion de l'Arabie. Voici le passage de Pline où il est question de Mariaba Baramalacum :

« Minæi à rege Cretæ Minoë (*ut existimant*) origi-« nem trahentes : *quorum* Charmæi : oppidum XIV « mill. pass. Mariaba Baramalacum, et ipsum non

« spernendum; item Carnon. Rhadamei; et horum « origo Rhadamanthus putatur frater Minois. Home- « ritæ, Massala oppido, etc. »

N. B. Rhadamei se lit encore *Rhammei* et *Rhamnei.*

Les Minéens étaient une des quatre grandes nations qui occupaient le midi de l'Arabie, selon Strabon, qui met dans le plus grand jour l'ordre de succession de ces différents peuples pour l'époque dont il parle, car les mêmes dénominations n'ont pas la même valeur dans tous les temps.

« Ac ultima quidem regio, de quâ ante diximus, « à quatuor maximis nationibus inhabitatur : à Mi- « næis in parte ad Erythræum mare sitâ; maxima « eorum civitas Carna sive Carana. Hos sequuntur « Sabæi quorum metropolis est Mariaba; tertii sunt « Cattabanenses, qui ad angustias et Arabici sinûs « transitum pertinent; eorum regio dicitur Tamna : « ad orientem maximè sunt Chatramotitæ urbem « Cabatanum habentes (lib. XVI, p. 1112-1113). »

Scholie. Il faut observer que ces mots de la traduction latine : *ultima regio de quâ ante diximus* ne signifient pas « la dernière région dont nous avons parlé, » mais « la région extrême. » *Ultima* est ici pour *ἐσχάτην*. Homère a dit : *ἔσχατοι ἀνδρῶν* (ceux qui habitent aux extrémités de la terre), en employant cet adjectif dans le même sens.

Strabon ne nomme pas les *Homérites*, quoique Pline en parle d'après Ælius Gallus, qui paraît avoir révélé ce nom aux Romains (pag. 731-732). Mais

Hhimyar ou *Homeyr*, étant fils de Saba, suivant les généalogies arabes, les Homérites se trouvent compris sous la dénomination de Sabéens. Quant aux autres, s'ils ne sont pas Sabéens dans l'acception arabe, c'est-à-dire fils de Saba, il faut bien admettre qu'ils sont Chusites, au moins dans le système de ceux qui font remonter à Saba ou Abd-Schams toute la population joctanide du Yaman; et c'est celui de presque tous les généalogistes arabes. Mais cela n'est qu'une observation faite en passant.

Voici donc l'ordre de succession des quatre grands peuples du Yaman, en allant de l'ouest à l'est, à partir de Mokha, où, si l'on veut, de Mauschi مُوشِي[1], qui est l'ancienne Meschâ מֵשָׁא (Μούζα), la limite occidentale des Joctanides : les Cattabaniens, les Sabéens, dont la longitude centrale est donnée par leur capitale, Marib; les Minéens; et enfin les Chatramotites ou Hhadramites.

Selon Pline, la ville de Mariaba Baramalacum (Marsyabæ) dépendait des Minéens; et Strabon, dans sa relation de l'expédition d'Ælius Gallus, dit que Marsyabæ était la ville des Rhamanites; mais ceci n'est plus une difficulté réelle, parce que les Minéens sont une grande nation : « *Minæi magna gens*, » dit le traducteur de Ptolémée; et il est possible que les Rhamanites en fissent partie : cela est même extrêmement vraisemblable; car, ainsi que nous l'avons vu, les Rhamanites ne peuvent être assi-

[1] Et non *Mauschid*, comme l'a écrit Niebuhr.

milés (sous le rapport verbal) qu'aux Rhadaméens ou Rhamnéens de Pline; et ceux-ci, dans le texte de Pline, suivent immmédiatement les *Charmæi*, première division des Minéens; en sorte qu'on pourrait soutenir qu'ils forment la seconde division, et que le pronom conjonctif *quorum*, qui précède *Charmæi*, étend son influence sur *Rhadamei*. D'ailleurs, les Rhadaméens ne constituent point une grande nation. Fils de Rhadamanthe, et par conséquent cousins des Minéens, fils de Minos (selon la tradition), ils ne peuvent pas être séparés de ces derniers; ils ne peuvent pas s'écarter des sources du Styx, je veux dire du puits de Barhôt, qui est à deux pas de la.... Si donc Pline avait rapporté Mariaba à la division des *Rhadamei*, au lieu de la donner à la division des Charmæi (que nous ne retrouvons nulle part), il ne resterait plus un nuage sur la question d'identité.

Nous connaissons, à très-peu près, la position de la capitale des Sabéens, Mariaba. Si nous connaissions également bien la position de la capitale des Minéens, nous aurions, par cela même, une donnée de plus sur l'expansion de leur territoire à l'est et à l'ouest, et sur la situation de la ville qui dit au général romain : « *Non ibis ampliùs.* »

Strabon l'appelle *Carna* ou *Carana;* et les commentateurs de Pline n'ont pas eu de peine à la reconnaître dans le *Carnon* du passage que j'ai cité tout au long : après avoir parlé de notre Mariaba Baramalacum, « ville de quatorze mille pas de circuit,

et qui n'est point à dédaigner, » l'auteur romain ajoute : « *Item Carnon.* »

C'est un *item* fort important; c'est la capitale des Minéens « *πόλις αυτῶν ἡ μεγίςη Κάρνα ἢ Κάρανα*, » dit Strabon dans le texte dont nous avons donné plus haut la version latine. N'est-il pas évident que Pline a, d'un côté, exagéré à dessein la ville de province, l'*oppidum*, qui avait humilié les aigles romaines « *et ipsum non spernendum*, » et de l'autre, rapetissé, dissimulé la capitale des Minéens : « *item Carnon* . . . . . ? » Mariaba Baramalacum n'avait que quatorze mille pas de circuit; et pour une autre ville de vingt mille pas, qui n'est cependant point une capitale, il n'a pas jugé à propos d'ajouter : « *et ipsum non spernendum* » (pag. 730). Pourquoi donc cette précaution oratoire en parlant de Mariaba? Pourquoi cette ville est-elle, entre toutes les villes d'Arabie, la seule qu'il honore d'une réflexion semblable « *et ipsum non spernendum?* » Enfin, ne serait-il pas possible qu'il eût substitué sciemment les *Charmæi* aux *Rhadamei*, pour enlever aux Crétois une petite satisfaction d'amour-propre? Strabon, ami d'Ælius Gallus, nous dit positivement, et sans détour, que le général romain fut obligé de lever le siége de *Marsyabæ*. Pourquoi donc Pline met-il Mariaba dans la liste des villes détruites ou démantelées par Gallus? « *Gallus oppida diruit non nominata auctoribus qui ante scripserant, Negram* . . . . . *et supra dictam Mariabam?* » Est-ce ignorance ou mauvaise foi?

La capitale des Minéens est connue de tous les

géographes anciens. On lit dans Étienne de Byzance : Κάρνανα, πόλις Μιναίων, ἔθνος πλησίον ἐρυθρᾶς θαλάσσης [1].

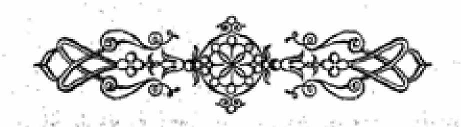
Ptolémée a une *Carman* (Carnan) *Regia*, que ses commentateurs ont reconnue pour la *Carna* de Strabon, mais à laquelle il donne, ainsi qu'aux *Minæi*, une latitude beaucoup trop haute. Il semble qu'il ait voulu peupler le Grand-Désert.

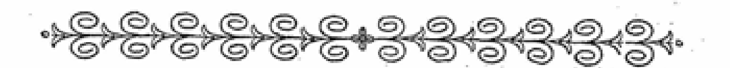
Cette ville, mentionnée par tous les géographes anciens, existe encore de nos jours dans l'Arabie méridionale, sous le nom qu'elle portait autrefois. Si je ne faux, c'est *Al-Ckarn* (القَــرْن), dans la vallée de Doàn ou Dawàn (دَوْعَن), à cinq ou six journées au nord de Moukallah, suivant un témoignage, et à l'ouest-nord-ouest, suivant un autre; car, selon ce second témoignage, Doàn serait plus près de Madjdiḥhah, que ce dernier point ne l'est de Moukallah, ce qui nous reporte vers le lieu indiqué par la première approximation, déduite des positions relatives de *Mariama* et *Maraba Metropolis*, selon

[1] Étienne de Byzance met, ainsi que Strabon, le pays des Minéens vers les rivages de la mer Érythrée, c'est à-dire de l'océan, et quoique cette nation s'étendît fort avant dans l'intérieur, il y avait entre elle et *Mina* ou *Mouna* مُنًى toute la largeur du plus grand désert qui soit en Arabie. Je ne conçois pas comment on a pu identifier les *Minéens* avec les habitants de *Mina*. Il est vrai que Ptolémée ne leur donne point la portion de littoral que Strabon leur attribue. Ptolémée y place les Homérites ; mais il est visible que dans son système les Homérites ne sont que les habitants de la côte, ce mot de *côte* étant pris ici dans le sens le plus étroit.

Ptolémée. J'ai déjà dit que Madjdihhah, voisine de Hissn-Ghorâb, est dans la baie qui porte, sur nos cartes, le nom de *Caaa-Canim*, et que les Arabes connaissent encore sous l'ancien nom de *Ckouna* ou *Ckana* (قنا); c'est là qu'il faut chercher le *Cana emporium* de Ptolémée.

(La suite dans un prochain numéro.)





JOURNAL ASIATIQUE.

AOUT 1840.



PROCÈS-VERBAL

De la séance générale de la Société asiatique
du 18 juin 1840.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Amédée JAUBERT, président de la Société.

Le procès-verbal de la séance du 17 juin 1839 est lu; la rédaction en est adoptée.

Les personnes dont les noms suivent sont présentées et admises comme membres de la Société :

M. D'EICHTAL (Gustave),
M. FOUCAUX (Ph. Édouard),
M. ARAKH EL-DADIAN,
M. le docteur BENET.

MM. REINAUD et MOHL présentent M. FLÜGEL, professeur à Meissen, en Saxe, comme membre honoraire de la Société. Cette proposition est

renvoyée à l'examen d'une commission formée de MM. Reinaud et Mohl, à laquelle s'adjoindra le bureau.

Les ouvrages suivants sont déposés sur le bureau par leurs auteurs :

Géographie arabe d'Aboulféda, publiée par MM. Reinaud et de Slane, aux frais de la Société ; 2e et dernière livraison. 1 vol. in-4° de 46 feuilles.

Râdjataranginî; Histoire des rois du Kachmîr, traduite et commentée par M. A. Troyer, et publiée aux frais de la Société asiatique. Paris, Imprimerie royale, 1840, 2 vol. gr. in-8°.

La vingt-sixième feuille de la traduction anglaise d'Ibn-Khallican, dont le texte arabe est parvenu à la page 675, par M. le baron de Slane.

Le Bhâgavata Purâṇa, ou Histoire poétique de Krĭchna, traduit et publié par M. Eug. Burnouf ; tom. Ier, in-fol. de 766 pages, faisant partie de la Collection orientale publiée par l'Imprimerie royale.

Les ouvrages suivants sont offerts à la Société :

Par l'auteur. *The Vishnu Purâna, a system of hindu mythology and tradition; translated from sanskrit, and illustrated by notes derived chiefly from other Purânas*, by H. H. Wilson. London, 1840, in-4°.

Par l'auteur. *Essai sur les médailles des rois de*

Perse de la dynastie sassanide, par Ad. DE LONGPERRIER. Paris, 1840, in-4°.

Par l'auteur. *Les symboles des Égyptiens comparés à ceux des Hébreux*, par Fréd. PORTAL. Paris, 1840, in-8°.

Par la Société. *The journal of the Royal Geographical Society of London*, vol. IX, 2ᵉ et 3ᵉ partie; vol. X, 1ʳᵉ partie.

Par la Société. *The journal of the Asiatic Society of Bengal*, nᵒˢ 79 à 91.

Par la famille de M. Jacquemont. La 25ᵉ et la 26ᵉ livraison du *Voyage dans l'Inde*, par Victor JACQUEMONT. In-4°, 1840.

Par l'auteur. *Fragments sur l'histoire littéraire et politique de Raguse et sur la langue slave*, extraits de l'*Écho du monde savant*, par M. DE PARAVEY. 3 pages.

Par la Société. Le XIXᵉ vol., 2ᵉ partie, des *Asiatic Researches*, partie physique. Calcutta, 1839, in-4°.

Par l'auteur. *On the Monkeys known to the Chinese from the native authorities*, by Samuel Birch; extr. from *the Magazine of natural history*. In-8°.

Par l'auteur. *The Saint and the Sinner, from the Bostan of Sadi* (avec plusieurs autres extraits de l'*Asiatic Journal*), par M. Forbes FALCONER. Brochure in-8°.

Par l'auteur. *Exercices polyglottes*, 1ʳᵉ partie,

thèmes anglais; par le docteur Jost. Brochure in-8°, 1840.

M. Mohl donne lecture du rapport sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1839 et les six premiers mois de l'année 1840.

M. Eyriès, au nom de MM. les censeurs, rend compte de la comptabilité de la Société durant l'année 1839, et il propose de l'adopter telle qu'elle a été arrêtée par la commission des fonds. M. Eyriès demande en même temps que des remercîments soient adressés à MM. les membres de la commission des fonds, au trésorier et à l'agent de la Société, pour le soin avec lequel ils ont bien voulu s'occuper des intérêts de la Société. L'assemblée, consultée par M. le président, adopte ces diverses propositions.

M. Garcin de Tassy lit la traduction de plusieurs chants populaires hindoustanis.

M. le docteur Benet communique la notice d'un voyage à Lahore, et il dépose en même temps sur le bureau un grand nombre de dessins originaux, exécutés dans l'Inde, d'armes, d'étoffes et d'anciennes médailles recueillies par lui dans le Pendjab. M. Benet reçoit les remercîments de l'assemblée pour cette communication.

On procède, conformément au règlement, au

remplacement des membres sortant du Conseil, et le dépouillement du scrutin donne les nominations suivantes :

Président : M. Amédée JAUBERT.

Vice-présidents : MM. le comte DE LASTEYRIE et CAUSSIN DE PERCEVAL.

Secrétaire : M. Eugène BURNOUF.

Secrétaire-adjoint : M. STAHL.

Trésorier : M. F. LAJARD.

Membres composant la Commission des fonds : MM. WÜRTZ, FEUILLET, MOHL.

Membres du Conseil : MM. AUDIFFRET, l'abbé DE LABOUDERIE, BORÉ, BURNOUF père, le baron MAC GUCKIN DE SLANE, HASE, LANDRESSE, MARCEL, BAZIN et RÉGNIER.

Bibliothécaire : M. BAILLEUL.

Censeurs : MM. EYRIÈS, BIANCHI.

La séance est levée à trois heures.

Pour copie conforme :

EUG. BURNOUF,

Secrétaire.

TABLEAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 JUIN 1840.

PROTECTEUR.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,
ROI DES FRANÇAIS.

PRÉSIDENT.

M. Amédée JAUBERT.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. le comte DE LASTEYRIE.
CAUSSIN DE PERCEVAL.

SECRÉTAIRE.

M. Eugène BURNOUF.

SECRÉTAIRE-ADJOINT.

M. STAHL.

TRÉSORIER.

M. F. LAJARD.

COMMISSION DES FONDS.

MM. WÜRTZ.
FEUILLET.
J. MOHL.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Eyriès.
Dubeux.
Garcin de Tassy.
Stanislas Julien.
Étienne-Quatremère.
Reinaud.
Fauriel.
Bianchi.
Grangeret de Lagrange.
Eichhoff.
Troyer.
Langlois.
Hase.
Burnouf père.
L'abbé de Labouderie.
Le baron de Slane.
Landresse.
Marcel.
Audiffret.
Boré.
Bazin.
Régnier.

CENSEURS.

MM. Eyriès.
Bianchi.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Bailleul.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. Cassin, au local de la Société, rue Taranne, n° 12.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, rue Taranne, n° 12.

RAPPORT

Sur les travaux du Conseil pendant les six derniers mois de l'année 1839 et les six premiers de l'année 1840, fait à la séance générale de la Société, le 18 juin 1840, par M. Jules Mohl.

Messieurs,

Le conseil de la Société m'a fait, dans sa dernière séance, l'honneur de me charger de vous rendre compte de ses travaux pendant l'année qui vient de s'écouler. Les occupations de M. Burnouf et l'absence de M. Stahl n'avaient laissé au Conseil que le choix, ou d'ajourner encore la séance, ou d'imposer ce devoir à un autre de ses membres. Je n'ai pas hésité à me rendre aux ordres du Conseil, quoique ma tâche fût devenue bien difficile par le désir que plusieurs de vous ont exprimé, que le rappor-

teur ne se contentât pas de vous parler des travaux de la Société, mais qu'il vous donnât une esquisse de ce qui s'est fait, en général, pendant l'année dernière, en Europe et en Asie, pour les progrès des études orientales. Le temps m'a manqué pour la tracer aussi complétement que je l'aurais désiré; mais j'ose espérer que vous ne me refuserez pas votre indulgence pour les lacunes que vous y remarquerez sans doute.

Le Conseil éprouve une vive satisfaction en mettant entre vos mains la Géographie d'Aboulféda entièrement achevée. Vous savez que cette publication a été entreprise sur la demande de M. de Sacy, que les curateurs de la bibliothèque de Leyde ont bien voulu nous confier le manuscrit de l'ouvrage corrigé de la main même de l'auteur, que MM. Reinaud et de Slane y ont consacré tous leurs soins, et qu'ils se sont servis de tous les secours que la Bibliothèque royale leur offrait. Ils ont eu à leur disposition trois différentes rédactions de l'ouvrage, la plupart des sources où Aboulféda a puisé, et, par un heureux hasard, le manuscrit de la Géographie d'Ibn-Seïd qui avait appartenu à Aboulféda, et dont il a fait grand usage. Il leur a été possible de publier, à l'aide de ces circonstances favorables, une édition dont la fidélité ne laissera rien à désirer. Vous trouverez dans la préface plusieurs morceaux relatifs à la vie d'Aboulféda et jusqu'ici inédits, et, à la fin de l'ouvrage, des tables très-complètes qui en

faciliteront l'usage. Il ne nous reste plus qu'à remercier les curateurs de Leyde de leur libéralité, et les éditeurs, du dévouement qu'ils ont montré.

Nous mettons également sous vos yeux les deux premiers volumes de la collection des Mémoires, traductions et textes orientaux publiés par la Société. Ils contiennent les six premiers livres du *Râdjatarangini* ou de l'histoire du Kachmîr par Kalhana, publiés, traduits et commentés par M. Troyer. Vous vous rappelez avec quel plaisir le Conseil a accepté l'offre que M. Troyer lui fit de publier le Râdjatarangini au moment où le gouvernement anglais de l'Inde venait d'en abandonner l'impression. L'édition de Calcutta a été reprise et achevée, grâce à la générosité de M. Prinsep; mais la vôtre n'en perd rien de sa valeur. M. Troyer a eu des manuscrits dont les éditeurs de Calcutta n'avaient pu se servir, et sa traduction, ses commentaires et sa dissertation sur la géographie du Kachmîr rendront cet important ouvrage accessible, pour la première fois, au public européen. L'impression des deux volumes est achevée, à l'exception des tables qui sont entre les mains des compositeurs.

Le Conseil aurait vivement désiré pouvoir vous annoncer au moins le commencement de l'impression des voyages de feu M. Schulz; mais il avait compté pour cela sur la souscription du ministre de l'instruction publique, laquelle n'a pas pu nous

être allouée à cause de l'état des fonds. Nous avons l'espoir fondé d'être plus heureux cette année-ci, et nous nous empresserons de commencer la publication de ces papiers importants que nous avons entre les mains depuis trop longtemps. La Société n'a pourtant pas été inactive, les planches sont entièrement achevées, et la commission du Journal a obtenu du Conseil la permission de faire paraître dans notre recueil celles qui contiennent les inscriptions cunéiformes du château et des environs de Van, avec le mémoire qui s'y rapporte. Elles paraîtront de nouveau avec le voyage dont elles font partie; mais nous avons cru devoir les livrer le plus tôt possible aux études des savants qui, dans ces derniers temps, ont fait faire des progrès si surprenants à l'étude de cette classe de monuments. Les soins qu'exige le tirage de ces planches ont été la cause d'un retard involontaire dans la publication du Journal; mais elles seront entre vos mains avant la fin du mois.

Le Journal a continué à recevoir, depuis votre dernière séance, des travaux nombreux, parmi lesquels vous aurez remarqué le voyage inédit du père Richenet en Chine, dont nous devons la communication aux pères lazaristes; les travaux de MM. Bazin, Biot et Pauthier sur la Chine, de MM. Bargès, Hammer, Perron, de Slane et de Saulcy sur différents points de l'histoire et de la numismatique des Arabes, de M. Dulaurier sur Sumatra, de M. Pictet

sur les langues celtiques. La correspondance du Journal s'étend tous les ans, et nous avons entre les mains des mémoires de MM. Fresnel de Djiddah, Perron du Caire, d'Abbadie en Abyssinie, et un mémoire fort curieux sur les zodiaques indiens, qui vient de nous arriver de l'Inde et que nous publierons aussitôt que la gravure des dessins qui l'accompagnent sera achevée.

La Société a fait, dans le cours de l'année dernière, des pertes douloureuses. Le Conseil a perdu un de ses membres, M. Loiseleur-Deslongchamps. Il s'était voué à l'étude du sanscrit, et particulièrement à l'histoire des contes populaires : son Traité sur les contes indiens et son Introduction aux Mille et une Nuits montrent combien cette branche intéressante de la littérature orientale avait à attendre de lui. Il est mort fort jeune; sa santé avait toujours été délicate, et n'a pu résister à son ardeur pour le travail. J'aurai plus tard quelques mots à dire d'un ouvrage qu'il avait commencé, mais que la mort ne lui a pas laissé le temps d'achever. Tous ceux qui l'ont connu regretteront en lui la perte d'un homme studieux, intelligent, et d'une grande aménité dans tous les rapports de la vie.

M. Habicht, professeur à Breslau et membre étranger de la Société, est mort au commencement de cette année. Il était connu par une Collection de lettres en arabe moghrebin et une édition des

Mille et une Nuits, à laquelle il avait consacré une grande partie de sa vie.

Mais la plus grande perte que la Société, et, en général, la littérature orientale, aient faite pendant l'année dernière, est celle de M. James Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta. M. Prinsep vint très-jeune dans l'Inde, où il fut employé à l'hôtel des monnaies de Benarès. Il s'y prit bientôt de passion pour les antiquités indiennes, étudia sans cesse les monuments de la ville sainte des Brahmanes, les mesura, les dessina, et s'employa activement auprès du gouvernement pour en assurer la conservation. C'est lui qui restaura, par des moyens mécaniques très-hardis, les minarets de la grande mosquée qu'Aurengzib avait fait bâtir au cœur de Benarès pour insulter les Hindous. Il publia plus tard les résultats de ses recherches dans un ouvrage intitulé : *Illustrations de Benarès*. Il fut appelé à Calcutta et nommé maître de la Monnaie de cette ville; mais cet emploi laborieux et d'une grande responsabilité ne suffit pas à son activité. Lorsqu'en 1831 M. Wilson partit pour l'Europe, les membres de la Société asiatique de Calcutta, qui connaissaient le zèle de M. Prinsep, lui confièrent les fonctions de secrétaire, que le départ de M. Wilson laissait vacantes. Voyant que l'état des fonds de la Société l'avait forcée de ralentir la publication des *Asiatic Researches*, il fonda, à ses frais, le Journal de la Société du Bengale, dont il

fit le dépôt de tous les faits relatifs aux sciences historiques et aux sciences exactes, qu'on découvrait dans l'Inde. Il suffit non-seulement à la correspondance extrêmement étendue qu'exigeait la publication de ce recueil, mais il écrivit une grande partie des articles les plus importants; il grava de ses propres mains plusieurs centaines de planches, de médailles et d'antiquités dont il l'enrichit, et en fit sans contredit un des journaux les plus riches en faits nouveaux et en renseignements curieux qui aient jamais existé. En 1836, lorsque le gouvernement anglais, sur l'instigation du parti anti-oriental, abandonna brusquement les impressions du comité d'instruction publique, M. Prinsep proposa à la Société de Calcutta de se charger de tous les ouvrages commencés, et il s'engagea, sur sa fortune personnelle, à payer une somme de cinquante mille francs pour en assurer l'achèvement. La Société accepta cette offre généreuse. Le gouvernement lui jeta avec mépris les ouvrages commencés, et elle acheva les Fetawa Alemguiri, le Râdjatarangini, le Susruta, le Naishada et, avant tout, le Mahabharata, M. Prinsep payant toutes les dépenses jusqu'en 1839, où la cour des Directeurs (soit dit à son honneur) accorda à la Société une subvention pour des impressions orientales et pour la liquidation des dépenses faites jusqu'alors. C'est ainsi qu'on trouva M. Prinsep toujours prêt à favoriser de tous ses moyens ce qu'il croyait utile au bien public; toujours actif, désintéressé et entièrement

au-dessus des petites vanités et des jalousies trop communes parmi les gens de lettres. Je dis cela, non pas en style d'éloges, mais avec la conviction que m'a donnée une longue correspondance avec M. Prinsep, conviction que partageront ceux d'entre vous qui ont eu l'honneur d'être en rapport avec lui. L'excès de son activité mina la santé de M. Prinsep; il tomba tout à coup, en 1839, dans un état de langueur qui le força de s'embarquer précipitamment pour l'Europe, mais il était trop tard : il fut frappé, sur le vaisseau, d'une paralysie qui ne laissait plus de ressources à l'art médical et dont il mourut, le 26 avril dernier, n'ayant pas accompli sa quarantième année. C'est à la Société de Calcutta de rendre plus amplement justice à cette vie si belle et si bien remplie; mais je suis sûr de votre approbation en me rendant l'interprète de vos sentiments sur la grande perte que les lettres orientales ont éprouvée par la mort prématurée de M. Prinsep.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir que le conseil de la Société asiatique a demandé à M. Hodgson, ambassadeur anglais à Kathmandou, de faire continuer les copies des livres bouddhistes sanscrits qu'il a découverts dans le Nepal et dont il vous a déjà envoyé quatre-vingt-un volumes. Cette découverte est une des plus importantes pour l'histoire de l'Orient qui aient été faites, parce qu'elle nous donne les livres sacrés et (si je puis me servir de cette expression) la bibliothèque des pères de l'église

bouddhiste. Nous possédons maintenant la base commune à toutes les branches du bouddhisme, et nous n'avons à rechercher, dans les littératures bouddhistes locales, que les développements locaux de cet événement, qui a exercé une si grande influence sur l'histoire de l'humanité. Vous connaissez la libéralité avec laquelle M. Hodgson nous a aidés à acquérir pour la France ce riche trésor; nous avons la satisfaction de vous annoncer que la croix de la Légion d'honneur, que le ministre de l'instruction publique avait demandée au Roi, sur la proposition de la Société asiatique, est maintenant entre les mains de M. Hodgson : car elle était arrivée l'année dernière à Calcutta, où le secrétaire d'État du gouvernement indien avait fait part à la Société du Bengale de l'honneur que le Roi des Français venait de faire à un des membres de la Société.

Les autres sociétés qui se proposent, comme la vôtre, le but de favoriser le développement des études orientales, se sont maintenues pendant l'année dernière, et leur nombre tend à s'accroître. La Société asiatique de Calcutta continue à publier, sous la direction de MM. O'Shaughnessy et Malan, le journal fondé par M. Prinsep. Elle vient de faire paraître la seconde partie du volume XIX de ses Recherches; et l'allocation annuelle de quinze mille francs que la Compagnie des Indes lui a récemment accordée pour des impressions orientales, lui donnera les moyens d'agrandir encore le cercle

de ses travaux. La Société de Madras a augmenté le volume de son Journal, et les derniers cahiers montrent un progrès très-réel. On y a donné à des communications originales une place beaucoup plus considérable qu'au commencement du Journal, et ce recueil promet de devenir, avec le temps, pour le midi de l'Inde, ce que le Journal de la Société de Calcutta est depuis longtemps pour le nord et les pays voisins. La Société de Bombay ne publie malheureusement plus ses *Transactions;* mais il s'est formé dans cette ville une Société de géographie, qui a publié deux volumes de mémoires que l'on dit très-intéressants, mais qu'il est encore impossible de se procurer en Europe, comme presque tout ce qui se publie à Bombay. La Société royale asiatique de Londres prend évidemment, de plus en plus, une direction pratique; elle est naturellement appelée à servir de foyer à tous les renseignements qui se rattachent aux grands intérêts politiques et commerciaux de l'Inde, et la création de son comité d'agriculture prouve qu'elle sent cette position. Il est singulier que le gouvernement anglais n'ait jamais rien fait pour une société qui contient tous les éléments d'une académie orientale, et qui pourrait rendre les plus grands services à l'Angleterre. Au reste, la Société n'a point abandonné ses publications littéraires, et le onzième cahier de son Journal vient de paraître. Le Comité des traductions, fondé par lord Munster, continue ses publications avec plus de zèle que jamais; et les grands

ouvrages qu'il a commencés dans ce moment, et sur lesquels je reviendrai plus bas, sont en même temps une preuve de la force qu'il se sent et d'un sentiment véritable de ce qu'il faut aux progrès de la littérature orientale. Il vient de se constituer, en Angleterre, sous la présidence de lord Munster, une nouvelle société, dont le but est d'imprimer des textes orientaux, et qui servira de complément au Comité des traductions. Il faut espérer qu'elle trouvera dans ce pays, si ardent pour toutes les œuvres d'utilité publique, assez de soutien pour pouvoir rendre accessible au reste du monde une partie des manuscrits qui depuis longtemps se sont accumulés dans les bibliothèques publiques et particulières de l'Angleterre, en plus grand nombre que dans aucun autre pays. Il s'est formé au Caire une Société égyptienne, qui se propose de faciliter l'exploration des pays soumis au pacha d'Égypte et d'en faire connaître les résultats. Elle peut contribuer puissamment à l'accroissement de nos connaissances sur l'Asie occidentale; mais il paraît qu'elle n'a encore rien publié. L'Allemagne, à laquelle le manque d'un centre commun ne permet guère la formation d'une Société asiatique, possède maintenant un journal exclusivement consacré à l'Orient (*Zeitschrift für die Kunde des Morgenlands*). Il paraît sous la direction de MM. Lassen, Ewald, Gabelenz, Neumann et Roediger. La Hollande va, dit-on, avoir le sien, qui, sous la direction de M. Weyers, sera l'organe des travaux de l'école de Leyde, laquelle,

depuis si longtemps, s'est illustrée dans les lettres arabes, et continue à soutenir son ancienne renommée.

L'existence et le nombre toujours croissant de ces sociétés prouvent certainement, d'un côté, que les lettres orientales sont en voie de progrès et qu'elles attirent plus que jamais l'attention des esprits éclairés en Europe; mais elles prouvent, en même temps, que les associations sont encore nécessaires à la culture de la littérature orientale, et que celle-ci n'a pas encore entièrement conquis la position qui lui est nécessaire pour son libre développement. Vous ne savez tous que trop bien quelle est encore la difficulté que chacun de nous trouve à faire paraître des textes orientaux, et même des traductions, et que partout l'État, les compagnies savantes et les auteurs eux-mêmes sont obligés de faire de grands sacrifices pour que les travaux les plus importants puissent voir le jour. On ne voit pas que des sociétés se fondent pour la publication d'auteurs grecs ou latins, parce que ces littératures sont assez entrées dans les études, et parce que leur connaissance est assez générale pour que tout homme qui veut en parler au public puisse le faire sans patronage et sans autre secours que la valeur de son travail. Mais la littérature orientale n'est jusqu'à présent qu'une plante exotique, cultivée artificiellement ou au moins insuffisamment acclimatée; et pourtant ce n'est que quand

elle aura jeté des racines assez profondes pour croître spontanément, quand elle aura un public suffisant pour que tout ouvrage oriental qui a une valeur réelle puisse paraître sans autre secours que l'intérêt qu'il inspire, ce n'est qu'alors qu'elle pourra donner au monde tout ce qu'on doit attendre d'elle sur l'histoire et la condition passée et présente de tant de peuples, sur l'origine et le développement des idées qui régissent encore toute l'humanité, et qui sont nées en Orient; sur l'histoire des langues et des littératures, et sur tant de questions qui restent des problèmes, parce que les matériaux dont on aurait besoin pour les résoudre sont encore enfouis dans les bibliothèques.

Mais chacun des événements qui de nos jours multiplient les points de contact entre l'Europe et l'Asie contribue à hâter l'arrivée de ce moment d'indépendance, et dès aujourd'hui beaucoup de choses pourraient être infiniment plus faciles, si les efforts que l'on fait de tout côté dans un but commun étaient mieux combinés, et si les communications entre l'Europe et l'Asie étaient plus régulièrement établies. Il se publie au Caire, à Constantinople, en Perse, dans l'Inde et à Canton, une foule d'ouvrages dont nous apprenons à peine l'existence, et dont beaucoup n'arrivent en Europe que par accident. Où trouverait-on, par exemple, à acheter en Europe l'édition des Mille et une Nuits qui a paru à Boulak, le Vendidad Sadé publié par

les Guèbres de Bombay, leurs ouvrages sur le Calendrier zoroastrien, le *Bhagavata Pourana* de Calcutta, l'*Amara Koscha* réimprimé à Serampour, la grande Encyclopédie sanscrite de Radakanda Deva, le Commentaire sur l'Alfiah imprimé à Boulak, les *Tarifat* publiés à Constantinople, l'Histoire des Khadjars imprimée à Teheran, et tant d'autres ouvrages qui ne devraient manquer dans aucune bibliothèque publique en Europe? Ce besoin de communications plus faciles est réciproque entre les savants de l'Europe et les lettrés de l'Asie; car ces derniers commencent à ne plus dédaigner les travaux des Européens. J'ai des raisons pour croire qu'on a vendu cinq mille exemplaires du Koran de l'édition de M. Flügel, en grande partie en Orient. Il y a trois ans, un cours sur le Hamasa s'est fait à la mosquée al-Azher, au Caire, sur l'édition de M. Freitag, et, plus récemment encore, un effendi, personnage considérable au Caire, s'est adressé à un membre de votre Conseil pour lui proposer de publier, à frais communs avec la Société asiatique, des éditions du Kamous, du Kitab al-Aghani et d'autres ouvrages classiques, dont il aurait envoyé la moitié à Paris et l'autre moitié à la grande foire qui se tient à la Mecque au temps du pèlerinage, pour les répandre, de ce centre du monde musulman, en Orient et en Barbarie. Des raisons particulières, et qui ne touchaient en rien le fond du projet, en ont empêché l'exécution; mais c'est une idée remarquable, et qui montre ce qui pourrait

se faire par une meilleure combinaison de tous les éléments de succès qui existent déjà.

Les lettres orientales ont fait, malgré toutes les difficultés contre lesquelles elles ont à lutter, de grands progrès, et dans une direction de plus en plus saine. On s'attache aux ouvrages fondamentaux, aux origines des langues, aux véritables sources de l'histoire; on suit avec une sagacité surprenante les migrations, les mélanges et le sort des peuples dans les traces que leurs langues ont laissées, et l'on arrive aujourd'hui, avec les méthodes perfectionnées de la grammaire comparée, à une certitude de résultats qui a droit d'étonner ceux qui n'ont pas réfléchi sur la durée des langues. Chaque découverte en amène une autre, chaque ouvrage publié en nécessite un autre, parce qu'on procède régulièrement, méthodiquement, et parce que les vastes théories où l'imagination avait plus de part que les connaissances positives sont, pour le moment, hors de mode. Leur temps reviendra sans doute quand la masse des matériaux accumulés provoquera de nouveau les esprits philosophiques, qui oseront reconstruire le passé avec les fragments dont il a couvert le sol. C'est même le but réel et légitime de toute étude historique et philologique, et tous nos efforts ne sont utilement dirigés qu'autant qu'ils tendent à avancer le moment où son accomplissement sera possible. La position de la littérature orientale est, aujourd'hui, à peu près la

même qu'était celle des littératures classiques au moment de la résurrection des lettres. Les Aldes ont bien senti que la première chose à faire était de rendre accessibles à tous les restes de l'antiquité classique, et que la publication de textes encore inédits importait plus à la science que des systèmes nécessairement imparfaits aussi longtemps que les auteurs antiques restaient en manuscrits et dispersés dans cent bibliothèques. C'est également la tâche de notre temps en ce qui touche les lettres orientales; elle est seulement plus difficile par la plus grande étendue et le plus grand nombre des littératures qu'il s'agit de faire connaître.

La littérature arabe est en voie de grands progrès; on voit entreprendre la publication de beaucoup d'ouvrages dont depuis longtemps on désirait, plutôt qu'on n'espérait, l'impression, ou la traduction. L'étude de l'ancienne histoire des Arabes, qu'avaient cultivée, à de grands intervalles, Pococke, M. de Sacy, et, dans les derniers temps, M. Fresnel, est dans ce moment l'objet des recherches les plus sérieuses. Le texte du *Kitab al-Aghani*, ouvrage qui, sous la forme de biographies des poëtes, contient les sources les plus authentiques de l'ancienne histoire des Arabes avant l'islamisme, va être publié par M. Kosegarten, à Greifswalde, et le premier volume de l'ouvrage est presque achevé. M. Perron, directeur de l'école de médecine au Kasr al-aïn, au Caire, dont vous connaissez les lettres sur le même sujet,

annonce une traduction de cet ouvrage, et il a envoyé à Paris une traduction de la collection complète des *Ansab* ou généalogies des anciens Arabes, accompagnée d'une longue introduction sur l'ancienne histoire de l'Arabie. Ces généalogies sont un élément important pour la chronologie des Arabes et pour fixer la suite des événements de cette histoire encore si obscure. On en a fait depuis quelque temps un grand usage; mais elles doivent être contrôlées avec un soin infini pour ne pas induire en erreur ceux qui s'y fieraient sans critique. On attend de M. Caussin de Perceval la publication d'un grand travail critique et historique sur les Arabes avant l'islamisme, dans lequel il a réuni, aux matériaux fournis par le *Kitab al-Aghani*, toutes les données sur ce temps qui nous sont accessibles. M. Arri, de Turin, fait imprimer, aux frais du roi de Sardaigne, le texte de l'ancienne histoire d'Ibn-Khaldoun, en l'accompagnant d'une traduction italienne. Cet ouvrage formera trois volumes in-4°, et contiendra toute la partie d'Ibn-Khaldoun qui traite de l'histoire antéislamique et de celle des quatre premiers khalifes. Ibn-Khaldoun, qui était sans doute le plus grand historien musulman, est peut-être, de tous les auteurs arabes, celui dont la publication est le plus à désirer dans l'état actuel de la science; aussi s'en occupe-t-on de plusieurs côtés. M. Quatremère fait espérer une édition des Prolégomènes, et M. Lee, de Cambridge, annonce la traduction de l'Histoire des Berbers, qui forme le troisième

volume d'Ibn-Khaldoun, et dont les lecteurs du Journal asiatique connaissent un extrait fait par M. Schulz.

L'histoire du khalifat s'est enrichie de plusieurs ouvrages importants. M. Kosegarten a publié la seconde partie du second volume des Annales de Thabari. On sait que le texte original de cet important ouvrage passait, même en Orient, pour perdu, et que M. Kosegarten en a découvert, à Berlin, un manuscrit, qui malheureusement est imparfait et offre des lacunes extrêmement considérables. Mais on a droit d'espérer qu'on parviendra à le compléter. On a trouvé, à Oxford, plusieurs parties qui manquent dans le manuscrit de Berlin; et, outre une partie de la vie de Mahomet que l'on savait exister à la Bibliothèque de Paris, on vient d'y découvrir un volume qui contient l'histoire des années 80-100 de l'hégire, et qui, selon toute apparence, est une partie de Thabari. Il serait fort à désirer qu'on retrouvât au moins toute la partie qui traite du khalifat, laquelle a, par sa forme, une valeur toute particulière pour l'histoire littéraire; car elle nous donne un exemple parfait, et, je crois, unique par son étendue, de la manière dont l'histoire passe de la tradition orale au récit écrit. La traduction persane de l'ouvrage, quelque fidèle qu'elle soit quant aux faits et au fond, ne peut, sous le rapport que je viens d'indiquer, nous dédommager de la perte de l'original. M. Quatremère a publié le se-

cond volume de sa belle traduction de l'Histoire des sultans mamelouks de Makrizi, imprimée aux frais du Comité des traductions de Londres; et M. Sprenger va commencer, pour la même société, la publication de la traduction des Prairies d'or de Masoudi, ouvrage confus, mais rempli des renseignements les plus curieux, et que l'on ne connaissait jusqu'à présent que par une notice de Deguignes et par quelques extraits.

L'histoire des Arabes d'Espagne, un des côtés les plus beaux, mais jusqu'à présent les plus négligés, de l'histoire arabe, commence à attirer l'attention qu'elle mérite. M. Hoogsvliet, de Leyde, a commencé la publication du poëme d'Ibn-Bedroun, sur la chute de la dynastie des Benou'l-Aftes, poëme célèbre surtout à cause du commentaire historique qu'y a joint Ibn-Abdoun. Le premier volume de ce travail remarquable a paru sous le titre de Prolégomènes, et contient la vie du poëte et du commentateur, et l'histoire détaillée de la conquête d'Espagne par les Almoravides. M. Tornberg a publié, à Upsala, le commencement de l'Histoire de la dynastie des Almoravides, d'après les Kartas d'Ibn-abou-Zera, et M. de Gayangoz, orientaliste espagnol, imprime à Londres, aux frais du Comité des traductions, l'Histoire des Arabes d'Espagne, par Makarri.

L'Académie des inscriptions, qui a entrepris la

Collection des Historiens des Croisades, a chargé M. Reinaud de la série qui doit contenir les historiens orientaux. Le premier volume, qui se compose d'extraits des Annales d'Aboulféda, revus et complétés sur le manuscrit autographe de la Bibliothèque du Roi, et des parties de la grande histoire d'Ibn-Alathir, qui se rapportent à ce sujet, et qui sont tirées d'un manuscrit que l'Académie a fait copier à Constantinople, est imprimé en grande partie. M. de Hammer, dont le zèle infatigable ne cesse de servir la littérature orientale, vient de publier le sixième volume de sa Galerie de Biographie (*Gemäldesaal*). Il a choisi cinquante vies des plus grands princes musulmans des sept premiers siècles de l'hégire, et en a fait une suite de tableaux dans lesquels il a mis en œuvre beaucoup de matériaux nouveaux et inédits. On annonce la publication prochaine d'un ouvrage qui ne traite pas directement de l'histoire du khalifat, mais qui jette une vive lumière sur une partie de cette histoire : c'est le *Kitab Yemini*, ou Vie de Mahmoud le Ghaznévide, par Otbi, traduite, pour le Comité des traductions, par le révérend J. Reynolds. L'ouvrage d'Otbi n'est connu jusqu'à présent que par une notice écrite par M. de Sacy, sur la traduction persane faite par Abou Schérif Djerbadécani.

La géographie des Arabes, qui avait été si longtemps négligée a pris tout à coup un développement extraordinaire. La publication du texte

d'Aboulféda sera suivie immédiatement de celle de la traduction que M. Reinaud a achevée, et pour laquelle il fait graver dans ce moment des cartes. M. Muller, de Gotha, a publié, il y a quelques mois, un très-beau calque d'un manuscrit d'Abou Ishak al Faresi, géographe du quatrième siècle de l'hégire, et en promet la traduction; l'Académie des sciences de Lisbonne vient de faire paraître le premier volume de l'ouvrage complet d'Ibn-Batouta, traduit en portugais par le père Moura, ouvrage important dont on ne possédait jusqu'alors qu'un abrégé, traduit par le docteur Lee. Enfin, M. Jaubert fait paraître dans ce moment le second et dernier volume d'Edrisi, qu'il publie sous les auspices de la Société de géographie de Paris, et l'on annonce une édition du texte du même auteur, que M. Reay prépare à Londres : de sorte que cet important géographe, dont on a publié depuis deux siècles des extraits et des fragments dans toutes les parties de l'Europe, sera, à la fin, complétement accessible au public savant.

L'histoire littéraire des Arabes s'enrichit, dans ce moment, des deux ouvrages classiques de Hadji Khalfa et d'Ibn-Khallikan. M. Flügel, à Meissen, a entrepris, pour le Comité des traductions de Londres, la publication du texte et d'une traduction latine de *Hadji Khalfa*, et deux volumes sur cinq ont déjà paru. C'est un dictionnaire bibliographique, contenant, par ordre alphabétique, les titres des

ouvrages, accompagnés d'indications très-succinctes sur les auteurs. On peut se faire une idée de la richesse de ce recueil en remarquant que les deux premiers volumes contiennent des notices sur 4,362 ouvrages. Les Biographies des hommes illustres d'Ibn-Khallikan forment un ouvrage analogue, mais conçu sur un autre plan. C'est un dictionnaire, suivant l'ordre alphabétique des noms propres, composé de notions plus ou moins étendues sur la vie et les ouvrages des hommes les plus marquants du monde musulman. Il est moins complet que Hadji Khalfa, mais plus détaillé dans ce qu'il contient; il indique moins de titres, mais il donne plus d'extraits. M. Wustenfeld, à Goettingen, commença, il y a quelques années, à en publier une édition lithographiée, dont il a paru jusqu'à présent sept livraisons; presque en même temps, M. de Slane entreprit de publier à Paris une nouvelle édition du texte, dont le premier volume est achevé. Le riche dépôt des manuscrits de la Bibliothèque du Roi lui fournit les moyens de distinguer les différentes rédactions que l'auteur lui-même avait faites de son ouvrage, et un manuscrit autographe que M. Cureton, conservateur des manuscrits du Musée britannique, vient de découvrir à Londres, et qu'il a bien voulu confier à M. de Slane, donnera encore plus d'autorité à cette édition. Le Comité des traductions de Londres, qui avait, dès le commencement, placé cet ouvrage sur la liste de ceux dont il s'occuperait, s'est chargé de la publication de la

traduction anglaise faite par M. de Slane, et accompagnée d'un commentaire. Ce beau travail est sous presse et ne tardera pas à paraître.

L'histoire de la religion musulmane va recevoir quelques nouveaux secours. M. Kazimirski a laissé à Paris, en partant pour la Perse, une traduction française du Koran, qui est sous presse, et M. Ullmann vient d'en faire paraître une en allemand, imprimée à Créfeld. M. Waenhrich, à Vienne, prépare une édition des traditions de Bokhari, et M. Flügel imprime, à Leipzig, une Concordance du Koran. On sait qu'il en avait paru une à Calcutta, sous le titre de *Noujoum al-Fourkan;* mais l'édition était épuisée depuis longtemps, et elle était d'ailleurs peu commode pour l'usage, de sorte que c'est un véritable service que M. Flügel rend aux orientalistes, qui ont sans cesse besoin d'un dictionnaire de cette espèce pour vérifier les citations et les allusions au Koran qui abondent dans tous les livres musulmans. M. Meursinge a publié, à Leyde, le livre de Soyouthi sur les interprètes du Koran. Ce petit livre contient les biographies de cent trente-six commentateurs du Koran, que M. Meursinge a accompagnées de quelques pièces fort curieuses sur la vie de Soyouthi lui-même. M. Freitag achève dans ce moment son édition du Dictionnaire des proverbes de Meidani, entreprise dont l'importance a été sentie par tous ceux qui se sont occupés des lettres arabes, et qui avait été annoncée de

plusieurs côtés. Il se publie à Leyde, sous la direction de M. Weyers, une édition du *Lub al-Lubab* de Soyouthi : c'est un dictionnaire des dénominations sous lesquelles les auteurs arabes sont connus. Tout le monde sait que ceux-ci sont ordinairement cités sous des appellatifs autres que leurs noms propres et tirés de leurs lieux de naissance, ou de quelque circonstance accidentelle; et l'on comprend qu'un dictionnaire qui nous aide à identifier les noms véritables avec les dénominations usuelles, sera d'un grand secours pour les recherches littéraires.

D'autres branches de la littérature arabe vont prochainement recevoir des accroissements importants. M. Sédillot annonce une nouvelle édition des Tables d'Oulough Beg, précédée d'une introduction sur l'histoire de l'astronomie arabe. Un médecin allemand fort distingué, M. de Sontheimer, à Stuttgardt, a mis sous presse une traduction allemande du Canon d'Ibn-al-Beithar, ouvrage du XIIIe siècle, qui est d'un haut intérêt pour l'histoire de la médecine, de la matière médicale et de la botanique chez les Arabes. M. Munk prépare une édition et une traduction du texte arabe de *Moré Nevochim* de Moïse Maimonide, ouvrage important pour l'histoire de la philosophie, et qui n'est connu jusqu'à présent que d'après la traduction en hébreu. M. Desgranges a publié à Paris le texte et la traduction de l'Histoire de l'Expédition française en Égypte, par Nakoula le Turc, et lord Munster a fait lithogra-

phier à Paris un volume fort curieux, rédigé en arabe et adressé aux savants dans tous les pays musulmans, dans le but de leur soumettre des questions sur différents points de l'art militaire en Orient, dont l'histoire l'occupe depuis beaucoup d'années. Il y a joint une liste des titres de deux mille ouvrages historiques, qui peut servir de manuel pour diriger les voyageurs européens en Orient dans la recherche des manuscrits qu'il serait utile d'acheter.

Mais, de toutes les parties de la littérature arabe, il n'en est aucune qui soit cultivée dans ce moment avec plus de zèle que les Contes arabes; et les Mille et une Nuits, qui avaient été si longtemps les délices du public et l'objet du dédain des lettrés, trouvent des éditeurs et des traducteurs dans toutes les parties du monde, et dans toutes les langues. Pendant que M. Habicht imprimait son édition à Breslau, on reproduisait, par la lithographie, le texte incomplet de l'ancienne édition de Calcutta, et le scheïkh Abdourrahman al-Safti al-Scharkawi imprimait (en 1835) son excellente édition à Boulak, en deux volumes in-4°. En 1836 a paru, à Madras, une traduction en hindoustani; en 1839, parut, à Calcutta, le premier volume de l'édition arabe de M. Macnaghten, d'après un manuscrit qui avait appartenu à feu M. Macan. Cette édition a servi de base à la traduction anglaise de M. Torrens, qui paraît aussi à Calcutta, pendant que M. Weil imprime une

nouvelle traduction en Allemagne, et M. Lane publie à Londres sa belle traduction anglaise, dans laquelle il suit principalement le texte de Boulak. On avait droit d'attendre de lui un travail excellent; car sa Description de l'Égypte moderne avait prouvé que jamais Européen n'avait mieux connu la langue, les coutumes et la manière de penser, des Arabes d'aujourd'hui. Cette attente n'a pas été trompée; sa traduction est aussi fidèle qu'elle est élégante, et ses notes sont un trésor d'observations sur les mœurs des musulmans.

J'aurais désiré pouvoir vous annoncer la continuation des découvertes de la langue et des inscriptions himyarites, qui ont excité depuis quelques années la curiosité des savants à un si haut degré. Mais, quoique, pendant l'année dernière, cette étude n'ait pas fait de progrès, on peut néanmoins en espérer prochainement. M. Fresnel, étant fixé à Djiddah, y aura retrouvé les moyens de continuer sa grammaire, et M. Fries, peintre allemand, qui est parti de Djiddah, il y a deux mois, pour visiter les hypogées de Hedschr, y trouvera probablement de nouvelles inscriptions himyarites. On doit aussi espérer que M. d'Abbadie rapportera d'Éthiopie des inscriptions qui pourraient aider au déchiffrement des inscriptions du midi de l'Arabie, et à éclairer les rapports qui ont subsisté pendant si longtemps entre les Himyarites et les rois d'Éthiopie.

L'étude de la littérature éthiopique promet d'acquérir en Europe un certain degré d'importance. M. d'Abbadie a laissé entre les mains de la Commission du Journal asiatique un riche vocabulaire comparatif de quatre dialectes éthiopiques et de la langue des Gallas, et nous n'attendons que l'achèvement d'un nouveau caractère éthiopien pour le publier. M. Roediger, à Halle, travaille depuis longtemps à une Chrestomathie éthiopienne, et il a publié l'année dernière la traduction de quelques anciennes inscriptions historiques découvertes à Axoum. L'étude de cette langue facilitera les rapports entre l'Abyssinie et l'Europe, qui a commencé à y envoyer de nombreux voyageurs et missionnaires, et qui établit dans ce moment un commerce direct avec la côte de Zeilah et de Berberah; elle aidera l'Europe à arracher l'Abyssinie à une barbarie qui fait honte à la religion qu'elle professe. Le reste des dialectes sémitiques n'a pas donné lieu à des publications importantes, à l'exception de la Chrestomathie syriaque de M. Roediger, qui comprend des échantillons de cette langue depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

Les études sur les anciennes langues de la Perse continuent à se rattacher aux études classiques avec un succès qu'on aurait à peine pu espérer il y a quelques années. La lecture des inscriptions cunéiformes, commencée avec beaucoup de bonheur par Grotefend, a dû, dans ces derniers temps, aux

progrès qu'a faits l'étude des anciens dialectes persans; un développement qui promet à l'histoire les résultats les plus précieux. A Paris et à Bonn, MM. Burnouf et Lassen ont publié presque en même temps des mémoires sur les inscriptions cunéiformes recueillies à Persépolis par Niebuhr, dans lesquels les deux auteurs sont arrivés à des résultats en général presque identiques, surtout en ce qui touche la valeur des consonnes, résultats qui leur ont permis de lire dans une des inscriptions persépolitaines des noms géographiques marquant l'étendue de l'empire persan sous la dynastie de Cyrus. M. Behr, à Leipzig, en rendant compte de ces deux mémoires, a déterminé quelques valeurs nouvelles. Ce qui manquait pour faire de nouveaux progrès, étaient des copies de nouvelles inscriptions : les papiers de Schulz fournissaient celles de Hamadan, la nouvelle édition de Rich complétait celles de Persépolis; mais le grand désir de tous ceux qui prenaient part à ces travaux était de posséder la grande inscription de Bisoutoun. Beaucoup de voyageurs en avaient parlé, et le but du voyage de Schulz était en partie de la copier; mais la mort l'en empêcha, et les difficultés de l'entreprise décourageaient les autres. A la fin, M. Rawlinson, colonel anglais au service de la Perse, est parvenu à copier trois des quatre colonnes de cette immense inscription. M. Rawlinson a quitté l'année dernière la Perse; il est probablement dans ce moment en route pour l'Europe, avec les nombreuses inscriptions qu'il a recueillies

dans toute la Perse occidentale, et qu'il se propose de mettre à la disposition de la Société asiatique de Londres. Ces copies méritent d'autant plus de confiance qu'elles sont faites par un homme qui s'occupe depuis plusieurs années, avec le plus grand zèle, des antiquités persanes, qui a fait des progrès très-considérables dans la lecture des inscriptions, et qui a montré, dans tout ce qu'il a publié jusqu'à présent sur ces matières, une sagacité et une exactitude parfaites. Il est probable que nous serons bientôt en possession non-seulement de ces inscriptions, mais de toutes celles qui subsistent encore en Perse; car l'éveil est donné, et les nombreux voyageurs français et anglais qui parcourent dans ce moment ce pays seront tous jaloux de rapporter des monuments qu'ils savent être l'objet d'une grande et légitime curiosité pour l'Europe savante.

Aucun travail considérable sur la langue zende n'a paru pendant l'année dernière; mais vous recevrez dans le prochain numéro de votre Journal le commencement d'une série de monographies de M. Burnouf, sur différents points des livres de Zoroastre. L'influence que la langue zende doit exercer sur les études grammaticales se fait sentir dans tous les travaux récemment publiés en Allemagne sur la grammaire comparée, et M. Vullers a essayé de la mettre à profit dans une grammaire persane qu'il vient de faire paraître.

L'étude de la langue pehlevi n'a pas fait de progrès dans l'année; mais M. Longperrier a fait, dans son Mémoire sur les médailles des rois Sasanides, qui vient de paraître à Paris, une application heureuse des travaux récents sur le pehlevi à l'explication des légendes de la série complète des médailles de la dynastie Sasanide, dont la plus grande partie était inédite.

La littérature persane moderne a perdu dernièrement une protection, qui lui avait été extrêmement favorable, et dont l'absence sera sentie pendant quelques années: c'était celle du gouvernement anglais dans l'Inde, qui, en continuant à tenir les écritures des tribunaux et de l'administration en langue persane, comme avaient fait lés musulmans, avait forcé tous les employés européens et indigènes à apprendre cette langue. Ce singulier usage de gouverner une nation dans une langue également étrangère aux conquérants et au peuple conquis a été abandonné récemment, et les dialectes provinciaux ont été substitués à la langue persane dans tous les actes publics. Il en résultera nécessairement une diminution dans le nombre des ouvrages persans imprimés dans l'Inde, car la plus grande partie de ceux qui ont paru depuis le commencement du siècle étaient destinés aux besoins des employés anglais. Mais on peut prévoir, presque avec certitude, que cette littérature n'en souffrira que temporairement, et qu'elle est une de celles qui doivent

recueillir de plus d'avantage des progrès que fait dans tous les pays musulmans l'art d'imprimer. La population musulmane de l'Inde, qui s'accoutume rapidement aux livres imprimés et lithographiés, continuera à multiplier les livres persans. On a commencé à imprimer en Perse, et les presses de Constantinople et du Caire publient un assez grand nombre d'ouvrages en persan, parce que la connaissance de cette langue et de sa littérature fait partie de l'éducation savante et polie de tous les pays musulmans. C'est ainsi que l'imprimerie du pacha d'Égypte, à Boulak, a publié récemment, entre autres ouvrages classiques persans, une édition du *Mesnewi* de Djelal eddin Roumi, accompagnée d'un commentaire turc fort étendu, en cinq volumes in-folio. Je dois citer ici l'édition persane de *Tarikhi Ferishta*, rédigée par le général Briggs, et publiée à Pounah par le gouvernement anglais en deux volumes in-fol. Il est vrai que cet ouvrage a paru en 1832; mais il est nouveau pour nous, parce qu'il n'est arrivé en Europe que depuis peu de temps, à cause du manque presque entier de communications entre l'Europe et Bombay. C'est une excellente édition d'un des auteurs persans les plus importants, et du meilleur historien des musulmans de l'Inde. La chute de l'empire des Mogols a également trouvé un historien, qui malheureusement a employé une forme fort étrange : c'est Molla Firouz, fils de Kaous, ancien grand prêtre de l'une des deux sectes guèbres dans l'Inde, et connu comme

éditeur et traducteur du *Desatir*. Il a composé, sous le titre de *George nameh*, un poëme épique en persan, dans lequel il raconte, dans le mètre et sur le ton de Firdousi, la conquête de l'Inde par les Anglais. Son ouvrage est un singulier pastiche du Livre des Rois, où l'on trouve Rustem remplacé par le major Lawrence, et Kei Kaous par George III. Il a été publié l'année dernière à Bombay, en trois volumes in-8°, par les soins de Rustem, fils de Keikobad, neveu de l'auteur. Le colonel Miles annonce à Londres un ouvrage qui traite aussi de l'histoire de l'Inde. C'est la traduction du *Nischani Heideri*, histoire de Hyder Ali et de Tipou Sahib, composée après la chute de la dynastie musulmane du Mysore, par un ancien serviteur de la famille déposée, Mir Hoseïn Ali Khan. Le fils aîné de Tipou avait remis le manuscrit à la reine d'Angleterre, et le Comité des traductions s'est chargé d'en publier la traduction. Le second volume du Livre des Rois, que publie un membre de votre Conseil, et qui fait partie de la Collection orientale, est sous presse; il conduira l'ouvrage jusqu'à la fin du règne de Kei Kaous. M. Kazimirski a publié, sans y mettre son nom, une édition lithographiée du *Bakhtiarnameh*. Ce livre de contes avait déjà été publié par sir W. Ouseley, et se recommande aux écoles par la simplicité du style. L'édition anglaise étant devenue rare, M. Kazimirski a voulu offrir aux commençants un texte facile et correct, en prenant pour base de son édition un manuscrit qui appar-

tient à votre président. M. Thompson a traduit en anglais et publié, aux frais du Comité des traductions, le célèbre système de morale intitulé : *Akhlaki Djelali*, et composé au quinzième siècle par Djani Mohammed Asad. C'est, en général, une étude peu attrayante que celle des philosophes musulmans, qui se sont rarement élevés au-dessus d'une faible imitation d'Aristote dans les principes, et de Platon dans les sentiments, et l'ouvrage d'Asad ne sort pas de cette catégorie; mais les ouvrages reconnus comme classiques parmi un peuple ont toujours droit à notre attention, parce qu'ils marquent la limite qu'il a atteinte. Il s'attache d'ailleurs à toutes ces questions, aujourd'hui que l'Europe réagit si puissamment sur l'Orient, un intérêt non-seulement de curiosité, mais de civilisation; car les musulmans ont commencé comme nous à se former par l'étude des littératures classiques, mais ils se sont arrêtés en route. Il devient aujourd'hui très-important à connaître le point le plus avancé qu'ils ont atteint dans chaque direction, parce qu'il serait possible de s'en servir pour exercer une influence salutaire sur le développement de leur civilisation. M. Thompson a accompagné sa traduction d'un commentaire très-bien fait, et qui place l'ouvrage dans son véritable jour, par des éclaircissements tirés, tantôt des autres moralistes musulmans, tantôt des écrits des anciens auxquels ils avaient emprunté leurs opinions.

La littérature turque est peu cultivée en Europe,

et c'est ordinairement comme langue d'affaires plutôt que comme langue savante qu'on s'en occupe; aussi la plus grande partie des ouvrages qui se publient en turc ont-ils pour but de faciliter les rapports diplomatiques et commerciaux entre l'Europe et la Turquie. Le grand vizir Khosrew a fait imprimer, à Constantinople, une grammaire française en turc, pour servir à l'enseignement du français dans les écoles du gouvernement, et M. Berswordt a publié, à Berlin, une grammaire turque écrite en allemand. M. Bianchi a fait paraître un *Guide de la Conversation en français et en turc*, et a commencé l'impression de son dictionnaire français-turc, pendant que le prince Handscheri publie, à Saint-Pétersbourg, un grand dictionnaire du même genre, pour base duquel il a pris le dictionnaire de l'Académie française. L'année dernière ne nous a valu que peu d'ouvrages qui touchent la littérature des Turcs, et je ne saurais citer que le *Baznameh*, ouvrage de fauconnerie que M. de Hammer avait découvert à Milan, et qu'il vient de publier à Vienne en turc et en allemand. C'est un livre curieux, comme étant le plus ancien texte de turc oriental que l'on connaisse, et M. de Hammer s'en est servi pour éclaircir, dans un savant commentaire, beaucoup de termes techniques relatifs aux chasses des Orientaux. Il est plus que probable que les presses de l'imprimerie impériale de Constantinople auront mis dernièrement au jour des ouvrages de quelque importance; mais ils ne sont pas parvenus à la Société, et

il serait à désirer qu'un des membres ou des correspondants de la Société en Turquie veuille bien nous tenir au courant, au moins, des titres et du sujet des ouvrages qui y paraissent.

Je ne puis quitter les littératures musulmanes sans dire un mot du Trésor des langues arabe, persane et turque, que M. Quatremère annonce. On sait que tous nos dictionnaires de ces langues ne sont, à peu près, que des traductions de dictionnaires indigènes, qui nécessairement ne remplissent que fort imparfaitement les besoins des savants d'Europe. Ce qu'il faudrait, ce serait des ouvrages qui offriraient le dépouillement des principaux auteurs de chaque littérature, comme Henri Estienne et Forcellini en ont composé pour les langues grecque et latine, et où les exemples, tirés des auteurs et classés systématiquement, indiquent tous les sens dans lesquels chaque mot s'emploie, et toutes les nuances que le temps et l'usage y ont introduites. C'est ce que nous promet M. Quatremère, qui a condensé les résultats d'une lecture de quarante ans dans un Trésor de langues qui formera trois volumes in-folio, et dont la publication sera un immense service rendu à la science.

En passant à l'Inde, on est frappé d'abord par les grandes découvertes qu'a faites M. Prinsep au moyen des inscriptions et des médailles anciennes que l'on a trouvées depuis quelques années, en si

grand nombre, tant dans l'Inde que dans l'Afghanistan et au delà du Hindoukousch. Ces inscriptions sont de différentes espèces : les unes, et ce sont les plus récentes, sont écrites en sanscrit, avec des variétés très-considérables du caractère dévanagari. M. Prinsep en rassembla un grand nombre, les publia dans son journal, et mit ainsi M. Mill, indianiste fort habile, en état de les déchiffrer et de publier la traduction des plus importantes et des plus étendues. Les autres sont écrites dans un caractère regardé pendant longtemps comme indéchiffrable : elles proviennent des provinces de l'Inde centrale, depuis l'Orissa jusqu'au Guzzerate, où elles couvrent des rochers et des colonnes fort anciennes. M. Prinsep a eu le rare mérite de découvrir à la fois l'alphabet et la langue de ces inscriptions, qui se sont trouvées être des monuments bouddhistes dont les plus anciens datent, suivant toute apparence, de trois siècles avant notre ère. Cette découverte lui a permis de ramener à un type commun les inscriptions, en apparence si différentes, des temples souterrains d'Ellora, de Carli et d'autres, des Kutub Minars de Dehli et d'Allahabad, et des rochers de Guirnar; elle a fixé d'une manière certaine plusieurs points importants de l'histoire ancienne de la péninsule, et nous a fait entrevoir des détails infiniment curieux sur les rapports qui ont existé entre les Séleucides et les rois bouddhistes de l'Inde. Le déchiffrement de ces inscriptions a conduit également M. Prinsep à la lecture des légendes dites *barbares* des

médailles bactriennes. Ces médailles ont été trouvées par milliers, et presque simultanément, dans le nord de l'Inde et au delà de l'Indus, dans le centre de l'Afghanistan et surtout dans la Bactriane. Jusqu'alors elles allaient se perdre, à mesure qu'elles étaient découvertes, dans le creuset des orfévres, et même dans la forge des chaudronniers, qui en faisaient des ustensiles de ménage, tant elles étaient abondantes. M. Prinsep a été le premier qui en ait publié des séries considérables. Pendant qu'il les déchiffrait à Calcutta, M. Lassen, à Bonn, arrivait, par une coïncidence honorable pour ces deux savants, au même résultat. Cette découverte a ajouté non-seulement des noms nouveaux à la série des rois grecs de la Bactriane, mais elle nous a fait connaître plusieurs dynasties appartenant à des races qui n'ont pas laissé d'autres traces dans l'histoire; elles ont confirmé ce que nous avaient déjà appris les voyageurs chinois sur la grande extension du bouddhisme à l'ouest de l'Indus; elles ont montré qu'un dialecte dérivé du sanscrit était, sinon la seule langue, au moins la langue officielle d'un pays où il était naturel de chercher exclusivement des dialectes d'origine persane. Elles nous ont donné des noms grecs écrits en caractères palis, des légendes sanscrites aux revers de médailles grecques; et elles peuvent nous guider dans l'étude de l'histoire obscure de l'Asie centrale, où le mélange des races et des religions a produit de si étranges phénomènes pendant l'époque qui s'est écoulée entre

Alexandre le Grand et la chute de l'empire des Sasanides.

La publication des textes sanscrits a repris dans l'Inde son cours naturel. On annonce que la Compagnie des Indes a ordonné que le texte des quatre Védas serait publié à Calcutta par les soins des brahmanes du collége hindou et d'après les meilleurs manuscrits de Benarès. C'est une grande et magnifique entreprise, qui fera honneur au gouvernement anglais, et qui livrera aux études des savants de tous les pays un monument littéraire dont il est difficile d'évaluer l'importance pour l'histoire de la civilisation. Le gouvernement français, de son côté, a commencé, il y a quelques années, à faire copier dans l'Inde les Védas, pour faciliter cette étude pour laquelle on manquait jusqu'à présent de ressources sur le continent de l'Europe. Vous apprendrez avec plaisir qu'il est arrivé hier de Calcutta la seconde caisse de ces manuscrits, en partie achetés, en partie copiés à Benarès par l'entremise de feu M. Prinsep, qui s'était prêté au désir du gouvernement français avec le zèle et le désintéressement qu'il a montrés dans toutes les occasions où il s'agissait de rendre service à la science. M. Stephenson, à Bombay, avait commencé, il y a quelques années, une édition du *Rigveda* accompagnée d'extraits du commentaire de Sayana, et de traductions en anglais et en mahratte: il l'avait interrompue lorsque l'édition de Rosen fut annoncée; mais il va la reprendre sur le même

plan, en laissant seulement de côté sa traduction mahratte, qui en effet est peu nécessaire. Il a également traduit le *Samaveda*, et a envoyé son travail à la Société des traductions de Londres, qui le publiera.

Le quatrième et dernier volume du Mahabharata, auquel la Société asiatique de Calcutta a joint, sous forme d'appendice, le Harivansa, que vous connaissez par la traduction de M. Langlois, est achevé, et, au départ des dernières lettres de Calcutta, on était occupé à l'impression de l'Index que M. Ram Comal Sen y a joint. Pendant que M. Schlegel continue à Bonn sa belle édition du Ramayana, M. Gorrezio, de Turin, en prépare à Paris une autre, qui doit être accompagnée d'une traduction italienne. On avait espéré qu'on trouverait dans les papiers du colonel Tod un travail sur Tchand, le poëte épique des Rajpouts, dont M. Tod a fait si souvent usage dans son histoire du Rajpoutana. On a effectivement trouvé des parties considérables traduites en anglais, mais qui ne paraissent pas être dans un état tel, qu'on pourrait les publier après la mort du traducteur. Il serait de la plus haute importance pour l'histoire de l'Inde d'avoir une traduction fidèle de ce grand poëme, et il est fort à désirer qu'un des officiers anglais stationnés dans le Rajpoutana entreprenne ce travail, au milieu de toutes les facilités que lui donneraient la langue et les traditions encore vivantes, les mœurs encore

les mêmes, et tous les moyens réunis pour sentir le sens et l'esprit d'une œuvre toute nationale.

Les Pouranas, qui par leur masse paraissaient défier les efforts des indianistes, et que l'on ne connaissait que par quelques extraits, ont fini par trouver des éditeurs et des traducteurs. M. Wilson, qui s'en était beaucoup occupé dans l'Inde, vient de publier à Londres la traduction du *Vichnou Pourana*. C'est un travail digne, en tout point, du talent et du savoir de son auteur; la traduction est exacte et complète, et est accompagnée d'un commentaire dans lequel l'auteur discute, à l'aide des autres Pouranas, tous les points qui exigent des éclaircissements. M. Burnouf publie dans ce moment le premier volume du *Bhâgavata Pourana*, accompagné d'une traduction française pour laquelle il a fait usage du commentaire sanscrit de Sridhara. Ce volume contient les trois premiers livres du Pourana, qui en a douze. Il fait partie de la Collection orientale publiée par le gouvernement français et imprimée magnifiquement à l'Imprimerie royale. On annonce de Bombay la publication d'une autre édition du Bhagavata Pourana, accompagnée d'un commentaire et lithographiée; et M. Ram Comal Sen, secrétaire indien de la Société de Calcutta, est sur le point d'entreprendre une édition complète de tous les dix-huit Pouranas.

Le savant Radhakanta Deva continue à Calcutta

l'impression de son Trésor de la langue et de la littérature sanscrite, et le quatrième volume de cet important ouvrage vient d'arriver à la Société. On attend de même de Ceylan la continuation de l'édition et de la traduction anglaise du Mahavansa, publiée à Colombo par M. Turnour, et destinée à remplacer la traduction fort imparfaite publiée, il y a quelques années, par les soins de M. Upham. Le premier volume de cet ouvrage est arrivé en Europe, où il a vivement excité l'intérêt des personnes qui s'occupent de l'état du bouddhisme. Cet intérêt s'accroît encore par la découverte des inscriptions en pali que l'on a trouvées dans le centre de l'Inde. M. Turnour a pris une part active à l'explication de ces monuments, et a enrichi le Journal de la Société asiatique de Calcutta de plusieurs mémoires importants sur l'histoire d'Asoka et sur la propagation du bouddhisme tant dans l'Inde qu'à Ceylan. M. Burnouf a commencé l'impression de la traduction d'un des ouvrages sanscrits bouddhistes envoyés à la Société par M. Hodgson. Il porte pour titre : « Le Lotus de la bonne loi, » et est également curieux par la forme et par le fond, car il jette de vives lumières sur le mode d'enseignement dont se sont servis les anciens prédicateurs du bouddhisme, qui, poussés par le besoin d'être compris par la masse, ont adopté une manière diamétralement opposée à l'obscurité calculée des écoles brahmaniques. Le fait est naturel et commun aux réformateurs de toute espèce et de tous

les temps; mais il est curieux à observer, quand il s'agit d'un événement immense comme la réforme bouddhiste.

On doit à M. Lassen un utile recueil de textes sanscrits sous le titre d'*Anthologia sanscrita*, qui est accompagné d'un lexique et de savantes notes grammaticales. Son école se livre à des travaux variés sur la langue et les textes sanscrits. M. Délius publie dans ce moment une collection de Racines pracrites, qui fait suite à l'excellente Grammaire pracrite de M. Lassen. M. Boethling a mis au jour le premier volume des Axiomes de Panini, dans lequel il n'a reproduit de l'édition de Calcutta que les gloses indispensables pour l'intelligence des règles si concises du texte original. On attend prochainement le second volume, qui contiendra le commentaire et l'explication de ces énigmes grammaticales. On annonce aussi une nouvelle collection des racines sanscrites par M. Westergaard, qui donnera les racines avec les signes dont les accompagnent les grammairiens indiens, en les faisant suivre d'un grand nombre d'exemples tirés des textes imprimés depuis la publication des Racines de Rosen. M. Brockhaus a publié, à Leipzig, le premier volume du *Katha Sarit Sagara* de Somadeva : c'est un recueil de contes indiens, dont il a accompagné le texte d'une traduction allemande. Ce curieux recueil fait connaître une branche de la littérature sanscrite dont le Hitopadésa ne donne qu'une idée

incomplète, et qui a exercé une influence immense sur la littérature populaire de tous les peuples de race indo-germanique. Il a paru à Leipzig un ouvrage posthume de M. de Bohlen, mort au commencement de l'année actuelle; c'est le texte sanscrit, accompagné d'une traduction allemande, du *Rithusanhara* ou du Cycle des saisons, attribué à Kalidasa. M. Loiseleur-Deslongchamps avait publié, peu de jours avant sa mort, le texte de l'*Amarakocha* avec une traduction française, dans laquelle il s'était attaché à reproduire le plus fidèlement possible le travail de Colebrooke. Il est à désirer que l'on s'occupe à publier le second volume, qui doit contenir l'index alphabétique, et dont M. Loiseleur a laissé le manuscrit.

Les dialectes populaires de l'Inde sont peu cultivés en Europe, quoiqu'ils contiennent les éléments d'un travail ethnographique très-important, s'ils étaient mis en œuvre comme M. de Humboldt a su mettre en œuvre le dialecte kawi, pour l'éclaircissement de l'histoire des races des îles de l'archipel Indien. Il n'y a qu'un seul des dialectes de l'Inde qui ait donné lieu, pendant l'année dernière, à une publication considérable: c'est l'hindoustani. M. Garcin de Tassy a publié le premier volume de son Histoire de la littérature hindie et hindoustanie. Cet ouvrage est le résultat de longues recherches, et l'on ne peut qu'être surpris en voyant que le savant auteur a pu réunir des données biographiques et

bibliographiques sur plus de huit cents poëtes hindoustanis.

Les difficultés contre lesquelles la littérature chinoise a à lutter, en cherchant à se naturaliser en Europe, sont fort grandes. La formation grammaticale de la langue ancienne, qui lui donne, pour les commençants, une apparence de facilité, et qui la rend, au fond, plus laborieuse à acquérir que toute autre; la forme et le nombre de ses caractères, qui se prêtent si peu à notre manière d'imprimer : tout, dans cette littérature, jusqu'à sa richesse même, nous fait obstacle; mais c'est tout un monde à conquérir, et les progrès faits pendant les vingt dernières années nous donnent la garantie que rien n'arrêtera le zèle et la persévérance des savants de l'Europe.

M. Marcellin Legrand continue sa courageuse entreprise de graver, sous la direction de M. Pauthier, un corps complet de caractères chinois dont vous avez vu des spécimens très-satisfaisants dans la première livraison du *Tao-te-king* de Lao-tseu, publié par M. Pauthier, et dans les passages cités par lui dans votre Journal. L'Imprimerie royale a fait, il y a quelque temps, l'acquisition de deux corps complets de caractères, gravés, sur la demande de M. Stanislas Julien, dans la province de Se-tchouen. On est occupé dans ce moment à en fondre un, dont le premier emploi sera une édition de Lao-tseu

par M. Julien, accompagnée du plus ancien commentaire qui existe en Chine sur cet ouvrage fondamental pour la métaphysique chinoise.

Un membre de votre Conseil a publié le second et dernier volume de la traduction latine de l'*Y-king*, par le P. Regis. Vous avez bien voulu encourager, par une souscription, cette publication, qui est un hommage rendu à la mémoire d'un des meilleurs esprits de l'ancienne Compagnie de Jésus. Regis avait composé son ouvrage pour placer sous son vrai jour ce livre mystérieux, dont les Chinois ont si souvent abusé, et qui avait commencé même à servir de base aux théories fantastiques de quelques missionnaires catholiques. Regis envoya son travail à Freret, qui s'en servit, mais sans le publier. Plus tard, la langue dans laquelle il est écrit l'exclut de la grande collection des Mémoires sur les Chinois, et la mauvaise fortune qui paraissait s'attacher à ce livre, ne l'abandonna pas même lorsqu'il fut entièrement imprimé; car le second volume était à peine achevé, lorsqu'un incendie dans l'imprimerie le détruisit entièrement, et ce que vous avez devant vous est la seconde édition d'un ouvrage dont la première n'a pas pu paraître. L'*Y-king* est le troisième des cinq livres de Confutsé, qui est maintenant accessible au public européen; le quatrième, le *Li-ki*, le sera probablement bientôt. M. Stanislas Julien doit en publier, pour la Société de Londres, une traduction française, pour laquelle il

a réuni, depuis quelques années, tous les secours que les travaux des Chinois pouvaient lui offrir, et qui pourra être mise sous presse très-prochainement. Le même savant annonce la traduction du voyage fait dans l'Inde, vers la fin du VIIe siècle, par le prêtre bouddhiste Hiouen-tsang. C'est un ouvrage qui fait suite au *Foĕ-kouĕ-ki* de M. Rémusat, qui a si bien prouvé quel parti il y avait à tirer des ouvrages de cette classe pour l'histoire politique et religieuse de l'Inde et de l'Asie centrale. M. Ed. Biot annonce un Dictionnaire des noms anciens et modernes des villes et arrondissements de l'empire chinois. On sait que les différentes dynasties chinoises ont sans cesse changé les noms des villes de l'empire, ce qui rend indispensable, pour l'étude de l'histoire de la Chine, un ouvrage comme celui de M. Biot, dans lequel il donnera l'histoire des noms de toutes villes des premier, second et troisième rangs.

La littérature chinoise moderne a fait un grand progrès pendant l'année qui vient de s'écouler. M. Bazin, traducteur du Théâtre chinois, et auteur de plusieurs mémoires consignés dans votre Journal, a ouvert, à l'école des langues orientales, un cours de chinois moderne, qui a eu le succès le plus complet. Il faut espérer qu'il continuera à attirer l'attention vers cette branche de la littérature chinoise, qui a un intérêt tout particulier. On apprend à connaître les autres pays par les voyages; mais la Chine

nous exclut, et nous sommes réduits aux romans et aux drames pour nous former une idée de la vie journalière de ce singulier peuple. On trouve dans la littérature classique des Chinois les principes et la base de leur civilisation et de leur vie intellectuelle, mais on voudrait en connaître les résultats réels, leur manière de penser et de sentir; et c'est ce que nous ne pouvons apprendre que par leur littérature populaire. M. Pavie a publié l'année dernière, à Paris, sous le titre de Choix de contes et de nouvelles, une petite collection qui, en général, est bien choisie; elle nous donne la traduction française de sept contes, en partie fantastiques, en partie historiques, dont quelques-uns sont d'une grâce parfaite et telle qu'on ne la chercherait pas chez les Chinois, selon l'idée que l'on se fait ordinairement de cette nation. M. Robert Tom, qui se cache sous l'étrange pseudonyme *le Paresseux* (Sloth), vient de faire imprimer, à Canton, la traduction anglaise d'une nouvelle entremêlée de vers, et qui porte le titre de : La Colère persistante de mademoiselle Louan Kiao Ouang. Il a aussi voulu rendre aux Chinois l'emprunt qu'il leur a fait, en publiant en chinois les fables d'Ésope. Il serait bien à désirer que M. Tom consentît à abandonner son pseudonyme et à nous faire connaître quelques-uns des romans chinois les plus célèbres.

Les dialectes du chinois ont été peu étudiés par les Européens, et tous les travaux récents sur ce

sujet se bornaient au Dictionnaire du dialecte de Fokien, publié par M. Medhurst, et à un petit vocabulaire du dialecte de Canton, par M. Morrison, imprimé, en 1829, à Macao; mais l'année dernière a vu paraître deux ouvrages considérables sur cette matière. Le premier est la Chrestomathie chinoise dans le dialecte de Canton, imprimé, en 1829, en un volume in-4°, aux frais d'une société dont le but est de répandre les connaissances utiles en Chine. Il ne porte pas de nom d'auteur, et indique comme lieu d'impression seulement *la Chine*. Il contient des conversations sur différents sujets dans le dialecte de Canton, accompagnées d'une transcription en caractères latins et d'une traduction en anglais. On a ajouté, au bas des pages, un commentaire sur les mots ou les allusions qui en exigeaient. Le second ouvrage est le *Dictionnarium anamitico-latinum et latino-anamiticum*, par Mgr Tabert, évêque d'Isauropolis et vicaire apostolique de la Cochinchine, imprimé à Serampour, en deux volumes in-4°. L'auteur, ayant été obligé de quitter son siége momentanément, à cause des persécutions qu'exerce le roi de Cochinchine contre les chrétiens, a profité de son séjour à Calcutta pour faire paraître ce dictionnaire, auquel il a joint des dialogues familiers, un abrégé de l'histoire, une grammaire, une flore cochinchinoise et une carte du pays, très-supérieure à toutes celles qu'on possédait. La Compagnie des Indes en a fait les frais, et les missionnaires protestants de Serampour ont prêté leurs

presses et donné leurs soins de la manière la plus désintéressée, ce qui leur fait d'autant plus d'honneur que l'ouvrage était destiné, avant tout, aux besoins des missions catholiques, et que les relations entre les missions des différentes sectes chrétiennes ne sont malheureusement pas toujours aussi amicales. Il n'est pas probable que la littérature cochinchinoise soit prochainement cultivée en Europe; mais ce travail n'en est pas moins important sous le rapport ethnographique, parce qu'il prouve que la langue cochinchinoise n'est qu'un dialecte chinois, et sous le rapport de la philosophie des langues, parce que le cochinchinois offre des phénomènes grammaticaux auxquels on ne s'attend point dans un dialecte chinois.

M. Schmidt, à Saint-Pétersbourg, qui a déjà rendu tant de services à l'étude des langues de la haute Asie, a publié une Grammaire tibétaine, et a fait faire un progrès remarquable à l'étude du mongol par un autre ouvrage qui vient de paraître. Il avait fait imprimer, il y a trois ans, le texte des Hauts faits de Bogda Guesser khan, en mongol vulgaire, mais sans l'accompagner d'une traduction. C'était, comme il dit, une espèce de défi porté aux savants d'Europe, qui n'ont pas relevé le gant, ce qui était assez naturel; car la littérature mongole ne peut encore être cultivée avec succès qu'en Russie. A la fin, M. Schmidt se détermina, l'année dernière, à publier sa traduction allemande de cet

ouvrage, qui est, comme le titre l'indique, une espèce de tradition épique mêlée de légendes bouddhistes. C'est la production d'un peuple barbare, qui n'a pris du bouddhisme que ce qu'il avait de plus grossier dans sa mythologie ; et presque toutes les aventures qui sont racontées dans ce livre roulent sur des coups de fouet et des tours de sorcellerie. Néanmoins cette production n'est pas sans intérêt, même abstraction faite de son importance philologique; car le fond de ces contes paraît être plus ancien que l'introduction du bouddhisme parmi les Mongols, et l'on y trouve le germe ou peut-être le reflet d'un certain nombre de contes qui se sont convertis, entre les mains des Persans et des Arabes, dans les récits les plus gracieux des Mille et une Nuits. La Russie nous promet encore d'autres ouvrages qui devront faciliter l'étude du mongol. M. Kowalewski, professeur à Kasan, va publier en deux volumes une nouvelle édition de son excellente Chrestomathie mongole, avec une traduction française au lieu de la traduction russe qui accompagnait le texte dans la première édition, et l'on dit que le même savant prépare un dictionnaire mongol.

Ce rapport, messieurs, est déjà bien long, et pourtant je ne vous ai parlé, et bien incomplétement encore, que des éditions et des traductions d'ouvrages orientaux qui ont paru pendant l'année qui vient de s'écouler, ou dont la publication pro-

chaine est attendue. Il me resterait à vous rappeler les services que d'autres sciences, comme l'archéologie, la grammaire comparée et la géographie, ont rendus à la littérature orientale. J'aurais désiré vous parler des recherches de M. Lajard sur les monuments du culte de Vénus et de Mithra; des travaux de grammaire comparée de M. Bopp et de son école; de la géographie de l'Asie par M. Ritter; de la géographie de l'Asir par M. Jomard; du mémoire de M. Rawlinson sur la géographie de la Perse occidentale; des progrès qu'a faits le grand ouvrage de M. Siebold sur le Japon; de l'ouvrage de M. Lewchine sur les Kirghis-Kaisaks; des monuments d'Abou découverts par M. Tod dans le Guzzerat; de la description de la presqu'île malaye par M. Newbold; des magnifiques ouvrages de M. Coste sur l'architecture du Caire, de M. Jones sur celle de l'Alhambra, de M. Giraud de Prangey sur les monuments maures de Cordoue, de Séville et de Grenade, de M. Kittoe sur les monuments architecturaux de l'Inde, et d'autres encore que je ne puis même énumérer, tant les études sur l'Orient se sont multipliées. Mais cet embarras même de richesses doit être, pour tous ceux qui prennent intérêt au progrès des lettres orientales, un encouragement pour persister dans leurs études, et leur donner la conviction que, malgré toutes les difficultés qu'ils rencontrent encore, ils ne se sont pas égarés dans la route qu'ils suivent, et que leurs efforts répondent à un besoin de notre temps.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

I.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

S. M. LOUIS-PHILIPPE,

PROTECTEUR.

Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres (l').

MM. Abbadie (Théodore Antoine d'), à Axum.
Ampère, professeur de littérature française au Collége royal de France.
Antoine (l'abbé Joseph), prêtre du diocèse de Besançon.
Arakh el-Dadian, attaché à l'ambassade turque.
Arnaud de Villeneuve, orientaliste.
Arri (l'abbé), membre de l'Académie de Turin.
Audiffret, employé au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Bach (Julien).
Badiche (l'abbé), trésorier de la métropole.

MM. Bailleul fils, bibliothécaire de la Soc. asiatique.
Bargès (l'abbé), professeur suppléant d'arabe au collége royal de Marseille.
Barthélemy de Saint-Hilaire, professeur au Collége royal de France.
Barucchi, directeur du musée, à Turin.
Bazin, professeur de chinois à l'École spéciale des langues orientales.
Benary (le docteur Agathon), à Berlin.
Benary (le docteur Ferdinand), à Berlin.
Belgiojoso (Mme la princesse).
MM. Belin (François-Alphonse).
Benet, docteur en médecine, ancien médecin du Mahâradja de Lahore.
Bertrand (l'abbé), curé, à Herblay (Seine-et-Oise).
Bergmann, docteur en théologie.
Bianchi, secrétaire-interprète du Roi pour les langues orientales.
Biot (Édouard).
Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.
Brière (de), homme de lettres.
Bonnety, directeur des Annales de philosophie chrétienne.
Boré (Eugène).
Boilly (Jules).
Brockhaus (le docteur Herman).
Burnouf père, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.

MM. Burnouf (Eugène), membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France.

Caussin de Perceval, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes, et au Collége royal de France.

Charmoy, conseiller d'État, ancien professeur à l'université de Saint-Pétersbourg.

Chastenay (Mme la comtesse Victorine de).

MM. Cirier, correcteur d'imprimerie.

Clarac (le comte de), conservateur des Antiques du Musée.

Clément-Mullet (Jean-Jacques).

Clermont-Tonnerre (le marquis de), colonel d'état-major.

Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

Collot, directeur de la Monnaie.

Conon de Gabelenz, conseiller d'État, à Altenbourg.

Coquebert de Montbret (Eugène).

Cor, drogman de l'ambassade de France à Constantinople.

Cottin, élève de l'École spéciale des langues orientales.

Cousin, pair de France, membre de l'Institut.

Delessert (le baron Benjamin), membre de la Chambre des députés.

Dernburg (Joseph), docteur.

MM. Désaugiers aîné, chef de division au ministère des affaires étrangères.

Desforges, propriétaire.

Desgranges (Alix), professeur de turc au Collége royal de France.

Desnoyers (le docteur), membre de la Société asiatique de Calcutta.

Destappe (Adolphe).

Desvergers (Adolphe-Noël).

Drach (P. L. B.), bibliothécaire de la Propagande.

Dubeux (J. L.), conservateur-adjoint à la Bibliothèque du Roi.

Dulaurier (Édouard), orientaliste.

Dureau de Lamalle, membre de l'Institut.

Durivau (Lucien), élève de l'École spéciale des langues orientales.

Eckstein (le baron d').

Eichhoff, bibliothécaire de S. M. la reine des Français.

Eichtal (Auguste d').

Elliot (Charles-Boileau), membre de l'Académie royale de Londres.

Eyriès, géographe, membre de l'Institut.

Falconer (Forbes), professeur de LL. OO. au King's-College de Londres.

Fauriel, membre de l'Institut, professeur à la faculté des lettres.

MM. Feuillet, bibliothécaire de l'Institut.
Fleischer, professeur, à Leipzig.
Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.
Flour de Saint-Genis, inspecteur des domaines, à Alger.
Flügel, professeur, à Meissen (Saxe).
Fortia d'Urban (le marquis de).
Foucaux (Ph. Édouard).
Fresnel (Fulgence).

Gady, juge au tribunal civil de Versailles.
Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Gildemeister, docteur en philosophie.
Glaire (l'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie.
Gorresio (l'abbé), professeur à Turin.
Grangeret de Lagrange, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal.
Guerrier de Dumast (Auguste-François-Prosper), secrétaire de l'Académie, à Nancy.
Guigniaut, membre de l'Institut.

Handford (Mme Sarah), Cheyne Walk Chelsea près Londres.
Hase, membre de l'Institut.
Hassler (Conrad-Thierry), à Ulm.
Hoeffer (le docteur).

MM. Holmboe, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Jaubert (A.), membre de l'Institut, professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Jomard, membre de l'Institut, l'un des conservateurs-administrateurs de la Bibliothèque royale.

Jost (Simon), docteur en philosophie.

Jouenne d'Esgrigny (de).

Julien (Stan.), membre de l'Institut, professeur de chinois au Collége royal de France, conservateur-adjoint à la Bibliothèque du Roi.

Kazimirski, drogman de l'ambassade de France en Perse.

Kersten (de), conseiller de légation de S. A. le prince régnant de Schwartzbourg.

Kiriakoff, à Odessa.

Labouderie (l'abbé de), chanoine honoraire de Saint-Flour, vicaire général d'Avignon.

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Landresse, sous-bibliothécaire de l'Institut.

Langlois, membre de l'Institut, inspecteur de l'Université.

Lanjuinais (le comte), pair de France.

Lasteyrie (le comte de).

Laurens, professeur de philosophie au collége de Montauban.

MM. Le Bas, membre de l'Institut.

Lenormant (Ch.), conservateur-administrateur de la Bibliothèque du Roi.

Lerambert (Charles-François), élève de l'École des langues orientales.

Libri, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences.

Littré, membre de l'Institut.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Longperrier (Adrien de), membre de la Société royale des Antiquaires.

Mac Guckin de Slane (le baron).

Marcel, anc. direct. de l'Imprimerie royale.

Maury (A.), employé à la Bibliothèque du Roi.

Mayer, docteur en philosophie.

Merlin, libraire.

Methivier (Joseph), propriétaire, à Bellegarde (Loiret).

Meyendorff (le baron de).

Mignet, membre de l'Institut, conseiller d'État.

Milon, sénateur, à Nice.

Mohl (Jules).

Mohn (Christian).

Monrad (D. G.), à Copenhague.

Mooyer, bibliothécaire, à Minden.

Muller (l'abbé Jean).

Munk (S.), employé aux manuscrits de la Bibliothèque royale.

MM. Munster (le comte de), pair d'Angleterre.

Nève, orientaliste.

Nicolas (Michel), docteur en théologie.

Noel (Vincent), agent consulaire dans l'île de Zanzibar.

Nully (de), secrétaire-interprète de la direction d'Alger au ministère de la guerre.

Olloba d'Ochoa (Charles).

Ouseley (sir Gore), vice-président de la Société royale asiatique de Londres.

Pagès (Léon).

Palun (de la), consul de France en Amérique.

Paravey (de), membre du corps royal du génie.

Parthey (le docteur), à Berlin.

Pasquier (le baron), chancelier de France.

Pastoret (le comte Amédée de), membre de l'Institut.

Pauthier, homme de lettres.

Pavie (Théodore), élève de l'École spéciale des langues orientales.

Perron, professeur à l'École de médecine du Kaire.

Pictet (Adolphe), à Genève.

Platt (William).

Portal, maître des requêtes.

Portalis (le comte), pair de France, premier président de la Cour de cassation.

MM. Quatremère, membre de l'Institut, professeur d'hébreu au Collége royal de France, et de persan à l'École spéciale des LL. OO. etc.

Rauzan (le duc de).

Régnier, professeur au collége royal de Charlemagne.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales.

Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.

Richy, à Calcutta.

Rœdiger, professeur à l'université de Halle.

Rœth, docteur en théologie.

Romey (Ch.), homme de lettres, à Paris.

Royer, orientaliste, à Versailles.

Saint-Dizier (de), au château de Langeac (Gironde).

Salle (le docteur E. de), professeur d'arabe, à Marseille.

Santarem (le vicomte de), membre de l'Académie royale de Lisbonne.

Saulcy (de), correspondant de l'Institut, capitaine d'artillerie et professeur de mécanique à l'École d'application de Metz.

Sawelieff (Paul), attaché à l'Académie impériale des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Schulz (le docteur), de Kœnigsberg.

Sédillot, professeur d'histoire au collége royal de Saint-Louis.

MM. SEGOND, docteur en théologie, à Genève.
SERNIN, docteur-médecin de l'hôpital, à Narbonne.
SIONNET (l'abbé).
SIVRY (DE).
SMITH, attaché au cabinet de M. le Ministre de l'instruction publique.
SOLVET, substitut du procureur du Roi, à Alger.
SOMMERHAUSEN (Henry), à Bruxelles.
SONTHEIMER (DE), chef d'état-major médical, à Stuttgardt.
SORGO (le comte DE).
STAHL, professeur.
STAUNTON (sir Geo. Th.), membre du Parlement.

THEROULDE, voyageur dans l'Inde.
THÉIMOURAZ (le prince), à Saint-Pétersbourg.
TOLSTOÏ (le colonel Jacques).
TORNBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.
TROYER (le capitaine).
TULLBERG, docteur en philosophie à l'université d'Upsal.

UHLEMANN (Frédéric), docteur en philosophie, à Berlin.

VAN DER MAELEN, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

MM. Vaugel (Louis), à Champremont (Mayenne).
Villemain, pair de France, membre de l'Institut.
Vincent, orientaliste.

Warden, ancien consul général des États-Unis, correspondant de l'Institut.
Weil, bibliothécaire de l'université, à Heidelberg.
Wetzer (Henri-Joseph), professeur de littérature orientale, à Fribourg.
S. A. le comte Wilhelm de Wurtemberg.
MM. Wolff, docteur en philosophie, à Rottweil (Bade).
Würtz, négociant, à Paris.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS,

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. le baron de Hammer-Purgstall (Joseph), conseiller actuel aulique.
Ideler, membre de l'Académie de Berlin.
Le docteur Lee, à Cambridge.
Le docteur Macbride, professeur, à Oxford.
Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

MM. Fræhn (le docteur Charles-Martin), membre de l'Académie des sciences, à Saint-Pétersbourg.

Ouwaroff, ministre de l'instruction publique de Russie, président de l'Académie impériale, à Saint-Pétersbourg.

Van der Palm (Jean-Henri), professeur à l'université de Leyde.

Le comte Castiglioni (Carlo-Ottavio), à Milan.

Rickets, à Londres.

De Schlegel (A. W.), professeur à l'université de Bonn.

Gesenius (Wilhelm), professeur à l'université de Halle.

Wilken, bibliothécaire de S. M. le roi de Prusse, à Berlin.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales, à Turin.

Freytag, professeur de langues orientales à l'université de Bonn.

Demange, attaché au ministère des affaires étrangères de l'empire de Russie.

Hartmann, à Marbourg.

Delaporte, consul de France, à Mogador.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'université de Greiswalde.

Bopp (Fr.), membre de l'Académie de Berlin.

D'Ohsson, ambassadeur de Suède à la cour de Berlin.

Sir Graves Chamney Haughton, de l'Institut de France.

MM. WYNDHAM KNATCHBULL, à Oxford.
SCHMIDT (L. J.), de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.
HAUGHTON (R.), professeur d'hindoustani au séminaire militaire d'Addiscombe, à Croydon.
HUMBERT, professeur d'arabe, à Genève.
MOOR (Ed.), de la Société royale de Londres et de celle de Calcutta.
JACKSON (J. Grey), ancien agent diplomatique de S. M. Britannique, à Maroc.
DE SPERANSKI, gouverneur général de la Sibérie.
SHAKESPEAR, à Londres.
GILCHRIST (John Borthwick), à Londres.
OTHMAR FRANK, professeur à l'université de Munich.
LIPOVZOFF, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.
ÉLOUT, secrétaire de la haute régence des Indes, à Batavia.
DE ADELUNG (F.), directeur de l'institut oriental de Saint-Pétersbourg.
Le général BRIGGS.
GRANT-DUFF, ancien résident à la cour de Satara.
HODGSON (B. H.), résident à la cour de Népal.
Radja RADHACANT DEB, à Calcutta.
Radja KALI-KRICHNA BAHADOUR, à Calcutta.
MANACKJI-CURSETJI, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.
Le général COURT, à Lahore.
Le général VENTURA, à Lahore.

MM. Lassen (Chr.), professeur, à Bonn.
Le major Rawlinson, à Téhéran.
Vullers, professeur de langues orientales, à Giessen.
Kowalewsky (Joseph-Étienne), professeur, à Kasan.
Monseigneur Tabert, vicaire apostolique dans les royaumes de Siam et de Cochinchine.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Journal asiatique, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 133 fr., et pour les membres de la Société, 100 fr. Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 8 fr., et pour les membres 6 fr.

Troisième série, vol. I à VIII, 1836-1839; 100 fr.

Choix de Fables arméniennes du docteur Vartan, accompagné d'une traduction littérale en français, par M. J. Saint-Martin. Un volume in-8°; 3 fr. 50 c., et 1 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat. Paris, 1825, 1 vol. in-8°; 7 fr. 50 c., et 4 fr. pour les membres de la Société.

SUPPLÉMENT À LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par MM. G. de Humboldt et Landresse. In-8°, br.; 2 fr., et 1 fr. pour les membres de la Société.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange; par MM. E. Burnouf et Lassen. 1 vol. in-8°, grand-raisin, orné de six planches; 12 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

MENG-TSEU OU MENCIUS, le plus célèbre philosophe chinois après Confucius; traduit en latin, avec des notes, par M. Stan. Julien. 2 vol. in-8° (texte chinois lithographié et traduction); 24 fr., et 16 fr. pour les membres de la Société.

YADJNADATTABADHA, OU LA MORT D'YADJNADATTA, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit; donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy, et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. 1 vol. in-4°, orné de 15 planches; 15 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

VOCABULAIRE GÉORGIEN, rédigé par M. Klaproth. 1 vol. in-8°; 15 fr., et 5 fr. pour les membres de la Société.

POËME SUR LA PRISE D'ÉDESSE, texte arménien, revu par MM. Saint-Martin et Zohrab. 1 vol. in-8°; 5 fr., et 2 fr. 50 c. pour les membres de la Société.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Kâlidâsa, publié en sanscrit et traduit en français par A. L. Chézy. 1 fort volume in-4°, avec une planche; 35 fr., et 15 fr. pour les membres de la Société.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. Imprimerie royale, 1 vol. grand in-8°; 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

CHRESTOMATHIE CHINOISE. 10 fr., et 6 fr. pour les membres de la Société.

Éléments de la langue géorgienne, par M. Brosset, membre adjoint de l'Académie impériale de Russie. 1 vol. grand in-8°. Imprimerie royale; 12 fr., et 7 fr. pour les membres de la Société.

Géographie d'Abou'lféda, texte arabe, par MM. Reinaud et le baron de Slane. In-4°; 50 fr., et 30 francs pour les membres de la Société.

Chronique de Kachemire, en sanscrit et en français, publiée par M. le capitaine Troyer. In-8°.

OUVRAGES ENCOURAGÉS.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis, edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Tchoung-Young, autographié par M. Levasseur. 1 vol. in-18; 2 francs.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque du Roi, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol. de 56 p. Livraisons I-IX; 10 fr. la livraison pour les membres de la Société.

Yu-kiao-li, roman chinois, traduit par M. Abel-Rémusat, texte autographié par M. Levasseur. Édition dans laquelle on donne la forme régulière des caractères vulgaires, et des variantes; 1re livraison. In-8°. L'ouvrage aura 10 livraisons, à 2 fr. 50 c.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du Chéykh el-Mohdy, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

Mémoires relatifs à la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Tableau des Éléments vocaux de l'écriture chinoise, divisé en deux parties, par J. C. Levasseur et H. Kurz 1 vol. in-8°; 3 fr.

Nota. MM. les membres de la Société doivent retirer les ouvrages dont ils veulent faire l'acquisition à l'agence de la Société, rue Taranne, n° 12. Le nom de l'acquéreur sera porté sur un registre et inscrit sur la première feuille de l'exemplaire qui lui aura été délivré, en vertu du règlement.

IV.

LISTE DES OUVRAGES

MIS EN DÉPÔT PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE CALCUTTA, POUR LES MEMBRES.

Raja Tarangini, Histoire de Cachemire. 1 vol. in-4°; 27 fr.
Moojiz el-Quanoon. 1 vol. in-8°; 13 fr.
Básha Parichheda. 1 vol. in-8°; 7 fr.
Lilavati (en persan). 1 vol. in-8°; 7 fr.
Persian selections. 1 vol. in-8°; 10 fr.
Kifaya. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.
Inayah. Vol. III et IV. 2 vol. in-4°; 38 fr. le volume.

Anatomy, description of the heart. (En persan.) 1 vol. in-8°; 2 fr. 50 c.

Raghu-Vansa. 1 vol. in-8°; 18 fr.

Ashshurh ool-Mooghnee. 1 vol. in-4°; 38 fr.

Thibetan Dictionary, by Csoma de Körös. 1 v. in-4°; 27 fr.

Thibetan Grammar, by Csoma de Körös. 1 vol. in-4°; 22 fr.

Mahâbhârata. Tomes I, II et III. In-4°; 40 fr. le vol.

Susruta. 2 vol. in-8°; 25 fr.

Naishada. 1 vol. in-8°; 22 fr.

Asiatic Researches. Tomes XVI et XVII. 2 v. in-4°; 34 fr. le volume.

Tome XVIII, 1re et 2e part. 1 vol. in-4°; 22 fr. chaque partie.

Tome XIX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 25 fr.

Tome XX, 1re partie. 1 vol. in-4°; 22 fr.

Index. 1 vol. in-4°; 20 fr.

Useful Tables, by J. Prinsep. 2 vol. in-8°; 16 fr.

Journal of the Asiatic Society of Bengal. Les années 1836-39. 40 fr. l'année.

V.

RÈGLEMENT

RELATIF

AUX PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

ARTICLE PREMIER.

Tous les ouvrages que la Société publiera (à l'exception du Journal asiatique) seront imprimés dans le même format, de manière à former une collec-

tion intitulée : Mémoires, textes orientaux et traductions, publiés par la Société asiatique.

ART. 2.

Une commission permanente est chargée de l'exécution de cette mesure. Elle est composée du président, du secrétaire, des deux vice-présidents et de trois membres élus. Elle est renouvelée par le Conseil, dans sa séance du mois de janvier de chaque année. Les trois membres sortants sont rééligibles.

ART. 3.

La commission des publications examine tous les travaux présentés pour être insérés dans la collection, et fait sur chacun un rapport dans son sein. Elle propose au Conseil la composition de chaque volume, et le Conseil vote sur l'adoption ou l'exclusion de chaque travail proposé pour l'impression par la commission.

ART. 4.

La commission ne peut proposer pour l'impression que des travaux qui sont entièrement achevés et déposés entre ses mains. Mais la priorité de présentation n'entraîne pas la priorité d'impression.

ART. 5.

La commission est chargée de tous les soins qu'exige l'exécution matérielle des impressions.

ART. 6.

La commission peut proposer au Conseil d'accorder aux auteurs des exemplaires gratis, dont le nombre ne pourra dépasser cinquante par volume. Si un volume se composait de travaux différents, ces exemplaires seraient répartis en raison de l'étendue de chaque travail.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LESSON À M. DULAURIER.
(Communiqué par M. Dulaurier.)

Rochefort, ce 24 janvier 1840.

Je vous avoue, Monsieur, que je regarde la langue malaye comme d'une utilité première pour un peuple navigateur, et que j'ai toujours été étonné qu'on ne l'ait pas professée à Paris. Généralement parlée sur tous les rivages de ces grandes terres de l'est, depuis la Sunda jusqu'à la Nouvelle Guinée, depuis les Philippines (rivages et ports seulement) jusqu'à la presqu'île de Malacca et à Timor, elle intéresse au plus haut point nos relations commerciales. Par elle, et surtout par les écrits répandus sur ces îles, nous pourrons débrouiller les entreprises de cette variété de races humaines si remarquable par la hardiesse de ses excursions lointaines, par sés migrations ou ses colonisations, et qui nous est si peu connue. L'histoire de l'homme a tout à gagner à approfondir les annales de ce peuple essentiellement maritime et navigateur, chassant les indigènes et les refoulant dans l'intérieur des terres, et s'asseyant sur les fleuves et sur les baies pour maintenir sa possession et se réserver le monopole des transactions commerciales. Il n'y a pas jusqu'au génie de cette langue si simple et en même temps si sonore qu'il serait curieux de suivre dans une foule de dialectes légèrement altérés. Le malay est l'espagnol de l'Océanie: avec cette langue nous déchirerons le voile qui couvre encore l'histoire de Borneo, de Sumatra; par elle nous apprécierons mieux les productions naturelles si riches de ce sol fécond et, disons-le, si mal connu. Nos commerçants, à l'aide du malay, opéreront sûrement des transactions trop souvent interrompues par le

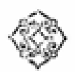
meurtre et le pillage, nés parfois de malentendus. Marsden, Crawfurd et Legden ont rendu à la philologie de grands services, et de plus grands encore peut-être au gouvernement anglais. Si les autres nations l'emportent sur nous par les spéculations lointaines, elles le doivent à leur possession de moyens de communication plus sûrs, à des idées plus arrêtées sur les mœurs, les habitudes, les préjugés, toutes choses qui naissent de la connaissance de la langue d'un peuple et de ses productions littéraires qui en sont le reflet.

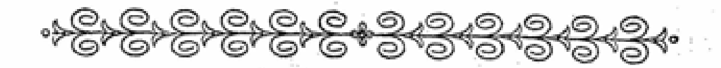
Des travaux étrangers aux langues m'ont distrait de recherches sur le malay, que j'ai parlé autrefois pour les besoins usuels de ma navigation ou de mes relations journalières avec ces peuples. Mais je ne saurais rester étranger aux publications qui auront ces études pour objet.

Veuillez agréer, etc.

Raja Kalikrishna s'occupe, dans ce moment, à publier à Calcutta le texte sanscrit du drame intitulé *Mahanataka* (c'est-à-dire le Grand Drame). Il a réuni plusieurs manuscrits qu'il s'est procurés principalement à Benarès, et qui lui ont servi à former un texte critique de cet ouvrage. Il accompagne son édition d'une traduction anglaise.

On dit que M. Arri, à Turin, va publier une vie d'Ibn-Khaldoun. On sait combien la vie de ce grand historien a été agitée, et qu'il a été mêlé aux plus grandes affaires d'État de son temps. Rien ne saurait être plus intéressant que des vies détaillées des hommes les plus marquants du khalifat, et rien ne pourrait nous initier mieux à la connaissance de la vie réelle et du génie du peuple arabe qu'une collection un peu considérable de biographies.





JOURNAL ASIATIQUE.

SEPTEMBRE 1840.

LETTRE

Sur la géographie de l'Arabie, par M. Fulgence Fresnel.

(Suite et fin.)

Comme les villes de Carnon et de Mariaba Baramalacum dépendaient, selon Pline, non-seulement de la même nation des Minéens, mais de la même province, on peut admettre que la seconde ville était située, ainsi que la première, dans la vallée de Doàn, qui fut le terme de l'expédition romaine.

Ainsi les Romains ont pénétré dans le Hhadramaut, en prenant ce mot dans son acception la plus large.

Ce ne fut que dans le Hhadramaut qu'ils rencontrèrent des ennemis dignes d'eux. Pline dit, en parlant d'Ælius Gallus : « *Cætera explorata retulit . . . . Cerbanos* et *Agræos armis præstare maximè* Chatramotitas. » Encore à présent, les Hhadramites (ou Hhadramautites) sont la portion la plus belliqueuse et la plus estimable de toute la population arabe.

« *Minæis fertiles agros palmetis arbustisque, in pecore divitias.* » (P. 732.)

Rien de mieux cultivé et de plus peuplé, dans l'Arabie méridionale, que cette vallée de Doàn, selon ce que m'a rapporté le Schaykh Aly, petit marchand établi depuis plusieurs années à Djeddah[1].

Et il faut bien admettre que les Romains ont pénétré jusque dans l'intérieur du Hhadramaut, pour comprendre la durée de leur retraite. Au retour, ils ne furent point trompés par leurs guides, comme ils l'avaient été dans leur marche du nord au sud, et ils n'en mirent pas moins soixante jours à regagner le port de Leucé-Comé (Hawrâ), d'où ils s'embarquèrent pour Myos-Hormos. La fixation de Carna dans la vallée de Doàn nous donne à peu près l'expansion du territoire des Minéens, entre les Sabéens et le Hhadramaut. La région des Minéens devait comprendre la moitié orientale du territoire de Yâfè, et la moitié occidentale du Hhadramaut actuel. Ainsi, Schibâm, et Fèrîm, et le tombeau de Hoûd, et le puits de Barhôt (la source du Styx), qui font aujourd'hui partie du Hhadramaut, appar-

[1] Il est bon d'observer ici que, chez les Arabes, les noms de lieux sont toujours très-distincts des noms de peuples ou de races; mais les Romains paraissent les avoir confondus quelquefois. Ainsi Pline range les *Toani* (p. 723) parmi les peuplades qui occupent l'intérieur de l'Arabie méridionale; or ce nom de *Toani* me rappelle *Doàn*, nom de lieu, et je suis très-porté à croire que ceux qu'il appelle ici *Toani* sont précisément ceux qu'il appelle ailleurs *Minæi* d'un nom plus compréhensif, et *Charmæi* ou *Rhadamei* d'un nom plus restreint.

tenaient aux Minéens (*Μιναῖοι, μέγα ἔθνος; Minæi, gens magna*).

Mais nous n'avons pas encore vu ce que Ptolémée dit de ses *Manites*, et ce qu'ils ont de commun avec les Rhamanites de Strabon et les Rhadaméens de Pline.

Ptolémée semble placer les Manites dans la partie moyenne et occidentale de la Péninsule, absolument comme si ربع الخالى, ou plutôt الربع الخالى, *Arrabà lkhâlî*, « la demeure vide, » eût été habité de son temps ; mais il ajoute : « *Et sub Manitis interior Myrrhifera. Posteà Minæi, gens magna.* » Je ne lui en demande pas davantage. Il faut observer que Ptolémée nous présente toutes les peuplades d'Arabie, grandes et petites, comme indépendantes les unes des autres. On remarque çà et là, dans Pline, quelques velléités de classification : « *Ex Minæi..... quorum Charmæi,* » mais pas la moindre dans Ptolémée. Il me suffit donc que ce dernier place les Minéens *à côté* des Manites : nous avons vu que Pline met aussi les Rhadaméens à côté des Minéens.

D'autre part, Strabon nous apprend qu'Ælius Gallus, parvenu sous les murs de Marsyabæ, la ville des Rhamanites, n'était plus qu'à deux journées de la région des Aromates. Ceci cadre bien avec le passage de Ptolémée que nous venons de citer : « *Et sub Manitis interior Myrrhifera.* » Ptolémée divise la région des Aromates en trois parties : la Myrrhifère intérieure, la Myrrhifère extérieure et la Libanotophoros, ou région thurifère proprement dite. Dans

l'état actuel de nos connaissances sur l'encens, la myrrhe, le Hhadramaut et le pays de Mahrah, il y aurait, je crois, de la témérité à vouloir rendre compte de cette division : cette question est d'ailleurs assez intéressante pour réclamer un mémoire à part; et je me borne à observer ici qu'en admettant, avec moi, que les Manites de Ptolémée sont les Rhamanites de Strabon, on trouve ces deux géographes d'accord entre eux sur la fixation de la limite intérieure (occidentale) de la région des Aromates.

Quant aux *Arabanites*, « *Et usque ad Climacum Arabanitæ*, » ils n'ont rien à faire ici, attendu que le mont Climaque est dans le Yaman occidental. C'est la montagne du Café.

Le lecteur qui aura eu la patience de me suivre jusqu'ici, comprendra qu'il me sera difficile de résumer en quelques lignes la série de raisonnements et d'inductions sur laquelle mon opinion se fonde. Je me crois d'ailleurs dispensé de le faire, ayant toujours écarté de la discussion les nombreuses questions incidentes qui voulaient se jeter à la traverse, et renoncer à l'appui de toutes les considérations secondaires ou de médiocre valeur; enfin à tout ce qui n'allait pas droit au but. Tous ceux qui ont écrit peu ou beaucoup savent qu'il est bien plus facile de délayer que de concentrer la matière que l'on traite, et que la concision demande plus de temps et de travail que la prolixité.

Je termine cette dissertation en rappelant que la position indiquée par Ptolémée, pour la source du

Styx (78° long., 15° lat.), coïncide (eu égard à l'erreur générale, dont je tiens toujours compte, mais qui n'affecte pas sensiblement les distances entre les différents points de la Péninsule) avec la position qui me fut indiquée à Djeddah pour le puits de Barhôt, où sont les âmes prédestinées à l'enfer, et que les Minéens, fils de Minos, et les Rhadaméens, fils de Rhadamanthe, devaient être aux environs de cette source.

APPENDICE.

A propos de la *Mariaba Calingiorum*, Pline observe que le mot *Mariaba* signifie «dominos omnium.» En cela, il se trompe probablement; et je crois qu'il n'est pas impossible de remonter à l'origine de sa méprise. Avant de nommer Mariaba Calingiorum, il a fait mention d'une autre Mariaba, *Mariaba Baramalacum* (celle que nous avons identifiée avec Marsyabæ de Strabon). C'est, ainsi qu'on l'a vu, la plus grande des deux : elle a quatorze mille pas de circuit, «et ipsum (oppidum) non spernendum,» comme il le dit lui-même et avec raison; car cette ville aurait eu plus de cinq lieues de tour, à raison de deux mille sept cent trente-neuf pas géométriques (de cinq pieds chacun) par lieue commune de deux mille deux cent quatre-vingt-trois toises. Mais, comme nous l'avons dit, il est probable qu'il a magnifié à dessein cette Mariaba, qui n'était pas la capitale des Minéens, et rapetissé d'autant la capitale de Carnon.

Or, le génitif pluriel *Baramalacum*, que Pline

ajoute au nom de cette Mariaba pour la distinguer de ses homonymes, est visiblement composé de *bar*, qui veut dire « fils » en hhimyarique comme en chaldéen, et de *malak* ou *malik*, qui veut dire « roi » dans toutes les langues sémitiques. Ainsi *Mariaba Baramalacum* signifierait « la Marib des Princes. » Mais, comme vous le voyez, ce n'est pas le premier mot, *Mariaba*, c'est le second, c'est l'annexe, dont on peut dire qu'il signifie « dominos omnium. »

Quant au mot *Marib* ou *Maârib*, il est naturel d'en chercher la signification dans l'hébreu, qui, de toutes les langues connues, est celle qui offre le plus de ressemblances avec le hhimyarique, non pas sous le rapport grammatical, mais sous celui du dictionnaire. Job (xxxviii, 40) emploie le mot *ereb* אֶרֶב dans le sens de *latibulum*, « repaire de bêtes fauves ; » et l'on peut très-bien admettre que le *nom de lieu* (اسم مكان) *marâb* מַאֲרָב doit avoir le même sens, outre celui d'embuscade (*hinterhalt*) qui est commun à tous les deux. D'après cela, *Maârib* مَآرِب signifierait *latibula* ou « halliers » (*gebüsch*), si l'on adopte la forme plurielle de ce mot ; et, comme Strabon nous apprend que « Meriaba, » ville des Sabéens, ou plus exactement « la ville des Sabéens, » Ἡ δε πόλις τῶν Σαβαίων, ἡ Μερίαβα, était sur une colline bien boisée, ἐπ' ὄρους εὐδένδρου, l'étymologie que je propose et le sens que je donne à Maârib n'ont, ce me semble, rien de forcé. — Voici donc comment je m'explique l'interprétation vraisemblablement erronée de Pline :

il aura d'abord confondu les deux Mariaba, et ensuite, dans le nom complexe *Mariaba Baramalacum*, attribué au premier des deux mots le sens qui ne pouvait convenir qu'au second.

Dans la récapitulation des villes et peuplades de l'Arabie Heureuse, Pline a déployé un certain luxe de philologie orientale, chose fort rare (malheureusement) chez les auteurs grecs et romains. Sa traduction de *Mariaba* est le troisième essai de ce genre. Le premier est sa traduction de *Riphearma* : oppi« dum, quo vocabulo hordeum appellant. » (P. 729.) Il est singulier que le P. Hardouin ait écrit là-dessus un commentaire ainsi conçu :

« (*Hordeum appellant*) vocabulo prorsùs barbaro, « quod nec hebræos fontes nec arabicos sapit, uti « et ea quæ proximè sequitur *Emischabales*. »

Car, si vous réunissez les deux mots hébreux, dont l'un signifie « gruau » et l'autre veut dire « orge, » mots qui s'emploient tous les deux au pluriel, vous aurez *Rîphôth-scheôrîm* רִיפוֹת שְׂעֹרִים, et, en observant que la voyelle *ô* du second mot appartient à un ע (*àyn*), *Riphôth-scheârim*. Supprimez la désinence plurielle du premier mot, il restera *Riph-scheârim*, et, avec la terminaison obligée en *a*, *Riph-scheârima*, d'où il n'y a plus qu'un pas à *Ripheârma*. Quand deux mots coalescent d'une manière intime, il est tout naturel que la queue du premier et la tête du second disparaissent dans la coalescence.

Dans la seconde partie du vocable barbare *Emischabales*, on reconnaît tout de suite le mot arabe

إبل *ibil*, qui veut dire « chameaux : » il n'est donc pas impossible que ce mot signifie « Camelorum « oppidum, » et il ne serait pas difficile de compléter la restauration d'une manière passable. *Mas'hhâou 'libil* (مسحاء الابل), par exemple, signifierait « l'es-« planade des chameaux ; » *Maçahhou 'libil* (مسح الابل), « le torrent ou la cascade des chameaux : » et, comme Pline lui-même nous avertit que Emischabales n'est pas une « ville des chameaux, » mais une fontaine, ma *chute d'eau* présenterait un sens plus satisfaisant que son *oppidum*.

Un peu plus loin, Pline nous dit que le nom de peuple ou de ville *Cauranani* signifie « ditissimos ar-« mento. » Il s'agit ici d'un peuple du Nadjd ; il faut donc chercher à *Cauranani* une racine arabe, non hébraïque ou hhimyarique. Or, je lis dans le Ssahhâhh, sous la racine قرن *ckarn* :

وَالْمُقْرِنُ أَيْضًا الَّذِى قَدْ غَلَبَتْهُ ضَيْعَتُهُ يَكُونُ لَهُ إِبِلٌ وَغَنَمٌ
وَلَا مُعِينَ لَهُ عَلَيْهَا وَيَسْقِى إِبِلَهُ وَلَا ذَآئِدَ لَهُ يَذُودُهَا

« Le *moukran* est celui qui se trouve débordé par « ses propriétés rurales, qui possède chameaux et « moutons, mais n'a personne pour l'aider à les « garder ; qui mène ses chameaux à l'abreuvoir, et « n'a personne pour les conduire. » — Le mot *moukran* fait au pluriel *mouckranoûn* et *mouckranîn*, ou *m'ckranîn*. Il n'y a donc que le *mîm* م initial à sup-

primer pour avoir les lettres (consonnes) du nom de Pline, avec le sens précis qu'il lui attribue.

Je suis loin d'attacher à ces dernières étymologies plus de valeur qu'elles n'en ont réellement. J'ai voulu faire voir que les mots prétendus barbares, relevés par le P. Hardouin, peuvent, sans beaucoup d'efforts, se rattacher à des racines hébraïques ou arabes, et rien de plus.

Mais, en montrant que Pline s'est probablement trompé sur le sens de *Mariaba*, et qu'il a attribué à l'une des deux villes secondaires de ce nom ce qui ne convient qu'à l'autre, j'ai rendu, ce me semble, encore plus probable l'erreur du secrétaire ou copiste qui, dans le passage relatif à Ælius Gallus, détermine la Mariaba en question par le chiffre VI au lieu du chiffre XIV, toujours d'après cette idée mère, que la ville dont les Romains furent obligés de lever le siége devait être une ville du second ordre, non d'un ordre inférieur, puisque nous savons positivement que ce n'était point une capitale.

C'est une chose bien digne de remarque que, dans l'empire ou les royaumes du Yaman, presque tous les noms de métropoles aient été appliqués à des lieux différents; et je ne puis m'expliquer cela que par le morcellement de ces royaumes, et les rivalités de ceux qui s'en disputaient la possession. — J'ai dit ailleurs qu'il y a eu au moins deux Zhafâr; nous venons de voir qu'il y a eu au moins deux Marib. D'après les tables de Ptolémée, il semble qu'il y aurait eu au moins deux Saba et deux Carna.

Aboulfeda dit que Marib est la ville de Saba, et cite un auteur arabe d'après lequel *Saba* représenterait la ville même de Marib, ainsi appelée Saba du nom de son fondateur.

Ici, je crois que les Arabes ont confondu deux villes. Marib a bien succédé à Saba comme ville royale des Sabéens, mais non pas sur le même emplacement : car Ptolémée nous donne la position de *Maraba Metropolis* par 76° de longitude et 18° $\frac{1}{3}$ de latitude, et ensuite celle de *Sabé Regia* par 76° de longitude et 13° de latitude, c'est-à-dire beaucoup plus au sud quoique à la même longitude. Or, la position qu'il assigne à cette dernière ville s'accorde parfaitement avec celle des ruines que Niebuhr place près de Yérîm (en ayant égard à l'erreur de plus d'un degré que l'on remarque dans les latitudes basses de Ptolémée). Selon Niebuhr, les gens du pays donnent à ces ruines le nom de *Zhafâr*. Mais je crois avoir démontré ailleurs (quatrième Lettre sur l'histoire des Arabes) que l'antique Zhafâr est bien loin de là.

Il semble résulter de tout ceci que, sous les derniers rois homérites, le nom de Zhafâr ظفار, סְפָר, aurait été appliqué à Saba سبأ, שְׁבָא, et celui de Saba à Marib. Mais, lorsque Ptolémée écrivait, chacun de ces trois points remarquables avait encore conservé sa dénomination primitive, quoiqu'il y eût déjà plusieurs Mariaba ; et cela par une bonne raison, c'est que, dès l'époque de Strabon, mais sur-

tout au temps de Pline, Marib était la capitale du plus grand empire yamanite : « *Regia autem omnium* « *Mariaba.* » Il n'en fallait pas davantage pour donner naissance à des *Marib* rivales de cette *Regia omnium.* Il paraît cependant qu'elles n'arrivèrent jamais à un haut degré de splendeur, ou disparurent bientôt de la scène du monde, puisque les Arabes n'en ont gardé aucun souvenir.

Les tables de Ptolémée pourraient faire croire à l'existence *antique* de deux *Saba* ou *Sabé ;* mais je ne considère point les deux *Sabé* de Ptolémée comme deux villes de même nom. Il me paraît très-probable que la Sabé (distincte de Sabé *Regia*) dont la position est déterminée dans ses tables par 73° $\frac{2}{3}$ de longitude, et 16° $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{3}$ $\frac{1}{12}$ de latitude, est celle qui s'écrit en hébreu סְבָא, par un *samech* ס (Genèse, x, 7), et dont le nom figure dans la Genèse parmi ceux des fils de Chus ou *Khoûsch;* car tous les autres noms des Chusites se retrouvent et en Arabie et en Éthiopie, de part et d'autre du golfe Arabique, absolument comme les mêmes noms se retrouvent en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, et par la même raison. Il est donc tout naturel que l'on rencontre encore, dans l'Arabia Felix de Ptolémée, et la Sabé des Chusites סְבָא, et la Sabé des Joctanides שְׁבָא.

Quant aux trois villes principales des Joctanides, elles avaient encore, au temps de Ptolémée, leurs noms originels : *Sapphar Metropolis*, par 88° de lon-

gitude; *Sabé Regia* et *Maraba Metropolis*, par 76°, la première au sud, la seconde au nord.

De ces trois villes, l'une a disparu, Sabé, et a été confondue par les Arabes, d'une part avec Marib, qui lui a succédé comme Regia, et à laquelle elle transmit son nom, s'il faut en croire Aboulfeda ou les auteurs qu'il a suivis; — d'autre part avec Zhafâr ספר, dont elle emprunta le nom pendant le dernier période de son existence. Ainsi que je l'ai dit, c'est très-probablement la ville dont les ruines se trouvent dans le voisinage de Yérîm. Marib, la plus moderne des trois, a conservé son nom, ainsi que Zhafâr, qui la précède immédiatement dans l'ordre des temps. Mais, relativement à cette dernière métropole, il faut observer que Ptolémée ne la met point sur le rivage de l'Océan; il est donc possible que le point appelé Bélîd ou *Hharikam* حَرْقَم, sur la portion de côte qui porte encore aujourd'hui le nom de Zhafâr (voyez ma quatrième Lettre), ne fût, dans les temps antiques, que le port de la métropole orientale. Ce point coïnciderait alors avec *Mosca portus*, et il faudrait chercher les ruines de la plus ancienne Zhafâr à douze ou treize lieues au nord-ouest de Bélîd.

Du temps de Mahomet, on ne savait plus, au moins dans le Hhidjâz, si *Saba* était un nom d'homme, de femme ou de lieu. Voici une tradition authentique relative à cette question :

Ibn-Louhayàh rapporte, sur l'autorité d'Ibn-Houbayrah, qui s'appuyait sur Alckamah, fils de Wâlah,

qui s'appuyait sur Ibn-Abbâs, qu'on demanda un jour au prophète si Saba était homme ou femme, ou ville. Le prophète répondit : Saba était un homme qui eut dix enfants, dont six s'établirent dans le midi (يمن *yaman*), et quatre dans le nord (شام *scham*). Les méridionaux (يمانيّون *yamâniyyoûn*) sont Kindah, Madh'hhidj, Al-Azd, Anmâr, Hhimyar et les Ascharides (الاشعريّون). Les septentrionaux (شاميّون) sont Lakhm, Djoudhâm, Ghassân et Aâmilah.

Le même Louhayàh (Ibn-Louhayàh) raconte qu'Abou-Hourayrah étant venu trouver le prophète, celui-ci lui demanda : De quelle famille es-tu? Il répondit : De la tribu de Djoudhâm. Sur quoi le prophète lui dit : Bienvenus soient les beaux-pères de Moïse! bienvenue soit la famille de Schouàyb! (On sait que Schouàyb est identifié avec Jéthro, beau-père de Moïse.)

Ces deux citations vont servir de texte à quelques nouveaux rapprochements.

D'après la seconde tradition, il est bien évident que la tribu de Djoudhâm occupait, au temps du prophète, le pays où se trouvent aujourd'hui les Hhouwaytât (les plus mal famés de tous les Bédouins modernes), à l'est du golfe de l'Ackabah, c'est-à-dire la région des anciens Madianites. D'ailleurs, cette tradition, qui place les Banou-Djoudhâm dans le nord de la Péninsule, est d'accord avec celle

que j'ai rapportée ailleurs[1], à propos des Banizomènes de Diodore de Sicile, que j'identifie avec les Banou-Djoudhâm. Dans cette autre tradition, le prophète parle de la montagne de Hhismâ حِسْمَى comme appartenant aux Djoudhâmistes; or, j'ai reconnu cette montagne dans le Tôr-Hesma du voisinage de l'Ackabah. C'est, je crois, le Hhaschmônâh (*Nomb.* XXXIII, 29) de la Bible, l'une des stations des Israélites. Voyez le Stahhâhh aux articles جذم et حسم.

Mais, du temps de l'auteur cité ou plutôt copié par Diodore de Sicile, cette contrée (la côte orientale du golfe Élanite) appartenait aux Nabatéens, et les Banou-Djoudhâm, originaires du Yaman, n'étaient pas encore parvenus sur les bords du golfe Élanite. Aussi Diodore place-t-il les Banizomènes du côté de Mouwaylahh, tout près du territoire qu'ils devaient occuper plus tard. Ils sont aujourd'hui aux environs de Bilbeys sous le nom d'Ayâïdeh (عَيَايْدَة), ainsi que je viens de m'en assurer, car il existe des courants dans le genre humain comme dans l'Océan, et la haute Asie n'est pas la seule *officina gentium*. Il y en a une autre dans les montagnes du Hhadramaut, vers les sources du Styx, d'où part un courant d'hommes qui va du sud au nord, et se divise en deux à la latitude de Suez, un oriental et un occidental. Le courant oriental n'a jamais été

[1] Voyez la suite de l'Arabie (*Revue des Deux-Mondes*).

bien loin depuis l'époque de Nemrod; mais le courant occidental s'est, de tout temps, fait jour en Afrique à travers la Barbarie et le grand désert jusqu'aux extrémités de l'occident.

Il m'est impossible, en ce moment (car j'écris en voyage), de présenter tous les rapprochements qui me restent à faire avec les développements qu'ils comportent. Je me bornerai à dire que j'identifie les *Elesari* de Ptolémée avec les Ascharides (*Alaschary-yoûn*) des Arabes, les Cassanites avec les Ghassânides (آل غسّان), qui n'étaient pas tous dans le désert de Syrie; les Cinédocolpites avec Kindah (et *Kalb?*). Il est probable que les Gasandes de Diodore sont les Cassanites de Ptolémée, et n'ont rien de commun avec Djézân, comme je l'avais cru après d'Anville.

Les positions données par Ptolémée, pour *Maccala* et *Sachlé*, correspondent parfaitement à celles de Moukalla et Schehhr, deux ports du Hhadramaut moderne; et la transcription grecque du mot *Schehhr* (Σαχλη) nous donne la clef d'un autre mot : Σαχαλιται. Je ne doute pas aujourd'hui que les Sachalites ne soient les habitants de la montagne de شحر *S'hhèr* (avec le س hhimyarique qui se prononce du côté droit), lesquels portent encore le nom de شحري dans la langue parlée à Mirbât et Zhafâr, *S'hhari* : c'est le nom de la race subjuguée, par conséquent de la plus ancienne des deux races

qui occupent cette montagne; or, dans les deux mots Σαχλη (شِحْر) et Σαχαλιται (شَحْرِى), le λ *lambda* remplace un ر *râ* succédant à un ح *hhâ*.

Je crois que d'Anville s'est trompé dans la détermination du promontoire *Syagros*, en le mettant à Râs-al-Hhadd, à l'extrémité orientale de la péninsule arabique. Le P. Hardouin se trompait en sens contraire lorsqu'il identifiait ce promontoire avec Râs Fartak; la vérité est entre ces deux points. *Syagros* est la transcription grecque de Sawckirah سَوْقَرَة ou *Saugra*, qui est, encore à présent, le nom d'un cap situé à deux journées au delà de Hhâcik, vers la région du meilleur encens que produise l'Arabie.

Remarquons ici que la position assignée par Ptolémée à la métropole de Sapphar (*Zhafâr*), le Sephar de la Genèse, le *Tsfôr* des modernes Homérites, cadre parfaitement avec celle du promontoire Syagros, supposé Râs Saugra. En effet, la longitude orientale de ce cap surpasse d'environ deux degrés celle de Zhafâr dans nos meilleures cartes. Or, je vois, dans Ptolémée, la longitude de Sapphar marquée 88 degrés, et celle de *Syagros extrema* 90 degrés, ce qui nous donne précisément la différence voulue de 2 degrés dans le sens voulu. Je ne puis donc comprendre pourquoi d'Anville a mis Sapphar du côté d'Aden, et rejeté le promontoire Syagros à Râs-al-Hhadd.

Pour l'intérieur de la Péninsule, il est remarquable que la position qu'il assigne à Ιαβρις (*Iabris* ou

Iabri) correspond à peu près à celle de la vallée de Djabrîn ou plutôt *Yabrîn* يبرين, située au milieu du désert entre Oman et la Mecque.

Suivant Hhamzah d'Ispahan, la très-ancienne tribu de Djadîs occupait le Yamâmah (au sud du Nadjd), et fut exterminée par un roi du Yaman nommé Hhassân-ibn-Taubba. Or, la position que Ptolémée nous donne pour les Ιολισιται répond à celle du Yamâmah. Je suis, en conséquence, porté à croire que, là où l'on trouve écrit ΙΟΛΙΣΙΤΑΙ, il faut lire ΙΟΔΙΣΙΤΑΙ avec un Δ *delta*. J'ai déjà parlé des Thamudini ou Thamybitæ, des Banabari et des Alumdotæ, comme représentant respectivement Thamoûd, Wabar et Oumayym : ce dernier nom, comme je l'ai dit, se lit dans l'hébreu ainsi que celui de Tasm طسم. Si donc l'on admet ma restauration de la forme grecque de Djadîs, tout sera retrouvé, à l'exception de *Djâcim;* car, pour *Ssouhhâr*, tribu qui fut exterminée en même temps que Djâcim (selon Nouwayriyy), c'est bien évidemment le *Socchor* de Ptolémée.

(*N. B.* — Ne confondez pas cette ancienne tribu avec Ssouhhâr, capitale d'Omân, dont le nom s'écrit de la même manière.)

Du reste, ne demandez pas aux Grecs ce que c'était que *Aâd*. Comment l'auraient-ils su? Aâdhâh (ou Aâd) est l'aïeule antédiluvienne « des pasteurs « et de ceux qui vivent sous les tentes. » (*Genèse*, chap. VI.)

La recherche qui aurait pour but de retrouver,

dans l'Arabie moderne et les livres arabes, tous les noms de peuples et de lieux que nous ont transmis les Grecs et les Romains pour leurs trois Arabies, Pétrée, Déserte et Heureuse; cette recherche offre, on le sent, de très-grandes difficultés, dont la plupart ne peuvent être résolues que par les voyages. Mais, s'il nous manque une infinité de détails, les principaux traits sont connus tant pour le présent que pour la haute et la moyenne antiquité; et je conçois, par exemple, que l'on me demande, dès aujourd'hui, ce que c'était que cette grande nation des Minéens que les Grecs et les Romains ont connue. Se peut-il que les Arabes, qui ont conservé le souvenir de Saba, n'aient rien à nous dire touchant les Minéens? Faut-il se contenter provisoirement de l'étymologie donnée par Pline; rattacher les Minéens à Minos, et les Rhadaméens à Rhadamanthe?

Non, certes : j'aimerais mieux faire venir Minos du Yaman par la voie de Tyr, que les Minéens de Minos, et dire que c'est lui qui apporta aux Grecs la première notion du Styx. Cela, du moins, ne choquerait pas le bon sens. J'aimerais mieux dire que les Minéens étaient les adorateurs de *Mení* מני (*Isaïe*, LXV, 11), c'est-à-dire de la fortune ou de la planète Vénus.

Il n'y a rien de plus facile que d'établir des rapprochements très-plausibles entre des mots qui n'ont point une origine commune. J'ai déjà dit que les Minéens n'ont rien à démêler avec Mina مِنًى

près de la Mecque. Ils n'ont pas plus de rapports avec Manâh مَنَاة, idole des Houdhaylides et des Khouzâïdes, entre la Mecque et Médine.

Mais il ne tient qu'à moi de dire que les *Minéens* sont les habitants du *Yaman* ou *Yemen*, c'est-à-dire les méridionaux par excellence. Et, en effet, ils occupaient le centre du pays appelé Yaman ou Yemen par les anciens habitants du Hhidjaz, c'est-à-dire le pays de la droite ou du sud. Je pourrais soutenir, et prouver jusqu'à certain point, que la dénomination de *Yemen*, qui paraît aujourd'hui restreinte à la partie occidentale de l'Arabie méridionale, s'appliquait autrefois plus particulièrement à la partie centrale, qui est celle des Minéens. Je pourrais même rendre compte de la disparition de la première syllabe de *Yemen* dans *Minæi*, en observant que les Grecs l'ont confondue avec leur article pluriel masculin.

Οἱ Μιναῖοι, *hi Minæi*, *Yemenæi*[1].

Mais, comme il n'est pas probable que les Minéens se donnassent à eux-mêmes le nom de Méridionaux, ou que les Grecs aient appris ce nom des Arabes du Hhidjâz, j'aime mieux confesser que je ne sais pas encore à quoi m'en tenir sur les Minéens et sur beaucoup d'autres, et que plusieurs

[1] Relativement aux *Rhadamei*, cousins germains des *Minæi*, je dirais que la vraie leçon (et j'ai le choix entre trois, sans compter les *Rhamanites* de Strabon et les *Manites* de Ptolémée), — je dirais que la vraie leçon est *Rhammei*, qui vient de *Rāmāh* רַעְמָה, nom d'un fils de Chus.

des assimilations que j'ai hasardées dans cet *appendice* sont simplement conjecturales.

Je demande la permission de consigner ici, pour mémoire, un rapprochement d'une autre espèce. Les Arabes pêcheurs des environs de Râs-al-Hhadd en sont encore au point où les trouvèrent les Grecs du périple Érythréen, relativement à la navigation. Comparez ce que rapporte le lieutenant Wellsted (*Travels in Arabia*, vol. I, pag. 79) avec ce que dit Pline des Arabes *Ascitæ*, c'est-à-dire « utriculaires, » qui employaient, en guise de canot, une planche aux deux bouts de laquelle étaient attachées des outres pleines de vent. (*Lib. VI*, 34.)

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

F. Fresnel.

P. S.—Étant à Djeddah, j'avais écrit, sous la dictée d'un homme de Doàn, la liste des bourgs et villages de cette vallée; mais il m'a été impossible de la retrouver dans mes papiers. Je viens d'interroger ici, à Suez, un marin de Moukallah, qui dit avoir été à Doàn, mais n'a pas pénétré fort avant dans cette vallée, car il ne se rappelle distinctement que les noms des villes ou bourgades les plus voisines de l'entrée du côté de Moukallah. Ce sont *Roubât* (رباط), *Khouraybah* (خريبة), *Charn* (قرن), *Chourayn* (قرين) ou *Grén* selon la prononciation vulgaire, en supprimant l'article arabe de chacun de ces noms. Or, je ne puis m'empêcher de remarquer que *Khouraybah* ou *Khorébet* ressemble beaucoup à *Caripeta*, qui fut, selon Pline, le terme de l'expédition d'Ælius Gallus. On sait qu'en Orient ceux qui ne peuvent

pas prononcer le خ *khâ* remplacent toujours cette articulation par un ك *kâf*, et que le כ des Hébreux se prononçait tantôt *ka* et tantôt *khâ*. J'ai dit ailleurs que le ة ou plutôt le ة final des Arabes devenait un ت *t* dans la langue de Hhimyar. *Caripeta* peut donc être considéré comme la transcription de خريبت ou خريبة. Enfin, le marin qui m'a donné le nom de cette bourgade assure qu'elle est fort ancienne et presque déserte.

Un autre nom, que je n'avais pas entendu prononcer avant ce jour, est celui de *Hhalaboûn* (حلبون), ville située dans le voisinage de Doàn, vers la frontière occidentale du Hhadramaut. Ce nom rappelle les *Alapeni* de Ptolémée, qui dit, au livre VI, chap. VII :

A meridie Catanitæ; posteà Thanuitæ, et ab occasu horum Manitæ. Suprà quos Alapeni.

Si les Alapeni sont les anciens habitants de Hhalaboûn, ils devaient effectivement se trouver au delà des Manites, et dans le voisinage des Manites, supposés une peuplade de la vallée de Doàn.

Voilà, ce me semble, un concours de témoignages et de coïncidences qui laisse bien peu de doutes sur le terme de l'expédition romaine.

Encore deux rapprochements, et j'aurai fini. Je lis dans Ptolémée : « *Posteà Minæi, gens magna. Sub quibus* DORENI ; » et dans les généalogies du *Kitâb-al-ickd* :

ومن بطون حمير الدرون وقد يقال لهم الاذواء ايضا

Enfin, l'auteur de ces généalogies nous explique dans quel sens les dénominations d'Homérites et de Sabéens se trouvaient employées concurremment dès le temps d'Auguste. Voici ce qu'il dit :

« Tous les descendants de Saba sont appelés Sabéens, à l'exception des enfants de Hhimyar et de Kahlân, dont les tribus se séparèrent de la grande famille. » Si donc vous demandez à un homme : « De quelle nation es-tu ? » et qu'il

vous réponde : « Sabéen, » vous devez en conclure qu'il n'est ni *Hhimyaride* ni *Kahlânide*.

سبأ كلهم السبأيّون الاّ حمير اوكهلان فانّ القبائل قد تفرّقت منها فاذا سألتَ الرجل ممَّنْ انت فقال سبأىّ فليس بحمرىّ ولا كهلانىّ

Les renseignements de ce genre sont malheureusement fort rares dans les livres arabes.

Du Caire, 2 mai 1839.

Je n'ai pu me décider à vous envoyer cette dissertation avant de l'avoir complétée autant que la chose dépendait de moi. J'ai donc cherché dans les *unsâb*, ou généalogies arabes, s'il n'y aurait pas un nom propre d'homme qui pût me mettre sur la voie des *Minéens*, et je crois l'avoir trouvé dans une généalogie apocryphe du Hhadramaut.

Hhadramaut est un nom de pays qui remonte à la plus haute antiquité. Selon son usage, la Genèse l'a personnifié, et nous donne *Hhaszermâweth* pour un fils de Joctan. Dans le langage ethnographique de la Bible, cela veut dire que le Hhadramaut faisait partie du territoire des Joctanides, et rien de plus. A l'exemple de l'écrivain sacré, certains généalogistes arabes ont personnifié le Hhadramaut; mais ils interpolent dix-sept générations entre Ckahhtan

et ce prétendu patriarche : car ils nous donnent Hhadramaut pour un fils d'Amr, fils de Ckays, fils de Mouâwiyah, fils de Djouscham, fils de Abd-schams, fils de Wâil, fils de Ghawth, fils de Djaydân, fils de Ckoussay, fils d'Arîb, fils de Zoumayr, fils d'Ayman, fils de Hamaysà, fils de Hhimyar (fils de Saba).

Je suis loin d'accepter cette généalogie; et, s'il y avait lieu à personnifier le Hhadramaut, je le déclarerais *oncle* et non pas *fils* de tous les personnages ci-dessus, moins Saba : car, selon la Genèse, Saba est frère de Hhadramaut. Or, la Bible nous parle bien des Sabéens Joctanides, mais non des Homérites ou descendants de Hhimyar, fils de Saba; et, quoique *Edom* signifie rouge, on ne peut pas soutenir que les Édomites ou Iduméens représentent les Homérites. Edom est aux Abrahamides ce que Hhimyar est aux Joctanides : Edom est le pendant ou la contre-partie de Hhimyar; mais Edom n'est pas Hhimyar, pas plus que l'Idumée n'est l'Arabie Heureuse. Cela posé, puisque Hhadramaut est dans la Bible, et que Hhimyar ne s'y trouve point, je déclare Hhadramaut plus vieux que Hhimyar, et ne tiens aucun compte de la généalogie arabe, en tant que généalogie; mais je crois que l'on peut en tirer parti sous un autre point de vue. Les deux ou trois noms qui précèdent immédiatement celui de Hhimyar, fils de Saba, doivent représenter des personnages anciens, ou des tribus anciennes; on peut donc espérer de retrouver ces noms, soit dans

la Bible, soit chez les auteurs grecs ou romains. Or, je remarque :

1° Que *Zoumayr* peut être identifié avec *Zimrân*, l'un des fils de Cétura. On sait qu'en hébreu la désinence *ân* (ָן) est purement adjective, purement servile.

2° Que *Hamaysà* est le nom moabite מֵישַׁע *Méëschà*, avec addition de l'article hébreu (sauf le redoublement de la consonne). Voyez le second livre des Rois, III, 4; et la Genèse, XIX, 37.

3° Que ce personnage est donné comme père d'*Ayman* (أَيْمَن), de la même racine que *Yaman*; et qu'Ayman se trouve ainsi placé entre Saba, d'un côté, et Hhadramaut, de l'autre.

Or, les Minéens étaient situés entre les Sabéens et les Chatramotites, selon Strabon.

Il suffit donc de prendre cette généalogie dans un sens géographique pour être autorisé à considérer *Ayman* comme le représentant des Minéens, ou, en d'autres termes, — أيمن comme la racine de *Μιναῖοι*. — Nous savons, en effet, que les Minéens formaient une grande nation, distincte des Sabéens et des Hhadramites, et placée entre ces deux peuples; mais, comme la Bible ne nous en parle point du tout, et que les Arabes n'en parlent point distinctement, il est difficile de dire si cette nation était chusite ou joctanide.

Je viens d'identifier Zimrân, fils de Cétura, avec Zoumayr, fils d'Ayman. Je crois que l'on peut établir un rapprochement semblable entre Ayfer, fils

de Midyân, fils de Cétura, et Oufayr عُفَيْر, père de Kindah. (Voy. ma quatrième Lettre sur l'Histoire des Arabes, p. 72.)

Ainsi que je l'ai dit ailleurs, le nom de Wabar figure parmi ceux des plus anciennes tribus arabes, et j'ai identifié cette tribu avec les *Banubari* de Ptolémée. Mais quelques auteurs arabes considèrent *Wabar* comme une région située entre le Yaman occidental et les sables de Yabrîn, fort loin par conséquent de la latitude assignée aux Banubari. « Ce pays de Wabar, dit l'auteur du Ckâmoûs, était autrefois occupé par le peuple nommé Aâd; mais, après que Dieu l'eut exterminé, les Djinn (Génies) héritèrent de sa demeure, et, de nous autres hommes, nul ne met le pied sur le territoire de Wabar. » C'est dans ce pays qu'un aventurier musulman trouva, sous un des premiers califes, la ville merveilleuse dont parlent certaines géographies arabes, à propos des *Ahhckâf*. Ce récit avait été considéré jusqu'à ce jour comme fabuleux de tout point; mais nous savons aujourd'hui, grâce aux explorateurs anglais, que la partie centrale de l'Arabie méridionale offre des ruines et des monuments de la plus haute antiquité.

Il y en a aussi dans l'Arabie septentrionale, mais d'une date plus récente : je veux parler des monuments de Thamoûd, tribu dont la splendeur est bien postérieure à celle de Aâd. Dieu lui dit, dans l'Alcoran, par la bouche du prophète Isâlihh :

وَٱذْكُرُوٓا إِذْ جَعَلَكُمْ خُلَفَآءَ مِنْ بَعْدِ عَادٍ

Effectivement, les Grecs, qui n'ont point connu Aâd, ont connu les *Thamudeni;* et la Bible, qui ne connaît point les Thamudeni, parle de Aâd en deux endroits, sous le nom de *Aâdhâh* עֲדָה, ainsi que je crois l'avoir démontré.

MÉMOIRE

Sur la série des médailles indiennes connues sous la dénomination d'*indo-scythiques;* par feu M. Jacquet.

(Suite et fin.)

On pourrait s'étonner qu'une série qui comprend un si grand nombre de pièces, et qui paraît, par cela même, si facile à attribuer et à nommer, n'ait pas encore reçu de la science une désignation précise qui marque irrévocablement sa place dans la chronologie et dans la géographie numismatique, si je n'avais déjà annoncé que cette suite, si riche en notions d'un autre ordre, était complétement dépourvue de noms et d'indices historiques, et si je n'avais déjà fait pressentir que nous devons attendre, de l'interprétation des légendes, les plus sûrs et peut-être les seuls moyens de rapporter à son origine probable, je n'ose dire, aux limites précises de sa première circulation, cette monnaie si abondante et répandue à de si grandes distances, soit

par la puissance des princes qui la faisaient frapper, soit par la facilité et la sécurité des rapports commerciaux dans des temps de paix et de prospérité. Aucune monnaie, en effet, de celles qui ont été frappées en Asie, à en juger par la diversité des lieux où on la trouve aujourd'hui, n'a eu un cours plus étendu, une circulation plus rapide et plus lointaine : c'est des contrées arrosées par la *Yamunâ* qu'ont été rapportées par le colonel J. Tod les premières de ces médailles qui aient été vues en Europe. De plus récentes explorations en ont fait découvrir dans des parties de l'Inde plus avancées au midi, dans les limites de l'antique royaume de Magadha et de la puissante république de *Vâiçâli;* quelques-unes même avaient été portées par le commerce jusque sur les bords du Gange inférieur, dans l'ancien pays de *Tâmralipti.* J'ai des motifs de croire qu'elles doivent se trouver fréquemment dans la région, autrefois si florissante, de l'*Uttarakôçala :* c'est du moins en remontant au nord que l'on se rapproche des contrées où elles se recueillent en plus grand nombre et les plus variées dans leurs types et dans leurs légendes, je veux dire la partie supérieure et occidentale du Pendjab et les diverses régions de l'Afghanistan. Les ruines de ces contrées ont, depuis ces dernières années, rendu à la lumière et à la science, dans cette série seulement, d'inestimables trésors, qui ont enrichi les collections déjà si précieuses des docteurs Honigberger et Gérard, du cheïkh Keramat Ali, des généraux Allard, Court

et Ventura, et de l'intrépide voyageur C. Masson. Je n'hésite pas à croire que ces médailles doivent également se découvrir en quantité considérable dans l'ancienne Sogdiane, et cette opinion se confirme pour moi par ce seul fait que plusieurs pièces, dont quelques-unes d'or, ont été trouvées aux environs de Boukhara[1] et d'Ouch, et rapportées, les unes par le docteur Honigberger, les autres par des voyageurs russes. C'est déjà une heureuse circonstance que la principale provenance de ces médailles soit au moins indiquée, et que la science, restreignant ses incertitudes dans de plus étroites limites, puisse, avec une grande vraisemblance, reporter toutes ses conjectures sur les contrées qui s'étendent des deux rives de l'Indus supérieur à l'extrémité du Paropamise d'un côté, et, de l'autre, aux bords de l'Hyphasis. Je dois, d'ailleurs, observer expressément que le fait de la provenance, quelque importance qu'il puisse recevoir de la rareté ou du défaut des autres témoignages, ne saurait fournir les éléments d'une détermination même seulement approximative, ni satisfaire à la précision de la science, qui ne doit recueillir que des preuves : ce n'est pas qu'il ne soit souvent facile de tirer de ce fait des inductions vraisemblables; mais il n'est possible ou utile de leur donner toute leur valeur que lorsqu'elles s'accordent avec les autres indices que

[1] Voy. ma *Notice* sur les découvertes archéologiques faites dans l'Afghanistan par le docteur Honigberger. (*Journ. asiat.*, IIIe série, tom. II, pag. 256.)

peut produire une sévère et consciencieuse étude de tous les caractères archéologiques des médailles dont on essaye de déterminer l'attribution.

Ce n'est donc que dans le résumé des recherches dont ce mémoire doit contenir l'exposition, qu'il me sera permis de présenter, peut-être alors même avec une extrême réserve, une opinion sur la patrie, sur l'âge si singulièrement varié de ces médailles, et sur la dynastie à laquelle elles appartiennent : aussi toute discussion sur la désignation qui doit s'appliquer à cette série serait-elle ici inopportune, peut-être même impossible. J'imiterai donc la discrétion de M. J. Prinsep; j'adopterai comme lui, dans tout le cours de mon mémoire, la dénomination d'*indo-scythique*, qui a été imposée à cette suite par le colonel J. Tod, et à laquelle on n'a pas encore essayé d'en substituer une plus exacte; mais je dois avertir en même temps que je ne l'adopte que comme un terme connu, qui a le mérite d'éviter à l'esprit toute incertitude, et que je fais exception de sa signification même en l'employant, parce que je ne saurais donner mon assentiment à l'opinion que l'historien du Râdjasthân s'était formée des rapports de cette intéressante série avec une dynastie à laquelle a été spécialement appliqué le nom d'*Indo-Scythes*, et dont le siége était établi dans les contrées situées à l'ouest des embouchures de l'Indus [1]. Cette

[1] An account of greek, etc., medals found in India by major J. Tod, dans les *Transactions of the Royal Asiatic Society of London*. t. I, pag. 313, pl. XII.

opinion a pu être défendue tant qu'on n'a connu de ces médailles que quelques exemplaires, presque tous frustes; mais elle peut aujourd'hui se soutenir en présence des plus récentes découvertes, qui nous permettent de reporter dans l'Inde supérieure l'origine, d'ailleurs encore indéterminée, de cet ensemble de médailles. Aussi ne m'arrêterai-je pas à réfuter par d'autres motifs une opinion déjà contredite par les faits. Qu'il suffise de ce peu de mots pour faire connaître mon sentiment sur l'attribution faite par le colonel J. Tod, et pour me dispenser de citer, dans la suite de la discussion, les développements de son mémoire, où je ne pourrais guères trouver que des erreurs à reprendre. Je dois une autre attention à d'autres travaux exécutés dans ces dernières années, sur les mêmes monuments, avec un zèle et un succès qui ne seront pour personne un sujet d'étonnement, lorsque j'aurai nommé l'auteur, M. J. Prinsep. Ce savant, aux premières recherches duquel j'ai déjà eu occasion de rendre hommage, a signalé par d'importantes découvertes, qui suffiraient à honorer la vie scientifique d'un archéologue, des études accidentelles, auxquelles il avait été appelé d'une manière imprévue, mais qu'il a embrassées avec ardeur et développées avec un succès inespéré, leur donnant de jour en jour plus de suite et d'intérêt. S'il est quelquefois permis de regretter que M. J. Prinsep n'ait pu s'aider, dans ces études, de ces connaissances philologiques spéciales qui leur assurent seules le mérite d'une

parfaite exactitude, on n'en doit que plus admirer l'ingénieuse sagacité et la courageuse persévérance qui l'ont dirigé et soutenu au milieu de tant de difficultés; et il n'en faut pas attacher un moindre prix à ses succès.

Je n'hésite pas à reproduire ici ce que j'écrivais il y a deux ans, lorsque cette notice était destinée à prendre place à la suite du travail que j'avais entrepris sur la série des médailles greco-bactriennes de la collection de M. le général Allard: « J'ai profité « avec un grand empressement, pour l'interprétation « des types et des légendes des médailles indo-scythi- « ques, du rassemblement de faits que me présentait « un mémoire de M. J. Prinsep, publié dans son in- « téressant journal. Lorsque mes conjectures se sont « accordées avec les siennes, je n'ai pas négligé de « m'autoriser de cette heureuse rencontre d'opi- « nions, et lorsque j'ai eu le regret de ne pouvoir « admettre ses interprétations, je me suis fait un « devoir d'exposer les motifs qui ne me permettaient « pas de les accepter. » Depuis le temps où je m'exprimais ainsi, deux autres mémoires, aussi riches de faits et d'observations, sont venus s'ajouter au premier, et ont, sur différents points, modifié ou étendu les résultats des recherches antérieures en introduisant de nouveaux types et de nouveaux noms, en même temps que de nouvelles conjectures[1]. Je ne pense pas que cette suite, si récem-

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, t. III. — *Remarks on the coins and relics of the Mánikyála Tope by J. Prinsep*, p. 441 : voyez

ment ajoutée à la numismatique orientale, ait été l'objet d'un autre travail spécial.

Qu'il me soit permis d'observer que M. J. Prinsep, par la forme même de ses mémoires, a échappé à une grande difficulté, qu'il n'a peut-être pas même soupçonnée, celle de classer, pour la décrire, une semblable matière numismatique. Une étude qui, comme celle-ci, s'applique à un sujet qui n'a ni limites ni divisions précises, est nécessairement difficile à régler; les éléments de l'étude se rassemblent, appelés par de patientes recherches, mais sans suite, sans destination, attendant un ordre qui n'est point suffisamment préparé par leur rapprochement, et dont l'esprit doit suppléer presque tous les motifs, quelquefois arbitrairement et par conjecture. Mon exposition reproduira sans doute trop difficilement quelques-unes des incertitudes qui s'attachent au sujet; elle conservera plus d'une trace des difficultés qu'éprouve l'étude : ce sont des inconvénients qu'il est à peine possible d'éviter, mais que je tâcherai du moins d'atténuer par la précision et la clarté des explications, lorsque je n'aurai pu les prévenir absolument par une heureuse disposition des diverses parties du sujet, qui me permette de les éclairer l'une par l'autre, en développant successivement leurs rapports, et qui me dispense, car c'est là une cause fréquente de confusion, de faire trop

aussi pag. 564. — *On Indo-Scythic and Hindu coins*, t. IV, pag. 629. — *New varieties of the Mithraic or Indo-Scythic series of coins and their imitations*, by J. Prinsep, t. V, pag. 639.

souvent appel, soit aux faits qui ne sont pas encore exposés, soit à ceux qui le sont à une trop grande distance. Je pense que rien ne saurait plus contribuer à introduire l'ordre dans cette recherche, que de reconnaître, entre les divers faits auxquels elle s'applique et entre les questions qui s'y rattachent, une distinction qui semble indiquée par la composition même des médailles. Il suffirait de la constante uniformité avec laquelle certains types se reproduisent dans toute l'étendue de la série, pour avertir l'esprit qu'ils doivent donner lieu à des considérations d'un ordre général, qui s'appliquent à tous les monuments numismatiques de la même description. Ces types ne sont pas, d'ailleurs, les seuls caractères communs des médailles indo-scythiques, car elles présentent toutes invariablement le même symbole et l'emploi de la même langue asiatique exprimée par des lettres grecques. Or, ces circonstances, si importantes par elles-mêmes, mais plus encore par leur constante répétition, sont de nature à n'être appréciées que d'ensemble, et à n'appeler que des observations générales. Lors même que d'autres observations du même ordre ne se produiraient pas dans un sujet si étendu, celles que j'ai indiquées suffiraient pour faire reconnaître dans l'étude une classe de considérations générales qui peuvent se détacher facilement de l'ensemble du sujet, sans cesser de lui appartenir, et qu'il est utile, pour une meilleure division de l'étude même, de traiter séparément, en la distinguant avec soin

des observations particulières et de détail : or, cette distinction ne serait pas réalisée, ou ne serait pas, du moins, exempte de confusion, si les observations générales dont j'ai parlé venaient, dans le cours de la description, fastidieusement se répéter sur chaque pièce, et s'ajouter, avec une fatigante continuité, aux observations particulières dont chaque variété de type ou de légende peut fournir le sujet. Il est donc nécessaire de séparer dans l'étude les faits généraux des faits particuliers, autant du moins que cette distinction peut s'accorder avec l'intelligence de ces faits. Cette distinction, je ne saurais mieux ni plus nettement la marquer dans mon travail qu'en divisant ce mémoire en deux parties, dont la première réunira, présentées dans le meilleur ordre, les questions générales que peut faire naître l'examen de cette suite numismatique, et servira, pour ainsi dire, de cadre à la seconde, dans laquelle seront décrits avec un soin particulier, et expliqués avec toutes les ressources d'érudition qu'il m'aura été possible de rassembler, les types et les légendes des pièces les plus remarquables. Les faits généraux, qui sont les plus évidents et souvent les plus faciles à expliquer, se produiront les premiers avec la masse imposante de leurs témoignages, et dégageront ainsi, en se retirant, pour ainsi dire, de la discussion, les faits particuliers, moins apparents, qui doivent être sollicités par plus de recherches, qui semblent se réserver aux efforts d'une critique plus pénétrante, qui présentent souvent de grandes

difficultés dans de petits détails, et souvent aussi un intérêt considérable dans des circonstances presque inaperçues. Ce sera sans doute quelque chose d'insolite dans la numismatique que cette description qui divise régulièrement chacune des médailles de toute une série en deux parties, savoir, les deux ou trois types et le symbole constamment répétés sur leur obvers, et les types variés, accompagnés de légendes diversement tracées, dont leur revers est empreint. Mais cette suite elle-même est un fait si insolite dans la numismatique orientale, qu'on ne s'étonnera pas de trouver, dans la notice consacrée à la décrire, plusieurs de ses anomalies reproduites avec une fidélité dont je me suis fait un devoir, et dont on ne me fera sans doute pas un reproche.

Je pourrais terminer ici cette introduction, si je ne devais aux lecteurs une indication succincte, mais précise, des monuments que j'ai décrits en présence des originaux ou de leurs empreintes, et de ceux dont la description n'a d'autre autorité que les gravures ou les esquisses qui sont venues entre mes mains. Si je fais cette distinction, ce n'est pas sans dessein: car l'exactitude de l'explication des types et de l'interprétation des légendes, dans le dernier cas, dépend de l'exactitude du dessin original reproduit par la gravure, exactitude qui est toujours présumée, mais qui n'est jamais garantie. Une ou deux pièces, d'ailleurs, m'inspirent à peine quelques doutes, qu'il suffirait d'un second dessin ou d'un nouvel examen pour dissiper complétement; car je ne pense pas qu'ils

doivent se vérifier : mais encore ai-je cru devoir inspirer aux autres la confiance que je concevais moi-même, non pas en la leur imposant par ma simple assertion, mais en leur fournissant les moyens de reconnaître si elle mérite d'être partagée. Lors même que cette série ne se serait pas, dans ces dernières années, enrichie au delà de toutes les espérances, je renoncerais à faire usage des premières de ces médailles qui ont été publiées en Europe, de celles qui ont été si luxueusement et si inexactement gravées sous la direction du colonel J. Tod, dans le tome Ier des Transactions de la Société asiatique de Londres ; les types y sont presque tous défigurés et les légendes absolument méconnaissables. Les planches qui accompagnent le mémoire de M. le professeur Wilson, inséré dans le tome XVII des *Asiatic Researches*, contiennent, au milieu de beaucoup de pièces frustes, quelques médailles intéressantes ; mais la représentation, qui en a été confiée à une main inhabile, n'est rien moins que satisfaisante sous le double rapport de l'exactitude et de la netteté : la science n'a d'ailleurs rien à regretter, car ces médailles ont été reproduites ailleurs d'une manière moins imparfaite, et les empreintes de deux ou trois sont aujourd'hui entre les mains des savants. Mais, eussent-elles été placées toutes sous mes yeux, je n'aurais pu encore leur emprunter qu'une idée incomplète de l'importance et de l'étendue de cette suite numismatique, qui ne devaient se révéler pour moi qu'à la vue de la riche collection formée par M. le docteur

Honigberger. L'usage qui me fut libéralement accordé de cette collection pendant le séjour de son propriétaire à Paris, et la permission qui me fut donnée de prendre des empreintes des médailles les plus rares et les plus intéressantes, furent pour moi un encouragement à commencer une étude spéciale et suivie de la numismatique indo-scythique, et à essayer mes premières conjectures sur des légendes dont l'interprétation eût peut-être paru moins difficile si les caractères en avaient été aussi inconnus que la langue. Je devais bientôt continuer cette étude, avec plus d'avantages encore, sur la collection incomparablement plus riche rapportée de l'Inde par M. le général Allard; la série indo-scythique y est représentée par des exemplaires en si grand nombre et d'une si belle conservation, qu'il semble difficile de concevoir un ensemble plus complet et plus satisfaisant de ces monuments d'une civilisation inconnue. Aussi ces deux collections, aujourd'hui réunies dans le Cabinet du Roi, rassemblent-elles les principales pièces de la série, celles qui sont les plus remarquables par leurs types, par leurs légendes, par leur exécution, par leur métal : à peine signalerait-on dans les plus récentes découvertes trois ou quatre médailles d'un grand intérêt qui manquent à cette suite, destinée sans doute à s'enrichir encore des plus précieuses acquisitions. C'est dans cette suite que j'ai choisi la plupart des pièces décrites dans ce mémoire; j'ai emprunté exclusivement les autres aux planches qui accompagnent les mémoires de M. J. Prinsep, et aux

communications de M. Masson, insérées dans le Journal de la Société asiatique de Calcutta[1]. On sait que le crayon de ce zélé voyageur n'est toujours ni très-net ni très-exact, mais j'ai dû m'attacher plus encore à ses esquisses rapidement tracées qu'aux élégantes reproductions dues au talent de M. J. Prinsep : les caractères et les symboles distinctifs des types sont à peine indiqués; je présume par cela même que, lorsqu'ils le sont distinctement, c'est qu'ils étaient assez saillants sur le monument original pour qu'il fût impossible de s'y méprendre. Composées de caractères grecs, les légendes, bien que le sens en restât d'ailleurs inconnu à M. Masson, ont dû être copiées aussi exactement que pouvaient l'être celles des médailles greco-bactriennes. Ces heureuses présomptions en faveur de la fidélité de ces esquisses me paraissent d'ailleurs acquérir le caractère de la certitude, lorsqu'un examen attentif reconnaît, entre les types et les légendes des médailles nouvelles que M. Masson livre à notre étude, une analogie et un accord parfaits, et qu'avertie par le sens connu de la légende, une observation exercée trouve la confirmation inattendue de ce sens dans des détails du type assez peu nettement exprimés, cependant encore

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, tom. III.—*Memoir on the ancient coins discovered at Beghram in Kabul*, tom. V, p. 173.—*Second memoir on the ancient coins found at Beghram, etc.*, p. 27. — *Third memoir on the ancient coins discovered at the site called Beghram*, etc., daté de Kaboul, mai 1836, pag. 537 : voy. la pag. 547, où est exposé, sous forme d'inventaire et année par année, le résultat des recherches de M. Masson dans une localité qu'il a rendue si célèbre.

faciles à reconnaître. Mais bientôt la science n'aura plus rien à désirer sur ce point : l'admirable collection formée par tant de soins, au milieu de tant de dangers et de fatigues, cette collection si riche qu'elle semble avoir épuisé le sol de l'Afghanistan, bien qu'elle soit sortie d'une seule de ses ruines[1], le plus précieux trésor que l'Orient nous ait encore envoyé, la collection de M. Masson, après avoir échappé aux périls d'une longue traversée, a enfin touché cette terre d'Europe qui recueille les monuments de l'antiquité de toutes les nations. Déposée dans le musée de l'*East-India House*, bien que visitée avec empressement par un petit nombre d'archéologues et d'orientalistes, cette collection, échappée à des causes nombreuses de destruction, échappait à peine à l'oubli, car elle enrichissait un musée sans enrichir la science. Pour la rendre complétement à la lumière, il fallait la multiplier en la faisant graver par des artistes habiles, en la faisant décrire par des savants distingués. La générosité de la Cour des directeurs de l'honorable Compagnie, toujours prête à aider les études utiles, n'a pas voulu laisser son œuvre imparfaite : un fonds considérable a été consacré par les directeurs à la publication d'une description des monuments numismatiques recueillis dans l'Afghanistan. On apprendra avec une égale satisfaction que

[1] M. Masson a, dans le cours de trois années, recueilli environ 7,000 médailles de toute description ; mais ce n'est qu'un choix fait habilement dans cette masse indistincte qui est entré au cabinet des antiques de l'*East-India House*.

c'est aux pressantes instances de M. H. Wilson, le savant directeur du musée, que cette généreuse résolution a été accordée, et que c'est à son érudition si variée qu'a été confié le soin de l'exécuter, on n'en peut douter, à son honneur et à l'avantage de la science numismatique.

PREMIÈRE PARTIE.

Dans un sujet si étendu, entre tous les faits qui se présentent à mon observation et qui sollicitent mon examen, on ne s'étonnera peut-être pas que celui qui me frappe le plus soit, si je puis ainsi m'exprimer, le plus extérieur de tous, sans doute le plus matériel. J'avoue, en effet, que ce qui appelle d'abord mon attention est le choix et la proportion relative des métaux de cette série, proportion qui ne peut d'ailleurs être évaluée que conjecturalement et par analogie, puisque toutes les collections ne nous sont pas accessibles; aussi ai-je, dans ce cas, comme dans quelques autres, pris pour terme de comparaison la collection de M. le général Allard, qui contient une suite si riche et si bien composée de médailles indo-scythiques [1]. C'est après avoir non-seulement examiné cette suite, mais après avoir, par

[1] Cette suite se trouve décrite avec soin dans le catalogue que j'ai publié de la collection rapportée par M. le général Allard : voy. le *Journal asiatique*, IIIe série, tom. I, pag. 172.

un effort de mémoire, réuni sous mon observation tout ce qui est aujourd'hui connu de médailles appartenant à cette série, que j'ai reconnu, avec moins d'étonnement encore que d'intérêt, deux circonstances remarquables et qui ne peuvent être sans valeur dans la détermination de la patrie antique de ces monuments : la proportion considérable de l'or, et l'absence absolue du métal des drachmes. Dans cette série, en effet, où il ne se rencontre pas une seule médaille d'argent, les monnaies d'or se trouvent en assez grand nombre, quelques causes qui aient dû pendant tant de siècles en amener l'absorption, pour que la collection rapportée par M. le général Allard en contienne onze, toutes de coins différents[1]. Si quelque chose est propre à faire ressortir la richesse métallique de cette série, c'est assurément le contraste que présente la classe des monnaies gréco-bactriennes, où n'apparaît encore qu'une seule médaille d'or, rare et précieux monument, qui est une exception aux usages monétaires des contrées situées à l'occident du Paropamise. Un témoignage qui ne s'applique directement qu'à la dernière des dynasties persanes, mais qui se confirme par les faits mêmes pour des temps antérieurs, le témoignage de Procope, nous apprend, en effet, qu'une coutume nationale, *commune aux Persans et à tous les peuples barbares*, coutume qui, pour être si répandue et si respectée, devait être de la plus haute antiquité, défendait aux rois de frapper des médailles d'or à

[1] Deux doubles avaient déjà été cédés à M. J. Prinsep.

leur coin[1] : on sait que les derniers Sassanides violèrent cet antique usage comme les autres institutions nationales[2]. On ne connaît pas encore une seule exception à la règle dans toute la série des Arsacides. Il est remarquable que les dynastes grecs de la Bactriane, et, à leur imitation, les dynastes grecs de l'Inde, qui copiaient la monnaie des rois de Syrie, aient eu la réserve de préférer aux exemples de royale magnificence qu'il leur eût été si facile d'imiter, l'observation des antiques coutumes qu'ils trouvaient établies dans les contrées conquises. Qu'un usage semblable ait anciennement interdit chez les Indiens l'emploi de l'argent dans la fabrication monétaire, c'est ce qui n'est nullement probable; c'est ce que ne permettent pas du moins de supposer des

[1] Voici le passage même de Procope : *Καίτοι νόμισμα μὲν ἀργυροῦν ὁ Περσῶν Βασιλεὺς, εἰ βούλοιτο, ποιεῖν εἴωθε. Χαρακτῆρα δὲ ἴδιον ἐμβάλλεσθαι στατῆρι χρυσῷ ὅτε αὐτὸν θέμις, ὅτε δὲ ἄλλον ὁντινα οὖν βασιλέα τῶν πάντων βαρβάρων· καὶ ταῦτα μᾶλλον χρυσοῦ κύριον· ἐπεὶ οὐδὲ τοῖς ξυμβάλλουσι προΐεσθαι τὸ νόμισμα τοῦτο οἷοίτε εἰσὶν, κἂν βαρβάρους τοὺς ξυμβαλλόντας εἶναι ξυμβαίνει.* Je suis convaincu que l'interdiction dont Procope fait mention était une des plus anciennes institutions traditionnelles des peuples orientaux, et qu'elle existait dans la Perse dès avant la dynastie des Achéménides : aussi suis-je disposé à croire que, dans le dessein qu'avait conçu Darius de se signaler par une manifestation de sa puissance qui n'eût encore été égalée par aucun autre roi, dessein qu'il exécuta en faisant frapper des statères de l'or le plus épuré, ce qu'il y avait d'insolite n'était pas seulement l'extrême pureté du métal, mais bien encore l'audace avec laquelle Darius violait un antique usage, religieusement observé par les rois ses prédécesseurs.

[2] Sir William Ouseley a, le premier, publié, dans ses *Oriental coins and gems*, une médaille d'or des Sassanides; plusieurs autres ont été recueillies et signalées depuis ce temps.

textes nombreux d'anciens législateurs qui font mention de poids, la monnaie primitive de l'Inde, d'or, d'argent et de cuivre. J'ignore si les invasions étrangères ont modifié ces anciennes coutumes, ont introduit de nouveaux usages monétaires en même temps que de nouveaux principes politiques, ou, ce qui est plus vraisemblable, si l'exubérance des richesses métalliques amassées par le commerce extérieur de plusieurs siècles ne s'était pas accrue à un tel point, vers une certaine époque, que, l'excessive abondance de l'or ayant amené sa dépréciation et réduit sa valeur presque à celle de l'argent, on ait jugé inutile de frapper deux monnaies de métaux différents, dont l'évaluation devait à peine différer dans le cours intérieur, et qu'un choix devenant nécessaire, on ait accordé la préférence à l'or, qui devait conserver dans le cours extérieur, pour des peuples moins opulents, toute la supériorité métallique et extrinsèque qu'il avait perdue dans l'Inde. Ce n'est là qu'une simple conjecture, que je me propose néanmoins d'entourer bientôt de citations qui me paraissent propres à la justifier; mais, ce qui est un fait constaté et qui n'est pas d'ailleurs en opposition avec mon opinion, ce sont les vicissitudes d'émission et de suppression de l'argent monnayé dans l'Inde centrale. Les plus anciennes monnaies indiennes d'argent, d'ailleurs si rares, toutes empreintes de légendes en caractères *yavanânî* ou en caractères indiens des *Lath*, et, ce qui est également remarquable, toutes frappées par des princes bouddhistes, comme le témoignent les types et la

langue des légendes, ces anciennes monnaies d'argent sont rapportées, par tous ces caractères archéologiques et philologiques à la fois, les uns peut-être aux temps de la domination des derniers dynastes grecs, les autres certainement à la période qui suit immédiatement la chute de la puissance grecque dans l'Inde[1]. Au-dessous de cette période, nos recherches les plus avancées ne rencontrent plus dans cette contrée que la monnaie d'or et de cuivre des dynasties des *Âditya* et des *Gupta,* laquelle rappelle, et pour la proportion de l'or, qui est encore plus

[1] Je ne parle pas d'une petite monnaie d'argent, d'autant plus remarquable cependant qu'elle porte, comme les médailles indo-scythiques, une double légende en caractères grecs, trop souvent altérés, lorsqu'ils ne sont pas effacés, par la circulation antique, pour qu'il m'ait encore été possible de reconnaître la langue des légendes. Ces médailles, qui ne se rattachent à la série que je décris, ni par la fabrique, ni par la présence du symbole si connu, ni par aucune autre particularité numismatique, ne me paraissent pas même appartenir à l'Inde : car elles se trouvent communément dans la Bactriane, dans la Sogdiane et même dans les contrées situées au delà du Jaxartes. Elles peuvent sembler néanmoins avoir servi de modèle aux médailles des anciens rois *Sâurâchtra.* Serait-ce la monnaie des véritables Indo-Scythes? je n'ose même le soupçonner sur un si faible indice. Ces médailles, presque toutes frustes et d'un flan moins large que le coin, portent d'un côté une *tête royale sénile et barbue,* presque toujours remarquable par l'expression du front, la chevelure disposée à la manière médique et retenue par un diadème; derrière la tête, une légende en caractères grecs, qui, lorsqu'elle est complète, doit se lire ΚΩΔΟΥ, mot qui paraît être un nom propre ou un nom de dynastie, et qui rappelle immédiatement le nom scythique de *Κοτυς* ou *Cotys,* si fréquent dans les auteurs grecs. Elles présentent au revers, tantôt une *protome de cheval enharnachée,* tournée à gauche, avec quelques caractères aussi indistincts qu'inconnus; tantôt un *guerrier debout,* s'appuyant de la main droite sur une lance,

considérable, et pour l'absence complète de l'argent, la monnaie indo-scythique, à laquelle elle est d'ailleurs liée par des affinités numismatiques, et qu'elle semble continuer sur un autre sol. Ce n'est qu'après la fin de la dynastie des *Gupta*, sur laquelle nous possédons d'ailleurs si peu de notions historiques que nous ne la soupçonnons que par l'interruption de la série de leurs médailles, mais sans doute après de grands désastres causés par des guerres civiles et après l'épuisement de tant de trésors, que nous voyons paraître, avec quelques pièces en *electrum* (car l'or est d'une extrême rareté), quelques

portant suspendu par-devant à la ceinture un carquois de forme scythique, figure dont les épaules paraissent supporter deux traits indistinctement tracés qui, s'ils étaient un peu plus courbés à leur extrémité supérieure, pourraient représenter les deux pointes du croissant de la lune s'élevant derrière les épaules du guerrier, exactement comme dans le type du *Lunus* phrygien reproduit par tant de médailles, et comme aussi dans le type du *Lunus* bactrien ou MAO, représenté sur les médailles indo-scythiques. L'intention de ce symbole, si ma conjecture se confirme, ne peut être que de réclamer, pour le personnage royal dont nous possédons le portrait, l'honneur d'appartenir par son origine à la race lunaire. La légende en caractères grecs qui accompagne le type du revers ne présente rien qui puisse servir à l'expliquer; elle se trouve plus complète et plus exactement tracée qu'à l'ordinaire sur deux exemplaires d'une assez belle conservation, qui ont été recueillis par Mohan Lal, et qui appartiennent à la collection de M. J. Prinsep; elle s'y lit ·PΔHΘPOY MAKAP., dont le premier mot doit sans doute représenter APΔHΘPOY, nom d'une forme véritablement scythique, dont le second est beaucoup plus difficile à restituer, bien qu'il présente une grande analogie avec un mot grec, qui ne ferait d'ailleurs ici aucun sens. Quant au mot *ἀρδηθρου*, c'est à tort, je pense, que M. J. Prinsep a essayé de le comparer à l'APΔOXPO des médailles indo-scythiques, avec lequel il n'a qu'une vaine ressemblance de son.

médailles d'argent qui deviennent plus nombreuses à mesure que l'exécution en est plus étrangère à l'art, et que l'Inde avance dans son moyen âge. Ainsi, sous deux dynasties d'une longue durée, et qui ne sont sans doute pas très-éloignées l'une de l'autre dans la succession du temps, l'argent est complétement retiré de la circulation monétaire dans l'Inde : l'or suffit à toutes les transactions qui dépassent la valeur du cuivre; l'or est, à l'exclusion de l'argent, le moyen de tous les échanges; l'or est le seul métal qui ait de la valeur, et cependant il n'a sans doute pas toute celle qui lui appartient. J'ai attribué la dépréciation que je suppose à l'exubérante abondance de l'or dans l'Inde pendant les premiers siècles de notre ère : je pense que cet excès d'opulence ne saurait se prouver par des témoignages plus authentiques ni plus décisifs que les monnaies mêmes que nous recueillons encore aujourd'hui; mais les témoignages historiques ne manquent pas non plus à ce fait, qui réunit toutes les preuves nécessaires pour le constater. Nous devons à des voyageurs chinois, qui ont visité l'Inde dans l'espace de temps que paraît occuper la dynastie des *Gupta*, des renseignements curieux sur l'état de prospérité de plusieurs parties de cette contrée: je ne les produirai pas tous; je me contenterai de rapporter, d'après le témoignage de ces voyageurs, que l'on trouvait dans les grandes villes de l'Inde des familles très-opulentes et que, dans la ville de *Vallabhî*, pour ne citer qu'un exemple, on comptait plus de cent maisons qui pos-

sédaient une fortune de cent *lakcha* (de pièces d'or)[1] : je supplée par ces derniers mots à l'insuffisance de l'original, car il est certain que la pièce d'or, à cette époque, était l'unité monétaire. Si l'on consulte les seuls recueils de traditions indiennes dans lesquels on puisse espérer de puiser quelques notions sur l'histoire ancienne de l'Inde, les *Parâṇas*, on est étonné d'y voir cette période représentée ou plutôt prophétiquement annoncée comme la plus calamiteuse de toutes, comme un temps de crimes et de malheurs qui s'enfantent les uns les autres, comme un temps fatal pour la destruction des vieilles races de Brâhmanes et de Kchattriyas, pour l'anéantissement des anciennes institutions, pour la domination de l'Inde par les tribus barbares des montagnes et des frontières. Ces insidieuses prophéties s'expliquent facilement pour ceux qui savent que les *Gupta*, sortis de la classe des Çûdras, ont éteint, en même temps que d'anciennes races royales, d'anciennes institutions brâhmaniques injurieuses pour leur propre race, et ont contribué, plus qu'aucune autre dynastie, à affranchir le pouvoir royal de la tutelle des Brâhmanes. La prospérité de leurs règnes ne pouvait qu'être odieuse à ces Brâhmanes, compilateurs des *Purâṇas;* aussi ont-ils réuni sur ces règnes, avec

[1] Cent *lakcha* équivalent à dix millions de *souvarna* ou d'*aurei*. C'était sans doute pour ces opulents personnages qu'avait été inventé le mot sanskrit si expressif, et, on peut le reconnaître aujourd'hui, si vrai, de *sthûlalakcha*, un millionnaire, un *messer milione*, en prenant ce mot dans son sens original, comme lorsqu'on l'appliquait ironiquement à Marco Polo.

un mépris évident de toute chronologie, les diverses calamités qui avaient affligé l'Inde dans les six siècles précédents, particulièrement les invasions des *Çâkas* et des autres peuples barbares descendus des régions du nord et de l'ouest. Les irruptions au centre de l'Inde des tribus scythiques et hunniques furent sans doute, comme celles des Grecs eux-mêmes, un grand et irréparable malheur pour la civilisation de l'Inde : elles effacèrent presque entièrement son antique caractère national; mais elles n'eurent pas, à mon avis, de résultats désastreux pour sa prospérité matérielle; elles ne la spolièrent point au profit d'autres contrées; elles ne l'épuisèrent pas, comme plus tard les Arabes, par des exactions dont le produit devait être à jamais perdu pour cette contrée. Des gouvernements réguliers furent fondés dans la Bactriane et dans l'Inde par ces tribus, dont la civilisation se rapprochait beaucoup plus qu'on ne le pense de celle des races indiennes. Les tribus hunniques surtout portèrent leur domination aussi loin que les dynastes grecs, et établirent dans *Sâkêta*, la capitale du *Kôçala*, un centre de puissance, dont les dernières limites atteignaient peut-être celles du *Madhyadêça*. Dans un état de paix que ces tribus avaient assuré, au dehors par la terreur de leurs armes, au dedans par une sage administration qui laissait aux Indiens une partie de leur autonomie, les esprits devaient se tourner avec confiance vers le commerce, et les fortunes retrouver, avec la sécurité publique, la hardiesse de leurs anciennes

spéculations : le commerce extérieur pouvait, en ce moment, profiter d'avantages qu'il n'avait pas connus jusqu'alors. Des voies nouvelles avaient été ouvertes par la conquête elle-même, à qui l'Inde a dû au moins ce service; elles furent fréquentées par les *sârthas* ou compagnies de marchands indiens, qui y recueillirent des bénéfices considérables, et qui trouvèrent partout une protection garantie par les conventions politiques de la grande famille des tribus hunniques, répandues alors dans la Bactriane, dans l'Arachosie, dans l'Inde et dans une partie de la Perse. Le commerce le plus lucratif pour l'Inde n'était pas, d'ailleurs, celui qu'elle allait chercher au delà de ses frontières, mais, si je puis ainsi m'exprimer, celui que les nations étrangères lui apportaient sur ses rivages; et je désigne particulièrement ici le commerce avec l'empire romain par la voie de la mer Rouge. Ce commerce, le plus célèbre peut-être de toute l'antiquité, en a été le plus suivi et le plus considérable; ses ressources étaient immenses, ses flottes encombraient les ports[1], ses agents pénétraient, par des routes aujourd'hui encore non reconnues, au delà de l'Imaüs, dans la contrée des Sères; il atteignait les extrêmes limites du monde. Il semble qu'un pareil commerce dût être l'honneur et la prospérité de l'empire romain; il ne fit cependant, dans mon opinion, que contribuer à sa ruine par son appauvrisse-

[1] Strabon fait mention d'une seule flotte de cent vingt vaisseaux, destinée au commerce de l'Inde, qui de son temps sortit du port de *Myos-Hormos* (l. II).

ment. Ce commerce, qui procurait d'énormes bénéfices aux marchands qui le dirigeaient, était non-seulement stérile pour la fortune publique, mais l'épuisait réellement par d'immenses exportations de numéraire faites sans retour, c'est-à-dire par de véritables pertes, que les marchands qui les consentaient réparaient largement aux dépens des fortunes particulières que le luxe rendait leurs tributaires. Le mal fut senti dès les premiers temps par les hommes graves; l'étendue même en fut reconnue, les pertes furent estimées. Pline, toujours si exact quand il ne fait qu'exposer ses propres observations ou ses propres recherches au lieu d'essayer de concilier celles des autres, Pline, dans un passage célèbre[1], évalue modestement, dit-il, à *cent millions de sesterces par an* (22,500,000 fr.), les sommes que le commerce de l'Inde, de la Sérique et de l'Arabie enlève à l'empire; et il déclare ailleurs que le seul commerce de l'Inde produit la moitié de cette somme, qu'il n'y a pas d'année que l'Inde ne dévore *cinquante millions de sesterces* sortis de l'empire romain[2]. Je ne doute pas que Pline ne considérât le commerce de l'Inde comme aussi désastreux que celui de l'Arabie, et que ce qu'il dit plus loin des relations commerciales suivies avec les tribus arabes ne s'appliquât également, dans sa pensée, à celles que l'on entretenait avec l'Inde : c'était, de

[1] Voici le passage de Pline : « Minimaque computatione millies « H-S annis omnibus India et Seres peninsulaque illa imperio nostro « adimunt. » (*Hist. nat.* l. XII.)

[2] « Digna res, nullo anno minus H-S quingenties imperii nostri « exhauriente India, etc. » (*Hist. nat.* l. VI, 26.)

l'un et de l'autre côté, un commerce sans réciprocité d'échanges, où des peuples qui n'attendaient rien de l'Occident ni de sa civilisation refusaient presque tous ses produits, et, maîtres des trésors que le luxe de Rome leur enviait, n'admettait en payement de leur immense valeur que des masses de numéraire[1]. Il suffisait de percevoir pendant quelques années seulement ce tribut commercial, pour réunir dans l'Inde d'immenses valeurs métalliques; or, pendant un siècle au moins, Rome, épuisant peut-être les dépouilles de l'Asie Mineure et de la Syrie, livra son or à l'Inde pour obtenir d'elle des pierreries et des perles. Si à cet espace d'un siècle on applique l'évaluation annuelle de Pline, qui, pour les temps qu'il n'a pas atteints, est sans doute bien inférieure à la réalité, le calcul est prodigieux; il s'élève à des sommes qui étonnent l'esprit, qui permettraient la défiance si chaque élément de ce calcul n'était prouvé: il en résulte que près de douze cents millions de monnaie romaine ont été absorbés par l'Inde pendant un siècle, que je considère, non

[1] Je rappelle encore ce texte de Pline digne d'être cité: «In universum gentes ditissimæ ut apud quas maximæ opes Romanorum «Parthorumque subsistant, vendentibus quæ e mari aut sylvis capiunt, nihil invicem redimentibus.» (*Hist. nat.* l. VI, pag. 32.) Le Périple de la mer Érythrée fait, il est vrai, mention d'objets d'échange, que les Romains importaient dans l'Inde et qu'ils cédaient en retour de marchandises d'une égale valeur que leur livraient les Indiens; mais ce n'était là, pour ainsi dire, qu'un commerce accessoire, d'une valeur peu considérable, qui était à peine porté en compte par les marchands romains, et auquel les Indiens auraient renoncé sans regret : le Périple ne contredit donc pas le témoignage de Pline.

pas comme la limite de la durée de ce commerce, qui est incertaine [1], mais comme la période de son plus grand développement. Je ne veux pas suivre ce calcul jusqu'à ces derniers temps, où l'empire, épuisé et succombant de toutes parts, payait, non plus son luxe, mais sa sécurité; et cependant, à cette époque, les deniers d'or et d'argent arrivaient encore dans l'Inde, mais par une autre voie, par celle de la Perse, qui, dans les succès divers de ses guerres contre l'empire romain, avait enlevé des sommes considérables, soit des villes de la Syrie, soit des camps ennemis. On a déjà remarqué que, suivant le témoignage de Procope, la monnaie d'or, introduite par la guerre ou par le commerce, n'était reçue en Perse que comme une monnaie de change et, si je puis ainsi dire, de passage : une monnaie qu'on ne pouvait présenter au trésor royal, puisque la refonte en était interdite, ne s'arrêtait bien long-temps dans aucune main; elle était bientôt rendue au commerce étranger sur l'une ou sur l'autre frontière. Ce fut surtout l'Inde qui dut recueillir une quantité considérable de cette monnaie, si embarrassante pour les sujets des Chosroès, et qu'elle recevait avec tant de faveur. Le commerce que les rois de l'Iran et de l'A-

[1] Les derniers temps de ce commerce sont fort obscurs; à peine pourrait-on recueillir dans l'histoire Auguste quelques indications vagues et sans suite sur cette époque, pour laquelle nous n'avons pas d'autre autorité : nous apprenons seulement de Cosmas Indicopleustes que ce commerce se soutenait encore faiblement de son temps, et il est à présumer qu'il ne cessa entièrement que vers l'époque où le commerce du Sind tomba aux mains des Arabes.

niran entretenaient avec l'Inde, et qui ne devait pas être moins inégal que leur fortune, ni peut-être moins magnifique que leur luxe, était l'occasion et la voie ordinaires de ces précieuses importations; mais plus d'une fois aussi, sans doute, l'Inde reçut des deniers d'or de rapports moins légitimes avec les tribus hunniques de la Bactriane, qui épuisaient les provinces supérieures de la Perse par leurs fréquentes incursions. Ainsi, de tous les côtés et par toutes les voies, vinrent, pendant six siècles, s'amasser dans l'Inde toutes les richesses de l'empire romain et de la Perse, presque constamment représentées par l'or romain. En présence de pareils faits, on ne sait quel sens donner, si ce n'est peut-être le plus éloigné de la pensée de l'auteur, à ce passage du moine Cosmas, où il exalte la grandeur des Romains : « Tous les « peuples, dit-il, ne se servent que de la monnaie des « Romains dans leurs transactions commerciales; « elle est reçue en tous lieux jusqu'aux extrémités « de la terre, elle est un objet d'admiration pour « tous les hommes et pour toutes les puissances : « c'est un avantage qui n'appartient à aucun autre « empire[1]. » L'ironie serait ingénieuse, l'ironie serait

[1] *Ὅτι ἐν τῷ νομίσματι ἐμπορεύονται πάντα τὰ ἔθνη, καὶ ἐν παντὶ τόπῳ ἀπ' ἄκρου γῆς δεκτόν ἐστι, θαυμαζόμενον παρὰ παντὸς ἀνθρώπου καὶ πάσης βασιλείας, ὅπερ ἑτέρα βασιλείᾳ οὐχ ὑπάρχει τὸ τοιοῦτον.* (Topogr. Christ., pag. 148.) Bayer se trompe dans ses observations sur ce passage, en supposant qu'alors les Romains étaient le seul peuple qui frappât des pièces d'or; les rois de l'Inde en faisaient peut-être frapper chaque année pour une plus grande valeur que les empereurs romains.

parfaite, si le passage se trouvait dans un autre écrivain que Cosmas! Je crois avoir entouré de toutes les preuves qui peuvent lui donner autorité l'opinion que j'ai avancée plus haut, qu'à une certaine époque il y a eu dans l'Inde exubérance de valeurs métalliques et particulièrement d'or monnayé, et je crois n'avoir pas non plus laissé en doute que cet or ne fût, en très-grande partie, l'or du commerce romain. Je ne puis néanmoins me dissimuler qu'il s'élève ici une grave objection. Il semble qu'une aussi grande diffusion de la monnaie romaine dans l'Inde ait dû laisser dans cette contrée des traces plus nombreuses que celles qu'il a été possible d'en recueillir jusqu'à ce jour[1]. Ce n'est point assez de quelques monnaies romaines éparses dans les collections, comme sur le sol, au milieu des pièces d'or si nombreuses des princes indo-scythes et de la dynastie des *Gupta;* ce n'est point assez, dis-je, pour constater ce prodigieux déplacement de richesses métalliques, cette immense circulation qu'on doit leur supposer dans l'Inde, ce long usage qui doit les avoir répandues, dispersées, agitées entre mille mains, quelquefois égarées

[1] Le nombre des médailles romaines recueillies dans l'Inde et dans les contrées voisines pendant ces dernières années est si peu considérable, qu'on peut compter et désigner les pièces : ce sont, outre les sept deniers de familles romaines découverts dans le *tope* de *Mânikyâla,* deux deniers d'or de *Théodose,* deux de *Léon* et un de *Marcien,* trouvés aussi dans un tope à *Hidda,* un autre denier d'or de *Maurice,* trouvé par M. Burnes dans des ruines près de Boukhara, et enfin une médaille de *Julia Augusta*, trouvée par le général Court à Azerou sur les bords de l'Indus.

en partie, comme pour être retrouvées par les âges suivants. Il n'y a, il faut l'avouer, rien à opposer à ces objections, si ce n'est qu'elles manquent d'opportunité. Cette monnaie romaine, dont le témoignage est partout désiré, est partout présente; cette pièce d'or indo-scythique, c'est là un denier romain; cette large pièce de bronze, c'est là un sesterce: le fait est étonnant sans doute, mais il est certain; les empreintes seules ont été effacées à la refonte, la médaille a disparu, la monnaie est restée, ayant le même poids, la même forme, le même titre, presque la même fabrique; frappée de nouveaux types et de nouvelles légendes, elle porte seulement les insignes d'une autre puissance, les symboles d'une autre croyance religieuse. Ainsi, les princes, quelle que soit leur origine, qui dominaient alors sur la contrée d'où est sortie cette monnaie, ont fait plus que le roi de la Taprobane, qui se contentait d'admirer la monnaie romaine entre les mains d'Annius Plocamius; ils l'ont adoptée pour type de la leur, ils l'ont reproduite tout en la démonétisant. C'est, si je ne me fais illusion, un fait important et qui n'avait encore été observé par personne[1], que le système mo-

[1] M. Raoul-Rochette, en publiant de nouveau, dans sa *Notice sur quelques médailles grecques inédites appartenant à des rois inconnus de la Bactriane et de l'Inde*, la première médaille indo-scythique qui soit parvenue en Europe, avait déjà remarqué que cette pièce reproduisait exactement, pour le poids, pour la fabrique, pour le choix du type même, les deniers d'or des premiers temps de l'empire; et, frappé de circonstances pareilles dans une monnaie barbare, il recommandait à la sagacité des archéologues la solution de ce problème nu-

nétaire romain, à une époque que je ne puis préciser, mais qui ne doit pas être inférieure aux cinquante premières années de notre ère[1], ait été adopté en principe et maintenu, pendant plusieurs siècles, dans une certaine partie de l'Inde, non pas, sans doute, par des motifs de supériorité scientifique, mais seulement afin de faciliter les transactions commerciales avec les Romains et avec les autres peuples qui faisaient usage de monnaie romaine[2]. Il faut reconnaître que les princes qui rendaient cet hommage à la puissance ou à l'industrie romaines entretenaient des idées exagérées au sujet d'un des priviléges de leur souveraineté, en défendant, je dois du moins le supposer, la circulation dans leurs États de pièces à l'effigie de princes étrangers : ce n'est, du moins,

mismatique. Je crois avoir été assez heureux pour la trouver; elle se trouve exposée dans les pages précédentes.

[1] Il faut remarquer que, sous le règne de Claude, à une époque où les communications politiques entre Ceylan et l'Inde centrale étaient aussi fréquentes que rapides, le roi de la Taprobane, qui admirait comme une chose nouvelle et inouïe la régularité du système monétaire romain, ne devait pas avoir encore eu occasion d'examiner une seule pièce de la nouvelle monnaie frappée dans l'Inde suivant ce système, car il n'eût sans doute pas témoigné le même étonnement à Annius Plocamius. On doit peut-être induire de ce fait que ce fut seulement quelques années avant l'événement auquel je fais allusion qu'eut lieu dans l'Inde l'adoption du système monétaire romain.

[2] On trouve dans le Périple de la mer Érythrée la mention d'une espèce particulière d'échange dont je ne comprends pas l'intérêt, celui qui se faisait à *Barygaza* des deniers d'or et d'argent contre la monnaie locale, *ἔχον ἀλλαγὴν καὶ ἐπικέρδειαν τινὰ πρὸς τὸ ἐντόπιον νόμισμα*. Le profit que trouvaient les Romains à cet achat de monnaie, était-il dans une différence dans la proportion de l'alliage? je n'oserais l'affirmer.

que par cette prohibition et par des ordres d'une excessive sévérité, qui fissent un devoir d'envoyer, dans un délai prescrit, au *kôchagrîha* ou trésor royal, pour y subir une refonte, toutes les pièces ou les sommes de monnaie étrangère qu'on avait entre les mains; ce n'est, dis-je, que par ces mesures sévères et rigoureusement exécutées que je puis m'expliquer la suppression si exacte de la monnaie romaine dans l'Inde. Si quelques esprits, toujours prêts au doute et satisfaits de l'incertitude, hésitaient encore à reconnaître les deniers romains dans les pièces d'or indo-scythiques, je réserve, pour les convaincre, une dernière preuve, qui ne souffre aucune objection, et qui doit ajouter à leur étonnement : les princes, par l'ordre de qui était opérée la refonte de la monnaie romaine, ne se contentèrent pas de rendre aux pièces d'or leur *première valeur monétaire*, celle de *denier;* ils craignirent que le souvenir de l'origine de cette monnaie ne s'effaçât un jour, ils résolurent de conserver également à ces pièces leur *nom original,* celui de *denier*. Le mot δηνάριον fut dès lors reçu dans les idiomes de l'Inde, comme synonyme de *souvarṇa* (aureus), et il passa en sanskrit avec l'iotacisme qu'y avaient attaché les marchands grecs d'Alexandrie[1], sous la forme de *dînâra*

[1] Les savantes recherches de Sturz sur le dialecte alexandrin ont prouvé que l'iotacisme était propre à ce dialecte: il en a produit un grand nombre d'exemples empruntés à la version des Septante; mais les papyrus et les inscriptions qu'on a découverts depuis ce temps en ont présenté des exemples bien plus nombreux et surtout bien plus remarquables. L'iotacisme est, si je ne me trompe, devenu po-

दीनार. Ce mot, que son origine étrangère a presqu'entièrement exclu des textes, se rencontre plus fréquemment dans les actes publics ou particuliers que nous ont conservés les monuments. Je le trouve dans une inscription datée du règne de *Tchandragupta*, c'est-à-dire du commencement du vr° siècle de notre ère, gravée sur une des portes colossales du monument bouddhique de Pankbi près Bhilsa[1], et dans un autre titre du même genre, recueilli à peu de distance du premier, mais d'une époque un peu inférieure[2]; il existe enfin dans un passage de la composition historique de *Kalhaṇapaṇ-*

pulaire en Égypte longtemps avant de l'être dans l'Asie Mineure et dans la Syrie; au moins n'est-ce que là que nous pouvons en recueillir des traces écrites avant le premier siècle de notre ère.

[1] Le passage de cette inscription où se rencontre le mot *dinâra* présente quelques difficultés, parce qu'il est interrompu par une lacune; il se lit sur le monument [ददाति] पञ्चविंशतिश्च दीनारां---- (*il donne*) *encore vingt-cinq deniers*. Le pandit Râma Gôvinda, qui a essayé de restituer l'inscription en en remplissant les lacunes, mais qui n'a pas toujours assez respecté le monument, n'a tenu compte ni de l'*â* long ni de l'*anusvâra* qui terminent le mot *dînârân*, et a proposé cette restitution du passage ainsi que de la lacune qui le suit: *pañchavinçatiñtcha dînârasahasram*, etc. Je pense que Râma Gôvinda avait écrit *sahasrâni*. Dans tous les cas, on ne saurait admettre ni *çata* ni *sahasra* après *dinârân*, qui est la véritable leçon : ce n'est pas que *dînârân* ne puisse être dans des rapports syntactiques très-réguliers avec *çatâni* ou *sahasrâni*, bien que cette construction soit peu commune; mais, dans ce cas, il n'y a point de raison pour séparer les deux termes formant l'ensemble du nombre par le nom de l'objet auquel ce nombre s'applique.

[2] Je suis encore obligé de différer d'opinion avec Râma Gôvinda sur le sens des deux passages de cette inscription, où se lit le mot de *dinâra*; voici ce passage :

ḍita intitulée *Râdjataramgiṇî*, qui a été écrite, suivant l'opinion reçue, au XIIe siècle de notre ère[1]. Ainsi, le mot a une existence usuelle, légale, litté-

दत्तः [॰॰] दीनारचक्रः तस्य वृध्या [शाक्य]बुद्धासने॰

Il donne un denier afin qu'avec l'intérêt produit par ce denier on entretienne chaque jour une lampe allumée devant le siége de Çakya Bouddha.

Râma Gôvinda a commis plusieurs erreurs dans l'interprétation de ce texte; il pense que *tchakra* doit désigner ici un nombre, non pas, dit-il, une *quantité indéfinie* (F. Wils. *s. voc. tchakra*), mais peut-être 60 *ou bien* 12 par allusion aux cycles. Il ne peut être, cependant, un instant douteux que *dînâratchakra* ne signifie littéralement *une pièce ronde de dînâr, un dînâr: tchakraṭa* existe même dans quelques dialectes vulgaires avec le sens de *dînâr*. Ce qui prouve d'ailleurs, d'une manière absolue, qu'il ne s'agit ici que d'un *dînâr*, c'est que le donateur, qui avait consacré l'intérêt de *trois dînârs* à l'entretien de *trois lampes* en l'honneur des trois Bouddhas, n'a pas dû en consacrer plus d'un au luminaire du quatrième Bouddha, *Çâkyamuni*, dont le pandit de Calcutta n'a pas su reconnaître le nom.

[1] Voici le texte de ce passage, sur lequel on peut consulter, dans le vol. XV des *Asiatic Researches* (pag. 37), une savante note de M. Wilson relative au mot *dînâr* :

बालाहतानां प्राचुर्यं विनिवार्य समञ्जसम् ।
तोरमाणेन दीनाराः स्वाहताः संप्रवर्त्तिताः ॥
मामवज्ञाय राजेव कस्मादेतेन वल्गितं ।
इति तं पूर्वजो राजा क्रोधनो बन्धने व्यधात् ॥

Ayant secrètement amassé une quantité suffisante de monnaies frappées au coin royal, le prince *Tôramâna* les convertit en *dînârs* marqués à son propre coin et les mit en circulation. «Ose-t-il donc ainsi me mépriser? à «quel titre prend-il ces airs de roi?» Ainsi s'écria, dans sa colère, le roi, son frère aîné; et il le fit jeter dans les fers.

Je n'ose encore attribuer au *Yavarâdja* du Kachmir *Tôramâna* des médailles de bronze récemment reçues du centre de l'Inde et publiées par M. J. Prinsep, lesquelles portent en ancien dêvanâgari les lettres तोर.

raire même, pendant près de douze siècles, qui forment le moyen âge de l'Inde. Il est à peine nécessaire de remarquer que c'est au sanskrit que le persan a emprunté le mot *dînâr*, qui est également le nom d'une monnaie d'or. Je n'insisterai pas plus longtemps sur ces divers détails; j'ai hâte de me résumer : le commerce romain a laissé dans l'Inde d'immenses richesses qui, réunies à celles qui y existaient déjà, ont produit une exubérance de valeurs métalliques; un des résultats de l'exubérance de l'or a dû être sa dépréciation, peut-être même sa réduction à une valeur à peine supérieure à celle de l'argent; de là, dans mon opinion, il arriva qu'on supprima ce dernier métal dans l'usage monétaire, et qu'on le compensa, dans la circulation, par une égale quantité d'or monnayé : or, c'est là un fait qui s'est produit deux fois dans l'histoire monétaire de l'Inde, et dont on chercherait peut-être vainement des exemples dans celle des autres nations.

(*Ici s'arrête le manuscrit de M. Jacquet.*)



ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. Burnouf.

(Suite.)

Pour compléter ce que j'ai dit précédemment sur la valeur de l'expression *yavatâitê*, je crois nécessaire d'ajouter ici deux passages des Ieschts, les seuls, à ma connaissance, où elle se rencontre. Le premier fait partie de l'Iescht d'Ormuzd, morceau qui contient plusieurs particularités intéressantes, tant pour le fond que pour la forme. Il se trouve au commencement d'un texte qui est fort difficile, parce que le plus grand nombre des mots qu'il renferme ne se représentent pas dans d'autres portions des livres zends, et que j'ai ainsi manqué du précieux secours que fournit la comparaison des passages parallèles. Je n'ai pas eu non plus, pour ce texte, l'avantage de pouvoir me servir de la traduction sanscrite de l'Iescht d'Ormuzd, que je dois au zèle et à l'amitié de Manakdjî Cursetdjî, parce que ce passage manque dans le manuscrit qu'il a bien voulu m'envoyer. Heureusement les termes eux-mêmes avec lesquels le mot qui nous occupe est en relation sont très-clairs, indépendamment de ceux qui les suivent; et cette circonstance suffit pour la détermination du sens de *yava-*

tâité. Voici ce passage, que les deux manuscrits des Ieschts lisent exactement de la même manière :

[illegible]

Anquetil le traduit ainsi : « Je protégerai mon « grand ami jusqu'à la résurrection [1]. » Les seuls changements que je fasse subir à l'orthographe des manuscrits portent sur le mot [illegible], qui est lu avec un [illegible] dans les deux Ieschts, et [illegible], qui est lu [illegible], également dans nos deux exemplaires. Il me paraît impossible de voir le futur *je protégerai*, dans *nipâyaos*. Si ce mot est un verbe, ce ne peut être qu'une seconde personne d'un temps quelconque; mais alors même la forme en serait irrégulière. L'orthographe que donnent nos manuscrits annonce le génitif singulier d'un nom en *u*, *nipâyu*, qui a certainement le sens de *protecteur*, et dont l'élément fondamental se trouve dans *pâyus* (le protecteur), que j'ai cité autre part d'après ce même Iescht d'Ormuzd [2]. Ce substantif est suivi, il est vrai, de deux mots qui sont à l'accusatif; mais on pourrait admettre que la racine *pâ* (protéger), d'où dérive le substantif *ni-pâyus*, conserve son action verbale même sous la forme de substantif qu'elle reçoit du suffixe *yu*, et qu'elle exerce cette action sur les mots qui servent de complément à ce substantif. Dans l'hypothèse que la leçon *nipâyaos* soit correcte, il faudrait traduire le passage que je viens

[1] Ms. Anq. nº III S., p. 450; nº IV F., p. 410. *Zend Avesta*, t. II, p. 150.

[2] *Observ. sur la Gramm. comp. de M. Bopp*, p. 39, note 1.

de citer : « de celui qui protége l'homme son ami « pour toujours, ô Zoroastre ! » Mais il me paraît beaucoup plus naturel de chercher ici un verbe; et alors je proposerais de lire, au lieu de ـــ *ao*, ـــ *âo*, *nipâyâos*, qui serait la deuxième personne du potentiel d'un verbe de la seconde classe, dans lequel la désinence *âs* du sanscrit aura conservé sa sifflante finale, quoique cette sifflante, unie à la voyelle *â*, ait déjà été changée en *âo*. Dans cette supposition, je traduirai cette phrase : « Puisses-tu protéger « à jamais l'homme qui est ton ami, ô Zoroastre ! » Cette conjecture me paraît, je l'avoue, très-vraisemblable; mais, quelque opinion que s'en fasse le lecteur, il me suffit de lui avoir signalé le mot *yavatâité*, dans lequel je ne puis voir autre chose qu'une expression signifiant *pour la vie*, *pour toujours*.

Le second passage des Ieschts dans lequel se voit le terme qui fait l'objet de cet article est beaucoup plus étendu et plus intéressant que ceux que j'ai examinés jusqu'ici. Il renferme, sans doute, quelques mots obscurs; je n'hésite cependant pas à le transcrire ici en entier, parce qu'il forme un tout complet, et que d'autres en expliqueront peut-être les parties sur lesquelles il se peut que je ne sois pas arrivé à une interprétation tout à fait satisfaisante. Il n'est d'ailleurs pas sans quelque utilité de montrer jusqu'à quel point le même manuscrit varie dans l'orthographe d'un morceau qu'il reproduit deux fois : la critique trouve, dans la considération de ces grandes incertitudes des copistes, des raisons excel-

lentes pour agir plus librement avec les textes, et pour se laisser guider plus franchement par les lumières de l'analyse philologique. Le texte dont il s'agit fait partie de l'Afergan Gâthâ, et il forme en même temps le chapitre XIII de l'Ieschtdes Ferouers. Nos deux manuscrits des Ieschts le donnent donc chacun deux fois, circonstance qui nous met en possession de quatre copies assez différentes de ce morceau. J'ai, de plus, l'avantage de le trouver dans le petit recueil de textes zends que je dois à l'amitié de Manakdjî Cursetdjî, et il y est accompagné d'une traduction sanscrite qui, si elle n'est pas toujours parfaitement claire, répand cependant quelque jour sur des passages difficiles. Je transcris ici ce morceau, tel que je crois pouvoir le rétablir d'après la comparaison de ces cinq manuscrits, et je le fais suivre de la traduction sanscrite, telle que la donne le recueil de Manakdjî.

[illegible]
[illegible] [1]

[1] Ms. Anq. n° III S., p. 358 et 359; p. 574 et 575; n° IV F., p. 198 sqq et p. 740 sqq.; ms. de Manakdjî, p. 62. Voici les principales variantes des mss. précités. Le n° IV F. lit une fois *fravasyô;* dans l'autre passage, il a *fravasayô* avec le n° III S.; le ms. de Manakdjî lit *fravâchyô*. Les deux mss. d'Anquetil, avec celui de Manakdjî, lisent une fois *viçâṭ*, et une autre fois *viçâṭa:* la première leçon est la seule correcte, et la seconde vient probablement de ce que, dans quelque copie, *viçâṭ* n'était pas séparé du mot suivant, qui commence par une voyelle. Les deux mss. d'Anquetil lisent ensemble une fois *âvaiññti;* dans le second passage, le n° III S. a *âvayañtai*, le n° IV F. *âvayañti*, et celui de Manakdjî a *âvayéyñti*. Nos deux mss. ont une fois *hamaçpathmaidhĕm*, et une autre fois *hamaçpatha maidhĕm;* celui de Manakdjî lit *hamaçpathmaĕdĕm*. Ils lisent tous deux une fois *athra*, avec celui de Manakdjî, et la seconde fois *ithra*. Le n° IV F. lit une seule fois *vîtcharĕnti*, avec un *n* au lieu du *ñ* qui est généralement préféré dans les autres passages, ainsi que dans le ms. de Manakdjî. Nos deux mss. ont une fois *daç*, et l'autre fois *daça;* celui de Manakdjî a *dasa*. Nos mss. ont d'abord *pairi* avec celui de Manakdjî, puis *pairĕ;* tous les trois lisent *khsafnô*. Ils lisent une fois *khsnâoğhĕmanâo:* dans le second passage, le n° III S. lit *khsanâuğhĕmanâo*, et le n° IV F. *khsnâoğhĕmanâo;* celui de Manakdjî lit *snâoğhĕm manâo*. Dans le premier passage, nos deux mss. réunissent ensemble *nôçtavâṭ;* celui de Manakdjî sépare ces deux mots. Ils lisent d'abord *fyâṭ* et ensuite *ufyâṭ*, avec la copie de Manakdjî; *frynâṭ* et ensuite *finâṭ* (celui de Manakdjî a *frînâṭ*); *ku paiti* et ensuite *kô paiti*, comme celui de Manakdjî; *djanâṭ* et *djaçta*, comme la copie de Manakdjî, puis *zanâṭ* comme le ms. de Manakdjî, et *zaçta; vaçtaravata*, puis *vaçtrvaṭ* (Manakdjî lit *vaçtravata*); *açnâsĕ navağhaṭ*, puis *asa nâça nĕmağha;* le ms. de Manakdjî lit *achanâça nĕmağha*. Le n° III S. lit, dans le premier passage, *kahé nôiṭ*, comme le ms. de Manakdjî, et le n° IV F. *kaĕnôiṭ;* tous deux ont *kĕnôiṭ* dans le second passage. Ils ont l'un et l'autre, dans le premier passage, *nâma*, et, dans le second, *nāma*, comme celui de Manakdjî: dans le premier, *agairiyâṭ;* dans le second, le n° IV F. lit *âghairyâṭ*, le n° III S. *âghâryâṭ;* celui de Manakdjî lit *âgharayâṭ*. Nos deux mss. lisent d'abord *kahĕvô*, et ensuite *kaĕ vô; frâyô zyâṭ*

मुक्तात्मनां उत्तमानां साधकानां गुरुतराणां वृद्धीः आरा-
धये या गृहेषु समायान्ति हमस्पथमइदएं उपरि या गृहेषु
समायान्ति॥ अतस्तत्र प्रचरन्ति उपरि दशरात्रं अभ्यागत-
तया इह सन्ति तान् दश दिवसान् सर्वेषु च फरव-
र्दीनिरोजेषु रोजगारेषु च स्वकीये अन्यथा तु यदि निम-

et *frâyaêzyâṭ*, celui de Manakdjî *frâ yê zyâṭ; nôtaṭ*, ce que Manakdjî sépare en deux mots, et *nôiṭ; dyâṭ* et *dayâṭ*, comme Manakdjî; *hê*, comme ce dernier, et *ahê; qarĕthĕm*, comme Manakdjî, et *qarĕtim; azyamanĕm* et *adjyamnĕm*, celui de Manakdjî *adjyamanĕm; yavatcha yavatâtaêtcha* et *yavaêtcha yavaêtâtaêtcha*, celui de Manakdjî *yavaêtcha yavaêtâitaêtcha*. Ce dernier ms. omet *âaṭ;* ceux d'Anquetil ont d'abord *nâis*, et ensuite *nâ his*, celui de Manakdjî *nâ hâs*. Ils ont tous deux *djaçta*, comme ce dernier, et *zaçta*. Dans le premier passage, ils ont *vastravaṭ;* dans le second, le n° III S. lit *vaçtravaṭ*, et le n° IV F. *vaçtarvata;* celui de Manakdjî lit *vaçtravata*. Le n° III S. lit d'abord *açnâsê*, et le n° IV F. *asnâsĕ:* dans le second passage, le n° III S. lit *aça nâ khsa*, et le n° IV F. *aça nâkhsa;* celui de Manakdjî a *achanâça*. Nos deux mss. lisent d'abord *namağha*, puis *nĕmağha*, comme Manakdjî; *âfrînanti* et *âfrayĕnti*, celui de Manakdjî a *âfrî nĕñti; khsnutâo*, comme celui de Manakdjî, et *khsnaotâo; aênatâo* et *anaitâo*, celui de Manakdjî lit *ainitâo; ugharâ* et *ughrâo*, comme celui de Manakdjî: dans les deux passages, *fravasayô*, où celui de Manakdjî préfère avec raison *ch; namânê* et *nmânê*, comme celui de Manakdjî; *gèuçtcha*, comme ce dernier, et *gèusa; darĕzaçtcha* et *drĕzaçtcha*, celui de Manakdjî a *darĕzraçtcha:* dans les deux passages, *vâkhsa*, celui de Manakdjî *vâçô; nâçtâhyô*, comme ce dernier, et *nâ açtâhyô; viâkhnô* et *viâkhanô*, celui de Manakdjî *vyâkhanô; yô nô*, comme ce dernier, et *yônô; bâṭ*, comme celui de Manakdjî, et *bâṭa*. Le n° III S. lit *frâyazâita*, le n° IV F. *frâyazâiti;* dans le second passage, ils lisent ensemble *frâyazâitê*, celui de Manakdjî lit *frâyazâyataê*. Ils lisent *gumata* et *gaomata*, comme celui de Manakdjî; *djaçta* et *zaçta*, comme ce dernier; *vaçtravata*, comme ce dernier, et *vaçtravaṭ; açnâçnamağha* et *aça nâ çanĕmağha*, celui de Manakdjî lit *achanâça nĕm ğha*, comme plus haut.

न्त्वयन्ति ततो आयान्ति। तत् एतावत् यतो विज्ञातुं हेतोः॥ को ऽस्मान् स्तुयात् क आराधयति कः स्वीकुर्यात् प्रकाशयेत् कः प्रतिकुर्यात् गोमता हस्तेन वस्त्रवता किल गोवस्त्रदानेन पुण्ययोग्यतायै प्रणामेन किल यावत् मत्प्रसादयोग्यो भवति केनापि दानेन को ऽस्माकं इह नाम गृह्यात् किल अन्तरिज्ञिऔ नामग्रहं कः कुर्यात् को युष्माकमात्मनः आराधयेत् किल येन स्वीयं आत्मनः [l. स्वीय आत्मा] आराधितः तेन वयं आराधिताः भवामः॥ को ऽस्मभ्यं तत् दानं दद्यात् यदस्य भवति आहारो अनश्वरः सदा च सर्वप्रवृत्ती च॥ ॥ अथ यो नरः ताः प्रकृष्टं आराधयति गोमता हस्तेन वस्त्रवता किल गोवस्त्रदानेन पुण्ययोग्यतायै प्रणामेन किल यावत् मत्प्रसादयोग्यो भवति केनापि दानेन तस्मै आशीर्वादयन्ति संतुष्टाः अधिष्ठाः [l. अद्विष्टाः?] अपीडिताः बलिष्ठाः मुक्तात्मनां वृद्धयः॥ भूयात् अस्मिन् गृहे गवां च संचयः वीराणां च भूयात् तेजस्वी च अश्वः चमत्कारी च रथः भूयात् नर[:] स्तुतिकरो हंजमनि [sic] किल ये [l. य] उत्तमां स्तोतिं [l. स्तुतिं] हंजमनं च जानाति कर्तुं॥ यो ऽस्मान् नित्यं प्रकृष्टं आराधयति गोमता हस्तेन वस्त्रवता किल गोवस्त्रदानेन पुण्ययोग्य-

तायै प्रणामेन किल यावत् मत्प्रसादयोग्यो भवति केनापि दानेन ॥

Voici maintenant la traduction qu'Anquetil donne de ce texte : « Je fais Izeschné aux forts, purs et « excellents Ferouers des saints, qui viennent dans « les rues au Gâhanbar Hamespethmédem; ils y « viennent pendant dix nuits (et disent :) L'homme « qui veut nous plaire, qu'il nous fasse Sétaesch, « qu'il nous fasse Izeschné, qu'il nous célèbre, qu'il « nous fasse des vœux, qu'il mette dans la main (du « prêtre) de la viande et un habit (neuf), pour que « sa prière soit exaucée. Ne prenez pas notre nom « avant que d'avoir prié pour votre propre âme, et « nous vous donnerons la pureté, nous vous (don- « nerons) à manger une nourriture vivante et éter- « nelle. L'homme qui fait Izeschné en (mettant) dans « la main (du prêtre) de la viande et un habit « (neuf), pour que sa prière soit exaucée, nous « faisons des vœux pour lui, nous lui sommes fa- « vorables, nous qui sommes éloignés du mal, forts « et saints Ferouers. Qu'il y ait dans le lieu (qu'il « habite) des troupeaux de mâles et de femelles, « qu'il y ait des chevaux vifs, grands et prompts. « Qu'il soit loué dans l'assemblée, cet homme qui « nous fait Izeschné, à nous morts, en mettant dans « la main (du prêtre) de la viande et un habit, pour « que sa prière soit exaucée[1]. »

[1] *Zend Avesta*, t. II, p. 256.

Je crois qu'en s'aidant et de la version sanscrite et de l'analyse philologique, on peut traduire ce passage de la manière suivante, sauf quelques points encore obscurs que je discuterai tout à l'heure : « Nous offrons le sacrifice aux bons, aux forts et aux « saints Ferouers des justes, eux qui descendent de « leur demeure vers le temps de Hamaspathmaêdha. « Alors ils se répandent ici-bas pendant dix nuits, « exprimant leur désir par les questions suivantes : « Qui nous louera ? Qui nous offrira le sacrifice ? « Qui répandra (pour nous l'offrande)? Qui nous « plaira ? Qui nous invitera, en portant à la main « (le lait de) la vache et un vêtement, avec la « prière qui fait obtenir la pureté (à celui qui la pro- « nonce)? Quel est celui d'entre nous dont on pronon- « cera le nom? Quel est celui d'entre vous dont l'âme « sera l'objet d'un culte ? Quel est celui d'entre nous « auquel sera donnée l'offrande, pour qu'il ait à man- « ger une nourriture qui ne manque ni jamais ni « à toujours? — Alors l'homme qui leur offre le sa- « crifice, en portant à la main (le lait de) la vache « et un vêtement, avec la prière qui fait obtenir la « pureté (à celui qui la prononce,) ils le bénissent, sa- « tisfaits, favorables, bienveillants, les forts Ferouers « des justes (en disant :) Qu'il y ait dans cette mai- « son un troupeau (formé) d'une vache et de ses « veaux ! Qu'il y ait un cheval rapide et un taureau « vigoureux ! Que ce soit un homme respecté, un « homme sage, que celui qui nous offre sans cesse « le sacrifice, en portant à la main (le lait de) la

« vache et un vêtement, avec la prière qui fait ob-« tenir la pureté ! »

L'analyse suivante est destinée à indiquer les raisons que j'ai de m'éloigner du sentiment d'Anquetil sur plusieurs points, et les motifs que j'ai de conserver des doutes sur quelques autres. Je prends *viçâṭ* dans son sens générique d'*habitation*, et, comme ce mot est à l'ablatif, je traduis le verbe *âvayañti* (littéralement *advolant*), par *ils descendent*. Il me semble que le texte est tout entier consacré à indiquer les prières que les âmes des justes viennent, pendant les dix derniers jours de l'année, adresser aux vivants, suivant la croyance encore subsistante des Parses : or cette remarque est décisive en faveur du sens que j'ai choisi pour le commencement de notre passage. La glose sanscrite, sans tenir compte du cas ablatif de *viçâṭ*, traduit « qui arrivent dans « les maisons, » et elle ajoute : « les Ferouers sont « ici présents pendant ces dix jours, » détail suivi d'un texte fort incorrect et fort obscur, duquel je crois pouvoir tirer le sens suivant : « (ils sont pré-« sents) et dans tous les jours Faryardins, et dans « les temps qui leur sont consacrés ; cependant, si « on les appelle autrement, alors ils arrivent. » Cela veut dire, autant que je puis le croire, que non-seulement les âmes des justes écoutent les invocations des hommes et se mettent en communication avec eux pendant les dix derniers jours de l'année qui leur sont consacrés spécialement, mais qu'elles répondent à leur appel pendant chacun des

jours de l'année, et peut-être aussi pendant le mois qui porte leur nom. Pour obtenir cette interprétation, je lis फरवरदीन् *farvardîn*, écrit avec l'orthographe gouzaratie, au lieu de फरजरदीन् *fardjardîn*, mot dont je ne puis rien faire. Mais, je me hâte de le remarquer, cette glose, qui n'est qu'un souvenir du rituel, ne nous apprend rien sur le sens du passage qui nous occupe.

Les mots *avaṭ avô zîchnâoghĕmanâo* offrent certainement plus de difficulté que les précédents; toutefois la glose sanscrite, qui traduit, quoique avec un peu de confusion, ces trois termes par : « pour connaître cependant cela, » fait, si je ne me trompe, cesser toutes les incertitudes dans lesquelles nous jettent les variantes des manuscrits relatives au dernier. En effet, si l'on retranche de ce long terme, *manâo*, que quelques manuscrits séparent par un point des syllabes précédentes, et qui annonce un participe présent moyen au nominatif pluriel féminin, en rapport avec *fravachayô* (les Ferouers), on trouve *zîchnâoghĕ*, leçon que j'emprunte en partie au manuscrit de Manakdjî, sauf la suppression du *m* final, le changement du *s* en *ch*, à cause de l'influence du *î* précédent, et la réunion de *zî* aux syllabes suivantes. Cette leçon, que je préfère à celle des autres manuscrits, *khchnâughĕ*, laquelle nous conduirait au radical *khchnu* (satisfaire), me paraît être exactement la transformation zende du sanscrit *djidjñâsa*, forme désidérative du radical *djñâ* (connaître); de sorte que notre par-

ticipe zend signifie : « exprimant le désir de connaître. » En effet, *zí*, qui se présente d'ordinaire dans les textes comme la conjonction sanscrite *hi* (car), est l'adoucissement de la syllabe de redoublement *dji*, avec un allongement de la voyelle, qui n'est pas rare dans les formes redoublées ; aussi, quoique tous nos manuscrits séparent ce *zí* du mot suivant, je n'hésite pas à l'y rattacher et à le regarder comme en faisant partie intégrante. De même *chnáoghĕ* revient à *djñâsa*, puisque le groupe *djñ* est inconnu en zend et que le sanscrit *djñâtâ* y devient *jnâtâ* (connaisseur) : or le *j* s'échange très-aisément avec son élément congénère *ch*, sous l'influence de la voyelle *i*, qui recherche particulièrement cette sifflante ; *áo* est l'augmentation très-commune en zend du *â* sanscrit, lorsqu'il tombe sur une nasale, et enfin *ghĕ* représente la sifflante dentale précédée d'une voyelle et suivie d'un *a* bref.

Si l'on accepte le résultat de cette analyse, il faudra conséquemment admettre que *avó* est la préposition ou plutôt l'adverbe sanscrit *avas* (en bas), dont j'ai déjà constaté l'existence en zend. Le choix de cet adverbe n'est pas indifférent ici : car les Ferouers, dont la demeure est dans le ciel, sont ainsi représentés descendant vers les habitations des hommes, et laissant tomber en bas les demandes qu'ils leur adressent. Or, une fois *avó* rattaché au participe qui le suit, le mot *avaț*, qui le précède, doit être reconnu comme le neutre du pronom *avaț* (tel, comme cela), sur lequel je me suis expli-

qué ailleurs en détail[1]. Les trois mots que je viens d'examiner doivent donc se traduire littéralement comme il suit : « exprimant en bas le désir de con-« naître cela. »

Je ne m'arrêterai pas à relever les inexactitudes de la traduction d'Anquetil, et je passe de même les deux premières propositions, ayant la forme interrogative, que les Ferouers sont représentés comme adressant aux hommes. Après ce que j'ai dit dans mon Commentaire sur le Yaçna, touchant les formes verbales qui y figurent, je ne crois pas nécessaire d'y insister davantage ici. Il me suffit de remarquer que *çtavâț* est l'imparfait du conjonctif de *çtu* (louer); *yazâitê*, le présent du même mode au moyen; *frînâț*, l'imparfait de ce mode du radical *frî* (satisfaire), et *zanâț*, le même temps et le même mode de la racine *zan* (frapper).

Dans la troisième proposition, il se trouve un verbe qui présente quelque difficulté : nos manuscrits le lisent *fyâț* ou *ufyâț*, leçons dont la dernière seule est correcte; car je ne puis voir ici que le potentiel de *vap*, où le radical souffre la contraction qui aurait lieu en sanscrit à ce mode même. Mais il n'est pas aisé de déterminer la signification qu'il convient d'assigner à ce mot. Anquetil le traduit par : « qu'il nous fasse des vœux, » et la glose sanscrite : « qui nous adoptera, nous pro-« clamera ? » J'ai déjà rattaché autre part le zend *uf* au radical sanscrit *vap*, à l'occasion d'un passage où

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, note A, p. x sqq.

le fait n'est pas douteux[1]. Ici les idées de *semer, produire* (semen emittere), ne me paraissent pas convenir, et c'est sans doute dans une autre acception qu'est pris le verbe *ufyâṭ* de la prière des Ferouers. Cette acception se trouve peut-être dans l'emploi que font des textes sanscrits, incontestablement anciens, du radical *vap*, avec le sens de *répandre*, puis *déposer*, quand il s'agit d'offrande et de sacrifice[2]; et, dans l'absence de toute autre autorité, je n'hésite pas à en faire ici l'application : seulement je sous-entends le mot *offrande*, qui était peut-être suffisamment indiqué par la seule force du radical *vap*, tel que je suppose qu'a dû l'employer le zend. On peut, du reste, préférer le sens de la glose sanscrite, celui de *proclamer, faire connaître*, si l'on accorde à cette glose, qui paraît ici composée avec soin, une autorité plus grande qu'au rapprochement avec le sanscrit *vap* que je viens d'indiquer.

J'étends encore un peu la signification de *paiti zanâṭ* (imparf. du conjonctif), du verbe *zan* (sanscr. *han*), « tuer. » Littéralement interprété, ce verbe devrait se traduire par : « qui rendrait coup pour coup ; » je ne crois cependant pas que cette acception puisse être admise en ce moment, et, si le participe sans-

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, IIe part. p. 500, note, et p. 505, note.

[2] Voyez dans les *Radices* de Rosen, au radical *vap*, les passages cités de Manu qui établissent cette signification, que confirme la lecture des Sûtras de Kâtyâyana sur le Yadjurvéda.

crit *pratihata* a, d'après M. Wilson, le sens des mots anglais *sent, dispatched*, ce n'est pas faire une hypothèse trop hardie que de supposer que le même radical a pu signifier en zend « inviter, éveiller, en-« gager à paraître. » Dans un verbe précédé d'une préposition, il n'est pas rare de voir la valeur de la préposition l'emporter sur celle du verbe, et, comme le préfixe zend *paiti*, pour le sanscrit *prati*, a le plus souvent la signification de : « en présence, en face, à l'en-« contre, vers, » l'interprétation que je propose n'est pas absolument sans vraisemblance. Il est probable qu'ici, comme dans tant d'autres passages, la glose sanscrite a traduit trop fidèlement l'original pehlvi; car le verbe qu'emploie cette glose, *pratikuryât*, ne signifie ordinairement en sanscrit que : « il rendrait « pour, » comme quand on rend le bien pour le bien, ou le mal pour le mal. Peut-être le traducteur parso-indien a-t-il eu en vue le persan پدیدار کردن *exciter, faire lever*.

Les trois mots suivants *gaomata zaçta vaçtravata* ne peuvent, quant à leur sens radical, faire la moindre difficulté; mais l'application précise n'en est pas moins sujette à quelques doutes. Anquetil pense qu'il s'agit de la viande et d'un vêtement neuf que l'adorateur des Ferouers met dans la main du prêtre; la glose sanscrite entend beaucoup mieux, du moins pour la grammaire, « avec une main qui « tient une vache, un vêtement; » et, comme il ajoute : « avec le don d'une vache et d'un vêtement, » le prêtre a dû naturellement recueillir cette of-

frande. Mais la main dont il s'agit est, non plus la sienne, mais celle de l'adorateur des Ferouers; c'est là un point qui ne me paraît pas douteux. Il n'est pas si facile de savoir si *gaomata* signifie « tenant une « vache, » ou tenant un produit quelconque de la vache, son lait, comme je le suppose, ou sa chair, comme le veut Anquetil. J'ai préféré le sens de *lait*, parce que c'est celui qu'a souvent, dans les Vêdas, le mot *gô*.

Vient ensuite le mot *achanâça*, terme sur la lecture duquel les manuscrits nous laissent dans une grande perplexité, et que j'avoue être encore assez obscur pour moi. Il est cependant à peu près certain que ce mot doit être regardé comme un adjectif se rapportant à *nĕmag̃ha* (avec une prière); mais l'orthographe et le sens en sont fort douteux, et, si l'on fait attention que, sur le mot *nĕmag̃ha* lui-même, terme qui doit être si familier aux copistes, il a pu exister assez d'incertitude pour qu'on ait écrit deux fois *navag̃hat*, on ne s'étonnera pas que j'éprouve de la difficulté à retrouver, sous des variantes aussi nombreuses, la forme véritable du mot, qu'avec le manuscrit de Manakdjî je lis *achanâça*. Si ce mot est un adjectif en rapport avec *nĕmag̃ha*, sa finale doit être 𐬀 *a*, plutôt que 𐬆 *ĕ*, comme le veulent quelques variantes. La présence de cette voyelle décide à peu près certainement du choix de la sifflante qui doit la précéder : ce ne peut sans doute être 𐬯 *s*, comme le donnent les manuscrits d'Anquetil, parce que la sifflante dentale entre deux

voyelles, dont la première est un 𐬁 *á*, est nécessairement changée en 𐬵 *h*. Nous n'avons donc le choix qu'entre 𐬯 *ç* et 𐬱 *ch*: or, comme nos manuscrits, une fois, et celui de Manakdjî, toujours, adoptent la première sifflante, c'est celle que je crois devoir préférer, d'autant plus qu'elle est recherchée de la voyelle *á*. Le reste du mot, dans l'hypothèse qu'il ne faut voir ici qu'un mot unique, est également justifiable. Quelques variantes, il est vrai, peuvent nous laisser encore en doute sur la question de savoir si le commencement de ce mot doit être écrit *achaná*, *açaná*, ou *açná*: heureusement la glose sanscrite vient à notre secours; car, en traduisant le commencement de ce terme par *puṇya* (pureté, vertu), elle ne nous permet pas de douter qu'il ne faille le lire *acha*, puisque c'est à ce dernier mot zend que répond d'ordinaire, dans la version sanscrite du Yaçna par Nériosengh, le mot *puṇya*. La glose dont j'invoque le témoignage ne semble pas faire du mot qui nous occupe un adjectif en rapport avec *nĕmag̱ha*: en effet, si je ne me trompe pas sur ce qu'elle veut dire, elle me paraît signifier littéralement : « avec une adoration destinée à donner la capacité « d'être pur, » c'est-à-dire, comme l'ajoute l'interprète parso-indien, « afin qu'il devienne digne d'une « grande faveur par une offrande quelconque. » Je ne m'arrête pas à remarquer qu'il faudrait lire महाप्रसाद plutôt que महत्प्रसाद, que porte le manuscrit de Manakdjî; je n'ai à examiner ici que le sens de cette glose. Or le sens me paraît être que les

Ferouers demandent que l'offrande du lait et celle du vêtement qui leur sont présentées, soient accompagnées d'une prière capable d'assurer à leur adorateur le mérite de la pureté. De ce sens, il ne paraît clairement, dans le terme zend qui nous occupe, que *acha* (pureté); les deux autres syllabes *nâça* me sont inconnues, et je ne vois que le radical sanscrit नश् *naç* (qui, dans la langue classique, ne signifie que *détruire* et *méditer*, mais qui, dans le dialecte vêdique, a, suivant Sâyaṇa, le sens d'*obtenir*, comme le latin *nac-tus*) auquel il soit possible de rapporter le zend *nâça*. Le Rĭgvêda, liv. II, ch. 1, h. 2, st. 11, me fournit un exemple de *naç* ainsi employé, dans ce passage : न तत् ते अन्या उषसो नशन्त « les « autres aurores n'ont pas atteint à ta splendeur, » passage sur lequel Sâyaṇa remarque न व्याप्नुवन्ति नशिर्व्याप्तिकर्मा, en renvoyant au Nighaṇṭu, qui, en effet, donne, ch. II, art. 18, *naçat* comme l'un des synonymes de *vyâpnôti* (il obtient). J'ajouterai que, si on lit notre mot zend *nâcha* au lieu de *nâça*, il faudra le rapprocher, non plus de *naç*, mais de नक्ष्, *nakch*, qu'on trouve au même article du Nighaṇṭu, et dans le Rĭgvêda, l. I, h. 30, st. 20; h. 33, st. 14; h. 66, st. 5; h. 95, st. 10, et h. 121, st. 3, avec la signification d'*aller, obtenir, atteindre*.

L'incertitude qui existe encore sur la signification précise de ce mot n'altère, du reste, en rien le sens du passage. La proposition suivante n'en est pas moins intelligible, sauf le doute que fait naître la forme du verbe *âghairyât*. La glose sanscrite

traduit ainsi cette phrase interrogative : « Qui pro-« noncera ici notre nom, c'est-à-dire, qui, dans l'Izi-« chni (le Yaçna), fera la prise de notre nom? » Il résulṭe de la comparaison de cette glose avec le texte zend, que *âghairyâṭ* est la meilleure des variantes de ce verbe, ou du moins celle qu'a eue en vue l'interprète pehlvi dont la version est l'original de notre glose sanscrite. En effet, *âghairyât*, d'où il faut retrancher le préfixe *â*, se présente comme le précatif d'un radical *ghar*, dans lequel il est à peu près certain qu'on a la forme première du sanscrit *hrĭ*, pour *ghrĭ* (prendre). D'une autre part, on ne peut nier que la variante *âgairyâṭ* ne soit également justifiable, puisqu'on en peut faire le précatif du verbe *gar*, répondant au sanscrit *grī* (prononcer); mais, la première leçon étant appuyée par le plus grand nombre des manuscrits, je n'hésite pas à la préférer. Je pense que le sujet de ce verbe est sous-entendu, et que c'est celui même auquel les Ferouers se sont adressés en employant le pronom interrogatif *kô* (qui); ils supposent que les offrandes qu'ils sollicitent leur seront présentées, et ils disent : « Quel est celui d'entre nous dont notre « adorateur prendra le nom? » Par là il faut certainement entendre que les Ferouers demandent que les hommes prononcent ces invocations dont on a tant d'exemples dans l'Iescht des Ferouers, dont on trouve quelques-unes dans le Yaçna, et qui sont généralement ainsi conçues : « Nous offrons le sacri-« fice au Ferouer de tel et tel. » C'est, je ne puis

en douter, à de pareilles invocations que fait allusion le texte qui nous occupe.

Il en faut dire autant de la proposition suivante, que la glose sanscrite traduit d'une manière un peu confuse, quoique je n'hésite pas à y voir le sens qui suit : « Quel est celui d'entre vous qui rendra « un culte à son âme? c'est-à-dire, nous sommes « nous-mêmes l'objet d'un culte de la part de celui « qui en rend un à sa propre âme. » Ce sens fait manifestement allusion à ces invocations fréquentes dans le Yaçna : « J'invoque le Ferouer de ma propre « âme. » Mais la construction du texte zend n'est pas très-claire dans ce sens, car la traduction à laquelle le texte se prête au premier coup d'œil est : « Quel « est celui d'entre vous dont l'âme offrira le sacri- « fice? » Or l'accord de la version d'Anquetil et de la glose sanscrite, comme aussi la vraisemblance du sens, me paraissent démontrer qu'il faudrait dire : « Quel est celui d'entre vous dont l'âme est l'objet « du sacrifice? » Pour obtenir cette traduction, il faut, ou supposer que *frâyézyâṭ* est une forme passive du conjonctif, dans laquelle » *y* est la caractéristique du passif, ou que le complément de *frâyézyâṭ* (au précatif actif) est sous-entendu, de cette manière : « Quel est celui d'entre vous dont l'âme « offre le sacrifice [à elle-même]? » J'avoue que la seconde supposition me semble plus vraisemblable que la première; mais, pour exprimer dans ma traduction le sens avec plus de netteté, j'ai, d'accord avec Anquetil et avec la glose sanscrite, traduit

de manière qu'on voie clairement que les Ferouers expriment le désir que l'âme de celui qu'ils appellent soit, de sa part, l'objet d'un culte.

La glose sanscrite et l'analyse philologique sont encore mes guides pour la traduction de la proposition suivante. La glose sanscrite signifie, il est vrai, littéralement : « Qui nous donnera cette « offrande [afin] qu'il existe pour lui une nourri- « ture éternelle, et toujours et à jamais? » mais, si l'on compare cette version avec le texte zend, on trouvera que ce dernier ne peut se traduire autrement que comme il suit : « Quel est celui d'entre « nous auquel sera donnée l'offrande, pour qu'il ait « à manger une nourriture qui ne manque ni jamais « ni à toujours? » Il me paraît à peu près certain que les mots *taṭ dâthrĕm* se rapportent à *yaṭ*, littéralement « cette offrande qu' [il ait....], » et que le pronom *hê* rappelle *kahmâi*. Ce sens me semble préférable à celui qu'on obtiendrait en faisant rapporter *hê* au donateur, c'est-à-dire au sujet sous-entendu du précatif *dayâṭ* (pour *dâyâṭ*), ce qui produirait cette traduction : « Auquel d'entre nous donnera- « t-il cette offrande, pour avoir à manger une nour- « riture qui ne manque ni jamais ni à toujours? » Cette traduction est, sans aucun doute, grammaticalement et logiquement soutenable; je préfère cependant la première, parce que c'est seulement dans la seconde partie de notre texte que doit se trouver l'indication des récompenses promises à l'homme qui honore les Ferouers.

Les mots qui composent la proposition que je viens de traduire sont généralement clairs, et ceux qui méritent plus particulièrement l'attention du lecteur sont *ahê aghaț qairyãn qarĕthĕm*. Je remarquerai que tous les manuscrits lisent ici *qairyãn*, comme je l'ai fait d'après leur autorité; mais je préférerais une orthographe qui nous donnerait un accusatif, comme *qairyãm*, car je suis à peu près convaincu que les mots *ahê aghaț qairyãm qarĕthĕm* forment une expression où figurent les éléments autrement disposés du temps passé périphrastique *qairyãm aghaț*, et je me persuade que cette locution revient à ceci : « huic sit in manducationem alimen« tum. » J'ai expliqué suffisamment, dans diverses parties de mon Commentaire sur le Yaçna, les mots dont cette locution se compose; il me sera cependant peut-être permis de faire remarquer ici l'heureuse confirmation qu'apporte le Nighaṇṭu vêdique aux conjectures que j'ai déjà émises sur l'origine du zend *qar*, pris dans le sens de *manger*[1]. Je trouve, en effet, dans le Nighaṇṭu, à la fin des dix mots nommés *attikarmâṇaḥ* ou « verbes exprimant l'action « de manger, » le présent ह्वरति *hvarati* (il mange)[2], dont l'orthographe zende est exactement *qaraiti*. Quant au mot *azyamanĕm*, j'ai expliqué autre part comment j'y reconnais la forme sanscrite du radical *hâ* (abandonner, manquer) au passif, et comment ce mot zend serait en sanscrit *ahîyamâna*. Enfin les

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, IIe part., p. 463-468.

[2] *Nighaṇṭu*, ch. II, art. 8.

termes qui suivent ne peuvent, pas plus ici que dans les autres passages qui font l'objet de cet article, signifier autre chose que *toujours et à jamais*.

La seconde partie de notre passage offre bien moins de difficultés, non-seulement parce qu'on y retrouve un certain nombre de propositions déjà expliquées dans la première, mais encore parce que les mots obscurs y sont isolés, et que, dût-on ne les entendre qu'imparfaitement, l'ensemble du discours n'en est pas moins tout à fait intelligible. Le premier de ces mots difficiles est *aênatâo*, ou, comme lit le manuscrit de Manakdjî, *ainitâo*. Il n'existe, à ma connaissance, dans aucun des textes zends que nous possédons à Paris; et, quoiqu'il se présente avec une forme tout à fait régulière, il n'en est pas d'une explication plus facile. Premièrement, il est impossible de reconnaître comment Anquetil a entendu ce terme, tant sa traduction est confuse. On pourrait croire que les mots : « nous qui sommes « éloignés du mal, » le représentent, si l'on ne trouvait dans le texte l'adjectif *aṭbistâo*, auquel ce sens convient assez bien. La glose sanscrite n'offre pas plus de secours, car le mot अघिष्टाः n'a, du moins pour moi, aucun sens, et c'est uniquement par conjecture que j'y substitue *adwichṭâḥ* (non haïs), mot qui n'est autre que le zend *aṭbistâo*.

La leçon *aênatâo* fait penser au sanscrit *ênas* (péché), que nous avons en zend sous la forme de *aênaṅh* et avec le sens de *naisance;* mais il faudrait une négation comme celle que l'on remarque dans

le mot précédemment cité, *aṭbistâo*. Sous ce rapport, la variante *ainitâo* paraît plus régulière, car il est facile d'y reconnaître un *a* privatif : soit que l'on divise ainsi ce mot, *a-initâo*, ou ainsi, *ain-itâo*, de part et d'autre le premier *i* est épenthétique, mais le sens n'en est pas plus facile à découvrir. Je suppose, faute de tout autre moyen d'interprétation, que ce mot doit se couper ainsi *an-itâo*, et qu'il pourrait se traduire en latin par *presentes*, littéralement « qui ne sont pas parties, » en d'autres termes, qui restent quand on les invoque et qui sont favorables. Le terme employé par la glose sanscrite, quoique très-vague, et quoique se rapportant mieux, si toutefois ma correction est fondée, au zend *aṭbistâo*, ne contredit pas mon interprétation. Je dois cependant avouer que c'est tout à fait conjecturalement que je traduis l'adjectif *ainitâo* par *favorables*.

La proposition suivante, qui doit être placée dans la bouche des Ferouers, ne présente d'autre particularité que l'emploi du mot *gèûs* au singulier; aussi je ne crois pas qu'il faille traduire, avec la glose sanscrite, « un troupeau de vaches, » encore moins, avec Anquetil, « des troupeaux de femelles. » Je suppose que le texte désigne « un troupeau [formé] d'une « vache et de ses veaux, » car *vîra* signifie souvent en zend, comme dans les Vêdas, « le produit mâle « d'un animal. » Cette interprétation me paraît bien mieux convenir à la simplicité des idées exprimées dans tout notre passage, comme aussi à l'état de civilisation qu'indiquent les vœux qui suivent.

La glose sanscrite nous offre, dans la phrase qui vient ensuite, un sens nouveau pour un terme que, sans ce secours, il était facile d'entendre d'une autre manière. Je veux parler de *vâkhcha*, que le manuscrit de Manakdjî lit *vâçô*. Analysé d'après les lois de comparaison qui doivent nous guider, on trouve que *vâçô*, dont le thème est *vâça*, répond au sanscrit *vâha*, par suite de la substitution de *ç* (remplaçant de *z*) au *h* dêvanâgari, et cette supposition devient presque une certitude, quand on voit notre glose sanscrite expliquer ce mot par रथ (char). On en peut conclure que le *vâça* zend signifie *chariot*, ou, plus généralement, « moyen de transport, » et, comme *darĕza* (thème de *darĕzaç-tcha*) est réellement un adjectif dérivé du radical sanscrit *drĭh*, et signifiant *solide*, il est permis de traduire, avec la glose sanscrite, « un chariot solide. »

Je dois dire cependant qu'en l'absence de cette glose, j'avais pris la leçon des manuscrits d'Anquetil *vâkhsa* (ou plus exactement *vâkhcha*) pour le nominatif singulier masculin d'un thème répondant au sanscrit *vakchas*, mot ancien qui désigne le taureau considéré comme bête de somme. Malgré l'autorité de la glose sanscrite, j'avoue que j'aime mieux encore ce sens, auquel l'emploi de l'adjectif *darĕza* ne change absolument rien. J'ajoute que le *vâçô* du manuscrit de Manakdjî se prête très-bien à cette explication : car, si ce mot est, comme j'ai cherché à l'établir, le sanscrit *vâha*, il peut sans doute se traduire par *véhicule;* mais il doit également

signifier *taureau*, *bœuf*, ou, en général, toute bête de somme.

La fin du passage que nous examinons ne contient plus que deux mots difficiles, et pour l'explication desquels la glose sanscrite et la version d'Anquetil n'offrent que de faibles secours. La glose sanscrite traduit comme il suit les mots *buyâț nâ çtâhyô vyâkhnô :* « qu'il y ait un homme prononçant des « louanges, » et il ajoute un mot qui n'est pas sanscrit, et qui n'est que la transcription d'un terme zend. C'est *ham̃djamani*, qu'il faut très-probablement lire *ham̃djamanî*, en le considérant comme un adjectif formé de *ham̃djamana*, qui se trouve plus bas dans la suite de la glose. Ce terme, qui se présente assez souvent dans le Yaçna, y a, si je ne me trompe, le sens de *entretien*, *conversation ;* de sorte que, si le glossateur indien a eu ce sens en vue, l'adjectif *ham̃djamanî* qu'il a employé, devra se traduire par « un homme avec lequel on a des entre- « tiens. » A cette traduction si vague, il ajoute cette glose qui ne l'est pas moins : « c'est-à-dire, un homme « qui sait faire une louange et un entretien excel- « lent. » Il résulte cependant déjà de cette version que le souhait des Ferouers est que leur adorateur possède les dons de la piété et de l'intelligence, et ce vœu me paraît bien placé après les souhaits d'un ordre plus matériel qui précèdent. La traduction d'Anquetil : « qu'il soit loué dans l'assemblée, » se compose certainement des mêmes éléments ; mais ces éléments sont disposés d'une autre manière, et le

sens en est moins étendu. Cependant les deux mots *loué* et *assemblée* y répondent aux mots de la glose sanscrite : « qui prononce une louange, qui a un en-« tretien, » et, par suite, aux termes de l'original zend *çtâhyô* et *vyâkhnô*. Mais, malgré cet accord de la glose et d'Anquetil, j'oserai proposer, pour le premier de ces deux termes, un sens différent de celui qu'ils indiquent. Je remarquerai d'abord que, pour voir le sens de *louer* dans *çtâhyô*, il faudrait admettre que ce terme appartient au radical sanscrit et zend *sta* et *çtu* (louer) : cela peut paraître vrai à un interprète parsi, et les mots *çtâim*, *çtâêm* (je loue), et *çtâichni* (louange), qui se rencontrent fréquemment dans les fragments pazends du Zend Avesta, offrent assez d'analogie avec *çtâhyô* pour qu'on croie que ce dernier dérive du même radical que les deux premiers. Mais, en supposant même qu'il faille voir dans *çtâhyô* la transformation d'une voyelle *u* primitive, ainsi que cela a lieu dans *çtâim* (je loue), de *çta*, et comme l'a déjà fait remarquer M. Müller[1], il restera le *h* de *çtâhyô*, dont on ne donne pas l'explication. La présence de cette aspirée, qui ne peut répondre ici qu'à la sifflante स् *s* du sanscrit, me semble être un argument décisif contre l'analogie qu'on voudrait établir entre *çtâhyô* et les formes parsies précitées; aussi, jusqu'à ce qu'on produise un thème comme *çtâh*, qui veuille dire *louer*, j'aurai de la peine à croire que le mot

[1] *Essai sur la langue pehlvie*, dans le *Journ. asiat.*, IIIᵉ sér., t. VIII, p. 304.

qui nous occupe ait cette signification. Si, dans l'insuffisance de la glose sanscrite et de la traduction d'Anquetil, nous nous adressons directement à la langue sanscrite, nous trouverons le radical स्थस् *sthas* (habiter, résider), radical qui n'est, selon toute apparence, qu'une autre forme de la racine plus générale et plus commune, *sthâ* (se tenir debout). De cette racine *sthas* peut très-bien se dériver, au moyen du suffixe *a*, le substantif *sthâsa* (demeure, habitation); et de ce substantif, qui manque, il est vrai, dans le dictionnaire de M. Wilson, mais que je n'hésite pas à regarder comme parfaitement régulier, peut se former l'adjectif *sthâsya*, que je propose de prendre dans l'acception du sanscrit सभ्य *sabhya*, « homme digne de figurer dans une assemblée, « homme respectable, » de *sabhâ* (assemblée). C'est, jusqu'à présent, la seule explication que j'aie trouvée de notre mot zend *çtâhyô*, et c'est dans ce sens que je l'ai traduit par *respecté*.

Le terme suivant, et le dernier qui me reste à expliquer, *vyâkhnô*, n'est pas plus facile que le précédent; il se trouve cependant répété dans un autre passage du Vendidad, et beaucoup plusfréquemment dans diverses parties des Ieschts. Dans le Vendidad, Anquetil le traduit par « chef de l'assemblée [1]. » Dans l'Afrin de Zoroastre, il le développe plutôt qu'il ne le traduit: « savant et intelligent dans l'assemblée [2]. » La traduction de « chef de l'assemblée » reparaît

[1] *Zend Avesta*, t. I, II[e] part., p. 429.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 93.

encore dans la portion du Néaesch du feu, qui fait partie du Yaçna[1]. Ces deux versions se combinent sous cette forme, « la science de l'assemblée, » au chapitre XVIII de l'Iescht de l'eau[2]. Au chapitre XXIV de l'Iescht des Ferouers, cette épithète, qui est celle du feu, est traduite ainsi : « (principe) de « l'excellente assemblée[3]. » Dans ce même Iescht, au chapitre XXV, la traduction d'Anquetil est très-vague; on y retrouve cependant encore le mot d'*assemblée;* mais Anquetil n'est pas tellement sûr de sa version qu'il ne se croie obligé d'en indiquer une autre en note, de cette manière, *fils de Viâkhné*[4]. C'est encore, et d'une manière plus explicite, le mot *assemblée,* qui est, selon Anquetil, la traduction de ce terme, dans un passage du chapitre XVI de l'Iescht de Mithra, que je citerai tout à l'heure[5], puis au chapitre VII de ce même Iescht[6]; au chapitre XV, où Anquetil commente ainsi sa version : « germe de « l'assemblée[7]; » au commencement du Néaesch du soleil[8]; du Néaesch de Mithra[9]; à la fin de la prière intitulée *Gâh Rapitan*[10], et au chapitre XXIX de l'Iescht

[1] *Zend Avesta,* t. I, IIe part., p. 236.
[2] *Ibid.,* t. II, p. 174.
[3] *Ibid.,* t. II, p. 263.
[4] *Ibid.,* t. II, p. 269 et note 5.
[5] *Ibid.,* t. II, p. 216.
[6] *Ibid.,* t. II, p. 209.
[7] *Ibid.,* t. II, p. 215.
[8] *Ibid.,* t. II, p. 10.
[9] *Ibid.,* t. II, p. 15.
[10] *Ibid.,* t. II, p. 106.

des Ferouers[1]. Dans les passages zends généralement très-brefs où se trouve le mot dont je viens de rappeler les diverses interprétations, il se présente invariablement avec le rôle d'un adjectif, excepté peut-être dans un seul endroit, celui de la prière au Gâh Rapitan; mais là même, si le terme en question paraît être un substantif, cette fonction n'est que secondaire, et ce mot est, à proprement parler, un adjectif pris substantivement. Quant aux orthographes diverses sous lesquelles il se montre, je remarquerai d'abord qu'il ne sera pas question ici des désinences avec lesquelles il paraît dans les passages auxquels j'ai renvoyé tout à l'heure, parce que ces désinences ne nous apprendraient rien de nouveau. Je réduis immédiatement les divers cas de ce mot au thème *vyâkhna*, que nos deux manuscrits des Ieschts écrivent d'ordinaire *viâkhna*, ou *viâkhana*, orthographes qui reviennent certainement à celles de *vyâkhna*, ou *vyâkhana*. Un seul manuscrit du Vendidad[2] lit ce mot *viâkhchna*, pour *vyâkhchna*. Au premier abord, c'est de cette variante qu'il paraît le plus facile de retrouver l'analogue en sanscrit : ce mot se présente, en effet, comme formé des deux éléments *vi* et *âkhchna*, où il est possible de reconnaître les mots sanscrits *vi* et *akchi* (œil), mot dont plusieurs cas se forment, comme on sait, du thème *akchan*. Le mot *vyâkchna*, selon cette explication, semble être un terme analogue, pour le sens

[1] *Zend Avesta*, t. II, p. 279.
[2] Ms. Anq., n° v S., p. 569.

comme pour la forme, au sanscrit *adhyakcha* (inspecteur). Cependant, quelque vraisemblable que paraisse être cette analyse, en ce qui touche la leçon *vyâkhchna*, je crois devoir l'abandonner, à cause de la rareté de cette leçon même, laquelle ne peut prévaloir contre l'orthographe ordinaire de *vyâkhna*. Je dis que c'est là l'orthographe la plus ordinaire, parce que je n'hésite pas à y ramener la leçon *vyâkhana*, dans laquelle l'aspiration de la gutturale est inexplicable, tandis que, pour *vyâkhna*, cette aspiration a sa source dans le voisinage de la nasale. Je pense, en résumé, que le zend *vyâkhna* répond, sauf le suffixe *na* pour *ta*, au sanscrit *vyakta*, pris dans le sens de *sage*, *intelligent*, et que l'allongement de la première voyelle vient sans doute de l'accent qui, dans ce mot dissyllabe, ne pouvait, selon toute apparence, être mis qu'à cette place. J'abandonne donc les sens de *chef de l'assemblée* et *assemblée*, donnés par Anquetil, pour me rapprocher de celui de *savant*, *intelligent*, qu'il préfère lui-même quelquefois; et, par là, j'ai le double avantage de m'appuyer sur la tradition des Parses, et de ramener le mot *vyâkhna* à ses éléments sanscrits, sauf la préférence accordée par le zend au suffixe *na* sur le suffixe *ta*, préférence qui s'explique par l'emploi bien connu qu'on fait en sanscrit de *na*, pour former des participes parfaits passifs de même sens que ceux où figure le suffixe plus ordinaire *ta*.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 10 juillet 1840.

M. Méthivier écrit au conseil pour exprimer le désir de faire partie de la Société. M. Méthivier est admis comme membre de la Société, ainsi que M. Smith, attaché au cabinet de M. le Ministre de l'instruction publique.

M. Arakh el-Dadian écrit au conseil pour le remercier de sa nomination comme membre de la Société.

M. Dadian communique, en même temps, au conseil quelques détails sur l'existence d'un dauphin qui a été vu par son père dans la mer de Marmara.

M. le comte de Munster adresse au conseil une lettre écrite en latin, par laquelle il prie les membres de la Société de lui communiquer les détails et les renseignements qu'ils possèdent sur l'histoire et la littérature militaire des Arabes. Il sera fait mention de cette lettre au procès-verbal.

M. Eyriès communique au conseil des détails sur l'existence d'un lac situé vers les sources de l'Oxus et découvert par M. Wood en 1838. M. Eyriès reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

Le conseil, conformément au règlement, procède au renouvellement de la commission du Journal. MM. Grangeret de Lagrange, Mohl, Reinaud, Landresse et E. Burnouf, sont nommés membres de la commission du Journal.

M. le chevalier de Paravey communique au conseil un mémoire tendant à prouver que le Pou-sang des Chinois est le continent américain. M. de Paravey dépose sur le bureau

des dessins exécutés d'après ceux qui ont été recueillis en Amérique par M. Waldeck, et il les compare à d'autres monuments asiatiques tels que le temple de Buda à Java. M. de Paravey reçoit les remercîments du conseil pour cette communication.

Séance du 14 août 1840.

On donne lecture d'une lettre de M. Méthivier par laquelle il remercie de sa nomination comme membre de la Société.

On lit une lettre de M. le Président du conseil, Ministre des affaires étrangères, par laquelle il adresse à la Société un exemplaire de l'Histoire universelle traduite en hindoustani par M. Lewis Dacosta. Les remercîments du conseil seront adressés à M. le Ministre des affaires étrangères.

M. Mohl, au nom de la commission chargée d'examiner les titres littéraires de M. le docteur Flügel, propose d'admettre M. Flügel au nombre des membres honoraires de la Société. Cette proposition est adoptée.

M. Eusèbe de Salles, professeur d'arabe à Marseille, communique au conseil des détails étendus sur le voyage qu'il vient d'exécuter en Arabie et en Syrie. Il expose, en particulier, le résultat de ses observations sur la différence qui existe entre l'arabe vulgaire parlé en Égypte et la langue littérale.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 août 1840.

Histoire anté-diluvienne de la Chine, ou Histoire de la Chine jusqu'au déluge d'Yao, l'an 2298 avant notre ère; par M. le marquis de Fortia d'Urban, de l'Institut: 1er vol. contenant l'histoire de la Chine jusqu'à l'avénement de l'empereur Yao, l'an 2358 avant notre ère. In-12.

Sabda calpa Druma, ou Trésor de la langue sanscrite, par le rajah RADHAKANT-DEB. Calcutta, in-4°; tome IV.

Elements of general history, ancient and moderne, etc., translated into hindoostani, by Lewis DACOSTA; 3 tomes in-4° réunis en un volume.

Gothicæ versionis epistolarum divi Pauli ad Thessalonicenses secundæ ad Timotheum ad Titum ad Philomonem quæ supersunt ex Ambrosianæ Bibliothecæ palimpsestis deprompta cum adnotationibus edidit C. O. CASTILIONÆUS; in-4°. Mediolani, 1839.

De la colonisation militaire de l'Algérie, par M. R. THOMASSY; brochure in-8°.

The Journal of the Royal geographical Society of London, vol. X, part. 2. *Madras Journal and literature and sciences*, n° 24, july-september 1839.

Notice sur le deuxième volume de l'histoire des sultans mamlouks de l'Égypte, de M. Quatremère, par M. Sédillot; in-8°. Extrait du Journal asiatique.

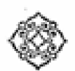
EXTRAIT D'UNE LETTRE ADRESSÉE À M. GARCIN DE TASSY PAR M. N. BLAND, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ASIATIQUE DE LONDRES.

Letherhead, Surrey, 18 mars 1840.

. . . . Je crois vous avoir dit, l'an passé, que j'avais alors acheté récemment un beau manuscrit de l'*Atesch-Kedeh* آتش كده, ouvrage dont j'avais déjà un exemplaire en plus petit format. C'est la biographie des poëtes persans qui est mentionnée par de Hammer dans son ouvrage allemand (sur le même sujet), comme le *Pyrée poétique* du catalogue de Rousseau, et qu'il a regretté de n'avoir pu consulter pour rendre son ouvrage plus complet. . . . . Autant que j'ai pu m'en assurer, elle ne se trouve pas à Paris, et j'ai toute raison

de croire que mes exemplaires sont les seuls qu'il y ait en Angleterre. Elle contient huit cents notices, tandis que de Hammer, qui a puisé dans Daulestchâh, Sâm-Mirza et autres biographes originaux, n'en a donné *que deux cents.* J'ai écrit à M. le baron de Hammer à ce sujet, sachant que cette matière l'intéressait vivement il y a quelques années. Si j'apprends que l'ouvrage n'est pas connu en Europe, je tâcherai d'en rédiger une notice pour notre Société asiatique.... Afin de vous intéresser davantage, j'ajouterai que cet ouvrage contient un chapitre sur les *poëtes de l'Inde* (deux du Décan et douze de Dehli). Il y a aussi huit dames poëtes, rivales de Jana Bégam et des dames *bas-bleus* de votre Histoire de la littérature hindoustani.

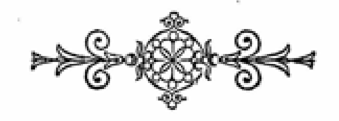
N. B. L'*Atesch-Kedeh* a pour auteur Hajji Lutf Ali Beg, surnommé Azir. Cet ouvrage est considéré comme le plus intéressant et le plus complet des traités originaux sur les poëtes persans. C'est à M. Rousseau (correspondant de l'Académie des inscriptions) qui nous le fait savoir dans le catalogue raisonné de ses manuscrits. Malheureusement cette biographie ne s'étend pas au delà de l'année 1770 de notre ère.

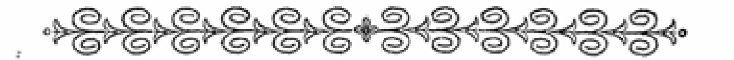


BIBLIOGRAPHIE.

Du divorce dans la Synagogue, par le chevalier P. L. B. DRACH, bibliothécaire de la Propagande de la foi. Rome, 1840, in-8°.

Alii Ispahanensis liber cantilenarum magnus ex codicibus manuscriptis arabice editis, adjectaque translatione adnotationibusque illustratus ab Ioanne Gotofredo Ludovico KOSEGARTEN. Tomus primus, fasc. I, in-4°. *Gripesvoldiæ,* 1840.





JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE 1840.

ÉTUDES

Sur les montagnes et les cavernes de la Chine, d'après les géographies chinoises, par M. Éd. Biot.

Les compilations de géographie chinoise, telles que le *Thai-thsing-y-thoung-tchi*, et l'Abrégé de la géographie des Ming, le *Kouang-yu-ki*, présentent, dans la description de chaque province, une section spéciale, où les montagnes et les rivières de chaque département ou district sont citées avec les particularités remarquables qui s'y rattachent. Dans cette section, appelée *Chan-tchuen,* « montagnes et cours d'eau, » on trouve des détails plus ou moins circonstanciés sur la forme des montagnes et de leurs roches, sur leurs cavernes et fissures, sur les souvenirs traditionnels de la localité, sur le cours des rivières, sur l'étendue des lacs, etc..... Ces détails peuvent donc être très-utiles pour compléter le beau travail exécuté par les missionnaires du XVIIIe siècle, en atten-

dant le jour encore bien éloigné où s'abaissera la barrière qui ferme la Chine à notre curiosité européenne.

Martini, en composant son *Atlas Sinensis*, a fait de nombreux emprunts au *Kouang-yu-ki;* mais il a aussi omis un grand nombre de faits. M. Klaproth a dû aussi réunir beaucoup de documents dans le grand ouvrage qu'il avait préparé sous le titre de Description générale de la Chine; mais cet ouvrage est inédit jusqu'à ce jour. J'ai donc pensé que le champ était encore libre, et que je pourrais aussi faire, de mon côté, des études sur la géographie de la Chine intérieure. Déjà j'ai publié, dans le n° de février de ce Journal, un mémoire sur la hauteur des montagnes neigées de la Chine et des seuils franchis par les principales routes de navigation ou de grand commerce dans ce vaste empire. J'ai continué depuis à m'occuper du même genre de recherches, en achevant un vocabulaire des noms anciens et modernes des villes chinoises, dont la publication se prépare maintenant à l'Imprimerie royale.

Une traduction complète de la section *Chan-tchuen*, du *Thai-thsing-y-thoung-tchi*, serait un travail long, pénible, qui formerait près de deux vol. in-8°. L'examen que j'ai fait de cette section m'a d'ailleurs prouvé qu'une certaine masse des détails qu'elle contient serait peu intéressante à reproduire par une traduction littérale. Elle ne donnerait même pas les éléments d'une orographie exacte de la

Chine : car l'on peut bien admettre dans certaines limites les mesures de longueur consignées dans le texte ; mais on ne peut pareillement accepter les mesures de hauteur, qui présentent une exagération insensée, et ne sont, au plus, que l'expression vague du temps nécessaire pour atteindre le sommet. Cependant l'étude des noms des montagnes avec leur orientation peut certainement être très-utile pour perfectionner la carte de Chine ; mais ce travail n'est plus à faire aujourd'hui. Il a déjà été exécuté par M. Klaproth, et ses résultats sont représentés sur une nouvelle carte générale de la Chine que ce savant orientaliste avait dressée, et qui devait être jointe à son grand ouvrage. La planche est gravée : des épreuves ont été tirées et n'ont besoin que de quelques corrections. Il serait bien à désirer que MM. Treuttel et Würtz, propriétaires du manuscrit de M. Klaproth, voulussent au moins faire paraître cette carte nouvelle, qui serait une utile et belle annexe aux cartes de l'Asie centrale publiées par M. Klaproth.

En abandonnant le projet trop vaste de traduire toute la section *Chan-tchuen*, je me suis occupé à en extraire les faits les plus saillants, relatifs aux montagnes et aux cavernes ou fissures. Je les ai classés département par département, en suivant l'ordre habituel des géographies chinoises. J'ai ainsi formé deux catalogues, l'un pour les montagnes, l'autre pour les cavernes ou fissures, de manière qu'on pût distinguer aisément les localités où celles-ci sont

les plus nombreuses. Après cette sorte d'enregistrement, j'ai réuni, pour mieux fixer l'attention, les faits analogues qui s'observent dans les diverses provinces, et dont plusieurs me paraissent mériter quelque intérêt. C'est ce résumé rationnel de mes notes que j'ai l'honneur de soumettre maintenant à la Société asiatique, en conservant les deux catalogues, qui seraient peut-être trop étendus pour les limites de son journal. Je serais heureux que mes notes, ainsi abrégées, pussent passer sous les yeux des hardis missionnaires qui se dévouent encore aujourd'hui à pénétrer dans l'intérieur de la Chine : elles leur indiqueraient divers points qui mériteraient certainement une visite scientifique; et, une fois avertis, ils pourraient, au moins, recueillir de précieux renseignements de la bouche des Chinois chrétiens.

FAITS PRINCIPAUX, RELATIFS AUX MONTAGNES ET CAVERNES, EXTRAITS DES GÉOGRAPHIES CHINOISES.

I. Blocs isolés ou erratiques.

Un savant et hardi missionnaire, M. Callery, a observé, sur les côtes du Kouang-toung, un certain nombre de blocs erratiques, placés sur le haut des montagnes, et les renseignements qu'il a recueillis sur la configuration des montagnes du Fo-kien, du Sse-tchuen, du Yun-nan, l'ont porté à présumer

qu'un grand nombre de blocs semblables devaient se trouver dans les diverses parties de la Chine [1].

Il me semble que l'on peut, en effet, ranger dans la classe des blocs erratiques plusieurs des roches ou pierres singulières mentionnées dans les géographies chinoises. Telles sont les grosses pierres ou roches citées comme s'ébranlant aisément par l'effort de la main ou du vent, et qui se trouvent sur le mont Loung-pan, département de Péking, et sur le mont Ho-ming, département de Tchang-tcheou-fou du Fo-kien. Celles-ci ont, suivant le texte, un contour de cent quatre-vingts pieds. On peut encore faire une conjecture analogue sur les pierres isolées, dites tambours de pierre, qui se trouvent au sommet de diverses montagnes, et qui résonnent d'une manière particulière quand la guerre est près d'éclater. On cite plusieurs de ces tambours de pierre au mont Kou-chan, département de Tchang-te-fou, du Ho-nan; au mont Chi-kou, département de Koung-tchang-fou, du Chen-si, et au mont Chin, département de Tsuen-tcheou-fou, du Fo-kien. On trouve aussi au mont Ki-chan, département de Tchang-tcheou-fou (Fo-kien), des grandes pierres isolées, aussi grosses, dit le texte, que des maisons.

Cette dernière indication confirme les récits des marins, cités par M. Callery.

[1] Voyez sa lettre à M. Const. Prévost, Bulletin de la Société géologique, 1836.

II. Indication de terrains primitifs.

Le granit paraît devoir exister dans les lieux où le texte cite des pierres *yun-mou* (mère des nuages), lesquelles sont, en général, du mica en grandes feuilles, d'après les échantillons de la collection du jardin du Roi, et dans ceux où se trouvent des pierres à sable d'or, à étoiles d'or ou d'argent, expressions qui désignent du mica en paillettes. Je noterai un mont à sable d'or, dans le département de Ta-li-fou (Yun-nan); un mont *yun-mou*, près de Tchang-cha-fou (Hou-kouang); des pierres *yun-mou*, au mont Fang-thay, département de Yo-tcheou-fou, et un lac à sable d'or, *kin-cha-hou*, département de Hoang-tcheou-fou (même province); des pierres à étoiles d'or, aux monts Thien-ling, département de Han-tchoung-fou (Chen-si); un mont aux pierres *yun-mou*, près de Ling-Hoai, département de Foung-yang-fou (Kiang-nan).

Les montagnes du Chan-toung sont essentiellement granitiques, comme on le voit par les voyages récents des Anglais. Le grand Kiang, dans son cours supérieur au travers des provinces de Yun-nan et de Sse-tchuen, porte le nom de fleuve du sable d'or, *kin-cha-kiang*. Il me semble que ce nom indique la présence du granit décomposé, ou schiste micacé, dans le lit du Kiang, plutôt que l'abondance des paillettes d'or roulées par ses eaux.

III. Indication de terrains secondaires et autres.

On sait, par le récit des missionnaires, que le Petche-li, le Chan-si, le Chen-si, sont remplis de mines de houille. Le texte des géographies chinoises présente diverses indications à cet égard pour certaines montagnes du Chan-si.

Ainsi, dans le département de Thai-thoung-fou, on trouve, à 50 *li* au nord-ouest de Kouang-ling, un mont dit Ho-yao, brûlant de feu, autrefois renommé. Ses pierres, selon le texte, sont actuellement comme *décomposées*, et il y croît des plantes.

Le mont de Feu, Ho-chan, situé près de Ho-kio (Chan-si), sur le bord du fleuve Jaune, a été décrit par M. Klaproth [1]; il présente, d'après le texte chinois, une fissure enflammée, sur le bord de laquelle on trouve du sel ammoniac.

Dans le département de Thai-youen-fou, même province, le mont Jaune, Hoang-ling, 50 *li* au nord-ouest de Cheou-yang, présente des sommités toutes recouvertes de sable jaune. A 30 *li* au sud-est de Lo-ping, même département, on remarque le mont Hoang-cha-ling, ou mont du Sable jaune.

Dans le département de Ping-yang-fou, il y a un mont aux Pierres brûlées, *Tsiao-chi-chan;* le texte ne donne pas d'explication. Le mont Fan-chi-chan, ou mont aux Pierres vitrioliques, paraît offrir de

[1] Voy. Fragments asiatiques, tom. I, à la suite du premier mémoire de M. de Humboldt.

l'alun ou des sels vitrioliques à sa surface, comme on en trouve dans le voisinage des houillères.

Toute cette partie du Chan-si, voisine du fleuve Jaune, aurait besoin d'être visitée par des observateurs européens pour constater si ces faits, mentionnés par les textes, se rapportent simplement aux phénomènes habituels des houillères, ou s'ils sont la trace d'anciens phénomènes volcaniques. Le Chan-si occidental a été le théâtre principal de la grande révolution physique dont il est parlé aux premiers chapitres du Chou-king, et divers passages sembleraient expliquer cette grande révolution par le soulèvement de la longue chaîne qui traverse la Chine du nord-est au sud-ouest, depuis Thai-thoung-fou, jusqu'au mont de Feu, département de Ou-tcheou-fou (Kouang-si). J'ai discuté ces passages dans un mémoire présenté en 1839 à l'Académie des sciences : mais l'inspection des lieux serait nécessaire.

Dans le Ho-nan, département de Tchang-te-fou, près de Wou-ngan et de Tseu-tcheou, une montagne a le nom de *Tseu-chan*, mont d'Aimant : il paraît qu'on y trouve beaucoup de pierres d'aimant.

Les puits de feu du Sse-tchuen et du Chan-si ont été décrits par M. Klaproth, d'après les géographies chinoises. — Des dégagements de feu, conséquemment d'hydrogène phosphoré, s'observent la nuit sur divers points du Kiang-si. Dans le département de Soui-tcheou-fou, près de Chang-kao, au mont Lin-foung, après les pluies de jour, on voit parfois,

la nuit, une grande flamme : en temps sec, rien ne paraît. — Dans le département de Nan-khang-fou (Kiang-si), se trouve un mont dit *Ye-kouang*, brillant de nuit, et le texte ajoute : « La nuit, il brille comme « un feu. » — Dans le département de Kan-tcheou-fou, à l'est du chef-lieu, au mont Thien-tchu, la nuit, il apparaît une lumière semblable à celle des charbons allumés.

Les puits de sel, comme on le sait déjà par les rapports des missionnaires, sont très-nombreux aux environs de Kia-ting-tcheou du Sse-tchuen. Il existe aussi des salines ou mines de sel naturel dans le district d'Yu-lin, au nord du Chen-si. Des salines nombreuses se voient sur le bord de la mer orientale, principalement entre les embouchures du Kiang et du fleuve Jaune. Elles donnent lieu à une immense exportation, dont on peut voir le chiffre dans le relevé joint par M. Klaproth à l'Atlas du voyage de Timkowski. Dès les anciens temps, la consommation moyenne du sel en Chine se trouve évaluée par chaque individu adulte, homme ou femme, et par chaque enfant[1]. — Dans le département de Ning-hia, au nord du Chen-si, on trouve

[1] Le *Tcheou-li*, cité dans le *Wen-hian-thoung-kao*, kiv. xv, p. 2, estime la consommation du sel, par mois, pour chaque mâle adulte, à 5 *ching* $\frac{1}{2}$; pour chaque femme adulte, à 3 *ching* $\frac{1}{2}$; pour chaque enfant, à 2 *ching* $\frac{1}{2}$. Il ajoute que 100 *ching* de sel pèsent 76 *kin* 12 *leang*. Si l'on donne au *kin* des Tcheou la valeur que je lui ai assignée dans mon mémoire sur le système monétaire des Chinois, savoir $\frac{1}{4}$ de kilogramme, les chiffres précédents représentent une consommation annuelle de 8,31, 5,29 et 3,77 kilogrammes.

un mont de sable provenant des sables amassés, et un mont à charbon (*mei-chan*).

IV. Fissures et vides dans la charpente des montagnes.

Il existe plusieurs fissures remarquables dans les montagnes du Pe-tche-li. — Au mont dit de la Pleine-Lune, département de Péking, on remarque un passage souterrain percé à jour naturellement. Le texte porte : *Si l'on regarde par l'ouverture, il semble qu'on voie la pleine lune :* de là le nom de la montagne. — Dans le département de Pao-ting-fou, au mont Loung-tchi-chan, près de Y-tcheou, on voit sur le flanc occidental une caverne très-profonde, qui se divise à l'intérieur en quatre excavations distinctes. — On cite plusieurs autres cavernes dans les départements de Tchin-ting-fou et de Chun-te-fou.

L'intérieur de plusieurs montagnes du Chan-si présente aussi de grands vides. On cite trois cavernes remarquables dans le département de Thai-youen-fou, près de Tseu-hong et de Cheou-yang.

Dans le département de Ping-yang-fou, au mont Koung-chan, 20 *li* au nord-ouest de Thai-ning, il existe de grands vides qui se communiquent entre eux. — Au sud de Ngan-y est la caverne dite du Vent, à cause du vent qui en sort à certaines époques.

Il y a peu de cavernes dans le Chan-toung, dont les montagnes sont granitiques.

Le Chen-si a ses plus nombreuses cavernes dans

le département de Han-tchoung-fou; les principales sont au mont Tse-pe-chan, au mont Loung-men, au mont Tse-yang, au mont Ta-ney, et enfin au mont Teou-chan. Au nord, dans le département de Yan-ngan-fou, et près de Yan-tchuen, se trouvent des sources de pétrole.

La partie centrale de la Chine offre de nombreuses cavernes, crevasses ou fissures de montagnes, dans le Kiang-nan, le Hou-kouang, le Honan, le Tche-kiang.

Dans le département de King-tcheou-fou (Hou-kouang), près de Tchang-yang, on trouve au mont Fang une caverne du Vent. Le texte dit : L'ouverture est grande comme la largeur d'un grand vase; on y observe un courant d'air, sortant pendant l'été et entrant pendant l'hiver. Vers les équinoxes du printemps et de l'automne, on n'observe aucun mouvement.

Dans le département de Nan-king (Kiang-nan), on cite, à 30 *li* à l'ouest de Kiang-pou-hien, une caverne d'une profondeur *incommensurable*, et dite Puits du Ciel. — Une autre caverne, près de Tchao-hien, département de Liu-tcheou-fou, peut contenir, dit-on, trois millions de décuples boisseaux.

Dans le Tche-kiang, département de Hang-tcheou-fou, beaucoup de grottes ou cavernes se trouvent à la montagne dite Pî-lai-foung. On remarque également plusieurs cavernes ou crevasses au sommet des montagnes du département de Tchu-tcheou-fou. — En général, les divers départements du

Tche-kiang présentent des cavernes assez nombreuses.

A l'ouest de la Chine, on remarque plusieurs cavernes ou excavations dans le Sse-tchuen, surtout dans le département de Kia-ting, près des puits salants. — Une seule montagne de ce département, nommée Joung, en contient vingt-quatre.

Vers le midi, le Fo-kien présente plusieurs cavernes très-profondes, principalement dans les départements de Tchang-tcheou, de Fou-ning et de Tsuen-tcheou.

On cite plusieurs excavations ou fissures très-profondes dans le Kouang-toung et le Kouang-si. Huit sont notées comme ayant été ouvertes par un coup de tonnerre, au temps de Suen-kuen (220-230 de J. C.). — Elles sont au mont Thsin, près de Fou-tchuen, du département de Ping-lo (Kouang-si). Ce coup de tonnerre rappelle évidemment le souvenir d'un tremblement de terre ou d'une commotion volcanique.

Le Yun-nan offre plusieurs cavernes considérables, principalement dans les départements de Young-tchang et de Yao-khing.

On doit remarquer que la plupart de ces cavernes ou fissures ont leur ouverture au sommet des montagnes et se prolongent souvent jusqu'à leur pied, comme si l'intérieur de ces montagnes était vide. Ce fait me paraît pouvoir concourir à expliquer les nombreux affaissements rapportés dans l'histoire chinoise. Un grand nombre des montagnes

chinoises paraissent composées de rochers agglomérés, dont la charpente s'écrase et s'affaisse à la longue, comme celle des montagnes de la Grande-Cordillière américaine.

V. Éboulements et affaissements de montagnes.

Un catalogue spécial des faits de ce genre a été dressé par Ma-touan-lin, dans les 301e et 303e kiven de son Wen-hian-thoung-khao, et j'en ai soumis la traduction à l'Académie des sciences, au mois d'avril 1839[1]. On peut ajouter à ce catalogue quelques faits dont le souvenir s'est conservé dans les traditions populaires, et qui se retrouvent mentionnés dans les géographies chinoises.

Dans le département de Thai-ming-fou (Pe-tcheli), auprès du mont Feou-khieou, se trouve la ville de Seun. — D'après le texte du Kouang-yu-ki, autrefois cette ville était à l'ouest de la montagne. Vers l'an 1026, le sol s'enfonça subitement et fut remplacé par un lac. La ville actuelle est au midi de la montagne.

Dans la même province, département de Tchin-ting-fou, un pic des monts Heng passe pour s'être autrefois ébranlé et transporté jusqu'à Youen-tcheou.

Dans le département de Hoai-khing-fou (Ho-nan), une montagne de la grande chaîne Thai-hing, s'est autrefois ouverte avec un grand bruit, et a laissé à

[1] Cette traduction paraîtra cette année dans les *Annales de chimie et de physique*.

découvert une caverne profonde de laquelle s'écoule un liquide bitumineux.

Dans le Kiang-nan, département de Liu-tcheou, le lac Tsao-hou passe pour s'être formé subitement à la place d'une ville. On peut remarquer que, dans la carte des missionnaires, la figure de ce lac est presque carrée, et présente une certaine analogie avec la figure des cratères volcaniques.

Dans le département de Thai-tcheou (Tche-kiang), le mont Ling-chi a éprouvé un grand éboulement vers la fin de la dynastie Tsin.

Dans le département de Khioung-tcheou, île d'Hai-nan, à l'article du lac oriental, Toung-hou, il est dit : « Autrefois il y avait sur l'emplacement de « ce lac des bâtiments habités. Une nuit, le sol s'ef- « fondra, et il se forma un lac. »

Une tradition analogue est conservée sur la formation du lac Tchin-hai, département de Youngtchang, province de Yun-nan.

VI. Colonnades basaltiques.

Une colonnade semblable à la Chaussée des Géants, en Irlande, paraît exister au mont dit des Portes de pierre (*Chi-men*), département de Kiotsing-fou (au nord-est du Yun-nan). Le texte explicatif parle d'une sorte de nappe, ou *çhi-sse-sen-pou*, ou couche de pierres en forme d'arbres pétrifiés, *chi-sun-sen-pou* 石筍森布, qui s'étend près de Lo-leang-tcheou, sur une étendue de plus de 10 *li*

(environ une lieue). Quand on l'aperçoit de loin, il semble qu'on voie un bois; c'est un passage pour aller de l'orient à l'occident. — Ce lieu n'étant pas très-éloigné des frontières du royaume de Assam, il est possible qu'il puisse être, quelque jour, visité par des Anglais.

Dans le Ho-nan, près de Chen-tcheou, au mont Chi-tchu-chan, ou des Colonnes de pierre, quand on fend les pierres, elles se divisent en colonnes. Il serait à désirer que des Européens pussent visiter cette montagne.

VII. Fossiles.

On doit reconnaître des bancs de poissons fossiles dans les pierres à paire de poissons (*choang-yu-chi*), que l'on trouve au mont Kan, département de Soung-kiang-fou (Kiang-nan).—C'est ainsi qu'aux monts Euganéens, près de Padoue, les pierres qui contiennent les poissons fossiles se divisent en deux, et chaque moitié présente un côté du poisson pétrifié.

Dans le Chen-si, département de Foung-tsiang-fou, 30 *li* à l'ouest de Kien-yang, on trouve aussi la source dite *aux Poissons pétrifiés*. — Le texte explicatif dit : « Quand on creuse la terre, et que l'on « casse les pierres, on trouve des formes de poissons. »

Dans le Ho-nan, département de Khai-foung-fou, au mont Ling-yuen, on trouve des fossiles appelés *ossements pétrifiés des esprits célestes*.

Dans le Kouang-toung, département de Lo-ting-tcheou, on recueille beaucoup d'*ossements de dragon.*

Dans le Kouang-si, au mont Nan-chan, près de Khing-youen, une caverne contient des écailles de dragon pétrifiées.

Dans le Yun-nan, département de Wou-ting-fou, à la caverne Wou-ting, on trouve des hommes et des animaux pétrifiés.

Dans le Pe-tche-li, département de Pao-ting-fou, on cite une caverne où l'on voit des constructions en pierre et des hommes de pierre.

Il serait utile de vérifier ces diverses indications.

Certaines montagnes sont appelées *Chi-yen-chan*, montagnes aux Hirondelles pétrifiées, ou aux Hirondelles de pierre. — Ce même terme de *Chi-yen* est donné, par le Pen-tsao et par l'Encyclopédie japonaise, à une espèce particulière de pierre. — Un échantillon ainsi désigné dans la collection des minéraux chinois du jardin du Roi, et la figure même de l'Encyclopédie japonaise, démontrent que cette espèce se rapporte aux térébratules et plicatules fossiles; mais le texte descriptif joint aux divers articles *Chi-yen-chan* des géographies chinoises n'est pas assez explicite pour qu'on puisse en conclure qu'il s'agit aussi dans ces articles de coquillages fossiles. Ce texte dit simplement que ces montagnes ont des pierres légères qui volent quand il doit pleuvoir: les principales se trouvent dans le département de Nan-ning-fou (Kouang-si), dans ceux

de Heng-tcheou-fou, de Young-tcheou-fou (Hou-kouang), et dans celui de Pao-ting-fou (Sse-tchuen).

D'après le texte des géographies, les pierres de ces montagnes sont employées dans la médecine chinoise, comme le sont les pierres *chi-yen* du Pen-tsao.

VIII. Montagnes neigées ou à neige perpétuelle.

J'ai fait un relevé spécial des montagnes dites neigées, *siue-chan*, dans mon précédent mémoire, inséré au numéro de février. Je n'en parlerai donc point ici.

IX. Empreintes remarquables sur des rochers.

Des empreintes de grands pieds d'homme sont citées sur deux montagnes : au mont Moung, département de Tsu-hiuong-fou (Yun-nan); au mont Fei-fun, département de Ou-tcheou-fou (Kouang-si). — Le texte explicatif dit que ces empreintes sont longues de deux à quatre pieds chinois, ce qui représente en mesures métriques une longueur de 61 centimètres à $1^{m},24$.

Des vestiges ou empreintes de pieds extraordinaires se voient encore sur deux autres montagnes : au mont Loung-tchi, près de Y-tcheou, département de Pao-ting-fou (Pe-tche-li), et au mont des Sept Planètes, département de Kouei-lin-fou (Kouang-si).

Les Chinois appellent ces empreintes singulières

des traces de dragon, ou des pieds de dragon. — Les longueurs citées par le texte montrent évidemment que ces empreintes se rapportent à quelques animaux antédiluviens, comme celles qui ont été trouvées en Allemagne, au village de Hessberg, près de Hildberghausen[1] et en Écosse, dans le comté de Dumfries, et auprès de Storeton-Hill.

X. Terre que les montagnards mangent habituellement.

Au mont Lo-pao, département de Lin-ngan-fou (Yun-nan), les montagnards font des boules avec la terre de cette montagne, qui est grasse et molle, et, suivant le texte du Kouang-yu-ki, ils s'en nourrissent habituellement. — Ceci est un nouvel exemple de la dépravation de goût observée pour la première fois par M. de Humboldt, chez les Ottomaques.

XI. Stalactites.

Des stalactites, désignées sous le nom de *chi-tchoung-ju*, gouttes ou cloches pétrifiées, sont citées dans le département de Thai-thoung-fou (Chan-si), à la grande Montagne blanche, *Pe-chan*, 20 *li* au sud de Ling-khieou-hien; dans le département de Thoung-khing-fou (Sse-tchuen), au mont *Chi-tchoung-chan* ou mont des Stalactites; dans le département de Chao-khing (Kouang-toung), au mont *Chi-yen;*

[1] Lettres sur les révolutions du globe, par Bertrand. — Note 17 de la 5e édition.

dans le département de Yao-khing (Yun-nan), à la caverne de Tsing-hien.

XII. Observations générales sur les noms des montagnes.

Parmi les noms des montagnes citées dans les géographies chinoises, beaucoup sont dérivés de la position de ces montagnes, par rapport au chef-lieu du département. Ainsi, l'on trouve, pour la plupart des départements, un mont du sud, de l'est, de l'ouest, du nord, un mont du milieu. On lit fréquemment le nom de mont Orphelin, c'est-à-dire isolé. D'autres montagnes, ou simples hauteurs, comparées deux à deux par leur position, sont appelées la Grande et la Petite montagne, *Ta-chan*, *Siao-chan*.

Un grand nombre de noms se dérivent aussi de la forme des montagnes : ainsi l'on trouve plusieurs monts dits de la Pointe, *Kien-chan*, à cause de leur escarpement; des monts dits Carrés, *Fang-chan*, à cause de leur aplatissement à la partie supérieure; des monts dits Surnageants, *Feou-chan*, parce qu'ils dominent les hauteurs environnantes, ou parce qu'ils s'élèvent au milieu d'un lac, d'une rivière, d'un golfe. Quelques-uns sont appelés monts Tête de Tigre, Tête de Cheval, Tête de Bœuf, Tête de Poule; quelques autres sont désignés par le nombre de leurs pics : tels sont ceux que l'on appelle monts des Sept et des Neuf Dragons, monts des Sept ou des Neuf Têtes de Cheval. Plusieurs montagnes ont

le nom de *Pan-chan*, monts du Bassin ou du Plateau. Cette expression, fréquente surtout dans les départements de Sse-tchuen, m'a fait rechercher le sens exact que doit avoir ici le caractère *Pan* 盤; mais je n'ai découvert aucune explication dans les textes, qui se bornent à compter le nombre des *Pan* pour chaque montagne. Il est présumable que ce terme désigne ces blocs isolés que les Chinois ont cités à M. Callery comme étant très-nombreux dans le Sse-tchuen. On trouve encore des monts du Boisseau, et ce nom leur vient, tantôt de leur forme analogue à celle d'un boisseau, tantôt de ce qu'ils présentent sept pics disposés plus ou moins comme les sept étoiles du Boisseau du Nord (la grande Ourse).— On trouve aussi des monts *Thien-tchu*, Colonne du Ciel, nom hyperbolique, qui indique seulement qu'ils sont assez élevés.

Plusieurs montagnes sont désignées par la couleur de leurs roches. Il y a des monts Rouges, des monts Noirs, des monts Bleus, des monts Blancs. Comme je l'ai dit dans mon précédent mémoire, ce dernier nom désigne quelquefois, d'après l'explication du texte, des montagnes couvertes de neiges perpétuelles; mais généralement il désigne plutôt des montagnes calcaires. Tels sont, par exemple, les monts Blancs, *Pe-chan*, qui se voient en divers départements du Ho-nan et du Hou-kouang. J'ai discuté dans le même mémoire la valeur du nom de *siue*, neigées, appliqué par le texte à diverses

montagnes, et j'ai indiqué celles qui paraissent couvertes de neiges perpétuelles.

Le nom de montagnes Bleues, *Thsing-ling*, est celui d'une grande chaîne qui s'étend du Chen-si jusqu'à l'extrémité du Ho-nan, à peu près dans la direction de l'ouest à l'est. Cette dénomination me semble indiquer, avec beaucoup de vraisemblance, que cette chaîne n'est que de second ordre. Ses pics apparaissent bleus à l'horizon, comme ceux des Cévennes, des Vosges.

Quelques montagnes sont désignées par le nom des arbres qui y croissent. Ainsi le col qui sépare Nan-hioung de Nan-ngan, sur la grande route commerciale de Canton à Péking, est appelé *Mei-ling*, mont des Pruniers sauvages. *Kouei-ling*, mont des Cannelliers, est le nom de la chaîne franchie à l'ouest, près de Kouei-lin-fou, par la seule ligne continue de navigation qui s'étende du sud au nord de la Chine. Un autre mont des Cannelliers, peu remarquable d'ailleurs, se voit près de Jin-khicou, département de Ho-kien-fou des Pe-tche-li, par 38° de latitude. — On voit aussi dans le Ho-nan et le Hou-kouang plusieurs monts aux Mûriers, *Sang-chan*, et d'autres désignés par le nom de l'arbre *thoung*, qui produit une huile résineuse.

Le nom de plusieurs montagnes rappelle des circonstances météorologiques particulières au pays où elles se trouvent. Ainsi, les montagnes qui se couvrent de nuages, lorsqu'il doit pleuvoir, sont appelées mont de la Pluie, mont des Nuages, mont

de l'Esprit céleste. D'autres noms rappellent des faits conservés dans les souvenirs des habitants du canton; le plus souvent ces faits sont insignifiants. Un bœuf, un cheval, ont été perdus sur une montagne, et celle-ci devient le mont du Bœuf, le mont du Cheval; ou bien, c'est le mont de la Maison du Rocher, le mont de l'Ermite, parce qu'un solitaire y a vécu autrefois. — Le long de la côte orientale, on trouve fréquemment le nom de mont de Thsin, mont de l'Homme du pays de Thsin. Le texte nous explique que cet homme de Thsin est le fameux conquérant de la Chine, Thsin-chi-hoang-ti. Tantôt il a gravi la montagne pour voir la mer; tantôt il y a fait ouvrir une route, ou encore il a navigué à sa base. Les Chinois conservent ainsi le nom de leur grand conquérant, comme le nom d'Alexandre s'est perpétué dans l'Asie Mineure et en Perse, comme celui de César subsiste encore sur beaucoup de points de la France.

On voit aussi un grand nombre de montagnes, désignées par le nom de mont du Dragon ou des Dragons, *Loung-chan*. Ordinairement cette désignation est insignifiante, et n'est qu'un terme emphatique : elle équivaut à celle de mont Dominant, de mont Supérieur. Quelquefois, le nom de dragon désigne des serpents qui existent sur ces montagnes.

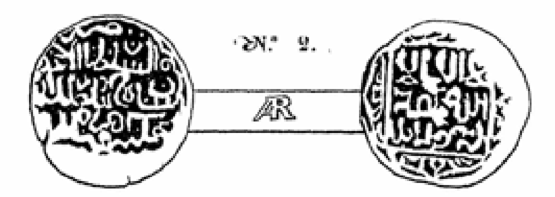
On trouve des monts de la Caverne ou de la Crevasse, des monts de la Grotte; d'autres sont appelés mont du Lac, mont de l'Étang. Quelques montagnes sont appelées simplement la Haute mon-

Cachet et monnaies de Schah-Rokh.

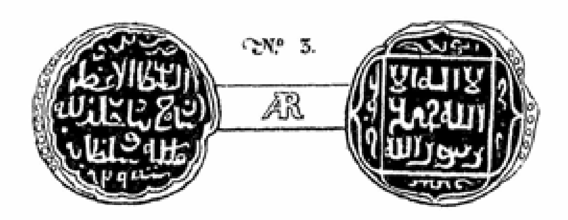
N.° 1.



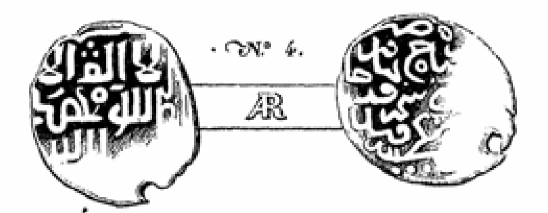
N.° 2.



N.° 3.



N.° 4.



Lith. BAUDET, place St Germ. l'Auxerrois, 2?

tagne, le pic Escarpé, ou le mont des Rochers. — Ces noms peuvent toujours servir d'indication, pour fixer sur les articles où l'on peut espérer de rencontrer quelque fait.

Tels sont les principaux renseignements que l'on peut extraire des diverses parties de la section *Chantchuen*, des géographies chinoises. Plusieurs me semblent assez curieux pour mériter d'être vérifiés par les Européens qui pourront étudier la Chine sur son sol même. Ce serait là un voyage d'observation bien autrement intéressant que celui que je viens de tenter en parcourant les livres de la Bibliothèque royale; mais, jusqu'à ce jour, il est beaucoup plus périlleux.

OBSERVATIONS

Sur un sceau de Schah Rokh, fils de Tamerlan, et sur quelques monnaies des Timourides de la Transoxiane[1].

Dans le Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes, que nous avons eu l'honneur de lire devant l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, et qui s'imprime en ce moment dans l'un des recueils publiés sous les auspices de cette illustre compagnie, nous avons rappelé un fait que

[1] Lu à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans la séance du 15 mai 1840.

nous avions déjà signalé à l'attention de l'Institut, et qui intéresse, à un très-haut degré, ceux qui s'occupent de l'histoire des sciences, parce qu'il nous montre les travaux de l'École de Bagdad sous un jour entièrement nouveau : nous voulons parler de la détermination de la troisième inégalité de la lune ou *variation*[1], faite, au xe siècle de notre ère, par l'astronome Aboul-Wéfa al-Bouzdjani[2]. L'indication de ce progrès remarquable, justifiée par un passage du manuscrit arabe 1138 de la Bibliothèque royale, change une opinion répandue généralement, depuis plus de deux cents ans, sur l'état des sciences, chez un peuple qu'on supposait n'avoir jamais été plus loin que les Grecs, sous le rapport des théories astronomiques; et, comme elle enlève, aux observateurs modernes du xviie siècle, la priorité de l'une de leurs plus belles découvertes, on ne doit point s'étonner qu'elle ait soulevé de graves discussions[3], lorsque nous la fîmes connaître, en 1836, par la traduction et la publication du texte de l'auteur arabe. Aujourd'hui l'on ne peut plus douter de la réalité d'un fait considéré par les savants astronomes de l'Académie des sciences comme incontestable[4] :

[1] *Nouveau Journal asiatique*, février 1836. — *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 14 et 28 mars 1836 et 13 mai 1838.

[2] Voyez, sur la ville de *Bouzdjan* بوزجان, Abou'l-féda (édit. de MM. Reinaud et de Slane), pag. 454; et l'Édrisi (trad. de M. le chevalier Jaubert), tom. II, pag. 1862.

[3] *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, *loc. cit.*

[4] Rapport de MM. Arago et Mathieu sur le travail de M. Sédillot, intitulé : *Mémoire sur les instruments astronomiques des Arabes.*

les divers témoignages que nous avons réunis à l'appui de notre assertion n'ont point été réfutés; et, quant à l'idée d'une interpolation introduite dans le manuscrit même, elle s'est évanouie devant l'autorité de M. Silvestre de Sacy, de M. Quatremère, et de nos plus savants orientalistes. C'est ainsi que M. le chevalier Jaubert et que M. Reinaud ont constaté que la copie, à en juger par la nature du papier et les caractères de l'écriture, bien loin d'avoir été faite à une époque rapprochée de nous, devait remonter au moins au XIe siècle de notre ère : à cet égard, l'authenticité du manuscrit ne peut donc être attaquée; cependant, comme la découverte que nous restituons à Aboul-Wéfa (mort en l'année 998 de J. C.), au détriment de Tycho Brahé (mort en l'année 1602), est d'une très-grande importance pour l'histoire littéraire et scientifique du moyen âge, nous avons pensé qu'on accueillerait avec faveur toutes les recherches tendant à la confirmer de plus en plus, et nous sommes heureux de pouvoir ajouter une preuve nouvelle à celles que nous avons déjà produites sur l'ancienneté du manuscrit dont nous l'avons exhumée. — Un sceau se trouve sur plusieurs des feuillets de ce manuscrit, et porte pour légende : *Ex thesauro librorum sultani supremi Schah Rokh Behadar*[1]. Nous avons fait obser-

[1] Man. arabe n° 1138, fol. 34, 55 et 106. On y lit : من كتب خزانة (من خزانة كتب) السلطان الاعظم شاه رخ بهادر. — Nous avons reproduit l'empreinte de ce sceau ci-après (voyez la planche jointe à ce mémoire, n° 1). On trouve, dans les

ver précédemment[1] que ce devait être le sceau ou *cachet* de Schah Rokh, fils de Tamerlan, qui régnait dans la Transoxiane au commencement du XV[e] siècle (de 1405 à 1447); mais il fallait démontrer clairement la réalité de cette conjecture, et pour cela comparer le sceau dont notre manuscrit portait l'empreinte à des monnaies ou médailles du fils de Tamerlan, afin de constater l'identité des caractères. M. Reinaud avait déclaré, il est vrai, que ce sceau était conforme à une médaille de Schah Rokh, qui faisait partie de la collection de M. le duc de Blacas[2]; mais cette médaille n'avait pu être retrouvée[3], et on n'en connaissait aucune autre du prince Timouride : les recherches auxquelles nous nous livrâmes à cet égard, restées longtemps infructueuses, nous conduisirent à examiner les monnaies qui ont été conservées des Timourides de la Transoxiane, et nous allons indiquer par quels rapprochements

Mines de l'Orient, t. II, p. 405 (*Continuatio catalogi manuscriptorum orientalium Bibliothecæ Cæsareæ regiæ Vindobonensis*), le passage suivant : « جوهر الذات ESSENTIA PERSONÆ. Opus mysticum poetæ « persici Attar, quod 66 aureis venundatum fuisse primo folio ins- « criptum est. Sigillum in medio libri impressum indicat hunc codi- « cem exemplar fuisse sultani Schahroch. Legitur enim ibidem : « من خزينة (*sic*) كتب سلطان (*sic*) الاعظم شاه رخ بهادر « è thesauro librorum sultani (*sic*) Schahroch Behadir. » L'assertion de M. de Hammer à ce sujet n'a jamais été mise en doute.

[1] *Comptes rendus des séances de l'Acad. des sciences*, 14 mars 1836.

[2] *Ibid.*

[3] Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que cette médaille se trouve de nouveau entre les mains de M. Reinaud. Nous en parlerons plus loin.

successifs nous sommes parvenu à jeter quelque lumière sur cette partie intéressante de la numismatique orientale, et comment nous avons atteint, en dernier lieu, le but que nous nous étions proposé.

I.

On sait que Tamerlan ou Timour s'empara de la Transoxiane ou Ma-wara-alnahar[1], l'an 771 de l'hégire (1369 de J. C.), sur le sultan Houssain[2]. Schah Rokh, dont M. Quatremère écrit en ce moment l'histoire[3], hérita de la plus grande partie des conquêtes de son père, en 807 (1404 de J. C.), et confia le gouvernement de Samarcande et des pays environnants à son fils Oloug Beg[4], qui se rendit

[1] Voyez ce mot dans la *Bibl. orient.* de d'Herbelot, p. 565. Il écrit *Maouarannahar;* nous avons adopté l'orthographe suivie par M. Quatremère. Voyez l'*Histoire des Mongols de Perse*, 1836; Vie de Raschid-eldin, p. 100; le t. XIII des *Notices des Manuscrits*, p. 252 (Analyse du Mesalek alabsar, etc.).

[2] D'Herbelot, *Biblioth. orient.* art. Houssain Solthan, سلطان حسين, p. 464. — Ahmedis Arabsiadæ, *Vita Timuri*, éd. Manger, t. I, p. 51 et 59.

[3] شاه رخ. M. Quatremère, Mémoires historiques sur la vie du sultan Schah Rokh (*Journal asiat.* III[e] série, t. II, p. 207 et suiv.).— Assemani appelle ce prince *Sciacroch* (*Catalogo di codici manoscritti orient. della Biblioth. Naniana*, p. 31). Le nom est écrit شهرخ dans ces vers donnés par M. Quatremère, *loc. cit.* p. 345 :

همه بندگانیم وشهرخ پرست
من ورستم اسکندر وهرکه هست

[4] Ce ne fut qu'en 814 (1412 de J. C.) qu'Oloug Beg reçut le gouvernement de Samarcande, dévolu, après la mort de Timour, à

si célèbre par ses travaux astronomiques, et qui devint son successeur en 851 (1447 de J. C.); mais, à partir de cette époque, la domination des Timourides devait rapidement décliner : Oloug Beg, plus habile dans les sciences qu'en politique, périt, en 853 (1449 de J. C.)[1], sous les coups de son propre fils Abdallatif, qui, six mois après, devait être remplacé sur le trône par son beau-frère et cousin Abdallah[2]. Celui-ci était déjà renversé en 855 (1451 de J. C.) : Abou Saïd, autre descendant de Tamerlan[3], s'était rendu maître de ses États, qu'il devait posséder jusqu'en 873 (1468 de J. C.). Dans une guerre que ce prince soutint alors contre Ussum Cassan (Ouzoun Haçan Beg), nouveau conquérant de la Perse, il fut fait prisonnier et mis à mort, et

Mirza Khalil, fils de Miranschah. (Voyez d'Herbelot, *Bibl. orient.* p. 887.) Nous parlerons plus loin (p. 308) des noms et surnoms d'Oloug Beg.

[1] On lit dans Pococke, *Suppl. Hist. Abul-Faragii* (Oxoniæ, 1663), p. 55 : « Hic (Olugh-Beg), vivo adhuc patre, Samarcandæ et regionibus Mawaraalnahri seu transfluvialibus præfectus, Chorasano « etiam pulso Ala'ddaula Mirza, filio Baïsenkari, filii Schah Ruchi, « anno octingentesimo quinquagesimo secundo hegiræ potitus est. « Interfectus est quinquagesimo tertio. » — On peut voir, dans la Biographie universelle, à l'article *Ouloug Beig*, le récit bien connu de la mort de ce prince.

[2] Abdallah était fils d'Ibrahim, autre fils de Schah Rokh.

[3] Abou Saïd était fils de Mohammed, fils de Miranschah, fils de Timour : ابو سعيد كوركان ابن سلطان محمد ابن سلطان ميران شاه ابن امير تيمور كوركان. (Voyez le tableau chronologique placé à la fin de ce mémoire.) Abou Saïd avait habilement profité de la division qui s'était élevée entre Oloug Beg et son fils Abdallatif, pour se faire un parti puissant.

avec lui disparut entièrement la puissance des Timourides[1] : on les voit, il est vrai, se maintenir encore pendant près d'un demi-siècle dans la Transoxiane; mais ils règnent sans gloire au fond de leur palais, et c'est à peine si leur nom est parvenu jusqu'à nous. Abou Saïd laissait onze fils. L'aîné, Ahmed[2], occupa Samarcande pendant vingt-cinq ans; son frère Mahmoud lui succéda en 899 (1493 de J. C.); puis, la même année, Massud, fils de Mahmoud, monta sur un trône qu'il paraît avoir conservé jusqu'en 905 (1499 de J. C.)[3]. Pendant ce temps, Omar Scheikh, sixième fils d'Abou Saïd, possédait le pays d'Andékan[4], et le laissait, en 899 (1493

[1] D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 38.

[2] Fræhn (*Recensio num. Muhamm.* t. I, p. 434) nous donne la légende d'une monnaie de ce sultan, la seule remarquable que l'on connaisse des successeurs de Schah Rokh. On lit d'un côté :

لسلطان الاعظم... Sultanus supremus

سلطان احمد كوركان Sultan Ahmed Gourgan

خلد الله تعلى ملكه Deus excelsus perpetuet ejus regnum

وسلطانه سمرقند Et imperium, Samarkand.

Et de l'autre côté :

لا اله الا الله محمد رسول الله

Non est Deus nisi Deus, Muhammed apostolus Dei.

Et autour de ce symbole, les noms des quatre premiers khalifes que nous retrouverons sur les monnaies de Schah Rokh, comme on le verra plus loin.

[3] D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 38.

[4] اندكان. Ahm. Arabsiadæ, *Vita Timuri*, édition Manger, t. II,

de J. C.), à son fils Baber, qu'il ne faut pas confondre avec un autre Baber, fils de Baisancor, fils de Schah Rokh, qui s'était établi dans le Khorasan, et qui mourut en 861[1] (1456 de J. C.). Chassé en 904 (1498 de J. C.) par les Uzbeks[2], Baber, fils d'Omar

p. 752 : « ايدكان legitur in ed. Gol., sed id manifestò corruptum « est ex nomine urbis cujus auctor sæpiùs meminit: اندكان *Anda-« gan*, quæ in Transoxianâ sita est adeòque opportuna, in quam se, « relictâ Samarcandâ, reciperet Chodaidadus. Conf. cap. CLXII sub « initium, uti rectè legitur اندكان. » Voyez aussi le mémoire publié par M. Quatremère dans le t. XIII des *Notices des Manuscrits*, p. 234.

[1] Les successeurs de ce prince dans le Khorasan furent : 1° son fils Mirza Mahmoud Schah, 1456; 2° son neveu Iadighiar Mirza, fils de Mirza Mohammed, 1468; 3° Houssain Mirza Abou'l Gazi, fils de Mansour, fils de Baicarah, fils d'Omar Scheikh, second fils de Tamerlan, qui s'empara de la ville de Hérat en 1470, et qui, vainqueur des Uzbeks, mourut l'an 1505 de J. C., après un règne de trente-cinq ans.

[2] D'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 163, 456, 752, 916. On se ferait difficilement une idée de la confusion et des contradictions où tombe à chaque instant d'Herbelot, dans tout ce qu'il dit au sujet des derniers Timourides de la Transoxiane. On lit, pages 456 et 566 : « La postérité de Tamerlan fut dépouillée du Maouarannahar « par Schaïbek, sultan des Uzbeks, l'an 904 de l'hégire; Mirza Ba-« bur, fils d'Omar Scheikh et successeur de son oncle Ahmed, fils « d'Abou Saïd, fut le dernier de la race de Tamerlan qui y régna. » — Et pag. 38 : « Sultan Massud (autre petit-fils d'Abou Saïd) jouit « paisiblement de Samarcande et de la Transoxiane, après la mort « d'Ahmed, et y régna jusqu'à l'an 905 de l'hégire. » On trouve aussi (pag. 752) que Schaïbeck-khan reprit sur les enfants de Tamerlan la Transoxiane, l'an 904 de l'hégire, *après la mort du sultan Mirza Houssain*, et nous voyons (pag. 464) que le sultan Houssain régnait dans le Khorasan, où il mourut en l'an 911 de l'hégire (1505 de J. C.; voyez plus haut note [1]). Les anachronismes ne sont pas moins fréquents; on lit pag. 6 et 7 : « Année de l'hégire 850, de « J. C. 1481; de l'hégire 854, de J. C. 1485, etc. »

Scheikh, fut obligé de se réfugier dans les Indes, où il fonda une dynastie nouvelle, illustrée par son petit-fils Akbar.

Telle est la série chronologique des princes de la famille de Timour qui ont régné dans la Transoxiane ou Ma-wara-alnahar, et il est fort difficile, en étudiant leur histoire, de percer l'obscurité qui entoure les descendants d'Abou Saïd. Il était nécessaire, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que nous fissions connaître par une esquisse rapide ce que l'on entend par Timourides de la Transoxiane. Maintenant nous revenons à Schah Rokh, objet principal de notre attention.

II.

Il est peu d'époques de l'histoire orientale, comme le dit si bien M. Quatremère, qui présentent une série de faits aussi multipliés et aussi intéressants que ceux du règne de Schah Rokh [1]. Protecteur éclairé des sciences, il attirait à sa cour de Hérat [2] tous les hommes distingués par leurs connaissances, et les

[1] M. Quatremère, Mém. hist. sur la vie de Schah Rokh (*Journal asiatique*, IIIe série, t. II, p. 193 et suiv.). — M. Price (*Chronolog. rétrosp.* t. III, p. 485) avait laissé tout à faire à notre illustre orientaliste, qui s'est principalement servi, pour ce travail, du manuscrit d'Abd-Errazzak.

[2] M. Quatremère, *Hist. des Mongols de Perse*, Vie de Raschid-eldin, p. 84. — Voyez aussi Mém. sur la vie de Schah Rokh, *loc. cit.* p. 213. M. Quatremère indique à ce sujet Gonzalès de Clavijo, *Vida del gran Tamorlan*, 2e édit. p. 129.

comblait de bienfaits. La bibliothèque qu'il avait formée, montrait assez son amour des livres, et on sait qu'il entretenait des rapports littéraires même avec le sultan d'Égypte[1]. Né à Samarcande en 779 de l'hégire (1377 de J. C.)[2], il prit part de bonne heure aux conquêtes de son père, et, pendant un règne de plus de quarante ans, il sut faire respecter sa puissance, et maintenir l'union de ses vastes États par une administration vigoureuse. A l'exemple de plusieurs rois mongols, il reçut le surnom de *Behadur*[3] (le vaillant), et ce surnom sert à le distinguer de deux autres Schah Rokh[4], qui vinrent après lui.

[1] M. Quatremère, *Journ. asiat., loc. cit.* p. 196 et 197. — *Mémoire sur le goût des livres chez les Orientaux*, p. 32 et 44. — *Histoire des Mongols de Perse*, Vie de Raschid-eldin, p. 80; et voyez aussi p. 83 et 84.

[2] M. Quatremère, *Journal asiatique, loc. cit.* p. 207. On lit dans Pococke, *Supplementum historiæ Abul-Faragii*, 1663, p. 54 et 55 : « شاه رخ بهادر سلطان. Obiit mense Dul Hajja anno hegiræ « octingentesimo quinquagesimo, cum regnasset quadraginta tres « annos et vixisset *circiter* septuaginta unum. » — Par une coïncidence assez singulière, Schah Rokh, *quatrième fils* de Tamerlan, fut le père d'Oloug Beg, que l'on peut à juste titre surnommer le prince des astronomes orientaux, et qui fonda, à Samarcande, un observatoire rendu célèbre par ses travaux. Deux cents ans auparavant, Touli, *quatrième fils* de Tchenghiz-khan, donnait naissance à Houlagou-khan, protecteur des sciences, et auquel on doit l'observatoire de Maragah.

[3] Voyez, pour les princes de l'Orient qui ont pris ce surnom de بهادر, Fræhn, *Recensio num. Muhamm.* t. I, p. 721, et les renvois qu'il indique. Lindberg, *Lettre à Brönsted sur quelques médailles cufiques, in fine;* Copenh., 1830.

[4] Le premier, Schah Rokh Mirza, quatrième fils d'Abou Saïd, mena une vie misérable jusqu'en 1493 (voy. d'Herbelot, *Bibl. orient.*

Ce nom de Behadur se trouve marqué sur le sceau dont nous nous occupons, et c'était un premier indice qui pouvait nous conduire à la découverte de la vérité. M. Reinaud avait vu, dans la collection de M. le duc de Blacas, une monnaie à demi effacée de Schah Rokh, fils de Timour, sur laquelle on lisait le mot *Behadur;* malheureusement ce savant orientaliste ne l'avait plus à sa disposition [1], et, comme on ne trouve l'empreinte d'aucune des médailles de Schah Rokh dans les ouvrages de numismatique publiés jusqu'à ce jour, il nous était impossible d'avoir un point exact de comparaison. Nous pensâmes que notre seule ressource était de rechercher si quelques-uns des manuscrits de la Bibliothèque royale ne contenaient pas d'autres cachets ayant appartenu à des princes Timourides, et si la description de quelques-unes de leurs monnaies ne suffirait pas pour nous conduire à la solution du problème.

p. 38). Le second, petit-fils de Nadir Schah, fut épargné dans le massacre de sa famille, ordonné en 1747. (*Biographie universelle*, t. XXX, p. 536.) — Fræhn a décrit une monnaie à demi effacée de ce prince (*Recensio num. Muhamm.* t. I, p. 496). — Voyez aussi Erdmann, *Num. asiat. cas.* t. II, p. 717; Tychsen, *Intr. in rem numariam*, p. 197, et *Tychsen. addilamenta*, p. 68. — Nous avons fait remarquer ailleurs que le manuscrit arabe de la Bibliothèque du Roi, n° 1138, avait été apporté en Europe par le voyageur Wansleb, près de cent ans avant la naissance du petit-fils de Nadir Schah. (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 14 mars 1836.)

[1] Voyez plus haut, p. 298, note 3.

III.

On sait que chez les Orientaux, comme en Europe, le principal usage des cachets est de constater la propriété[1]; aussi trouve-t-on presque toujours en tête de leurs livres l'empreinte de leurs devises. Sous ce rapport, les manuscrits que l'on a recueillis dans nos bibliothèques pourraient être l'objet d'un travail très-curieux, si le dernier propriétaire n'avait pas, la plupart du temps, le soin barbare de gratter minutieusement les cachets apposés sur quelques-uns des feuillets par ses devanciers[2]. D'un autre côté, il arrive quelquefois que l'inscription de ces cachets comprend une louange adressée à Dieu, ou quelque éloge pour un homonyme que l'on choisit comme patron; mais le plus ordinairement, comme nous l'a fait observer M. Lajard, elle offre le nom de la personne qui a fait copier le manuscrit ou qui l'a acheté, avec une date qui indique l'époque où elle vivait[1]. On peut voir, à la Bibliothèque royale, de nombreux exemples de ces cachets de diverse nature; et nous avions l'espérance d'en découvrir quelques-uns qui se rapportassent aux Timourides de la Transoxiane: M. Reinaud avait eu la bonté de nous faire savoir qu'il existait, à la Bibliothèque royale, des manuscrits ayant appartenu au célèbre Oloug Beg, fils et

[1] M. Reinaud, *Description du cabinet de M. le duc de Blacas,* t. I, p. 118. — Voy. aussi p. 49, 82, 84, 86.

[2] Le man. ar. n° 1138 en offre même un exemple; le cachet marqué au fol. 106 est presque entièrement gratté.

successeur de Schah Rokh, et que ces manuscrits étaient marqués d'un sceau particulier différent de celui de son père[1]. Ce fait était fort important, parce qu'il prouvait qu'après la mort de Schah Rokh on n'avait point continué à imprimer son cachet sur les livres dont on avait pu enrichir la bibliothèque qu'il avait formée; mais, le savant académicien n'ayant point pris note du numéro de ces manuscrits, il nous fut impossible de les retrouver. Nous eûmes cependant l'occasion d'examiner un manuscrit persan qui paraissait avoir été copié pour Oloug Beg, et qui portait plusieurs empreintes d'un sceau à légende : ce manuscrit avait à nos yeux d'autant plus de prix que, nous occupant en ce moment d'un grand travail sur les ouvrages d'Oloug Beg, le dernier et le plus célèbre des astronomes de l'École arabe, tout ce qui se rattache à l'histoire de ce prince devait être pour nous d'un vif intérêt; mais nous reconnûmes bientôt avec regret qu'il ne s'agissait pas d'Oloug Beg, fils de Schah Rokh. Les Annales mongoles font, en effet, mention de trois princes de ce nom : le premier, Oloug Beg Nowaïn[2], était le plus jeune des fils de Tchenghiz-khan; le second,

[1] Sur cette indication, nous avons annoncé (*Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, 28 mars 1836) qu'il existait, à la Bibliothèque royale, des man. marqués du sceau d'Oloug Beg; on verra plus loin que ces manuscrits avaient été copiés pour un autre prince du nom d'Oloug Beg, postérieur de cinquante ans au fils de Schah Rokh.

[2] Abul-Faragii *Hist. comp. dynast.* édition Pococke, p. 305-465, 306-466, 309-472, الغ بك نوايي.

fils de Schah Rokh et petit-fils de Timour[1]; et le troisième, fils d'Abou Saïd[2], avait le gouvernement de Caboul et de Gazna dans les Indes, vers l'an 893 de l'hégire (1487 de J. C.) : c'est à ce dernier que le manuscrit persan dont il s'agit appartenait[3]. Quant à la légende du sceau marqué sur plusieurs des feuillets, elle est partout grattée avec une sollicitude bien regrettable; il nous a été cependant possible de reconnaître que ce n'était point le sceau de Schah

[1] M. Quatremère, Mémoire historique sur la vie de Schah Rokh (*Journ. as.* IIIe série, t. II, p. 209). L'an 796 de l'hégire (1393 de J. C.) fut l'époque de la naissance d'Oloug Beg, fils de Schah Rokh.—Pococke, *Suppl. hist. Abul-Faragii*, p. 55, l'appelle الملك السعيد الغ بك سلطان.—Le nom est écrit اولوغ بيك dans la Vie de Timour (Ahm. Arabsiadæ, *Vita Timuri*, édit. Manger, t. II, p. 776 et 777).—Hyde, *Tabulæ Stellarum*, etc., écrit الغ بيك Ulugh Beigh; Gravius, *Epochæ celebriores*, etc., Ulug Beig; Assemani, *Catalog. di codici*, *loc. cit.* p. 31, Ulug Beigh; enfin on le nomme Mirza Mohammed Taraghi Oulough Beyg dans la *Biographie universelle*, t. XXXII, p. 267. Voyez aussi d'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 914. Nous suivons l'orthographe adoptée par M. le chevalier Jaubert.

[2] D'Herbelot, *Bibl. orient.* p. 38.

[3] On lit en tête du man. pers. suppl. n° 16, fonds Polier (recueil de poésies persanes copiées pour le sultan Oloug Beg) :

لسلطان الغ بك غازى خلد الله تعلى ملكه وسلطنه
سلطان.ابن سلطان الاعظم سلطان ابو سعيد كوركان
ابن سلطان محمد ابن سلطان ميران شاه ابن المغفور
المرحوم امير تيمور كوركان فى شهر ربيع الاول سنة اثنا
وتسعين وثمان مايــــة الهجـــرة ٨٩٢

Cette dédicace est répétée au commencement de chaque poëme.

Rokh, et même de déchiffrer une date positive, celle de 957 (1550 de J. C.)[1], qui nous reporte à la huitième année de la vie d'Akbar[2] : cette date suffit pour montrer qu'à cette époque les princes Timourides n'avaient point conservé l'usage de marquer les manuscrits de leur bibliothèque du cachet de Schah Rokh, et on ne doit point oublier que ce n'est qu'en 1610 que, pour la première fois, la découverte de la *variation* a été signalée à l'Europe savante.

Pour compléter nos recherches, il nous restait à passer en revue les divers recueils de numismatique orientale qui ont été publiés; mais nous devions reconnaître bientôt qu'ils nous offriraient peu de secours : à peine çà et là quelques monnaies des Timourides sont-elles indiquées, et c'est un fait qui mérite d'être signalé. Tandis que l'on possède presque toutes les médailles des Tchenghiz-khanides, on n'a jamais cherché, à ce qu'il paraît, à former une collection de celles de leurs successeurs; et il fallait qu'elles fussent d'une extrême rareté, pour qu'en 1815 on considérât comme une véritable découverte la mention que M. Fræhn faisait de deux

[1] Man. pers. suppl. n° 16, fol. 165 (fonds Polier). Nous avons pris une empreinte exacte de ce cachet presque entièrement effacé; mais il nous a été impossible d'y découvrir autre chose que cette date ٩٥٧, 957 (1550 de J. C.).

[2] Baber régna jusqu'en 1530; Homaioun, de 1530 à 1552; Akbar, de 1552 à 1605. Voyez d'Herbelot, *Biblioth. orient.* p. 456. — Langlès fixe l'avénement d'Akbar à l'année 1555 (*Biogr. universelle*, t. I, p. 360).

monnaies de cuivre de Tamerlan, dans son *Numophylacium orientale pototianum*, imprimé à Kasan[1]. Ces deux monnaies portaient les trois ronds disposés en triangle que l'on marquait, au rapport de Ruy Gonzalez Clavijo et d'Ebn Arab-schah, sur les monnaies et sceaux de Timour, et qui ont été signalés par M. de Sacy dans son mémoire sur le cachet de Tamerlan, placé à la suite de la lettre de ce conquérant au roi de France Charles VI[2].

M. Fræhn en indiquait, en même temps, une autre qui a été donnée dans le tome XIV des Mémoires de la Société royale de Gœttingue, en 1778[3], par Tychsen, sans que ce savant l'eût déchiffrée; on n'y voit pas le type des trois ronds, et on doit l'attribuer, à proprement parler, au sultan ou plutôt au fantôme de sultan Mahmoud-khan, au nom duquel Timour exerçait l'autorité souveraine, si nous en croyons Schérif-eddin. M. Marsden rapporte en effet, d'après cet historien[4], que la postérité de Tchenghiz-khan avait conservé le privilége de porter le titre de khan et de sultan, et que Tamerlan n'osa

[1] *Magasin encyclopédique*, 1815, t. II, p. 435. — Fræhn, *Numophyl. orient. potot.* p. 39, et dans les additions et corrections.

[2] *Moniteur* de 1812, n° 226, et *Mémoires de l'Académie des inscriptions.*

[3] *Mag. encyclop.* 1815, t. II, p. 435. Les monnaies de Tamerlan indiquées par M. Fræhn, dit M. de Sacy, méritent d'autant plus d'attention qu'on n'en connaissait encore aucune de ce conquérant. — M. Fræhn est revenu sur cette monnaie, dont parle Tychsen. Voyez *Beitrage zur Muhamm. Munzkunde*, p. 28.

[4] Marsden, *Num. orient.* t. I, p. 278.

prendre ce titre lorsqu'il eut fait la conquête de la Transoxiane, en 771 de l'hégire (1369 de J. C.); qu'en conséquence il reconnut comme sultan, à la place d'Houssain[1] mis à mort en 1367, Soyourgatmisch[2], puis son fils Mahmoud[3], en 790 (1388 de J. C.), dont il ne se qualifiait que le visir ou le lieutenant, ajoutant à son nom l'épithète de *Gourgan*, qui signifie *gendre* ou *proche parent*[4], et qu'il ne négligea de nommer des khans de la famille de Tchenghiz-khan qu'après l'année 800 (1397 de J. C.). Mais ces diverses assertions ne sont point toutes exactes; les mémoires autographes de Timour, dont M. Stewart a donné en partie la traduction en 1830, prouvent que ce prince avait pris, dès l'année 771 (1369 de J. C.), les titres de *sultan* et de *khakan* (chef suprême)[5], et, s'il laissa quelques prérogatives royales à Soyourgatmisch et à Mahmoud, bien loin de se considérer comme le lieutenant de ces

[1] حسين.

[2] سيورغتمش. D'Herbelot, *Biblioth. orient.* pag. 464.

[3] محمود — Deguignes l'appelle tantôt Mahmoud Schah (*Hist. des Huns*, tom. I, p. 286), tantôt Mahmoud-khan (t. V, p. 68). — *Mag. encyclop.* 1815, t. II, p. 436.

[4] Voy. Hyde, *Tabulæ Stellarum*, etc., præfatio, p. 4. — Fræhn, *De num. Balgharicorum*, etc., 1816, p. 8.

[5] Stewart, *The Mulfuzat Timury or autobiographical memoirs of the Mogul emperor Timur*, p. 131, 133 et suiv. — On lit, p. 137: « The « (Khetyb) preacher commenced the Khutbeh in my name in these « words : ô Lord, assist the muselman armies and camps wherever « they are or wherever they may be, whether in the east, or in the « west, by the good fortune of the just Sultan, the illustrious Khakan « (title of the Turkish sovereign), the renowned emperor, the exalted

princes, il en fit ses mandataires.—M. Fræhn nous fait connaître, mais sans en donner le dessin, une monnaie de Soyourgatmisch[1], et M. Marsden ne donne que la description d'une monnaie de Mahmoud-khan[2]; c'est la seule médaille que ce dernier ait trouvée des Timourides, et, si nous consultons les écrits de Clewberg, d'Aurivilius, de Hallenberg[3], ceux de Castiglioni et d'Assemani[4], de Tychsen[5] et d'Adler[6], nous voyons que ces savants n'ont pas

« prince, the khakan son of the khakan amyr Timur Gurghan, may « God almighty perpetuate his dominions and government, and ex« tend his beneficence and justice to all Muselmans. » — Ceci se rapporte à l'année 1369. — On trouve, p. 138 : « The Khutbeh was « read for my success from the pulpit of Samerkand, being now the « capital of my empire, etc. »

[1] Fræhn, *Novæ symbolæ ad rem numar. Muhamm.* 1819, p. 37. Voyez aussi *Rec. num. Muhamm.* t. I, p. 424. سيور غتمش يرلغى امير تيمور كوركان. — Sujurghatmyschi Jarlikum (s. mandatum) Emir Timur Gurekan. Ann. 785 (1383 de J. C.). — Voy. aussi Erdmann, *Num. as.* t. II, p. 571.

[2] Marsden, *Numismata orient. illustr.* t. I, p. 277. سلطان محمود خان امير تيمور كوركان. Fræhn, *loc. cit.* p. 425 et suiv., cite quelques monnaies de Mahmoud-khan de 795 (1392 de J. C.). — Voy. aussi Erdmann, *Num. asiat.* t. II, p. 573 et suiv.

[3] Hallenberg, *Coll. num. cufic.* Stockholmiæ, 1800. Il y rappelle un autre opuscule de sa composition, publié en 1796 sous ce titre : *Disquisitio de nomine Gud ex occ. nummi cufici.*

[4] Voyez aussi *Descrizione di alcune moneti cufiche del museo Mainoni*, p. 93 et 94, et les observations sur cet ouvrage, publiées à Milan, en 1821. — Assemani, *Mus. cufic. Naniano*, p. 111. — Il s'arrête à Abou Saïd Behadur, vers l'année 736 (1335 de J. C.).

[5] Tychsen, *Introductio in rem numariam.* Il ne parle que de Schah Rokh, petit-fils de Nadir Schah, p. 197, et p. 68 de ses *Additamenta.*

[6] Adler s'arrête, comme Assemani, à Abou Saïd Behadur, 736

été plus heureux. C'est à M. Fræhn et à Erdmann seulement que nous pouvons nous adresser pour avoir quelques documents malheureusement très-incomplets, puisqu'ils n'ont pu reproduire par la gravure l'empreinte des monnaies qu'ils ont eues sous les yeux. Chacun d'eux parle d'une médaille de Schah Rokh, fils de Timour : la première, frappée à Samarcande en 830 de l'hégire (1426 de J. C.), porte d'un côté : *Saltanus supremus Emir Schah Rokh Behadar, perpetuet Deus regnum et imperium ejus*, et, sur le revers, le symbole sonnite avec les noms des quatre premiers khalifes[1]; la seconde, frappée à Samarcande en 822 (1419 de J. C.) et à demi effacée, offre la même légende[2]. Ces deux

(1335 de J. C.). *Collect. nova numorum cuficorum*, p. 122, et *Museum cuficum Borgianum*, p. 77.

[1] Fræhn, *Rec. num. Muhamm.* t. I, p. 430.

سلطان الاعظم

٨٣٠

ضرب

امير شاه رخ بهادر خلد الله

سمرقند

ملكه وسلطا....

[2] Erdmann, *Num. asiat.* t. II, p. 574.

...طا.. الاعظ....

٨٢٢

ضرب

..ياه خ بهادر خلد الله

سمرقند

...... وسلطانه

médailles ne pouvaient nous servir qu'à constater l'identité du surnom de Behadur adopté par le fils de Tamerlan, et, comme on ne trouve nulle part l'indication d'autres monnaies des Timourides de la Transoxiane, nous désespérions de pouvoir établir de comparaison matérielle entre le cachet de Schah Rokh et quelques-unes de ces monnaies. Le sceau dont parle Baber[1] dans ses mémoires n'était qu'un nouvel indice à ajouter à ceux que nous possédions, sans nous fournir une preuve suffisante, lorsque nous avons été assez heureux pour nous procurer, par l'intermédiaire de M. Reinaud, deux pièces en argent de Schah Rokh, dont nous reproduisons ci-après le dessin[2], et qui présentent, sous le rapport des caractères, une conformité si parfaite avec le cachet du manuscrit 138 de la Bibliothèque royale, qu'on ne peut conserver le moindre doute sur son authenticité.

IV.

La première de ces monnaies a été frappée à Hérat[3]; elle fait partie de la collection de médailles for-

[1] Man. pers. (fonds Ducaurroy), n° 35, fol. 17 r. lig. 6. — مهر چارسوی — ومهر چارسوی میرزا سلطان ابو سعید حوال او بود. Voy. aussi la traduction anglaise, p. 17, et la note. — Chardin, *Voyages*, t. V, p. 461.

[2] Voyez la planche ci-jointe, n°s 2 et 3.

[3] Fræhn, *Rec. num. Muhamm.* t. I, p. 116 et 507. — Quatre-

mée à la Rochelle par les soins éclairés de M. Guillemot, fils aîné. M. Reinaud, l'ayant eue quelque temps entre les mains, voulut bien me la communiquer, et il me fut permis d'en prendre l'empreinte; elle porte d'un côté :

ضرب Cusus est

السلطان الاعظم Sultanus supremus

شاه رخ بهادر خلد ال.. Schah Rokh Behadur, perpetuet Deus

هراة Herat

ملكه وسلطا.... Regnum ejus et imperi....(um) ;

et de l'autre côté, en carré :

لا اله الا الله محمد Non Deus nisi Deus ; Mohammed

رسول الله legatus Dei ;

et, sur les bords du carré, les noms des quatre premiers khalifes :

ا.... عمر عثمان ع.. Aboubèkre, Omar, Othman, Ali.

La seconde de ces monnaies, achetée récemment par le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, provient de la collection de M. Schultz; elle a été frappée à Iezd [1], en 1425, et nous en devons

mère, *Histoire des Mongols de Perse*, Vie de Raschid-eldin, p. 84. — Prinsep, *The Journal of the asiatic Society of Bengal*, vol. III, pag. 9 et suiv. — Ce fut en 818 (1415 de J. C.) que Schah Rokh releva la ville de Hérat, que son père avait détruite, et qu'il en fit sa capitale. La médaille est donc d'une époque postérieure à 1415.

[1] Voyez, sur la ville d'Iezd (Jesda), Abou'l-féda (éd. de MM. Rei-

le dessin à l'extrême obligeance de M. de Longperier.

On lit d'un côté :

ضرب يزد Cusus est Iezd
السلطان الاعظم Sultanus supremus
شاه رخ بهادر خلد الله Schah Rokh Behadur, perpetuet Deus
ملكه وسلطانه Regnum et imperium ejus
سنت ٨٢٩ Anno 829 (1425).

De l'autre côté, comme sur celle de M. Guillemot, dans un carré fort régulier :

لا اله الا Non Deus nisi
الله محمد رسول الله Deus, Mohammed legatus Dei ;

et, sur les bords de ce carré :

ابو بكر عمر عثمان على Aboubèkre, Omar, Othman, Ali.

V.

L'examen de ces monnaies nous permet de conclure que le sceau marqué sur les feuillets du manuscrit arabe 1138 appartient évidemment à Schah Rokh, fils de Tamerlan; il offre le même type sous le rapport des caractères et sous le rapport

naud et Mac Guckin de Slane), pag. 330 et 332; et Fræhn, *Rec. num. Muhamm.* tom. I, pag. 426 et 502. — Fræhn, *loc. cit.*, indique une monnaie du sultan Mahmoud frappée à Iezd. — Voyez aussi les détails que donne, sur cette ville (Yezd), M. le chevalier Am. Jaubert, dans sa traduction de l'Édrisi, tome I, pages 391, 403, 419, 436, 438.

des surnoms donnés au fils de Tamerlan, et cette identité résout la question que nous nous étions proposée. Un fait récent est encore venu confirmer nos premières assertions. La médaille de Schah Rokh qui devait se trouver dans la collection de M. le duc de Blacas est revenue entre les mains de M. Reinaud, et l'empreinte que nous en donnons ci-après [1] justifie pleinement les indications que ce savant académicien avait eu l'extrême obligeance de nous transmettre. D'un autre côté, les livres qui composaient la bibliothèque de Schah Rokh ont dû être estampillés de son vivant, c'est-à-dire entre les années 1405 et 1447, chacun des successeurs de ce prince ayant eu son cachet particulier; et, si l'on songe que la découverte de la *variation* par Tycho Brahé ne fut rendue publique qu'en 1610, on reconnaîtra aisément que la priorité de cette découverte, que nous avons restituée à Aboul-Wéfa de Bagdad (mort en 998 de J. C.), appartient bien réellement aux Arabes, puisque le manuscrit qui constate ce fait important, quelle que soit d'ailleurs la date

[1] Voyez la planche ci-jointe n° 4. Cette monnaie, presque entièrement effacée, faisait partie d'un collier. On lit d'un côté :

لا اله الا الله محمد (رسول الله)

Et de l'autre côté :

ضرب (شـــاه رخ بهادر خلد

سمرقند

(م)لكه و (سلطانه)

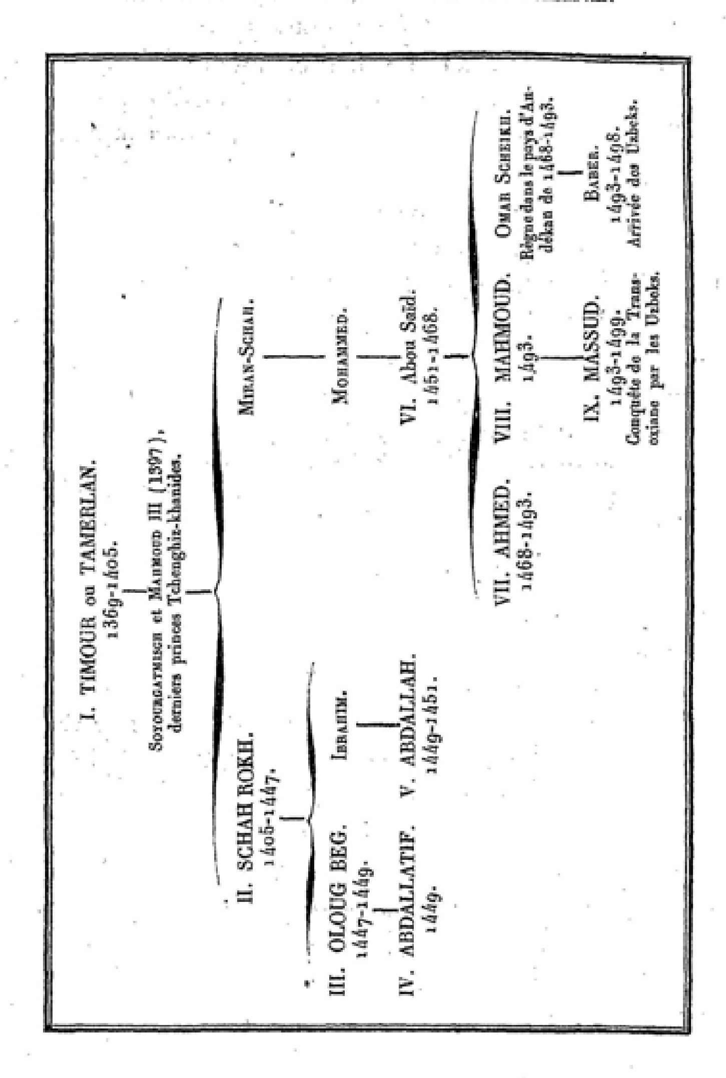
exacte de sa copie, a fait partie de la bibliothèque d'un prince de la Transoxiane qui vivait près de deux cents ans avant l'astronome danois.

Nous ne terminerons pas ce mémoire sans exprimer de nouveau le désir que la collection de monnaies orientales que possède le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, et qui est encore malheureusement fort incomplète, reçoive enfin tous les accroissements qu'on est en droit d'attendre de la haute intelligence de MM. les conservateurs, et du zèle infatigable de ces nombreux voyageurs que l'amour de la science attire chaque jour dans les contrées les plus reculées de l'Asie[1].

[1] Voir le tableau ci-après.

Sédillot.

TIMOURIDES DE LA TRANSOXIANE.



ÉTUDES

Sur la langue et sur les textes zends, par M. E. Burnouf.

(Suite.)

Maintenant que l'analyse philologique, autant du moins que j'ai pu m'en servir, a mis au jour le sens de chacune des parties de ce texte, le lecteur me permettra de ne pas le quitter avant d'avoir résumé en peu de mots les résultats les plus généraux qu'on en peut déduire. Relativement à l'expression qui fait l'objet spécial du premier article de ces Études, à celle de *yavaêtcha yavatâtaêtcha*, on ne peut contester le résultat auquel je suis parvenu, savoir : qu'elle n'a aucun rapport avec l'idée de la résurrection. On peut ensuite affirmer avec une égale certitude que, si cette expression ne signifie pas *à jamais et pour toujours*, elle doit avoir une valeur très-rapprochée de celle-là. Quant à ce qui regarde le dernier texte cité, celui de l'Iescht des Ferouers, il en résulte non moins évidemment que la fête des âmes, que les Parses célèbrent pendant les dix derniers jours de chaque année, c'est-à-dire pendant les cinq derniers jours du mois Sapandomad, et pendant les cinq jours épagomènes, est positivement indiquée dans un texte ancien et parfaitement

authentique, dans un texte qui ne porte aucune trace, à mon sens du moins, des réformes qui peuvent avoir modifié l'ancien système de Zoroastre. Ce texte n'est pas, comme ceux que j'ai cités dans le premier volume de mon Commentaire sur le Yaçna, noyé dans une glose pazende qui ne peut guère prétendre à une plus haute antiquité que l'époque des Sassanides[1]. Et cependant la preuve que je tirais des textes auxquels je fais allusion, quant à l'existence, dans les livres zends, de la véritable forme de l'année persane, c'est-à-dire d'une année de 360 jours avec cinq épagomènes, était déjà tellement forte que personne n'avait été tenté de la contester. Maintenant il n'est pas permis de révoquer en doute ce fait : qu'une portion importante de la prière aux âmes des morts fait mention de la dernière des époques de création dans lesquelles est divisée l'année religieuse des Persans, époque dont le terme aboutit aux derniers jours du mois Sapandomad, et qui est suivie des cinq épagomènes, lesquels sont compris au nombre des dix jours rappelés dans le texte en question. Je me crois en droit de conclure de ces faits qu'on s'est trop hâté, quand on a dit que Quinte-Curce était le seul auteur de l'antiquité qui fournît le moyen d'établir que l'année persane ancienne était composée de 365 jours, et que rien dans les textes zends ne nous instruisait de la forme de cette année. Les deux données si importantes de la prière des Ferouers, savoir : le nom de l'époque dite *Ha-*

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 333, sqq.

maspathmaêdha, et la mention des cinq jours épagomènes implicitement contenue dans l'indication des dix jours que dure la fête; ces deux données, dis-je, rapprochées des textes nombreux où sont invoquées les six époques qui divisent l'année religieuse des Persans, et surtout des passages pazends où est exprimée en nombre de jours la durée de ces époques, ne permettent pas de douter que l'année, telle qu'elle ressort des textes zends les plus authentiques, n'ait été réellement composée de 360 jours avec cinq épagomènes. Ce résultat explique l'attention que j'ai dû apporter à interpréter le texte qui nous le donne: il fallait montrer que le passage de la prière des Ferouers que je viens d'analyser appartenait, par le langage et par l'exposition des idées, aux textes les plus incontestablement anciens que nous ait conservés le recueil du Zend Avesta. Je crois ce fait solidement établi par les précédentes recherches, et je pose comme un point qui est à l'abri de toute contestation, que la prière des Ferouers est du même âge que les vingt-deux chapitres du Vendidad, que les Ieschts les plus développés, ceux de Mithra, de Behram, d'Ormuzd et autres, et que la plus grande partie du Yaçna, tous morceaux sur l'authenticité et l'ancienneté desquels il ne me paraît pas permis d'élever le moindre doute.

Sous le point de vue religieux, je crois que le lecteur exempt de préjugés sera frappé du caractère pur et simple de cette naïve prière qu'adressent aux vivants les âmes des morts. Je sens bien tout ce que

ma traduction lui a enlevé de sa grandeur antique : le vague qui reste encore sur quelques termes du texte original s'est répandu quelquefois sur l'expression française, qui n'est pas, par elle-même, la mieux faite pour la traduction d'idées aussi primitives. Mais ce défaut vient de la difficulté du texte et du peu de secours que j'ai à ma disposition, surtout quand il s'agit d'interpréter des mots aussi rares que quelques-uns de ceux qui se présentent dans ce passage. Il est à peu près certain que ce culte des Ferouers est, pour l'ancienne Arie et pour la Perse proprement dite, ce qu'est, pour l'Inde, le vieux culte des Pitris ou des Manes. Nous ne connaissons cependant jusqu'ici, dans les textes sanscrits, rien qui nous montre ce culte pieux sous un aspect aussi touchant que le fait la prière zende des Ferouers. Il est vrai que, tant qu'on ne possédera pas le rituel des Vêdas, on ne pourra pas affirmer que des prières semblables soient inconnues aux Brâhmanes, et l'on devra d'autant plus soigneusement se garder sur ce point de toute conclusion trop précipitée, que les mémoires de Colebrooke, relatifs aux cérémonies religieuses des Indiens, et que de nombreux passages du premier livre du Rĭgvêda, nous ont révélé l'existence d'hymnes dont l'élévation et la pureté égalent ce qu'aucune religion possède de plus beau en ce genre. Il est toutefois permis de conjecturer, d'après ce qu'on connaît déjà des productions du génie brâhmanique comparées aux rares débris de l'antique civilisation arienne, que le culte

des âmes a pu se présenter chez les anciens Persans avec un caractère plus individuel et plus moral que chez les Brâhmanes. C'est un des traits les plus apparents et les mieux connus du système dont on rattache l'origine à Zoroastre, que la place qu'y occupe le sentiment de la personnalité et de la moralité humaines. Les proportions de ce système, autant du moins que nous l'entrevoyons dans les fragments qui nous restent des livres zends, sont sans doute moins larges que celles du Brâhmanisme, tel qu'il apparaît dans les vastes conceptions du naturalisme vêdique. Mais, en se détachant plus franchement de Dieu et de la Nature, le Zoroastrisme a certainement tenu plus de compte de l'homme que n'a fait le Brâhmanisme, et on peut dire qu'il a, jusqu'à un certain point, regagné en profondeur ce qu'il perdait en étendue. Il ne m'appartient pas d'indiquer ici ce qu'un système qui tend à développer les instincts les plus nobles de notre nature, et qui impose à l'homme, comme le plus important de ses devoirs, celui de lutter constamment contre le principe du mal, a pu exercer d'influence sur les destinées des peuples de l'Asie, chez lesquels il a été adopté à diverses époques. On peut cependant déjà dire que le caractère religieux et martial tout à la fois, qui paraît avec des traits si héroïques dans la plupart des Ieschts, n'a pas dû être sans action sur la mâle discipline sous laquelle ont grandi, s'il en faut croire l'antiquité classique, les commencements de la monarchie de Cyrus. Plus nous avancerons dans la connaissance

des textes zends, plus nous trouverons de motifs en faveur de cette conjecture, qui recevra peut-être une confirmation nouvelle des détails relatifs à l'état ancien de la Perse, qu'on ne peut manquer de découvrir dans la grande inscription de Bisoutoun, monument précieux dont on devra bientôt l'explication au zèle et au savoir de M. Rawlinson.

II. 𐬫𐬀𐬰𐬀𐬙𐬀, *Yazata*.

L'analyse que j'ai donnée de ce nom, qui est, comme on sait, le titre générique des êtres divins auxquels s'adresse l'adoration des hommes, n'a dû laisser subsister aucun doute sur la nature des éléments dont il se compose [1]. Je n'ai pas hésité à y reconnaître un suffixe *ata*, donnant au mot qu'il modifie le sens de *digne de*. Mais j'ignorais encore qu'il existât en sanscrit, et notamment dans la langue des Vêdas, une formative qui ajoute au radical auquel on la joint la valeur d'un participe grec en *τος* ou d'un adjectif latin en *bilis;* d'où il résulte que l'on doit traduire maintenant avec certitude *yazata*, comme j'avais proposé de le faire conjecturalement, par « digne d'être honoré du sacrifice. » C'est ce dont on peut se convaincre en parcourant le livre Ier du Rĭgvêda de Rosen. C'est ainsi qu'on trouve au commencement du liv. I, ch. 1er, hymne 2, st. 1, दर्शत

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 218 et 219.

darçata, que Rosen traduit par *conspiciendus*[1]. Ce même mot se représente encore ch. III, h. 36, st. 9; ch. IV, h. 50, st. 4; ch. VII, h. 102, st. 2; ch. VIII; h. 117, st. 5. Enfin on rencontre यजत *yadjata*, c'est-à-dire le *yazata* zend même qui nous occupe, et Rosen le traduit par *sacris celebrandus*[2]. Dans le savant commentaire auquel il n'a malheureusement pas pu mettre la dernière main, Rosen renvoie au Siddhânta Kâumudî de Bhaṭṭôdjî Dîkchita, pour la preuve de l'existence de ce suffixe, que les grammairiens indiens nomment *atatch*, ainsi que je l'avais indiqué. La règle de Bhaṭṭôdjî établit, en effet, que dix radicaux, parmi lesquels se trouve *yadj* (honorer par le sacrifice), prennent ce suffixe *ata*; et elle donne pour synonyme de *yadjata* le nom du prêtre officiant, ou le Rĭtvidj[3]. L'application toute spéciale que les Brâhmanes ont faite de l'adjectif *yadjata* n'infirme pas le témoignage du Rĭgvêda, ou plutôt des commentateurs qui, comme Sâyaṇa, remplacent le terme archaïque *yadjata* par यष्टव्य « digne « qu'on lui offre le sacrifice[4]. » L'existence de termes comme *darçata*, *yazata*, dans le plus ancien sanscrit,

[1] Cette traduction repose sur l'autorité du Nirukta de Yâska, cité dans Sâyaṇa, sur le passage même du ch. Ier, que je rappelle en ce moment.

[2] *Rĭgvêda Saṁhitâ*, l. I, ch. III, h. 34, st. 7.

[3] *Siddhânta Kâumudî*, fol. 198 *v.* et 199 *r.* Cette règle doit être plus ancienne que Bhaṭṭôdjî, car elle se trouve déjà dans le commentaire de Sâyaṇa, au ch. Ier et au ch. IV, dans le passage auquel renvoie la note suivante.

[4] Sâyaṇa, sur *Rĭgvêda Saṁhitâ*, l. I, ch. III, h. 34, st. 7.

est une preuve manifeste des rapports intimes qui unissent l'idiome vêdique avec celui du Zend Avesta. Des exemples aussi frappants sont bien faits pour confirmer dans l'opinion qu'il n'y a presque aucune dénomination importante, parmi celles qui forment le fonds des croyances indo-persanes, qui ne se retrouve également en zend et en sanscrit.

III. 𐬟𐬱𐬎, *Fchu.*

La lecture des portions du Rĭgvêda publiées par Rosen fournit, pour ce terme, un rapprochement du plus grand intérêt, en ce qu'on y trouve la confirmation de la valeur assignée par la glose sanscrite de Nériosengh au composé zend 𐬟𐬭𐬁𐬛𐬀𐬙̰ 𐬟𐬱𐬎 *frâdaṭ fchu,* c'est-à-dire, selon Nériosengh, « celui qui fait « croître les troupes de bestiaux [1]. » Dans la discussion que j'avais consacrée à ce terme curieux, j'étais arrivé à cette conclusion que le *fchu* zend devait être le सु ou le षु, *su* et *chu* sanscrit, et que ce monosyllabe exprimait « l'action d'engendrer, la production. » J'étais bien éloigné de m'attendre à trouver dans les Vêdas le mot *fchu*, sous une forme indienne, प्सु *psu*, et avec deux significations différentes. Il y a, en effet, premièrement celle de *corps*, dans l'épithète de अह्रुतप्सवः *ahrutapsavaḥ* [2], par laquelle le Rĭgvêda caractérise les Maruts ou les vents, considérés

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 225 sqq.
[2] *Rĭgvêda Sam̃hitâ*, l. I, ch. IV, h. 52, st. 4.

comme les auxiliaires d'Indra dans sa lutte avec Vrĭtra, et que Rosen traduit par « non curvata corpora habentes, » d'après Sâyaṇa, qui commente ainsi cet adjectif : अकुटिलरूपाः शोभनावयवाः « dont le « corps n'est pas de travers, c'est-à-dire dont les « membres sont beaux. » Il a ensuite le sens de *vache*, dans l'adjectif *aruṇapsavaḥ* de ce vers : वहन्त्वरुणप्सव उप त्वा सोमिनो गृहं « vehunto rubicundæ vaccæ te ad libantis domum [1]. » La première de ces deux significations, celle de *corps*, est positivement donnée par le Nighaṇṭu, qui cite le mot प्सुः (nomin.) comme synonyme de रूप *forme* [2]. La seconde est établie d'une manière également positive par la glose de Sâyaṇa, qui commente ainsi le composé vêdique *aruṇapsavaḥ* अरुणवर्णा गावः « des vaches de couleur « fauve, » et qui, pour donner l'étymologie de *psu*, ajoute cette glose : प्सा भक्षणे प्सान्ति भक्षयन्ति स्तनं पिबन्तीति प्सवो वत्साः औणादिकः कुप्रत्ययः आतो लोप इटि चेत्याकारलोपः; c'est-à-dire : « Le radical *psâ* signifie *manger;* le mot « *psavaḥ* désigne les veaux (ou les génisses), parce « qu'on dit d'eux *psânti*, c'est-à-dire : ils mangent, ils « boivent à la mamelle. Ce mot *psu* est formé au « moyen de *ku*, suffixe de la classe *uṇâdi*, et par la « suppression de l'*â* long du radical *psâ*, laquelle a « lieu en vertu de la règle de Pâṇini (VI, 4, 64), qui « veut que l'*â* final d'un thème se supprime devant les « voyelles des suffixes des classes *iṭ*, *kit* et *ṅit*. » Dans le passage de l'hymne 52, où Sâyaṇa donne à *psu* le

[1] *Rĭgvêda Saṁhitâ*, l. I, ch. IV, h. 49, st. 1.

[2] *Nighaṇṭu*, ch. II, art. 7.

sens de *corps*, il se contente de rappeler la première partie de cette explication : « le radical *psâ* signifie « *manger; psu* en est formé au moyen du suffixe *u*, « de la classe *uṇâdi;* » mais il ne dit pas comment le sens de *corps*, *forme*, peut, aussi bien que celui de *génisse*, sortir d'un radical qui signifie *manger*. Il est probable que *psu*, dans la première de ces deux acceptions, exprime *la forme*, *le corps* que les êtres animés reçoivent de la nourriture qu'ils prennent. Quoi qu'il en soit, le *psâ* sanscrit se retrouve peut-être dans le grec ψωμός, qui ne peut être un mot premier, et où l'on remarque le radical ψω (ψα), *psâ*, et le suffixe bien connu *ma*. Mais, une fois établie l'identité matérielle du *psu* vêdique et du *fchu* zend, il reste à vérifier si l'explication étymologique des commentateurs indiens peut rendre compte du *fchu* zend; en d'autres termes, si ce dernier substantif ne se prête pas à une autre explication étymologique.

Avant de nous livrer à cette recherche, il importe d'examiner si les significations que les commentateurs assignent au vêdique *psu* sont de nature à jeter quelque jour sur les textes zends où se trouve le mot *fchu;* 2° de rassembler toutes les formes sous lesquelles se présente ce mot.

Et d'abord je dirai que les rapports frappants qui se découvrent tous les jours entre le zend et le plus ancien dialecte sanscrit, nous autorisent certainement à faire au *fchu* zend l'application de l'un des deux sens, au moins, que les commentateurs indiens

reconnaissent au védique *psu*. On peut donc traduire *frâdat fchu* par : « celui qui multiplie les génisses, » comme le pensait Nériosengh lui-même, et il est facile de démontrer que cette traduction s'accorde bien avec l'ensemble des textes où ce composé se présente. Quant à la forme première de *fchu*, je crois avoir établi, dans la discussion que j'ai consacrée à ce mot [1], que son thème doit être *fchu* ou *fchû;* mais, pour mettre cette assertion hors de doute, je vais réunir le petit nombre de formes que les textes nous fournissent pour ce mot. Je le trouve à l'acc. sing. masc. et en composition avec *frâdaṭ* dans [illegible] [illegible] *frâdaṭ fsaom*, que le Vendidad Sadé et les n°s II F. et III S. lisent de la même manière, tandis que le n° VI S. le lit [illegible] *fchâum*, et deux mss. de Londres, le n° II et le n° III, [illegible] *fsûm* [2]. C'est cette dernière leçon qui me paraît la meilleure, car elle sort directement du thème *fchu;* seulement il faut l'écrire *fchûm:* les leçons comme *fchaom* et *fchâum*, au contraire, ne sont régulières que si l'on admet un thème *fchava*, qui sans doute est possible, mais auquel ne nous conduisent pas les autres cas de ce nom. Je le trouve encore au même cas dans le morceau adressé au Gâḥ Rapitan, et lu [illegible] dans nos deux manuscrits des Ieschts [3], ce qui confirme la leçon des manuscrits

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 225, sqq.

[2] *Vendidad Sadé*, p. 15; ms. Anquetil, n° II F., p. 26; n° III S., p. 15; n° VI S., p. 11.

[3] Ms. Anq. n° III S., p. 411; n° IV F., p. 318.

de Londres. J'ai expliqué amplement le datif *fchavê* ou *fchaovê* dans mon Commentaire sur le Yaçna[1]; j'en rencontre un exemple écrit *frâdaṭ fsavê*, que je lis *fchavê* dans le Neaesch du Soleil[2], et un autre, au commencement de la prière au Gâh Rapitan, écrit fautivement *frâdaṭ fsavaê*, pour *fchavê*[3]. Le génitif singulier est , que je trouve diversement écrit dans les divers mss. du Yaçna, et qui est en composition avec *drva* ou *drvô*, comme il suit : , n° III S.; , Vendidad Sadé, page 72; , dans les n°s II et III de Londres; , dans le n° VI S. d'Anquetil; , dans l'édition de Bombay, p. 78, et enfin , dans le n° V des mss. de Londres. Voici le passage même où se rencontre ce mot :

[4]

Anquetil le traduit ainsi : « Je vous fais Izeschné, « pur Ormuzd, dont les pensées sont élevées, « qui de loin (conservez) tout, qui de loin veil« lez (sur tout), qui de loin donnez aux corps de « pures productions[5]. » Mais je crois qu'on doit traduire : « Nous te présentons l'offrande, ô Ahura

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 226, sqq.

[2] Ms. Anq. n° III S., p. 285; n° IV F., p. 29.

[3] Ms. Anq. n° III S., p. 410; n° IV F., p. 316.

[4] *Vendidad Sadé*, p. 72; ms. Anq. n° III S., p. 86; n° II F., p. 139; n° VI S., p. 71.

[5] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 133.

« Mazda, ô pur maître de [cette] demeure, qui con-
« serves les bestiaux, qui conserves les hommes,
« qui conserves les pures semences. » Nériosengh qui, si je ne me trompe, n'a pas saisi le vrai sens de ce passage, traduit le composé *drvô fchaos* par आरोग्यान् पशुसमूहान्, « les troupes d'animaux en « bonne santé, » ce qui nous apprend que la tradition des Parses donne ici à *fchu* le sens d'*animal domestique*. Je n'ai pas besoin d'insister sur les formes *fchaos* et *fchèus*, qui sont toutes deux des génitifs réguliers de *fchu*, quoique la première me paraisse plus admissible en composition que la seconde.

Enfin ce même mot se présente à l'accusatif pluriel seul et avec le même adjectif *drvô*, sous les formes de [illegible] *fsavô* et [illegible] *fsvô*, dans le Vendidad Sadé; [illegible] *fsvô*, dans l'édit. de Bombay, et [illegible] *fchavô*, dans le n° VI S.[1]. De ces diverses orthographes, la plus régulière doit être vraisemblablement celle de *fchvô*, car elle nous montre d'une manière parfaitement visible tous les éléments de ce cas, savoir, *fchu*, thème, plus *ô* = *as*, désinence. Cependant la leçon *fchavô* n'est pas impossible; car il n'est pas rare de voir la forme augmentée, qui ne sort pas en sanscrit du nominatif, s'étendre, en zend, jusqu'à l'accusatif. Quoi qu'il en soit, l'élément qui subsiste sous ces formes diverses, c'est toujours *fchu*, que tout nous autorise à regarder comme un subs-

[1] *Vendidad Sadé*, p. 525; éd. de Bombay, p. 562; ms. Anq., n° VI S., p. 215.

tantif auquel Nériosengh, c'est-à-dire une tradition déjà ancienne, donne deux fois au moins la signification de « troupe d'animaux domestiques. » Rapprochée du témoignage des commentateurs indiens qui assignent au vêdique *psu* le sens de *génisse*, *veau*, la tradition parsie acquiert une très grande autorité, et il semble que nous pouvons, sans trop nous hasarder, traduire les deux épithètes *frâdaṭ fchu* et *drvô fchu* par : « qui multiplie et qui conserve les « bestiaux. »

Faudra-t-il conclure de là qu'on doit aussi faire au zend *fchu* l'application de l'étymologie que Sâyaṇa propose pour le *psu* vêdique, pris dans le sens de *génisse*? J'avoue pour ma part que cette étymologie me paraît fort contestable, et je crains qu'en la proposant, les grammairiens indiens n'aient cédé à l'habitude où ils sont d'expliquer tous les mots sanscrits, quels qu'ils soient, par les seules racines qu'ils possèdent. Il se peut que *psu* ne vienne pas de *psâ*, et que le rapport qu'offrent ces deux monosyllabes soit purement accidentel. Or, une fois mis de côté le radical *psâ*, les listes actuelles de racines n'offrent plus aucun secours pour l'explication de *psu*. Si nous nous adressons au premier sens de ce nom, celui de *forme*, que constate le passage cité du Nighaṇṭu, nous n'y trouverons aucune lumière nouvelle. Mais, en partant de celui de *génisse*, que donne Sâyaṇa, on est conduit à cette supposition que *psu* pourrait bien n'être qu'une contraction ancienne de *paçu* (bétail). Quelque singulier que

ce résultat puisse paraître, il se présente cependant appuyé de quelques preuves. Premièrement, c'est un fait constaté par un grand nombre d'exemples, que le dialecte vêdique contracte souvent des mots au moyen de la suppression d'un *a* médial, et cela non-seulement dans la conjugaison, mais encore dans le corps des thèmes, et qu'il ne recule pas devant des accumulations de consonnes résultant de cette contraction, qui paraîtraient insolites et presque barbares au sanscrit classique. Le texte publié par Rosen, et les notes qui l'accompagnent, offrent trop de preuves de ce fait, en ce qui regarde la conjugaison, pour que je croie nécessaire de m'y arrêter : d'ailleurs, on pourrait objecter que la suppression d'un *a* médial dans la conjugaison tient ou à l'accent ou à quelque influence encore peu connue de la désinence sur le thème. J'aime mieux citer des mots premiers, comme ceux par lesquels s'ouvre le Nighaṇṭu, savoir : ग्मा *gmâ* et क्ष्मा *kchmâ*, mots qui désignent la terre et qui sont manifestement des contractions de *gamâ* (celle sur laquelle on marche), et de *kchamâ* (celle qui supporte), nom qui est encore employé dans la langue classique, et qui suffirait à lui seul pour établir le fait dont je parle. Je rappellerai encore ग्ना *gnâ* (femme), pour *ganâ*, de *gan* (et plus tard *djan*), *engendrer*, ainsi que सुम्न *sumna* (approbation), où il faut probablement rétablir le radical *man*, et धिष्ण्य *dhichṇya*, qui est certainement pour *dhichaṇya*[1]. Si de telles contrac-

[1] *Rosen ad Rigvéda Saṁhitâ*, t. I, annot., p. XI.

tions existent déjà dans la langue vêdique, on peut, ce me semble, étendre par analogie le principe, quel qu'il soit, d'où elles partent, jusqu'au mot *psu*, pour *paçu*, surtout si l'on fait attention que ce mot, placé ainsi qu'il l'est en sanscrit et en zend, comme seconde partie d'un composé, se trouve dès lors soumis à la loi de l'accent propre de ce composé, loi qui doit ici passer avant toutes les autres, car elle résulte d'ordinaire de l'idée qu'on veut exprimer par le composé même. La seule objection que l'on pourrait faire contre cette explication, c'est que la sifflante n'est pas la même dans *psu* que dans *paçu*: cette objection n'est cependant pas aussi forte qu'elle paraît l'être; car, comme *ç* appartient à une autre classe de consonnes que *p*, il était naturel que cette sifflante se transformât en *s*, lettre qui a beaucoup plus d'analogie avec *p*; et cela devait se faire d'autant plus facilement que, dans la langue classique elle-même, la distinction qui existe entre *ç* et *s* est loin, pour quelques radicaux, d'être nettement tranchée.

Je n'hésite pas à faire l'application de cette analyse au zend *fchu*, qui est le vêdique *psu* avec la seule différence qu'on remarque dans la sifflante: car l'existence du *f* pour le *p* est un fait propre à l'orthographe zende; et, quand même on écrirait notre mot avec un ₰ *s*, comme le font d'ordinaire les manuscrits, le *f* serait encore nécessaire, et il faudrait toujours le lire *fsu*. Mais, avant d'adopter définitivement cette explication, il importe d'examiner s'il ne serait pas possible de trouver à *fchu*

une racine zende dans les parties qui nous restent du Zend Avesta.

La racine dont je parle se présente dans les textes sous des formes très-intéressantes, mais qui ne sont pas toutes également claires : je commence par celles qui appartiennent évidemment à un thème verbal. On lit, dans deux passages du Yaçna, une phrase qui termine une prière en l'honneur de la vache, prière qui forme le chapitre xxᵉ de l'Iescht de Behram; elle est ainsi conçue[1] : , et traduite par Anquetil : « Ce sont eux [les « animaux] qui me (donnent) la nourriture et ce « qui est nécessaire à la vie. » Le Vendidad lit deux fois ce mot *fsuyô*, comme fait l'édit. de Bombay; le nº II F. le lit *fchyô* et une fois *fsyô*, orthographe qui est toujours celle du nº III S.; enfin le nº VI S. le lit deux fois *fchayô*: d'autre part, les deux manuscrits des Ieschts l'écrivent avec une autre finale *fsuyê*. Je ne crois pas que Nériosengh ait saisi le sens de ce passage, qu'il a traduit ainsi : « Il augmente pour nous la nourriture, « c'est-à-dire il augmente notre corps; » mais ce qu'il nous importe de remarquer, c'est le sens qu'il donne au mot principal de ce texte, à celui qu'avec notre plus ancien manuscrit je lis *fchuyô*. Il le remplace en effet, dans deux passages, par le verbe nominal स्फीतयति *sphîtayati*, c'est-à-dire : « il fait grossir, il rend

[1] *Vendidad Sadé*, p. 53 et 387; éd. de Bombay, p. 57 et 393; ms. Anq., nº II F., p. 112 et 322; nº III S., p. 70, 204 et 612; nº VI S., p. 52 et 177; nº IV F., p. 839.

« abondant, il fait prospérer. » Si Nériosengh a fidèlement reproduit la tradition ancienne, et nous verrons que la vraisemblance est pour l'affirmative, il faudra traduire le texte précité de la manière suivante : « Tu l'as engraissée pour notre nourriture, » en considérant *fchuyô* comme la 2e pers. imparf. de *fchu*, conjugué suivant le thème de la 4e classe des radicaux sanscrits, et privée d'augment, selon une habitude aussi fréquente en zend que dans le sanscrit vêdique.

Cette analyse s'applique au participe *fchuyãs*, dont j'ai cité déjà le nomin., le vocat. et l'acc. singuliers dans mes notes sur le Yaçna[1]. Ces formes, qui sont *fchuyãs*, *fchuya*, et *fchuyañtĕm*[2], dérivent toutes du radical *fchu*, conjugué (comme l'imparfait cité tout à l'heure) sur le thème de la 4e classe. Le nomin., que je n'avais fait que rappeler en passant, sans indiquer les passages qui me le fournissent, se trouve dans le Yaçna et dans le Vendidad, dans des morceaux qu'il me paraît suffisant de rapporter en note, parce qu'ils seront en général expliqués ailleurs[3]. Nos Yaçnas le lisent *fsuyãç*, excepté

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, note A, p. XVIII, n° 46; et note R, p. CXXVII.

[2] Ce mot se retrouve à ce cas dans le Vendidad Sadé, p. 56, 212 et 458, et dans le volume des Ieschts, n° III S., p. 415 et 528.

[3] *Vendidad Sadé*, p. 55; éd. de Bombay, p. 58; n° VI S., p. 54. *Vendidad Sadé*, p. 85; éd. de Bombay, p. 89; n° II F., p. 157; n° III S., p. 97; n° VI S., p. 82. *Vendidad Sadé*, p. 186, 231, 410, 418;

le n° VI S. qui a *fchayãs*, ce qui est la véritable orthographe. Le datif est, ainsi qu'on doit s'y attendre, *fchuyañtê*, comme cela est établi par les passages que je rappelle en note [1]; je remarquerai seulement que, dans le premier des passages auxquels je renvoie, ce participe (que nos mss. lisent à peu près uniformément *fsayañtê*, au lieu de *fchuyañtê*), est employé seul et sans être accompagné du nom du laboureur *vâçtryâi*. Le génitif est *fchuyañtô*, que nos mss. lisent en général *fsuyañtô* [2]: ces formes qui, en sanscrit, seraient irrégulières, sont moins anomales en zend, où le suffixe *añt* paraît avec sa nasale dans les cas indirects, qui la perdent en sanscrit. Il en faut dire autant de l'accusatif pluriel, qui est également *fchuyañtô* ou, comme le lisent nos mss., *fsuyañtô* [3]. Enfin j'en trouve à la fois le nomin. et le locat. pluriels dans un passage du chapitre XLVII du Yaçna, dont je ne citerai en ce moment que les mots relatifs à

éd. de Bombay, p. 184, 230, 420, 430. *Ieschts*, ms. Anq., n° III S., p. 582; n° IV F., p. 759. Ces deux mss. lisent *fasuyãs*.

[1] *Vendidad Sadé*, p. 171, 195, 196, 234; éd. de Bombay, p. 169, 192, 193, 233. *Ieschts*, ms. Anq., n° III S., p. 582.

[2] *Vendidad Sadé*, p. 65, 171, 410, 418; éd. de Bombay, p. 70, 169, 421, 430. Il faut seulement observer que dans le passage de la page 171, qui appartient au Yaçna, tous les mss., excepté le *Vendidad Sadé*, lisent avec raison au datif le mot qui nous occupe.

[3] *Vendidad Sadé*, p. 58 et 65; éd. de Bombay, p. 61 et 71. Dans ces deux passages, l'édition de Bombay lit par erreur *fsuyañta*: je note cette variante pour montrer combien aisément les copistes confondent les voyelles *ô* et *a*.

la discussion présente, en les corrigeant d'après la comparaison de nos mss. du Yaçna[1] : . Il n'est pas facile de voir comment Anquetil traduit ce passage, tant sa traduction bouleverse les rapports qui paraissent unir entre elles les parties du texte auquel nous empruntons cette proposition ; je suppose qu'il veut la rendre par : « et anéantit (à leur tour) ces violents « qui veulent tout détruire[2]. » On retrouve en effet dans ces paroles quelques traces de la version de Nériosengh, qui signifie : « Que la destruction qui « est dans sa langue soit la non destruction, c'est-à-« dire qu'il ne désire plus détruire. » Nous sommes, il faut l'avouer, jetés bien loin du sens que Nériosengh lui-même assigne, dans les autres passages, au participe du radical *fchu*. Il n'est cependant pas permis de douter que les deux formes dont il s'agit ici n'appartiennent à la même catégorie que celles que je viens d'examiner tout à l'heure. En effet, le mot que le n° III S. lit *afsuyañtô*, le n° VI S., *afchayañtô*, et l'éd. de Bombay, *afsuyañtu*, mais dont la véritable orthographe est certainement *afchuyañtô*, est exactement le nomin. plur. masc. *fchuyañtô*, plus l'*a* privatif ; et, de même, le mot que le Vendidad Sadé, l'éd. de Bombay, le n° II F. et le n° III S. lisent *fchuyêsû*, et le n° VI S. *fchuia-*

[1] *Vendidad Sadé*, p. 390 ; éd. de Bombay, p. 396 ; ms Anq., n° VI S., p. 180 ; n° II F., p. 329 ; n° III S., p. 208.

[2] *Zend Avesta*, t. I, II° part., p. 202.

chu, mais dont l'orthographe véritable doit être *fchuyachû* (ou, si l'on admet l'influence du *y* médial sur l' *a* suivant, qui alors se change en *ê*, *fchuyêchû*); ce mot, dis-je, se présente comme le locat. plur. masc. du participe dont il s'agit ici; car un mot dont le thème est terminé par *aṭ* doit perdre en zend son *ṭ* final, le groupe *ts* ne se rencontrant pas dans cette langue: de sorte que de *fchuyaṭ-chû* il est naturel que nous ayons *fchuyachû*. Si, maintenant, nous faisons à ces deux termes l'application du sens que Nériosengh lui-même assigne aux autres dérivés jusqu'ici cités du radical *fchu*, il faudra traduire comme il suit la proposition qui nous occupe : « Empêchant par leurs langues [c'est-« à-dire par leurs discours] la prospérité de ceux « qui prospèrent. » Quoi qu'il en soit de cette dernière interprétation, nous pouvons toujours affirmer positivement : 1° que les textes zends nous offrent des exemples du participe présent d'un verbe que Nériosengh traduit par : « il engraisse ; » 2° que ce participe, joint (excepté dans deux passages seulement) au nom du laboureur, peut se traduire, conformément à la donnée de Nériosengh, par : « celui qui engraisse [les bestiaux], ou, qui fait « prospérer [les biens de la terre]; » 3° enfin que toutes ces formes se laissent ramener par l'analyse au primitif *fchu*.

Le participe parf. pass. de ce même radical, ou tout au moins un mot qui rappelle bien cette forme, se trouve une seule fois, à ma connaissance, dans le

Vendidad Sadé ; c'est [illegible] *fchuta*, qu'on lit à la fin du fargard VII. Voici ce passage même, tel que je crois pouvoir le corriger d'après la comparaison des manuscrits :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] (1. [illegible]?) [illegible]
[illegible] [1]

Anquetil traduit ainsi ce passage : « Si, dans un « troupeau, une bête mange du cadavre d'un chien « ou de celui d'un homme, comment sera-t-elle « pure? Ormuzd répondit : Elle est impure, ô saint « Zoroastre. Dans le courant d'une année entière, « le prêtre tenant le Barsom ne pourra manger en

[1] *Vendidad Sadé*, p. 253 ; éd. de Bombay, p. 252. Je me contente d'indiquer ici les variantes des seuls mots qui peuvent faire naître quelque doute. Les n°s II S., p. 196, et V S., p. 226, lisent *fraǧharâṭ ;* le Vendidad Sadé et l'éd. de Bombay, *fraǧaharâṭ ;* le n° I F., p. 386, *fraǧharâṭ*. C'est là un des mots sur lesquels on trouvera un article spécial dans ces Études. Je suis le n° V S., pour *ayaojdayān*, que les autres mss., y compris l'éd. de Bombay, lisent sans l'*a* privatif. Les n^{os} I F., p. 387, et V S., lisent *fchuta ;* le n° II S., *chutô ;* le Vendidad Sadé et l'éd. de Bombay, *fsuta*. Je lis *zaothré* avec le n° I F., qui a deux fois cette orthographe, avec l'éd. de Bombay qui l'a une fois et l'autre fois *zaothraé*, tandis que le Vendidad Sadé a *zaôthrĕ* et *zaothraé ;* le n° V S. lit deux fois *zaothra*, le n° II S. une fois *zuthra* et l'autre fois *zaothraé*. Le Vendidad Sadé, l'éd. de Bombay et le n° II S. ont *barĕçmainé ;* le n° I F lit *barĕçmaéné*, et le n° V S., *barĕçmané*. La forme de ce mot est obscure, et il sera examiné en détail dans ces Études. Tous nos mss. lisent *baraiti*, excepté le Vendidad, qui a *bairé ;* je préférerais *bĕrĕté*, conformément à la formule du ch. III du Yaçna, [illegible] [illegible] [illegible]

« Zour du lait ni de la chair de cet animal [1]. » Je crois qu'on peut traduire plus littéralement ce texte ainsi qu'il suit : « Est-ce qu'elles sont pures, ô saint « Ahura Mazda, les vaches qui viendraient à tou- « cher à un chien ou à un homme mort? Ahura « Mazda dit alors : Elles ne peuvent plus être pures, « ô saint Zoroastre, tant que dure l'année, ni « pour l'offrande de lait caillé, ni pour l'offrande « de lait [faite avec] le Barsom élevé. » Je ne présente qu'avec réserve la traduction de ce texte difficile; plusieurs des mots qui en font partie reparaîtront, d'ailleurs, plus tard. Je remarquerai seulement que la version d'Anquetil est inadmissible, et qu'il y a un contre bon sens à dire que le prêtre restera pendant un an sans manger de la chair d'une vache souillée. Il me semble que par *gèus zaothra*, littéralement « offrande de la vache, » il faut entendre « offrande de ce qui vient de la « vache, » c'est-à-dire, du lait: c'est de cette manière que, dans les Vêdas, le mot गो *gô* est synonyme de क्षीर *kchîra* (lait) [2]. Je voudrais être aussi sûr du sens de *payô fchuta*, mots qu'Anquetil propose en note de traduire, d'après le pehlvi, « du lait (devenu) « fromage. » Ma traduction repose en partie sur la tradition que cette glose pehlvie nous a conservée, et en partie sur le sens que, d'après Nériosengh, je crois devoir assigner au radical *fchu*. En effet, si *fchu* a la valeur du sanscrit स्फाय् *sphây*, comme le

[1] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 329.
[2] Rosen, *Rigvêda*, lib. I, annot., p. XVIII.

pense Nériosengh, et si *fchuta* vient de *fchu*, les mots *payô fchuta*, où je ne puis voir qu'un composé de dépendance, signifieront : « la partie solide du « lait, » c'est-à-dire le caillé ou la crème; en un mot, le *dadhi*, ou caillé des Vêdas. Quoi qu'il en soit du sens de ces deux termes, il faut toujours admettre que, grammaticalement parlant, *fchuta* se présente comme le part. parf. passif de *fchu*.

C'est encore à ce même radical *fchu* que je rattache l'adjectif [illegible] *fchaonîm*, que je trouve dans l'Iescht des sept Amschaspands, et que les deux manuscrits écrivent avec un [illegible] *s* [1]. Ce mot est donné dans une invocation qui suit immédiatement une courte prière adressée à l'Amschaspand Amerdad (Amĕrĕtâṭ), et il est manifeste qu'elle se rapporte à cette prière, observation qui est confirmée par ce fait, que l'Amschaspand Amerdad passe pour le génie de la vie animale. Voici le passage même :

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]
([illegible] n° IV) [illegible] ([illegible] l.) [illegible] [illegible]
[illegible]

Anquetil le traduit ainsi : « Je fais Izeschné à « Amerdad Amschaspand; lui qui (donne) tout, les « troupeaux, je lui fais Izeschné; lui qui multiplie « les grains, je lui fais Izeschné [2]. » Je crois qu'on doit traduire plus exactement : « Nous offrons le « sacrifice à Amĕrĕtâṭ, l'Amschaspand; nous l'of-

[1] Ms. Anq. n° III S., p. 455; n° IV F., p. 424.

[2] *Zend Avesta*, t. II, p. 154.

« frons au gras troupeau; nous l'offrons aux deux « jeunes cavaliers. » J'ajoute que ce même mot est encore écrit [illegible] *fsunîm* au commencement de l'Iescht de Gosch, mais dans une longue suite d'épithètes, relatives à Drvâçpa, qui ne nous en expliquent pas le sens [1].

En disant que le second terme de l'énumération précédente se rapporte à l'Amschaspand Amerdad, j'ai particulièrement en vue un passage de l'Iescht des sept Amschaspands, où les mots que renferment les trois invocations précédentes se présentent au génit. duel, cas qui est appelé, 1° par le mot [illegible] [illegible] (et à la louange de), qui termine la célèbre prière commençant par [illegible] (puissé-je prier, ou je prierai [2]); 2° par une invocation à l'Amschaspand Khordad (Haurvatâṭ). Or, on sait que ce génie précède d'ordinaire, dans les prières de la liturgie, le nom d'Amerdad, de sorte que ces deux Amschaspands marchent souvent ensemble dans les textes. Cela posé, omettant l'invocation relative à Khordad, qui ne nous apprendrait rien de nouveau, je transcris uniquement le passage qui contient le mot, objet spécial de cette discussion :

[illegible] l.) [illegible] [illegible] [illegible] ([illegible])
[illegible] ([illegible] l.?) [illegible] [illegible] ([illegible]
[3] ([illegible] l.)

[1] Manuscrits d'Anquetil, n° III S., p. 510; n° IV F., p. 566.

[2] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, p. 37. J'indiquerai ailleurs les motifs qui m'engagent à modifier la traduction de cette prière, dont je n'ai pas assez marqué le rapport avec ce qui suit.

[3] Ms. Anq. n° III S., p. 453; n° IV F., p. 420. Ces deux mss.

Anquetil traduit ainsi ce texte : « Amerdad, grand, « qui (produit) tout, les troupeaux, qui multiplie les « grains [1]. » On peut, je crois, traduire avec certitude : « [Je prierai à la louange de Khordad et] « d'Amerdad le chef, de ces deux [Amschaspands], « maîtres des gras troupeaux, de ces deux jeunes « cavaliers. » Je remarque, en passant, qu'Anquetil, après avoir omis le mot *açpanibya,* qu'on peut lire aussi *açpinibya*, et qui a certainement la signification que je lui assigne, (des deux cavaliers), s'est laissé tromper par l'analogie que présente le mot *yavanibya* avec le substantif ... *yava* (orge). La comparaison du présent passage avec celui que je citais tout à l'heure, et où nos deux manuscrits lisent correctement *yavanô* (l'*â* étant abrégé devant *n* par une règle d'euphonie zende), ne laisse aucun doute sur la valeur de ce terme. C'est également sur la comparaison de ce passage que je me fonde pour lire *fchaonibya,* au lieu de *fsunibya,* que donnent les manuscrits des Ieschts, et pour traduire les deux adjectifs *fchaonibya vãthwânibya* par : « maîtres des gras « troupeaux, » quoique, détachés l'un de l'autre, ces deux termes puissent se traduire : « qui sont gras, « qui possèdent des troupeaux. » La manière dont sont groupés les deux termes *fchaonîm vãthwãm* me paraît démontrer que les adjectifs *fchaonibya vãthwânibya* sont dans le même rapport l'un avec l'autre.

sont ici identiques ; j'ai cependant la certitude qu'ils ne sont pas la copie l'un de l'autre.

[1] *Zend Avesta*, t. II, p. 153.

Je trouve encore ce même terme *fchaoni*, modifiant le même mot *vâthwa*, dans une prière du chapitre II de l'Iescht de Gosch, que Djemschid adresse à Drvâçpa, le génie des troupeaux. Voici le passage :

[illegible] (l.? [illegible]) [illegible] (l. .... [illegible]) [illegible] (l. [illegible]
[illegible] (l. [illegible]
[illegible] (l. [illegible]) [illegible] [1]

Anquetil traduit ainsi ce texte : « Accordez-moi, « que j'obtienne, ô pur et bienfaisant Drouasp, de « porter une assemblée pure au milieu du peuple « d'Ormuzd [2]. » Mais le sens véritable de ce passage est le suivant : « Accorde-moi, pure, bienfaisante « Drvâçpa, cette faveur que j'apporte les gras trou- « peaux pour les créatures de Mazda. » Ici encore les deux termes *fchaoni vâthwa* sont manifestement en rapport l'un avec l'autre, comme ils le sont dans le premier des trois passages que je viens de citer à l'occasion du mot *fchaoni*.

C'est encore le même mot, au même cas et au même genre, que je remarque dans une prière adressée par Djemschid à la source Ardouisour, dans le chapitre VII de l'Iescht de l'Eau; le voici :

[illegible] (l. [illegible]) [illegible]
[illegible]
[illegible] [3]

Anquetil le traduit comme il suit : « Accordez-

[1] Ms. Anq., n° III S., p. 511 ; n° IV F., p. 569. Les deux mss. s'accordent complétement, sauf le n° IV, qui lit *çêvîstê* et *dâmaibyê*.

[2] *Zend Avesta*, t. II, p. 201.

[3] Ms. Anq., n° III S., p. 471 ; n° IV F., p. 466. Nos deux mss.

« moi cette grâce, pure et bienfaisante source Ar-« douisour....... Lorsque j'élève (que j'offre) ce « qu' (Ormuzd m') a donné, que je fais un Iescht « enflammé, (que j'offre) tout ce que je possède, « mes troupeaux [1]. » Voici comme je crois qu'il faut l'entendre : « Accorde-moi, pure, bienfaisante Ar-« dvî-çûra, [cette grâce...] que je puisse enlever aux « Daêvas, je dis les biens et les plaisirs, je dis les « gras troupeaux. » C'est à dessein que je ne m'arrête pas sur les mots [illegible], [illegible], [illegible], que j'examinerai ailleurs en détail; je n'ai à discuter en ce moment que le terme manifestement fautif et presque illisible [illegible], dans lequel je n'hésite pas à remplacer [illegible] *y* par [illegible] *i*, et [illegible] *u* par [illegible] *ao*: j'obtiens ainsi [illegible] *fchaonisa*, mot dans lequel je regarde la voyelle finale [illegible] *a* comme une addition fautive, appelée par la prononciation. Ainsi analysée, la leçon [illegible] revient à [illegible], *fchaonis*, acc. plur. fém. régulier, moins l'abrégement de la voyelle *i* du thème en *î* dont nous avons l'acc. sing. fém. dans *fchaonîm*. C'est exactement, plus la sifflante finale, le *fchaoni* (acc. plur. fém.) de l'Iescht de Gosch cité tout à l'heure, où cette sifflante manque probablement par la faute du copiste.

Or, de ces quatre passages, il résulte que nous avons, dans les textes des Ieschts, trois formes dis-

lisent exactement ce passage de la même manière: il me paraît résulter de là qu'ils dérivent d'un même original. Les corrections que je propose sur le texte me semblent trop fondées pour que je croie nécessaire de m'y arrêter.

[1] *Zend Avesta*, t. II, p. 167.

tinctes de ce mot, savoir : *fchaonîm*, acc. sing. fém.; *fchaonibya*, gén. duel fém., et *fchaoni* ou plutôt *fchaonis*, acc. plur. fém. Je n'hésite pas à considérer ces trois formes comme appartenant à un thème *fchaoni*, terminé par *i* ou plutôt par *î*. Ce thème *fchaoni* est le féminin de *fchaona*, adjectif qui dérive de *fchu* au moyen du suffixe *ana*. Si *fchu* est bien traduit par Nériosengh, le mot *fchaona* devra signifier *gras*, ainsi que je l'ai supposé.

Le thème *fchaona*, auquel nous conduit l'analyse précédente, n'est pas le produit d'une théorie arbitraire; son existence est, au contraire, prouvée de la manière la plus positive par un terme du Yaçna, sur l'orthographe duquel nos manuscrits diffèrent considérablement, mais dont il est cependant possible de saisir la véritable forme. Je le trouve au chapitre XI du Yaçna, écrit, par le Vendidad Sadé, [illegible][1]; [illegible] par le n° II des mss. zends de la Compagnie des Indes; [illegible] par le n° III S. d'Anquetil; [illegible] par le n° II F. d'Anquetil et par le n° V des mss. de Londres, et [illegible] par le n° III de ces derniers mss.: le n° VI F. de ceux d'Anquetil lit [illegible], leçon qui, sauf le *r* inséré par l'inattention du copiste, me paraît être la véritable. Je lis donc *fchaonahyêhê* dans le passage du chapitre XI du Yaçna, que j'examinerai plus tard en détail, et dont je me contente en ce moment de donner le texte et la traduction. Il y est question des trois êtres qui ont à se plaindre de l'homme,

[1] *Vendidad Sadé*, p. 54.

et on y fait parler la vache, qui le maudit et souhaite qu'il n'ait pas d'enfants, par la raison suivante : [illegible], ce qu'Anquetil traduit : « Vous qui ne me donnez pas les choses dont « j'ai besoin, je ferai mourir tout ce que vous avez, « votre femme, vos enfants ; » et ce qui signifie, selon Nériosengh : « Toi qui ne me donnes pas le bonheur, « mais qui m'engraisses, soit pour ta femme, soit « pour ton fils [1]. » Il est facile de voir qu'Anquetil s'est tout à fait mépris sur le sens de ce passage : *fchaonahyéhé* est un verbe nominal (2e pers. indic. moyen), où la désinence est *hé* (pour *sé*), la formative *hyé* (pour *sya*), et le thème *fchaona;* et, quant à la signification de ce verbe nominal, ce sera, si je ne me suis pas trompé sur le sens de *fchaona*, celle de « rendre gras. »

Je n'hésite pas davantage à dériver de cette même racine *fchu* le mot *fchûcha*, que je trouve employé rarement seul, tandis qu'il l'est d'ordinaire en composition avec le mot *māthra* (parole sacrée). En voici un exemple, que j'emprunte à une des invocations du Vispered [2] [illegible], qu'Anquetil traduit ainsi : « J'invoque « et je célèbre la parole, (source) de tout, sainte, « pure et grande [3], » mais qui doit plutôt signifier : « Je glorifie la parole qui fait croître, pure, maî-

[1] Ms. Anq., n° II F., p. 114.

[2] Ms. Anq., n° III F., p. 15. *Vend. Sadé*, p. 20; éd. de Bomb., p. 21.

[3] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 86.

« tresse de pureté. » Le Vendidad Sadé lit [illegible] *fsasô*, et l'édition de Bombay, [illegible] *fsâsô*; mais je crois que l'orthographe de ce mot est assez solidement établie pour que je ne m'arrête pas sur de telles variantes, qui ne sont que de simples fautes de copistes. Ce même composé est encore à l'accusatif dans deux autres passages du Vendidad Sadé [1], et au génit. sing. [illegible] *fchûchô māthrahé*, dans trois autres textes du Vendidad Sadé [2]. Si je traduis *fchûchô māthra* par : « la parole qui fait croître, » et non par : « celui dont la parole fait croître, » c'est que je rencontre ce composé résolu, si je puis m'exprimer ainsi, dans ses éléments fondamentaux, 1° à l'acc. sing. masc., [illegible], « Nous adorons la parole qui fait croître [3]; » 2° au gén. sing. masc., [illegible] *fchûchahêtcha māthrahêtcha* [4], expression qui ne peut signifier autre chose que : « et de la parole et de celle qui fait « croître, » et où vraisemblablement le second [illegible] *tcha* est explétif. Enfin, ce qui met l'explication que je propose à l'abri de toute contestation, c'est le passage suivant du chapitre LXII du Yaçna : [illegible] [5], qu'Anquetil traduit ainsi : « la

[1] *Vendidad Sadé*, p. 76 et 527; éd. de Bombay, p. 566.

[2] *Ibid.*, p. 8; 97 et 108; éd. de Bombay, p. 9.

[3] Ms. Anq., n° III S., p. 411; n° IV F., p. 318. Ces deux mss. lisent *fasûchĕmtcha*.

[4] *Vendidad Sadé*, p. 303 et 522.

[5] *Ibid.*, p. 518; n° VI S., p. 208. Ce texte fait partie de l'Iescht de Serosh, et il est répété dans le n° III S., p. 557; or les deux mss. des Ieschts oublient *māthrô* et n'ont que *fchûchaçtcha*.

« parole, principe de tout[1]. » mais qui signifie plutôt : « et la parole qui fait croître, laquelle est victo- « rieuse. »

Le seul passage où j'aie rencontré ce mot isolé, fait partie du chapitre LXVII du Yaçna, où il est, si je ne me trompe, le complément direct du réduplicatif de [illegible] *kĕrĕ* (faire), en rapport avec *nĕmê*, comme il suit : [illegible] [illegible][2], « nous répétons « souvent les [adorations] qui font croître. » Le dernier texte auquel je fais allusion est obscur, et je ne présente qu'avec défiance cette traduction, sur laquelle j'espère pouvoir revenir plus tard. Quant à présent, l'existence du mot *fchûcha* est suffisamment démontrée par les passages précédents, ainsi que sa qualité d'adjectif, et j'oserais presque dire sa signification, laquelle repose non-seulement sur la traduction que, d'accord avec Nériosengh, j'ai donnée des dérivés précédemment cités de ce radical, comme *fchaona* (gras) et *fchuyãs* (engraissant ou faisant prospérer), mais encore sur la version d'Anquetil, d'après laquelle les notions de *produire*, *être la source de*, appartiennent à l'adjectif *fchûcha*. Je reconnais dans ce mot le suffixe *sa* (changé en *cha* par l'influence de la voyelle qui précède), suffixe qui ne paraît en sanscrit que parmi les formatives de dérivation secondaire, mais qui n'en doit pas moins être rangé, quoique plus rarement, parmi les suffixes qui se joignent immédiatement à un ra-

[1] *Zend Avesta*, t. I, IIe part., p. 228.

[2] *Vendidad Sadé*, p. 523; n° VI S., p. 214.

dical. Dans *fchûcha*, la voyelle *û* est vraisemblablement allongée par l'influence de l'accent. Je ne rappellerai le rapprochement que j'ai [illegible] entre ce mot et le grec ψυχή[1], que pour exprimer quelques doutes sur son exactitude. La ressemblance, et l'on pourrait dire l'identité presque complète, de ces deux termes, n'est peut-être qu'accidentelle, ou du moins le sens d'*âme* (anima) sort si bien de celui de *respiration*, qui est la signification première de ψυχή (mot qui se présente comme une sorte d'onomatopée), qu'il n'est pas besoin, à ce qu'il semble, d'abandonner la langue grecque pour en rendre raison. Le rapprochement proposé ne pourrait acquérir une valeur nouvelle que si l'on parvenait à démontrer que le radical zend *fchu* a le sens de *respirer, souffler*.

Le dérivé de *fchu* que je viens d'analyser se représente encore avec un autre adjectif qui est formé du même radical, comme je l'apprends par l'Iescht d'Ormuzd, dont je dois une traduction sanscrite à la bienveillante amitié d'un Parse plein de zèle, Manakdjî Cursetdjî, de Bombay. Dans le curieux passage où Ormuzd énumère ses noms divins, on lit ces deux propositions : [zend] [2], ce qu'Anquetil traduit : « Mon nom « est l'auteur de tout, mon nom est la parole (prin-

[1] *Comment. sur le Yaçna*, t. I, notes, p. XVIII, n. 46.

[2] Ms. Anq., n° III S., p. 448 ; n° IV F., p. 405 ; ms. de Manakdjî, p. 47. Les deux manuscrits d'Anquetil lisent ce passage exactement de la même manière ; celui de Manakdjî lit *fsûsê mãthrê*.

« cipe) de tout [1], » et, suivant la glose sanscrite : वृद्धिमान् नाम अस्मि किल उत्तमेभ्य अलं वृद्धये । वृद्धिः प्रमाणो नाम अस्मि किल यत् प्रमाणेन अपेक्षे ता च ता च वृद्धये ॥. Cette glose n'est ni correcte, ni claire ; je suppose qu'il faut lire तत्र तत्र. Il me semble qu'on ne peut tirer de ce passage que le sens suivant : « Je suis nommé *celui qui croît*, « c'est-à-dire que je croîs abondamment pour les « hommes vertueux. Je suis nommé [*celui dont*] *le* « *commandement est la croissance*, c'est-à-dire que, « quelle que soit la chose que j'aie en vue, par mon « commandement je la fais croître. » De la comparaison de cette glose avec le texte zend, il résulte, en ce qui touche *fsûmâo* (que je propose de lire *fchûmâo*), que c'est un adjectif dérivé du radical *fchu* (dont la voyelle est ici allongée peut-être à cause de l'accent), au moyen du suffixe *man*, dont nous savons que le nominatif est, en zend, *mâo*. Le traducteur parso-indien semble avoir eu le sentiment de cette analyse, quand il a choisi *vriddhimân* pour remplacer le terme original. Nous retrouvons ici, comme je l'indiquais tout à l'heure, la notion de *croissance*, que j'ai assignée ci-dessus au dérivé *fchûcha*. La version de Nériosengh me paraît confirmer ma conjecture ; je remarquerai seulement qu'elle n'est intelligible que si l'on fait de वृद्धिः प्रमाणः un composé possessif comme il suit : वृद्धिप्रमाणः, lequel ne peut avoir un autre sens que celui que j'ai proposé. Mais cette supposition tend à masquer le véritable

[1] *Zend Avesta*, t. II, p. 147.

rapport des deux mots zends *fchâcha māthra* qui sont ici au pluriel, comme l'indique encore la variante du manuscrit de Manakdjî, [illegible] [illegible] *fsûsê mâthrê*, et qui sont dans la relation d'un adjectif à un substantif. Je propose donc de traduire la seconde des propositions dont il s'agit en ce moment comme il suit : « Mon nom est *les paroles qui font croître* ; » et par là j'entends la parole divine et les textes sacrés. Aussi pensé-je qu'en employant le mot प्रमाण (autorité), le traducteur parso-indien a eu en vue le persan فرمان (ordre). Cette épithète d'Ormuzd fait manifestement allusion aux passages du Vendidad et du Vispered que j'ai rapportés tout à l'heure, et dans lesquels « la parole qui fait croître » est invoquée directement ; c'est exactement comme si Ormuzd disait : « Quand, dans les textes sacrés, on adore la « parole qui fait croître, c'est mon nom qu'on in- « voque. »

Il n'est pas aussi facile de dire précisément quel est le sens de *fchûmâo*, cet autre dérivé de *fchu*, qui ouvre le texte cité tout à l'heure, et dont l'analyse ne peut donner lieu à aucun doute. Signifie-t-il au propre « celui qui croît, » à peu près comme on dit de Brâhma que c'est l'être qui se répand et se développe ; ou bien exprime-t-il cette idée d'une manière figurée, de la même façon que, dans les Vêdas, on dit du dieu Indra qu'il croît par les hymnes qu'on chante en son honneur et par les sacrifices qu'on lui adresse, c'est-à-dire que la jouissance des sacrifices dont il recueille les offrandes

l'élève au-dessus des autres Dieux? Ou bien encore ce mot signifie-t-il simplement *fortuné, heureux?* Tous ces sens sortent bien du radical *fchu,* tel que je le déduis des exemples précités, et ce ne sont que des nuances d'une seule et même signification fondamentale. Pour dire quelle est exactement celle qu'a eue en vue le texte de l'Iescht d'Ormuzd, il faudrait disposer d'un plus grand nombre de passages que ceux que je puis consulter. Je ne le retrouve que deux fois au chapitre LXVII du Yaçna, dans un texte auquel j'ai déjà emprunté *fchûché* [1], toujours au nomin. sing. masc., c'est-à-dire sous la forme même qu'il a dans l'Iescht d'Ormuzd. Rien dans ce texte, d'ailleurs difficile, ne m'autorise à supposer que *fchûmâo* ait une autre signification que celle de « celui qui croît, » ou de « fortuné, prospère; » on peut donc regarder ces sens comme établis, au moins d'après le témoignage de Nériosengh et d'Anquetil. Quoi qu'il en soit de la détermination précise dont on aurait encore besoin, il n'en est pas moins constant que *fchûmâo,* comme *fchûcha,* appartient au radical duquel j'ai déjà dérivé *fchaona* et les diverses formes qui s'y rattachent.

Dirons-nous maintenant que ce radical *fchu,* qui se retrouve sous les dérivés divers analysés jusqu'ici, n'est autre que le *fcha* qui figure à la fin de quelques composés, et que je crois devoir iden-

[1] *Vendidad Sadé*, p. 523 et 524; ms. Anq., n° VI S., p. 214; *Zend Avesta*, t. I, p. 232 et 233.

tifier avec le sanscrit *paçu*? Cela est rigoureusement possible, quoiqu'on ne puisse pas affirmer que cela soit démontré. Rien n'empêche, au contraire, qu'on n'admette à la fois l'existence de *fchu* (pour *fçu*), contraction de *paçu*, employée comme seconde partie d'un composé, et celle d'un radical *fchu*, n'offrant avec *fchu* (pour *paçu*) qu'un rapport accidentel. Déjà, dans mon Commentaire sur le Yaçna, lorsque je ne connaissais pas encore le vêdique *psu*, signifiant *vache*, j'avais cru que le zend *fchu*, du composé *frâdat fchu*, signifiait *la vie*, et je le tirais du sanscrit *su* et *chu* (engendrer). Mais aujourd'hui je renonce à cette explication pour deux motifs: le premier, c'est que le radical sanscrit *su* et *chu* existe dans quelques dérivés zends sous la forme régulière *hu*; le second, c'est que l'on trouve dans les Vêdas le *psu* que je rappelais tout à l'heure. Les grammairiens indiens, ainsi que je l'ai dit au commencement de cet article, tirent ce *psu* du radical *psâ* (manger); mais, comme je l'ai encore remarqué, ils peuvent avoir oublié la véritable origine de ce monosyllabe, sur la forme première duquel la comparaison du zend nous donne des lumières qu'ils n'avaient pas. Je n'en veux rien conclure contre l'existence du radical *psâ* (manger); je pense, au contraire, que ce radical (dont, pour le dire en passant, nous n'avons pas plus ici la forme primitive que nous n'avons celle des radicaux terminés par une voyelle longue ou composée), est, selon toute apparence, très-voisin du *fchu*, que

j'aimerais à reconnaître comme indépendant du *fchu* supposé identique à *paçu*. Ces deux radicaux se tiennent autant par l'idée que par le son, et la différence de leur voyelle n'est peut-être que l'indice de la nuance de sens qui les distingue, *psâ* signifiant *manger*, et *fchu* (pour *psu*), *engraisser, croître*. Je ne dois pas non plus omettre de citer ici deux autres radicaux qui me paraissent des transformations l'un de l'autre, et qui ne sont probablement pas fort éloignés de ceux que j'examine en ce moment; ce sont, 1° स्फाय् *sphây* (s'augmenter), radical qui n'en est pas un à proprement parler, et qui revient à la forme causale d'un primitif *sphi;* 2° श्वि *çvi* (croître, prendre de la vigueur), radical dont nous n'avons probablement pas davantage ici la forme véritable. En effet, si स्फीत *sphîta* (grossi, prospère, part. parf. pass. de स्फाय् *sphây*), qui se présente comme la contraction possible de *sphayita*, nous conduit à un primitif *sphi*, de même शून *çûna* (grossi, accru, part. parf. pass. de श्वि *çvi*), qui se présente comme la contraction possible de *çavana*, nous conduit à un primitif *çu*. Dans son état actuel, le radical *çvi*, que l'on dégage de la conjugaison de श्वयामि *çvayâmi*, se rapproche assez de *sphi*, primitif supposé de *sphây*, pour être regardé comme identique avec ce primitif, les significations étant d'ailleurs absolument semblables. Quant à l'analogie que ces deux formes *sphi* et *çvi* (de *çu-i*) peuvent avoir avec le *psu* vêdique, le *fchu* zend et le *psâ* du sanscrit classique, elle me paraît justifiable

par la métathèse si facile de la sifflante, élément essentiellement mobile et aisé à déplacer. Si l'on transforme d'après cette supposition *psu* et *psâ*, on a *spu* et *spâ*, thèmes bien voisins de *sphi* et de *çvi*, qui n'en diffèrent que par les voyelles finales, et dont le développement a pu se faire, sous l'influence des antiques lois de la variation des radicaux, de la manière suivante : 1° *çu;* 2° *spu* (et, par métathèse, *psu*), augmentation de la racine *çu*, opérée par le changement de la voyelle radicale *u* en sa labiale congénère *p*, laquelle continue d'être vocalisée par *u;* 3° *fchu* (métathèse de *chfu*), aspiration zende du précédent *psu;* 4° *spâ* (et, par métathèse, *psâ*), augmentation de la racine *çu*, par le changement de *u* en la labiale *p*, mais en admettant une nouvelle voyelle, *â;* 5° *sphi*, augmentation de la même racine par le changement de la voyelle *u* en la labiale *p*, qui s'aspire ici, mais en admettant une nouvelle voyelle, *i*. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que ces transformations ne sont pas présentées ici comme historiques; elles ont pu se produire toutes à la fois, lorsque s'opérait le travail de formation dont les plus anciennes langues de la famille indo-européenne nous laissent apercevoir de loin en loin de si curieuses traces.

(La suite dans un prochain numéro.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

كتاب تقويم البلدان *Géographie d'Aboulféda* (texte arabe), publiée par M. Reinaud et M. le baron Mac Guckin de Slane, aux frais de la Société asiatique de Paris. — Paris, Imprimerie royale, 1834-1840; 1 vol. in-4°[1].

L'impression du texte complet de la Géographie d'Aboulféda, entreprise aux frais de la Société asiatique de Paris, sur la proposition de M. le baron Silvestre de Sacy, et confiée aux soins de MM. Reinaud et de Slane, est aujourd'hui entièrement achevée, et déjà cette publication a été annoncée dans le compte rendu des travaux de l'année, lu par M. Mohl à la dernière séance générale. Quelques mots d'examen, ajoutés à cette annonce, m'ont paru pouvoir trouver place dans le Journal asiatique, tant pour appeler l'attention des personnes qui se vouent aux études orientales sur un ouvrage dont l'utilité est très-grande, que pour exposer comment les savants éditeurs ont rempli leur tâche et mérité les remercîments qui leur ont été adressés, au nom du Conseil, par l'organe de M. le président.

Ismaël Aboulféda, issu de Schâhinschah, frère

[1] L'ouvrage se trouve au bureau de la Société asiatique, et à la librairie de madame veuve Dondey-Dupré. Prix : 50 francs.

du grand Saladin, appartenait à la branche de la famille des Ayoubites qui régnait en Syrie sur la ville de Hamat et les places voisines. Il était né en 1273 de notre ère, à Damas, où ses parents avaient cherché un refuge contre une invasion des Tartares. Il se distingua de bonne heure dans les guerres des musulmans contre les chrétiens d'Occident, qui étaient encore maîtres de quelques villes sur les côtes de Syrie. On le voit, à l'âge de douze ans, figurer à la prise du château de Marcab sur les chevaliers de l'Hôpital. En 1289 de J. C., il se trouve à la conquête de Tripoli; enfin, l'année suivante, il contribue à la prise de Saint-Jean-d'Acre, et à l'entière destruction des colonies chrétiennes d'Orient. Au milieu de ses occupations guerrières, il se livrait à l'étude avec ardeur, et les témoignages de ses contemporains s'accordent à le représenter comme ayant possédé à un haut degré tous les genres de connaissances cultivés par les musulmans, la jurisprudence, l'interprétation du Coran, les principes du droit canonique et de la religion, la grammaire, la philologie, les belles-lettres, l'histoire, l'astronomie, la logique, la philosophie et la médecine. Après diverses vicissitudes, Aboulféda, en 1310, fut investi par Malik-Nâssir Mohammed, fils de Kélaoun, sultan d'Égypte et de Syrie, du gouvernement de Hamat, dont ses ancêtres avaient joui à titre de principauté. Il obtint lui-même, en 1312, le diplôme de prince de Hamat et autres lieux, comme récompense de ses services

dans une guerre contre le rebelle Cara-Sancor, et, en 1319, il fut décoré du titre de sultan. Aimé de ses sujets, partageant son temps entre la société des gens de lettres, la composition de divers ouvrages et les soins de l'administration, il régna paisiblement jusqu'en 1331. Il termina sa carrière âgé seulement de soixante ans, et fut enterré à Hamat, dans un mausolée qu'il s'y était fait construire.

Une notice moins succincte sur la vie d'Aboulféda a été donnée par M. Jourdain dans la Biographie universelle [1]. MM. Reinaud et de Slane en ont inséré deux autres entièrement inédites dans leur préface : la première tirée du dictionnaire *Alminhal assafi* d'Aboulmahâcin [2]; la seconde empruntée à un chroniqueur nommé Hassan Ibn-Omar [3]. Elles font connaître le titre de quelques écrits d'Aboulféda, dont on ignorait l'existence, et montrent que ce prince joignait à ses autres mérites un talent poétique, dont Aboulmahâcin a conservé plusieurs échantillons. A la suite de ces deux notices, riches surtout de renseignements littéraires, les éditeurs en ont ajouté une troisième sur Nâssir-eddin Mohammad, fils d'Aboulféda, qui lui succéda, et en qui s'éteignit la branche de la dynastie des Ayoubites, qui avait gouverné pendant près de deux siècles la principauté de Hamat.

MM. Reinaud et de Slane ont indiqué sommaire-

[1] Publiée par Michaud.
[2] Man. arabe de la Bibliothèque royale (ancien fonds), n° 747.
[3] *Id.* n° 688.

ment les événements de la vie politique d'Aboulféda, mais ils se sont abstenus d'en développer le tableau circonstancié. Ils ont craint, en traitant cette matière, d'être entraînés dans des détails qui auraient pu paraître étrangers à leur sujet, et n'ont point d'ailleurs jugé à propos de reproduire des faits déjà publiés dans des livres auxquels chacun peut recourir, notamment dans la version latine donnée par Reiske des Annales musulmanes d'Aboulféda. J'avoue que, pour mon compte, je regrette qu'ils aient cru devoir s'imposer cette réserve. Les particularités politiques qui concernent Aboulféda et les princes de Hamat ses ancêtres, dont plusieurs ont dû jouer un rôle dans les guerres des musulmans contre les colonies fondées par les croisés en Orient, sont disséminées dans cette chronique et ailleurs; il est difficile d'en saisir l'ensemble. Réunies et coordonnées par deux savants, dont l'un surtout s'est occupé de recueillir tous les documents relatifs à l'époque des croisades fournis par les monuments arabes, elles auraient sans doute formé un morceau historique d'un trop haut intérêt et d'une étendue d'ailleurs trop modérée, pour qu'il pût venir à la pensée d'aucun lecteur de critiquer la longueur de la préface.

Les principaux ouvrages d'Aboulféda, ceux qui lui ont mérité la grande réputation dont il jouit comme écrivain parmi les Orientaux, sont : 1° son *Abrégé de l'histoire du genre humain*, كتاب المختصر في اخبار البشر ; 2° sa Géographie intitulée تقويم

البلدان. L'un et l'autre ont été depuis longtemps appréciés par les savants qui cultivent en Europe la langue et la littérature arabes.

Il y a environ dix ans que M. Fleischer a imprimé à Leipsick, avec une traduction latine et des notes, sous le titre de *Abulfedæ Historia anteislamica*[1], la première partie de l'*Abrégé de l'histoire du genre humain*, dont un fragment important avait déjà été donné par M. de Sacy, à la suite de la nouvelle édition du *Specimen historiæ Arabum* de Pococke. La seconde partie avait paru dès 1789, à Copenhague, par les soins de M. Adler, avec une traduction et des notes savantes de Reiske, en cinq volumes in-4° intitulés *Abulfedæ Annales moslemici*. Plus anciennement encore, deux extraits de cette seconde partie de l'Histoire d'Aboulféda avaient été publiés, l'un, la vie de Saladin, par Alb. Schultens, en 1732[2]; l'autre, la vie de Mahomet, par Gagnier, en 1723. Ce dernier morceau a depuis été réimprimé, en 1837, avec plus de correction dans le texte, et de fidélité dans la traduction, par M. Noël Desvergers[3].

Plusieurs chapitres de la Géographie d'Aboulféda avaient aussi été imprimés et traduits en Europe, de 1650 jusqu'à présent, tels que les descriptions du Khawarizm et du Mawarannahr par Gravius[4], de

[1] Un volume in-4°.

[2] A la suite de *Vita et res gestæ sultani Saladini, autore Boha-eddino*, Lugduni Batavorum; in-fol.

[3] Un volume in-8°, chez Firmin-Didot et Dondey-Dupré.

[4] Londini, 1650; in-4°.

la Syrie par Koehler[1], de l'Égypte par Michaelis[2], de la Nigritie par Rink[3], du Maghreb par Eichorn[4], de la Mésopotamie par Rosenmuller[5], de l'Arabie par Rommel[6], de l'Inde par M. Gildmeister, etc.[7].

Cependant des portions fort curieuses de la Géographie d'Aboulféda restaient encore inédites. Les fragments isolés publiés jusqu'ici étaient difficiles à réunir, et quelques-uns n'avaient pas été soumis à toute la critique désirable. Dans cet état de choses, l'on sent aisément combien il était utile de livrer enfin aux orientalistes un texte pur et correct de l'ensemble d'un ouvrage aussi justement estimé.

Pour cette publication, MM. Reinaud et de Slane se sont principalement servis de trois manuscrits, dont deux appartiennent à la Bibliothèque royale de

[1] Lipsiæ, 1766; in-4°.

[2] Gottingæ, 1776; in-8°.

[3] A la suite de l'Histoire des rois musulmans d'Abyssinie; Leyde, 1790.

[4] Gottingæ, 1791.

[5] Dans le Nouveau Répertoire de la littérature orientale, vol. III.

[6] Gottingæ, 1801; in-4°.

[7] Si je ne mentionne pas dans cette énumération la nouvelle édition de la description du Maghreb imprimée à Alger, en 1839, par M. Solvet, et accompagnée d'une bonne traduction française et de notes succinctes, mais intéressantes, c'est que cette édition n'est pas véritablement antérieure au travail de MM. Reinaud et de Slane, dont une première livraison contenant, entre autres chapitres, celui du Maghreb, avait déjà paru en 1839. M. Solvet n'avait pas entre les mains de manuscrit d'Aboulféda; et, le texte de M. Eichorn étant en général défectueux, c'est d'après la partie alors imprimée du texte de MM. Reinaud et de Slane que M. Solvet a publié le sien et fait sa traduction.

Paris; ce sont les nos 578 et 579 de l'ancien fonds. Le troisième fait partie de la riche bibliothèque de Leyde, et a été mis à la disposition des éditeurs, avec une obligeance parfaite, par MM. les curateurs de l'Université de cette ville. Ce dernier exemplaire a l'inappréciable avantage d'avoir été copié sous les yeux mêmes de l'auteur, et pour son usage particulier; l'on y trouve çà et là des changements et additions de sa main.

Ces manuscrits, qui offrent des différences assez notables dans l'ordre des matières et la rédaction, sont considérés par MM. Reinaud et de Slane comme formant trois éditions successives qu'Aboulféda aurait données lui-même de sa Géographie : la première, représentée par le manuscrit n° 579; la seconde, par le manuscrit de Leyde; la troisième, par le n° 578.

Les éditeurs ont sagement évité de s'attacher exclusivement à une seule édition, car chacune des trois contient des renseignements qui manquent dans les autres. Ils ont suivi pour l'ensemble l'ordre du n° 578, qui paraît avoir été adopté définitivement par Aboulféda; pour les détails de la rédaction, ils se sont conformés particulièrement à l'exemplaire de Leyde, qui, ayant été revu par l'auteur, présentait plus de garanties d'exactitude. En même temps, ils ont inséré, dans le texte de cet exemplaire (mais entre parenthèses, afin de les distinguer), divers passages qui ne s'y trouvaient point, et qui leur ont été fournis par les manuscrits 578 et 579; d'autres

fois, ils ont mis en notes ces additions. De cette manière, toutes les indications utiles, éparses dans les trois éditions, sont conservées et rassemblées.

La Géographie d'Aboulféda se compose, en majeure partie, de tables disposées sur des doubles pages. Dans tous les manuscrits, ces doubles pages sont divisées en sept bandes horizontales, dont chacune est consacrée à un lieu particulier. La page du côté droit est partagée en dix colonnes, qui coupent verticalement ces bandes, et renferment le nom du lieu, sa prononciation, sa longitude, sa latitude, les sources auxquelles l'auteur a puisé, etc.; la page du côté gauche est réservée pour les descriptions. Mais, comme les lieux n'ont pas tous la même importance, que les uns peuvent être décrits en peu de mots, tandis que les autres exigent une place considérable, les bandes des pages gauches sont quelquefois presque vides; souvent aussi elles n'ont pu suffire à contenir tout ce qui méritait d'y entrer, et des notices supplémentaires ont été inscrites sur les marges.

La typographie ne permettait point d'admettre cette disposition sans modification aucune. Aussi, plusieurs des personnes qui ont publié jusqu'ici des chapitres du texte d'Aboulféda ont-elles décomposé ces tables en imprimant le contenu de chaque bande sous la forme de paragraphes successifs, dont le nom des lieux, leur longitude et latitude, etc., figurent le titre. MM. Reinaud et de Slane, pour ne point détruire les tables, ni introduire une choquante iné-

galité de largeur entre les bandes, ont réuni et mis en tête de chaque chapitre les notices marginales qui en dépendaient. A la vérité, ces notices, ainsi retirées de leur place primitive, se trouvent séparées des passages qui, dans les tables, se rapportaient aux mêmes sujets; mais cet inconvénient, léger en réalité, est compensé par la régularité typographique, et disparaît d'ailleurs, au moyen de l'index joint à l'ouvrage par les éditeurs, et qui relie ensemble tous les passages dans lesquels un même nom est cité.

Cet index, fait avec une attention et une exactitude scrupuleuses, rendra l'usage de la Géographie d'Aboulféda aussi commode que le serait celui d'un dictionnaire. J'ajouterai, pour compléter la justice due au travail de nos savants confrères, que le soin apporté à la correction du texte, à l'indication des variantes, à la vérification des citations empruntées par Aboulféda à des auteurs, dont les écrits originaux se trouvent à la Bibliothèque royale, m'a paru ne rien laisser à désirer. Cette vérification demandait des recherches nombreuses : aucune bibliothèque de l'Europe ne présentait peut-être à cet égard de plus abondantes ressources que celle de Paris; mais il fallait, pour les mettre à profit, un zèle et des connaissances spéciales qui n'ont point manqué aux éditeurs. Quant à l'exécution typographique, elle est digne de l'Imprimerie royale.

Après avoir exposé ainsi le mérite en quelque sorte matériel et extérieur de cette publication, il

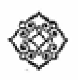
convient de dire quelques mots du fond même de l'ouvrage.

Le Traité géographique d'Aboulféda est un abrégé fait judicieusement de traités plus anciens, enrichi d'un grand nombre d'observations personnelles à l'auteur, qui avait vu lui-même la Syrie, l'Égypte, le Hedjâz, et les contrées qui s'étendent au nord de la Syrie, depuis Tarse jusqu'à Césarée de Cappadoce, et depuis Césarée jusqu'à l'Euphrate. Les ouvrages qu'il a mis le plus fréquemment à contribution sont ceux d'Ibn-Haucal et d'Ibn-Saïd, le *Kitab el-azîzi* de Hassan el-Mohallebi, le *Lobâb* d'Ibn al Athîr, et la Géographie du chérif el-Edricy, bien connue aujourd'hui par la traduction française de M. Amédée Jaubert. Quelquefois, par exemple pour l'Inde, il a fait usage de renseignements que des voyageurs, ses contemporains, lui ont transmis. Aucun autre auteur arabe n'avait entrepris avant lui un travail géographique réunissant, à la description des villes et des pays, la fixation de la prononciation des noms, et l'indication de la position des lieux par les degrés de longitude et de latitude. L'idée de rassembler ces notions éparses dans des écrits divers dénote un excellent jugement; mais il faut avouer que les positions de lieux marqués dans les tables d'Aboulféda ne sont point déterminées astronomiquement d'une manière assez certaine pour qu'on puisse les adopter avec confiance. Le mérite principal de ce livre consiste dans des notices pleines d'intérêt sur l'état des pays et leurs

productions, sur les villes anciennes ou détruites, sur les monuments qui en subsistent, etc., et dans une foule de données historiques relatives soit au temps d'Aboulféda, soit aux temps antérieurs, qui se rencontrent dans ces notices.

Au reste, les personnes étrangères à la connaissance de la langue arabe pourront bientôt elles-mêmes apprécier cet ouvrage dans la traduction française qu'en prépare M. Reinaud. Je n'ai point essayé de traiter plusieurs questions qui se rattachent à la Géographie d'Aboulféda, et dont M. Reinaud annonce l'intention de s'occuper dans une introduction qui précédera sa traduction; je lui laisse cette tâche qui lui revient de droit, et dont il s'acquittera mieux que je ne saurais le faire.

A. Caussin de Perceval.



NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 11 septembre 1840.

On dépose sur le bureau un exemplaire du *Râdjatarangini* publié par M. Troyer, aux frais de la Société, en 2 vol. in-8°. M. Troyer, présent à la séance, reçoit les remercîments du conseil pour les soins qu'il a donnés à cet ouvrage. La commission des fonds propose de fixer le prix de cet ouvrage à 24 francs pour les membres de la Société et à 36 francs pour le public; cette proposition est adoptée.

La même commission propose de fixer à 30 francs pour les membres de la Société et à 50 francs pour le public le prix de l'exemplaire de la *Géographie arabe d'Abou'lféda*, publiée par MM. Reinaud et de Slane, aux frais de la Société, en un volume in-4°. Cette proposition est adoptée.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 septembre 1840.

Ambassade en Boutan, journal abrégé du voyage du capitaine Pemberton en 1837 et 38, rédigé par Griffith, accompagné de notes et d'une carte, par Ch. Olloba d'Ochoa; in-8°. Extr. des *Annales des voyages*.

Catalogue de la bibliothèque d'Edchmiadzin, publié par M. Brosset, académicien extraordinaire. Saint-Pétersbourg, 1840, in-8°. En français et en russe.

Le Koran, traduction nouvelle faite sur le texte arabe par KASIMIRSKI, revue et corrigée, avec une préface par M. G. Pauthier, in-8°. Paris, 1840.

Bulletin de la Société géographique. N^os de juillet et d'août.

2e partie de la *Géographie d'Édrisi*, publiée par la Société de géographie.

An Account of the establishment of the Fatemite dynasty in Africa, etc. With introduction and notes, by John NICHOLSON. Tübingen, 1840, in-8°, 138 pages.

HHAMMÂM MESKHOUTHÎN (LES BAINS MAUDITS)[1].

Hhassan el-Meskhouth vivait, il y a bien des années, dans un lieu situé à deux heures de marche de M'djez el-Hhamar. Il était fils d'un Maure que le Seigneur avait ap-

[1] حمّام مسخوطين *Hhammâm meskhouthîn* (les Bains maudits) est une source d'eau minérale, ainsi nommée par les Arabes parce que, ne pouvant pas s'expliquer à eux-mêmes les phénomènes qui s'y présentent aux regards, ils ont imaginé la légende donnée ici.

Cette source est située à trois quarts de lieue environ de M'djez el-Hhamar, position militaire qui se trouve sur la route entre Bone et Constantine. Les ruines répandues sur le terrain ne permettent aucun doute sur leurs premiers constructeurs : Hhammâm meskhouthîn était un therme romain. On peut encore reconnaître la roche calcaire conique percée suivant son axe, et de laquelle devait sortir la source principale qui l'alimentait, ainsi que l'aqueduc qui, partant du sommet de cette roche, se développait à l'entour des bains, parcourait des détours sans doute calculés pour abaisser la température de l'eau, qu'il conduisait à un endroit couvert. On y remarque également un bain public et des bains particuliers, qui n'étaient point couverts, à l'exception d'un seul qui l'est encore par une voûte de moellons, soutenus par une chaîne en pierres de taille. Une construction restée presque tout entière debout paraît avoir dû servir en même temps à la défense de l'établissement et aux logements des

pelé à lui au moment où se sont passées les choses que nous allons raconter. Sa mère, d'origine turque, après le décès de son mari, était allée voir ses parents à Stamboul avec sa jeune fille, sœur de Hhassan. El-Meskhouth était ainsi nommé à cause de sa mauvaise conduite, sujet de scandale pour tout le monde. Immensément riche, il n'employait ses trésors que pour faire le mal. Les habitants de la contrée le redoutaient d'autant plus, qu'avec son or il soldait une bande de méchants dont il était sans cesse entouré, et qui

employés. On y retrouve aussi des restes de bâtiments qui, par leurs dispositions intérieures, donnent à penser qu'ils pouvaient être employés aux différentes dépendances d'un poste aussi important. Les fouilles qu'on doit entreprendre dans cet endroit feront probablement découvrir quelques inscriptions ou quelques médailles, qui indiqueront le nom que portait ce therme et l'époque de sa fondation. Hhammâm meskhouthîn est situé sur une montagne dont les courbes sont interrompues de temps en temps par des lignes horizontales : la réunion de ces lignes donne naissance à divers plateaux; et c'est sur le plus bas de ces plateaux que l'ancien therme se trouve. Ses eaux ont une température moyenne de 76° Réaumur, lorsque l'orifice par lequel elles sortent est ouvert depuis quelque temps; quand il est nouveau, elles y arrivent en bouillonnant à 80°. Quoique non encore analysées, on a reconnu qu'elles tiennent en dissolution certains sulfureux; elles renferment aussi, dissous dans l'acide carbonique, de la chaux et du fer carbonatés. Elles dégagent un peu d'hydrogène sulfuré. En coulant à la surface du sol, ces eaux ont formé des roches calcaires dont le principe de formation est unique, mais qui se sont présentées sous trois aspects : 1° masses coniques isolées de différentes hauteurs, ayant pour bases des courbes de formes différentes; 2° une roche d'environ 500 mètres de longueur, 10 de hauteur et 40 de largeur à la base; 3° une véritable cascade solidifiée de 30 mètres à peu près de hauteur sur 60 de largeur. Toutes ces roches sont formées par les sédiments et concrétions que les eaux sont obligées de déposer en se vaporisant, quand leur température s'abaisse et qu'elles laissent dégager l'acide carbonique qu'elles contiennent. On remarque, dans les roches en formation, que les parties les plus voisines des orifices sont d'un blanc de neige, parfaitement homogènes et composées de chaux carbonatée pure;

auraient massacré leurs pères et mères même, si leur maître en eût donné l'ordre.

Bientôt sa mère mourut à Stamboul; et les parents chez lesquels elle était, ignorant la scélératesse de Hhassan, lui renvoyèrent sa sœur, alors âgée de quatorze ans, jolie comme une rose fraîchement épanouie, et douée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit.

plus loin elles sont grises, et enfin légèrement colorées de rouge aux extrémités.

Le plateau, sur lequel on voit sourdre les eaux de tous côtés, est terminé, au nord et à l'ouest, par un escarpement de roc de 20 à 30 mètres de hauteur, au pied duquel coule un ruisseau d'eau froide (واد مسخوط, *oued meskhouth*), qui, primitivement, devait couler dans une direction un peu oblique à celle de la roche en formation, mais qui, peu à peu, a été rejeté vers sa rive gauche par les concrétions qui se formaient dans son lit. Il coule aujourd'hui du sud au nord, parallèlement à cette roche, et, arrivé à l'endroit où elle n'est encore qu'en formation, coule de nouveau du nord au sud pour aller reprendre son cours de l'ouest à l'est.

Entre Hhammâm meskhouthîn et M'djez el-Hhamar, sur la rive gauche de la Seybouz et en suivant les crêtes, on rencontre deux systèmes de roches nues, identiques de forme, de structure et de composition avec celles dont il est ici question. Nul doute qu'elles n'aient été produites par la même cause et de la même manière; mais à présent les eaux ne s'y montrent plus. Ce fait donne à penser que le point par où, dans le principe, les eaux sortaient, a été déplacé. A une demi-lieue de Hhammâm, on voit les restes d'un autre therme qui a dû être assez considérable.

On retrouve les mêmes roches jusqu'à la hauteur de Maounah, point situé entre M'djez el-Hhamar et Guelma; cela fait une étendue de plus de quatre lieues.

On prétend que certaines de ces roches datent de plus de deux mille ans. (Dr Gn.)

Les Arabes, qui ont appelé ce lieu les Bains maudits, ont aussi donné un nom semblable au héros de la légende, qu'ils nomment حسن المسخوط *Hhassan el-meskhouth*, Hhassan le maudit; au moins cela est assez probable, quoiqu'ils disent que c'est sa mauvaise conduite qui l'a fait surnommer ainsi.

Mais les talents et les vertus de la jeune fille ne firent aucune impression sur l'esprit farouche de son frère, incapable de les apprécier : Hhassan ne remarqua que son incomparable beauté ; et, loin de chercher à étouffer le feu de la criminelle passion qui s'allumait dans son cœur, il mit tout en œuvre pour la faire partager à la charmante Yamina. Celle-ci, révoltée des abominables tentatives de son frère, ne voulut point y répondre, et le Qoroughly [1], pour vaincre ses scrupules, l'enferma dans le château fort dont on voit encore aujourd'hui les ruines. Il lui déclara qu'elle n'en sortirait que lorsqu'elle aurait consenti à se marier avec lui ; que d'ici là elle ne recevrait que du pain et de l'eau pour nourriture, et qu'elle devait se bien persuader que rien ne pourrait changer sa résolution.

Yamina résista pendant plus de deux ans : mais, convaincue que son méchant frère ne reviendrait pas à de meilleurs sentiments, et affaiblie d'ailleurs par les mauvais traitements dont elle était victime, elle se soumit enfin à ce qu'il voulait. Transporté de joie, Hhassan fit immédiatement les préparatifs de la cérémonie nuptiale. Le qâdhi et le moufti [2],

[1] قروغلى *Qoroughly*, fils d'un Turc et d'une Mauresque, ou d'un Maure et d'une femme turque.

[2] Le *moufti* مفتى, chef de la religion, pourrait être comparé à nos évêques si les musulmans avaient un pape. Dans toutes les villes un peu considérables, il y a un moufti, sous l'autorité duquel sont placés des imams, prêtres desservant des mosquées.

Il a la haute main en matière de religion, et ne relève d'aucune autre autorité spirituelle (je parle du Maghreb). Pour tout ce qui regarde le temporel, il est soumis aux beys, amirs, pachas, etc., ou tous autres qui gouvernent la localité.

Dans certains endroits, il est élu, sous l'approbation du prince, par les imams ; dans d'autres, c'est le chef de l'État qui le choisit à son gré parmi les prêtres.

C'est toujours à la grande mosquée, qui remplace notre église cathédrale, que le moufti prêche ou remplit les devoirs de son ministère.

Le moufti, dans presque tous les lieux où il y a un homme revêtu

appelés par lui, refusèrent d'abord d'entendre parler de cette union sacrilége; ils lui représentèrent que c'était une action condamnable aux yeux de Dieu et des hommes, que les lois s'y opposaient et qu'il ne fallait point y songer. Bientôt, vaincus par l'or qu'il leur prodigua et effrayés par ses menaces de les faire périr dans les plus affreux supplices s'ils ne se rendaient point à ses désirs, ils se déterminèrent à passer outre. On procéda à la célébration.

Les prêtres et les magistrats vinrent de grand matin au palais d'el-Meskhouth pour dresser l'acte, unir les deux époux et prendre part aux réjouissances. Les gens des environs y accoururent aussi, parce que le Qoroughly avait fait publier qu'il conviait tout le monde. Les instruments commencèrent à jouer; les esclaves allumèrent d'immenses feux sur lesquels ils suspendirent des chaudières énormes, afin de préparer le *couscoussou* et le *m'hemsah* [1] qui devaient être distribués indistinctement à tous ceux qui viendraient en demander, invités ou non, attirés par l'odeur des mets ou par les sons de la musique et la voix des chanteurs [2].

de cette dignité, fait partie du *diouân* ديوان, conseil d'État, tribunal supérieur, etc.

[1] Plats nationaux qui se composent de petites boulettes roulées dans les doigts, et faites avec une pâte de semoule. On y ajoute du piment, du mouton haché, des tomates, des poules, etc. Les boulettes du couscoussou sont très-petites; celles du m'hemsah sont de la grosseur d'un pois.

[2] La légende ne donne ici que des détails fort incomplets sur les cérémonies nuptiales des Maures. Je vais remplir cette lacune, en retraçant succinctement les faits qui s'accomplissent en cette circonstance, faits qui sont encore à peu près inconnus des Européens, que les indigènes tiennent éloignés de leur intérieur avec beaucoup de soin.

Lorsqu'un homme veut se marier, il prie une de ses parentes d'aller voir sa future et de prendre toutes les informations possibles sur elle. Si le rapport est favorable, il en fait la demande formelle au père, qui lui donne un rendez-vous, où le futur se trouve accompagné d'un de ses parents ou amis qui lui sert de témoin. Là se débat

Bientôt les danseuses arrivèrent : elles commencèrent leurs pas cadencés et leurs poses voluptueuses, qui réjouissaient

l'article important de la dot, qui consiste ordinairement en effets, auxquels on joint un peu d'argent. Avant de se séparer, le jeune homme donne à son beau-père futur, comme arrhes du marché, une bague destinée à sa fiancée.

Quand on est d'accord, les parents des deux côtés se rendent à la mosquée, où se trouvent deux *âdouls* (عدول, conseiller du qâdhi) que l'on a avertis. Le témoin de la future leur dit : J'accorde ma fille. Le témoin du futur dit à son tour : Je l'accepte. Aussitôt après ce consentement mutuel et authentique, les articles du contrat sont lus et acceptés ; si la bague n'a point encore été donnée, on la donne, et les âdouls terminent en prononçant une espèce de sermon ; puis on se sépare.

A peine sorti de la mosquée, le fiancé est obligé d'envoyer à sa prétendue des bijoux, des robes, du henné (matière qui sert à teindre les ongles, les paumes des mains et les plantes des pieds en rouge), ou tous autres objets qu'il croit devoir lui être agréables, et auxquels il joint des aliments non préparés. En réponse à cet envoi, la fiancée lui adresse, dans les plats d'étain qui ont servi aux présents, des mets qu'elle a préparés elle-même, et qui doivent être servis dans un festin que font tous les parents.

Le jour fixé pour la cérémonie, toutes les amies des contractants se réunissent dès le matin dans la maison qui doit servir de demeure à ces derniers. Les danseuses (personnages indispensables de toutes fêtes de ce genre) se livrent dans la cour, convertie pour cette occasion en salle de bal, aux figures les plus voluptueuses et même les plus obscènes, aux sons d'une musique et d'un chant, tantôt graves et lents, tantôt vifs et en rapport avec leurs poses lubriques, mais toujours d'une cadence uniforme. Pendant ce temps, la fiancée, parée et chargée de bijoux, reste gravement assise entre deux matrones richement vêtues ; elle ne doit pas bouger de sa place jusqu'à la fin de la fête.

Quand arrive la nuit, le futur entre dans la chambre nuptiale, où il trouve le témoin de sa fiancée, qui vient bientôt elle-même les rejoindre précédée des danseuses : celles-ci s'arrêtent sur le seuil. Le mari va au-devant d'elle, pose son pied sur le sien, et la fait asseoir à côté de lui. Alors, la femme qui remplit les fonctions de coiffeuse (مشطة) entre, portant un flacon de fleur d'oranger ; elle

les yeux des assistants. L'une d'elles cessa cet exercice peu après pour chanter les vers suivants, tandis que ses compagnes dansaient en mesure :

en verse quelques gouttes dans le creux des mains de la mariée, qui offre le breuvage à son époux en l'invitant à le boire ; mais, lorsqu'il va pour y porter les lèvres, elle écarte ses mains et le liquide tombe. La même chose se répète par l'époux, qui attrape la mariée de la même manière.

Alors, les femmes invitées (qui ont gardé leurs voiles depuis le commencement de la fête) viennent procéder au déshabillé de la mariée, qu'elles conduisent à la couche préparée avec le plus grand luxe. Enfin, on laisse les époux seuls : ils se voient à visage découvert pour la première fois.

La fête continue toute la nuit. Le lendemain matin, le marié sort pour se rendre au bain (ce qui est indispensable) ; toutes les femmes se pressent sur son passage. Les mots à double entente, les plaisanteries, retentissent à ses oreilles ; pour s'y soustraire plus vite, il jette aux pieds de ceux qui l'obsèdent *la preuve muette et palpable de sa puissance.*

Le mariage est consommé ; chacun se retire, la fête est finie.

Nous ne terminerons pas cette note sans donner un aperçu des usages et coutumes (qui ont force de loi) qui régissent le mariage chez les musulmans.

1° Le mariage est valable, qu'il soit contracté devant le qâdhi ou simplement en présence de témoins (ce qui se fait quelquefois), sans l'assistance de ce magistrat.

2° Le mariage peut être rompu.

3° La fille est forcée de recevoir l'époux qu'il plaît à son père de lui imposer ; mais celle qui n'a plus ni père ni mère ne peut être contrainte d'aucune manière dans son choix.

4° L'homme peut avoir légalement quatre femmes à la fois. Quand un homme a plusieurs femmes, il est forcé par la loi (que les femmes peuvent invoquer dans ce cas) de remplir les devoirs conjugaux avec chacune d'elles à tour de rôle. Si un homme avait des préférences pour une de ses femmes, et que les autres s'en plaignissent au qâdhi, juge né de ces différends, celui-ci condamnerait le délinquant à agir plus maritalement avec chacune d'elles.

5° L'époux a le droit de frapper sa femme : si elle sort de la maison sans sa permission ; si elle ne se soumet pas à ses désirs ; si elle ne

Que ton matin soit heureux,
Toi dont la main couvre mes yeux !
Tes cils font l'effet de la poudre ;
Ton œil est semblable à la foudre.
Ta joue ressemble à la rose de Turquie ;
Ta taille semble être un beau kemari.
Ta jolie bouche est un anneau d'or ;
Celui qui l'a touchée veut la toucher encor.
Lorsque je te *voir*, que j'entends ta *voix*, je suis aux *abois*.
Ton signe *noir* fait mon *désespoir*, quand je l'admire le *soir*.
Étoile du *matin*, heureux *augure*, quand on te rencontre en *chemin*,
Ta *chevelure*, où tu places le *jasmin*, à ton visage sert de *bordure*[1].

Mais Dieu, qui ne voulait pas qu'un crime semblable se

veut point faire la prière ; si elle laisse voir son visage à des étrangers, etc., etc.

6° Les deux parties peuvent demander le divorce. L'époux peut répudier sa femme le lendemain même de son mariage, et sans décliner les raisons qui le font agir. Quant à la femme, il lui faut de nombreux témoins qui attestent de bien grands sévices, pour que l'homme de loi prononce la séparation.

7° L'homme peut répudier et reprendre la même femme jusqu'à trois fois ; mais, entre chacune de ces séparations et de ces reprises, il doit s'être écoulé trois époques menstruelles.

8° S'il n'y a pas de dotation par acte exprès, la femme divorcée reprend tout ce qu'elle avait apporté dans la communauté ; elle emmène avec elle les enfants provenus de l'union : cependant, si les deux parties sont d'accord, l'époux peut les garder.

9° Les époux divorcés sont libres : ils deviennent étrangers l'un pour l'autre. La femme et le mari peuvent se marier à d'autres, chacun de son côté.

[1] Pour donner une idée de la versification des Arabes, j'ai tâché de reproduire en français quelques métaphores et jeux de mots dont les poëtes se servent habituellement dans leurs compositions. Leurs *ghazals* (غزل) et leurs *qaçidas* (قصيدة) en fourmillent. Il existe aussi, chez les peuples de l'Orient et du Maghreb, un genre de prose poétique où l'on retrouve à chaque instant des mots de même consonnance, bien qu'ils présentent un sens différent. Mais, mon but n'étant point de m'étendre à ce sujet, je renvoie le lecteur aux savantes et judicieuses observations consignées par M. Grangeret de Lagrange dans son Anthologie arabe.

consommât, Dieu tourna sa face vers eux, au moment où la fête était dans son plus bel éclat. Irrité, il fit gronder son tonnerre et punit, non-seulement les époux, mais encore tous ceux qui avaient participé, ne fût-ce que par leur présence, à cet hymen réprouvé. Il les foudroya donc de sa malédiction. Les conjoints, les prêtres, le qâdhi, les danseuses, les principaux acteurs furent en un clin d'œil changés en pierres, dans la position même où ils se trouvaient : ce sont eux que l'on voit encore, de nos jours, répandus à la surface des Bains maudits, sous les formes les plus irrégulières. A ce spectacle inattendu, la foule des esclaves et des conviés s'enfuit éperdue ; elle s'élance en désordre au dehors de la maison maudite.... Le doigt du Seigneur la poursuit, l'atteint ; tout est changé en pierres, en pierres que l'on distingue toujours, traversant, comme un sentier, les flots de la Rivière maudite, laquelle fut nommée ainsi par suite de l'aventure qui se passa le long de sa rive. Les chaudières elles-mêmes qui avaient servi aux apprêts du festin, furent condamnées à bouillir éternellement : c'est l'eau qu'elles contiennent que nous entendons frémir sous nos pas ; c'est cette eau qui dégage les vapeurs que nous voyons s'élever du sol ; c'est le feu infernal qui la chauffe qui occasionne l'odeur de soufre dont notre odorat est frappé lorsque nous approchons de cet endroit.

Toutes ces choses nous préviennent que nous encourrons aussi la colère du Très-Haut si nous faisons usage de ces eaux qui s'échappent en gémissant des lieux où il a manifesté sa puissance et sa colère, des eaux des Bains maudits.

(Extrait d'un ouvrage inédit et intitulé : *Contes et Traditions du Maghreb.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Note sur le Dictionnaire hexaglotte de la géographie de l'Asie centrale, intitulé : Si-iu-thong-wen-tchi 西域同文志, *24 livres en 8 cahiers in-8°.*

La préface ne donne aucun détail sur les auteurs de cet important ouvrage ni sur la manière dont il a été composé. Le catalogue de la bibliothèque de *Kien-long* nous apprend qu'en 1763 cet empereur en confia la rédaction à *Fou-heng*, etc., afin de faire connaître les noms exacts des pays, des montagnes, des rivières et des personnages remarquables des contrées qu'il avait soumises, en totalité ou en partie, en 1755, et de faciliter les rapports des Chinois avec les diverses peuplades de *Thien-chan-pé-lou* (les Dzoungars, les Kirghis et les Torgots), de *Thien-chan-nân-lou* (petite Boukharie), du Khoukhounoor et du Thibet.

Ces noms sont donnés : 1° en tartare mandchou ; 2° en chinois, avec leur étymologie qui est souvent suivie de détails historiques et géographiques ; 3° en caractères mongols ; 4° en thibétain ; 5° en œlet ou kalmouk ; 6° en turc oriental.

Cet ouvrage a été rédigé par une réunion de savants possédant les six langues citées plus haut et bien versés dans la géographie et l'histoire de l'Asie. Indépendamment des notions intéressantes qu'il offre sous ce double rapport, il pourrait fournir les matériaux nécessaires pour composer un tableau complet des caractères de convention adoptés par les Chinois dans la transcription des mots étrangers. Ce travail ferait disparaître une des plus grandes difficultés que

présentent les relations de voyages et les notices historiques et géographiques composées en chinois.

Jusqu'à présent on ne connaissait en Europe qu'un seul exemplaire de cet ouvrage important. C'était celui du baron Schilling de Canstadt, dont M. Klaproth a pu faire usage, et d'où il a tiré une foule de renseignements précieux pour la connaissance de la géographie et des divers idiomes de l'Asie centrale.

Je dois la communication de l'exemplaire que j'ai entre les mains à l'obligeance de M. Robert Morrison, qui a bien voulu me l'envoyer de la Chine. Je me propose de le traduire et de le publier en entier, en l'accompagnant d'une table alphabétique de tous les noms de lieux, de personnes et de choses qui y sont cités ou expliqués.

Stanislas JULIEN, de l'Institut.

Rough notes on the campaign in Sinde and Afghanistan in 1838-39, by major James Outram. Bombay, 1840; et réimprimé à Londres chez Richardson. 12° p. 260.

Le major Outram est un des officiers qui se sont le plus distingués dans la guerre contre les Afghans; il raconte jour par jour ce qu'il fait et ce qui se passe sous ses yeux. Ce livre est précisément ce qu'il prétend être, le journal d'un soldat; il ne contient point de recherches scientifiques, mais il n'est pas sans importance pour la géographie : le style est simple et très-convenable. L'auteur a suivi quelques routes entièrement nouvelles; il a traversé le Hindokousch jusqu'à Bamian, les montagnes des Ghilzis, entre Kaboul et Kandahar, et le Beloudchistan, de Khelat à Sonmeang.

Narrative of a Tour trough Armenia, Kurdistan, Persia and Mesopotamia, by Horatio Southgate. Londres, 1840, 2 vol. in-8°.

L'auteur est un missionnaire américain qui a voyagé dans le Levant en 1836-37. C'est un homme de sens, qui a cherché à bien observer les mœurs des nations musulmanes. Il raconte un peu longuement, mais avec simplicité et avec le désir évident de ne dire que ce qu'il a vu. Sa route l'a conduit à Erzeroum, Mousch, Van, Ouroumiah, Tauris, Téhéran, Hamadan, Bagdad, Mosoul et Mardin. Il ne s'occupe pas d'antiquités, mais uniquement de l'état moral de ces pays et de la position des chrétiens d'Orient. Ce qui lui fait particulièrement honneur, c'est qu'il ne s'est pas cru obligé de présenter un plan pour la régénération de l'Orient.

An Account of the establishment of the Fatimite dynasty in Africa, by John Nicholson. Tübingen, 1840; in-8°, 138 pag.

Ce livre est la traduction d'un fragment considérable d'un manuscrit arabe de la bibliothèque de Gotha, qui a été attribué à Masoudi, mais, selon notre auteur, à tort. M. Nicholson a choisi la partie qui traite des années 290-300 de l'hégire. Il fait précéder sa traduction d'une introduction dans laquelle il expose d'une manière fort claire et fort intelligente la position dans laquelle se trouvaient alors les deux grands partis musulmans et dont se servirent les Alides pour fonder un empire en Afrique. Tout le monde connaît la manière dont M. de Sacy, dans son *Exposé de la religion des Druses,* et M. Quatremère, dans le *Journal asiatique,* ont traité le même sujet; et on lira avec d'autant plus d'intérêt les renseignements nouveaux que publie M. Nicholson, qu'il a accompagné

sa traduction d'un commentaire utile, dans lequel il discute avec savoir et mesure les questions qui se rattachent à son texte.

M. Noël Desvergers fait imprimer, en ce moment, l'Histoire de la dynastie africaine des Aglabites, extraite du grand ouvrage d'Ibn-Khaldoun. Le texte arabe et la traduction française sont accompagnés de notes et d'éclaircissements.

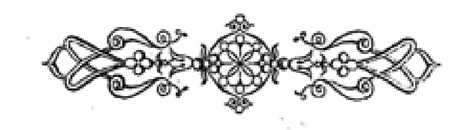
M. Freytag, professeur à l'université de Bonn, vient de terminer le manuscrit du troisième et dernier volume de son Recueil des proverbes arabes.

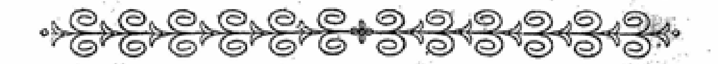
M. Weil, bibliothécaire à Heidelberg, prépare une nouvelle Histoire de Mahomet, en allemand, composée d'après quelques manuscrits arabes inédits de la bibliothèque de Gotha.

M. Wullers, professeur de langues orientales à Giessen, se propose de mettre sous presse, après la publication de la 2e et dernière partie de sa Grammaire persane, un nouveau Dictionnaire persan, plus complet que ceux qui ont paru jusqu'ici.

L'édition du *Kitâb-alaghâni* que prépare M. Kosegarten, et dont la 1re livraison a été annoncée dans le cahier précédent, porte en tête une dissertation sur la musique arabe et les termes de musique. L'auteur s'est servi particulièrement

d'un traité d'Alfarâby, qui expose le système de musique des anciens Arabes. Déjà M. Villoteau avait inséré dans le grand ouvrage sur l'Égypte une dissertation étendue sur la musique moderne des Arabes d'Égypte; il y parle aussi des traités de musique qui se trouvent à la Bibliothèque royale de Paris : mais ces traités roulent principalement sur le système musical des Persans, et M. Villoteau n'a pas suffisamment établi la différence qui existe entre la musique de ce peuple et celle des Arabes. La 2e livraison de l'édition de M. Kosegarten est sur le point de paraître.





JOURNAL ASIATIQUE.

NOVEMBRE 1840.

LETTRES

Sur quelques points de la numismatique arabe.

A M. REINAUD,

Membre de l'Institut royal de France.

V.

Monsieur,

Lorsqu'un fait historique nouveau vient se placer de vive force en dehors du cadre qui jusqu'alors avait compris tous les faits du même ordre, celui qui a le bonheur de le divulguer court, par compensation, le risque de voir révoquer en doute la petite découverte qu'il regarde comme sa propriété. Je savais que je m'exposais à cette triste chance en publiant une monnaie latine de Musa-ben-Nasir; aussi n'ai-je point été surpris d'entendre attribuer au hasard seul les combinaisons de lettres qui m'avaient fourni la curieuse légende que j'ai

interprétée et appliquée, je le crois, d'une manière convenable.

Le parti que j'avais à prendre dès lors était de rechercher avec ardeur des arguments favorables à mon système, et ces arguments, je ne devais les attendre que des monuments eux-mêmes. J'ai donc mis à contribution les cabinets publics et privés, et j'ai pu recueillir les types d'une série de pièces analogues à la monnaie indubitable de Musa-ben-Nasir. Cette fois comme toujours, l'amitié du jeune et savant explorateur de la numismatique sassanide, M. Adrien de Longpérier, m'est venue en aide; et, grâce à ses secours, je suis en mesure aujourd'hui de prouver que je ne me suis pas trompé, que je n'ai pas été le jouet d'une illusion.

J'ai maintenant le droit d'affirmer que les Arabes, non-seulement à leur arrivée dans la Mauritanie, qu'ils venaient de conquérir, mais encore pendant un certain nombre d'années, ont frappé des monnaies qu'ils munissaient de types byzantins et de légendes conçues en langue latine, pour leur donner plus facilement cours au milieu des populations chrétiennes auxquelles ils venaient imposer le joug de l'islamisme. On ne fait pas subir brutalement en un jour à des peuples, même vaincus, des mœurs, des lois, une langue étrangères; il faut des années pour qu'un changement aussi compliqué s'accomplisse; car, dans ce cas aussi, le progrès, pour être sûr et durable, doit être lent et graduel. Le fait numismatique que j'ai mis au jour prouve

simplement que les Arabes étaient bien pénétrés de la vérité de cette immuable loi, qui régit tous les phénomènes physiques et moraux.

Toutefois, Monsieur, je me hâte de déclarer hautement mon insuffisance, et de confesser l'impossibilité absolue dans laquelle je me trouve d'expliquer toutes les légendes des monnaies dont je viens vous entretenir. Cela tient à ce que ces légendes sont entachées d'une barbarie extrême, dans la forme comme dans le fond; presque toujours elles sont illisibles, et néanmoins elles se laissent assez comprendre pour permettre d'atteindre le but intéressant que je me suis proposé; c'est-à-dire que leur analyse, tout incomplète qu'elle est, suffit pour constater irréfragablement les faits historiques que j'énonçais à l'instant.

Prétendre tout éclaircir, en numismatique comme dans la plupart des études humaines, c'est folie: l'on doit donc s'estimer heureux quand le peu que l'on parvient à expliquer établit des vérités qui se rattachent pour toujours au domaine de la science. A ce compte, je suis loin d'avoir à me plaindre; car le fait que je n'avais qu'entrevu demeurera désormais acquis et à l'abri de toute controverse. D'autres, plus habiles que moi, interpréteront peut-être ce que je n'aurai pas compris; personne, j'en ai l'intime conviction, ne pourra prouver que j'ai commis une erreur radicale.

Dans ma troisième lettre, Monsieur, j'ai cru devoir vous rappeler brièvement l'histoire de l'éléva-

tion et de la chute de Musa-ben-Nasir, le conquérant de l'Afrique, de l'Espagne, de la Corse, de la Sardaigne : je me dispenserai donc de vous reparler de ces faits, que vous possédez d'ailleurs beaucoup mieux que moi-même, et je me contenterai d'inscrire ici quelques dates qu'il est indispensable de ne pas perdre de vue.

En 83 de l'hégire (702 de J. C.), Musa avait reçu le titre pompeux d'Emir-el-Moghreb. En 96 (février 715), il rentrait à Damas, où il était appelé par le khalife Oualid-ben-Abd-el-Malek, pour rendre compte de sa conduite en Espagne, et pour se disculper des griefs élevés contre lui par son rival de gloire Tharik-ben-Zyad.

En quittant l'Espagne et l'Afrique, Musa avait investi trois de ses fils du gouvernement des provinces nouvellement conquises. Abdou'l-Aziz restait à Séville, où il épousait Egilone, veuve de Roderic, le dernier roi des Wisigoths; il était gouverneur d'El-Andalos. Abdou'l-Aâla prenait le titre d'Emir-el-Moghreb et résidait à Tanger; enfin Merouan régissait la province de Caïroan.

Nous avons vu avec quelle barbarie le khalife Suleïman punit la désobéissance de Musa; les trois fils de cet infortuné furent enveloppés dans l'implacable vengeance de Suleïman, et des émissaires chargés de les mettre à mort partirent de Damas en 97. Abdou'l-Aziz fut assassiné pendant qu'il récitait sa prière, et son cousin Ayoub, le fondateur de Calatayud, dont le véritable nom fut d'abord

Cala'at Ayoub, reçut la dignité d'émir, qu'il conserva jusqu'à l'avénement du khalife Omar II, c'est-à-dire jusqu'en 99 de l'hégire (vers décembre 717). Ayoub fut alors dépouillé de ses honneurs et de son titre, parce qu'il avait le malheur d'être neveu de l'illustre proscrit Musa-ben-Nasir.

Quant aux deux autres fils de Musa, qui s'étaient partagé le gouvernement de l'Afrique, ils succombèrent vraisemblablement sous les coups du haineux Suleïman à la même époque que leur frère Abdou'l-Aziz. Toutefois j'ignore les détails de leur chute.

Musa mourut de désespoir en Arabie, dans le courant de l'année 98.

De tout ce qui précède résulte évidemment la nécessité d'attribuer à d'autres émirs que ceux du sang de Musa toute monnaie qui porterait une date postérieure à l'année 97 de l'hégire.

Vous vous rappelez, Monsieur, que la pièce qui fait le sujet de ma troisième lettre présente les types suivants :

I.NOMENODN....OS. Deux têtes semblables à celles des monnaies de cuivre d'Héraclius, en société avec son fils Héraclius-Constantin, sauf que les diadèmes des deux effigies sont surmontés d'une gerbe de pierreries au lieu d'une croix.

℞. MᴜSE F NASIR AMIRA. Espèce de croix placée sur des degrés, et dont la tête est supprimée.

Cuivre. Fig. 1. Mon cabinet.

Je présumais que la légende du droit devait être

l'analogue de la formule بسم الله ضرب هذا الفلس qui se lit sur des felous arabes contemporains, et qui se termine ordinairement par une date ou un nom de ville : j'avais deviné juste; la pièce que je vais actuellement décrire, et dont j'ai dû la connaissance à notre ami A. de Longpérier, vient lever tous les doutes à cet égard.

Mêmes types. Les légendes sont : du côté de la figure qui a remplacé la croix des espèces byzantines, INNΔNI IVSSIT MVSE AMIRA; du côté des deux effigies, NVMINTRIPOŁ AN...VXVNI.

Cuivre. Fig. 2. Cabinet du Roi.

La double légende de cette pièce me paraît devoir se lire de la manière suivante :

IN Nomine DomiNI IVSSIT MVSE AMIR Africæ NVMum INTRIPOLi (*cudi* sous-entendu) ANno.... VX DomiNI.

Quant à la date, elle est très-probablement comprise entre les années 90-95 de l'hégire. Comment cette année est-elle appelée *annus Domini?* il faut, pour expliquer cette étrange qualification, admettre un *lapsus styli* du graveur, qui, sans aucun doute, était chrétien et ne songeait pas que des formules religieuses bonnes pour ses coreligionnaires, ne pouvaient convenir à des musulmans.

Quoi qu'il en soit, les légendes de cette pièce offrent un sens indubitable, et l'on aurait mauvaise grâce à ne vouloir reconnaître cette fois encore qu'un simple jeu du hasard dans l'arrangement des lettres.

Une troisième pièce de cuivre de la même classe se trouve dans le riche cabinet de M. le marquis de Lagoy, qui a bien voulu me la communiquer avec son obligeance accoutumée. Malheureusement, cette pièce ne présente que des légendes incomplètes, ainsi qu'on en pourra juger par la figure fidèle que j'en donne, fig. 3.

Je lis d'un côté ...SFVS IN NOMINO (*sic*) TV.... et je serais tenté de voir dans le mot FVS la transcription maladroite du mot arabe فلس. Dans l'autre légende, je ne vois que le mot MVSI, et encore douté-je un peu de cette lecture.

Voulant cette fois réunir sur une seule planche toutes les monnaies à moi connues, qui rentrent dans la classe des espèces latines frappées en Afrique par les musulmans, je donne ici la figure de la jolie pièce d'or que je n'avais que mentionnée dans ma troisième lettre, et dont les types ont été malheureusement imprimés assez excentriquement pour qu'il ne soit pas possible d'apprécier convenablement les légendes. Voici la description de cette monnaie :

Croix sans tête, sur deux degrés; .....CVSETANIVS...... Peut-être ceci doit-il se lire : CVSus Est TANgeriæ IVSsu, etc.

℞. Deux effigies, comme sur les pièces de cuivre. ......IEMOVSI.?....

Or. Fig. 4. Mon cabinet.

Je crois voir ici une monnaie frappée à Tanger par l'ordre de l'émir Musa ; les mêmes types exis-

tent indubitablement à Tripoli; si donc on pouvait constater leur emploi à Caïroan-Afrikia, il n'y aurait plus de doutes à conserver sur l'uniformité des types adoptés par Musa-ben-Nasir dans les villes monétaires de la vaste province soumise à ses lois. Jusqu'ici, malheureusement, aucune des pièces de cette classe frappées à Caïroan ne porte la double effigie des monnaies héracliennes.

La pièce suivante se rapproche beaucoup de celle dont je viens de parler; elle est également d'or, comme toutes celles qui me restent à décrire.

Même type que sur les pièces de cuivre de l'émir El-Naâm, de l'année 80 de l'hégire; dans le champ, ך: la légende est INNO...NETVObSO. Je lis bien IN NOmiNE TVO. mais j'ignore ce que veulent dire les trois dernières lettres.

℞. Les deux têtes ordinaires des monnaies de Musa. La légende, étant rognée sur presque toute sa longueur, se prêterait fort difficilement à une explication que j'aime mieux ne pas tenter.

Or. Fig. 5. Cabinet du Roi.

J'arrive actuellement aux pièces qui ont été monnayées à Caïroan.

Même type au droit que sur la pièce précédente, mais avec la légende INNDNINoƨMƨƨIƨMOƨ.

℞. Dans le champ, une légende horizontale que je ne déchiffre pas, et que la figure reproduit fidèlement; en légende circulaire, ƨAOFRΓINAFRK-ANXCV.

Or. Fig. 6. Cabinet du Roi.

Quel est le sens de ces deux légendes? La première se lit en entier, suivant moi : IN Nomine DomiNI NoS MiSSI SuMOS (*sic*)[1]. La seconde offre probablement un nom propre caché sous les trois premières lettres, qui sont de forme peu certaine; elle donne du reste .....FeRiT IN AFRiKiâ ANno XCV. Cette pièce est donc certainement fabriquée à Caïroan.

La suivante sort du même atelier monétaire, ainsi que le prouvent ses légendes. Au droit, on lit dans le champ : C̄INO ĪIII, et, autour de la pièce, INNDNI...SLFRINAFR.

Le revers porte, dans le champ, ЧINNO, et, en légende circulaire : MAEMSR..SETIRNSOS.

Or. Fig. 7. Cabinet du Roi.

Je lis au droit : IN Nomine DomiNI.... SL FeRit IN AFRikiâ, et dans le champ, la date CentesIMO ĪIII (quarto); mais je renonce prudemment à chercher l'explication des légendes du revers. Toutefois je présume que le mot placé dans le champ doit se lire *anno*.

Cette jolie pièce d'or est très-épaisse, ainsi que la suivante, dont l'existence est sans contredit le meilleur de tous les arguments que l'on puisse présenter en faveur de l'attribution des pièces en question aux musulmans. Il serait difficile, cette fois, de révoquer en doute l'emploi de la langue latine

[1] L'emploi d'un O dans le mot *sumus* n'a rien qui doive nous étonner; il tient à la prononciation de la lettre U.

sur les monnaies frappées par les Arabes à leur arrivée en Afrique.

Dans le champ, en deux lignes, لا اله ا.... لا الله ; en légende circulaire : LI OAFRTINAFRK ANXCVIII.

℞. Dans le champ, en deux lignes, محمد ر.... سول الله ; en légende circulaire : INNDNINOSMSSO-SMOSINO.

Or. Fig. 8. Cabinet du Roi.

Voici comment je lis les deux légendes latines : LI OA FeRiT IN AFRiKiâ ANno XCVIII; et IN Nomine DomiNI NOS MiSSO (pour MiSSI?) SuMOS (*sic*) IN O (orbem? universum?).

Vous voyez, Monsieur, que ce précieux monument vient bien à propos pour défendre ma thèse, et qu'il démontrerait à lui seul l'existence de toute une série de monnaies frappées avec des légendes latines par les émirs du Moghreb.

Cette pièce est frappée à Caïroan, et dès lors il y a lieu de s'étonner de la présence d'une double légende arabe inscrite sur les monnaies de l'année 98 de l'hégire, tandis que celles de la même ville et de l'année 104 sont encore purement latines. Je ne me charge pas d'expliquer ce fait bizarre, qui constate peut-être un premier essai d'introduction de la langue arabe. Dans tous les cas, les légendes latines employées à Caïroan de 95 à 98 étaient identiques de forme, ainsi que le prouvent les deux pièces que je viens de décrire. En 104, le fond des légendes était changé. Du reste, je présume que les quatre lettres initiales de

la première légende latine cachent encore un nom propre que je n'ose chercher à deviner.

Les deux dernières pièces qui me restent à décrire présentent des légendes qui demeurent lettres closes pour moi.

La première offre les mêmes types que le n° 6, quant aux légendes. Je dois me borner à en donner la transcription exacte sans essayer de les lire.

Or. Fig. 9. Un exemplaire de cette monnaie existe au cabinet du Roi, et j'en possède également une fort bien conservée, mais dont, malheureusement, la moitié des légendes n'a pu porter faute de métal. C'est une pièce musulmane de ce genre que Mader, le plus habile des numismates allemands, considérait à cause de la légende du champ, comme un trien mérovingien frappé à Genève. (Mader, t. III, p. 9, fig. 18.)

Le rédacteur du catalogue intitulé *Museum Münterianum*, imprimé à Copenhague en 1839, cite une pièce d'or qui faisait partie du cabinet du savant évêque de Séelande, et dont je reproduis textuellement la description, avec la note qui la suit :

« ƋN ꞩIƋERTINAF REX AN ? In medio ꞩIMIAꞩ)
« (....NIMENH..... In medio IH? CXIII.

« (Ined. perrar. Crassus.) Aur.

« Hic numus major et melior est quam quos ex« posuit Mader, in quibus describendis sine dubio « errat. Quoniam numus Hispaniæ repertus est, hos

« facilius ad Hispaniam referimus, ad Andalusiam « forsitan pertinentes, quanquam lectio epigraphes « hujus saltem numi dubia sit. »

La découverte d'une pièce de ce genre en Espagne est parfaitement naturelle et ne peut que confirmer ce me semble l'attribution que j'ai proposée. Il y a même tout lieu de croire que les pièces de ce genre qui existent dans nos collections, lorsqu'elles ne viennent pas directement d'Afrique, arrivent de l'Espagne, où les Arabes conquérants les auront apportées lors de leurs premières expéditions.

Quoi qu'il en soit, la légende de la pièce de l'évêque Münter est mal reproduite, et, bien qu'il soit impossible de la rectifier, on ne déduit pas moins de sa transcription incorrecte, que la pièce qui la porte a été frappée à Afrikia ou Caïroan, dans l'année 113 de l'hégire.

Je ne devine pas mieux le sens des légendes de la monnaie figurée sous le n° 10, et le seul fait qu'il soit possible de déduire de leur examen, c'est que cette monnaie a été frappée dans l'an 111 de l'hégire. Si les inscriptions dont elle se trouve munie ne peuvent nous fournir de grandes lumières, en revanche le type nous présente un point de rapprochement qu'il est bon de ne pas négliger. En effet, cette pièce porte dans le milieu du champ une grosse étoile isolée que nous retrouvons identiquement sur les felous arabes purs que M. le comte Castiglioni a publiés le premier. (*Man. cuf.*

n° CCLVIII.) Ces felous, qui sont incontestablement frappés en Espagne, بالاندلس, l'ont été probablement vers l'année 120 de l'hégire, c'est-à-dire quelques années après l'introduction du type de l'étoile sur les espèces monnayées dans le Moghreb.

Il n'est pas sans intérêt non plus d'observer que, sur dix exemplaires des felous andalous à l'étoile, six au moins sont surfrappés sur les felous si communs, d'un module voisin du MB, et qui n'ont d'autres types que les formules pieuses لا اله الّا الله et محمد رسول الله, inscrites, chacune en deux lignes, dans le champ. L'existence de ces surfrappes est un indice évident de l'âge relatif des deux espèces, et démontre que les felous aux légendes pieuses sont d'une émission antérieure à l'année 120 de l'hégire. Ceci, du reste, n'avait pas besoin de démonstration; car, d'un accord unanime, tous les auteurs qui se sont occupés de numismatique arabe avaient classé ces petits monuments à une époque très-voisine de la première fabrication des monnaies musulmanes.

En résumé, Monsieur, je crois fermement ne pas me tromper en affirmant que des monnaies musulmanes-latines furent frappées en Afrique depuis l'année 95 jusqu'à l'année 111 au moins de l'hégire[1]; ou, en d'autres termes, que les Arabes conquérants, pendant les vingt premières années de

[1] Je ne fais pas usage de la date fournie par la pièce du cabinet de l'évêque Münter, parce que, en général, je tiens à ne m'appuyer que sur des faits observés par moi-même.

leur domination, n'inscrivirent les monnaies émises par leur ordre que de légendes latines, c'est-à-dire intelligibles pour les habitants du pays; qu'ils employèrent d'abord les types byzantins purs, parce qu'ils étaient familiers aux peuples de l'Afrique septentrionale, et qu'ils n'introduisirent que petit à petit les types de l'islamisme, c'est-à-dire des types analogues à ceux que nous avons retrouvés sur les espèces de cuivre fabriquées en Syrie par le khalife Abdou'l-Malek; que pendant ces vingt premières années la langue arabe ne fut employée que très-rarement sur les monnaies, peut-être comme essai et concurremment d'ailleurs avec la langue latine; qu'enfin la fabrication des espèces musulmanes-latines eut lieu dans plusieurs grandes villes de la Mauritanie, comme Tripoli, Caïroan et, probablement, Tanger.

Je désire bien vivement, Monsieur, que les résultats que m'ont fournis mes nouvelles récherches puissent vous paraître dignes d'occuper un instant l'attention des hommes d'étude. Je m'estimerai surtout bien heureux si cette nouvelle lettre reçoit de vous l'accueil plein de bienveillance dont vous avez honoré celles qui l'ont précédée, et si vous voulez bien la considérer comme un faible témoignage de mon inaltérable attachement.

F. de Saulcy.

Metz, le 4 mai 1840.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Die Celtischen Sprachen in ihren Verhältnisse, etc. Les Langues celtiques dans leurs rapports avec le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le germanique, le lithuanien et le slave, par Franz Bopp; mémoire lu à l'Académie des sciences de Berlin le 13 décembre 1838, in-4°, 88 pages.

(Second article.)

Après avoir cherché à expliquer, comme nous l'avons vu, le principe de l'*éclipse* dans la déclinaison irlandaise, Bopp tente de ramener à une origine analogue celui de l'*aspiration*, qui ne joue pas un rôle moins important. Les faits qui lui servent de point de départ sont les suivants :

Dans la déclinaison avec l'article, les noms masculins qui ont pour initiale une consonne susceptible d'aspiration aspirent cette consonne au génitif singulier seulement, tandis que les féminins, dans les mêmes circonstances, prennent l'aspiration au nominatif et à l'accusatif, lesquels d'ailleurs sont toujours identiques. Bopp, d'après O'Reilly, excepte de cette loi les noms qui commencent par *t* ou *s*; il faut y ajouter ceux qui ont *d* pour initiale, et observer que ces trois consonnes *d*, *t*, *s*, s'aspirent au vocatif singulier et pluriel, aussi bien que les

autres consonnes muables, et sans distinction de genres.

Maintenant Bopp se demande quelle peut être la cause de cette singulière et, en apparence, si capricieuse distribution de l'aspiration; pourquoi l'homme et la femme s'évitent de manière que celui-là aspire quand celle-ci retient son souffle, *et vice versa*, excepté au datif (et au vocatif), où tous deux se rencontrent pour l'*aspiration* (ou pour l'*éclipse*). Pourquoi, par exemple, dit-on au nominatif *an cholam* f. le pigeon [1], et *an cu* m. le chien, quoique l'article soit le même, tandis qu'au génitif on dit *an chuin*, par opposition à *na colaime?* — Bopp pense qu'il faut en chercher la raison dans une influence euphonique de l'article, non pas sous sa forme actuelle, mais avec les terminaisons qu'il a dû avoir anciennement, et qui se sont effacées tout en se survivant à elles-mêmes dans leurs effets. Or, le nominatif féminin de l'article *an* a dû se terminer autrefois par une voyelle, et avoir la forme de *ana* (comme en slave le féminin *ona*, celle-là, par opposition au masculin *on*). Ces formes celtiques et slaves, *an*, *anâ*, *on*, *ona*, correspondraient au sanscrit अन, *ana* m. et अना, *anâ* f. si ce thême pronominal était usité au nominatif. L'*a* bref du masculin serait tombé, tandis que l'*â* long du féminin se serait seulement affaibli. Or, c'est à cet *a* final

[1] L'exemple est mal choisi en ce que *colam* ou *colum* est un masculin, d'après le dictionnaire même d'O'Reilly; mais on peut y substituer un féminin quelconque commençant par *c*.

que Bopp attribue une puissance aspirante sur la consonne initiale du nom suivant.

Mais en ce cas, objecte-t-il, pourquoi le génitif féminin de l'article, qui est *na*, n'exerce-t-il point cette puissance? C'est qu'ici également il y a eu mutilation; c'est qu'en sanscrit, en grec, en gothique, en lithuanien, les génitifs féminins au singulier se terminent presque toujours par *s*, tandis que les masculins au contraire finissent par une voyelle. Le génitif féminin régulier de *ana*, serait अनस्यास्, *anasyâs* (comme तस्यास्, *tasyâs*), le génitif masculin अनस्य, *anasya* (comme तस्य, *tasya*). Il est donc probable que le génitif féminin de l'article irlandais se terminait autrefois par une *s*. Or, cette *s* doit être tombée à une époque où les voyelles n'exerçaient plus sur les consonnes leur influence d'aspiration; de là l'absence d'aspiration après l'*a* final de *na*. Le génitif masculin *an*, au contraire, tout en perdant sa voyelle finale, a conservé, comme le nominatif féminin, l'influence qu'elle avait sur le nom suivant. Au datif, les deux genres s'accordent pour aspirer, parce que la terminaison ancienne du datif, était en *âi*, sans distinction de genre, et qu'en lithuanien on trouve encore une forme *anamai* correspondante au sanscrit inusité *anasmâi*. Au pluriel, tous les cas sont exempts d'aspiration, parce que, dans la déclinaison régulière, toutes les flexions se terminaient primitivement par des consonnes.

Il y a certainement dans cet ensemble de coïncidences quelque chose de frappant et de spécieux

et cependant un examen approfondi fait naître un bon nombre d'objections à cette manière d'expliquer l'aspiration.

D'abord, Bopp se voit obligé ici comme plus haut, pour l'assimilation des nasales aux *tenues*, de sortir entièrement des analogies de la famille indo-européenne, pour attribuer aux voyelles une influence d'aspiration dont il n'y a d'ailleurs pas d'exemples. Aussi a-t-il recours de nouveau à l'hébreu, où le *p* de *pihel*, *hith-pahel*, devient *ph* dans *hi-phil*, *ho-phal*, *ni-phal*. De plus, il est obligé d'admettre que cette influence aspirante n'a eu qu'une durée limitée dans les langues celtiques, puisque actuellement elle serait éteinte; et, comme le rameau cymrique ne la possède pas mieux que l'irlandais, il faut supposer, ou qu'elle s'est éteinte avant la séparation des deux branches, ou qu'elle s'est développée et perdue dans l'irlandais depuis cette séparation. Une durée aussi peu prolongée pour un principe phonique, assez tenace cependant pour avoir survécu dans ses effets aux conditions qui le déterminaient, semble fort improbable.

Ensuite, ici comme pour l'éclipse, le permutation de la consonne initiale ne dépend pas toujours de l'emploi de l'article. Le génitif, par exemple, s'exprime souvent sans l'article, et l'aspiration n'en a pas moins lieu. Déjà dans le poëme de Fiech on trouve : *an innsibh mhara*, « in insulis maris. » (O'Connor. *Prolegom.* p. xc et sqq. stroph. 6). La

version irlandaise de la Bible en offre à chaque pas des exemples, bien que la règle ne soit pas constante. Ainsi, on lit : (Genes. III, 24) *slighe chroinn na beatha,* « le chemin de l'arbre de la vie; » (*ibid.* X, 3), *mic Ghomer,* « les fils de Gomer; » (Jos. XVI, 1), *crannchar chloinne Ioseph,* « le lot de la tribu de « Joseph ; (*ibid.* XVII, 1), *ceidghin Mhanasseh,* « le « premier né de Mannasé, etc. etc. » Le *t* et l'*s*, exceptés de l'aspiration par l'article, s'aspirent quelquefois sans l'article. Ainsi, on trouve : *clan Shem,* « la race de Sem » (mais aussi : *mao Sem*); *a chailin Sharai!* « ô servante de Sara ! » Dans le poëme d'Aileach, j'observe *airdri thuaisceirt,* « roi suprême du « nord, etc. » Les grammairiens irlandais que j'ai pu consulter se taisent complétement sur tout cet ordre de faits.

Enfin on peut objecter que l'hypothèse de Bopp, ne concernant que quelques spécialités de la déclinaison irlandaise, laisse en dehors tous les phénomènes de l'aspiration des consonnes initiales dans le reste du gaëlique, et dans les autres idiômes celtiques. Cette objection, déjà présentée au sujet de l'éclipse, revient ici avec plus de force encore, parce que le principe de l'aspiration, surtout dans la branche gaëlique, occupe bien plus de place que l'éclipse. Les noms de nombre *aon*, un, et *dà,* deux (en cymrique *tri*, trois, et *chwe,* six); les possessifs *mo, do, a;* les interrogatifs, quand ils précèdent le prétérit des verbes; les négations, une foule de prépositions, de conjonctions et de particules, etc.

causent l'aspiration, sans égard à leur terminaison actuelle ou ancienne, par des voyelles ou par des consonnes. Tout le système de la composition des mots, un seul cas d'éclipse excepté, est régi dans les dialectes gaëliques par l'aspiration de la consonne initiale du second composant, tandis que, dans le cymrique, l'aspiration partage ce rôle avec les formes *douce* et *nasale*. Prétendrait-on que ces deux principes de l'éclipse et de l'aspiration ont pris naissance dans la déclinaison, pour s'étendre ensuite peu à peu à tout le système de ces langues, sans égard aux conditions qui les auraient fait naître primitivement? Ce serait à coup sûr bien improbable, surtout pour les idiomes cymriques où leur emploi dans la déclinaison est inconnu. Quant à démontrer que tous les mots ou seulement le plus grand nombre des mots qui occasionnent l'aspiration, se sont terminés anciennement par des voyelles, c'est ce qui certainement serait aussi difficile que de retrouver partout la nasale à l'influence de laquelle Bopp attribue l'origine de l'éclipse.

Avant de résumer nos conclusions sur cette question importante, il faut dire quelque chose de deux faits qui s'y rattachent, et dans lesquels Bopp trouve une confirmation de sa théorie.

Le premier concerne la déclinaison des noms irlandais qui se terminent par des voyelles, et qui, dans certains cas, reçoivent la prosthèse d'une *h* par l'influence de l'article. Pour les noms féminins, cette prosthèse a lieu au génitif singulier seulement;

et on dit, par exemple : *na hoigh*, « virginis; » au pluriel elle s'applique, pour les deux genres également, au nominatif, à l'accusatif et au datif : *na hogha* « virgines » (nomin. et accus.), *dona hogaibh* « virginibus; » et de même pour les masculins : *na hiasca* « pisces » *dona hiascaibh* « piscibus. » Au nominatif et à l'accusatif singulier, les masculins subissent une autre modification initiale dont nous parlerons bientôt.

Bopp n'hésite pas à reconnaître dans cette *h* prosthétique l'*s* qui devrait être la finale de la flexion de l'article; et il est à remarquer, en effet, qu'à une seule exception près, celle des masculins au nominatif pluriel, les flexions pronominales du sanscrit et du lithuanien se terminent par une *s* dans les mêmes cas où l'irlandais intercale son *h*. Bopp observe de plus que ceci explique pourquoi l'*h* prosthétique ne se trouve précisément que dans les cas qui échappent à l'aspiration de la consonne initiale; car c'est l'*h* de *nah oigh* (comme il faudrait écrire pour *na hoigh*), qui empêche qu'on ne dise *na cholaime*, l'*s* finale de l'article, disparue maintenant devant les consonnes, ayant fait autrefois obstacle à l'aspiration. Par la raison inverse, c'est l'absence de l'*h* dans *an eisc* « du poisson, » qui fait qu'on doit dire *an chon* « du chien, » parce qu'ici l'ancienne voyelle finale du génitif de l'article causait l'aspiration. Quant à l'exception des nominatifs masculins au pluriel qui, en sanscrit, se terminent en *é*, Bopp l'écarte en observant que l'article ir-

landais a dû naturellement suivre l'analogie de la grande majorité des thèmes masculins en *a*, lesquels se forment en *as* au nominatif pluriel.

A l'appui de cette hypothèse sur l'origine de l'*h* prosthétique, Bopp aurait pu citer encore l'influence très-remarquable du pronom possessif *a* (son et sa), lequel correspond au génitif irrégulier du sanscrit इदम् *idam*[1]. Ce pronom, en effet, suivant qu'il se rapporte à un masculin ou à un féminin, produit l'aspiration des consonnes initiales, ou intercale une *h* devant les voyelles, exactement dans les mêmes conditions que l'article. Ainsi on dit *a cha*, « son chien, » en parlant d'un homme, mais *a cu* en parlant d'une femme, tandis que, pour les mêmes rapports respectifs, on dirait : *a aidh* et *a haidh*, « son visage. » Dans le premier cas, *a* correspond au génitif masculin अस्य *asya*, dans le second au féminin अस्यास् *asyâs*, ce qui coïnciderait à merveille avec l'explication de Bopp.

[1] Bopp me reproche (pag. 86, note 37), d'avoir donné le nom de pronoms possessifs dans les langues celtiques à des formes qui, en réalité, correspondent aux génitifs des pronoms possessifs sanscrits. Je n'ai fait que suivre en cela le langage reçu, sans y attacher d'autre importance, car les grammairiens irlandais, à l'exception d'O'Reilly, considèrent *mo, do, a,* etc. comme des possessifs. Cette distinction me semble au reste d'autant moins essentielle que les deux premiers, même en sanscrit, ne sont des génitifs que de nom, et devraient, en réalité, être regardés comme des formes indéclinables. मम *mama*, n'est qu'une réduplication du thème personnel *ma*, et तव *tava* (pour *tvatva*), peut-être un redoublement du thème *tva*. C'est une manière naïve et presque enfantine d'exprimer la possession : *moi-moi* pour mien, *toi-toi* pour tien ; et il n'y a là aucune trace de flexion.

Un autre fait semble l'appuyer encore. Plusieurs prépositions, comme *a*, *go*, *le*, *re*, *tre*, exigent l'*h* prosthétique devant les voyelles initiales. Or, précisément ces prépositions ont une autre forme avec une *s* additionnelle, *as*, *gus*, *leis*, *ris*, *tres*, qui ne s'emploie que devant l'article, celui-ci ne prenant jamais l'*h* prosthétique. Cette *s* finale ne serait-elle point la terminaison primitive de ces prépositions, conservée seulement dans un cas spécial, et qui se changerait en *h* comme l'*s* de la déclinaison? Cette existence d'une *s* primitive serait appuyée, du moins pour la préposition *tre*, *tres*, par la comparaison avec le cymrique *tros*, le latin *trans*, le russe чрезъ *tchrezĭ*, etc. lesquels se lient probablement à une forme तरस् *taras*, de la racine तॄ *tṝ*, analogue à पुरस् *puras*, de la racine पुर् *pur*.

Nous n'avons rien dissimulé, comme on le voit, de ce qui peut venir en aide à l'ingénieuse explication de Bopp; et cependant d'autres faits lui semblent tout à fait contraires. Ainsi, ce qu'O'Reilly n'observe point, le prétérit *ba*, « fuit, » détermine toujours la prosthèse de l'*h* pour les mots qui commencent par des voyelles. Ainsi on trouve dans le poëme de Fiech : *ba hemhra reatha*, « fuit felix expe- « ditio » (str. 5); *ba he*, « fuit is » (str. 24 et 28); *ba huisse*, « fuit obedientior » (str. 30). Dans la Chronique de Tighernach: *ba hordan*, « fuit honor » (Vet. Poem. p. 180); *ba himda*, « fuit insignis » (p. 207); dans les IV Magistri, dès le début, p. 1, *ba heside*, « fuit occisa, etc. etc. Or *ba* ne peut être considéré

que comme un débris du sanscrit अभवत् *abhavat*, et il n'y a aucun moyen de supposer antérieurement l'existence d'une *s* finale, qui ne se trouve jamais à la troisième personne du singulier dans aucun temps et dans aucun mode.

Il y a plus; O'Reilly remarque (pag. 25), à l'article des verbes auxiliaires, que *ba* aspire les consonnes muables (à l'exception de *d* et de *t*) des adjectifs masculins qui le suivent, mais qu'il est sans action sur les adjectifs féminins. Nous avons donc ici un double effet tout semblable à celui de l'article, sans que l'on puisse en appeler à une différence dans les terminaisons primitivement caractéristiques des genres. Ce fait conduirait au contraire, en accord avec plusieurs autres, à reconnaître dans les idiomes celtiques une tendance à appliquer le système des permutations initiales à la distinction des genres, pour remplacer les suffixes primitifs perdus.

Je passe sous silence quelques autres explications de l'*h* prosthétique en irlandais, dont la discussion m'entraînerait trop loin, pour dire quelques mots encore de l'emploi qu'en fait le cymrique, et qui est loin d'appuyer l'hypothèse de Bopp.

En concordance avec l'irlandais, le cymrique fait précéder d'une *h* les mots qui commencent par une voyelle après le pronom féminin *ei*, « son, sa. » Ainsi on dit : *ei hadav*, « sa main, » en parlant d'une femme, mais *ei adav* en parlant d'un homme, exactement comme pour l'irlandais *a*. On pourrait donc attri-

buer à cette *h* la même origine, en la rapportant à l'*s* finale du sanscrit अस्यास् *asyâs*. Mais ainsi qu'en cymrique, *ein*, « nôtre, » et *eu*, « leur, » exigent également la prosthèse de l'*h*, sans distinction de genres, tandis que *eich* ou *awch*, « vôtre, » n'exerce aucune inflence sur le mot qui suit. Or, on se souvient qu'en irlandais les trois possessifs du pluriel, *ar*, *bhar*, *a*, produisent l'éclipse, et Bopp (p. 38) s'appuie de ce fait pour y voir des débris de génitifs pluriels en *âm*, bien que नस् *nas* et वस् *vas*, auxquels se rapportent les deux premiers, soient sans flexion. Pourquoi donc *ein* (aussi *an*, *yn*), qui bien mieux que *ar* pourrait se ramener à une forme du génitif pluriel, à cause de sa nasale (comparez le grec ἀμμέων), détermine-t-il la prosthèse de l'*h* devant les voyelles ? Comment *eu*, « leur, » si semblable à l'irlandais *a*, exerce-t-il la même influence que *ein?* Pourquoi enfin ces deux pronoms n'ont-ils aucune action sur les consonnes initiales des noms qui suivent? On voit comment il est difficile de ramener à un même principe des faits aussi divergents.

Cette difficulté paraîtra dans tout son jour par le tableau comparatif des permutations diverses occasionnées par les possessifs en irlandais et en cymrique. Je choisis de préférence cet ordre de mots, parce que toutes les permutations s'y rencontrent, et qu'ils sont très-propres à donner une idée complète de ce curieux procédé des langues celtiques.

IRLANDAIS.	CYMRIQUE.
Mo, mon, ma, produit l'*aspiration* des consonnes muables. Ainsi on dit :	*My* ou *vy*, mon, ma, produit la *forme nasale*, qui correspond à l'éclipse irlandaise des *mediæ*.
Mo chu, mon chien. (Thème *cu*.)	*My nghi*, id. — (Thème *ci*.)
Mo phobul, mon peuple. (—*pobul*.)	*My mhobyl*, id. — (—*pobyl*.)
Mo theine, mon feu. (—*teine*).	*My nhân*, id. — (—*tân*.)
Mo ghort, mon jardin. (—*gort*.)	*My ngardd*, id. — (—*gardd*.)
Mo bhard, mon barde. (—*bard*.)	*My mardd*, id. — (—*bardd*.)
Mo dhorn, mon poing. (—*dorn*.)	*My nurn*, id. — (—*durn*.)
Do, ton, ta, exerce la même influence que *mo*. Ainsi comme ci-dessus :	*Dy*, ton, ta, produit la *forme douce*, laquelle correspond, pour *c*, *p*, *t*, à l'*éclipse*, et pour *b*, *d*, à l'*aspiration* irlandaise. Le *g* initial s'élide.
Do chu, ton chien.	*Dy gi*, id.
Do phobul, —	*Dy bobyl*, —
Do theine, —	*Dy dân*, —
Do ghort, —	*Dy ardd*, —
Do bhard, —	*Dy vardd*, —
Do dhorn, —	*Dy ddurn*, —
A, son, sa, quand il est question d'un masculin (angl. *his*), aspire les consonnes initiales, comme *mo* et *do*, et intercale une *h* devant les voyelles.	*Ei*, son, sa, quand il se rapporte à un masculin, produit la *forme douce*, comme *dy*, et n'a aucune action sur les voyelles initiales.
A, quand il se rapporte à un féminin (*her*), n'exerce aucune action sur les consonnes initiales, mais intercale une *h* devant les voyelles.	*Ey*, quand il est question d'un féminin, aspire les *tenues c*, *p*, *t*, laisse intactes les *mediæ g*, *b*, *d*, et intercale une *h* devant les voyelles.
Ainsi :	
A cu, son chien (en parlant d'une femme).	*Ei chi*, id.
A pobul, —	*Ei phobyl*, —
A teine, —	*Ei thân*, —
A gort, —	*Ei gardd*, —
A bard, —	*Ei bardd*, —
A dorn, —	*Ei durn*, —
A habhal, sa pomme.	*Ei haval*, —

IRLANDAIS.	CYMRIQUE.
Ar, nôtre, produit l'*éclipse* des consonnes muables, ce qui correspond, pour les *tenues c, p, t*, à la *forme douce* cymrique, et pour les *mediæ g, b, d*, à la forme nasale. Devant les voyelles *ar* intercale une *n*. — Ainsi :	*Ein, an, yn*, nôtre, n'exercent aucune action sur les consonnes initiales, mais intercale une *h* devant les voyelles.
Ar gou, notre chien.	*Ein ci*, —
Ar bpobul, —	*Ein pobyl*, —
Ar dteine, —	*Ein tân*, —
Ar ngort, —	*Ein gardd*, —
Ar mbard, —	*Ein bardd*, —
Ar ndorn, —	*Ein dwrn*, —
Ar nabhal, —	*Ein haval*, —
Bhur, vôtre, a la même influence que *ar*.	*Eich, ach, ych*, vôtre, n'exercent aucune influence ni sur les consonnes ni sur les voyelles.
A, leur, produit les mêmes effets que *ar* et *bhur*.	*Eu*, leur, ne produit aucun effet sur les consonnes, mais intercale une *h* devant les voyelles.

L'examen de ce tableau fait surgir de nouvelles contradictions au système de Bopp. Ainsi, le cymrique *ei*, quand il se rapporte à un masculin et qu'il correspond à अस्य, *asya*, *éclipse* les *tenues* qu'il devrait *aspirer* par l'influence de sa voyelle finale; et, au contraire, quand il appartient à un féminin et qu'il équivaut à अस्यास् *asyâs*, il aspire ces mêmes *tenues* qui devraient rester intactes après l'*s* primitive de la flexion.

On ne saurait échapper à ces contradictions en supposant que le cymrique s'est éloigné plus que l'irlandais du vrai et ancien système de permutations qui a dû régir ces idiomes avant leur sépara-

tion, car il n'y a aucune raison d'admettre cette conjecture. L'inverse même serait peut-être plus probable, puisque l'ensemble des permutations, ainsi que nous l'avons vu, est plus riche et plus complet dans le cymrique que dans l'irlandais, et qu'il va s'appauvrissant de plus en plus dans les branches moins anciennes du groupe celtique, l'erse, l'armoricain et le cornique.

Il me reste à examiner l'origine qu'assigne Bopp au *t* prosthétique, qui éclipse, dans certains cas de déclinaison, l'*s* initiale des noms irlandais, et qui, dans d'autres cas, se place devant les voyelles initiales. Voici les conditions qui déterminent cette éclipse.

Dans la déclinaison par l'article, les noms qui commencent par *s* suivie d'une voyelle ou de *l*, *r*, *n*, au lieu d'aspirer cette *s*, là où s'aspirent les autres consonnes muables, la font précéder d'un *t* qui rend l'*s* quiescente. Ainsi, les masculins prennent le *t* au génitif et au datif, les féminins au nominatif, au datif et à l'accusatif du singulier. On dit : *an sagart* m. « le prêtre », mais *an tsagairt* (prononcez *an tagairt*), « du prêtre »; et, au contraire, *an tsuil*, féminin, « l'œil » (prononcez *an tuil*), mais *na suile*, « de l'œil »; au datif *don tsagart* et *don tsuil*, sans distinction de genre. Quant aux noms qui commencent par des voyelles, les masculins seulement intercalent le *t* après l'article au nominatif et à l'accusatif, comme dans *an tiasg*, « le poisson ».

Dans cette coïncidence des cas qui prennent l'as-

piration et le *t* prosthétique, Bopp voit un argument décisif en faveur de la commune origine de ces deux modifications. Il pense qu'anciennement, au lieu d'être aspirée, l'*s* initiale a été redoublée, et cela par cette même influence des voyelles finales qui causait l'aspiration des autres consonnes. La première *s* alors s'est changée en *t*, par l'effet d'un principe euphonique qui déjà se montre dans quelques formes sanscrites, par exemple : le futur वत्स्यामि, *vatsyâmi* (pour *vas-syâmi*), de la racine वस् *vas*, ou le prétérit अवात्सम्, *avâtsam* (pour *avâs-sam*). L'ancien haut-allemand, qui au lieu d'aspirer le *t* le change en *z*=*ts*, offre le fait inverse de la sibilante ajoutée au *t*. Dans les nominatifs masculins qui commencent par des voyelles, comme *an tiag*, le *t* serait également une transformation de l'*s* finale du suffixe primitif de l'article, *anas* pour le *an* actuel.

On peut observer là-dessus que cette réduplication de l'*s* initiale par l'influence des voyelles est tout aussi hypothétique que l'aspiration des autres consonnes par l'effet de ces mêmes voyelles, et que cette supposition semble un peu trop amenée là pour servir de transition à l'exemple euphonique tiré du sanscrit. Quant au changement de l'*s* isolée en *t*, dans *an tiasg* pour *anas iasg*, ce serait là certainement un fait insolite, car le *t* s'affaiblit bien fréquemment en *s*; mais le cas contraire serait difficile, je crois, à démontrer par des exemples.

Si l'on voulait rattacher le *t* prosthétique irlan-

dais à quelque principe euphonique sanscrit, on trouverait une analogie bien plus directe et bien plus frappante dans le *t* que le vieux dialecte vêdique intercale entre l'*n* finale d'un mot et l'*s* initiale du mot suivant, et, par conséquent, exactement dans les mêmes circonstances que l'irlandais. On en voit un exemple dans l'hymne IX du Ier livre du *Rig-Vêda*, au vers 6 (édit. Rosen, pag. 13) : अस्मान्त्सु तत्र चोदयेन्द्र *asmântsu tatra tchôdayêndra!* « Nos bene ibi dirige, « Indra, » où *asmântsu* est pour *asmân-su*. Rosen renvoie pour cette règle, particulière à l'ancien dialecte, à Pâṇini, VIII, 3, 30. — Et cependant, quelle que soit l'analogie singulière de ces deux faits, je ne crois pas qu'ils se rattachent le moins du monde l'un à l'autre, parce que le *t* irlandais me paraît avoir une tout autre origine qu'un principe euphonique.

Ce qu'il importe avant tout, pour l'examen de cette question obscure, c'est de rechercher quelles ont été les formes anciennes de l'article irlandais. Or, on est bientôt conduit à reconnaître que la forme *an* est comparativement moderne. Employée exclusivement dans la version de la Bible, on la trouve déjà dans les Annales des IV Maîtres alternant avec les formes *in*, *inn* et *ind;* mais, à mesure que l'on remonte vers les monuments plus anciens de la langue, il faut, je crois, en chercher la cause dans la position toute spéciale de l'*s* vis-à-vis du principe de l'aspiration, et dans les combinaisons euphoniques qui en résultent.

L'*s*, en effet, s'aspire comme les autres consonnes

muables, quand elle est suivie d'une voyelle ou des liquides *l*, *n*, *r*, c'est-à-dire précisément dans les cas où se montre le *t* prosthétique ; elle reste intacte devant les autres consonnes. Cette loi, que Stewart a énoncée expressément pour l'erse (*Gael. gramm.* p. 18), est également observée en irlandais. Or, l'*s* aspirée devient dans la prononciation complétement quiescente, et l'aspiration seule reste ; *mo shuil*, « mon œil, » se prononce *mo huil*, etc. On comprend dès lors que le *d* primitif de l'article a dû se maintenir mieux devant l'aspiration que devant les consonnes, et que l'aspiration même a dû tendre à s'effacer. Au lieu de *ind huil*, « l'œil, » on aura bientôt prononcé *ind uil ;* et le *d* ayant fini par se détacher de l'article, pour jouer le rôle d'une consonne éclipsante et remplacer l'aspiration, on aura écrit *in dsuil* (maintenant *an tsuil*), en prononçant toujours *in duil* ou *an tuil*.

Devant *sl*, *sr*, *sn*, la conservation du *d* de l'article, ou la substitution du *t* prosthétique à l'aspiration, était plus impérieusement encore commandée par l'euphonie. En aspirant l'*s* dans les nominatifs féminins, *ind shlat*, « la verge, » *ind shraid*, « la rue, » *ind shneachd*, « la neige, » il aurait fallu prononcer *ind hlat*, *ind hraid*, *ind hneachd*. L'accumulation de ces quatre consonnes a dû faire supprimer l'aspiration, et on a prononcé *ind lat*, *ind raid*, *ind neachd*, en écrivant toutefois l'*s* devenue quiescente. De là il n'y avait qu'un pas à faire pour considérer le *d* comme éclipsant l'*s* et le détacher de l'article, en écrivant

comme aujourd'hui *an t slat*, ou *an tslat*, etc. Dans les nominatifs masculins des noms commençant par *sl, sr, sn*, l'*s* ne devant point être aspirée, le *d* final est tombé comme avant les autres consonnes, et par cela même le principe de l'éclipse par *t* n'a pas été appliqué. La coïncidence des cas d'éclipse de l'*s* initiale dans la déclinaison avec ceux de l'aspiration des autres consonnes, coïncidence sur laquelle Bopp s'appuie pour leur attribuer une commune origine, se trouverait ainsi pleinement expliquée, et on comprendrait de plus pourquoi cet emploi du *t* prosthétique ne s'étend pas au delà de la déclinaison par l'article, tandis que l'éclipse des autres consonnes s'applique, comme l'aspiration, à presque tout l'organisme de la langue.

Cette hypothèse, assurément, pour être solidement établie, exigerait une étude minutieuse de tous les faits relatifs à l'emploi de l'article sous ses formes diverses, et à celui du *t* prosthétique aux diverses époques de la langue irlandaise. Cette question ne saurait être convenablement traitée que par les philologues irlandais, auxquels les sources originales sont facilement abordables. Je me bornerai ici à citer un fait qui me semble appuyer cette hypothèse d'une manière assez remarquable.

L'article *ind*, comme on a pu le voir par les exemples précités, paraît s'être mieux conservé devant l'*f* initiale que devant les autres consonnes. Ainsi les IV Maîtres offrent encore : *ind Fhocla*. Or l'*f*, comme l'*s*, devient quiescente par l'aspiration,

et quelquefois même ne s'écrit pas du tout; et on trouve, par exemple : *do aicsin* (voir *IV Mag*. p. 472), pour *do fhaicsin* (*ibid*. p. 505). C'est là, sans doute, la cause du maintien du *d* de l'article. Cette quiescence de *f* aspirée après *ind*, dans l'ancien irlandais, est prouvé par deux faits que je rapporte ici. Dans un codex des IV Évangiles de la Bibliothèque harléienne, écrit en 1138 par un nommé Maelbrigta, on trouve une note en irlandais de ce même scribe, note dont O'Connor (*Prolegom.* CXLIV) a donné un fac-simile. On y remarque l'expression de *mac ind ir dana*, « fils de l'homme du chant ou « de la poésie. » *Ind ir* est là pour *ind fhir*, qui se prononçait ainsi. Le poëme de Fiech, qui nous fait remonter probablement à trois ou quatre siècles plus haut, offre un autre exemple de ce même fait. A la strophe onzième, on trouve : *ro firad ind aitsine*, « verificatum est vaticinium[1]. » Or, *aitsine* est là pour *fhaitsine* (aujourd'hui *faistine*), substantif féminin aspiré au nominatif, et dont l'*f* par conséquent ne se prononçait pas déjà alors. — On voit que si l'*f* n'avait pas eu son rôle assigné dans le système de l'éclipse, où *b* le remplace, on aurait été conduit probablement à détacher aussi le *d* de l'article, et à lui attribuer sur l'*f* une influence éclipsante : si l'on découvrait, pour l'*s* aspirée après *ind*, des exemples graphiques analogues, ma thèse serait alors à peu près démontrée; mais cela est peu probable,

[1] O'Connor traduit : *verificata sunt vaticinia;* mais rien n'indique le pluriel.

parce que l'emploi du *t* prosthétique, au moins devant les voyelles, se rencontre déjà dans le poëme de Fiech[1], et que la période de transition de l'aspiration à l'éclipse remonterait ainsi au delà des plus anciens monuments de la langue irlandaise.

Pour résumer nos conclusions sur le système de la permutation des consonnes dans les langues celtiques, et sur la manière dont Bopp a cru pouvoir en dévoiler l'origine, nous dirons qu'indépendamment des difficultés de détail et des objections qui surgissent de toutes parts dès qu'on sort du cercle étroit de la déclinaison irlandaise, ce système, dans son ensemble, nous paraît trop vaste, trop puissant, doué, en quelque sorte, d'une vitalité organique trop grande, pour être ramené à une cause aussi mécanique et aussi restreinte. Si le *t* prosthétique seul (et peut-être aussi l'*h*) nous semble avoir une origine de ce genre, c'est que c'est là un fait isolé, sans analogie réelle avec les autres permutations, et d'un emploi, selon toute probabilité, relativement récent. Quant au système lui-même, nous voyons que c'est en méconnaître la nature que de chercher à le rattacher par une filiation directe à des influences euphoniques, ou à des débris de formes grammaticales léguées au rameau celtique par la langue mère d'où sont sortis les divers idiomes indo-européens. Il faut laisser aux Celtes l'entière possession de ce curieux et puissant moyen

[1] Stroph. 19. *In t armchosal*, diabolus; stroph. 20. *In t apstal*, apostolus.

par lequel ils ont suppléé d'une manière si ingénieuse aux formes grammaticales primitives plus ou moins détruites par le temps et les lointaines migrations. Ceci ne compromet en rien l'unité reconnue et désormais inattaquable de la grande famille indo-européenne. Il faut y voir, au contraire, un exemple frappant de cette continuité de puissance organique et créatrice qui s'est révélée dans tous les embranchements de cette famille, et qui semble la caractériser avant toutes les autres. De là ces résurrections spontanées, après des périodes de décadence, qui ont donné à toutes ces langues sœurs des physionomies si variées à côté des traits ineffaçables d'une commune origine. C'est dans ces époques de seconde création que se sont produits les caractères distinctifs des divers génies nationaux exprimés par le langage, et qu'il faut respecter comme le bien particulier de chaque peuple. Quant aux moyens par lesquels se sont opérées ces rénovations, ils se dérobent presque toujours pour nous dans la nuit des temps, et s'assimilent, par leur nature même, aux procédés mystérieux de la formation primitive des langues. Il en est ainsi du système des permutations dans les idiomes celtiques. A part ce principe général qu'il a dû son origine à la recherche instinctive d'un équivalent pour les formes grammaticales mutilées ou perdues, il serait aussi difficile d'en expliquer la formation que de dévoiler celle de la langue primitive elle-même. Les faibles conjectures que l'on pourrait se permettre sur les

circonstances qui ont pu en favoriser le développement, telles que l'influence d'un sacerdoce fortement constitué (les druides), celle d'une poésie cultivée par un ordre privilégié (les bardes), et, dans cette poésie même, l'action de certains principes d'harmonie, comme la consonnance des lettres initiales, etc. etc. ces conjectures, dis-je, exigeraient d'ailleurs, comme tout ce qui tient à ce sujet, une étude beaucoup plus approfondie des anciens monuments du génie celtique.

Dans un dernier article, nous analyserons le reste de l'intéressant travail de Bopp, qui nous offrira bien plus d'occasions d'assentiment que d'opposition.

A. Pictet.

SUR L'ENCHAINEMENT

Des trois règnes de la nature; extrait de Kazwiny par J. J. Clément-Mullet, membre de plusieurs sociétés savantes.

Aujourd'hui que le goût pour les études de l'Orient a pris un si grand développement, et que les esprits ont une tendance si prononcée vers les études comparatives, il m'a semblé qu'il ne serait pas sans intérêt de faire connaître la manière dont les philosophes ou naturalistes arabes comprenaient l'enchaînement des règnes de la nature, et par quels êtres, suivant eux, s'opérait la transition de l'un à l'autre. Le passage que je présente ici est extrait de Kazwiny; il n'existe que dans le manuscrit arabe de la Bibliothèque royale, fonds du supplément n° 8, fol. 128; les autres ne le contiennent point, ni en entier, ni en partie. On est loin, sans doute, d'y trouver la précision philosophique qu'on pourrait y apporter aujourd'hui, si on avait à traiter un pareil sujet; mais il faut se rappeler où en était l'histoire naturelle à cette époque, et combien étaient imparfaits les moyens d'observation, et combien aussi il était difficile aux savants d'entrer en communication d'idées.

Ce morceau est donné pour ce qu'il est, c'est-à-dire comme un monument destiné à montrer à quel point en était la science de la nature vers l'époque

où il fut écrit. On y verra un spécimen des emprunts que les Arabes avaient faits aux Grecs. En effet, si la théorie de Kazwiny n'est point exactement celle d'Aristote, ce foyer primitif où s'alluma le flambeau des sciences de l'Orient, il lui doit son plan général et surtout ce qui regarde le passage des plantes aux animaux. On y observera encore une communauté d'idées avec les latins très-curieuse, car je n'ose pas me servir d'autres expressions après le savant mémoire dans lequel M. de Sacy a prouvé que le Balinous des Arabes n'était point le naturaliste romain. Dans le but de faciliter les comparaisons je n'ai pas craint de multiplier les citations.

Je n'entreprendrai point ici de discuter les théories de Kazwiny : cet objet m'entraînerait trop loin; et, d'ailleurs, il n'entre point dans le but que se propose la Société asiatique de chercher la solution de ce problème difficile que chaque nouvelle découverte paraît encore compliquer davantage. En effet, la limite des règnes de la nature a dû varier en raison du perfectionnement des expériences; car, en raison aussi de ce perfectionnement, on a dû descendre plus bas dans l'échelle de l'organisation pour trouver les êtres mixtes intermédiaires. Si du temps d'Aristote et de Kazwiny on s'arrêtait au mollusque et au ver, aujourd'hui, que le microscope est venu révéler des organisations dont alors on ignorait l'existence, on descend jusqu'aux infusoires et aux polypes ou zoophytes. Au surplus, alors

comme aujourd'hui, et maintenant comme toujours, les classifications des œuvres du Créateur et la recherche du point de contact des règnes de la nature sont un travail de l'esprit humain; ce sont des théories destinées à mettre de l'ordre dans les idées; les êtres n'ont point été placés ainsi bout à bout; mais ils parurent alternativement ou simultanément, suivant le besoin de la création et suivant le plan du divin ouvrier, sans que jamais on puisse supposer qu'un règne fût créé entièrement avant l'autre. La matière inorganisée dut sans doute paraître la première, puisqu'elle sert de base et de point d'appui aux êtres organisés auxquels elle fournit le principe matériel de l'existence.

أوّل المعادن هو الجصّ ممّا يلى التراب والملح ممّا يلى الماء والجصّ تراب رملى يبطل من الامطار ثمّ ينعقد فيصير حجرًا والملح ماء يمتزج باجزا سبخة من الارض فينعقد ملحًا واخر المعادن مما يلى الامطار والنبات الكماة وشكالها وذلك ان هذا النوع من الكاينات يتكوّن فى التراب كالمعدن وينبت فى موضع ندية ايام الربيع من الامطار واصوات الرعد كما ينبت النبات ومن اجل انها لا ورق لها ولا ثمرة وتتكوّن من المعدنيات فانها المعدنيات فصارت تشبّه المعدنيات من جهة وتشبّه النبات من جهة وامّا النبات فاوّلها متّصل بالمعدنيات واخرها بالحيوان لان

مرتبة النبات وادناها ممّا يلى التراب خضر الدمن واخرها اشرفها ممّا يلى لحيوان النخل لان خضر الدمن ليس هو سوا غبار يتولّد من الارض ثم تصيبها تلك الامطار فتصبح بالغد رات خضرا كانها حشيش فاذا اصابها حرّ الشمس جفّت ثم تصبح من الغد مثل ذلك من نداوة الليل وطيب النسيم ولا ينبت الكماة ولا خضر الدمن الّا فى زمن الربيع فاحدها نبات معدنىّ والاخر معدنىّ نبات وامّا اخر مرتبة بالنبات الذى يلى لحيوان فالنخل فان احواله مباينة لاحوال النبات وان كان جسمه نباتًا لانّ اشخاص الفحولة منه مباينة لاشخاص من الاناث والفحولة فى انية لقّاح كما فى لحيوان وايضا ان النخلة اذا قطع راسها جفّت وبطل ثمرها كالحيوان اذا ضرب عنقه وبهذا الاعتبار ان النخل نبات حيوانىّ وامّا لحيوان فاوّله شبّه النبات لان ادنى لحيوان الذى ليس له الّا حاسّة واحدة لحيوان يقال له لحلزون وهو دودة فى جوف انبوبة حجرية توجد فى بعض السواحل وتلك الدودة تخرج نصف بدنها من جوف تلك الانبوبة وتنبسط يمنة ويسرة تطلب مادة تغتذى بها فاذا احسّت برطوبة او لين انبسطت واذا احسّت بصلابة انقبضت ودخلت فى جوف تلك الانبوبة حذرا من موذٍ لجسمها وليس لها

سمع ولا بصر ولا ذوق ولا شمّ الّا اللمس فقط وهكذا اكثر الديدان المتولّدة فى الطين فهذا النوع حيوان نباتىّ لانه نبت كما ينبت النبات وامّا مرتبة الحيوانيّة التى تلى الانسانيّة القرد وشكله فانه جسده قريب من جسد الانسان ونفسه تحاكى انواع النفوس الانسانيّة وهكذا الفرس فانه ذكا وحسن ادب وكرم اخلاق وربّما لا يروث ما دام الملك ركبا عليه او بحضره وله اقدام فى الهيجاء وصبر على طعن وكذا الفيل فانه يفهم الخطاب ويتمثّل الامر والنهى كالانسان العاقل وامّا مرتبة الانسانية التى تلى الحيوانية فان اذنا مرتبة الانسانية مرتبة الذين لا يعلمون من الامور الّا المحسوسا ولا يرغبون الّا فى زينة الدنيا ولذاتها من الاكل والشرب والنكاح مثل الخنازير والحمير ويذخرون اكثر ما يحتاجون اليه كالنمل ويتهارسون على حطام الدنيا كالكلاب على الجيفة فهؤلاء وان كانت صورتهم صور الانسان فان افعال نفوسهم افعال الحيوانية وامّا مرتبة الانسان التى تلى الملائكة فهى مرتبة الذين انتبهت نفوسهم من نوم الغفلة وانفتحت لهم عين البصيرة بنور قلبهم ما كان غائبًا عن حواسهم وشاهدت بصفا جوهرها عالَم الارواح وتبين لهم سرورهم ونعيمهم فرغبت فيها

وزهدت فى نعيم الدنيا فهم من اصناف الملائكة مع ابناء
جنسهم من الادميين اولى خير مقاما واحسن نديّا

« Les premiers minéraux qui se présentent sont « le gypse[1], parmi ceux qui tiennent à l'élément ter- « reux, et le sel, parmi ceux qui tiennent à l'élément « liquide.

« Le gypse est composé d'une terre sableuse, dé- « layée par les eaux qui, ensuite, se consolidant, « devient un corps pierreux. Le sel est de l'eau « mêlée aux parties salines de la terre et cristallisée « en masse salée.

« A l'autre point extrême des minéraux est un « corps qui doit son existence aux eaux pluviales et « à la végétation, c'est la truffe et ses espèces. Voici « comment : cette sorte d'être se forme dans le sein « du sol comme les minéraux, et il se développe « dans des lieux frais, au printemps, à la suite des « pluies et des orages, précisément comme les « plantes[2]. Puisque la truffe n'a point de tige ni de

[1] Une chose digne de remarque, c'est que Kazwiny ne parle nulle part ailleurs du gypse. Avicenne, qui l'appelle aussi جبسين, en parle (t. Ier, p. 153) dans les termes les plus précis : جبسين

هو حجر الجص صفايحى ابيض مشوّ واذا احرق ازداد لطافة

« C'est la pierre appelée aussi *djezz;* elle est feuilletée, elle est « translucide, et sa ténuité augmente quand on l'expose à l'action « du feu. » Cette description s'applique au gypse à texture feuilletée, et non aux variétés fibreuses ou saccharoïdes.

[2] Ce passage, qui prouve l'ignorance des anciens sur le mode de reproduction de la truffe, semble être la répétition de ce qu'on lit chez les Grecs et les Latins. Athénée dit précisément la même chose d'après Théophraste (l. II. p. 63, 20. cas.), que les truffes

« feuilles, qu'elle est un produit souterrain comme « les substances minérales, elle doit en faire partie; « ainsi, d'une part, elle ressemble au minéral, et, « de l'autre, au végétal.

« Les végétaux touchent donc par leur base aux « minéraux, et par leur extrémité aux animaux; dans « la série des plantes, les plus viles tiennent à l'élé« ment terreux, comme le vert de terreau; mais en « tête est la plus noble des plantes, celle qui parti« cipe de la nature animale, c'est-à-dire le palmier. « En effet, le vert de terreau[1] n'est qu'une substance « pulvérulente produite par le sol; la pluie venant « ensuite à tomber, on voit alors au matin le terreau « briller d'un beau vert comme une plante; puis, « l'ardeur du soleil l'atteignant, il disparaît pour se « montrer de nouveau le lendemain, rafraîchi par la « rosée de la nuit et l'haleine embaumée de la brise. « La truffe et le vert de fumier ne sont produits « qu'au printemps, et ces deux substances sont, l'une « végéto-minérale et l'autre minéro-végétale.

naissent principalement lorsque tombent les pluies du printemps et que se font entendre des coups de tonnerre répétés. Pline dit la même chose, *Hist. nat.* l. XIX, c. 13. Juvénal, *Sat.* v, vers 116, dit plus poétiquement :

..........Post hunc tradentur tubera, si ver
Tunc erit, et faciunt optata tonitrua cœnas
...................Majores...........

La truffe semble avoir fixé l'attention des Orientaux comme elle a fixé celle des gastronomes de l'Occident; car plusieurs fois Kazwiny, en traitant des mansions de la lune, se plaît à rappeler la naissance de la truffe. Avicenne en parle, t. Ier, p. 194.

[1] C'est le *protococcus viridis* des naturalistes modernes.

« Le point le plus élevé dans les plantes est celui « qui touche aux animaux. Il est occupé par le pal- « mier [1]. Son organisation se distingue de celle des « autres végétaux; car, bien qu'il ait le corps d'un « végétal, les individus mâles sont distincts et séparés « des individus femelles, et la puissance fécondatrice « réside, comme chez les animaux, dans un appareil « particulier, le spathe. Quand on abat la tête du « palmier, il se fane, son fruit se flétrit et meurt, « comme il arrive chez les animaux quand on leur « coupe le cou. Ces comparaisons nous prouvent « que le palmier est une plante animalisée.

« Les animaux de l'ordre le plus bas ressemblent « aux plantes; en effet, les moins parfaits des ani- « maux, qui ne possèdent qu'un sens unique et qu'on « nomme vers (*vermes*) [2], sont des espèces de ver- « misseaux renfermés dans des tubes pierreux. Ils « se trouvent sur quelques rivages : leur corps sort à « moitié du tube, et ils peuvent se mouvoir à droite,

[1] Tout ce qui est dit ici sur l'excellence du palmier est particulier aux Orientaux, et dérive sans doute de l'utilité qu'ils en retirent. L'histoire de sa fécondation se trouve aussi bien dans Théophraste que dans Pline.

[2] Ce sont les *vermes* de Linnée, *Syst. nat.* t. Ier, part. VI. L'être qui est cité pour exemple est sans doute une *serpula*. Aristote prend pour intermédiaire entre les plantes et les animaux les testacées, qui sont adhérents au rivage, l'éponge et les orties de mer (ἀκαλή-φας), (*Hist. anim.* l. VIII, c. 1). Les modernes n'ont point encore renoncé entièrement aux idées de Kazwiny; car on lit dans le Monde primitif du docteur Link, professeur à l'université de Berlin, trad. franç. t. II, p. 6 : *Le ver et l'homme, les deux extrêmes de la série du règne animal.*

« à gauche, en tout sens, pour trouver la substance « qui sert à leur nourriture. Tant qu'ils rencontrent « l'humidité et la mollesse ils continuent leurs mou- « vements : mais dès qu'ils sentent quelque corps « dur, la crainte les porte aussitôt à se contracter « et à rentrer dans leur enveloppe. Cependant ces « êtres sont privés de l'ouïe, de la vue, du goût et « de l'odorat; ils sont réduits au sens unique du tou- « cher[1]. Il en est de même de la plupart des vers « qui sont engendrés dans les limons vaseux : certes « ce sont des espèces d'animaux-plantes, parce qu'ils « végètent comme les plantes elles-mêmes.

« La classe des animaux qui touche à l'homme de « plus près, c'est le singe et ce qui lui ressemble[2] : « en effet, la forme de son corps se rapproche de « celle de l'homme, et son intelligence rappelle les « diverses nuances de l'intelligence humaine[3]. Il en

[1] Aristote dit aussi (*Hist. anim.* l. II, c. 3) que le sens du toucher répandu chez les animaux les aide à reconnaître leur nourriture.

[2] On lit dans Aristote (*Hist. anim.* l. II, c. 8) : « Quelques « animaux tiennent de l'homme et du quadrupède, comme les « singes. » Pline, l. VIII, c. 54 : *Simiarum genera hominis figuræ proxima.*

[3] Cette partie du texte est très-fautive dans l'original ; on y lit : وأمّا مرتبة الحيوانية التى تلى القرد وشكله وجسده قريب من جسد الانسان ونفسه تحاكى انواع نفوس الانسانية وهكذا النفوس. Il m'a été impossible de trouver dans ces mots un sens raisonnable. En étudiant le texte et comparant la manière dont l'auteur enchaîne les idées, et surtout avec le secours des conseils de MM. Reinaud et Munk, j'ai arrangé le

«est presque de même du cheval, car il possède la «finesse, la bonté et la générosité. Souvent on le «voit s'abstenir de satisfaire à ses besoins physiques «tant qu'il porte son maître ou qu'il est en sa pré- «sence; dans les combats, il l'assiste de son courage, «il montre de la patience quand on le frappe. Tel «aussi est l'éléphant, qui comprend ce qu'on lui dit «et qui obéit au commandement ou à la défense «aussi bien que l'homme doué de raison.

«Les individus de l'espèce humaine qui se rap- «prochent des animaux en forment la classe la plus «méprisable. Ils ne connaissent que les choses sen- «suelles; ils n'ont de jouissances que celles de la «terre, et ne songent qu'à boire, manger, satisfaire «les plaisirs des sens comme le pourceau ou l'âne; «ou bien ils entassent beaucoup au delà de leurs «besoins, comme la fourmi, ou bien ils se précipitent «avec voracité sur les choses viles et méprisables, «comme le chien, qui se jette sur les cadavres; si de «tels êtres ont une forme humaine, certes leur «conduite est bien celle des animaux sans raison.

«Mais la portion du genre humain qui se rap- «proche des anges[1] se compose de cette classe

texte tel que je le présente, c'est-à-dire, j'ai supposé l'absence du mot الانسانية après تلى, et celle de فائه après شكله, guidé par la phrase analogue qu'on lit plus bas : التى تلى الحيوانية فان. Le second mot, نفوس, a été remplacé par فرس, qui répond bien à la pensée de l'auteur, et qui, surtout, paraît commandé par le mot ركبا. — Ce passage rappelle quelques phrases de la belle description du cheval par Buffon.

[1] Ceci semble être la reproduction de cette pensée du psalmiste

« d'hommes qui secouent le sommeil qui engour-« dissait leur esprit, de ces hommes pour qui s'est « ouvert l'œil de l'intelligence, et qui ont vu la « lumière cachée au fond de leur cœur par le voile « des sens, et qui brillent par la beauté de leur na-« ture. Êtres du ciel à qui se révèlent ses secrets et « ses béatitudes, ils y placent toute leur félicité en « même temps qu'ils repoussent les jouissances ter-« restres. De tels hommes participent vraiment de « la nature des anges, et, quoiqu'ils aient la forme « humaine, ils occupent un rang distingué, et ils sont « du commerce le meilleur pour leurs semblables. »

SAÔPTIKA PARVA,

Épisode du Mahâbhârata[1].

I.

Samdjaya dit :

Ensuite ces chefs (de l'armée des Kourous), étant partis ensemble dans la direction du sud, arrivèrent au soir près du camp (de l'ennemi). Après avoir

(ps. VIII, v. 10 : וַתְּחַסְּרֵהוּ מְּעַט מֵאֱלֹהִים *et minuisti eum paulo minus ab angelis.*

[1] *Mahâbhârata*, t. III, p. 307.

en grande hâte dételés leurs chevaux, ils se rapprochent l'un de l'autre tout effrayés, et s'avancent vers une forêt sombre dans laquelle ils pénètrent d'un pas furtif. Parvenus non loin du lieu où campe l'armée (des Pandous), ils s'arrêtent bientôt, déchirés par des armes acérées, et tout couverts de blessures. Là, poussant des soupirs longs et brûlants, ils songent encore aux Pandous; mais le bruit terrible des ennemis animés par la victoire frappe leurs oreilles; la frayeur les talonne de nouveau, et ils reprennent leur course droit devant eux; après quelques instants de marche, leurs chevaux sont fatigués, la soif les presse : les trois guerriers eux-mêmes ne se contiennent plus; dominés par la colère et la rage, dévorés de chagrin par la mort de leur roi (Douryôdhana), ils s'arrêtent quelque temps.

Dhritarâchtra dit :

Il est incroyable qu'un tel exploit ait été accompli par Bhîmaséna, ô Samdjaya! Que mon fils, fort comme dix mille éléphants, ait succombé, lui, jeune héros, au corps solide comme le diamant, et qui ne peut être tué par aucun être (terrestre); il est incroyable que mon fils ait péri dans le combat sous les coups des Pândavas! Qu'on ne redise pas qu'il ait pu être surpassé en force par des hommes, en sorte que lui, mon fils, ait succombé de la main des Pandous! Mon cœur serait de fer, ô Samdjaya! s'il ne se déchirait pas en cent morceaux à la nou-

veille du meurtre de mes cent fils! Que deviendront de vieux époux ainsi privés de tous leurs enfants? — Car je ne me hasarderais plus à habiter dans le pays gouverné par l'aîné des Pandous; père d'un roi et roi moi-même, ô Samdjaya! comment deviendrais-je un esclave soumis aux volontés d'un Pândava, de celui qui seul a détruit jusqu'au dernier mes cent fils, jadis maîtres absolus de toute la terre et placés au premier rang! La prophétie du magnanime Vidoura s'est accomplie par mon fils lui-même, qui ne suivait pas ses conseils. Comment, réduit à cette fin déplorable, deviendrais-je l'esclave du vainqueur? comment pourrais-je, ô Samdjaya! entendre les ordres de Bhîmaséna? — Mais après que, contre la loi des combats, mon fils Douryôdhana eut été tué, ô Samdjaya! que firent Kritavarman, Kripa et le fils de Drôna Açwatthaman?

Samdjaya dit :

Les tiens, ô roi! s'étant donc arrêtés dans leur marche, à une petite distance, aperçurent une forêt sombre, remplie d'arbres et d'arbustes grimpants : là ils se reposent un peu, puis, avec leurs chevaux, qui s'étaient désaltérés, ils atteignirent, au coucher du soleil, la grande forêt, séjour choisi de diverses bêtes fauves, retraite de nombreuses troupes d'oiseaux, assombrie par bien des arbres et des lianes, recherchée par une foule d'animaux féroces, abondamment pourvue d'eau, embellie de mille espèces de fleurs, jonchée de mille touffes de lotus, et toute

brillante de nymphéas bleus. Ayant donc pénétré dans ce bois terrible, ils tournent leurs regards à l'entour; un nyagrôdha[1] couvert de mille rameaux épais s'offre à leurs yeux. Lorsqu'ils se furent approchés, ô roi! ces trois héros, les meilleurs d'entre les hommes, virent ce magnifique roi des forêts. Alors, descendant de leurs chars, ils détèlent leurs chevaux, et, après avoir fait leurs ablutions du soir selon la loi, ils se couchèrent.

Cependant l'astre qui répand la lumière s'étant retiré derrière l'excellente montagne de l'ouest, alors s'avança la nuit, protectrice de toutes les créatures. Décoré des constellations, des planètes, des étoiles brillant toutes ensemble, le ciel, pareil à un tissu léger, s'éclaira et resplendit complétement. Alors errent à leur gré les êtres qui marchent dans les ténèbres, et ceux qui marchent au grand jour sont rentrés sous le joug du sommeil; alors aussi retentit le bruit terrible des animaux qui se meuvent dans l'obscurité: les bêtes fauves se réjouissaient; la nuit, source de frayeurs, était complète. Or, à l'arrivée de ces redoutables ténèbres, accablés de souffrance et de chagrin, Kritavarman, Kripa et le fils de Drôna, s'asseyent tous trois ensemble dans la forêt, et, retirés au pied de ce nyagrôdha, ils songent avec douleur au sujet qui les préoccupe, à l'immense désastre des deux familles de Kourou et de Pândou. Le sommeil se répand dans tous leurs membres; ils se couchent sur la terre, excédés de fatigue et percés

[1] *Ficus indica.*

de bien des flèches. Kripa et Kritavarman sont vaincus tous les deux par le besoin de dormir, eux qui ont vécu dans le repos et n'ont pas mérité tant de douleur; ils s'étendent sur le sol, et sommeillent ainsi tous les deux, grand roi! accablés de fatigue et de douleurs, couchés sur la dure, comme s'ils eussent été sur des lits précieux, pareils à des êtres sans protecteurs. Mais le fils de Drôna, dominé par la colère et la rage, ne se livra point au repos, car la douleur le consume, ô puissant guerrier! il promène ses regards sur la forêt terrible à voir : il distingue l'épais fourré, retraite favorite de bien des animaux, il voit le nyagrôdha tout chargé d'oiseaux. Des milliers de corbeaux, qui sont venus y passer la nuit, dorment en paix chacun dans le lieu qu'il a choisi pour asile. Mais comme les corbeaux dormaient ainsi sans défiance, Açwatthaman vit un hibou au vol rapide, hideux, s'agitant à grand bruit, gros oiseau aux yeux gris, tacheté de jaune et de brun, armé de longues serres et d'un long bec, agile comme un garouda (monture de Krichna). Ayant fait entendre un léger sifflement, ce hibou, comme s'il se fût évanoui dans l'espace, prit son vol pour atteindre la branche du nyagrôdha, et, après s'être abattu sur cette branche, l'oiseau qui extermine les volatiles tua un grand nombre de corbeaux qui se trouvèrent à sa portée : aux uns, il coupa les ailes et arracha la tête; aux autres, il brisa les pattes, lui qui porte des armes au talon. En un instant, le vigoureux oiseau ayant tué ceux qui se tenaient sur

la voie de son regard, tout le tour du nyagrôdha fut complétement jonché de membres épars, et de cadavres (de corbeaux). Alors, quand il eut décimé ces oiseaux, le hibou fut satisfait de cette vengeance exercée à son gré sur les ennemis.

A la vue de l'exploit traîtreusement accompli dans l'ombre par le hibou, arrêtant sa détermination d'après ce fait, Açwatthaman seul (éveillé) se mit à réfléchir, et il se dit: « Cet oiseau m'a donné « un avis (applicable) à la circonstance dans laquelle « je me trouve. Voici le temps propre et convenable « d'exterminer l'ennemi: telle est ma pensée. Je ne « puis aujourd'hui tuer les Pândous triomphants, « adversaires pleins de force, affermis par le succès, « arrivés au terme de leurs désirs et munis de leurs « armes; cependant, à la face de Douryôdhana (expi- « rant), j'ai promis de les exterminer. Si, choisissant « une marche qui me conduise à ma perte, comme « le papillon courant à la flamme, j'attaque loyale- « ment ces guerriers, ma mort est certaine: mais, « par la ruse, le succès est assuré, et il y aurait « un grand carnage parmi les ennemis. Le moyen « infaillible (quel qu'il soit) vaut mieux que le « moyen douteux, car bien des gens l'ont pensé, « même des gens versés dans la connaissance des « livres sacrés (et ils ont dit): Ce qui, dans cette « même circonstance, serait une chose blâmée, ré- « prouvée dans le monde, cela doit être fait, même « sans blesser les devoirs du Kchatriya, par l'homme « qui s'y trouve obligé. Tous les actes condamnés,

« les actes de trahison, ont été commis à chaque pas « par les Pândavas à la merci de leurs passions, et, « sur ce sujet, on a entendu chanter par des hommes « attentifs à leurs devoirs, observateurs fidèles de « la justice, habiles à discerner ce qui est bien, « des stances qui tendaient à établir ce principe : « — Quand la fatigue l'accable, quand il est brisé « de coups, quand il prend son repas, quand il est « en marche pour attaquer, quand il est rentré dans « son camp, l'ennemi doit frapper l'ennemi; de « même aussi, quand, au milieu de la nuit, vaincue « par le sommeil, l'armée de l'adversaire n'a plus de « guide, et que les guerriers sont dispersés çà et là, « ou bien que ses forces sont réparties et occupées « en deux endroits. »

C'est de cette manière que le fils de Drôna, plein de puissance, se détermina à massacrer au milieu de la nuit les Pândous et (leurs alliés) les Pântchâliens. Fixé dans son cruel dessein, après avoir réfléchi à plusieurs reprises, il éveilla ses deux compagnons endormis, Kripa et Kritavarman. Mais les deux vaillants héros, tirés de leur sommeil, ne firent point de réponse favorable, car la honte les accable : enfin, après avoir quelques instants mûri son projet, Açwatthaman s'écria avec larmes et colère :

« Il est frappé à mort, Douryôdhana notre roi, « héros sans rival et plein de force, lui pour qui « nous avions contracté avec les Pândous une ini- « mitié acharnée! Prince aux exploits héroïques et

« purs, seul contre tant de vils adversaires, il a été « tué par Bhîmaséna, lui qui commandait à onze « armées! C'est l'ignoble Pândava au ventre de loup « qui a accompli cette œuvre d'iniquité, en souillant « de son pied le front d'un Kchatriya qui avait reçu « l'onction sacrée! Ils poussent des cris de joie, les « Pântchâliens! ils se réjouissent, ils sont rayon-« nants, ils font résonner leurs conques par cen-« taines; dans leur ivresse, ils frappent les grands « tambours de guerre, le bruit tumultueux et terri-« ble des instruments de musique, mêlé au reten-« tissement des conques, est renvoyé par la brise, « et semble remplir l'espace. On entend le murmure « retentissant des chevaux qui hennissent, des élé-« phants qui rugissent, et des guerriers poussant « des cris de victoire. Vers l'est, où ils se sont reti-« rés, on entend, avec un frisson de terreur, le rou-« lement de la roue des chars qui les emmènent « dans leur marche joyeuse. Voilà le carnage qui a « été porté par les Pândous au milieu des fils de « Dhritarâchtra; nous trois ici sommes tout ce qui « a survécu à ce grand désastre! De tant de héros « immolés, les uns avaient la force de cent élé-« phants, les autres étaient exercés dans la pratique « de toutes les armes, et je regarde leur mort comme « un renversement des lois fixées par le temps. C'est « de cette manière qu'il faut agir en vérité pour « arriver à un pareil dénouement, même à l'aide « d'une action inique. Si votre jugement à tous les « deux ne fléchit pas par l'effet du trouble, ce que

« notre intérêt réclame le plus impérieusement dans « cette terrible et extraordinaire occurrence, cela « dites-le ! »

II.

Kripa dit :

« J'ai entendu l'une après l'autre toutes les paroles « prononcées par toi ; écoute donc maintenant ces « quelques mots de ma bouche, ô grand prince ! « Tous les mortels sont limités et restreints à deux « actions : l'une divine, l'autre humaine, et il n'en « existe pas une troisième. Le succès des œuvres ne « dépend pas du ciel seul, ni non plus de la seule « action humaine : mais il dépend de ces deux causes « à la fois. Tous, sans exception, sont emprisonnés « dans ces deux nécessités, les plus élevés comme « les plus infimes, ceux qui s'occupent activement « dans la vie, comme ceux qui se retirent hors de « la vie pratique. Si Indra pleut sur la montagne, le « fruit est-il obtenu ? mais s'il pleut dans un champ « labouré, n'y aura-t-il pas production d'un fruit ? « Qu'il y ait ou non effort de la part des Dieux, « dans tous les cas, ce sera en vain (sans l'adjonc- « tion de l'effort de l'homme) ; c'est une chose re- « connue et admise il y a longtemps. Mais si le ciel « verse à propos la pluie, si le champ est bien pré- « paré, alors, que la semence réussisse à point, le « succès en est dû à l'action humaine. De ces deux « éléments (concourant à la fois à la production « d'une œuvre), le ciel est celui qui décide et donne

« l'élan à l'action; mais les sages qui s'appuyent sur « l'habileté placent l'action dans l'effort humain. « Tous ceux qui, parmi les hommes, tendent vers « un but, ô grand prince! même ceux qui s'abstien- « nent des œuvres pratiques, basent leurs efforts « sur ces deux moyens. Le ciel lui-même fait réussir « l'œuvre commencée par l'homme, et ainsi le fruit « de l'entreprise revient à celui qui a su agir. L'ef- « fort des humains doués d'habileté, s'il est privé du « secours d'en haut, reste aussi sans effet, bien qu'il « renferme toutes les conditions voulues. Ceux qui « sont, parmi les mortels, sans désir et sans cœur, « blâment tout effort vers un but, mais les sages à « leur tour condamnent en eux ce jugement. Le « plus souvent, on ne voit pas dans le monde d'ac- « tion accomplie qui soit sans fruit; mais pour celui « qui s'est tenu en dehors de toute action, de cette « chose même non accomplie sort une abondante « douleur. Ne pas faire effort et obtenir quelque « chose à son gré; faire effort et ne rien obtenir, « sont deux cas difficiles à rencontrer. L'homme « habile sait profiter de l'existence; l'ambition est « l'aliment du bonheur, et généralement on voit « dans ce monde des vivants les gens habiles, affec- « tueux et désirant le bien. Si, dès le commence- « ment de son œuvre, l'homme habile n'en obtient « pas le succès, ou s'il arrive au but désiré, qu'on « ne le blâme pas; mais le présomptueux qui, sans « avoir fait une action, en retire le fruit, celui-là en- « court le blâme, et le plus souvent il est haï; celui

« qui, méprisant cette règle, agit d'une manière « opposée, rend stériles les œuvres de sa vie : telle « est la loi des sages. Toute entreprise qui ne portera pas sur ces deux moyens, l'un divin, l'autre « humain, ne sera qu'un impuissant effort ; privée « de l'action humaine, aucune œuvre ne réussit ici-« bas. Mais l'homme qui, après avoir invoqué les « Dieux, doué d'ailleurs d'habileté et adroit à l'exé-« cution, cherche de toutes ses forces l'accomplisse-« ment de ses désirs, celui-là ne sera pas le jouet « d'un vain espoir. Cet autre encore qui, poursui-« vant son but, recherche les conseils des vieillards, « les questionnera sur le meilleur parti à prendre, « et il suivra l'avis donné dans son intérêt, car, à « chaque entreprise, tout en agissant de son côté, « il faut interroger ceux auxquels l'âge a donné de « l'expérience, car ils sont, dans l'application des « moyens, la racine par excellence, et le succès est « dit avoir sa racine en eux. Celui qui adapte l'effort « à l'entreprise, après avoir écouté la parole des « vieillards, obtiendra à la longue le fruit complet « de ses travaux, mais l'homme qui poursuit ses « desseins avec le secours de la passion, de la colère, « de l'inquiétude et de la cupidité, ne veut pas de « maître, et dédaigne les conseils, celui-là est bien « vite jeté hors de la voie qui conduit à la prospé-« rité. Le but auquel tendaient ses désirs ne pou-« vant être atteint par Douryôdhana agissant sous « l'empire de la cupidité, incapable de porter ses « vues dans l'avenir, et dirigé dans ses réflexions par

« la folie, méprisant ceux dont les intelligents con-
« seils étaient salutaires, et ne consultant que les
« hommes sans vertus, il a de son plein gré sus-
« cité la haine des Pândous éminents en qualités.
« Celui qui s'est toujours mal dirigé ne peut avoir
« la fermeté d'esprit (qui résiste aux passions), et,
« à la vue de sa ruine, il se repent de n'avoir pas
« écouté la voix de ceux qui lui voulaient du bien;
« — et nous, pour avoir obéi à ce pécheur, nous
« sommes aussi victimes de ce grand et terrible
« désastre. Aujourd'hui même, par l'effet de cette ca-
« lamité qui me consume de douleur et de remords,
« mon intelligence, quand je me recueille, ne peut
« me faire connaître le meilleur parti à prendre.
« L'homme en proie au trouble doit consulter ses
« amis, c'est là qu'il retrouve l'intelligence; en cela il
« agit convenablement, et discerne alors ce qui est
« le meilleur. Ainsi, après qu'ils ont bien réfléchi
« dans leur esprit clairvoyant, ces sages, qui sont
« la racine des œuvres de celui qui agit, on doit
« les interroger, et ce qu'ils diront doit être fait.
« Nous donc, étant allés vers Dhritarâchtra et Gân-
« dharî, consultons-les, ainsi que Vidoura dont les
« pensées sont élevées; et ce qu'ils nous conseil-
« leront, en répondant à nos demandes, sera ce
« qu'il nous est le plus avantageux de faire immé-
« diatement.

« Voilà ce que nous devons faire, telle est ma
« pensée bien établie. Avant d'avoir mis la main à
« l'œuvre, on n'obtient jamais un résultat; mais

« ceux dont l'entreprise reste sans succès après qu'ils « y ont employé leur effort, sont maudits par le « ciel. — Et il n'y a là-dessus aucun doute. »

III.

Samdjaya dit :

En entendant cette belle parole, pleine de justice et de bons conseils prononcée par Kripa, Açwatthaman, accablé de douleur et de souffrance, consumé par le chagrin comme par un feu dévorant, arrêta son dessein pervers et dit à ses deux compagnons :

« Chaque homme admire l'intelligence dont il est « doué, et chacun en particulier applaudit à sa pro« pre sagesse ; car chacun dans le monde se tient « pour le plus sage dans ses jugements. L'opinion « générale, universellement estimée, s'applaudit elle« même dans cette collection des idées de chacun, « car la sagesse de tout homme n'a d'autre base que « sa propre approbation ; et ainsi, le plus souvent « on blâme l'opinion d'autrui et on loue la sienne. « Souvent aussi, dans un cas donné, plusieurs hom« mes se trouvent réunis par le hasard d'une cause « étrangère, et, satisfaits les uns des autres, ils se « mettent à s'estimer beaucoup ; mais bientôt la pen« sée de chacun en particulier prend une direction « opposée au temps décisif, et tous deviennent d'avis « différent. C'est par la diversité d'opinions qui éclate « entre les hommes, sans exception, que chaque pen« sée naît ainsi, respectivement frappée d'impuis-

« sance. De même qu'un médecin habile, après avoir « déterminé avec précision le cas d'un malade, em« ploie le remède dans l'idée du soulagement (qui « résultera) de son application en temps propre; « ainsi les hommes se servent de leur intelligence « pour l'adapter à l'œuvre; en cela, c'est sur leurs « propres connaissances qu'ils s'appuient, et alors « on les blâme. L'homme, dans sa jeunesse, est fol« lement dirigé par cette pensée; au milieu de sa « carrière, c'en est une autre, et dans sa vieillesse « il se complaît dans une nouvelle manière de voir, « car, selon qu'il éprouve de grands et terribles « désastres, ou arrive à une prospérité extraordi« naire, il apporte des modifications dans ses idées. « Chez un même individu, en effet, il y a succes« sivement plus d'une pensée, et c'est parce qu'elle « n'a pas amené le succès de son entreprise, que « celle-ci lui déplaira. Après avoir réfléchi comme « le veut la sagesse, l'avis qui lui paraît le meilleur « est celui qu'il suivra dans l'accomplissement de « son entreprise, et c'est là ce qui détermine l'effort; « car, ô Kritavarman! tout homme qui a dit, après « de mûres réflexions, ceci est bien, met la main à « l'œuvre avec joie, même dans des entreprises qui « le mènent à la mort, et cela, parce que chacun, « reconnaissant son intelligence et sa sagesse comme « supérieures à toutes autres, agit avec un effort « constant et multiplié quand il a cru trouver ce qui « convient. — Ainsi, le dessein qui est né en moi de « cette calamité même (dans laquelle nous sommes

« plongés), je vais vous l'exposer à tous deux, dessein « qui doit détruire ma douleur.

« Pradjâpati, après avoir produit les créatures, « et déposé en elles la capacité d'agir, a, dans chaque « caste, réparti des qualités respectives. Au Brah- « mane il a donné le Véda et la suprématie; au « Kchatriya l'éclat suprême, au Vayçia l'habileté, « au Çoudra l'obéissance dévouée envers toutes les « castes. Le Brahmane qui ne donne pas (et reçoit « toujours) est sans vertus; le Kchatriya sans éclat « est dégradé; on blâme le Vayçia sans habileté et « le Çoudra qui manque d'égards aux castes supé- « rieures. Moi, je suis né dans la plus excellente des « castes, dans la caste vénérée des Brahmanes; par « suite de l'infortune, je me trouve soumis aux lois « qui régissent les Kchatriyas. Maintenant, après « avoir connu les devoirs de la caste guerrière, si « j'entreprenais une grande action sous les auspices « des Brahmanes, ce serait de ma part une démar- « che déplacée, moi qui, portant dans la bataille « un arc divin et des armes divines, ai vu de mes « yeux mon père tué, que dirais-je dans leur assem- « blée? Mais, en adoptant selon mon désir la loi qui « régit les Kchatriyas, je vais suivre la voie des guer- « riers et celle de mon père, héros magnanime.

« Maintenant les Pântchaliens dorment sans dé- « fiance, dans l'ivresse du triomphe; ils ont dételé « leurs chevaux et détaché leurs armures; ils sont « au comble de la joie. Tandis que, croyant tenir la « victoire dans leurs mains, fatigués, épuisés par les

« efforts du combat, ils dorment en pleine nuit, « bien établis dans leur camp, je vais les assaillir à « l'instant même dans leur retraite, d'une manière « terrible. Attaquant avec impétuosité, dans leur « camp, ces guerriers que le sommeil laisse comme « des morts, privés du sentiment, je les consume-« rai par ma violence, comme Indra dompta les Dâ-« navas. Aujourd'hui même, tous ces guerriers, réu-« nis sous les ordres de Dhrichthadyoumna, je les « consumerai par ma violence, comme un vent en-« flammé dévore l'herbe; et, après avoir massacré « les Pântchâliens, je goûterai aussi de la consola-« tion. Dans ce coup de main, je vais porter la mort « au milieu des Pântchâliens, comme, au milieu des « troupeaux, Roudra lui-même, armé du trident et « transporté de colère. Aujourd'hui même, après « avoir tué, anéanti tous les Pântchâliens, j'immole-« rai avec une grande joie les fils de Pândou. Aujour-« d'hui même, après avoir jonché la terre des cada-« vres des Pântchâliens et les avoir massacrés un à « un, j'aurai acquitté ma dette envers mon père! La « route qu'ont suivie Douryôdhana, Karna, Bhichma « et le roi du Sindhi, je la ferai prendre aux Pântchâ-« liens, (cette route funèbre) et terrible à aborder. « Aujourd'hui même, leur roi Dhrichthadyoumna, « je le broierai, au milieu de la nuit, en un instant, « comme Çiva broie une gazelle sous sa main puis-« sante. Aujourd'hui même, ces fils des Pântchâliens « et des Pândous, qui dorment en pleine nuit, je les « briserai sur le champ de bataille avec mon glaive

« acéré. Aujourd'hui même, après avoir massacré, « dans le sommeil de la nuit, l'armée des Pântchâ- « liens, mon œuvre étant accomplie, je serai satis- « fait, ô magnanime guerrier! »

IV.

Kripa dit :

« Grâce au ciel, ta pensée s'est dirigée vers la « vengeance; le Dieu qui lance la foudre ne pourrait « lui-même mettre obstacle à tes desseins! Nous te « suivrons tous les deux, mais dès que le jour paraî- « tra; repose-toi donc cette nuit, puisque tu as laissé « de côté ton armure et ta bannière. Je te suivrai, « moi, et Kritavarman aussi; montés sur nos chars, « bien fournis d'armes, nous te suivrons dans ta « marche contre l'ennemi. Accompagné de nous « deux, demain tu anéantiras les ennemis dans cette « rencontre, ô toi, le meilleur des héros! après « avoir dompté par ta puissance les Pântchâliens et « ceux qui ont suivi leurs pas. Tu es plein d'héroïsme « quand tu déploies tes forces; repose-toi cette nuit; « il y a bien longtemps que tu veilles, dors pendant le « reste de la nuit. Remis de tes fatigues, bien éveillé, « la pensée bien établie en abordant l'ennemi dans la « mêlée, tu l'anéantiras; le succès est certain. Non, ô « toi! le meilleur de ceux qui montent des chars, « quand tu as en main tes armes excellentes, Indra, « qui règne parmi les Dieux, ne pourrait te vaincre, « même par des attaques multipliées. Ainsi, accom-

« pagné de Kripa, et protégé dans sa marche par « Kritavarman, le fils de Drôna, acharné au combat, « serait-il défait par le roi des Dieux lui-même? Nous « trois, bien reposés, délivrés du sommeil qui nous « accable, débarrassés de cette fièvre, dès que la nuit « fera place au jour, nous anéantirons les ennemis; « car tes armes sont divines, et les miennes aussi, « assurément; et Kritavarman Sâtwata est un héros « habile dans les batailles. Tous trois réunis, après « avoir, dans l'attaque, détruit, par la violence de « nos coups, tous les ennemis assemblés, nous goû- « terons une joie suprême. Repose-toi donc avec « calme, dors en paix toute la nuit, et quand tu « partiras, ô toi! le meilleur des hommes, Kritavar- « man et moi, tous les deux munis de nos arcs, « dévorant l'ennemi et bien armés, nous monterons « sur nos chars, pour accompagner le tien dans sa « course rapide. Alors, arrivé dans leur camp, et « proclamant tout haut ton nom sur le champ de « bataille, tu portes un grand carnage au milieu des « Pântchâliens en état de défense : après les avoir « ainsi décimés à la clarté du jour lumineux, triomphe « alors comme Çakra, quand il a exterminé les grands « Asouras; car tu peux, dans la mêlée, vaincre l'ar- « mée des Pântchâliens, pareil au Dieu vainqueur « des Dânavas, qui, dans sa colère, détruisit l'armée « des Daityas. Quand tu marcheras ainsi, soutenu « par moi et protégé par Kritavarman, le Dieu qui « lance la foudre n'oserait lui-même t'affronter en « face. Car ni moi, ni non plus Kritavarman, ne

« reviendrons jamais sans avoir vaincu les Pândous. « Mais, après avoir massacré, en combattant, les « Pântchâliens furieux et leurs alliés les Pândavas, « nous reviendrons alors tous trois ensemble, ou « bien, tués dans l'attaque, nous serons partis pour « le ciel. Par tous les moyens possibles, nous te se- « conderons dans cette bataille livrée en plein jour; « et je dis en cela la vérité, ô grand guerrier dont « l'âme est pure! »

A cette parole pleine de convenance dite par son oncle, Açwatthaman répondit, les yeux rouges de colère :

« Pour l'homme malade, dévoré par la passion, « préoccupé par l'intérêt, possédé par l'amour, d'où « viendrait le repos? Tels sont aujourd'hui les quatre « maux qui m'assiègent, et chacun d'eux, pris à part, « suffirait pour détruire à l'instant le sommeil. Le cha- « grin qui s'élève en ce monde au souvenir de la mort « d'un père, consume mon cœur nuit et jour, et rien « ne le calme. Mon père a été tué par des traîtres, « tu sais tout cela, et voilà ce qui torture tout mon « être. Est-il quelqu'un qui, en un pareil état, puisse « vivre, même un instant? Drôna est mort!... Tel est « le cri que j'entends sortir de la bouche des Pântchâ- « liens. Tant que je n'aurai pas tué Drichthadyoumna, « je ne puis supporter la vie; puisqu'ils ont tué mon « père, ils doivent périr, tous ces Pântchâliens, à la « fois! Ces cris lamentables de notre roi Douryô- « dhana, gisant les cuisses rompues, qui ont frappé « mon oreille, quel cœur sans pitié n'enflammeraient-

« ils pas? Quel être sans compassion même ne verse-
« rait des larmesde ses deux yeux en entendant les
« paroles qué prononçait le roi mutilé! et ce senti-
« ment de tendresse pour un ami, qui subsiste invin-
« ciblement en moi, augmente encore mon chagrin,
« comme un torrent accroît l'océan. Quel sommeil,
« quelle consolation possible pour moi, dont l'esprit
« est incessamment fixé sur un seul point? Eux qui sont
« sous la protection de Vâsoudéva et d'Ardjouna,
« seraient de trop rudes adversaires pour le grand
« Indra lui-même; telle est ma pensée, ô héros!
« Mais ce Dieu ne pourrait non plus dompter la
« colère qui s'est élevée en moi, et, dans ce monde,
« je ne vois pas quel serait celui qui m'arrêterait
« dans ma fureur.

« Donc, voilà ma détermination arrêtée, le sage
« dessein que j'adopte. Des envoyés m'ont annoncé
« la destruction de ceux qui me sont chers et la vic-
« toire des Pândavas; mon cœur se consume de
douleur; mais quand j'aurai massacré nos ennemis
« avec un grand carnage, au milieu de leur sommeil,
« alors je pourrai me reposer et dormir; ma fièvre
« sera passée. »

V.

Kripa dit:

« L'homme stupide, malgré sa docilité, malgré
« son attention à réprimer ses sens, ne peut arri-
« ver à bien discerner le devoir et l'intérêt; telle
« est mon idée; de même aussi, celui qui, en dépit

« de son intelligence, ne cherche pas à apprendre « la véritable règle, celui-là ne connaît point non « plus la ligne de démarcation de ces deux choses. « Le guerrier sans esprit a beau fréquenter assi- « dûment un *pandit*, il ne connaît pas plus les « devoirs que la cuiller ne distingue le goût des « mets. L'homme habile, au contraire, après avoir « une minute seulement écouté le pandit, a com- « pris bien vite les devoirs, comme la langue con- « naît la saveur des aliments; ainsi celui qui est « docile aux leçons, doué de sagacité, maître de ses « sens, peut savoir ce que prescrivent les livres sa- « crés, et ne pas en violer la loi; mais l'orgueilleux « impossible à diriger, cruel en ses desseins et cri- « minel en ses actions, sortira de la saine voie, et « commettra bien des crimes. Celui qui n'est pas « sans appui dans ce monde, ses amis le détournent « du crime, mais c'est l'homme heureux, et non « l'homme en proie au malheur, qui s'abstient du « mal; au milieu des fluctuations de son esprit agité, « celui qui a des amis peut être arrêté par eux dans « cette voie inique, mais celui qui ne peut user de « ce secours périt infailliblement. Car aussi, l'ami, « sage d'ailleurs, qui veut accomplir une action « perverse, les sages l'en détournent à l'envi, chacun « de leur côté, chacun selon son pouvoir. Donc, « ô prince, dirigeant ton cœur vers le bien, te « domptant toi-même par ta propre force, agis sui- « vant mes paroles, qui ne t'exposeront point à des « regrets.

« Non, dans le monde on n'applaudit point « comme loyale la mort d'un ennemi endormi, ou « qui a déposé les armes, ou qui a dételé les chevaux « de son char, ou bien qui dirait : Je suis à toi! ou « qui se mettrait sous la protection du vainqueur, « ou qui aurait délié ses cheveux, ou dont les cour- « siers auraient été tués. Maintenant ils dorment, « les Pântchâliens, leurs cuirasses sont défaites, « ô prince! pleins de confiance dans la nuit, ils « sont tous comme des morts, privés de sentiment. « L'homme assez pervers pour les assaillir dans leur « retraite serait, sans nul doute, plongé au fond de « l'enfer le plus profond, dans le plus vaste abîme. « Tu es, dans le monde, renommé comme le meilleur « de ceux qui sont habiles à manier les armes; ja- « mais, non plus, dans ce monde, tu n'as commis « la plus légère faute, toi, dont l'éclat est celui du « soleil; demain, le soleil étant levé, à la face de « tous les êtres, tu triompheras des ennemis dans « un (véritable) combat, car une action blâmable « est incompatible avec ton passé; ce serait comme « une tache rouge sur un tissu blanc; tel est mon « avis. »

Açwatthaman dit :

« Oui, il en est ainsi que tu l'as dit, ô Kripa, cela « est vrai; mais eux, ils ont jadis renversé cette bar- « rière de cent façons! A la face des rois gardiens « de la terre, et tout près de vous, mon père, qui « jetait bas ses armes, a été renversé par Dhrichtha-

« dyoumna; Karna avait perdu une roue de son char, « lui, le meilleur de ceux qui combattent sur des « chars, et était plongé dans la dernière détresse, « quand l'a tué le Pândava qui porte l'arc Gândiva. « Bhichma, fils de Çântanou, qui venait de déposer « son glaive et était sans armes, le même Ardjouna « l'a tué aussi, après avoir adoré Çikandî. Bhouri-« rava, le grand archer, exténué au milieu de la lice, « a été, malgré les cris des rois, renversé par You-« youdhâna; Douryôdhana, atteint dans la mêlée, « a été aussi, sous les yeux des gardiens de la terre, « et contre toute loi des combats, assommé par la « massue de Bhîmaséna! Lui seul, entouré de beau-« coup de chefs ennemis, il a été frappé contre la « loi des Kchatriyas: les lamentations du roi qui « avait les deux cuisses brisées, je les ai entendues « de la bouche des envoyés, et elles torturent tout « mon être. De la même façon, ces pervers Pân-« tchâliens, qui foulent aux pieds les devoirs, ont « franchi les limites; et pourquoi donc, quand ils « ont ainsi brisé le frein, ne les blâme-t-on pas, ô « Kripa? Lorsque j'aurai tué, dans la nuit, au milieu « de leur sommeil, les Pântchâliens meurtriers de « mon père, que je renaisse sous la forme d'un ver « ou d'un insecte, que m'importe! . . . . . J'ai hâte « maintenant d'accomplir cette œuvre que je dé-« sire entreprendre, et, quand je suis ainsi pressé « d'agir, d'où me viendrait le sommeil, d'où me « viendrait le repos? Non, jamais il n'a existé dans « le monde, jamais il n'existera l'homme qui me

« ferait revenir sur le dessein que j'ai formé de les « massacrer! »

Samdjaya dit :

Après avoir ainsi parlé, ô grand roi! le majestueux fils de Drôna attela ses chevaux, tout seul de son côté, et se mit en marche dans la direction de l'ennemi. Alors ses deux compagnons, Kripa et Kritavarman, lui dirent : « Pourquoi ton « char est-il attelé, et que désires-tu faire? Partis « nous-mêmes, dans le même but que toi, ô prince, « nous partageons ta douleur ou ta joie, tu ne dois « pas douter de nous! »

Mais Açwatthaman, plein de rage, poursuivi par le souvenir de la mort de son père, leur expliqua nettement le projet qu'il voulait accomplir. « Après « avoir tué mille et mille guerriers de ses flèches « acérées, mon père, désarmé, a été tué par Dhri« chtadyoumna; je le tuerai aussi quand il aura dé« posé ses armes; aujourd'hui même je le tuerai, ce « fils pervers du roi des Pântchâliens, par une ac« tion inique. Car, comment pourrais-je égorger « ainsi qu'une gazelle ce Pântchâlien maudit qui, « avec ses armes, triompherait de tous les mondes! « Ainsi donc, revêtant à la hâte vos cuirasses, sai« sissant vos glaives et vos arcs, vous resterez près « de moi spectateurs, ô vous qui êtes invincibles! »

A ces mots, il s'élance sur son char et court droit vers les Pântchâliens; ses deux compagnons le suivirent, et, dans leur marche, dirigés tous trois vers

l'ennemi, ils brillèrent comme dans le sacrifice étincellent les feux qui dévorent l'offrande; ils allèrent, ô roi, vers le camp, où tout le monde dormait d'un sommeil profond, et, arrivé à l'entrée, le fils de Drôna s'arrêta.

VI.

Dhritarâchtra dit :

Quand les deux héros, Bhôdja et Kripa, virent Açwatthaman arrivé à la porte du camp, que firent-ils, ô Samdjaya?

Samdjaya dit :

Après s'être consulté avec Kritavarman et Kripa, le fils de Drôna, dominé par la colère, s'avança vers l'entrée du camp et, arrivé là, il aperçut un fantôme aux formes gigantesques, rayonnant comme la lune et le soleil, dont la vue faisait frissonner et qui se tenait debout à la porte. Il était couvert d'une peau de tigre; son corps, tout humide de sang, était revêtu à la partie supérieure d'un cuir d'antilope noire, et portait le cordon brahmanique employé dans le sacrifice du serpent. Ses bras longs et énormes agitent dans l'air des des armes diverses; il est pareil à un gros reptile (secouant) ses anneaux, à un feu chargé de guirlandes et de flammes; sa gueule a des dents effroyables et reste béante, sa face est ornée de milliers d'yeux. On ne peut décrire ni son corps, ni

son costume, et, de toutes parts, à son aspect, les montagnes même se rompraient en éclats. De sa bouche, de son nez, de ses oreilles et de ses mille yeux à la fois sortent de grandes flammes, et les rayons qui jaillissent de cet éclat font voir par centaines de mille des apparitions de Vichnou portant la conque, le disque et la massue.

Quand il aperçut ce monstre épouvantable, effroi du monde, Açwatthaman, sans se troubler, l'accabla sous un torrent de flèches divines, et les flèches lancées par le fils de Drôna, le grand fantôme les dévora comme un feu sous-marin dévore les vagues de l'Océan. L'apparition absorba donc les traits décochés par Açwatthaman qui, voyant ses masses de flèches sans effet, lança contre elle l'éperon du timon, pareil à une pointe de feu brûlant. Mais, en heurtant le monstre, cet éperon à la tête enflammée se brisa, comme à la fin d'un Youga (à la destruction d'un monde) un brandon en feu tombé du ciel, s'il vient à heurter le soleil. Alors ce fut le glaive divin à poignée d'or, étincelant dans l'espace, qu'il tira vite de sa gaîne, pareil au serpent de feu tiré de son repaire, et il plongea dans le fantôme cette lame excellente, mais, en atteignant le monstre, elle s'y enfonça comme l'ichneumon dans son trou. Alors, transporté de colère, le fils de Drôna saisit sa massue enflammée, brillante comme la bannière d'Indra, et la lança contre son ennemi surnaturel qui la dévora aussi. En ce moment, n'ayant plus d'armes, Açwatthaman pro-

mena ses regards tout autour de lui, et il vit tout le ciel obscurci par des apparitions de Vichnou.

A la vue de ce prodige si extraordinaire, le fils de Drôna, privé de ses armes, s'écria avec l'accent du remords, au souvenir de la parole de Kripa : « Celui qui n'écoute pas le conseil sévère mais « utile de ses amis souffre quand il est tombé « dans le malheur; ainsi j'ai fait en méprisant leurs « avis à tous les deux. L'ignorant qui veut tuer son « adversaire au mépris des prescriptions de la loi « sacrée, glisse hors de la voie des devoirs, et périt « au contraire dans le sentier de l'iniquité; car voici « ce qu'ont déclaré aux hommes les brahmanes qui « sont leurs maîtres : Contre une vache, un brah- « mane, un roi, une femme, un ami, une mère, un « précepteur spirituel, un ennemi sans chef pour le « conduire, aveuglé par la folie, endormi ou dominé « par la crainte, enivré par la colère ou la passion, « hors d'état de se défendre, on ne doit pas lever les « armes !

« Et moi, après avoir transgressé cette loi, sen- « tier éternel tracé par la tradition des livres sacrés, « moi, parti d'un principe faux et hors de cette « voie, me voilà tombé dans un terrible malheur ! « Et c'est le malheur que les hommes regardent « comme le plus cruel, lorsqu'après avoir com- « mencé une entreprise en ce monde, on s'arrête « par l'effet de la crainte; car l'homme ne peut ici- « bas accomplir son œuvre quand il est arrêté par « un plus puissant que lui, et l'œuvre d'un mortel

« n'est pas dite plus pesante (dans la balance) que « l'action du destin. Si l'entreprise humaine n'est « pas menée à bien par l'influence des dieux, cet « homme, qui s'est précipité hors de la voie, tombe « avec justice dans l'adversité. Fût-il plein de sagesse, « on l'appellera fou et insensé, celui qui, après avoir « commencé d'agir, s'arrête par l'effet de la crainte.

« C'est par suite de mon dessein pervers que cet « obstacle effrayant a surgi devant moi, car le fils « de Drôna, sur le champ de bataille, ne recule ja- « mais! Ce fantôme si effroyable est comme un châ- « timent que les Dieux font paraître, et je ne puis « savoir ce que c'est, même en y réfléchissant de « toutes manières; cette pensée coupable que j'ar- « rêtais sur des œuvres iniques, voilà le fruit terrible « qui en a été produit pour mettre obstacle à leur « accomplissement. Si je m'arrête, ce sont les dieux « qui le veulent, car, si ce n'est le ciel, rien autre « n'a le pouvoir de me faire reculer en quoi que ce « soit.

« Donc aujourd'hui, ayant recherché pour asile « Mahadêva, le dieu suprême, il anéantira pour moi « cet effroyable châtiment du destin. A Çiva dont la « chevelure est nattée, au dieu des dieux, époux de « Dourgâ et impérissable, à (Çiva qui, sous le nom « de) Roudra porte un collier de crânes, à Hara qui « a enlevé l'œil du démon Dakcha, qui dort sur le « mont Kailaça et porte en main le trident, j'ai re- « cours aujourd'hui, car ce dieu l'emporte sur les « autres dieux par l'héroïsme et la mortification. »

VII.

Samdjaya dit :

Après avoir arrêté cette décision, le fils de Drôna, ô grand roi, descendu du siége de son char, resta debout et inclina son front.

Açwatthaman dit :

« O Çiva, nommé aussi Ougra (formidable), « Sthânou (inébranlable), Roudra (terrible), Çarva « (qui détruit); régulateur et maître qui dors sur la « montagne Kaïlaça et accordes les dons; maître qui « es la cause de ce qui existe; dieu à la gorge noire, « qui n'as pas de commencement et qui produis; « toi qui as détruit le sacrifice de Dakcha, ô Hara; « dieu à la forme multiple, aux trois yeux, aux ap- « paritions nombreuses, époux de Dourgâ, chef des « grandes troupes célestes, habitant des cimetières; « dieu fort et puissant, armé de la massue à la- « quelle pend un crâne; Roudra aux cheveux nat- « tés, appliqué aux observances du Véda, je me « sacrifie à toi avec un cœur entièrement pur, trou- « blé dans ses pensées par la difficulté de son en- « treprise; je m'offre avec un entier abondon à toi, « destructeur des trois villes, dieu infaillible, loué « par les hommes, digne de louanges maintenant et « à jamais; à toi qui accordes le fruit (de la prière) « revêtu d'une peau d'antilope; à toi qui es rouge, « dont la gorge est bleue; Dieu irrésistible, que

« rien ne fait reculer; toi qui es Indra, créateur de « Brahma et Brahme lui-même, attentif aux obser- « vances du Véda (qui est brahme), toi qui prati- « ques des œuvres pieuses et t'appliques aux austé- « rités; Dieu sans fin, qui es la voie des ascètes; « dieu multiple aux trois yeux, chef suprême des « troupes célestes, cher à l'assemblée des Dieux, « dispensateur des trésors, maître de la terre, ten- « drement aimé de la déesse Pârvatî, père de Kar- « tikêya (Dieu de la guerre); dieu à la couleur jaune, « dont la monture est un excellent taureau; Dieu « terrible qui portes un vêtement léger; toujours « attentif à veiller aux ornements de Dourgâ; émi- « nent parmi les choses éminentes; si excellent « qu'il n'existe rien de supérieur; toi qui lances des « flèches invincibles; toi qui es l'horizon et le gar- « dien du monde; Dieu à l'armure d'or, dont la tête « est ornée d'un croissant; je me mets sous ta pro- « tection avec une profonde et sincère dévotion; si « je suis délivré à l'instant de cette infortune ter- « rible qui met à mes desseins un insurmontable « obstacle, à toi qui es pur, je me donne en sacri- « fice, avec l'offrande pure et absolue de tous les « êtres. »

Lorsque le Dieu, par l'effet de la prière, eut connu le dessein d'Açwattaman, dont l'adoration était bien accomplie, un autel d'or parut devant le magnanime héros; sur cet autel, ô roi, le feu brillait et tous les points de l'espace ainsi que le ciel furent remplis de la clarté de ses flammes : puis ap-

rurent aussi les troupes des serviteurs de Çiva, lançant le feu par la bouche et les yeux, portant des pieds, des bras, des têtes de formes diverses, des bracelets ornés de pierres précieuses, levant leurs mains et pareils à des éléphants et à des montagnes. Ils ont des formes de chien, de porc et de chameau, des faces de cheval, de chakal et de vache, d'ours et de chat; d'autres portent des têtes de tigres et d'éléphants, des becs de corneille, de plongeon et de perroquet; ce sont des apparitions pareilles à des boas gigantesques, des êtres à bec de cygne, jetant une blanche lumière, ou de pics des forêts et de geai bleu; des fantômes à têtes de tortues et de crocodiles, de dauphins, de singes, des becs d'oiseau aquatique et de héron, des faces de grenouilles, de pigeons et d'éléphants, de grand makara et de baleines; alors apparurent aussi des êtres ayant des mains et des oreilles avec des milliers d'yeux, très-corpulents; d'autres, privés de chair, ont des becs de corbeaux et de faucon; ceux-ci n'ont pas de têtes, ceux-là ont des têtes d'ours; on en voit dont les yeux et la langue sont enflammés, dont les oreilles lancent le feu; ceux-ci, le front couvert de flammes au lieu de cheveux, ô grand roi! ont tous les poils du corps incandescents et quatre bras comme Vichnou; ceux-là ont des faces de bélier, ces autres encore des figures de chèvre. Là arrivent des troupes nombreuses de serviteurs du Dieu, pareils à des conques, ayant des conques au lieu de bouches et d'oreilles, des guirlandes de

conques et rendant le son de la conque. Ceux-ci, les cheveux nattés ou divisés en cinq mèches ou bien rasés, sont maigres; ils ont quatre dents, quatre langues, des oreilles pointues et des aigrettes; ceux-là portent la ceinture d'herbe du brahmane, la touffe de cheveux retombant sur le front, des turbans, des diamants, de gracieux visages, de riches ornements : il en est qui tiennent à la main des guirlandes de lotus; le front chargé de couronnes, ils vont par centaines de mille, pleins de dignité dans leur démarche : les uns encore sont armés de disques aux pointes aiguës ou portent à la main des pilons, des projectiles aux mèches enflammées, des nœuds coulants et des bâtons; sur leur dos sont liés des carquois, des faisceaux de belles flèches; ils ont des bannières, des étendards, des cymbales et des haches; les autres lèvent dans leurs mains des nœuds tout prêts à saisir l'ennemi, des massues ferrées; ils brandissent des pieux énormes, des poignards, et dressent sur leur front des crêtes de serpents : leurs bracelets sont de gros reptiles et ils portent des ornements brillants; leurs étendards sont souillés de poussière; eux-mêmes, tout salis, portent encore des vêtements blancs et des guirlandes blanches; leurs membres sont bleus et jaunes, leurs têtes rasées.

Cette foule joyeuse, étincelante comme l'or, fit résonner les tambours, les conques, les tambourins, les grands instruments de musique guerrière et les cornes bruyantes : puis les uns se mirent à

chanter, les autres à danser. Ces guerriers sautent, bondissent, s'élancent en l'air; ils courent d'un pas rapide; leur menton est rasé et leur chevelure flotte au vent; ivres comme de grands éléphants furieux, ils poussent des cris à plusieurs reprises; effroyables, hideux à voir, armés de javelots et de tridents, parés de riches vêtements, ceints de belles guirlandes et portant au bras des bracelets précieux, ils lèvent leurs mains en l'air. Ce sont des héros qui immolent leurs ennemis, dont la force et le courage sont irrésistibles, qui se nourrissent de sang et d'os et de graisse, qui se repaissent de chair. Ils portent des crêtes et des aigrettes; ivres de joie, ronds comme des pots, les uns très-petits, les autres longs et lents dans leur marche; tous sont effroyables à voir; les plus gros ont les lèvres noires et pendantes.........................

....

D'autres, aux formes multiples et brillantes, portent leur chevelure nattée en tresses, ou la tête rasée. Ils feraient croûler sur la terre le soleil, la lune, les astres, les planètes; ils auraient assez de puissance pour anéantir les quatre collections d'êtres.

Ces êtres sans frayeur affrontent toujours la colère qui fronce le sourcil de Çiva, agissent toujours au gré de leurs désirs et sont toujours les maîtres du maître des trois mondes. Animés d'une joie éternelle, éloquents, dénués d'envie, ils ont acquis la puissance surnaturelle qui se compose de huit (facul-

tés) et ne sont plus sujets au trouble qui résulte de la surprise. De son côté, le bienheureux Çiva se réjouit sans cesse de leurs œuvres; ceux-ci honorent sans cesse le Dieu par la pensée, la parole et l'action bien accomplie, et, ces êtres qui l'honorent ainsi par ce triple attachement, il les soigne comme un père soigne ses enfants légitimes; il y en a qui boivent le sang et la graisse, toujours pleins de colère contre les ennemis des brahmanes. Ceux-là boivent sans cesse le *soma* composé de quatre éléments; par l'écriture, l'étude du Véda, la mortification et la restriction de leurs sens, ils ont vénéré le triple sceptre de Çiva et sont arrivés à l'identification avec la divinité, et aussi, par ces êtres devenus de même nature que lui, par ces grandes troupes d'esprits surhumains, faisant résonner des instruments divers, chantant tour à tour, d'une voix riante, douce et éclatante, ainsi que la déesse Pârvati, se réjouit le dieu, maître du passé, du présent et de l'avenir

Alarmés (par l'évocation), ils arrivèrent tous vers Açwatthaman, en célébrant les louanges de Mahâdéva, pleins d'éclat et d'une splendeur qui se répand au loin, désireux d'augmenter la splendeur du magnanime fils de Drôna, avides de voir jusqu'où peut aller sa puissance et de contempler le carnage nocturne, portant en main des massues aux pointes redoutables, des brandons ardents, des javelots et des haches; ces troupes épouvantables à voir se réunirent et s'avancèrent de tous côtés; et, ceux qui

feraient trembler les trois mondes en se montrant, il les regarda en face, le puissant guerrier, et ne fut pas même troublé. Tenant en main l'arc et le cuir qui protége le poignet, lui-même, et de lui-même, il s'offrit comme un holocauste. Dans ce sacrifice, l'arc remplace le bois qui alimente le feu, les flèches acérées, les divers ustensiles, et l'offrande est cette âme volontairement présentée; ensuite, au moyen d'une prière, du Sôma, Açwatthaman, plein de majesté, s'offrit donc lui-même sur l'autel, lui dont la passion était immense, et, après avoir célébré les louanges du dieu terrible (Roudra) dont les armes sont terribles et qui est impérissable, il dit au magnanime Çiva, en joignant les mains :

Açwatthaman dit :

« Cette âme, qui est mienne, née dans la famille « d'Angiras, je te l'offre aujourd'hui dans ton propre « feu, ô bienheureux! accepte mon tribut. Mahâ- « déva! après t'avoir honoré par une dévotion abso- « lue, ô Brahma, je t'ai servi en face, dans la grande « infortune qui m'accable; en toi sont tous les êtres, « car l'ensemble de toutes les qualités qui consti- « tuent la nature réside en toi; ô toi, donc, maître, « qui es le refuge de tous les êtres, reçois-moi, « placé ici et devenu une offrande (reçois-moi) « puisque je ne puis t'offrir d'autre oblation! »

Après ces paroles, debout sur l'autel où brille la flamme, faisant monter l'offrande qui est sa propre personne dont il fait l'abandon, il s'assied au-dessus

du feu. Et dès que le bienheureux Çiva vit ce héros, immobile, pareil à un ascète, ainsi déposé comme une offrande, il lui dit, presque avec un sourire : « Par la vérité, la pureté, la sincère pratique des « observances, l'abandon de soi-même, la mortifi« cation, la restriction des sens, la patience, la ré« flexion, la fermeté, l'intelligence et la parole, je « suis, autant qu'il convient, honoré par Krichna « dont les actions ne se ralentissent jamais; aussi, il « n'y a pas pour moi d'être plus cher que Krichna. « Moi, qui te rends hommage et qui désire te con« naître, j'ai sans cesse protégé les Pântchâliens et « fait pour eux bien des prodiges, je me rends à ton « évocation, moi qui protégeais les Pântchâliens, ils « sont déjà tombés en la puissance de Yama, et ne « doivent plus vivre. »

Ayant ainsi parlé, Mahadéva entra dans le corps du guerrier et lui donna un glaive brillant d'une vertu suprême : rempli du Dieu qui venait de pénétrer en lui, Açwatthaman resplendit d'un nouvel éclat et devint impatient d'aller au carnage, par l'effet de ce feu divin. Les êtres invisibles, les Râkchasas l'escortèrent dans sa marche, tandis qu'il s'élançait de l'autel vers le camp, pareil à Çiva lui-même.

Théodore Pavie.

(*La suite à un prochain numéro.*)

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 9 octobre 1840.

On donne lecture d'une lettre de M. Loopuyt, par laquelle il annonce la mort de M. Van der Palm, professeur à l'Université de Leyde et membre honoraire de la Société. On arrête que le Secrétaire exprimera à la famille de M. Van der Palm les regrets de la Société pour la perte qu'elle vient de faire.

M. Dulaurier écrit au Conseil pour lui faire connaître que M. le révérend Jowet, chargé du département des publications de la Société biblique de la Grande-Bretagne, lui a annoncé que cette Société biblique avait décidé qu'elle enverrait à la Société asiatique le complément des Bibles qui manquent à sa bibliothèque. On arrête qu'on remerciera M. Dulaurier de cette communication.

M. Lajard fait hommage à la Société de son Mémoire sur deux bas-reliefs mithriaques qui ont été découverts en Transylvanie; 1 vol. in-4°, 1840. M. Lajard reçoit les remerciements de la Société.

M. de Paravey communique au Conseil deux Notes, l'une sur les *tumulus* du Bosphore cimmérien, l'autre sur quelques passages de l'Édrisi, traduit par M. Jaubert. Ces deux notes sont renvoyées à la Commision du Journal.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 octobre 1840.

Mémoire sur deux bas-reliefs mithriatiques qui ont été découverts en Transylvanie, par M. Lajard; 1 vol. in-4°, 1840.

Des faux principes en philologie sanskrite, du Dr Hoefer, de Berlin, par M. J. Gildemeister; Bonn, 1840, brochure en allemand.

Extrait d'une lettre de M. le Dr Eusèbe de Salle, membre de la Société asiatique, etc. à M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, etc.

Marseille, 4 juin 1840.

.... Vous savez que les monuments égyptiens ressemblent par plusieurs points à ceux de l'Inde antique. L'hypogée, la colonne lourde, la pyramide, sont communes aux deux pays. Les races humaines représentées dans les monuments de la vieille Égypte ressemblent beaucoup à certaines races que j'ai vues vivantes dans l'Égypte moderne; et celles-ci, à leur tour, m'ont frappé par leur ressemblance avec certaines races de l'Inde dont nous avons vu de nombreux échantillons. Vous voyez que la pente de ces analogies rend excessivement curieuse l'étude des langues parlées par ces races diverses. La Nubie est occupée par des hommes dont le profil ressemble à s'y méprendre à celui des races royales de la dix-huitième dynastie [1]; et ces hommes parlent une langue que personne n'a encore débrouillée : vous jugez que ce mystère a plus d'attraits pour moi. Les hiéroglyphistes n'y ont pas un moindre intérêt.....

Pendant le séjour que j'ai fait en Nubie, j'ai recueilli un

[1] Voyez à ce sujet le savant ouvrage de M. Jomard, intitulé : *Études géographiques sur l'Arabie*, etc. p. 162. — G. T.

fort mince vocabulaire de mots utiles et de phrases usuelles; j'ai profité de la conversation des plus intelligents de mes mariniers pour faire un essai de traduction interlinéaire. La peine, l'impossibilité d'arriver de prime-abord à quelque chose de précis, a laissé tous ces essais dans un état informe. Quinze jours passés entre Siène et *Wadyhalfa* ne peuvent suffire pour faire œuvre complète...... Mais des yeux plus exercés que les miens y trouveront sans doute davantage, et voici d'abord le texte arabe avec la contre épreuve dans les deux idiomes *barberins*. J'avais dans ma barque un exemplaire du *Robinson*, traduit par un Chaldéen du Diarbekr, et publié par les missionnaires de Malte. Ce travail, quoique fort grossier, est encore ce que j'ai trouvé de plus avancé en fait de véritable arabe vulgaire; les livres soit-disant vulgaires sont à cent lieues de l'arabe parlé.

Arabe. وفى اليوم السادس بعدما قطعنا من المينا
Noby. *Ougrès gourgitty bahry to kouz belsou.*
Routana. *Nahar gour gio nouka bâhristo kouza falsou.*

A. ولاجل اننا ما استطعنا ان نسير
N. *Gouan tain dou andeguy teguar kemarossou.*
R. *Abala taiguer leigua taiguar kamarsou.*

A. اتينا الى مكان
N. *Agarbi kabi you sou.*
R. *Ihr kieu akik farlsou.*

A. والمكان الذى رسينا فيه كان امينًا
N. *Agar teb sou nagar éminou.*
R. *Mengi soun na gar émina.*

A. لقينا المرسى ورسينا هناك مع جملة مراكب تصادفنا معها
N. *Tabbarnagar ellegi tebsou koubli geliki tirgodo tebsou.*
R. *Agarka ala main gisou sigrigela tedda mèn gi sou.*

A. فلما راوا البحريون انهم في غاية الامان
N. *Ettan noutiki yoursy gelsou amaan digri gelson.*
R. *Noutigou gelsou ama talha dia.*

A. نسوا ذلك الاضطراب الذى اكتنفهم
N. *Aïosy naïm y naory.*
R. *Aïegorosy naïsi ke riaory.*

A. وبدوا يتمشكحون ويلعبون على ظهر المركب
N. *Artigbé dirgy koum natoura hasch kira.*
R. *Nourka fidda sigry toura batarina.*

A. كانهم على البر
N. *Tir bar ea osangy arsa.*
R. *Bar égu awsan gavosa.*

A. وفي اليوم الثامن قام ريح عاصف
N. *Nahar idritty nahaski tourouk digry.*
R. *Nahar idwonouka tourouk dia.*

A. وزوبعة مرعوبة
N. *Zouba aer taimbou arasur kirou.*
R. *Zoubar taingua fi ouagia agerou.*

A. ولاجل خوفنا على المركب ليلا ينكسر
N. *Koub kasar kiron bitogosi.*
R. *Sigir ka giawouron fakar giosingu.*

A. قلعنا من هناك
N. *Inagoroto kousousou.*
R. *Inagarotofa kousosrou.*

A. قاصدين النجاة من خطر البحر
N. *Salama guidi èssir toua dya oucrinisrou.*
R. *Salama gaman natoun fier girou.*

A. وجعلنا مركبنا يسير

N. *Anakoub kibudossou.*

R. *Sigirfa mirosy.*

A. ودخلنا فى فهمر نهر

N. *Vide seïala ouerato sou.*

R. *Widi seïala ouela tos.*

A. وهو منذار موخره الى قدام ومقدمه الى ورا

N. *Koubna mekdoum agab kirom dosou.*

R. *Sigiry mekdoum agaba gosou.*

A. وفى ما نحن سالكون ضد ارادتنا

N. *Inagatnal sonaké négé koulour ourbosou.*

R. *Inagiri nouskené logo sigouron fasso.*

A. اندق المركب فى صخرة وانخرق

N. *Ai vedé oguir komny audogar digrelgi.*

R. *Irbour koumon andoro nadoka.*

Maintenant, quelques mots d'explication.

Les Barberins se nomment eux-mêmes *Nobi* depuis Siène jusqu'à *Wadi Séboua;* de *Séboua* à *Korosco* on parle arabe. De Korosko à *Wadyhalfa* les Barberins s'appellent *Routana.* Le dialecte *routana* et *nobi*, bien que de la même famille, n'est pas toujours compris par les deux populations. Les phrases que j'ai recueillies peuvent vous montrer que la construction est inversive. C'est pour cela que les traductions mot-à-mot et la correspondances des mots a été impossible à obtenir. Il faut, dans la phrase entière, chercher comme on peut les correspondances en lisant le *noby* et le *routana* de gauche à droite. Beaucoup de mots arabes se sont infiltrés dans ce langage; il est curieux de trouver dans les portions du système numératif, même celles que l'arabe n'a pas envahi, le système décimal tel qu'on le voit fonctionnant après 10;

la dizaine invariablement reproduite avec le nom d'unité. Il semble que les articles *go*, *mé*, *hé*, *gué* et les impératifs en *o* établissent quelque analogie avec les langues sanscrites [1]. Voici maintenant des pronoms, avec la conjugaison du temps présent du verbe *je dors* (en dialecte noby) :

Ai bé	*nerosry*,	je	dors;
Er bé	*nerosna*.	tu	dors;
Ter	*neros*,	il	dort;
E	*neros*,	elle	dort;
Arby	*nerosrou*,	nous	dormons;
Irner	*bourou*,	vous	dormez;
Digreg	*nerbou*,	ils	dorment.

FUTUR.

Asel giby nery, demain je dormirai.

PRÉTÉRIT.

Wilig ai nerbous, hier je dormis.

INFINITIF ET NOM D'ACTION.

Nalou, dormir et sommeil.

Voici quelques phrases usuelles :

Oui, *eï*. Non, *illa*.	
Assez comme cela,	*wi dé kefi*.
Revenez au bateau,	*koulké kousou*.
C'est bon,	*seré*.
Ce n'est pas bon,	*adel mounou*.
Donnez-moi à manger,	*ata kally*.
L'*asr* est passé depuis une heure,	*asir osaha wer nok sou*.
Changez cette pièce,	*i heirié sarfo zé*.
Donnez-moi de l'argent,	*aigé dogou den*.
Merci, كثّر الله خيرك,	*arti ser ki ketty reirek*.
Faites cela,	*in gao*.

[1] Il me parait que les pronoms démonstratifs sont exprimés par les mots *i* et *ou*. En ce cas, ils ressembleraient tout à fait aux pronoms hindoustani *ih* یہ et *ouh* وہ. — G. T.

Vite, vite!	*goa, goa!*
Venez, venez!	*tare, tare!*
Comment vous portez-vous?	*eir oua zebonna?*
Avez-vous quelque chose à vendre?	*be cheir gion dana cheir dana?*
Combien le vendez-vous?	*eaïko take bigiano si?*
Avez-vous du mouton?	*doguir dana?*

FRANÇAIS.	NOBY.	BOUTANA.
Du pain,	*kal.*	*kabaoullo.*
Lait et œuf,	*itchi-gestaki,*	*Songo kombougo.*
Viande,	*kousou,*	*aritch.*
Volaille,	*darba.*	*dour.*
Pigeon,	*iminegy,*	*hamamga.*
Eau,	*ossy,*	*aman.*
Beurre,	*denkofourouk.*	*noigo fourougo.*
Dattes,	*betty,*	*fetty.*
Eau-de-vie de dattes,	*aragyuaï,*	*aragyoullo.*
Un brave homme,	*iguid adelon,*	*iguid massa.*
Mauvais homme,	*iguid debbo,*	*iguid oussa.*
Enfant,	*inafèto,*	*inasarto.*
Fille,	*imbourto,*	*ingourouga.*
Vache,	*ittiga,*	*ittyga.*

FRANÇAIS.	NOBY.	FRANÇAIS.	NOBY.
Feu,	*yeky.*	Chat,	*saubké.*
Bois,	*ygdy.*	Oiseau,	*kourté.*
Charbon,	*ouloudky.*	Mouche,	*koulti.*
Maison,	*ikaagy.*	Poisson,	*kaaré.*
Saquié,	*koulegy.*	Chemise bleue,	*kade de sé.*
Chameau,	*kamguy.*	Draperie blanche,	*melain doulgy.*
Cheval,	*kaschky.*	Grand,	*doulgy.*
Ane,	*anougy.*	Petit,	*kinnatog.*
Bateau,	*koubky.*	Le jour,	*ougrès, nahar.*
Arbre,	*gaaba.*	La nuit,	*ougou.*
Radeau,	*geï.*	Le matin,	*fégir ké.*
Rivière,	*assi.*	Le soir,	*mogreb ké.*
Ceinture de cuir,	*beïa.*	Peu à peu,	*kinnerkinnégué.*
Chien,	*walgy.*		

NOMS DE NOMBRE.

NOBY.	ROUTANA.
1 *ouerou.*	Très-légères différences de voyelles.
2 *oou.*	
3 *toscou.*	
4 *kemsou.*	
5 *diiou.*	
6 *gourdgou.*	20 *ariy.*
7 *kourodou.*	30 *talatin.*
8 *idaou.*	40 *arbain.*
9 *iscod.*	100 *imilwerou.*
10 *dimnon.*	1000 *elf* ou *imil dimno.*
11 *demin de weron.*	Année, *dgeverou.*
12 *demin doou.*	Mois, *swaiwerou.*
13 *demin de toscou.*	Dimanche, *kiragi.*
14 *demin de kemsou*, etc.	Les autres jours comme l'arabe.

Quelque informes et incomplets que soient ces matériaux, ils sont plus amples que ce qu'à donné M. Costaz dans le travail de la Commission d'Égypte. Le berber que M. Marcel a donné dans son nouveau vocabulaire est la langue cabile de l'Atlas, et ne ressemble en rien au barberin. — M. de Laporte fils a envoyé une collection de dialogues cabyles qui peuvent encore mieux établir cette différence.....

P. S. A Palerme, j'ai trouvé quantité de matériaux arabes et quelques arabisants. A Rome, j'ai vu plusieurs orientalistes, et notamment Mgr. Molsa, le cardinal Mezzofanti et l'abbé Lanci. Ce dernier va publier une nouvelle édition de ses inscriptions arabes. Il m'a remis un exemplaire de plusieurs de ses ouvrages, et entre autres une histoire des rois himyarites que ni M. Perron, ni M. Fresnel ne paraissent connaître......

Un nouveau cours d'arabe vulgaire a été ouvert (à Marseille) à l'usage spécial des militaires; une centaine d'officiers et sous-officiers l'a suivi avec attention depuis son ouverture......

BIBLIOGRAPHIE.

Job et les Psaumes, traduction nouvelle d'après l'hébreu, les anciennes versions et les plus habiles interprètes, précédée de deux discours préliminaires et accompagnée d'arguments et de notes; par H. Laurens, professeur de philosophie, membre de l'Académie de Montauban et de la Société asiatique de Paris. Édition illustrée par Porret; 1839. In-8°. Paris, chez Poussielgue-Rusand, rue Hautefeuille, 9. Prix : 7 fr. 50 c.

Job et les Psaumes forment, avec le Cantique et les Thréni, les quatre livres poétiques de la Bible, et les deux premiers sont ceux qui offrent le plus de difficultés. Ces difficultés sont de deux sortes, celles qui tiennent à l'exégèse religieuse et celles qui ressortent du contexte grammatical. Nous examinerons l'ouvrage de M. Laurens sous ce dernier point de vue seulement, car, sous le rapport de la doctrine, il est revêtu de l'approbation de l'un de plus illustres prélats de l'Église de France, M. l'archevêque de Bordeaux.

Il est à observer d'abord que cette traduction offre une innovation pour les catholiques de France, c'est le tutoiement, qui est généralement banni des livres bibliques et religieux écrits en notre langue. Il serait à désirer, peut-être, qu'on imitât cet exemple et qu'on exclût de la traduction de l'Écriture sainte ces formules de politesse inconnues aux anciens, qui souvent ôtent aux discours des patriarches leur simplicité native et rendent la phrase pesante et embarrassée. Nos voisins, même les catholiques, n'ont pas cru, en conservant le tutoiement, soustraire à Dieu et à sa parole le respect qui leur est dû. Le traducteur a cependant eu une distraction au chap. II de Job, où il a conservé les expressions modernes dans l'entretien de ce saint homme avec sa femme.

M. Laurens a été plus hardi en retranchant du livre de Job les formules de transition qui lient les chapitres dans le texte, et en mettant un équivalent en tête, sous prétexte qu'elles ne font point partie des vers dont ils se composent. Mais connaît-on assez quelle est la structure du vers hébreu, pour assurer que ces formules n'entrent point dans sa composition? De plus, elles font partie intégrante du texte sacré et, comme telles, elles doivent être inviolables aussi bien que le discours soutenu; enfin, c'est ôter à ce livre son cachet d'antiquité, son acte de naissance, pour ainsi dire. En effet, plus on approche des temps primitifs, plus on est assuré de rencontrer une sorte de verbosité naïve qui n'est pas sans solennité. La société est déjà loin de ce siècle où rien ne pouvait paraître en France qu'habillé à la française; elle veut étudier les peuples sur leur propre sol. Au reste, la comparaison du style biblique avec celui des plus anciens auteurs profanes n'est pas sans intérêt, et l'Écriture ne peut qu'y gagner. Ainsi, si nous lisons dans la Bible : ויסף איוב שאת משלו ויאמר, *et Job reprit sa parabole et dit,* ou bien : ויען בלדד השחי ויאמר, *et Bildad de Sué répondit et dit;* nous voyons fréquemment cette formule dans Homère :

Τὸν δ' ἀπαμειβόμενος προσέφη κρείων Ἀγαμέμνων.

Le souverain Agamemnon répondit en lui adressant la parole.

Dans les anciennes épopées sanscrites, on interrompt de même le discours pour remettre en scène le narrateur.

Le livre de Job est un des moins étudiés de toute la Bible, du moins parmi les gens du monde; il est cependant un de ceux qui renferment le plus de notions curieuses sur presque toutes les branches des connaissances humaines. Philosophie, astronomie, histoire naturelle, géologie, métallurgie même, rien ne lui semble étranger : on y trouve, sur tous ces objets, des passages qui indiquent l'état de la science à cette époque, et qui, de plus, sont écrits d'un style à désespérer les imitateurs. La description du cheval, de *Béhémoth* (l'hippopotame) et de *Léviathan* (le crocodile), est traitée de main de

maître; celle des travaux des mines présente des renseignements du plus haut intérêt, et démontre que, quelques siècles après le déluge, la race humaine n'était pas aussi arriérée qu'on le croit communément. En fait d'histoire civile, on trouve le tableau suivant d'une peuplade étrangère et barbare qui avait fait irruption dans quelques contrées de l'Arabie, et qui pourrait bien être les Troglodytes, comme l'insinue le traducteur d'après plusieurs interprètes.

Et maintenant je sers de jouet à des hommes moins âgés que moi et dont je n'aurais pas daigné mettre les pères parmi les chiens de mes troupeaux.

A quoi m'eût servi le secours de leurs bras? ils avaient usé leurs forces.

Desséchés de misère et de faim, ils se réfugiaient dans les contrées arides, dans les lieux depuis longtemps solitaires et dévastés.

Ils arrachaient la plante amère d'entre les buissons; la racine du genêt était leur pain.

On les banissait de la société; on les poursuivait à grands cris comme des voleurs.

Ils habitaient les bords abruptes des torrents, les antres de la terre et des rochers.

Du milieu des broussailles ils poussaient des cris sauvages; ils se rassemblaient pêle-mêle sous les ronces.

Race impure, gens sans aveu, ils étaient le rebut de la terre.

On peut comparer ce morceau avec ce que Montesquieu rapporte des Troglodytes d'après les anciens auteurs (*Lettres persanes*, XI[e] lettre). On trouve aussi dans Job des extraits infiniment précieux de livres plus anciens et de chants populaires.

M. Laurens a eu l'heureuse idée de diviser ce livre poétique en cinq parties précédées d'un prologue et suivies d'un épilogue. Ces cinq parties sont, d'abord les trois entretiens de Job avec ses amis, ensuite l'intervention d'Elihu, enfin le discours de Dieu. Cette division fait clairement ressortir la forme essentiellement dramatique de ce poëme, où l'intérêt va toujours croissant, et où sont débattues les thèses les plus importantes à l'humanité. Le traducteur le compare

aussi, dans un discours préliminaire, à l'Iliade d'Homère, et démontre que l'avantage reste encore à l'écrivain sacré.

Le livre des Psaumes est plus répandu ; c'est, dans l'Ancien Testament, celui qui a été traduit le plus fréquemment, mais il nous manquait encore une traduction faite sur l'original et qui pût être mise entre les mains de toutes les classes de la société. Celle de Laharpe, fort bien écrite d'ailleurs, est rédigée d'après la Vulgate. Quant à celles qui sont composées sur l'original, elles traînent à leur suite un bagage scientifique qui ne saurait être apprécié que par les connaisseurs.

M. Laurens a évité cet écueil ; on trouve dans son œuvre très-peu de notes, mais elles offrent toutes de l'intérêt ; on en désirerait un plus grand nombre, si l'on ne se rappelait que son intention a été, sans doute, d'écrire pour tout le monde. Un autre mérite qu'on ne saurait assez apprécier, c'est qu'il a su rendre sa traduction claire et concise en même temps. En effet, la plupart des traductions de la Bible, des Psaumes surtout, sont d'une prolixité qui en fait plutôt des paraphrases et des commentaires adaptés à l'esprit de chaque auteur, que la fidèle représentation du texte. Les protestants sont tombés dans un excès contraire : en voulant reproduire le texte purement et simplement, ils nous ont donné un français barbare et à peine intelligible.

Le discours préliminaire sur les Psaumes renferme de courtes notions sur les auteurs de ces cantiques, sur leurs épigraphes, sur leur double sens, littéral et prophétique, sur leur division, sur le rédacteur de leur collection, sur les instruments de musique qui servaient à les accompagner. Chaque psaume est précédé d'un argument qui expose la circonstance certaine ou probable où il a été composé, et sur l'application qu'on en peut faire.

La traduction qui nous occupe est donc destinée à populariser le livre de Job et à faire lire les Psaumes ; son style est facile et s'élève souvent à la hauteur de l'original. On pourrait cependant reprocher à l'auteur de s'être quelquefois un peu trop éloigné du texte et des autres versions authentiques ;

ainsi, chap. IX, il fait dire à Job en parlant de Dieu : « Re-« courrai-je à la force : « Me voici » : *dira-t-il*; à la justice : » « Qui m'enseignera ? » Cette phrase est inexacte; on lit dans l'hébreu : אם לכח אמיץ הנה ואם למשפט מי יועידני « Si je « recours à la force; il est puissant, voilà! si à un jugement ; « qui me citera ? » M. Laurens a donc omis le mot אמיץ *fort, robuste;* et n'a pas entendu le verbe הועיד qui signifie *faire une citation;* Job veut donc dire : « Si je veux entrer en juge-« ment avec lui, qui est-ce qui se chargera de la citation ? »

Psaume XIX. Le traducteur : « Seigneur, sauve le Roi! « exauce-nous au jour où nous t'invoquons. » Hébreu : « Sei-« gneur, opère la délivrance! Le roi nous exaucera au jour « où nous invoquerons. » Le mot המלך est le sujet du verbe suivant יעננו qui est à la troisième personne et non point à l'impératif. Le mot הושיעה n'a point ici de régime; c'est moins un verbe qu'une exclamation, ainsi que nous le voyons dans le Nouveau Testament.

Psaume XX. Le traducteur : « C'est pourquoi tu les a mis « en déroute; tu as dirigé tes traits contre leur face. » L'hé-breu porte : כי תשיתמו שכם, Vulg. *Quoniam pones eos dor-sum;* il est certain qu'on ne peut décocher des traits sur la face de ceux qui tournent le dos. Aussi Sixtinus Amama re-marque que שכם est ici mis pour *moncéau*, comme Virgile a employé *dorsum* pour *aggerem*. L'hébreu signifie donc : « Tu « les placeras en monceau, tu prépareras sur les nerfs de ton « arc *des traits* contre leur face. » C'est de toutes les interpré-tations de ce verset la plus naturelle et la seule conforme au texte, s'il n'est pas corrompu.

Psaume LXXXIII. Le traducteur : « Le passereau trouve « une demeure et la tourterelle un nid pour déposer ses pe-« tits : tes autels . . . . . ô Dieu des armées! » M. Laurens voit ici, avec plusieurs interprètes, une ellipse produite par un mouvement de l'âme; mais Silvestre de Sacy observe judi-cieusement (*Chrestomath. arabe*, tome II) que le Prophète fait ici allusion à la coutume des anciens d'élever des oi-seaux dans les temples où ils erraient librement. David exilé

enviait donc le sort de ces petits animaux, qui avaient le bonheur de construire leurs nids *auprès des autels* du Dieu des armées. את est une préposition qui signifie *auprès, chez, avec.* C'est ainsi qu'ont entendu ce verset les versions syriaque et arabe, et R. David Kimchi dans son commentaire.

Psaume CXII. Le traducteur: «Qui fait asseoir dans sa «maison l'épouse stérile, mère joyeuse de plusieurs enfants.» *La maison* serait plus correct que *sa maison*; le texte porte הבית, sans affixe, *la maison, la famille.* Le psalmiste fait ici allusion à la facilité du divorce chez les Hébreux, surtout pour cause de stérilité. Un de nos collègues qui, comme le savant Gerson, ne dédaigne pas de consacrer ses talents aux enfants, a, dans un livre édité à leur usage, chez Curmer, traduit ainsi ce passage: «Il conserve à l'épouse stérile sa «place dans la famille en lui donnant des fils qui font la «joie de leur mère.»

On pourrait signaler aussi quelques anomalies dans cet ouvrage; ainsi l'auteur suit la division des Juifs, qui partagent les Psaumes en cinq livres, et cependant il les a numérotés d'après les Septante et la Vulgate. Le nom tétragramme est rendu indifféremment par Jéhovah, Adonaï, Dieu, Éternel, Seigneur; quelquefois il est supprimé.

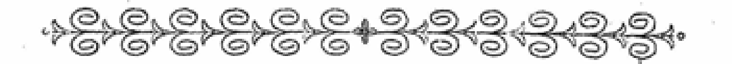
M. Laurens me pardonnera, je l'espère, ces observations, en se rappelant ce verset de Job, chap. XI: גם אנכי ככם אדברה לו יש נפשכם תחת נפשי.

L'abbé Bertrand.

ERRATA DU CAHIER D'OCTOBRE.

Page 286, ligne 25, supprimez les mots: ou *chi-sse-sen-pou.*

Page 287, ligne 9, *au lieu de*: quand on fend les pierres..... *lisez*: on cite plusieurs rochers qui ressemblent à des colonnes.



JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1840.

LETTRE SUR ANTAR,

Par M. A. Perron.

A M. J. MOHL, A PARIS.

Kaire, août 1839.

Monsieur,

Il y a deux ans M. Fresnel, dans sa Troisième lettre sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, vous adressa le récit des aventures et de la mort héroïque et chevaleresque de Rabiyàh, fils de Moukaddam. Puis, à la suite, il vous traça en quelques lignes la fin *historique*, mais peu dramatique d'Antarah.

Je veux vous donner aujourd'hui le complément de ce qu'on sait de ces deux héros, d'après l'Aghâniyy, c'est-à-dire d'après les témoignages les plus authentiques que l'on possède aujourd'hui. L'Antarah réel est bien loin de l'Antar du *roman*, qu'on pourrait presque appeler un poëme héroïque,

et bien loin aussi du fils de Moukaddam, le plus beau des héros arabes.

Aussi le nom de Rabiyàh resta cher à sa tribu; les vers qui rappellent la journée de Kadiyd, où il succomba, et expriment les regrets qu'il laissa, ont quelque chose d'un pathétique touchant. Telle est l'oraison funèbre que, longtemps après, improvisa un Ckorayschide en passant, monté sur sa chamelle, près du tombeau de Rabiyàh, au défilé de Kadiyd. La chamelle eut peur et fit un écart; . . . . le Ckorayschide dit ces vers :

Ma chamelle bondit à l'aspect de la tombe élevée sur cette terre jonchée de pierres noircies par le soleil; c'est la tombe d'un héros aux deux mains généreuses, aux bienfaits abondants.

Ne fuis pas, ma chamelle; il savait boire, il savait chauffer une bataille.

N'était le long chemin que j'ai devant moi, n'était l'espace immense des sables que j'ai à franchir, oui, je laisserais ici ma chamelle se traîner sur ses jarrets coupés et expirer en sacrifice aux mânes de ce héros.

Quoi! les cavaliers de Firâs ont abandonné Rabiyàh, lorsqu'il venait de les sauver des mains et de la fureur de l'ennemi!

Il appelait les enfants d'Aliyy à son aide, et ils se sont enfuis; ils l'ont laissé la face tournée vers l'ennemi. Rabiyàh, tu appelais des lâches qui ne surent pas te répondre!

Grâces soient rendues à ces enfants d'Aliyy! Hommes sans cœur, ils n'ont pas encore allumé vingt guerres, coup sur coup, comme les lapements du loup altéré.

Gloire au guerrier dont Noubayschah, ce Noubayschah, le fils de Hhabiyb, enleva la dépouille à la journée de Kadiyd.

Ah! que Rabiyàh, fils de Moukaddam, ne quitte jamais notre pensée (qu'il reste au milieu de nous!), et que les fraîches ondées des nuages du matin arrosent et rafraîchissent sa tombe!

Tels sont encore les vers de la sœur de Rabiyàh, Oummou-Amr, déplorant la mort de son frère :

Pourquoi tes yeux pleurent-ils? Pourquoi ces larmes tombant comme une averse? Non, jamais elles ne diminueront, pas plus qu'elles ne pourront augmenter[1]. (Ma douleur sera éternelle, et mes larmes seront toujours les mêmes.)

Je pleure un guerrier qui n'est plus, un héros mort, et qui, en nous échappant, m'a laissé un héritage impérissable de deuil.

Si la douleur pour un proche avait puissance de rappeler un mort à la vie, ma douleur et mon désespoir ranimeraient mon frère.

S'il était une rançon pour satisfaire la mort, oui, tout ce que j'ai de cher, tous les biens dont je jouis seraient sacrifiés et me rendraient mon frère.

Mais la flèche du trépas, ah! celui qu'elle a couché en arrêt et frappé, nul médecin, ni puissance de médecin, ni puissance évocatoire, rien ne peut le rappeler!

Va, ô mon frère! dors en repos, séparé de nous; mais

[1] Je traduis mot à mot le second hémistiche de ce vers, que voici :

مَا بَالُ عَيْنِكَ مِنْهَا الدَّمْعُ مُهْرَاقُ
سَحًّا فَلَا غَارِبٌ كَلَّا وَلَا رَاقِ

Je crois que ce texte est exact; toute l'histoire du fils de Moukaddam est répétée plusieurs fois dans ce que nous possédons de l'Aghâniyy : et dans une copie d'une écriture très-soignée, toutes les *motions* sont marquées.

que Dieu jamais n'éloigne de nous ton souvenir; homme, tu as trouvé ce que trouvent les hommes, la mort[1]!

Je te pleurerai tant que gémira la colombe au brun collier, tant que mes jambes me conduiront avec ce qui marche sur la terre.

Rabiyàh m'a laissée inondée de pleurs, abîmée de douleur. Jamais sa pensée ne me quittera, et jamais le coin de ma paupière ne se desséchera.

Kàb, fils de Zohayr, et qui était Kinânide, de même que Rabiyàh, mais seulement par sa mère, fit aussi un éloge funèbre du fils de Moukaddam; il y anime les Kinânides à venger leur frère; leur reproche d'avoir, en plusieurs rencontres, payé aux Soulamides le prix du sang, et de ne leur avoir pas encore demandé le prix de celui de Rabiyàh:

Le jeune âge s'en va; les amis passent; et moi aussi, ma jeunesse a pris voyage avec mes amis; tout est parti.

Qu'as-tu donc? me dit ma chère Oumaymah; où est ta vive gaieté? tout en toi est changé. Je te vois accablé de tristesse; ce n'est pas là ta vie habituelle.

Laisse ces plaintes, mon Oumaymah; elles me réveillent dans l'âme une douleur, qui me semble ne devoir jamais finir et dont les secousses m'épuisent.

Allez, allez dire à tous les Kinânides, maigres et gras, à ceux, qui viennent prendre demeure parmi eux, tout comme aux enfants mêmes de la tribu,

Allez leur dire à tous: La honte reste sur vous! car votre sang versé est demeuré sans vengeance; et le sang d'Awf (que vous avez tué à vos ennemis) est déjà garanti et sera payé de vos richesses!

[1] Notre poëte Malherbe a dit :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Quoi! vos troupeaux seront livrés en rançon aux Soulamides pour le sang que vous leur avez versé, et le sang du *chevalier* protecteur de vos femmes, le sang de Rabiyàh, qu'ils ont tué, n'est pas encore expié!

Le chef de vos ennemis vous a demandé le *piaculum* pour ses hommes morts et l'a obtenu; et ceux qui devaient exiger l'expiation du sang des hommes de votre tribu n'osent pas la réclamer!

Ceignez vous les flancs pour la guerre; prenez vengeance pour votre frère mort. Q'une noble indignation!... Toujours elle est payée d'une glorieuse récompense.

Ah! comment pourrais-je encore supporter la vie, maintenant que tu n'es plus, fils de Moukaddam! Puis-je désormais trouver de la joie aux accents du *Mazhar* (sorte de luth ou de mandoline) et des chanteuses!

Rabiyàh a été immolé dans les plaines du désert, et son frère Hhârith, débile plante des sables, (le vit succomber et) ne bougea pas!

Fils de Moukaddam! combien de veuves et de mères ont été sauvées par toi le jour de ta mort; par toi, qui es maintenant peut-être la pâture de l'hyène, et du vautour cramponné sur ton cadavre!

Je n'ai pas pu résister au plaisir de vous donner ces vers. Prenez-les en forme épisodique dans cette lettre, et arrivons maintenant à ce que je pensais vous écrire tout d'abord.

C'est une véritable joute de preux chevaliers pour de jeunes jouvencelles belles comme les *étoiles*, et l'un des deux combattants, notre Rabiyàh, est un jeune guerrier, portant encore les cheveux à l'enfant, mais déjà fort et vigoureux, joutant d'adresse et de courage contre un des plus rudes batailleurs connus avant l'Islamisme, Amr, fils de

Màdiykariba, qui ne savait, parmi les Arabes, que trois hommes assez hardis pour lui venir en face.

Cette joute singulière, racontée sous deux formes, est la représentation de la manière dont ces anciens *chevaliers* arabes faisaient leurs *champs clos*, en plein désert, avec une loyauté naïve et dramatique. C'est un tableau de mœurs et de caractère qui m'a semblé frappant. Le voici tel que le donne l'Aghâniyy, sur plusieurs témoignages traditionnels que je passe sous silence :

« Omar, fils d'Al-Khattâb, que Dieu lui donne « ses grâces! dit un jour à Amr, fils de Màdiykariba « le Zobaydide : « Quel est le plus brave adversaire « que tu aies jamais rencontré? — Par Dieu! Prince « des Croyants, je veux te dire ce que j'ai trouvé « de plus rusé, de plus lâche et de plus brave. — « Voyons. — J'avais mis aux pâturages verts ma ca- « vale rousse, et elle en était sortie magnifique, bien « découplée, les membres élancés et vigoureux. « Vive et ardente, elle bavait l'écume comme un « vieux sans dent bave en humant un bouillon ou « de la sauce. Un jour je la monte et je pars en « course, jurant de tuer le premier que je rencon- « trerais. Ma jument va son train; j'arrive entre « deux monts et je me trouve en face d'un jeune « homme : En garde, lui dis-je, je te tue. — Par « Dieu! mon cher Abow-Thawr, me répondit-il, ce « n'est pas là agir selon la loyauté et les conve- « nances. Un moment : tu vois bien que je n'ai pas « ma lance en main, que je n'ai pas non plus mon

« sabre ni mon bouclier. Attends, que je prenne au « moins ma lance. — Contre moi, à quoi ta lance « te servira-t-elle? — Je me défendrai. — Voyons, « prends-la. — Non, pas ainsi; je veux que tu me « fasses un serment qui me rafraîchisse et me tran- « quillise l'âme, c'est-à-dire que tu me promettes de « ne pas me toucher avant que j'aie ma lance en « main. — Je te le promets. — Eh bien! par le « dieu des Ckorayschides, je te déclare que je ne « la prends pas, ma lance. »

« Le rusé m'échappa ainsi; fidèle à ma parole, « je le laissai, et nous partîmes chacun de notre « côté. — Voilà pour la ruse.

« Je poussai plus loin; la nuit survint. . . . J'allais « par un magnifique clair de lune, lumière presque « comme en plein jour. Je dépiste un cavalier, « jeune, amenant avec lui une dame à qui il disait « ces vers :

Loudaynâ, ma belle Loudaynâ!
Que n'ai-je ici quelque ennemi à combattre,
Pour lui donner échantillon de mon courage!

« Puis, pour montrer son adresse, il tire de sa « sacoche des pommes de coloquinte, les fait voler « en l'air, et de la pointe de sa lance les pique au « vol et les embroche à la file. J'approche : « En « garde, faquin, tu es mort! » Déjà il chancelle sur « son cheval, il descend à terre. « Insolent, lui dis- « je alors, qui méprises ainsi les gens! » J'arrive sur « lui en ajoutant : « Je vais t'apprendre à vivre. » Il

« reste immobile, stupéfait; il n'a plus la force de « bouger de place. D'un seul coup je lui coupe la « peau des flancs; il tombe roide et reste sur place « comme s'il fût mort au moins depuis un an. Je « passe outre et le laisse là.

« Voilà pour la lâcheté.

« Je marchai le reste de la nuit. Au matin, j'étais « vers les sables de Harscha à Ghazâl (défilé près de « Djohhfah). J'aperçois de loin des tentes; je vais « droit à ces tentes. J'arrive et je vois trois jeunes « filles superbes, trois brillantes pléiades. A mon « aspect, les larmes leur viennent aux yeux. « Qui « vous fait pleurer, leur dis-je? — Le malheur qui « t'amène ici; et puis, nous avons encore dans la « tente là-bas, derrière nous, une jeune sœur bien « plus belle que nous (nous allons sans doute être « ta proie). »

« Emporté par la curiosité, je vais à l'autre tente, « et, de dessus un tertre, je regarde . . . Je découvre « le plus beau visage qu'on puisse jamais voir, un « beau jeune homme qui cousait ses sandales. Ses « cheveux, encore à l'enfant, flottaient sur ses « épaules. Sa cavale était près de lui. Il m'aper- « çoit. . . . . il saute à cheval, part au galop, et « avant moi il arrive aux premières tentes. Il voit « les jeunes filles tout émues et troublées; . . . . et « je l'entends leur dire ces vers :

Attendez un moment, mes chères petites jouvencelles; n'ayez pas peur.

S'il est femmes aujourd'hui qui doivent être délivrées d'un ennemi, c'est vous.

Laissez librement jouer le pan de vos vêtements, et promenez-vous tranquillement.

« Quand je fus près de lui : « Cours-tu sur moi « d'abord, me dit-il, ou bien courrai-je le premier « sur toi ? — Je cours sur toi, répondis-je. » Il « pique des deux ; je me précipite sur ses pas, et « bientôt j'eus la pointe de ma lance tout contre « son épaule. Je pousse le coup.... il a disparu, « glissé sous le poitrail de son cheval.... Il se « remet en selle. « Nulle, lui dis-je ; et d'une. » — « Bien, réplique-t-il ; à une autre. Charge. » Je « pars, je le serre ; j'avais le fer de ma lance sur « lui, entre les deux épaules. J'allonge le coup.... « mon homme est debout à terre et me regarde ; « ma lance avait filé sans le trouver.... Il est en « selle. « Et de deux, lui dis-je. — Charge. » Je « fonds sur lui.... ma lance lui effleure les reins ; « j'allonge le coup.... Je le croyais enferré... Je « le vois à terre sous le ventre de son cheval ; il « s'était glissé de sa selle, et ma lance n'avait rien « touché. Il remonte à cheval. « Et de trois, me « dit-il ; est-ce que, par hasard, tu en voudrais encore « une ?... Allons, charge-moi ! Que le diable t'em« porte ! » Mais je tourne bride et je pars devant lui « au galop. J'avoue que je n'étais pas tranquille. « Il me suit, et j'entendais le vent de sa lance qui « jouait derrière moi.... Je tourne la tête... Il « me chassait avec une lance sans fer. Il n'avait pas

« voulu me frapper. « Descends de cheval, me dit-« il. » Nous mîmes tous deux pied à terre. Et le « gaillard me coupa le toupet; puis: « Tu peux « t'en aller, me dit-il; c'eût été dommage vraiment « de te tuer. » Tout cela, Prince des Croyants, me « fut vingt fois plus cruel que la mort même.

« Voilà ce que j'ai rencontré de plus brave et de « plus impassible.

« Je m'informai, je demandai ensuite qui était ce « jeune Arabe: on m'apprit que c'était Rabiyàh, fils « de Moukaddam, le Firâcide, de la tige des Banow-« Kinânah. »

La seconde version de l'encontre de nos deux cavaliers diffère totalement de la première et retrace une autre forme de duel. Le récit se fait également à Omar, qui donne, comme vous allez le voir, une singulière leçon d'islamisme au fils de Mâdiykariba: c'est un coup de fouet sur les doigts pour lui apprendre que la nouvelle foi change totalement le passé, et consacre un nouveau caractère à l'autorité devenue religieuse et politique tout ensemble dans les chefs qui en sont revêtus, c'est-à-dire consacre l'autorité qui veut le silence absolu et la soumission absolue des religionnaires ou sujets de la religion née à la voix de Mahomet.

Vous remarquerez ensuite dans le même récit une autre circonstance curieuse des mœurs arabes antiques, et qui rappelle les mœurs des temps chevaleresques d'Europe. Une jeune fille offre successivement sa main à trois hommes de sa tribu, et

ne la promet qu'à celui qu'elle juge à ses paroles, à son maintien, à son courage et à son dévouement, le plus capable de bien se battre et de bien défendre la tribu; ce fut notre Rabiyàh, fils de Moukaddam.

Il y a à conclure de là qu'avant l'islamisme la femme pouvait avoir, en Arabie, une influence puissante sur l'homme; qu'elle avait une valeur sociale, pour ainsi dire, et que la religion nouvelle l'en a complétement dépouillée; en telle sorte qu'elle n'est plus, depuis lors, qu'un joujou domestique, un être qui doit, par vertu, se tenir loin de tous les mouvement de la société, de tout ce qui peut faire partie de la vie de l'homme public ou de l'homme agissant pour le bien de ses frères, même dans un cercle d'action très-limité. L'islamisme a voulu la nullité de la femme; il l'a obtenue.

Il y aurait un long chapitre à écrire sur cette question; j'en dirai quelque chose ailleurs. Je viens à notre récit.

Amr, fils de Màdiykariba, alla un jour trouver Omar, fils d'Al-kattâb, et Omar lui dit: « D'où « viens-tu, mon cher Abow-Thawr? — Je viens de « chez l'Arabe le plus recommandable des Banow-« Makhzowm, le plus haut de tête (de noblesse), le « plus grand de stature, le plus net de reproches, le « plus vénérable pour sa sagesse, le plus ancien « dans la foi islamique, le plus intrépide devant « l'ennemi. — Quel est cet homme? — Sayf-Allah « wa Sayf-al-Raçowl (l'épée de Dieu et l'épée de son « prophète, c'est-à-dire Aliyy). — Et qu'as-tu fait

« chez lui ? — J'allais simplement pour le voir, et il « me fit apporter par ses gens une buvée de lait « frais, un reste de dattes sèches qui étaient dans « un panier, et une jatte de lait caillé (ازيته قايرًا « فدعا لى بكعب وقوس وثور). — Et cela suffisait pour « se rassasier ? — Cela eût suffi pour toi ou pour « moi. — Dis plutôt : Eût suffi pour toi et pour moi. « — Moi, je mange un mouton entier, et je bois le « lait qui se présente, lait pur et frais, ou mêlé au « lait aigri… — Et… quelle est la meilleure et la « plus distinguée de vos tribus ? — C'est la tribu des « Mazhhidjides ; mais toutes ont d'ailleurs leur mé- « rite, et leurs cavaliers braves et intrépides, gens « sachant vaincre et manier la lance. — Qu'est-ce « que sont les Banow-Sàd-al-Aschiyrah ? — Ce sont « nos plus rudes batailleurs, les plus nombreux en « guerriers, les plus élevés par leur générosité et par « la naissance de leurs chefs, les plus prodigues dans « leurs bienfaits, les plus durs sabreurs en bataille. « — Maintenant, mon cher Abow-Thawr, te con- « nais-tu en armes ? — Moi ! Tu as trouvé ton « homme pour ce chapitre-là. Parle ; que veux-tu « savoir à ce sujet ? — Le javelot, qu'en penses-tu ? « — Arme redoutable, la mort, mais qui souvent « manque son coup. — Et la lance ? — C'est un ami, « mais un ami qui n'est pas toujours sûr. — Le bou- « clier ? — Le bouclier est une bonne protection, une « bonne défense sur laquelle se jouent les chances des « coups de la fortune. — La cotte de mailles ? — Em- « barras pour le cavalier, fatigue pour le fantassin. —

« Et le sabre? — Ah! le sabre! ta mère te l'a défendu. « — Ta mère à toi te l'a défendu. — Ta mère, te « dis-je, à toi. » Omar prend un fouet en courroies et en frappe un coup sur les doigts d'Amr qui était assis, accroupi, les mains croisées sur ses deux genoux rélevés devant lui. Amr surpris se lève soudain, et d'une voix irritée dit à Omar ces vers:

Toi! me frapper! Te crois-tu donc par hazard un Zow-Roàyn, un prince de haut éclat, un Zow-Nouwâs?

Nous en avons vu d'autres que toi, rois à puissance et grandeur, rois autrement que toi, par la noblesse de leur langage et par leur abord imposant et grave;

Et tous ces rois, leurs familles sont éteintes (songez-y-bien); et leur empire a dix fois déjà passé en d'autres mains.

« — Tu as raison, Abow-Thawr, reprend tran- « quillement Omar; mais l'islamisme a détruit tout « cela.... Je ne te demanderai plus maintenant « qu'une chose, c'est que tu veuilles bien t'asseoir « encore..... Amr s'assit; puis Omar continua: « Dis-moi, n'as-tu jamais eu peur d'aucun cavalier « arabe parmi tous ceux avec qui tu as eu affaire? « — Prince, voici ce qui m'est arrivé. Et je dois te « dire d'abord que, ne m'étant jamais permis le men- « songe dans le temps de mon paganisme, je me le « permettrais bien moins encore étant musulman. « Un jour donc je dis à mes cavaliers, tous cava- « liers de ma tribu, les Banow-Zobayd : « Allons faire « une incursion chez les Banow-Bakkâ. — C'est « aller faire incursion bien loin, me dirent-ils, chez « les Bakkâ. — Alors, ajoutai-je, allons chez les Ba-

« now-Mâlik-Ibn-Kinânah. » Nous partîmes. Nous « arrivâmes à une tribu célèbre par son nom et « sa richesse. — Comment reconnus-tu qu'elle était « si distinguée de nom et de richesse? — Com- « ment? J'y vis des réserves de provisions pour « un nombre extraordinaire de chevaux; des mar- « mites au feu de tous côtés; des tentes en cuir. « Il me semble que voilà des signes de bien-être. « Je fis cacher mes cavaliers dans un bas-fond et « j'allai me poster, moi, assez près des tentes pour « entendre ce que disaient ces Arabes. (Il était nuit.). « Or voilà qu'une jeune fille sort de sa tente et vient « s'asseoir auprès de plusieurs de ses compagnes. « Puis elle appelle une de ses esclaves et lui dit: « Va me chercher un tel. » L'esclave lui amène un « homme de la tribu, et la jeune fille dit à cet « homme : « Certaine idée me dit qu'il nous vient « une troupe de cavaliers fondre sur nous. Com- « ment te comporterais-tu avec eux si je te promet- « tais de t'épouser? — Je leur en ferais voir, répond- « il, de toutes les couleurs. » Et le voilà qui vante « et surfait son adresse et son courage. « Bien, lui « dit la belle Arabe, va-t-en; je verrai ce que j'ai à « faire. » Puis s'adressant à ses compagnes : « Ce « n'est rien que cet homme-là. Va me chercher un « tel, » dit-elle à son esclave. L'esclave obéit; et, « l'homme venu, la belle lui adresse le même dis- « cours qu'au premier. Elle en reçoit à peu près « même réponse. Elle le congédie de la même « manière et dit ensuite à ses compagnes : « Encore

« un où il n'y a rien. » Puis, à son esclave : « Va, dit- « elle, me chercher Rabiyàh, fils de Moukaddam. » « L'esclave part. . . . et revient avec Rabiyàh, au- « quel la jeune fille fait la même allocution qu'aux « deux autres. « Le suprême de la sottise, répond « Rabiyàh, est de se vanter soi-même; mais quand « je serai en face de l'ennemi, j'agirai de telle sorte « que, même si je suis vaincu, je sois encore ex- « cusé. Il a toujours fait son devoir, celui dont les « efforts ont mérité d'être approuvés. — Je t'épouse, « dit la jeune Arabe; viens demain à l'assemblée de « la tribu pour sceller notre union. » Rabiyàh part.

« Je laisse passer la nuit. A l'aube du jour, je fais « sortir mes cavaliers de l'embuscade; je monte à che- « val et je dis à ma troupe : « Marchez de ce côté de la « tribu. » Moi, je me sépare d'eux; je me dirige vers « le lieu où les femmes étaient rassemblées la veille, « et j'arrive à la tente de la jeune Arabe. J'aper- « çois une fille superbe. A mon aspect, elle prend « à deux mains son vêtement et le déchire en s'é- « criant : « Quel malheur est le nôtre ! . . . . Mais ne « crois pas que je m'afflige de la perte de troupeaux, « d'héritages; non. Ce qui m'afflige, c'est le malheur « que je vois pour ma jeune sœur qui est là-bas, « derrière ce petit monticule. Et quand je serai « prise, elle va rester seule, abandonnée dans cet « endroit caché; elle y périra certainement. » Elle « m'avait montré du doigt un monticule de sable, à « quelque peu de distance. « Très-bien, me dis-je « alors, capture sur capture. » Et je lance mon che-

« val vers le monticule. Mais, au lieu d'une jeune « fille, je découvre un homme vigoureux, bien taillé, « à la chevelure touffue, à l'encolure robuste. Il « cousait sa sandale. Près de lui étaient sa cavale et « ses armes. Il me voit, jette sa sandale, saute à che- « val, saisit sa lance et part sans m'adresser une « seule parole. Je pars à sa suite, d'abord au petit « galop, la lance en main et lui criant : « Holà ! rends- « toi. » Il court sans daigner me répondre. Mais, voilà « qu'il découvre dans une vallée ma troupe ramassant « les chameaux qui venaient d'être enlevés. Il s'arrête ; « de grosses larmes lui tombent des yeux, et il dit :

Elle savait bien, quand elle me donna sa parole et me promit sa main,

Que je la délivrerais de quiconque oserait penser à la prendre captive.

Que ne puis-je connaître celui qui est venu jusqu'à elle!

« Je lui réponds :

C'est moi, moi Amr, après l'épuisement d'une longue marche,

Avec des braves qui, malgré leur fatigue, sauront te la disputer ;

C'est moi, Amr, qui, pour l'enlever, suis allé jusqu'à la tente où elle était.

« Alors mon adversaire me fait face en me di- « sant :

Je suis ému, mais c'est d'impatience de reprendre sur toi mes troupeaux, ma vie de ce monde de douleur.

Je verse des larmes, tu le vois, et plus elles coulent plus elles veulent s'accroître ;

Je suis enfant du plus pieux serviteur de Dieu, révéré par ses hautes vertus;

Ma pensée est toujours pour l'absent, et je sais être fidèle à mes promesses;

Je suis le plus généreux de tout ce qui foule la terre de son pied;

Mais je suis aussi le lion qui brise et broie ce qu'il lui plaît de briser et de broyer.

« J'avance sur lui en lui répondant :

Et moi, je suis le fils de celui qui prend le quart des captures à la guerre; je suis le fléau des braves.

Qui me rencontre, tombe roide mort, comme s'il était mort dès le temps des enfants d'Iram (fils de Sem);

Et je le laisse là comme une viande abandonnée sur le billot du boucher.

« Lui se dispose à me charger, et me réplique :

Eh bien! voici l'arène où je prétends sauver tout ce qui m'est cher. Ceux qui pourraient penser à nous séparer sont loin d'ici (tu n'auras affaire qu'avec moi);

Et puis la mort n'est qu'une source où tous doivent aller boire.

« Il se lance sur moi; il m'adresse un énorme « coup de sabre. J'esquive, il me manque; mais le « sabre tombe sur la tête de ma selle, la coupe « ainsi que tout ce qui était dessous, et arrive jus- « qu'à la descente du garrot de mon cheval. Il re- « double de suite par un coup de revers. J'esquive « encore, il me manque; son sabre tombe sur l'ar- « rière-selle, la fend en deux et entaille mon cheval « jusqu'à la cuisse. Je suis démonté : « Holà! m'écriai- « je, qui es-tu? Vie de Dieu! Je ne soupçonnais, en

« Arabie, que trois hommes capables de me tenir « tête : Hhârith, fils de Zhâlim, à la fierté auda- « cieuse et insolente; Amir, fils de Tofayl, vieux « roué plein de ruses; et Rabiyâh, fils de Moukad- « dam, jeune encore, mais connu par sa noble « fierté. Toi, qui es-tu? réponds. — Mais toi, qui « parles si fier, qui es-tu? — Je suis Amr, fils de « Madiykariba. — Et moi, je suis Rabiyâh, fils de « Moukaddam. — Écoute; je suis démonté. Voici « trois propositions, choisis-en celle qui te plaira : « ou nous allons nous battre à coups de sabre jus- « qu'à mort du vaincu; ou nous allons lutter, et « celui qui renversera son adversaire aura le droit « de vainqueur sur lui; ou bien faisons la paix. — « Eh bien, la paix, j'y consens; si tu es utile à ta « tribu, moi, dans la mienne, je ne suis pas de ceux « qu'on dédaigne. — Allons, soit, la paix. » Puis, je « le prends par la main et le conduis à mes cava- « liers. Ils avaient pris les chameaux de Rabiyâh et « les avaient près d'eux. « Avez-vous jamais ouï dire « ou vu, dis-je à mes compagnons d'armes, que « j'eusse jamais eu peur d'un cavalier, du plus brave, « quel qu'il fût? — A Dieu ne plaise! Jamais. — « Alors, écoutez-moi; ces chameaux que vous avez « pris, demain vous recevrez de moi en échange « un même nombre de chameaux de notre tribu. « Ceux-ci sont à ce jeune guerrier; et je vous jure, « au nom de Dieu, que, moi vivant, rien de ce qui « peut lui appartenir ne passera entre nos mains. — « Dieu te confonde, maudit cavalier; tu nous as

« éreintés pour venir faire ici une chétive capture, « et ensuite tu nous l'escamotes. — Je vous dis que « je le veux. » Sur ma promesse réitérée d'échange, « ils me les abandonnèrent et je les remis à Rabiyàh. « Puis : « C'est donc là Rabiyàh, me dirent-ils? — « Lui-même. » Les chameaux furent rendus, je jurai « paix et amitié à Rabiyàh.

« Il n'entendit jamais menace de guerre de ma « part, et jamais il ne fit levée d'armes contre nous. »

Passons maintenant à l'histoire ou *khabar* d'Antarah, fils de Schaddâd, d'après l'Aghâniyy; j'y ajouterai quelques lignes, ou plutôt quelques vers qui, avec un court exposé du motif qui leur donna naissance, composent tout ce qu'on sait sur le poëte Abd-Ckays, fils de Khoufâf. L'auteur de l'Aghâniyy n'a pas donné un *khabar* particulier pour ce dernier poëte; il lui consacre simplement une sorte d'alinéa à la suite d'Antarah. Je ne vois, pour raison de cette place accordée à Abd-Ckays après l'histoire du fils de Schaddâd, qu'un mot par lequel une tradition attribue à Abd-Ckays les vers de l'ariette qui précède le *khabar* d'Antarah.

Il arrive souvent à l'auteur de l'Aghâniyy de consigner dans un chapitre des notices épisodiques de noms qu'il a eu occasion de citer, bien que ces noms n'aient aucun rapport direct avec l'histoire principale qu'il raconte. Ce luxe d'érudition, qui trop souvent fait chaos, est cependant d'une im-

mense utilité historique; il a sauvé de l'oubli, peut-être pour toujours, des noms, des événements, des traits de mœurs, des parallèles d'époques, des origines de proverbes, et, par suite de tout cela, une foule de vers anciens.

L'époque d'Abd-Ckays, fils de Khoufâf, je ne saurais la fixer par sa généalogie, car elle ne m'est pas connue; mais, comme le seul fait raconté de sa vie le met en nécessité de recourir à la générosité de Hhâtim-Tayy, par là il se trouve de suite classé chronologiquement avec ce héros de la libéralité arabe.

Abd-Ckays était Bourdjoumide ou des Banow-Barâdjim, nom collectif donné à une coalition de quatre tribus secondaires, branches des Banow Hhanzhalah, tribu Moudharique des Tamiymydes.

Quant à Antarah, il était Abside ou des Banow-Abs, branche des descendants de Ckays, petit-fils de Moudhar. Son époque pourrait se fixer, seulement d'après les coévismes donnés par l'Aghâniyy. Généralement, et à peu près *a priori*, on avait toujours admis qu'Antarah atteignit presque l'islamisme. Ce qui paraît positif, d'après son genre de mort, c'est qu'il vécut assez vieux; et cette circonstance pourrait aplanir quelques difficultés relatives à son époque juste, et qui résulteraient de certaines contemporanéités dont on l'environne. Ainsi Hhotayâh aurait raconté au khalife Omar que, dans une expédition, ils formèrent une coalition dont firent partie, comme chefs remarquables, Ckays, Antarah, Rabiy, fils de Ziyâd, et le poëte

Orwak, fils de Ward [1]. Cet Hhotayāh devait être très-vieux quand il faisait son récit à Omar. Mais, quel qu'ait pu être son âge, en se tenant, bien entendu, dans les limites de longévité rationnelles, il y a toujours ceci à conclure, qu'Antarah a dû toucher à l'époque de la prédication islamique ou à peu près.

En reprenant cette question sous un autre rapport, c'est-à-dire sous la valeur chronologique que présentent les appréciations des généalogies, on trouve qu'Antarah est en ligne contemporaine juste

[1] Je n'ai rien encore de particulier sur ce poëte, fils de Ward. Mais pour lui comme pour plusieurs autres poëtes antéislamiques, je recevrai d'ici à peu de temps, d'Alexandrie, les *akhbar* qui me manquent. Dans le voyage que je fis à Alexandrie il y a un an, j'allai voir le schaykh Mohhammad, fils de Mahhmowd, Al-Djazâyrliyy, ex-moufti d'Alger, et qui possède un exemplaire incomplet de l'Aghâniyy. Je lui demandai de me permettre de faire copier par un schaykh de ses amis, le schaykh Hhaçan Hhamzah, les *akhbar* dont j'avais besoin; depuis lors j'en ai reçu quelques-uns.

Mais ce que j'ai obtenu jusqu'à présent, et ce que j'obtiendrai encore, je le dois à l'amitié et à la bienveillance active et infatigable de M. Dantan, interprète en chef au consulat général de France à Alexandrie. M. Dantan, dont je me glorifie d'avoir l'amitié, sait vaincre par instances et par politesse, l'insouciance arabe du schaykh qui, sans lui, n'aurait pas encore fait pour moi les transcriptions que j'en ai déjà reçues. L'ardeur et la persévérance de M. Dantan sont l'expression la plus vraie et la plus nette de son amour pour les lettres arabes, et pour tout ce qui touche aux travaux de M. Fresnel et aux miens. . . . . . .

Dans ce que j'ai reçu de *texte*, d'Alexandrie, nous avons parfois des passages bien obscurs, bien altérés; mais il est merveilleux de voir comment notre savant schaykh Mohhammad Ayyâd sait, avec son microscope intellectuel, plonger et découvrir dans ces difficultés.

avec Abd-Allah, père de Mahomet. Il est vrai que ce père du prophète de la péninsule arabique mourut lorsque son fils était encore tout enfant; il est vrai aussi que Hâschim, aïeul d'Abd-Allah mourut à vingt-cinq ans; et dès-lors ces deux avitismes du prophète ne sembleraient pas devoir faire chacun un degré complet de génération, d'après l'exigence de l'Art de vérifier les dates. Mais si on se rappelle qu'Abd-al-Mouttalib, l'ayeul de Mahomet, vécut un siècle, les trois cases Abd-Allah, Abd-al-Mouttalib et Hâschim, se trouvent également remplies du chiffre d'années que chacune doit avoir.

On peut donc laisser ces trois noms comme ayant chacun une valeur représentative d'une génération complète, et comme pouvant dès lors faire ligne exacte de correspondance et de parallèle pour toutes les autres lignées qui seront établies dans toutes les tribus et pour tous les noms conservés par l'histoire des événements et par l'histoire des généalogies. De là, en reprenant notre Antarah, nous le considérerons, placé au rang que j'ai indiqué, comme placé au point généalogique qui lui convient relativement aux autres lignes d'un tableau complet des généalogies arabes, dressé comme base et moyen de chronologismes, soit absolus, soit synchronitiques.

Antarah étant au point d'époque qui correspond à celui d'Abd-Allah, père du Prophète, il a dû venir, comme je l'ai déjà dit tout-à-l'heure, assez près de l'islamisme, et Mahomet était certainement au

monde en même temps que lui. Mais il est positif qu'Antarah n'entendit pas les premières paroles de la religion nouvelle; il mourut *païen*, ainsi que Rabiyâh, fils de Moukaddam, qui naquit après Antarah; car Rabiyâh, quand il fut tué, était jeune encore. — Amr, fils de Madiykariba, qui embrassa l'islamisme, aurait pu rencontrer Antarah et briser quelques lances avec lui; c'est du moins ce qu'indique, comme nous le verrons, un passage de l'histoire du fils de Schaddâd. Mais il est certain qu'Amr vit la jeunesse du fils de Moukaddam; il raconta à Omar, le khalife, son pas d'armes avec le héros Firâcide; et il ne paraît pas être encore d'âge très-avancé lorsqu'il reçoit le coup de fouet d'Omar.

Antarah, dans l'histoire et dans le roman, est un *hadjiyn*, c'est-à-dire un homme né de mère esclave noire et de père arabe de sang libre. Noir comme sa mère, il fut, pour cela et pour son courage, mis au nombre des trois *corbeaux* arabes du paganisme, tous *hadjiyn* comme lui et braves aussi.

La figure d'Antarah, ou Antar par abrégé, est une des figures frappantes dont se compose la galerie historique du désert avant l'islamisme. Il sentait évidemment lui-même sa valeur d'homme, et la teinte de tristesse que nous verrons dans les premières circonstances de son histoire beaucoup trop courte annonce une âme outragée du hasard de sa naissance. Du reste il était noblement disposé à se faire respecter et à se donner par la puissance

du sabre ce que la nature lui avait dénié; témoin le vers où il jette ce trait de satire : « J'ai de bon la « moitié de ma personne, comme fils d'un père de « sang noble; l'autre moitié, comme fils d'une mère « esclave, j'ai mon sabre pour la faire respecter, et « on la respectera. »

Antarah est encore posé dans l'histoire des déserts comme poëte de premier ordre. Au milieu des physionomies dont se glorifie le plus le *Djâhiliyyah* ou *paganisme* arabe, s'élève sa noire physionomie aux traits rudes et gros, à la lèvre fendue. Au milieu des batailleurs de ces âges, il marche prudent, prévoyant, calculant, loin de la témérité folle. Et peut-être même pourrait-on dire qu'il n'est pas aussi intrépide et sans détour de courage qu'on semble l'exiger de ces héros, vrais chevaliers antiques; car lui, selon ses propres paroles, il ne se prend pas d'abord aux plus braves dans une mêlée; ce sont les moins redoutables combattants qui les premiers reçoivent ses coups, ses coups terribles qui font pâlir les plus braves; et c'est lorsque ces braves sont tout émus de ses prouesses qu'il tombe sur eux, profitant ainsi de leur étonnement et de l'ébranlement de leur courage. En sévérité chevaleresque il y aurait là quelque chose à lui reprocher.

Mais, le plus beau qu'il y ait dans le *hadjiyn* fils de Schaddâd, c'est qu'il arriva comme poëte au temple des grands poëtes révérés encore à la *Kàbah* lors de l'arrivée de l'islamisme. On vit encore là sa

noire face au milieu des poëtes à sang pur; et seul de tous les *hadjiyn* de la péninsule arabique, il porta au temple un poëme qui brilla suspendu avec les *poëmes dorés*, les sept *Mouàllackât*: honneur magnifique rendu au talent du poëte, laid esclave affranchi, dans un temps et chez un peuple où la pureté d'origine était la première valeur humaine!

L'auteur du roman d'Antar avait à choisir, dans la gentilité antéislamique, vingt autres noms plus brillants que celui du fils de Schaddâd; mais il est évident qu'il a choisi ce *hadjiyn* pour l'ériger en modèle vivant: il l'a grandi de nombre d'illustrations possibles et impossibles, pour montrer ce que peuvent la volonté, le courage, la force, l'amour; pour prouver que ni la couleur, ni le rang de l'homme, ni la tente qu'il habite, ni les outrages qu'il a bus, ni les coups qu'il a reçus, ni l'injustice et les tribulations qui l'ont saturé, ne sauraient l'empêcher, lui homme de cœur et d'âme, de s'asseoir même sur la tête de ceux que les préjugés présents de son siècle placent au sommet de la colonne.

L'Antarah du roman est chevalier, on peut le dire, des temps chevaleresques de l'Europe; cela est presque entièrement vrai: mais cela est entièrement vrai en Arabie; ce fut un chevalier arabe; de plus, il fut poëte.

Au désert des Arabes, on ne concevait pas bien un vrai *fâris* ou cavalier, et surtout un *fâris al-fawâris*, un chevalier des chevaliers, qui ne fût pas poëte, qui ne sût pas assaisonner de rimes et de vers un coup

de lance et de sabre, et chanter ses gestes et faits en hémistiches cadencés. Aussi, combien eurent les honneurs de l'éloge funèbre dans les rimes animées et fraîches d'une sœur, d'une mère, d'une amante! car là les femmes avaient tout naturellement le droit des poëtes; et rimer étant pour elles chose simple et commune, elles n'en étaient ni plus fières ni moins tendres; elles étaient plus hommes sans être moins femmes.... D'ailleurs, de tout temps et de nos jours encore, les déserts et les tentes arabes ont été la patrie, la demeure aimée des vers. On avait les Tyrtées dans les combats aussi bien que les Anacréons aux festins et sous les flots de vin; les vers coulaient partout. Et tout ce vaste manteau de sables, qui depuis l'Irâck et la Palestine s'allonge jusqu'au Grand-Océan, n'a peut-être pas autant de grains de silice qu'il est éclos de rimes et de vers sur sa vaste surface, sur ses monts et sur ses plaines.

Toutefois, les chevaliers arabes n'étaient pas toujours d'aimables personnages. Il y eut nombre de ces joueurs de lances, des ces poëtes guerriers ou détrousseurs qui se rendirent odieux à leurs propres tribus et s'en firent excommunier. Mais, tout brigands qu'ils étaient, ils ont des chants poétiques pleins d'un tendre amour, et souvent aussi en même temps la fureur y parle.

N'y a-t-il pas une couleur chevaleresque dans ces vers de Ckays, fils de Haddâdiyyah, poëte inconnu en Europe?.... La tribu de son amante était par-

tie pour un temps indéterminé; et ce Ckays, qui fut chassé de sa tribu comme brigand, qui, plus tard, traqué comme une bête fauve, mourut la lance au poing, en cadençant et improvisant des vers, disait dans son amour :

Maintenant, ma chère Oummou-Mâlik, au lieu de tes douces et généreuses faveurs, j'ai les nocturnes soucis toujours assidus à mon chevet.

Je n'ai plus mon amie... Je revêts ma cotte d'armes, et tous ces guerriers cuirassés, je vais les abreuver de rudes coups de lance.

Eh! j'ai deux jours dans ma vie: l'un, je suis bardé de fer; l'autre, j'ai les belles femmes blanches aux joueuses caresses.

Mais, non! Oummou-Mâlik est loin de moi; je ne trouve plus mes voluptés près d'elle; je n'ai plus de repos dans la vie : il me faut mourir.

Vous, mes amis, qui êtes avec sa tribu, si le caprice du sort venait à frapper mon Oummou-Mâlik, envoyez, envoyez-moi le message de sa mort,

Ah! ne m'oubliez pas alors; car le cours de mon bonheur sera fini et vous ne me verrez pas lui survivre.

J'espérais d'Oummou-Mâlik... Espoir déçu!.. Les cheveux de la nuque m'en ont blanchi, et mon cœur bouleversé ne se connaît plus.

Que n'est-elle venue la mort, au matin de son départ, que n'est-elle venue m'immoler! Au moins je n'eusse pas entendu les cris du chamelier entraînant la foule.

Je regardais encore la tribu de ma chère Oummou-Mâlik, et déjà étaient entre nous les monts Yazboul et Amâyah.... et mon œil plongeait encore de loin;

Et je me plaignais à Dieu de l'éloignement de son nouveau séjour, et du poids de mon amour, et de la perte de mes espérances.

Je n'en puis plus, disais-je, ô Amr, fils d'Amir; la mort d'amour s'avance sur moi, car mon amie est déjà jusqu'à Rackmatayn.

Je savais bien, ce soir où les tribus se séparèrent au fond du vallon, que nous ne nous reverrions plus.

O Oummou-Mâlik, quand la mort t'aura enveloppée de son suaire, moi et la mort qui finit tout, nous ne ferons qu'un.

Je pourrais vous donner ici plusieurs traits de ces singuliers caractères. Le recueil historique des poëtes arabes antéislamiques que je prépare, en offrira de nombreux modèles. Là ressortiront avec plus de relief ces hommes poëtes, ou rois, ou répudiés, ou voleurs, ou esclaves, ou guerriers, ou coureurs, ou chevaliers, etc. véritable panorama de cette antiquité trop peu connue où paraîtra dans ses couleurs natives et tracées par des mains arabes, la vie intellectuelle, matérielle, morale et littéraire de la péninsule.

Nécessairement ce qu'il y avait de chevalerie ou de penchants *héroïques et rudes* viendra s'y montrer, et en dessinera les différences avec la chevalerie européenne, qui peut-être en est la sœur.

Tous nos héros arabes ont, comme les paladins d'occident, leurs dames d'amour. Vingt guerres en Arabie ont le nom d'une femme écrit dans leur cause ou dans leurs principales circonstances. Ce fut pour Ablah la Potelée, que notre Antarah joua sa vie dans les périls pendant nombre d'années. Ce fut pour mériter la judicieuse fille qui lui promit sa main, que Rabiyâh, fils de Moukaddam, défen-

dit sa tribu contre l'escadron Zobaydide du chevalier errant, fils de Màdiykariba; et ce fut pour sauver un convoi de femmes que ce brave Rabiyâh, sentant se perdre son sang et sa vie, courut expirer à cheval, au défilé de Kadiyd. Un soufflet donné à Schanfara par une petite fille, souleva sa colère, et fit jurer à ce poëte aux os maigres et desséchés, à l'arc infaillible, de tuer cent de ses ennemis. Une des guerres dites guerres de Fidjâr, vers l'époque de l'islamisme, eut pour motif un outrage fait à une femme assise à la foire *olympique* d'Okâzh, par de jeunes étourdis qui, avec une épine, lui attachèrent, sans qu'elle s'en aperçût, le pan de son vêtement vers le milieu du dos, de sorte qu'en se levant cette femme découvrit sa nudité aux yeux de la foule;.. elle cria vengeance et à sa voix la guerre s'alluma. Riyhhânah, mère de ce Dorayd, qui rendit un si bel hommage à la bravoure chevaleresque de Rabiyâh, fils de Moukaddam, lequel, sous les yeux de sa dame montée sur un chameau, tua trois assaillants qui vinrent le sommer de la leur livrer; Riyhhânah, dis-je, ne laissa de repos à son fils que lorsqu'elle l'eut décidé à venger la mort de son frère tué par une tribu voisine. Une femme Tamiymide, appelée Baçows, et qui était chez les Bakrides, simplement sous la protection de Djasçâs, eut sa chamelle blessée d'un trait lancé par Kolayb, le chef de la tribu des Taghlabides; elle cria vengeance dans la tribu de Djasçâs... Djasçâs la vengea en tuant Kolayb... Et de là s'alluma entre deux tribus sœurs,

les Banow-Taghlib et les Banow-Bakr, la fameuse guerre connue sous le nom de guerre de Baçows, qui ne s'éteignit qu'au bout de quarante ans [1]. Dans des temps bien plus anciens, chez les Banow-Djadiys, population née quelque peu après le déluge, selon les traditions arabes, une jeune fiancée fut la cause d'une révolution qui coûta la vie au roi des Djadiys et affranchit cette tribu du *droit du seigneur.* Il était d'usage, avant cet événement, que le roi déflorât les nouvelles épouses. Une jeune fille, après avoir subi cette loi, sortit tout indignée de chez le roi; et à sa tribu, à son époux, elle cria ces vers :

Non, il n'y a rien de plus avili que les Djadiys. Quoi! laisser traiter ainsi vos fiancées, vos épouses!

L'homme libre, l'homme de cœur, qui a fait ses dons et ses présents à sa fiancée, qui de ses biens lui a payé son douaire, peut-il consentir à tant d'ignominie!

Oui, se précipiter lui-même dans les flots de la mort, est plus digne de lui, que de souffrir ainsi l'outrage de celle qu'il a choisie pour épouse!

On se révolta, le roi fut égorgé, et le droit aboli.

Je pourrais apporter une foule d'autres exemples; ils se trouveront aussi dans mes *histoires* des poëtes antéislamiques. Amour et gloire des armes, femmes et lances, reviennent presque partout dans les motifs des incursions, des combats, de tout le mouvement des tentes arabes dans leur presqu'île païenne.

[1] Voyez Première lettre de M. Fresnel sur l'histoire des Arabes avant l'islamisme, pag. 15.

Ajoutons encore que les femmes savaient par leurs applaudissements, par leurs défis intellectuels, par toute la magie de leur sexe, et par la merveilleuse puissance de leur empire, remuer et chauffer la verve des poëtes. Quelque temps encore après l'islamisme, ce feu sacré resta dans le cœur des femmes. La passion des beaux vers n'était pas encore devenue uniquement mâle; au moins les femmes approchaient encore alors du sanctuaire, s'y asseyaient pour entendre les souvenirs et restes poétiques du passé. Ainsi Ayschah, fille de Talhhah, fils d'Obayd-Allah, était un jour entourée de plusieurs poëtes et on récitait des vers. On vint à réciter un petit poëme, ou le *Ckassiydah* de Ckays, fils de Hhaddâhiyyah. (J'en possède quatre-vingt-huit hémistiches). Ayschah, tout émue et émerveillée de l'expression passionnée et délicate de l'amour du poëte, homme de proie et de sang, et de la couleur des espérances et des craintes qui l'agitaient, s'écria tout-à-coup, s'adressant aux poëtes qui venaient d'entendre avec elle le *Ckassiydah:* « Celui de vous « qui sera capable d'y ajouter un seul vers qui soit « en harmonie juste avec sa nuance, et entre par- « faitement dans son sens, je lui donne toute cette « parure que j'ai sur moi. » Aucun n'accepta le défi.

Ainsi les femmes, dans ces siècles, étaient une puissance morale dans les populations arabes. C'était pour leur obéir, pour leur plaire, pour les défendre, pour les mériter, pour les délivrer, pour les enlever, qu'à tout moment brandissaient les lances, que

se heurtaient les cavaliers, qu'étincelaient au milieu des mirages du désert leurs sabres de l'Inde ou leurs lames yamaniques, que s'improvisaient et se chantaient les vers.

Ajoutez à cela l'implacable exigence du talion, la loi inexorable, et l'ancien point d'honneur imprescriptible de prendre partout et toujours œil pour œil, dent pour dent, et vous aurez presque tous les motifs des guerres éternelles qui eurent lieu dans les contrées où naquit plus tard l'islamisme, qui n'y apporta pas de remède.

Mais, outre ces habitudes de combats de tribus ou de familles entre elles, nous voyons, par la description du pas d'armes qui eut lieu entre Rabiyàh, fils de Moukaddam, et Amr, fils de Madiykariba, que, parmi les Arabes, il y avait des combats singuliers, et que, sans inimitié, des chevaliers rompaient des lances pour conquérir ou défendre des femmes. Bien plus, par l'une des trois propositions adressées à Rabiyàh par le fils ds Madiykariba, il paraît que les luttes corps à corps et sans effusion de sang, étaient du nombre des épreuves chevaleresques : c'était la lutte grecque et romaine. Mais rien n'indique que le pugilat fût au nombres de ces épreuves, ou des exercices gymnastiques des Arabes.

Le goût de la chevalerie, sous la forme que j'ai signalée, se lie intimement à l'histoire du développement des Arabes. Il fut là comme il fut en Europe, mais d'une manière bien moins sensible. Selon que l'a si judicieusement remarqué pour l'Occident,

M. J. J. Ampère dans la Revue des deux mondes (1er numéro de février 1838) : « La chevalerie n'est « pas un accident, mais un résultat. » Et pour l'Orient, c'est en grande partie ce même résultat qui porta, peu après l'islamisme, les armes musulmanes par delà les Pyrénées et jusque près du Rhin.

En thèse générale, peut-être serait-il convenable de dire cependant que les mœurs arabes, sous le rapport des prouesses dont nous voulons parler, sont plutôt héroïques que chevaleresques; et en cela elles ont une énorme ressemblance, je crois, avec celles des guerriers et des chevaliers persans du Schah-Nameh. Nous avons dans notre péninsule, comme vous avez dans la patrie de Firdowsy, nos guerriers et nos chevaliers parfois couverts de fer des pied à la tête, armés de lances munies d'une pointe et d'un talon de fer, brandissant de longs et lourds sabres à deux tranchants; « Ils se précipitent « aussi les uns contre les autres, au galop, se portent « de grands coups de lance comme dans les tournois « et les joutes de l'Occident. »

Et aussi, pour nos Arabes païens d'il y a douze à quatorze siècles, « la femme avait le rôle inspirateur « de la vaillance. » Elle n'était pas pour eux, comme elle l'était pour Grecs, une créature de malheur. Celles qui furent causes de guerres, ne furent pas des Hélènes maudites par les poètes leurs frères, mais des femmes toujours aimées, des yeux toujours beaux comme les yeux des légères gazelles, des consolations, des jouissances recherchées et exquises.

« Hélène est bien la cause de la guerre de Troie ; « mais ce n'est pas pour lui plaire, ni pour lui faire « honneur que l'on combat ; c'est pour la conqué- « rir et la rendre à son époux.... rien là ne ressemble « à de l'amour chevaleresque... cet amour est tou- « jours une malédiction envoyée par les dieux.... « jamais la source de belles actions et de grandes « choses... l'amour est toujours un empêchement, « jamais une excitation à l'héroïsme. » Chez les Arabes il n'en fut pas ainsi. L'amour réel et la passion de protéger la femme inspirèrent souvent des défis, des combats, des luttes.

Jamais toutefois ces sentiments ne suscitèrent et ne purent susciter de ces guerres meurtrières comme celle que célèbre l'Iliade. Mais aussi il faut dire que, chez les Arabes, qui n'étaient pas un peuple, mais seulement des populations, un simple voisinage de petites tribus d'hommes d'origine autochtone, éparses sur leur territoire, jamais aucun événement, parmi des fragments aussi peu unis d'intérêts, au milieu de tentes nomades toujours prêtes à se plier et à partir chercher un autre gîte et d'autres eaux, ne put donner lieu à des grandes expéditions comme nous les comprenons. Ainsi la guerre de Baçows, guerre de quarante ans, coûta la vie environ à cinq cents hommes et à huit ou dix chefs de tribus.

Les guerres les plus meurtrières qui surgirent durant le paganisme sur le sol arabique paraissent être celles qui inaugurèrent l'islamisme et Mahomet.

Les grandes *journées* ou *encontres* des Arabes, telles que la fameuse journée de Khazaz, qui affranchit le Hhidjâz de la domination des Yamanites, ne comptent peut-être pas plus de deux cents morts; et cependant, à s'en rapporter aux récits et légendes des écrivains, les deux moitiés, pour ainsi dire, de l'Arabie, se battirent là l'une contre l'autre.

HISTOIRE D'ANTARAH,

FILS DE SCHADDAD.

(Traduite de l'Aghâniyy al-Kâbiyr.)

ARIETTE.

O demeure d'Ablah, demeure située sur la face orientale des monts Mâcil! hélas! ses murs sont détruits, ses traces sont perdues!..

Elle est devenue le gîte de la fauve gazelle, dont les crottins, par les jours ardents de l'été, y sont desséchés et durcis comme les grains du poivre.

Dans ces lieux maintenant déserts, l'autruche se promène lentement, comme les chrétiens marchent en pompe autour de leurs temples.

Passager, éloigne-toi de ces endroits de malheur, fuis-les; quand le séjour d'un lieu t'est pénible, n'y reste pas.

...Ablah, garde la paix du cœur; il le faut, je t'en conjure. Sache donc bien que je suis homme; que je ne succombe pas dans les périls de la guerre, n'en dois-je pas moins mourir?

Ces vers sont sur le mètre *kamil*. D'après Abow-

Mohammed Yahhyâ, fils d'Aliyy, ils sont d'Antarah, fils de Schaddad l'Abside; mais je ne les ai pas trouvés dans les recueils des poésies d'Antarah; il paraîtrait qu'ils nous ont été transmis par quelque tradition maintenant inconnue. D'autres prétendent qu'ils sont d'Abd-Ckays, fils de Khoufâf, poëte des Banow-Baradjim. Toutefois il est certain que le dernier est véritablement d'Antarah.

Le chant de l'ariette précédente est de la composition de Doulaf-al-Ckâsim, fils d'Iyçâ l'Idjlide; il y en a un autre dû à Moukhdâr, sur le premier rythme *thackiyl;* on en rapporte un troisième à Mâbad, etc.

Antarah est fils de Schaddâd, selon d'autres, il est fils d'Amr, fils de Schaddâd. Généralement on donne ainsi sa généalogie : Antarah, fils de Schaddâd, fils d'Amr, fils de Monâwiyah, fils de Ckourâd, fils de Makhzowm, fils d'Awf, fils de Mâlik, fils de Ghâlib, fils de Ckoutayâh, fils d'Abs, fils de Baghiydh, fils d'Al-Rayth, fils de Ghatafân, fils de Sàd, fils de Ckays, fils d'Aylân, fils de Mondhar.

Antarah reçut lè sobriquet d'*Antareh-al-Falhka,* c'est-à-dire *la lèvre inférieure fendue.*

Sa mère était une esclave abyssinienne appelée Zabiybah. Elle avait eu de son premier maître, avant Schaddâd, des fils noirs, qui furent ainsi frères maternels d'Antarah.

Longtemps Schaddâd refusa d'appeler Antarah

son fils ; mais il finit par le reconnaître et le faire entrer dans la lignée de sa famille légitime. L'habitude des Arabes, aux époques du paganisme, était de ne considérer que comme leurs esclaves les enfants qu'ils avaient de leurs femmes esclaves. Mais si ces enfants venaient à se distinguer et se faire un certain renom, leur père les avouait; sinon, ils restaient perpétuellement esclaves.

Avant qu'Antarah eût reçu de son père le nom de *fils*, Soumayyah ou Soubaynah, femme légitime de Schaddâd, cherchait à exciter la haine de son époux contre lui; elle accusa Antarah de vouloir la séduire. Schaddâd furieux tomba sur notre pauvre esclave et l'accabla de coups; il en vint même à le frapper de coups de sabre. Mais cette femme alors courut au secours d'Antarah, éloignant de lui Schaddâd. Et voyant Antarah atteint de plusieurs blessures, elle se mit à pleurer. Antarah dit à ce propos les vers suivants qui sont passés dans les chants publics:

Quoi! des larmes tombent des yeux de Soumayyah. Que n'ai-je eu plus tôt des preuves de ta pitié et de ta bienveillance!

Du jour où elle détourna de moi ses regards et cessa de m'adresser la parole, elle me semblait être une gazelle de la vallée d'Osfân, à l'œil en repos, à la paupière immobile (elle ne voulait plus me voir).

Et voilà qu'aujourd'hui elle est accourue pour me protéger quand le bâton de Schaddâd me tomba sur la tête; alors elle me parut comme une belle statue que tous aiment et reviennent sans cesse adorer.

Esclave! c'est de vous que je suis esclave; les troupeaux

que je fais paître sont vos troupeaux (je ne suis rien et je n'ai rien); de ce jour, puis-je l'espérer, Soumayyah, tu ne me tourmenteras donc plus!

Tu avais oublié mon intrépidité quand les guerres s'élèvent, quand s'élancent aux combats les rapides coursiers;

Quand ils se ruent, et que leurs selles sont inondées de sueur sous les nobles dédaigneux et fiers qui les conduisent;

C'est alors que je leur porte d'énormes coups de lance, de larges blessures dans les flancs; et que, voyant couler leur sang par flots, les mains leur en jaunissent de peur [1].

Suivant Mohammad, fils de Hhaçan, Ibn-Ibrahiym, fils d'Ayyowb, Ibn-Ckotaybah, et Ibn-al-Kalbiyy, voici comment on raconte l'affranchissement d'Antarah:

Schaddâd, dit-on, n'était que l'aïeul d'Antarah, et, bien que celui-ci soit dit généralement le fils de Schaddâd, il était réellement fils d'Amr, fils de Schaddâd. J'ai même ouï raconter que Schaddâd n'était que l'oncle paternel d'Antarah, qui, ayant grandi près de lui, fut pour cela appelé *fils de Schaddâd*.

Quoi qu'il en soit, le père d'Antarah ne le déclara comme son fils que lorsqu'il fut déjà homme fait, car il était né d'une esclave noire appelée Zabiybah. — Voici à quelle occasion Antarah fut adopté dans la lignée libre de son père.

Des tribus arabes vinrent fondre sur les Banow-Abs et leur enlevèrent des chameaux qu'ils emmenèrent. Les Absides coururent à leur poursuite, les

[1] Ces vers sont sur le mètre *baciyt*. La chanteuse Alawwiyah composa un air pour les deux premiers. (Aghâniyy.)

atteignirent et les combattirent pour leur reprendre leur butin. Antarah était avec les Absides. « Va, « Antar, lui dit son père, va fondre sur eux. — « Mais l'esclave comme moi ne sait pas fondre sur « l'ennemi ; il ne sait que traire les troupeaux et lier « entre deux bâtonnets les pis des femelles (pour em- « pêcher les petits de teter). — Fonds-moi sur ces « Arabes, tu es libre. » Antarah se précipite aussitôt sur l'ennemi en prononçant ces vers :

Tout homme défend ses flancs,
Noirs ou blancs,
Et ses cheveux flottants.

Antarah combattit avec intrépidité et donna à l'ennemi la mesure de ce qu'il savait faire ; puis son père l'admit au nombre de ses enfants et lui donna le nom de *fils*.

Une autre tradition raconte ainsi la circonstance qui amena l'adoption d'Antarah.

Les Banow-Abs firent une incursion sur le territoire des Tayydes, et leur enlevèrent des troupeaux. Quand on en fut au partage du butin, les Absides dirent à Antarah : « Nous ne te ferons pas, à toi, « une part aussi grande que les nôtres ; tu n'es qu'un « esclave. » Les discussions se prolongèrent entre eux, et voilà qu'arrivent les Tayydes. Antarah se retirait et laissait les Absides faire face à l'attaque, en leur disant : « A vous l'ennemi ! vous êtes aussi « nombreux qu'eux. » Les Tayydes reprennent leurs chameaux. Schaddâd dit alors à Antarah : « Antar,

« va fondre sur l'ennemi. — Eh! l'esclave ne sait « pas fondre sur l'ennemi. — L'esclave! tu n'es plus « esclave. » Et, par cette réplique, Schaddâd le déclara son fils. Antarah s'élança sur les Banow-Tayy et enleva les chameaux. C'est alors qu'il dit :

Je suis le Hadjiyn Antarah :
Tout homme défend ses flancs,
Noirs ou blancs,
Et ses cheveux flottants.

(Nul impunément ne doit lui enlever un seul cheveu.)

Quand Antarah fut accepté pour fils par Schaddâd, il dit :

Je suis un homme des Absides ; j'ai de bon, à leurs yeux, la moitié de ma personne seulement (car mon père est de sang libre et ma mère esclave) ; l'autre moitié, j'ai mon sabre pour la faire respecter.

Quand nos guerriers pensent à reculer en face de l'ennemi, quand au fort du danger ils se regardent stupéfaits, alors je vaux pour eux vingt fois mieux que ceux qui ont tous leurs oncles de haute et noble lignée.

Ces deux vers, je crois, font partie du *ckassiydah* où se trouvent aussi les vers de l'ariette : « O demeure « d'Ablah! » etc. et Antarah les aurait composés à propos de la guerre de Dâhhis et de Ghabrâ.

Selon le récit d'Ibn-al-Kalbiyy, Antarah était un des trois *Ghourâb* ou mieux *Aghribah*, ou *corbeaux* arabes du paganisme. Le second fut Khoufâf, fils d'Amr-al-Schariydiyy, et sa mère fut Nadbah; le troisième fut Solayk, fils d'Omayr le Sâdide, et sa

mère fut Solakah. Chacun est distingué, comme *Ghourâb*, par le nom de sa mère.

Abow-Amr raconte que les Banow-Abs allèrent faire une incursion sur le territoire des Tamiymides. Ceux-ci, commandés par Ckays, fils de Zohayr, mirent en fuite les Absides et les poursuivirent; mais Antarah soutint la retraite de sa tribu, surtout au moment où elle était atteinte par une troupe de cavaliers Tamiymides. Il la défendit si bien que pas un Abside ne fut pris. Ckays, fils de Zohayr, prince de la tribu des Banow-Tamiym, mécontent de voir que par l'œuvre seule d'Antarah sa proie lui avait échappé, répétait en regagnant sa tribu : « Par « Dieu! c'est le fils de la *noire* qui les a sauvés. » Ce Ckays était gros mangeur.

Lorsque Antarah eut connaissance de la parole méprisante du chef Tamiymide, il composa un Ckassiydah où se trouvent les vers suivants dirigés contre Ckays et qui passèrent ensuite dans le domaine des chants publics.

Au matin accourut mon amante; elle me détournait de m'exposer à la mort; comme si, en me tenant à l'écart, loin des combats, je pouvais éviter la mort.

Eh! lui dis-je, la mort est l'abreuvoir général; et il faudra bien que moi aussi j'aille y remplir et boire ma coupe.

Sache te modérer, aie quelque pudeur, je t'en conjure. Je suis homme; mourir en repos, ou être tué, il faut l'un ou l'autre.

Si jamais la mort paraît sous forme humaine, c'est bien moi qui suis la mort, lorsque je vois les Absides tombés dans le danger.

Je suis homme des Banow-Abs; j'ai de bon, à leurs yeux, la moitié de moi; l'autre moitié, le tranchant de mon sabre la fait respecter.

Quand les bataillons Absides tremblent, quand nos guerriers inquiets et stupéfaits se regardent du coin de l'œil et hésitent, alors je vaux pour eux plus que tous ceux qui ont tous leurs oncles de sang noble et pur.

Les chevaux, les cavaliers ennemis savent que c'est moi qui, de mes coups décisifs et déroutants, disperse leurs escadrons.

Et puis, je sais ne pas conduire nos guerriers là où j'aurais toutes les chances d'une déroute; je ne me jette pas (comme le chef des Tamiymides) aux premiers coups de bataille (quand la prudence le défend).

Quand nos soldats sont atteints, je vole à leur défense; quand la mêlée s'échauffe, je serre de près l'ennemi; quand Abs est en péril, j'accours le délivrer (je ne fais pas comme le fils de Zobayr).

Aussitôt qu'apparaît le moment d'aller à leur secours, c'est moi qui me charge de les sauver; mais l'ignorant, le lâche (comme le fils de Zobayr) ne sait que prendre la fuite,

Alors que l'œil des coursiers aux flancs élancés est stupéfait d'épouvante, et qu'il semble que leurs cavaliers pâlis avalent en grimaçant une amère infusion de coloquinte.

Moi, je me couche, les entrailles contractées sur elles-mêmes par la faim; puis, le jour encore, je reste à jeun, jusqu'à ce que se présente à moi une noble et digne pâture (une œuvre de gloire); mais toi, Ckays, tu ne sais que manger [1].

Il y a un long poëme, encore d'Antarah, et qui

[1] Ces vers sont sur le mètre *kâmil.* — Les quatre premiers et le huitième ont été chantés par Ariyb (célèbre chanteuse, musicienne et poëte) sur un air du rhythme *ramal* léger, d'après le thème de Hischâmiyy, d'Ibn-al-Moûtazz et d'Abow'-l-Obays.

fut récité en entier au prophète. Dans ce poëme, qui commence par ce vers :

O demeure d'Ablah! tu as reparu à Tawwy, belle comme un joli tatouage sur la main d'une jolie fiancée,

Antarah raconte à sa tribu ses prouesses guerrières et les souvenirs de sa bravoure.

Al-Kourâwyy, Nadhr et Haytham rapportent qu'un jour on dit à Antarah : «Es-tu vraiment, «comme on le répète partout, le plus brave des «Arabes, le plus intrépide? — Non. — Et pourquoi «donc as-tu cette réputation de vaillance?—Voici : «Je cours sur l'ennemi quand je crois le moment «favorable pour fondre sur lui; je me retire ou «m'arrête quand la prudence le commande. Je ne «m'engage jamais dans un lieu sans avoir vu le «moyen d'en pouvoir sortir. En bataille, je me pré-«cipite sur le faible et le lâche; je l'écrase de mes «redoutables coups; alors l'épouvante saisit au cœur «le plus brave; je fonds sur lui et le tue.»

Hhabiyb et Ahhmad racontent, d'après Omay, fils de Schabbah, qu'un jour Omar le khalife, fils d'al-Khattâb, dit à Hhotayah : «Comment étiez-vous «en chefs lors de votre expédition? — Nous avions «mille cavaliers, tous intelligents et dociles.—Do-«ciles! comment? — Nous avions avec nous Ckays, «fils de Zohayr; c'est la prudence même; nous «l'écoutions et lui obéissions ponctuellement. Nous «avions le brave cavalier Antarah; quand il char-«geait, nous chargions; quand il s'arrêtait, nous

« nous arrêtions. Nous avions Rabiy, fils de Ziyâd; « c'est la sagacité et l'adresse mêmes; c'est lui que « nous consultions, et ses paroles étaient des oracles « pour nous. Enfin nous avions Orwah, fils de War; « nous marchions à la mâle et chaude cadence de « ses vers. Voilà comme nous étions. — Parfaite- « ment, dit Omar. »

D'après une série de témoignages et de traditions reçus successivement d'Ibn-al-Kabbiyy, d'Ibn-Hhabiyb, d'al-Moufadhdhal, d'Ibn-al-Arâbiyy, etc. Solaymân raconte ainsi la mort d'Antarah :

« Antarah, déjà très-avancé en âge, alla faire une « incursion sur le territoire des Banow-Nabhân, tribu « tayyde (issue de Nabhân, fils d'Amr, fils de Ghawth, « fils de Tayy). Antarah leur enleva quelques cha- « meaux, et s'en revint chassant sa capture, tout en « prononçant ces vers sur le mètre *radjaz* :

Les Nabhân, ils ont de la poussière plein la bouche (ils sont déroutés).
Leurs pas, sur la face plane du désert,
Sont comme la trace de l'autruche fugitive sur les plaines desséchées des sables.

« Mais Wizr, fils de Djâbir le Nabhânide était à « l'affût sur le passage d'Antarah. Il lui lance un trait. « Attrape, lui dit Wizr; je suis le fils de Salmé. » « Antarah est frappé; le trait lui a coupé les reins. « Malgré la douleur du coup, il eut encore la force « d'arriver à sa tribu; et, quoique blessé à mort, il « dit encore ces vers aux Absides :

C'est le fils de Salmé, sachez-le, enfants d'Abs, qui vous

doit le prix de mon sang. Hélas! peut-être ne lui demandera-t-on pas vengeance de ma mort.

Car, lorsqu'il franchit les monts Tayydes, Salmé et Adjâ, ces monts élevés touchant aux Pléiades, nul ne songe à l'interpeller. (Là il ne craint plus personne; comment alors serais-je vengé?)

Il m'a frappé quand il n'avait pas à redouter les fers coupant des lances bleuâtres, le soir que nous descendions des monts Nâf et Makhram.

Abow-Amr le Schaybânide raconte autrement la mort d'Antarah. Il dit que le fils de Schaddâd, avec des hommes de sa tribu, partit en expédition contre les Tayydes. Les Absides furent mis en déroute. Antarah tomba de cheval, et, déjà vieux et débile, il ne put plus se remettre en selle. Il se blottit dans une cachette. Un éclaireur tayyde l'aperçoit dans son gîte; il court à lui; mais, n'osant pas le faire prisonnier, il lui décoche une flèche et le tue.

Voici une autre tradition encore rapportée par Abow-Obaydah : Antarah, devenu vieux, vivait misérable, et souvent était sans ressources. Accablé par les années et infirme, il ne pouvait plus aller en excursions... Un Ghatafânide lui devait un jeune chameau. Antarah partit pour le réclamer; mais un vent brûlant d'été s'éleva lorsqu'il était entre Schardj et Nâzhirah (deux eaux appartenant aux Absides), et il fut étouffé par la chaleur.

Abow-Khaliyfah rapporte qu'Amr, fils de Madiykariba disait : « Je m'inquiète peu de rencontrer « tous vos fameux cavaliers arabes; mais, quand je « me trouve en face des deux hommes libres ou des

deux hadjiyn. . . ! » Par les deux premiers, il désignait Amir, fils de Tofayl et Otaybah, fils de Hhârith, fils de Schihâb; et par les deux hadjiyn il voulait dire Antarah et Solayk, fils de Solakah.

Voilà (dit ici l'auteur de l'Aghâniyy) tout ce que j'ai trouvé relativement à l'histoire d'Antarah.

Quant à Abd-Ckays, fils de Khoufâf (auquel des traditions rapportent les premiers vers de l'ariette « O demeure d'Ablah, etc. »), je n'ai trouvé de lui d'autre histoire que le peu que je vais exposer et que je dois à Djâfar, fils de Ckoudâmah, qui l'avait lu dans un livre d'Abow-Othmân le Mâzinide.

ABD-CKAYS LE BOURDJOUMIDE,

FILS DE KHOUFAF.

Abd-Ckays, fils de Khoufâf, était Boudjoumide, c'est-à-dire des Banow-Barâdjim. Il alla demander à Hhâtim-Tayy de quoi payer une amende expiatoire dont il s'était chargé au nom de sa tribu, qui s'était ensuite refusée de l'acquitter avec lui. Ne pouvant pas, par lui-même, en donner la valeur : « Je trouverai, leur avait-il dit, qui payera le prix de « cette expiation. »

Abd-Ckays était renommé comme poëte et comme guerrier. . . . . Il se rendit près de Hhâtim : « J'ai à payer, lui dit-il, au nom de ma tribu, « un *piaculum* pour prix du sang. Chacun dans nos « tribus, s'en remettait à un autre pour l'acquitter.

« Je m'en suis chargé, espérant que d'autres con-« tribueraient avec moi. J'ai livré le premier ce que « j'avais; pour les autres, mon espoir est déçu; nul « ne veut m'aider. Tu es, pour moi, le seul secours « sur lequel je puisse compter. Tu me débarrasseras « de ce fardeau; car combien ta générosité n'a-t-elle « pas prodigué de pareils bienfaits! combien de « soucis n'a-t-elle pas éteints! Cependant, si tu as « aujourd'hui quelque obstacle, je n'en appellerai pas « pour cela ce jour jour de malheur; je n'en ou-« blierai pas pour cela ta libéralité d'hier, ni je ne « désespérerai pas de son lendemain. » Puis, Abd-Ckays ajouta ces vers :

Cent fois j'ai pris sur ma foi le prix du sang versé par les Barâdjim; mais aujourd'hui ils me refusent leur secours, et je viens à toi.

Ils n'ont pas eu honte de me dire: Pourquoi te chargeais-tu de nos expiations? — N'importe, répondis-je, Hhâtim me suffit pour les payer.

J'irai à lui, et il me dira : Approche, sois le bienvenu; aie joie et bonheur. La peine ne t'atteindra pas.

Il payera pour moi, et même, si je le veux, il me donnera plus encore, comme un homme dont la libéralité est sans bornes.

Oui, la munificence vivra sur la terre tant que vivra Hhâtim-Tayy; du jour où il mourra, les pleurs publics feront le deuil de la générosité,

Et des cris de douleur diront de partout: La générosité n'est plus; plus de voix qui réponde aux demandes de qui est dans la gêne, tant que Hhâtim restera sous la tombe!

Des hommes nous ont dit: Cette année a dévoré, absorbé en bienfaits tout ce que possédait Hhâtim. — Je le sais, leur ai-je dit, je le sais;

Qu'importe! il donne des biens de sa tribu, alors que ses devoirs rigoureux de générosité ont épuisé les siens.

Et puis, il donne jusqu'à enrichir celui à qui il donne, et il croit encore qu'il a refusé, tant il trouve qu'il a peu donné.

Sublime vertu, magnifique héritage qu'il a reçu de ses pères, d'Adyy, de Hhaschradj, de Sàd, d'Abd-Allah, tous noms pleins de gloire et de souvenirs.....

Hhâtim lui répliqua : « Tu es l'homme des Barâdjim que je désirais voir venir à moi. Voilà mon « lot du quart des dépouilles que nous avons enlevées dans une expédition contre les Famiymides, « prends-le tout entier. Vois s'il peut satisfaire à ta « dette; sinon, je te compléterai ce qu'il te faudra. « Il y a deux cents chameaux, sans y comprendre « les petits et ceux qui sont encore avant l'âge de « service; cela ne se compte pas. Je ne veux pas « que tu sois obligé de gêner ta tribu et de lui demander de te donner ce qui te manquerait. »

Abow-Djobayl (surnom d'Abd-Ckays) sourit et lui dit : « A toi, ce que tu as reçu de moi (les vers « que je te viens d'adresser, tu en es digne). A nous « ce que je reçois de toi (les chameaux). Tous ces « chameaux dont tu me fais don, n'ont plus la queue « dans la main de leurs maîtres (ils sont ta légitime « possession), tu es libre d'en disposer. » Et Abd-Ckays les accepta. Hhâtim y en ajouta encore cent autres..... Puis Abd-Ckays partit et retourna à sa tribu.

C'est à propos de cette circonstance que Hhâtim dit les vers suivants :

Abow-Djobayl le Bourdjoumide est venu à moi, l'âme accablée d'inquiétude.

Prends, lui ai-je dit, prends ce quart de dépouilles, et calme ton souci; je n'aime pas à donner peu

A qui que ce soit. J'ai des défauts, sans doute, mais je n'ai pas celui de l'avarice.

Prends-moi ces deux cents chameaux; emmène aussi ce qui s'y trouve en plus de jeunes chameaux, soit trop faibles pour les courses, soit fatigués;

Et ne te regarde pas, pour cela, obligé à la reconnaissance : à mes yeux un bienfait rappelé a perdu tout son prix.

Et le Bourdjoumide part soulagé du fardeau qu'il devait porter pour son expiation;

Il part, laissant traîner libre le pan de son vêtement (le cœur satisfait); il marche d'un pied dégagé et content, le dos déchargé du faix pesant qui le gênait.

يجر الذيل ينفض مذرويه
خفيف الظهر من حمل ثقيل

Agréez, Monsieur, l'assurance de tout mon attachement et de toute ma reconnaissance.

PERRON,

Directeur de l'École de médecine du Kaire, médecin à l'hôpital de Ckasr el-Ayniyy, etc.

RECHERCHES

Sur la température ancienne de la Chine, par M. Éd. Biot.

Dans l'Annuaire de 1834, M. Arago a fait un très-habile emploi des observations du savant voyageur danois M. Schouw sur les plantes cultivées actuellement et autrefois dans l'Asie occidentale, pour démontrer que la température moyenne de la Palestine n'a pas varié depuis l'époque de Moïse. Ce fait important est prouvé par la culture constante et simultanée, en Palestine, du dattier, dont le fruit exige pour mûrir une température moyenne d'au moins 21 degrés centigrades, et de la vigne, dont le raisin ne mûrit plus par une température de plus de 22 degrés centigrades. Ces deux limites ne différant que d'un degré, il en résulte que la température de la Palestine est restée sensiblement constante et égale à 21,5 degrés. Dans d'autres pays, le climat a varié, depuis l'antiquité, par l'effet très-probable des travaux de l'homme, et cette variation a été examinée par M. Arago pour les différents pays de l'Europe, à l'aide de données physiques analogues aux précédentes, mais beaucoup moins précises, en comparant pour deux époques, ancienne et moderne, les phénomènes de la végétation et les circonstances météorologiques.

J'ai cherché à faire un travail analogue pour la Chine, en me guidant sur le modèle que m'offrait le travail de M. Arago, et j'ai réuni dans le mémoire que l'on va lire les divers documents que j'ai pu découvrir dans les textes originaux. Si je n'arrive point à des résultats aussi précis que ceux de M. Arago pour la Palestine, j'espère au moins que la publication de ces documents pourra être de quelque utilité.

Comme remarque générale, je rappellerai d'abord que, d'après l'ensemble des observations faites principalement par les missionnaires, et discutées par M. de Humboldt dans son mémoire sur les lignes isothermes, la température moyenne de la Chine actuelle est plus basse, à latitude égale, que celle de notre Europe, et en même temps le climat actuel de la Chine est un *climat excessif*, à grandes chaleurs en été, à grands froids en hiver, d'où il résulte que les plantes annuelles qui se sèment au printemps et se récoltent en automne y peuvent fructifier dans des localités où la température moyenne de l'année est plus basse que sous le climat tempéré de la France. Or j'ai extrait des trois cent unième et trois cent quatrième cahiers du *Wen-hian-thoung-khao* les catalogues des grandes pluies et grandes sécheresses, notées par les annalistes chinois depuis une haute antiquité, et ils nous montrent la Chine entière exposée, dans les anciens temps comme dans les temps modernes, à des alternatives fréquentes de grandes sécheresses et de grandes pluies. Ceci me paraît une

première induction pour présumer que le climat ancien de la Chine était un climat excessif comme le climat actuel; car ces grands et désastreux phénomènes physiques seraient nécessairement beaucoup plus rares sous un climat tempéré, et ainsi ils ne se rencontrent qu'à des intervalles bien plus longs dans l'histoire de notre Europe ancienne.

Pour imiter maintenant la marche tracée par M. Arago et comparer la végétation ancienne et moderne de la Chine, il faut nécessairement y choisir une zone spéciale, puisque cette vaste contrée embrasse près de vingt degrés de latitude, depuis le tropique jusqu'au 41ᵉ degré de latitude boréale. Cette zone nous est indiquée par les Annales historiques. Jusqu'au IIIᵉ siècle avant notre ère les parties méridionales de la Chine ont été occupées par des hordes sauvages. Le peuple chinois civilisé n'occupait, au XIIᵉ siècle avant notre ère, qu'un espace limité au midi par le 33ᵉ ou le 34ᵉ degré de latitude, au nord par les 37ᵉ et 38ᵉ. Le milieu de cet espace correspond à la vallée inférieure du fleuve Jaune, et, d'après un recensement de cette époque, sa population s'élevait à vingt et un millions d'individus. C'est cette zone dont je vais examiner la végétation ancienne et moderne.

Les limites géographiques que je lui ai assignées se reconnaissent aisément dans les deux livres sacrés *Chou-king* et *Chi-king*. Le premier de ces ouvrages présente, au chapitre *Yu-kong*, un tableau des diverses provinces de l'empire et de leurs principaux

produits au temps de l'empereur Yu. La date de cet empereur est, comme l'on sait, fixée au XXIIIe siècle avant notre ère par les historiens et commentateurs chinois, et cette date paraît très-admissible, bien que l'on n'ait pas encore pu calculer l'époque exacte de la célèbre éclipse solaire notée dans le texte du *Chou-king*. Le second ouvrage, le *Chi-king* ou Livre des vers, rapporte les chansons des divers royaumes dont l'empire se composait, depuis le XIIe jusqu'au VIIe siècle avant notre ère; et ces chansons, images de la vie du peuple, citent pour chaque royaume les plantes d'un usage habituel et les détails généraux de la culture. Depuis les anciens temps, les noms et les limites des divisions de la Chine ont varié sans doute; mais la détermination des localités citées dans les livres sacrés a été faite avec beaucoup de soin par les premiers commentateurs, dès le IIe siècle avant notre ère, et par ceux qui les ont suivi jusqu'à nous. Les provinces citées au chapitre *Yu-kong* du *Chou-king* embrassent des espaces fort étendus, et les limites de plusieurs d'entre elles ne sont pas fixées bien nettement; mais, quant aux districts cités dans le *Chi-king*, il ne peut y avoir aucune incertitude; car ces districts se rapportent à une zone peu étendue, et les noms qu'ils portaient alors se sont longtemps conservés dans les textes historiques.

Pour être plus précis, j'ai dirigé principalement mes recherches sur ce second recueil. J'en ai extrait diverses citations des végétaux assimilés à ceux de

notre Europe par le P. La Charme, qui traduisit le *Chi-king* en Chine même, et par les autres missionnaires ou voyageurs européens. D'après les localités indiquées dans le texte chinois, j'ai distribué ces végétaux sur une carte de Chine qui est jointe à ce mémoire. J'ai fait un relevé analogue pour l'époque actuelle dans deux ouvrages, savoir : l'Encyclopédie japonaise, qui présente aux livres LXIII et suivants l'état des produits commerciaux de chaque province chinoise, et le *Kouang-yu-ky,* abrégé de géographie chinoise, qui a servi de base à l'*Atlas Sinensis* du P. Martini et à la Description générale de la Chine par Duhalde. Enfin j'ai profité des notes insérées dans les mémoires des missionnaires. J'ai comparé les limites qui m'étaient données aux deux époques pour la culture du mûrier, du riz, de l'oranger et autres végétaux naturels à la Chine. Cette comparaison m'a conduit aux résultats suivants.

A l'époque décrite dans le *Chi-king*, ou du XIIe au VIIe siècle avant notre ère, le mûrier était cultivé dans toute la vallée inférieure du fleuve Jaune, par 34 à 35 degrés de latitude. D'après les citations du texte chinois, la culture de cet arbre paraît s'arrêter au nord vers le 37e ou 38e degré de latitude, sur le versant septentrional de la vallée du fleuve Jaune, et dans les gorges du Chan-tong, province contiguë à la mer d'Orient [1].

[1] Le mûrier est cité dans le *Chi-king*, part. Ire, Tcheou-fong, ch. V, ode 4; ch. IX, ode 2 (royaume de Wey, latit. 35°). Même partie, ch. XI, ode 1 (royaume de Thsin, latit. 34 à 36 degrés);

Aujourd'hui la limite nord de la culture du mûrier paraît encore la même en Chine[1]. En France, la culture *facile* et régulière du mûrier s'étend jusqu'au 46e degré de latitude, où la température moyenne est d'environ 14 degrés centigrades. On espère encore que les espèces dites multicaules pourront s'acclimater assez bien aux environs de Paris, et même en Belgique. Mais on ne peut admettre leur culture habituelle dans le nord de la Chine, aux environs de Pékin, où le thermomètre descend ordinairement en hiver jusqu'à 15 degrés Réaumur, et reste pendant trois mois au-dessous de zéro. En 1838 un froid de 15 degrés pendant quelques jours a détruit tous les multicaules des environs de Paris.

A l'époque décrite par le *Chi-king*, le riz était cultivé dans toute la vallée inférieure du fleuve Jaune, par 34 à 35 degrés de latitude. Au nord de cette vallée, il ne paraît plus dans le texte et est remplacé par d'autres espèces de céréales appelées *chou* et *tsi*[2].

id. ch. VII, ode 2 (royaume de Tching dans le Ho-nan, même latitude); *id.* ch. XV, ode 1 (royaume de Pin dans le Chen-sy, même latitude). Il y a trois autres citations dans la partie II, *Ta-ya*, ch. II, ode 3; ch. V, ode 3; ch. VIII, ode 4, mais sans indication des localités.

Le *Choa-king*, au chapitre *Yu-kong*, attribue au district Yên-tcheou la culture des mûriers et l'éducation des vers à soie. Ce district correspond à la partie centrale du Chan-tong (par 36 et 37 degrés de latitude), comme le prouve la citation de la rivière de Thsy, faite dans le texte.

[1] Voyez le *Kouang-yu-ky*, l'Encyclopédie japonaise et Duhalde, *Description générale de la Chine*, articles des provinces du nord.

[2] Le riz est cité dans le *Chi-king*, par 35° de latitude, 1re partie, *Tcheou-fong*, ch. X, ode 8, royaume de Wey. — *Id.* ch. XV, ode 1re,

Actuellement la limite de la culture habituelle du riz paraît encore la même dans les localités correspondantes aux districts ou royaumes du *Chi-king*. D'après la liste des produits du Chan-sy et du Chen-sy, cités dans le *Kouang-yu-ki* et l'Encyclopédie japonaise, toute la partie septentrionale de ces provinces est trop froide pour la maturation facile du riz, et l'on n'y cultive généralement que les espèces de céréales appelées *chou* et *tsi*, que les voyageurs anglais rapportent à l'*holcus sorgho*. Il en est de même dans le Pe-tche-ly. D'après Timkowski (t. II, p. 365 et suivantes de la traduction), au mois de mai, dans sa route de Peking à Suen-hoa, par 41 degrés de latitude nord, il ne voyait que des champs de blé. Au surplus, le riz étant une plante annuelle et se semant à la fin du printemps, sa culture sous un climat excessif ne peut servir comme mesure de la température moyenne: mais les époques de sa semence et de sa récolte peuvent très-bien servir pour reconnaître la variation du climat. Je m'en occuperai plus loin.

L'oranger n'est pas cité dans le *Chi-king;* cependant la Chine actuelle a, comme on le sait, des espèces d'orangers qui lui sont particulières, et les compilations chinoises d'histoire naturelle repré-

royaume de Pin. — IVe partie, ch. II, ode 4, royaume de Lou, par 34° de latitude. — Les autres citations, dans les parties II et III, sont sans indication de localité. — Le royaume de l'empereur (environs de Fong-tsiang-fou, par 35° de latitude) cultive la céréale *chou*, à la grappe baissée, et la céréale *tsy*, 1re partie, ch. VI, ode 1re. Le *Chou-king* ne parle pas du riz en particulier au chapitre *Yu-kong*. Il cite la culture des céréales en général.

sentent cet arbre comme naturel à la Chine. Mais actuellement, suivant l'abbé Voisin, qui a séjourné huit ans dans le Sse-tchuen, la culture générale de l'oranger ne dépasse pas, dans la Chine occidentale, le 30e degré de latitude [1]. Au centre, par 31 degrés, la capitale du Hou-kouang, Wou-tchang-fou, est renommée pour ses orangers; et, plus au nord vers l'orient, l'arrondissement de Kouey-te-fou (34 degrés de latitude) cultive des orangers et des grenadiers qui donnent de bons fruits. Comme cette dernière latitude est à peu près la limite sud des localités citées explicitement dans le *Chi-king*, les oranges ne peuvent pas être comptées parmi leurs produits ordinaires, et il n'est pas étonnant que le *Chi-king* n'en fasse pas mention. Le *Chou-king*, au chapitre *Yu-kong*, cite les oranges (*kan* ou fruits doux) du Yang-tcheou. Ce district avait pour centre la ville actuelle de Yang-tcheou, située par 32 degrés de latitude, vers l'embouchure du grand fleuve Kiang [2].

Dans notre Europe, l'orange ne mûrit bien qu'à Malte, à Mayorque, en Sicile, où la température moyenne est de 17 à 19 degrés centigrades. En Provence, où la température moyenne est de 15 degrés environ, les oranges d'Hyères sont beaucoup moins douces.

[1] *Annales de la propagation de la foi*, t. IX.

[2] *Chou-king*, ch. *Yu-kong*, province d'Yang-tcheou. Le thé n'est cité ni dans le *Chou-king*, ni dans le *Chi-king*. Sa culture actuelle s'arrête à la rive droite du fleuve Jaune. D'ailleurs l'usage du thé ne paraît s'être répandu en Chine que vers le ve siècle de notre ère, sous les Tsin, comme M. Klaproth l'a remarqué (*Asiat. Journal*, 1835).

Le grenadier et le laurier, arbres naturels à la Chine, ne sont pas mentionnés dans le *Chi-king;* mais actuellement leur végétation s'arrête, comme celle de l'oranger, au sud des pays dont les latitudes sont décrites dans ce recueil. L'arbre à vernis s'y trouve cité plusieurs fois, ainsi que dans le *Chou-king*. Celui-ci parle déjà de l'extraction du vernis par incision dans le Yen-tcheou, qui correspond au Chan-tong actuel (36 à 37 degrés de latitude). Cet arbre, transporté en France depuis le XVIII[e] siècle, vit sans difficulté dans les environs de Paris, par 10 degrés de température moyenne; mais, sous cette température, sa végétation n'est pas assez active pour qu'il fournisse du vernis.

Le *Chi-king* cite fréquemment le pêcher, le cognassier [1]; et, d'après les observations de divers voyageurs, ces arbres s'élèvent sensiblement en approchant du tropique. Ainsi encore, sur la côte d'Alger, les plaines dont la température moyenne est 21 degrés centigrades, présentent le dattier et le mûrier, et le pêcher ne commence que dans les montagnes où le dattier cesse[2]. Il lui faut donc moins de 21 degrés. En France, la culture du pêcher en plein vent à pêches hâtives s'arrête au nord vers Dijon, par 14 degrés de température moyenne. En Amérique, le cognassier vit sur le plateau de

[1] *Chi-king*, part. I, ch. I, ode 6, Royaume de Tcheou. — Part. I, ch. V, ode 10, royaume de Wey (près du Honan, latitude 34°). — Part. I, ch. IX, ode 3, royaume de Wey (district de Ping-Leang, latitude 36°).

[2] Voyages de Shaw, t. I[er].

Bogota, par une température moyenne de 14,7 degrés et à une élévation considérable au-dessus du niveau de la mer. Ces données limiteraient la température des pays cités dans le *Chi-king* entre 15 et 21 degrés centigrades. Mais on ne peut affirmer que les espèces dont il parle soient identiques avec celles qui vivent dans notre monde occidental. Cependant l'histoire chinoise nous apprend que sous l'empereur Wou-ty des Han, environ cent vingt ans avant notre ère, les armées chinoises rapportèrent le pêcher et la vigne de la Perse, et ces arbres furent cultivés avec succès dans les environs de la capitale, alors Tchang-ngan, par 34 degrés de latitude, non loin du coude oriental du fleuve Jaune. La vigne produisit du bon vin. De là résulte, d'après les observations de M. Léopold de Buch sur le climat de la vigne, que la température moyenne du 34e parallèle chinois ne pouvait être alors de plus de 22 degrés centigrades. Notre pêcher (*persica arbor*) nous est venu également de Perse; et puisque cette espèce prospérait en Chine sous le 34e parallèle, nous trouvons encore que la température moyenne de ce parallèle ne pouvait dépasser 21 degrés. Le mûrier et le riz n'étant pas indiqués comme cultivés habituellement dans les districts nord du *Chi-king*, non plus que dans les provinces nord de la Chine actuelle, on peut prendre comme limite inférieure, pour ces districts nord, 12,50 degrés, température moyenne de Pékin, d'après les missionnaires.

Pour resserrer ces limites, nous pouvons rap-

peler que l'orange est citée dans le Yang-tcheou du *Chou-king*, par 32 degrés de latitude, et non citée dans les royaumes du *Chi-king* situés au nord du 34e parallèle; et de là suit, comme induction probable, que la température moyenne de la zone occupée par ces royaumes était au-dessous de 18°, température moyenne des pays où l'orange mûrit bien. Cette conjecture est appuyée par quelques faits physiques notés dans un registre météorologique de la ville de Khai-foung-fou, sise par 35 degrés de latitude, lequel a été traduit du chinois par les missionnaires et inséré au tome XII de leurs mémoires. On y lit qu'en l'an 131 avant J. C. une gelée blanche fit périr les arbres et les plantes; qu'en 115 il y eut cinq pieds de neige, et qu'un hiver très-froid, en l'an 307 de notre ère, fit fendre les mûriers. Ces grands froids se sont aussi fait sentir quelquefois au nord de l'Italie et dans notre Provence, dont le climat moyen varie de 16 à 15 degrés centigrades. La température moyenne de Khai-foung-fou ne devait donc pas différer sensiblement de ce chiffre.

Le même registre parle des jujubes récoltés à Khai-foung-fou, 168 ans avant notre ère. Cette récolte se trouve également citée en divers passages du Chi-king [1]. La culture du jujubier s'arrête encore aux mêmes limites boréales en Chine et en Syrie. Les jujubes mûrissent aussi dans notre Provence; leur fructification s'arrête en remontant au nord. Le châtaignier se trouve cité en plusieurs passages

[1] *Chi-king*, part. I, ch. IX, ode 3. Chants du royaume de Wey.

du Chi-king. La deuxième ode des chants du royaume de Thang, situé vers les 36° et 37° parallèles, place le châtaignier dans la vallée, et l'arbre à vernis sur la colline. Cette même disposition se retrouve dans la première ode des chants du royaume de Thsin, dont la limite sud était le territoire actuel de Singan-fou, par 34 degrés de latitude. Dans la strophe suivante, cette même ode place le mûrier sur des points escarpés, et le peuplier dans la vallée. De nos jours, le voyageur Timkowski (t. I, pag. 318, trad. de Klaproth) cite entre Peking et la grande muraille des châtaigniers, des noisetiers, des vignes, des cyprès. En France, le châtaignier et le mûrier se touchent dans la vallée supérieure du Gardon, par 44 degrés de latitude, dans des localités où la neige doit durer en hiver.

Ces analogies, dans les phénomènes de la végétation, sont des indices en faveur de la constance sensible de la température, depuis les anciens temps, dans la zone chinoise que nous étudions. Je vais y joindre une autre preuve qui me semble encore plus concluante.

Divers passages du Chi-king montrent que l'éducation des vers à soie était habituelle dans cette zone, dès le x° ou xii° siècle avant notre ère [1]. Une ode de ce recueil parle même des vers à soie sauvages qui vivent sur les mûriers : le passage se rapporte à une

[1] *Chi-king*, 1re partie, chap. ii, ode 7. Royaume de Tcheou (lat. 35°-36°). Ch. xv, ode 1, royaume de Pin (lat. 34°-35°). — iii° partie, ch. iii, ode 10.... Habits et fil de soie *passim*.

expédition de Tcheou-kong dans la partie orientale de la Chine, qui est désignée actuellement sous le nom de Chan-toung, et s'étend jusqu'au 38ᵉ degré de latitude [1]. C'est aussi dans ces localités que se voient aujourd'hui les derniers vers à soie sauvages, en allant vers le nord. Quant aux vers domestiques qui font la soie fine, leur éducation *habituelle* s'arrête aujourd'hui vers le 36ᵉ ou 37ᵉ degré de latitude. Cette limite est indiquée par les recueils qui traitent des produits des provinces, telles que la grande geographie chinoise, le *Kouang-yu-ki*, l'Encyclopédie japonaise et la compilation de Duhalde. La production de la soie n'est pas citée comme un produit commercial des provinces boréales. Les citations du *Chi-king* se rapportent aussi à des localités moins boréales que le 36ᵉ degré de latitude. Au chapitre *Yu-kong*, le *Chou-king* cite l'éducation des vers à soie comme possible dans le district d'Yen-tcheou (le Chan-toung actuel). Le texte n'explique pas s'il s'agit de vers à soie domestiques ou sauvages: en admettant qu'il parle des vers domestiques, la limite nord ne s'élèverait au plus qu'au 37ᵉ degré. Les annales de la Chine, dans les temps demi-fabuleux, demi-historiques, citent aussi l'épouse de l'empereur Hoang-ty comme élevant des vers à soie. La cour impériale était alors à Thay-yuen du Chan-sy, au-dessous du 38ᵉ parallèle, et encore on ne peut dire que cette éducation ne fût pas un simple passe-temps de l'impératrice.

[1] *Chi-king*, 1ʳᵉ partie, ch. xv, ode 3.

Les meilleures expériences faites en Europe ont prouvé que la température la plus favorable pour l'éducation des vers à soie était de 18 à 19 degrés au commencement, et de 15 à 16 vers la fin. Or, d'après les ouvrages chinois et les observations des missionnaires, en Chine, la majeure partie des éducations se fait sans chauffage artificiel, et, à plus forte raison, il en devait être ainsi dans les siècles décrits par le *Chi-king*. Donc, si nous trouvons que, pour une même partie de la Chine, ces éducations commencent dans le même mois, aujourd'hui et dans les temps anciens, il s'ensuivra une probabilité très-forte que la température de ce mois est restée sensiblement constante, et que le climat n'a pas varié.

Le *Chi-king* n'indique pas d'une manière précise l'époque où commence l'éducation : il est dit dans l'ode première, chap. XV, chansons du royaume de Pin (voyez à l'appendice la pièce n° IV), qu'au printemps la jeune fille va cueillir les feuilles tendres du mûrier; et plus loin, même ode, que dans le mois où l'on élève les vers à soie, on cueille les feuilles des mûriers. Mais cette époque est parfaitement fixée par un autre document très-ancien, par un calendrier rural connu sous le nom de calendrier des Hia, et dont je donne la traduction complète dans l'appendice à ce mémoire, sous le n° I. Le nom de Hia désigne, comme on le sait, la première dynastie des empereurs chinois, et leur capitale était située dans le district montagneux de Thay-yuen, vers le 38e degré de latitude; mais la majeure partie de la po-

pulation était groupée au sud de cette ville, dans la vallée inférieure du fleuve Jaune, dont l'endiguement fut le principal travail d'Yu, le premier empereur de la dynastie Hia. La capitale était placée dans les montagnes du nord, comme poste de défense contre les invasions des nomades septentrionaux. Les diverses circonstances de culture et d'irrigation consignées dans le calendrier des Hia prouvent évidemment qu'il décrit les usages de la vallée inférieure du fleuve Jaune et de ses embranchements, depuis le 34e jusqu'au 36e degré de latitude. Les commentateurs doutent que ce calendrier des Hia remonte jusqu'à la dynastie de ce nom, parce qu'il n'en est question dans aucun texte ancien. Il fut même retrouvé au IIe siècle de notre ère dans le tombeau de Confucius, qui passe pour l'avoir mis le premier en lumière. Mais on peut certainement dire que les levers et passages au méridien de diverses constellations qu'il mentionne, se rapportent à un état du ciel très-ancien, et ceci nous suffit : il ne nous est pas nécessaire de fixer ici la date précise de ce document.

En prenant donc ce calendrier simplement pour ce qu'il est, pour un document très-ancien qui se rapporte à la vallée du fleuve Jaune, à la Chine cultivée par arrosement, entre les latitudes correspondantes aux royaumes cités par le *Chi-king*, nous y lisons qu'au milieu de la lune qui suit l'équinoxe vernal, les vers à soie commencent à marcher, et que leur éducation se fait dans la lune suivante. La

lune qui suit l'équinoxe vernal représente évidemment la fin de mars et le commencement d'avril. La lune consécutive représente la fin d'avril et le commencement de mai. Ainsi, suivant ce calendrier, l'éducation des vers à soie commençait autrefois aux premiers jours d'avril, et elle se continuait pendant ce mois et la première partie de mai, ce qui fait de trente à quarante jours. Or, c'est précisément à la même époque, dans les premiers jours d'avril, que commence actuellement l'éducation des vers, dans la partie centrale de la Chine, qui produit la plus grande quantité de soie, et s'étend du 31° au 34° degré[1]. Cette dernière latitude est à peu près la moyenne de celles où les livres sacrés parlent de mûriers, de production de soie, d'éducation des vers à soie; de là, on peut conclure avec beaucoup de probabilité que du 31° au 36° parallèle le climat de la Chine n'a pas sensiblement varié depuis les temps anciens. Si nous voulons fixer ce résultat par des chiffres, les expériences faites en Europe nous indiquent que les meilleures conditions de température pour l'éducation des vers à soie sont 18 à 19 degrés en commençant, 17 à 18 au milieu de l'é-

[1] Ceci peut se vérifier facilement dans les traités chinois sur l'éducation des vers à soie et la culture des mûriers. (Voyez le Résumé de M. Stan. Julien.) Dans le catalogue des grandes pluies, liv. CCCIII du *Wen-hian-thong-khao*, il est parlé au milieu du XII° siècle de longues pluies qui ont eu lieu à la troisième lune, et ont nui aux éducations de vers à soie dans le Tche-kiang, où était alors la cour. Au XII° siècle, comme aujourd'hui, la troisième lune chinoise était la seconde après l'équinoxe vernal (fin d'avril, commencement de mai).

ducation, 15 à 16 à la fin. La moyenne est sensiblement 17,50 degrés, et, en appliquant ce chiffre à l'éducation faite en avril dans le calendrier des Hia, nous en pouvons inférer que la température d'avril était alors de 17 degrés environ, dans la vallée inférieure du fleuve Jaune, par 34 à 35 degrés de latitude. Or, les observations faites au XVIII[e] siècle à Pékin (40 degrés de latitude) par les missionnaires donnent 13,9 degrés, pour la température d'avril dans cette capitale, et ce chiffre peut se réduire au 34[e] parallèle, en ajoutant 0,59 degré de température par degré de latitude, suivant la proportion approximative que donnent Pékin et Canton, distants de 17 degrés de latitude, et différant de 10 degrés pour leur température moyenne. En calculant ainsi, nous aurons 17,44 degrés pour la température actuelle d'avril, sous le parallèle chinois de 34 degrés, ce qui s'accorde avec l'évaluation déduite du calendrier des Hia.

Les premiers indices que j'ai déduits des phénomènes de végétation ne nous ont pas présenté pour la Chine des limites aussi resserrées que celles que M. Arago a obtenues pour la Palestine. Mais l'identité de l'époque de l'éducation des vers à soie me paraît une preuve très-forte en faveur de la constance du climat dans la zone chinoise que nous étudions. La probabilité de ce fait physique peut encore se confirmer pour les divers mois de l'année par l'identité des époques assignées aux principaux travaux de l'agriculture, dans les temps anciens et modernes, et

par la similitude des phénomènes indiqués comme spéciaux à chaque saison, par des documents rédigés à plus de deux mille ans d'intervalle.

Le calendrier des Hia donne pour chaque lune des indications sur les époques où se récoltent les divers produits de la terre. Les noms des végétaux cités ne sont pas, en général, assez précis ou assez bien identifiés pour pouvoir servir à une évaluation de la température. On y voit cependant que les semences d'hiver se font dans la deuxième lune, avant le solstice d'hiver ou au commencement de novembre; que les labourages du printemps commencent à la première lune, avant l'équinoxe vernal ou vers la fin de février; que dans les derniers jours de cette lune, ou vers le milieu de mars, les abricotiers et les pêchers fleurissent, et le saule jette ses chatons. Ces époques correspondent toujours aux époques actuelles. On peut avoir à cet égard des indications encore plus nettes, en consultant un quatrième document que l'on trouvera également à la suite de ce mémoire. C'est un cycle des saisons que la tradition chinoise fait remonter à la plus haute antiquité, et qui est encore d'un usage constant pour les travaux de l'agriculture [1]. Il est cité dans tous les ouvrages modernes, tels que l'Encyclopédie japonaise et les Compilations astronomiques. Ce cycle

[1] La traduction de ce cycle, revue par M. Stan. Julien, a déjà été publiée par mon père dans le second article de ses Recherches sur l'astronomie chinoise, insérées aux premiers cahiers du Journal des savants, 1840.

est divisé en vingt-quatre parties dont deux font une lune, et dont chacune est indiquée par un trait partant du centre. Les époques des solstices d'été et d'hiver, ainsi que des deux équinoxes, correspondent à quatre de ces signes, et les autres portent la notation des phénomènes naturels, ou des travaux qui sont particuliers à chaque saison. Dans le quadrant compris entre l'équinoxe vernal et le solstice d'été, à la cinquième ligne ou division, on lit : *petite abondance ou plénitude*, ce qui indique la première récolte; à la sixième, on lit : *grains dans les épis, moung-tchoung*. Ces deux divisions comprennent évidemment la fin de mai, et le commencement de juin; les limites qu'elles établissent pour la première récolte et la deuxième semence sont assez resserrées. Aujourd'hui, dans le centre de la Chine, cette première récolte se fait dans le courant de juin, et la seconde semence a lieu immédiatement après.

Le calendrier des Hia présente encore les époques des arrivées et départs des oiseaux voyageurs, tels que les cailles et les hirondelles; et ces époques, qui se lient nécessairement avec la température des saisons, sont restées sensiblement les mêmes, d'après les indications des livres chinois modernes, qui ne font que copier les anciens. Les hirondelles se montrent dans la deuxième partie de la lune qui suit l'équinoxe vernal, et disparaissent au commencement de la deuxième lune qui suit l'équinoxe d'automne. Les cailles paraissent dans la deuxième lune après l'équinoxe vernal, et cessent d'être vues, dans

la première, après l'équinoxe d'automne. Les croyances populaires font descendre les hirondelles du ciel, et transforment les cailles en rats des champs pendant l'hiver; ce qui signifie que les Chinois ignorent ce que deviennent ces oiseaux pendant la mauvaise saison.

Des données identiques avec celles du calendrier des Hia se trouvent également dans un document intitulé : *Chi-chun* (Exposition des saisons), § 52 du *Tcheou-chou*, livre des Tcheou (Bibl. royale, *Han-ouey-tsong-chou*, Fourm. 309); et dans le chapitre *Youe-ling* du *Li-ki*. J'ai traduit le paragraphe entier du *Tcheou-chou*, et je le donne dans l'appendice à la suite du calendrier des Hia, sous le nº II.

Le *Chi-king* nous présente encore d'autres indications climatologiques sur la Chine ancienne. Les chants du royaume de Pii, qui était traversé par le fleuve Ouey, et dont le centre correspond à l'arrondissement de Tchang-te-fou par 36 degrés de latitude, au nord du Ho-nan, disent que le vent du midi favorise la germination; que le vent d'est, généralement doux, réunit les nuages et amène la pluie; que le vent du nord est froid, et amène la pluie et la neige. Dans les chants du royaume de Tching, qui était voisin de l'arrondissement de Khai-fong-fou, il est parlé de deux rivières du Chan-tong et du Ho-nan, le Tchin et l'Ouey, dont la glace se fond et qui commencent à couler. Ainsi alors ces deux rivières gelaient ordinairement pendant l'hiver, ce qui arrive encore aujourd'hui. Il est également

parlé de neige et de glace dans l'ode première des chants du royaume de Pin, voisin du territoire de Si-ngan-fou, par 34 et 35 degrés de latitude.

Cette ode décrit les divers travaux du cultivateur dans les douze lunes de l'année, en la commençant par la lune du solstice d'hiver, selon le calendrier des Tcheou, tandis que le calendrier des Hia commençait à la première lune avant l'équinoxe vernal. J'ai classé par lune ces travaux, et j'en ai formé un tableau que l'on trouvera à la suite de ce mémoire, après le calendrier des Hia, le chapitre du *Tcheou-chou* et le cycle rural. Enfin, outre la carte où j'ai classé par latitude les différentes cultures citées dans le *Chi-king*, j'ai dressé une carte plus étendue qui représente la zone entière de l'Asie, comprise entre les 32°.et 36° parallèles. J'y ai classé les différentes cultures anciennes, d'après Pline, Quinte-Curce, Strabon, pour la partie occidentale, et d'après le *Chi-king*, la relation de Tchang-yen sous Han-wou-ty (IIe siècle avant notre ère), et le *Foe-koue-ki* ou Voyage de Fa-hien dans l'Inde, au ve siècle de notre ère, pour la partie orientale et centrale. On voit ainsi d'un seul coup d'œil la similitude des cultures dans toute la zone représentée, et, d'après cette similitude, on peut étendre à toute la zone la constance sensible de la température depuis les temps anciens, constatée pour la Palestine rigoureusement, et pour la Chine centrale au moins d'une manière très-probable.

PIÈCES

JOINTES AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

N° I.

夏小正 HIA-SIAO-TCHING, OU PETIT CALENDRIER DES HIA.

D'après les commentateurs, le fragment intitulé *Hia-siao-tching* fut retrouvé dans le tombeau de Confucius, vers le VIe siècle de l'ère chrétienne. Les uns disent que Confucius en est l'auteur, et qu'il le rédigea d'après les données qu'il avait sur l'état des saisons au temps des Hia. D'autres objectent que Confucius l'aurait intitulé *Livre des Hia* et l'aurait inséré dans ses autres ouvrages. Ils pensent que ce morceau n'est qu'un débris d'un ouvrage perdu, composé du temps même des Hia, de l'an 2400 à l'an 1700 avant notre ère.

Le *Hia-siao-tching* présente la série des travaux du cultivateur et les divers phénomènes naturels qui ont lieu pendant les douze mois de l'année. Les données astronomiques qu'il fournit sont trop vagues pour assigner la date précise de sa composition; mais elles suffisent pour montrer qu'il se rapporte à une époque très-ancienne. Quelques passages du texte semblent tronqués ou altérés et leur interprétation varie extrêmement dans les divers commentaires. J'espère donc que la difficulté de l'entreprise fera excuser les imperfections de ma traduction.

La première lune du calendrier, au temps des Hia, était la lune qui précédait immédiatement l'équinoxe du printemps.

PREMIÈRE LUNE.

Commencement du mouvement des vers [1]. L'oie sauvage retourne vers son habitation du nord. Le coq crie et bat des ailes [2]. Les poissons montent et soulèvent la glace [3]. Le laboureur attache *les pièces de sa charrue*. Au commencement de l'année, il consacre la charrue [4]. Il commence à s'en servir pour la longue campagne.

Dans le jardin, il faut visiter les plantes potagères (littéral. la plante *kieou*, le porreau) [5]. A cette époque on éprouve des vents violents, des jours froids, des variations de temps, des gelées, de l'humidité. Les rats des champs sortent *de leurs trous*. Les inspecteurs de l'agriculture divisent également les terres [6].

L'animal *tă* (probablement la loutre) *immole* le poisson.

[1] La même phrase se retrouve dans le *Tso-tchouen*, 5e année de Wan-kong. On lit : « toutes les années, quand les vers commencent à remuer, on fait le sacrifice ».

[2] Suivant le premier et principal commentaire, ces cris du coq tiennent à l'influence secrète du tonnerre et du principe actif, qui préside aux six premières lunes de l'année.

[3] Suivant le même commentaire, cette métaphore indique que les poissons sortent en grand nombre.

[4] La consécration de la charrue se rapporte à la cérémonie du labourage, pratiquée par les anciens empereurs au commencement de l'année.

[5] Cette phrase a été omise dans le texte de quelques éditions.

[6] Sous les dynasties antérieures au XIe siècle avant l'ère chrétienne, il n'y avait pas d'autre propriétaire du sol que l'empereur, et, chaque année, l'inspecteur de l'agriculture venait diviser les champs entre les cultivateurs. Le 10e ou le 9e des terres était cul-

L'oiseau de proie devient l'oiseau *kieou* (tourterelle)[1]. Les travaux de culture sont contrariés par la neige et l'humidité. Commencez par vous occuper du champ de l'état[2].

Cueillez la plante *yun*[3] A cette époque *Kie* se voit[4]. Au commencement du soir, Tsan est au milieu *du ciel*[5]. Le Manche du boisseau pend en bas[6].

Les saules jettent leurs chatons[7]. Le prunier, l'abricotier, le pêcher se couvrent de fleurs. On tisse la soie blanche. Les poules prennent ensemble leur nourriture, *ou, suivant une autre interprétation,* les poules couvent et nourrissent *leurs petits*[8].

DEUXIÈME LUNE.

On va recouvrir de terre les semences du grain *chou*[9]. On fait le sacrifice à la terre.

tivé par eux pour subvenir aux frais du gouvernement; c'était le champ de l'état, le domaine du fisc.

[1] C'est l'époque où il faut tuer ces animaux nuisibles, avant la transformation.

[2] Voyez la note précédente.

[3] La plante *yun* est analogue au trèfle: ce même caractère paraît aussi pouvoir désigner une plante potagère.

[4] On ne sait pas précisément quelle constellation désigne l'astérisme *Kie*. Ce nom ne s'est pas conservé. Il paraît probable qu'il s'agit ici de Kio, division stellaire dont la brillante est α de la Vierge.

[5] Tsan est la division stellaire déterminée par δ Orion. Le texte indique que Tsan passe au méridien.

[6] Le manche du boisseau désigne les trois étoiles ε, ζ, η, Grande-Ourse, qui forment ce qu'on appelle chez nous le timon du Chariot.

[7] Ceci est l'interprétation la plus probable de ce passage.

[8] Suivant cette seconde interprétation, le caractère *fou*, B. 3379 bis, du texte, serait en place de *fo*, B. 134, «couver».

[9] Le caractère *chu* ou *chou* (B. 13124) désigne une espèce de millet généralement usité dans le nord de la Chine. Suivant les voyageurs anglais, c'est l'*holcus Sorgho*; suivant M. Rémusat (No-

Dès ce moment, les grands agneaux soulagent leurs mères pour leur nourriture (*ils commencent à ne plus teter*).

On console beaucoup de femmes et de garçons. Au jour heureux *ting-hay*, nombre d'individus passent dans la condition des hommes faits (*s'établissent à part*)[1].

On *immole* le poisson *oey*[2]. Floraison de la plante potagère *kin* (B. 9010). On cueille la plante *fan*[3]. Tous les petits vers deviennent capables de marcher.

Arrivez et descendez, hirondelles. Alors on les voit en l'air.

On coupe ou on dessèche[4] l'anguille des lacs (*pour faire des tambours avec sa peau*).

On entend le chant de l'oiseau *tsang-keng*[5].

A cette époque, où la végétation est active, on doit visiter les plantes alimentaires et commencer à les cueillir[6].

tice sur l'Encyclopédie japonaise), c'est le *milium globosum*, espèce très-peu connue. Il est probable qu'il désigne ici les céréales en général, car on retrouve plus loin, à la 9e lune, les semailles du même grain *chu*. Ici le texte note les labours et hersages de mars.

[1] C'est l'époque des mariages.

[2] Le poisson *oey* (B. 12811) est aussi cité dans le *Chi-king*, chansons du pays d'Ouey. Il est indiqué comme assez gros et analogue à un autre poisson appelé *tchen* (B. 12868). Le commentaire dit que ce poisson paraît à cette époque de l'année. C'est peut-être un scombre. (Encyclop. japon.— Catalogue de M. Rémusat.)

[3] La plante *fan* (B. 9327) est aussi citée dans le *Chi-king*. Ses feuilles se donnent aux vers à soie à défaut des feuilles de mûrier, qui ne sont pas encore poussées. C'est ce que disent Khang-hy, Basile et La Charme. Celui-ci indique que c'est une absinthe sauvage (*genus absinthii sylvestris*, notes sur le *Chi-king*, éd. Mohl. p. 5). — Le texte indique clairement que les vers à soie éclosent à cette époque de l'année.

[4] *Po* (B. 808) a ces deux sens.

[5] L'oiseau *tsang-keng* est cité aussi dans le *Chi-king*, et assimilé à celui qu'on appelle *hoang-niao*, l'oiseau jaune. Celui-ci paraît être un loriot.

[6] Le 2e commentaire explique qu'il s'agit ici des jeunes pousses

TROISIÈME LUNE.

Tsan alors se cache. Occupez-vous des mûriers. L'osier pousse ou fleurit [1]. Les bêtes à laine (*vont aux champs*).

La cigale commence son bruit. Distribuez la glace (*pour l'offrir au préfet* (ta-fou) *comme boisson*). Cueillez la plante *tchy*.

La femme du second rang et la jeune fille soignent les vers à soie. Elles les prennent, les nourrissent et desservent leur maison [2].

Demandez si le froment réussit. A cette époque il y a une petite sécheresse. Les rats des champs se transforment en cailles [3]. Otez les fleurs de l'arbre thoung [4] (arbre qui produit une sorte d'huile). Les oiseaux chantent ensemble.

QUATRIÈME LUNE.

Alors Mao (*le groupe des Pléiades*) se voit (*le matin*). Au commencement du soir Nan-men paraît [5].

On entend le bruit de l'insecte *tcha* [6]. Dans le jardin, il

qui sont bonnes à manger. Le caractère *ty* (B. 7177) est interprété par Tў, B. 8940, par Mâo, B. 8593 : « plantes qui commencent à pousser. »

[1] C'est l'interprétation que le premier commentateur donne aux deux caractères *oey-yang*. Au lieu de *oey* B. 1893, il lit *oey* B. 9033, le même que le précédent avec l'addition de la clef des plantes. Elle est suivie par les autres commentateurs. Les deux caractères suivants, qui signifient bêtes à laine, ont exactement le même son, *oey-yang*.

[2] Les vers à soie sont éclos dans la lune précédente; leur éducation suit immédiatement.

[3] Ceci est une croyance encore générale à la Chine.

[4] On diminue probablement le nombre des fleurs de cet arbre, pour que ses fruits soient plus gros.

[5] On ne peut pas dire d'une manière précise à quelles étoiles répond le groupe *Nan-men;* l'opinion la plus probable l'assimile à α et β du Centaure.

[6] Suivant le 1er commentateur, l'insecte *tcha* (B. 4064) est sem-

faut visiter l'abricotier. On entend le bruit de l'animal appelé *yu*[1]. La grosse courge appelée *wang-fou* fleurit[2].

Prenez la plante amère appelée *tou*[3]. L'ivraie croît, cachée. A cette époque il y a une grande sécheresse[4]. On prend les jeunes chevaux, on les monte[5].

CINQUIÈME LUNE.

Alors Tsan est vu (*le matin*). Sur l'eau il y a beaucoup *d'insectes éphémères* qui nagent. L'oiseau *ku* alors chante[6].

A cette époque sont les longs jours. Melon précoce (*il est*

blable à la cigale, mais plus petit; il a quatre ailes et six pieds. Il cite le dictionnaire *Eul-ya* suivant lequel *Tcha* est l'espèce de sauterelle dite *tsing-ling*. C'est probablement une espèce de grillon.

[1] (B. 9,486.) Les commentateurs ne savent pas bien quel est cet animal. Le dictionnaire *Eul-ya* dit que c'est un petit renard. Peut-être est-ce une espèce de loir.

[2] Le caractère du texte *yeou* (B. 8968) signifie l'ivraie; mais le commentateur en supprime la clef des plantes, ce qui le ramène à signifier *fleur, fleurir* (B. 7115). V. aussi *Khang-hi*.

[3] La plante *tou* (B. 8948) est la chicorée sauvage, d'après La Charme, notes du *Chi-king*.

[4] Suivant le commentateur, il faut sous-entendre ici : « l'ivraie paraîtra ».

[5] Ceci indique le temps des promenades du prince.

[6] *Ku* (B. 12,902). Cet oiseau paraît être le coucou d'Asie, dont le cri est semblable à celui de notre coucou d'Europe. Le second commentateur dit : « Cet oiseau, appelé autrement *pe-lao*, vient au « solstice d'été et part au solstice d'hiver. Il suit le mouvement « du principe inerte, qui domine pendant cette partie de l'année. « Son nom vient de son cri *ku-ku*. » — Le *Li-ki* (*Youe-ling*) le place aussi à la 5e lune; le *Chi-king* à la 7e (P. I, ch. 15, ode 1), mais, dans ce dernier ouvrage, l'année commence deux lunes plus tôt, suivant le calendrier des *Tcheou*. L'Encyclopédie japonaise place l'arrivée du *pe-lao* à la 4e lune, et les voyageurs européens disent que le coucou paraît vers le 10 juin dans l'est de l'Asie. — Le texte du *Hia-siao-tching* dit que l'oiseau *ku* chante, et non pas qu'il commence à chanter : on peut donc le supposer arrivé depuis quelque temps.

bon à manger). Les cigales appelées *lang-tiao* crient. De leur sommeil elles se réveillent. Au cinquième jour elles se réunissent. A la pleine lune, elles disparaissent[1].

Séparez (*coupez*) la plante *lan-leao* (*l'indigo*) qui est en pleine croissance[2].

Nombreux deviennent les oiseaux de proie. La cigale des étangs (*tang-tiao*) crie.

Au commencement du soir, *Ta-ho*, le grand feu, est au milieu (*du ciel*)[3].

On présente les abricots en offrande. On récolte la plante *lân* (B. 9330). On recueille le blé rouge.

On sépare les chevaux (1) pour le service du préfet (*Ta-fou*).

SIXIÈME LUNE.

Au commencement du soir, le Manche du boisseau est droit au haut du ciel[4].

On présente les pêches en offrande. L'oiseau de proie commence ses ravages.

[1] D'après le commentateur, ces cigales, d'une espèce particulière, se font entendre à cette époque de l'année. Comme on ignore quand elles naissent, on suppose qu'elles se réveillent de leur sommeil. Au bout de cinq jours, elles se taisent au coucher de la pleine lune, *ou bien simplement*, à la pleine lune, elles disparaissent. Le caractère *fo* (disparaître) semble, d'après le commentaire, se rapporter à la fois à la pleine lune et aux cigales.

[2] *Lan* (B. 9264) est le nom ordinaire de l'indigo. Dans le texte, il y a *lan-leao*, et ces deux caractères indiquent au second commentateur, que la plante est employée dans la teinture. Il dit qu'elle donne une couleur *verte*.

[3] *Ta-ho* est Antarès, α du Scorpion, qui se trouve alors près du méridien.

[4] Le manche du Boisseau désigne, comme on l'a dit, ε, ζ, η, Grande-Ourse, qui forment le timon du Chariot.

SEPTIÈME LUNE.

Floraison et accroissement de la plante *kouan* (*à suc blanc*), et des grands roseaux.

Le renard commence à s'approcher (*des lieux habités*).

L'humidité des lieux bas, l'eau répandue engendrent les herbes aquatiques. Nettoyez, vous ferez périr ces mauvaises herbes [1].

La rivière Han est sur le bord de la porte [2] (*le soir, la voie lactée se dirige du nord au sud*).

La cigale du froid se fait entendre [3]. Au commencement du soir, la constellation de la Fileuse (*tchi-niu*) est droite du côté de l'orient [4].

Dans ce temps, il y a des pluies abondantes et les mauvaises herbes poussent en quantité.

Quand le Manche du boisseau [5] pend en bas, alors c'est l'aurore.

HUITIÈME LUNE.

Coupez les courges, leur couleur est noirâtre [6]. Abattez les jujubes. *Déjà* ils tombent.

[1] Le caractère *choang* (5606), clair, est identifié par le commentateur avec le caractère *sou* (6264), diviser, pénétrer, nettoyer, qui sert de verbe à la phrase.

[2] Ceci est assez obscur; le sens que je donne est indiqué par le 1er commentateur. *Han* désigne généralement la voie lactée. La maison est orientée nord et sud.

[3] C'est une autre espèce de cigale.

[4] La Fileuse, c'est α de la Lyre et les deux étoiles qui l'accompagnent.

[5] Le manche du Boisseau, ε, ζ, η, Grande Ourse.

[6] Le caractère 校 *kiao* ou *kiao* est ici fort obscur. Les commentateurs y voient un terme d'analogie. Ils l'expliquent par *youén*, B. 1940, ou par *lo*, vert, B. 7884.

L'oiseau rouge (*tan-lang*) mange les oiseaux blancs (*les moucherons et cousins*)[1].

La constellation *Chin* se couche[2]. Les cerfs mâles vont en troupes[3]. Les cailles se transforment en rats des champs. Quand Tsan[4] est au milieu *du ciel*, alors c'est le matin.

NEUVIÈME LUNE.

Le feu (*ta-ho*, le groupe d'Antarès) est au dedans (*il est dans le soleil*).

Au loin *on voit* les oies sauvages *qui arrivent*. Le préfet ou prince (*Tchu-fou*) sort le feu (permet l'usage du feu).

Montez, oiseaux noirâtres (hirondelles), et soyez nombreux[5].

L'ours, le renard dormeur, le loir se terrent.

En grande quantité semez le grain *chou*[6].

Le souverain commence le temps du deuil.

Le groupe *Chin*[7] est enveloppé dans le soleil. Les petits oiseaux (*tsio*) entrent dans la mer et deviennent des huîtres rondes.

[1] Ceci est l'interprétation donnée par le commentaire.

[2] *Chin* est un ancien nom de constellation qui paraît s'appliquer au groupe du Scorpion suivant les uns, ou à l'Épi de la Vierge suivant les autres : cette dernière supposition semble la plus probable. L'Épi se couche le soir, et le soleil s'en rapproche.

[3] Le commentateur dit qu'à cette époque les biches sont pleines. C'est le moment du rut.

[4] *Tsan* est la division stellaire déterminée par δ d'Orion.

[5] Ceci indique clairement le départ des hirondelles. *Tchi* (B. 9571) a ici le même sens qu'à la première lune, en parlant des poissons.

[6] C'est l'époque des semailles d'automne. Comme je l'ai dit, *Chou* désigne, suivant les voyageurs anglais, l'*holcus sorgho*, et, suivant Rémusat, le *milium globosum*.

[7] *Chin* paraît désigner le groupe de l'Épi de la Vierge.

DIXIÈME LUNE.

Le loup *immole* les animaux. Au commencement du soir les *Nan-men* paraissent [1].

Le corbeau noir se joue dans les airs. Alors sont les longues nuits [2].

Le faisan entre dans les rivières et devient une huître de la grande espèce.

Quand la constellation de la Fileuse (*Tchi-niu*) [3] est droite du côté du nord, alors c'est le matin.

ONZIÈME LUNE.

L'empereur va chasser. Il examine les armes [4]. Les officiers préposés au service intérieur du palais ne le suivent pas *dans sa tournée*.

Chute des bois du cerf [5].

DOUZIÈME LUNE.

On entend le cri (*y, y*) des oiseaux *de la pluie*.

Les animaux noirs (*les fourmis*) disparaissent [6].

On prend (*on mange*) les gousses d'ail. L'officier inspecteur des jardins entre dans le lieu où sont déposés les filets. Il examine l'état des filets, *parce que le temps de la pêche approche*.

Chute des cornes du cerf.

[1] On présume que ce nom désigne α et β du Centaure.

[2] On est près du solstice d'hiver.

[3] *Tchi-niu* représente le groupe d'α de la Lyre et des deux voisines.

[4] C'est l'époque des chasses impériales en hiver, usage qui existe encore aujourd'hui. Elles donnent lieu à de grandes revues.

[5] Les cornes du cerf tombent parce qu'alors commence la période soumise à l'influence du principe actif.

[6] Cette disparition des fourmis paraît tardive.

N° 2.

EXPOSITION DES SAISONS.

(Extrait du *Tcheou-chou*, paragraphe 52. — Fonds Fourmont 309, collection Han-ouey-tsong-chou.)

Au jour du *li-tchun* (commencement du printemps), le vent d'est dissout la glace. Cinq jours après, les vers cachés en terre commencent à se mouvoir. Cinq autres jours après, les poissons montent sur la glace.

Si le vent ne dissout pas la glace, les édits impériaux ne seront pas exécutés ; — si les vers cachés ne se meuvent pas, le principe inerte résistera au principe actif ; — si les poissons ne montent pas sur la glace, les cuirasses et les casques seront cachés en secret.

Mêmes circonstances climatologiques, première lune du printemps, au chapitre *Yue-ling* du *Li-ki* : voyez *Y-li* de Tchu-hi, k. XXIX, pag. 17 *v*.

Au jour de *yu-choui* (eaux de pluie) l'animal *ta* (la loutre) *immole* les poissons. Cinq jours après, les oies sauvages viennent. Cinq jours après, les plantes et les arbres commencent à germer.

Si l'animal *ta* (la loutre) n'*immole* pas les poissons, il y aura dans l'empire beaucoup de brigands, de voleurs ; — si les oies sauvages ne viennent pas, les hommes éloignés n'obéiront pas ; — si les plantes et les arbres ne commencent pas à germer, les fruits et les légumes ne mûriront pas.

Les deux premiers faits se lisent au chapitre *Yue-ling*, première lune du printemps, *Y-li*, kiv. XXIX, pag. 17 *v*. Le troisième se lit pag. 21.

Au jour de *king-tchi* (mouvement des vers), le pêcher commence à fleurir. Cinq jours après, l'oiseau *tsang-keng* (loriot) chante. Cinq jours après, l'oiseau de proie se transforme et devient l'oiseau *kieou* (tourterelle).

Si le pêcher ne commence pas à fleurir, ceci indique que le principe actif sera mauvais; — si l'oiseau *tsang-keng* ne chante pas, les sujets ne respecteront pas le souverain; — si l'oiseau de proie ne se transforme pas en l'oiseau *kieou*, les ennemis paraîtront en force.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, dans le *Y-li* de Tchu-hi, kiv. XXIX, pag. 23, deuxième lune du printemps.

Au jour du *tchun-fen* (moitié du printemps), les oiseaux noirâtres (les hirondelles) arrivent. Cinq jours après le tonnerre commence à retentir. Cinq jours après on commence à voir les éclairs.

Si les hirondelles n'arrivent pas, les femmes ne (caractère perdu); — si le tonnerre ne commence pas à retentir, les dignitaires (*heou*) (caractère perdu) le peuple; — si l'on ne commence pas à voir des éclairs, les princes (*kun*) s'irriteront sans mesure.

Yue-ling, pag. 24 et 25, deuxième lune du printemps.

Au jour de *tsing-ming* (pure clarté), l'arbre *thoung* commence à fleurir. Cinq jours après, les rats des champs se transforment et deviennent des cailles. Cinq jours après, l'arc-en-ciel commence à être vu.

Si l'arbre *thoung* ne fleurit pas, il y aura de grands froids cette année; — si les rats des champs ne se transforment pas en cailles, il y aura dans l'empire beaucoup de cupidité et de mal; — si l'arc-en-ciel ne se voit pas, les femmes commettront de grands désordres.

Yue-ling, troisième lune du printemps, pag. 27.

Au jour de *ko-yu* (pluie féconde), la plante aquatique (*ping*, B. 9032) commence à naître (à paraître au-dessus de l'eau). Cinq jours après, l'oiseau *kieou* (la tourterelle) agite ses ailes en chantant. Cinq jours après, l'oiseau *tai-ching* s'abat sur les mûriers.

Si la plante *ping* ne paraît pas, l'esprit du principe actif naîtra avec peine; — si la tourterelle en chantant n'agite pas

ses ailes, les royaumes ne feront pas la guerre ; — si l'oiseau *tai-ching* ne descend pas sur les mûriers, les instructions réglementaires n'atteindront pas leur but.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, troisième lune du printemps, pag. 27 et 29.

Au jour de *li-hia* (commencement de l'été), on entend le bruit du *leou-kou* (frelon). Cinq jours après, les vers de terre sortent. Cinq jours après, les grosses courges naissent.

Si le *leou-kou* ne fait pas entendre son bruit, il y aura de grandes inondations; — si les vers de terre ne sortent pas, des misérables entraîneront un prince ; — si les grosses courges ne naissent pas, il y aura disette parmi le peuple.

Yue-ling, première lune d'été, pag. 31.

Au jour de *siao-man* (petite plénitude), la chicorée (*kou-pien*) fleurit. Cinq jours après, les plantes nuisibles meurent. Cinq jours après, la petite chaleur arrive.

Si la chicorée ne fleurit pas, les hommes sages resteront dans l'obscurité; — si les plantes nuisibles ne meurent pas, l'empire sera en proie aux brigands et aux voleurs; — si la petite chaleur n'arrive pas, cela signifie que le principe inerte est caché.

Yue-ling, première lune d'été, pag. 31 et 34.

Au jour de *mang-tchoung* (grains dans les épis), la sauterelle *tâng-lang* paraît. Cinq jours après, l'oiseau *ku* commence à chanter. Cinq jours après, le *fan-che* (langue changeante, l'étourneau) ne se fait plus entendre.

Si la sauterelle *tâng-lang* ne paraît pas, ceci indique que le principe inerte est en repos ; — si l'oiseau *ku* ne commence pas à chanter, les édits seront dissimulés et contrariés ; — si l'étourneau se fait entendre, les flatteurs seront auprès du prince.

Yue-ling, deuxième lune d'été, pag. 35.

Au jour de *hia-tchi* (sommet d'été), les cornes des cerfs se

dissolvent. Cinq jours après, la cigale commence à chanter. Cinq jours après, le *phing-hia* (*dracontium*) naît.

Si les cornes des cerfs ne se dissolvent pas, les guerres ne cesseront pas ; — si la cigale ne commence pas à chanter, des hommes distingués seront exilés ; — si le *phing-hia* ne naît pas, il y aura beaucoup de maladies parmi le peuple.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, deuxième lune d'été, pag. 39.

Au jour de *siao-chou* (petite chaleur), le vent chaud arrive. Cinq jours après, le grillon (*si-tso*) se loge dans les murs. Cinq jours après, l'oiseau de proie s'instruit à voler.

Si le vent chaud n'arrive pas, dans l'empire, on ne respectera pas les instructions ; — si le grillon ne se loge pas dans les murs, il y aura des vexations et de la misère ; — si l'oiseau de proie ne s'instruit pas à voler, on ne domptera pas les brigands armés.

Yue-ling, troisième lune d'été, pag. 40.

Au jour de *ta-chou* (grande chaleur), les plantes décomposées (*fou-tsao*) se transforment et deviennent vers luisants. Cinq jours après, la terre est moite ; il fait une chaleur humide. Cinq jours après, la saison des grandes pluies arrive.

Si les plantes décomposées ne se transforment pas en vers luisants, les fruits seront rares et tomberont ; — si la terre est moite et qu'il n'y ait pas une chaleur humide, les choses ne correspondront pas aux châtiments ; — si les grandes pluies n'arrivent pas dans leur saison, il ne sera pas accordé de grâces dans l'empire.

Yue-ling, troisième lune d'été, pag. 40 et 42.

Au jour du *li-tsieou* (commencement d'automne), le vent frais arrive. Cinq jours après, la rosée blanche tombe. Cinq jours après, la sauterelle de la saison froide chante.

Si le vent frais n'arrive pas, on n'obéira pas au gouvernement ; — si la rosée blanche ne tombe pas, il y aura beaucoup de mauvaises maladies ; — si la sauterelle de la

saison froide ne chante pas, parmi les hommes tout sera dispute.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, première lune d'automne, pag. 45.

Au jour de *tchu-chou* (fin de la chaleur), l'oiseau de proie *immole* des oiseaux. Cinq jours après, le ciel et la terre commencent à être attentifs. Cinq jours après, les grains (*de mars*) mûrissent.

Si l'oiseau de proie n'*immole* pas des oiseaux, les armées n'agiront pas; — si le ciel et la terre ne commencent pas à être attentifs, le prince et les sujets ne (caractère perdu); — si les produits de la culture ne sont pas nombreux, il y aura des désastres.

Yue-ling, première lune d'automne, pag. 45.

Au jour de *pe-lou* (rosée blanche), les oies sauvages viennent. Cinq jours après, les oiseaux noirâtres (les hirondelles) partent. Cinq jours après, les oiseaux vont en troupes et cherchent leur nourriture.

Si les oies sauvages ne viennent pas, les hommes éloignés se révolteront; — si les hirondelles ne partent pas, des familles se diviseront et se disperseront; — si les oiseaux ne vont pas en troupes chercher leur nourriture, les officiers inférieurs seront orgueilleux et négligents.

Yue-ling, deuxième lune d'automne, pag. 48.

Au jour de *tsieou-fen* (milieu d'automne), le tonnerre commence à retenir son bruit. Cinq jours après, les vers qui se sont terrés bouchent l'ouverture de leurs trous. Cinq jours après, les sources commencent à tarir (par la gelée).

Si le tonnerre ne commence pas à retenir son bruit, plusieurs dignitaires se livreront à la débauche; — si les vers qui se sont terrés ne bouchent pas leurs trous (caractère perdu), il y aura des tromperies; — si les sources ne commencent pas à tarir, les vers à cuirasse (les limaces) seront nuisibles.

Yue-ling, deuxième lune d'automne, pag. 5o.

Au jour de *han-lou* (rosée froide), les oies sauvages viennent et s'établissent. Cinq jours après, les petits oiseaux entrent dans les grandes eaux et deviennent de petites huîtres. Cinq jours après, la plante *kio* (matricaire) a des fleurs jaunes.

Si les oies sauvages ne viennent pas, le petit peuple ne pourra pas se vêtir; — si les petits oiseaux n'entrent pas dans les grandes eaux, c'est le signe d'un temps d'erreur; — si la matricaire n'a pas des fleurs jaunes, sur la terre il n'y aura pas de récolte.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, troisième lune d'automne, pag. 52 *v*.

Au jour de *choang-kiang* (le givre tombe), le loup *immole* des animaux. Cinq jours après, les plantes et les arbres jaunissent et perdent leurs feuilles. Cinq jours après, les vers cachés en terre se ramassent et se replient.

Si le loup n'*immole* pas des animaux, les courges (*koua-ya*) ne seront pas bonnes; — si les plantes et les arbres ne jaunissent pas et ne perdent pas leurs feuilles, c'est que le principe actif est excessif; — si les vers de terre ne se replient pas, il y aura parmi le peuple beaucoup de gens errants et misérables.

Yue-ling, troisième lune d'automne, pag. 52 et 55.

Au jour de *li-thoung* (commencement de l'hiver), les eaux commencent à geler. Cinq jours après, la terre elle-même commence à geler. Cinq jours après, le faisan (*tchy*) entre dans les grandes eaux et devient une huître de la grande espèce.

Si les eaux ne commencent pas à geler, cela signifie que le principe inerte est ingrat; — si la terre ne commence pas à geler, c'est un signe de malheur; — si le faisan n'entre pas dans les grandes eaux, il y aura dans l'empire beaucoup de femmes lascives.

Yue-ling, première lune d'hiver, pag. 56.

Au jour de *siao-sue* (petite neige), l'arc-en-ciel n'est plus

visible. Cinq jours après, l'esprit du ciel monte en haut, l'esprit de la terre descend en bas. Cinq jours après, on ferme, on bouche : c'est l'hiver.

Si l'arc-en-ciel n'est pas caché, des femmes ne seront pas attentives à un seul homme ; — si l'esprit du ciel ne monte pas en haut, si l'esprit de la terre ne descend pas en bas, le prince et les sujets se disputeront ensemble ; — si l'on ne ferme pas, si l'hiver n'arrive pas, les princesses mères auront une mauvaise conduite.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, première lune d'hiver, pag. 56 et 58.

Au jour de *ta-sue* (grande neige) l'oiseau de proie *ngo* ou *ho* ne parle plus. Cinq jours après, les tigres commencent à se réunir. Cinq jours après le *li-ting* (herbe odoriférante) pousse.

Si l'oiseau *ngo* parle (caractères perdus) ; — si les tigres ne commencent pas à se réunir (caractères perdus) ; — si le *li-ting* ne pousse pas, les officiers feront des désordres.

Yue-ling, deuxième lune d'hiver, pag. 61. Ho-tan au lieu de ho, pag. 63.

Au jour de *thoung-tchi* (sommet d'hiver), les vers de terre se replient sur eux-mêmes. Cinq jours après, les cornes des cerfs tombent. Cinq jours après, les eaux et les sources éprouvent un mouvement.

Si les vers de terre ne se replient pas sur eux-mêmes, les ordres des dignitaires ne seront pas exécutés ; — si les cornes des cerfs ne tombent pas, les armes et les cuirasses ne seront pas déposées ; — si les sources et les eaux n'éprouvent pas un mouvement, le principe inerte ne prête pas son secours au principe actif.

Yue-ling, deuxième lune d'hiver, pag. 63.

Au jour de *siao-han* (petit froid), la grue retourne vers le nord. Cinq jours après, la pie commence son nid. Cinq jours après le faisan commence à crier.

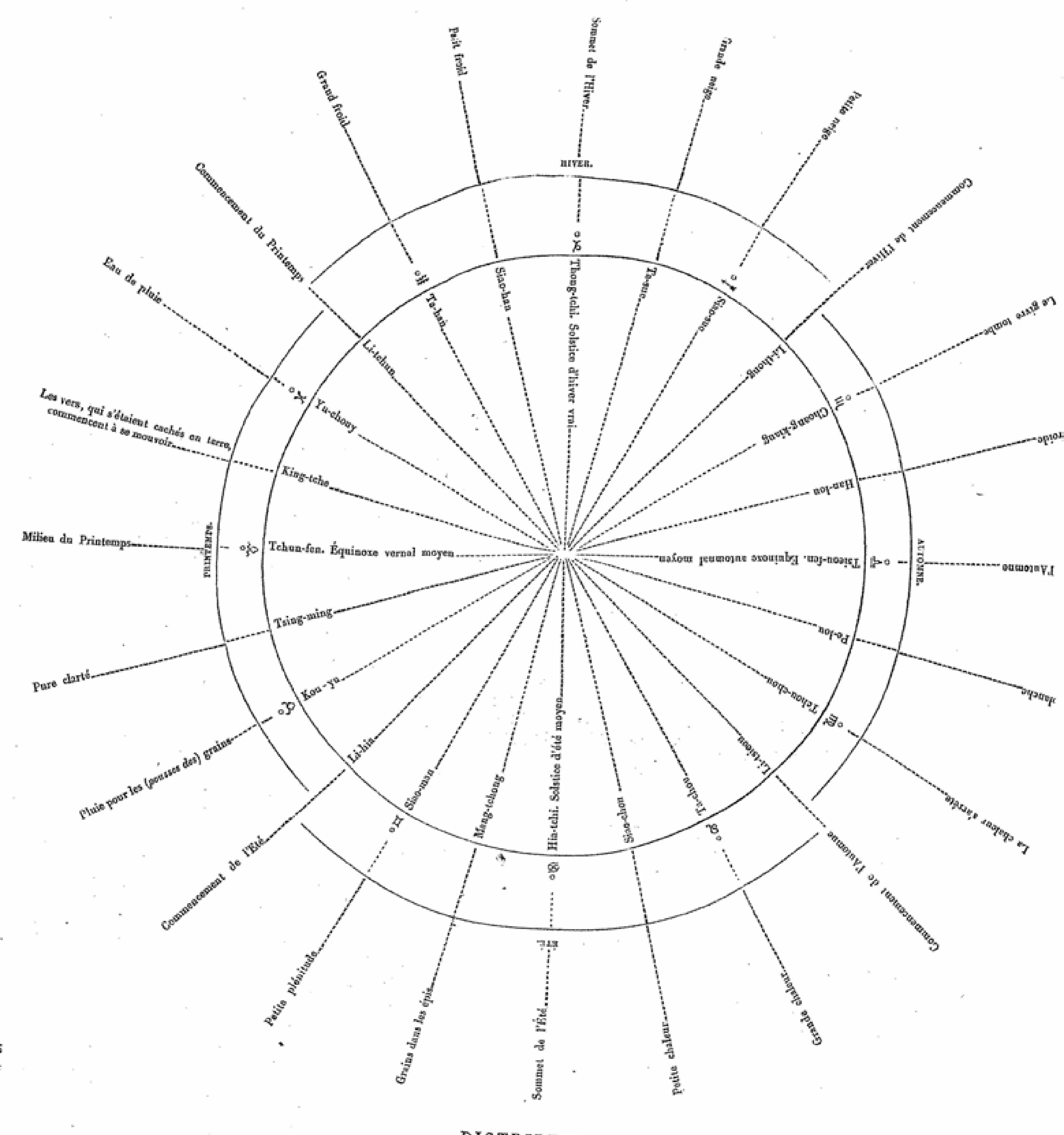
Si la grue ne retourne pas au nord, le peuple ne respectera pas son chef; — si la pie ne commence pas son nid, l'empire ne sera pas tranquille; — si le faisan ne commence pas à crier, dans l'empire il y aura de grandes eaux.

Mêmes circonstances climatologiques, *Yue-ling*, troisième lune d'hiver, p. 64.

Au jour de *ta-han* (grand froid), les poules commencent à couver. Cinq jours après, l'oiseau de proie est fort et rapide. Cinq jours après, les rivières et les lacs sont solides et durs.

Si les poules ne commencent pas à couver, des femmes ardentes troubleront les hommes; — si l'oiseau de proie n'est pas fort, dans les royaumes, on ne diminuera pas les troupes; — si les rivières et les lacs ne sont pas solides et durs, on parlera et on ne se conformera pas aux paroles.

Yue-ling, troisième lune d'hiver, pag. 64, 66.



DISTRIBUTION

DES TCHONG-KI ET TSIE-KI TEMPORAIRES CHINOIS,

PLACÉS ET ORIENTÉS DANS L'ANNÉE SOLAIRE,

avec l'indication des circonstances météorologiques que leurs noms expriment, et la délimitation des quatre saisons chinoises, telles que l'a fixée l'ancien texte du Tcheou-chou.

On voit dans l'Encyclopédie japonaise, kiv. v, pag. 2, un grand tableau, analogue au précédent et plus complet. Il est formé de six cercles concentriques, et dont chacun renferme des indications particulières. Chaque mois est représenté par un secteur circulaire compris entre deux rayons partant du centre commun, et l'intersection de ces rayons par les divers cercles divise chaque secteur en six portions distinctes. Dans celle qui est la plus voisine du centre, on lit les noms des divisions stellaires (*su* ou *siu*) qui passent au méridien le matin et le soir. Dans la suivante, se trouve le nom de la division stellaire où se trouve le soleil. Dans la troisième, on lit le nom des douze divisions ou signes de Tcheou-kong où le soleil et la lune sont en conjonction. La quatrième présente les caractères des douze heures. La cinquième contient les noms des tchong-ki et tsie-ki correspondants à chaque quinzaine, et tels que je viens de les donner. La sixième présente l'indication des circonstances météorologiques ou climatologiques correspondantes à chaque mois; et toutes ces circonstances sont, en grande partie, textuellement extraites du *Hia-siao-tching* ou du paragraphe *Chi-chun* du livre des Tcheou.

Ainsi, à la moitié de la première lune (*li-tchun*), commencement du printemps, on lit : « Le vent « d'est dissout la glace. — Les vers renfermés com« mencent à se mouvoir, etc. » A la seconde moitié, on lit : « L'animal *ta* immole le poisson. — L'oie sau« vage se dirige vers le nord, etc. »

N° 4. CHANTS DU ROYAUME DE PIN, ch. xv, 1re ode. Limite sud, 34e degré.

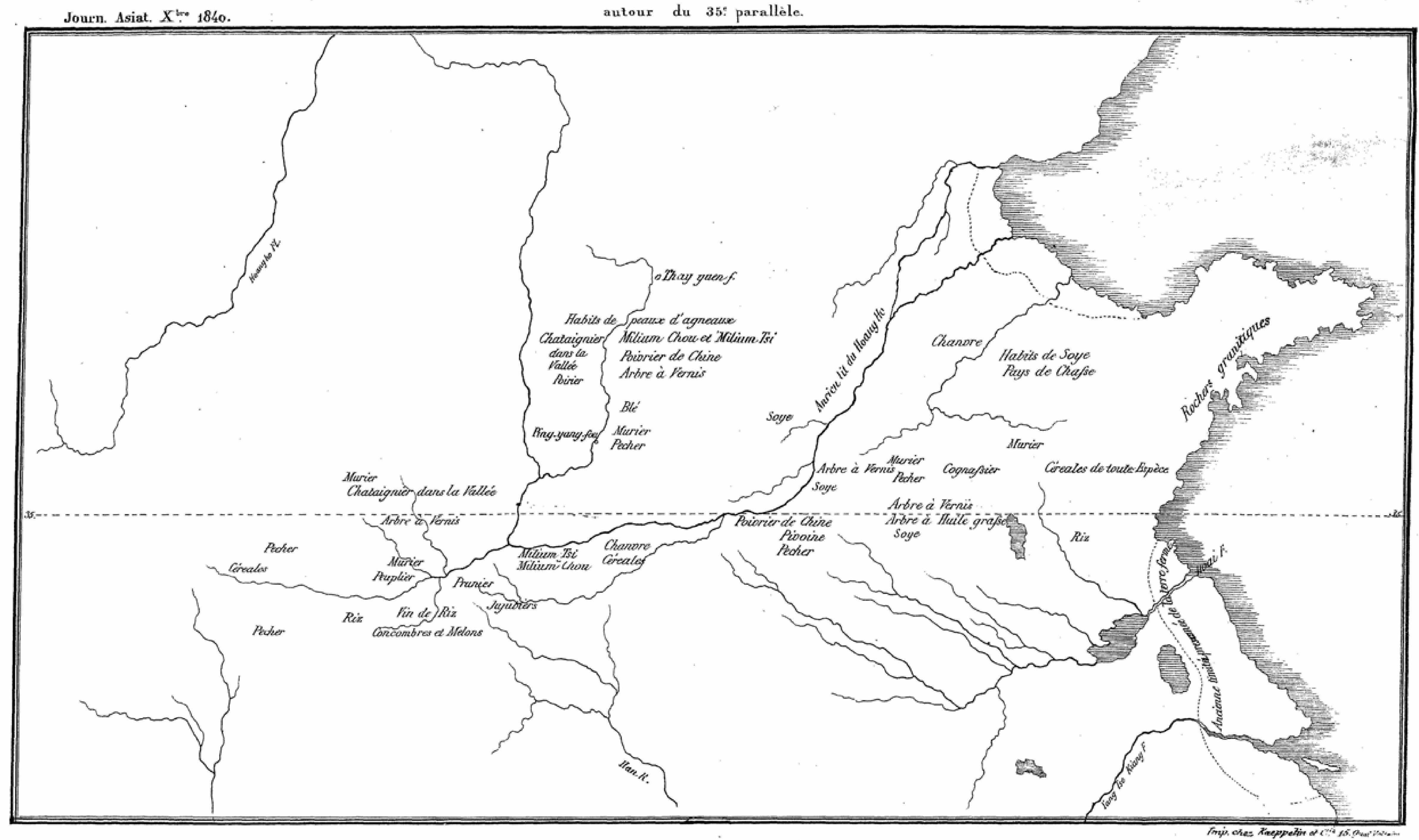
1re lune *.	Les vents soufflent.	On chasse la bête sauvage.		
2e lune.	Il fait froid. Les cheveux se hérissent.	On chasse en battue.	On casse la glace.	
3e lune.	On apprête la charrue.		On met la glace dans des fosses.	
4e lune.	Travail du labourage.	La plante *yao* est sans fleurs et monte en graine.	On fait l'offrande de l'agneau et de la plante *kieou*.	
5e lune.	Au printemps, on cueille les feuilles du mûrier et de la plante *fan*.	La cigale chante.	La sauterelle se fait entendre.	
6e lune.		La sauterelle *cha-ki* étend ses ailes.		On mange le fruit *yo*.
7e lune.	L'oiseau *kiu* chante.	La sauterelle *cha-ki* est dans les champs.		On mange des mauves et légumes cuits. On mange des concombres et des melons.
8e lune.	On coupe les joncs.	On se met au travail, pour les teintures jaune et noire; couleur rouge pour les habits du prince.	Le blé est mûr.	La sauterelle *cha-ki* vient sous le toit. On abat les jujubes. On fend en deux les citrouilles.
9e lune.	Habits contre le froid. Gelée blanche.		On récolte le ricin. On cueille la laitue sauvage.	La sauterelle *cha-ki* vient dans la maison. On prépare l'aire pour battre le grain, millet, riz, sésame, pois et blé noir.
10e lune.	On bat sur l'aire.	Les feuilles tombent.	Le riz est mûr. On fait du vin de riz.	Le grillon entre sous le lit. On ferme tout.
11e lune.				
12e lune.				

* La première lune des Tcheou commençait au solstice d'hiver. Cette détermination du commencement de l'année des Tcheou était tout à fait indépendante de l'époque des divers Tchong-khi et Tsie-khi, qui est toujours restée constante.

TABLEAU DES PRINCIPALES ESPECES, CULTIVÉES DANS LA CHINE ANCIENNE

autour du 35e parallèle.

Journ. Asiat. Xbre 1840.

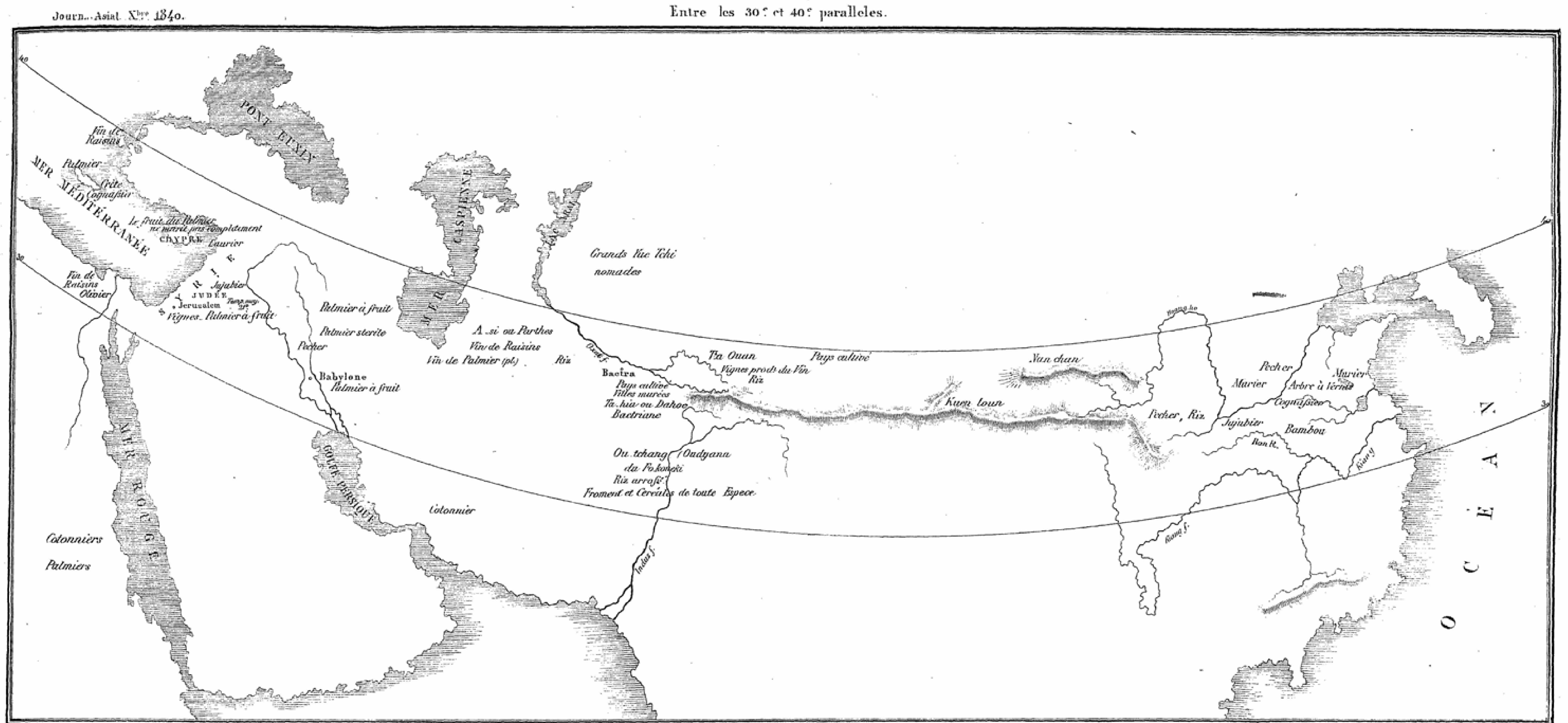


Imp. chez Kaeppelin et Cie

TABLEAU DISTRIBUTIF DES PRINCIPALES ESPECES, CULTIVÉES DANS L'ASIE ANCIENNE.

Entre les 30e et 40e paralleles.

Journ. Asiat. Xbre 1840.



Imp. chez Kaeppelin et Cie 15, Quai Voltaire.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Séance du 13 novembre 1840.

Sont présentés et admis membres de la Société :

MM. CASENOVE, peintre d'histoire du roi d'Aoude;

DE FREMERY, élève de l'École royale des jeunes de langues.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Brosset, qui offre à la Société, en son nom et en celui de l'auteur, un volume in-4° intitulé *Dictionnaire géorgien-russe-français*, par David Tchoubinof. La lettre de M. Brosset, contenant en outre quelques détail sur les travaux relatifs aux études orientales qui se font en Russie, est renvoyée au comité du journal.

M. Gustave d'Eichthal communique le résultat de ses recherches sur l'histoire et l'origine des foulahs. Il conclut, de la comparaison des langues, que la race foulah est originaire de l'archipel indien. Le conseil renvoie au comité du journal un extrait de ce travail.

M. Pagès donne lecture d'un extrait de sa traduction du *Tchong-yong*, et l'heure avancée ne permet pas à l'auteur d'achever la fin de son travail.

OUVRAGES OFFERTS A LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 novembre 1840.

Par l'auteur. *Rudiment de la langue syrjanienne*, par M. H. C. D. GABELENTZ. Altenbourg, 1841; in-8°.

Par l'auteur. *Sur la haute importance et les progrès des études asiatiques en Russie;* discours, par M. Dorn. In-4°. (Extrait des actes de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.) 1840.

Par l'auteur. *Kitab-wafayat, Vies des hommes illustres de l'islamisme,* en arabe, par Ibn-Khallikan; publié par M. le baron Mac Guckin de Slane. Tome Ier, 4e partie. In-4°.

Par l'auteur. *Lettre sur la géographie de l'Arabie,* par Fulgence Fresnel. In-8°. (Extrait du Journal asiatique.)

Par l'auteur. *Copie figurée de quelques cachets géorgiens,* par M. Brosset; lu le 6 mars 1840 à l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg. Demi-feuille in-8°, avec planche in-4°.

Par la Société. *Actes de la Société philosophique américaine.* In-8°.

Par la Société. *Bulletin de la Société de géographie.* Numéro de septembre 1840.

NOTE RELATIVE AUX *TUMULUS* DU BOSPHORE CIMMÉRIEN, ANALOGUES AUX *STOUPAS* DE L'INDE OCCIDENTALE.

J'appelle l'attention de la Société asiatique sur les *obos* ou *tumulus,* décrits par le docte voyageur Clarke, soit à Kertchy, ancienne Panticapée, route de Caffa en Crimée, lieu où l'on croit voir la tombe de Mithridate, soit à Taman ou Phanagorie, sur la côte opposée du Bosphore Cimmérien.

Le vaste tumulus de Kertchy (nous dit M. Clarke, t. II, pag. 270), nommé par les Tartares *Altyn-obo* ou l'*obo* d'or, est construit en murs cyclopéens et en pierres énormes à l'extérieur, et il est terminé, non point en pyramide ou en cône, comme les tumulus ordinaires de la Tauride; mais par une calotte hémisphérique (c'est-à-dire comme plusieurs des grands *stoupas* de l'Inde, gravés dans le Journal asiatique), et Clarke doute avec toute raison que ce remarquable monument, d'une très-haute antiquité, dit-il, soit le tombeau du célèbre Mithridate.

Nous voyons donc ici une première analogie avec l'Inde [1].

Quant au monument dont on lui parla à Iénikalé, en Tauride, et qu'on lui montra, il provenait des fouilles faites à Taman ou Panticapée pour la construction de la forteresse, fouilles qui procurèrent aux Russes un nombre prodigieux de vases de terre et d'autres antiquités.

« En creusant près de l'église, dit ici le voyageur (t. II, « pag. 257, *Voyages en Russie et en Tartarie*, Turquie), on « déterra une pierre sépulcrale d'un bloc entier, *pierre de* « *forme cylindrique*, taillée comme la bouche d'un puits, et « couverte d'un carreau de marbre.

« Ce cylindre renfermait une espèce de pâte de forme « ovale, dont le dehors était enduit de ciment blanc, sem- « blable à du stuc ou du mortier.

« En levant cette croûte extérieure, on trouva un petit « vase de terre (qui fut montré à Clarke); *il était rempli de* « *cendres* et fermé par une pâte de stuc, offrant une repré- « sentation de la tête de Méduse.

« Plusieurs figures tracées en noir ornaient ce vase à l'ex- « térieur; mais les efforts que l'on avait faits pour le dépouil- « ler de la pâte qui l'entourait avaient altéré ces figures.

« Ces particularités, qui annoncent des usages si différents « de ceux des Grecs et des autres nations, rendent le degré « d'antiquité de ce monument impossible à déterminer, dit « l'auteur.

« Mais quand on pense que 1400 ans avant notre ère on « commerçait déjà dans ces mêmes contrées, on a un espace « bien suffisant pour fixer la date reculée de ce monument « funéraire si remarquable. »

A l'époque où l'auteur anglais écrivait ces lignes, il ne se doutait pas qu'un illustre général français, M. Allard, dont on regrette encore la mort si prématurée, et d'autres mili-

[1] Le nom même d'*obo*, *ouba*, donné en Tauride à ces monuments, n'est évidemment qu'une contraction du nom qu'ils ont dans l'Inde, *st-oupa*.

taires européens non moins distingués, ouvriraient dans le Caboulistan des monuments de même nature, puisque, dans les stoupas de ces contrées, terminés aussi en dômes hémisphériques, on a retrouvé, comme dans ce débris des antiques *obos* de la ville de Panticapée, des cendres de corps humain et des médailles plus ou moins précieuses renfermées dans des *enveloppes cylindriques* d'or et d'argent et de pierre.

Dans ces riches contrées de l'Inde, et à cette époque plus récente sans aucun doute, l'or était devenu plus commun : mais l'identité d'usage est évidente ; et, quand on se rappelle les rapports des Grecs de la Tauride avec les peuples de l'Indo-Perse, on s'explique facilement ces analogies de sépulture.

Déjà M. Jacquet, de notre Société asiatique, et le docte géographe M. Carle Ritter, ont écrit sur les stoupas du Pendjab et du Caboulistan ; j'ai pensé que cette note, publiée dans le Journal asiatique, pourrait donner lieu à de nouvelles réflexions sur les rapports des peuples de l'Asie et de l'Europe avec les Indes : je la livre à MM. les rédacteurs du journal de notre Société.

Chevalier de Paravey.

Paris, 8 octobre 1840.

FIN DU TOME X.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE Xe VOLUME.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

